

C. C. DE SAINT-ANDRÉ

FRANCS-MAÇONS

ET

JUIFS

SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

D'APRÈS L'APOCALYPSE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

PARIS

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBRNEL, DIRECT. DE LA SUCCUR
42, rue des Paroissiens, 42

GENÈVE

GROSSET ET TREMBLEY, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, rue Coraterie, 4

1880

PRÉFACE

Les pages qui suivent n'étaient point destinées tout d'abord à être publiées sitôt.

Faisant partie d'un ouvrage plus considérable, elles ne devaient paraître qu'avec l'ouvrage lui-même à une époque éloignée. Mais comme elles sont remplies des choses tout à fait *actuelles*, il m'a semblé que leur publication anticipée serait peut-être utile. Plus tard ces pages n'offriraient pas sans doute le même intérêt. A défaut d'autre, elles auront ce mérite de l'actualité qui les fera, j'espère, accueillir avec indulgence par le public.

On pourra contester les interprétations que je donne en général à l'Apocalypse et aux chapitres ix et x en particulier. D'autant mieux que les explications et les preuves n'ont point une évidence aussi convaincante dans un résumé ra-

pide, et que, en plus, elles perdent beaucoup de leur force par leur séparation de l'ensemble de l'ouvrage et par les réticences que cette séparation nécessite. Mais du moins la lecture de ce fragment rendra incontestable ce fait que, à l'heure présente, l'association judaïque qui se nomme « LA FRANC-MAÇONNERIE » est l'ennemi le plus redoutable de l'Église catholique et le plus grand des dangers pour la société. Il y a donc utilité à la démasquer le plus possible sur tous les points.

La liturgie sacrée proclame que « la Vierge Marie a détruit seule toutes les hérésies dans le monde entier. » C'est encore par Elle, l'Immaculée Mère de Dieu, ayons-en la ferme confiance, que la terre sera délivrée de cette monstrueuse hérésie du sixième âge.

En la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire, 3 octobre 1880.

C. C. DE SAINT-ANDRÉ.

FRANCS-MAÇONS ET JUIFS

OU

SIXIÈME ÂGE DE L'ÉGLISE

FRAGMENT D'UNE ÉTUDE SUR L'APOCALYPSE

INTRODUCTION

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX POINTS DE L'ÉTUDE SUR
LES PARTIES PRÉCÉDENTES DE L'APOCALYPSE

Ce travail sur le sixième âge n'offrirait très certainement qu'un médiocre intérêt, si je ne montrais pas à mes lecteurs sa liaison et ses rapports avec les autres âges de l'Église et avec l'ensemble de l'Apocalypse. Je dois donc résumer en quelques pages mes études précédentes et mes idées sur ce livre mystérieux.

Sur deux ou trois points seulement de plus grande importance, je donnerai des développements et des preuves pour rendre ma thèse plus claire et plus solide.

I

L'Apocalypse n'est point un livre absolument incompréhensible. Le nom même que lui donne le Saint-Esprit le dit expressément : *Apocalypsis*, c'est-à-dire révélation, dévoilement de l'avenir. Assurément, l'Esprit de Dieu n'a pas voulu se moquer des hommes : il ne leur a donc point proposé des énigmes insolubles. Mais c'est un livre dont l'explication parfaite, d'une évidence incontestable, sera encore de longtemps peut-être fort difficile à trouver. Il n'est pas étonnant que les interprétations de ses nombreux commentateurs n'aient point été jusqu'ici entièrement satisfaisantes. Toutefois, on ne doit pas dire qu'elles sont complètement inutiles, et que nous ne sommes pas plus avancés au dix-neuvième siècle que les Pères et les écrivains ecclésiastiques des siècles antérieurs. Sur un point ou sur un autre, les interprètes catholiques ont donné quelques bonnes idées et quelques lumières nouvelles ; ils aident, chacun pour leur part, à cette explication entière et certaine que l'Église possédera un jour. Aussi,

les travaux de tous ces auteurs sont estimables. Il faut leur appliquer les paroles dites à Daniel sur ses prophéties de la fin du monde : « Mets le sceau sur le livre des mystérieuses paroles jusqu'au temps déterminé. Quand ce temps sera accompli, *plusieurs étudieront avec soin, et la science se multipliera* » (xii, 4). C'est dans cette espérance que j'ai entrepris ce travail. Puisse-t-il réellement ajouter quelque chose de plus à nos connaissances sur l'Apocalypse!

II

La cause de cet insuccès vient, il me semble, des méthodes et des règles d'interprétation plus ou moins défectueuses qu'ont employées ces commentateurs.

Voici quelques-uns des principes qui m'ont dirigé :

1° On ne peut pas refuser à l'Apocalypse le premier des mérites que nous exigeons d'un livre de main d'homme, à savoir, l'unité. Nous considérons donc l'Apocalypse comme une œuvre ayant du commencement à la fin une unité rigoureuse, et comme formant un tout suivi et enchaîné dont

chaque partie tend au même but. Ce but, c'est la révélation de l'histoire de l'Église universelle.

2° Il y a dans l'Apocalypse un ordre chronologique très précis, marqué par le chiffre *sept* : les *sept* épîtres, les *sept* sceaux et les *sept* trompettes, qui indiquent les *sept* âges, ou périodes prophético-historiques de l'Église. Mais il faut reconnaître que certaines visions ne sont pas présentées au prophète selon leur place chronologique exacte. Les unes sont reculées, les autres anticipées, pour des motifs qui doivent apparaître facilement. Elles sont en très petit nombre.

3° Il faut prendre en considération particulière les interprétations données par les Pères de l'Église. Cependant, en cette matière, leur autorité n'a pas le même poids que quand il s'agit des prophéties dogmatiques de l'Ancien Testament. Au sujet des prédictions de l'Apocalypse et de toutes les prophéties scripturales sur la fin du monde, le sentiment des Pères ne saurait faire loi ; il n'a que sa valeur propre : parce que d'abord les Pères sont loin d'être unanimement d'accord dans toutes leurs explications ; ensuite, en ce point, ils ne sont plus les témoins et les canaux de la Tradition ; car, malheureusement, il n'y a point d'interprétation traditionnelle de l'Apocalypse et des prophéties de

la fin des temps, si ce n'est sur deux ou trois points particuliers. Sans nul doute, saint Jean a connu la signification des visions de l'Apocalypse; il a dû en donner quelques connaissances aux fidèles de son époque; mais ces explications, comme celles que les Thessaloniens avaient reçues de la bouche de saint Paul, se sont perdues. Enfin, à mesure que les siècles s'avancent, les événements passés nous mettent plus à même que les Pères de comprendre la prophétie et les desseins de Dieu sur son Église. C'est pourquoi beaucoup de commentateurs ont abandonné les explications littérales et historiques des Pères et des anciens interprètes sur les sept épîtres; ils les entendent dans le sens symbolique des sept âges ou périodes prophétiques de l'Église. Nous pensons avoir solidement établi ce sentiment, dans notre Étude complète, sur de nouvelles et très fortes raisons. Le présent abrégé ne comporte pas ces développements.

4° L'avenir de l'Église est manifesté dans l'Apocalypse, tantôt sous la forme du symbole, tantôt sous la forme historique.

Il ne faut admettre de symbole que quand l'histoire, le bon sens ou la foi s'opposent absolument au sens littéral.

Tout symbole doit être examiné de très près et

ne peut être interprété sûrement que par les passages semblables ou analogues de la Bible, ou bien, à défaut de la Bible, par l'histoire, les usages ou la langue des peuples anciens, en première ligne du peuple juif et des autres nations orientales, puis des peuples grecs et romains.

Les mêmes symboles doivent être interprétés de la même manière dans n'importe quel passage de l'Apocalypse. Sans cette règle, on tombe dans l'arbitraire et la confusion.

Les anges qui figurent dans les visions apocalyptiques ne peuvent pas être considérés comme représentant des personnages qui joueront dans l'avenir un rôle plus ou moins remarquable; car, comme le dit saint Jean au commencement de son livre, les anges sont *les ministres de la révélation* que lui fait Notre-Seigneur. Ils ne sont donc pas des symboles prophétiques.

5° L'Apocalypse est un livre trop court pour qu'on puisse raisonnablement y chercher tous les faits principaux de l'histoire ecclésiastique. L'avenir est présenté au prophète, pour ainsi dire, à vol d'oiseau. Ce ne sont que les événements *culminants et caractéristiques* de toute une période qui lui sont montrés, et que, par conséquent, l'interprétation doit y trouver.

6° Nous ne devons pas être surpris que les visions des derniers âges, et surtout de l'époque de l'Antéchrist, soient plus longues et plus nombreuses que les autres; car, dans ces temps de plus en plus terribles pour elle, l'Église aura davantage besoin d'avertissements et de lumières.

7° Il est indispensable que l'interprète ait sous les yeux, avec la Vulgate, le texte original grec, s'il veut rencontrer le véritable sens de l'Apocalypse. En s'en tenant à la Vulgate seule, il n'arrivera jamais à un résultat satisfaisant, parce que cette version, fort respectable sans doute à d'autres égards, est inexacte, obscure ou incomplète dans plusieurs endroits tout à fait importants.

8° On doit tenir soigneusement compte des variantes *par addition* qui se trouvent dans les textes imprimés et les manuscrits grecs. Très souvent un mot complète, explique ou change le sens d'une phrase. Il est nécessaire d'étudier *toutes* les paroles de l'Esprit-Saint pour connaître *toute* sa pensée, surtout quand il s'agit de prophéties. Une variante *par omission* est certainement le fait d'une distraction humaine; un copiste aura, sans s'en apercevoir, laissé passer un ou plusieurs mots. Mais une *addition* ne peut être le fait que d'une volonté délibérée. Or, ce fait, nous ne pouvons

pas, pour l'ordinaire, le supposer : d'abord parce que, en général, les chrétiens des premiers siècles ont professé le plus grand respect pour la sainte Écriture et ont mis le soin le plus minutieux à la copier fidèlement; et ensuite parce que, en particulier, les copistes connaissaient les menaces terribles de saint Jean contre ceux qui *ajouteraient* à ses paroles (xxii, 18).

9° Dans tout le cours de l'Apocalypse, saint Jean est le représentant officiel de l'Église. Dans la personne de son apôtre bien-aimé, Notre-Seigneur avait l'intention de s'adresser à l'Église universelle de tous les siècles. Nul n'ignore les titres de saint Jean à cette préférence. Il faut donc faire attention aux paroles qu'il dit et aux actions qui lui sont commandées pendant les visions : elles ont un sens symbolique qui se rapporte à l'Église.

III

L'Apocalypse n'est point un livre à part et comme isolé dans la Bible; elle se rattache d'une manière directe à l'un et à l'autre Testament. Elle est 1° l'explication de quelques paroles obscures de

Notre-Seigneur dans les Évangiles et la justification de celles des apôtres en plusieurs endroits de leurs Épîtres; 2° en outre, l'Apocalypse forme le complément et le couronnement de toutes les prophéties scripturales.

1° « Il est un fait, » dit un écrivain contemporain, « auquel on ne peut refuser une influence réelle et considérable sur la formation et le développement de l'Église primitive, c'est l'attente de la Parusie¹, la foi au second avènement du Libérateur. Jésus n'a pas accompli toutes les promesses relatives à son règne, cela est vrai, mais n'a-t-il pas promis de revenir pour achever l'œuvre commencée?... L'attente de la Parusie exerçait sur la vie chrétienne une puissance dont nous avons peine à nous former une idée, aujourd'hui que le retour du Christ triomphant paraît ajourné à un avenir indéfini... C'est un fait digne d'attention que la croyance générale des premiers chrétiens à *la proximité* de la Parusie². »

¹ Πρωσια est l'expression dont se servent habituellement les écrivains sacrés pour désigner l'avènement de Jésus-Christ et sa manifestation à la fin des temps.

² *La Parusie*, par M. Thomas, vicaire général de Verdun. *Analecta juris pontificii*, n°s de janvier et de février 1876, article fort remarquable.

Cet espoir se fondait sur les paroles de Notre-Seigneur; les exhortations des apôtres l'entretenaient, bien qu'ils n'aient jamais fait un dogme de foi de *la proximité* de ce second avènement. Aussi ce fut une grande douleur, et presque un scandale, quand les premiers chrétiens virent les années s'écouler, les apôtres mourir, et une seconde persécution succéder à la première, sans que le Seigneur Jésus parût dans sa gloire. Ce divin Sauveur devait à la fidélité de sa parole, et à son amour pour ses enfants, de donner à leur douloureuse anxiété une réponse péremptoire et consolante en même temps.

Cette réponse, c'est l'Apocalypse.

Par cette révélation, faite à son Église dans la personne de saint Jean, Jésus-Christ manifeste les desseins de son Père sur elle. Il lui apprend que son retour glorieux ne dépendait pas de sa seule volonté, mais aussi du concours de sa volonté à elle-même; qu'elle devait amener ce retour par ses œuvres; que, pendant sept âges successifs, elle travaillerait à amasser une certaine somme de mérites déterminée, dans des luttes nombreuses et variées contre Satan. Après quoi il reviendrait pour triompher avec elle, comme il l'avait promis.

Ces idées ressortent, selon notre interprétation, de l'ensemble de l'Apocalypse, de quelques-unes de ses pages en particulier, et de plusieurs autres passages des saintes Écritures.

2° Pour préparer la première venue de Jésus-Christ dans l'infirmité de la chair, la Sagesse divine a dirigé les événements de ce monde d'après un plan spécial, qui a été révélé aux prophètes et que le génie humain a saisi et magnifiquement exposé. Il est logique de penser que, pour préparer la seconde venue de Jésus-Christ dans la manifestation de sa puissance et de sa gloire, cette même Sagesse a dû également déterminer et poursuivre un plan particulier. Or c'est ce plan que le Sauveur a fait connaître à son Église dans les visions de l'Apocalypse.

Sous des symboles transparents, et du reste expliqués par l'Esprit-Saint lui-même, les révélations de l'Ancien Testament ont montré à Daniel quatre grands royaumes qui devaient se succéder dans le cours des siècles, et préparer un cinquième empire qui se formera d'une manière miraculeuse et qui sera éternel.

Le quatrième empire a tout soumis à sa puissance, lorsque le prophète assiste à sa ruine, qui lui est présentée sous deux figures : une petite

Pierre descend d'une montagne et renverse une statue dont tous les éléments sont brisés et réduits en poussière, et la petite pierre devient elle-même une montagne qui remplit le monde ; la quatrième bête est tuée, son corps périt et est brûlé ; le Fils de l'homme paraît sur les nuées ; les saints du Très-Haut reçoivent à leur tour le règne et le pouvoir.

Mais Daniel n'a pas vu par suite de quels événements la petite pierre renverserait et briserait la statue et deviendrait montagne, ni comment la quatrième bête périrait. Il y a une immense lacune dans la prophétie de l'Ancien Testament. L'Apocalypse comble cette lacune ; elle donne l'histoire des luttes de la petite pierre contre le quatrième empire et de son renversement ; elle montre comment cette pierre commence à devenir une montagne, par un premier triomphe incomplet ; elle fait voir de quelle manière périt la quatrième bête une première fois, comment elle reparut avec sa petite corne, fut tuée, brûlée et définitivement détruite, et comment enfin les saints auront un empire éternel qui remplira toute la terre.

En général, dans la sainte Écriture, « la bête » symbolise la puissance humaine hostile à Dieu. C'est le plus ordinairement sous la figure

d'animaux de diverses sortes qu'elle est représentée.

Depuis Caïn, l'humanité s'est divisée en deux grandes branches plus ou moins confondues ou distinctes, selon les époques. D'une part, l'humanité pénitente et fidèle, espérant et attendant le Messie; c'était l'Église d'avant Jésus-Christ, la société des enfants de Dieu, la cité du bien, appelée d'abord l'Église patriarcale, puis la Synagogue.

D'autre part, l'humanité orgueilleuse et rebelle, ne comptant que sur elle-même, devenue le jouet de Satan. C'était la société de ses esclaves, la cité du mal, composée des peuples idolâtres. Ces deux humanités ont toujours été en guerre : celle-ci attaquant continuellement celle-là, et s'efforçant de l'opprimer. La puissance matérielle et la force brutale de cette cité du mal se sont trouvées concentrées, dans le cours des siècles, par l'action de la divine Providence, entre les mains de certaines nations en particulier. L'Esprit-Saint a révélé, sous la figure de quatre bêtes féroces et monstrueuses, la succession de quatre peuples et empires persécuteurs, qui posséderaient au plus haut degré à leur époque la force matérielle dans l'humanité, et la tourneraient, sous l'impulsion de

Satan, contre la cité de Dieu. Quand Notre-Seigneur eut racheté le monde et fondé son Église, cette division de l'humanité ne cessa point. L'humanité fidèle, rachetée par le sang de l'Agneau, devint et s'appela l'Église catholique, apostolique et romaine. Avec de nouvelles forces et dans le monde entier, elle engagea contre la cité du mal cette terrible bataille qui dure depuis dix-huit siècles et n'est pas encore terminée.

Ainsi, aux débuts de cette grande lutte, nous voyons d'un côté l'Église catholique avec Pierre et les évêques de Rome, ses chefs successifs, dirigée et inspirée par l'Esprit-Saint ; de l'autre, l'empire romain idolâtre avec ses Césars, dirigé et inspiré par Satan. Jésus-Christ, Fils de Dieu et constitué par son Père roi de l'humanité, assiste du haut du ciel au combat. A qui appartiendront la terre et le monde ? à Satan et à l'humanité rebelle, ou bien à Jésus-Christ et à son Église ? Telle est la question qui va se débattre. Il est évident que le dernier mot et la victoire finale resteront à Dieu. Mais Satan fera les plus grands efforts pour garder de fait ici-bas, le plus longtemps possible, un empire dont la croix l'a dépossédé en droit et en principe ; et il tiendra bon jusqu'à ce que l'Église catholique ait amassé, dans des guerres qui se

succéderont presque sans relâche, la somme de mérites, fixée par la Sagesse divine; car cette infinie Sagesse a voulu que, une fois posée la cause sans laquelle il ne pouvait y avoir ni rédemption, ni salut pour les hommes, à savoir, la mort de l'Homme-Dieu, l'humanité, et comme individu et comme race, coopérât à la rédemption pour obtenir l'application totale de ses effets réparateurs. L'Église catholique, humanité régénérée et fidèle, a la double mission de fournir à l'individu tous les moyens de coopérer et de se sauver, et en même temps de procurer, par la somme totale de ses œuvres méritoires, la rédemption complète de la race humaine elle-même.

C'est ce grand drame, avec toutes ses péripéties et sa glorieuse terminaison, que Notre-Seigneur déroule sous les yeux de saint Jean dans l'Apocalypse. En cet ordre d'idées, ce livre se rattache aux autres livres sacrés dans leur ensemble. Il nous montre le couronnement des œuvres de Dieu et de ses rapports avec l'homme, dont l'Écriture fait en toutes ses pages l'admirable récit.

L'Apocalypse n'est pas seulement le dernier livre de la Bible, il en est la péroraison et la conclusion.

IV

L'Apocalypse se divise naturellement en trois grandes parties : la première comprend la vision des sept épîtres ; la seconde, les visions des sept sceaux et des sept trompettes ; la troisième, la vision de la nouvelle Jérusalem.

Notre-Seigneur prédit l'avenir de l'Église à trois points de vue distincts qui ne font qu'une seule histoire.

Dans la vision des *sept épîtres*, il console l'Église primitive ; il lui prouve qu'il ne l'a point abandonnée ; car, en se montrant à elle « vivant au milieu des sept chandeliers d'or et tenant fortement en main les sept étoiles, » il rappelle ce qu'il avait dit à ses apôtres : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle. » Et encore : « Mes brebis entendent ma voix, et personne ne pourra les arracher de ma main. » Cette première vision apocalyptique est, pour ainsi dire, la mise en scène de ces textes évangéliques. Les paroles et la vision expriment les mêmes choses et présentent les

mêmes idées : Jésus, demeurant et vivant perpétuellement, dans le passé, le présent et l'avenir, au milieu de son Église, protégeant d'une manière toute particulière « ses brebis, » surtout celles qui sont les mères des autres, et par conséquent le sacerdoce, l'Église enseignante, qu'il tient fortement dans sa main, parce qu'il la garde d'une façon spéciale et qu'il l'a faite son instrument pour l'accomplissement de ses desseins sur le monde. Il est avec cette Église *tous les jours* jusqu'à la consommation du siècle. Chacun des jours forme une période, et les sept jours, ou périodes apocalyptiques, composent la totalité des jours, c'est-à-dire la semaine mystérieuse des luttes et des épreuves de l'Église catholique, apostolique et romaine, qui doit se terminer par le triomphe et le repos final du règne social de Jésus-Christ.

Chacune des épîtres résume à grands traits l'ensemble des principaux mérites ou démérites des membres de l'Église en chaque âge. Le nom des villes a une signification symbolique qui rappelle un trait distinctif de chaque époque.

La terminaison des épîtres se rapporte à la vision de la nouvelle Jérusalem et doit être interprétée comme elle.

V

La seconde partie de l'Apocalypse débute par une vision grandiose que saint Jean reçoit, non plus sur la terre, comme celle des épîtres, mais dans les hauteurs des cieux, c'est-à-dire dans la partie supérieure de notre atmosphère. Le ciel où il monte, *ascende huc*, n'est pas le ciel des bienheureux, et la description qu'il trace n'est point un tableau, soit réel, soit symbolique, du paradis.

Mais c'est un spectacle d'une grandeur inouïe qui se déroule à ses regards. Pour s'en former une idée et bien comprendre le sens de cette vision, il faut d'abord en faire l'analyse *topographique*, si nous pouvons nous exprimer ainsi, puis examiner avec attention ses conditions particulières et ses rapports avec les autres visions.

Dès le premier moment de son ravissement, saint Jean est placé sous la grande arcature qu'il a vue s'ouvrir dans le ciel en forme de porte : *Ecce ostium apertum in cælo*.

La scène, ou le tableau, se développe sur un plan immense, légèrement incliné sans doute, pour permettre au prophète de voir facilement l'ensemble et les détails.

Tout au fond de la scène, il aperçoit *un temple* avec son *atrium*, dont les portes sont fermées.

Devant le temple et au milieu de la scène paraissait *un trône*, surmonté d'un arc-en-ciel semblable à une émeraude, et d'où sortaient des éclairs, des voix et des tonnerres.

Sur le trône était assis *un personnage* dont l'aspect ressemblait à l'éclat d'une pierre de jaspe et de sardoine; il avait dans sa main droite *un livre* écrit en dedans et en dehors et scellé de *sept sceaux*.

A droite, à gauche et par derrière, formant un grand demi-cercle autour du trône, étaient vingt-quatre sièges, et sur ces sièges, *vingt-quatre vieillards*, revêtus de vêtements blancs et portant sur leurs têtes des couronnes d'or.

Immédiatement devant le trône, *sept esprits* semblables à des lampes ardentes.

Plus en avant du trône et en face, une sorte de *mer vitreuse* pareille à du cristal.

Plus en avant encore et en face du milieu du trône, posé dans le demi-cercle formé par les vieillards, *un autel d'or*.

Sur cet autel se tenait debout *un agneau* comme immolé, ayant sept cornes et sept yeux.

Un peu en arrière de cet autel, placés en face du trône, et complétant la ligne circulaire des vieil-

lards, étaient rangés *quatre animaux* différents, ayant six ailes et tout couverts d'yeux.

Des milliers et des millions d'anges entouraient tous les personnages de cette scène.

Depuis l'arcature sous laquelle était placé saint Jean, jusqu'au cercle formé par les anges, il existait une certaine distance, car les animaux lui disent d'avancer pour contempler les différentes visions qui se succédaient dans cet espace. De même, entre le trône et l'autel il devait se trouver une étendue considérable, puisque le prophète y a vu une foule telle que personne ne pouvait la compter. On peut conclure de là que les proportions de cette scène étaient vraiment immenses.

Au-dessus s'étendait la voûte du ciel atmosphérique, avec le soleil, la lune et les étoiles apparaissant dans ses profondeurs.

Au-dessous, sous les pieds du voyant, à petite distance relativement, se montrait le globe terrestre avec ses continents, ses montagnes et ses mers.

La description de ce merveilleux tableau n'est pas présentée tout d'une suite par saint Jean : il la donne à trois reprises.

Dans une première description, au chapitre iv il dépeint le trône de la Divinité, les vingt-quatre vieillards, les sept esprits et les quatre animaux.

Dans une seconde, au chapitre v, il ajoute de nouveaux détails. Il voit le livre, l'Agneau et les millions d'anges qui font cercle autour de tous ces personnages. Enfin, dans plusieurs autres passages de l'Apocalypse, saint Jean complète cette description en indiquant des choses qu'il avait omises : l'autel d'or, le temple, le ciel atmosphérique et sidéral, et la terre.

En second lieu, pour arriver à bien comprendre la signification vraie de cette importante vision, il faut être attentif à ses conditions particulières et à ses rapports avec les autres.

Cette vision est *permanente* : le prophète l'a constamment sous les yeux. Les autres visions, en se succédant, se remplacent les unes les autres; celle-ci demeure :

Remarquons de plus que toutes les visions de l'Apocalypse, depuis le chapitre vi jusqu'au dernier chapitre inclusivement, dépendent de cette vision permanente. C'est de cette vision que partent les ordres, que viennent les anges qui les exécutent ou les expliquent; c'est là que se passent plusieurs actions symboliques, et que se tiennent des discours qui sont des explications du sens particulier des visions secondaires.

Les divers personnages de cette vision perma-

nente paraissent être les spectateurs officiels de toutes les autres. Souvent ils s'y mêlent et y agissent; fréquemment ils applaudissent et encouragent; et leurs paroles renferment des éclaircissements précieux sur les actions symboliques présentées à saint Jean. On dirait qu'ils remplissent le rôle du chœur des tragédies antiques dans ce grand drame de l'histoire prophétique de l'Église.

Quant à la signification de cette vision, elle est très mystérieuse. Elle se rattache au sens de plusieurs autres passages de l'Apocalypse, notamment de la terminaison des sept épîtres, des trois visions du sixième sceau et de la vision de la nouvelle Jérusalem. Tous ces endroits, et quelques autres de l'Apocalypse, ont le même sens profond que nous ne pouvons ni exposer, ni prouver dans ce rapide abrégé. C'est dans l'interprétation de cette vision permanente et dans celle de la nouvelle Jérusalem que se trouve, à notre avis, la clef de l'Apocalypse et d'un grand nombre de prophéties de l'Ancien Testament.

VI

Le livre écrit au dedans et au dehors que l'Agneau déroule en brisant successivement les

sept sceaux, renferme l'avenir de l'Église à deux autres points de vue.

Les visions des *sept sceaux* sont écrites au *dehors* du livre; elles contiennent les prédictions des épreuves que subira l'Église par le *dehors*, c'est-à-dire par les combats que lui livreront les pouvoirs humains hostiles à Dieu ¹.

C'est l'Agneau qui ouvre les sceaux, parce que c'est à lui que le Seigneur a donné les nations pour héritage, et c'est lui qui élève ou renverse les empires de la terre.

Les quatre premiers sceaux offrent le même symbole : un cheval et un cavalier. Le cheval est le symbole de l'empire romain, la quatrième bête de Daniel, qui reparaît ici sous une nouvelle figure; le cavalier désigne la série des empereurs pendant chaque période. Cheval et cavalier ont des attributs qui varient à chaque sceau et qui symbolisent l'état de l'empire et son attitude vis-à-vis de l'Église dans ses quatre premiers âges.

Aux derniers sceaux le cheval disparaît; les symboles ne sont plus les mêmes et ne se ressemblent

¹ « En un sens, » dit Mgr Manning, « la guerre contre l'Église est toujours la même. Les mêmes armes sont constamment employées, encore que les motifs et les visées de ceux qui s'en servent varient. Ces armes ont été, sont et seront toujours le POUVOIR CIVIL. » (*Le Césarisme et l'Ultramontanisme*, p. 6).

nullement. C'est que l'empire romain a été détruit au quatrième âge et que, dans les trois derniers, il n'y a plus de pouvoir humain persécuteur existant en dehors de l'Église et dominant le monde. Satan a changé de tactique. Ce sera dans l'hérésie que se trouveront les puissances hostiles dont il se servira pour l'attaquer. Tout l'intérêt historique de la prophétie est passé dans la vision des trompettes, où nous trouverons les pouvoirs persécuteurs, en même temps qu'hérétiques, désignés par des animaux. Les visions des trois derniers sceaux s'occupent toujours néanmoins de la puissance humaine hostile à l'Église, mais à un point de vue plus général.

Les visions des *sept trompettes* sont écrites en *dedans* du livre. Elles racontent les luttes et les épreuves *intérieures* de l'Église causées par les grands schismes, et surtout par les hérésies principales qui ont été comme des hérésies mères. Un détail est reproduit dans presque toutes les visions, *le feu*. Le feu est le symbole expressif de l'hérésie.

Les anges, par le son de la trompette, donnent le signal des luttes intérieures et la permission à Satan d'attaquer. Puisque les anges maudits sont les inspireurs des hérésies et des schismes, il était

convenable que le ministère des bons anges les annonçât et en prévînt l'Église.

Aux quatre premières trompettes, les symboles de l'hérésie sont empruntés aux objets inanimés ; dans les trois dernières, ce sont des animaux qui figurent les hérétiques et leurs erreurs. Nous en avons indiqué plus haut la raison.

Ces deux interprétations des quatre cavaliers, comme symbole de l'empire romain, et du feu, comme symbole de l'hérésie, demandent à être expliquées et démontrées.

VII

Les quatre premiers sceaux présentent un symbole semblable : *un cheval monté par un cavalier*. Les détails qui accompagnent l'un et l'autre varient à chaque vision ; mais on est obligé de convenir que le symbole est le même en substance.

Il est d'une importance majeure de bien préciser la signification de ce symbole avant de chercher à l'appliquer. Nous partirons de ce principe irrécusable que les symboles substantiellement identiques doivent être entendus dans le même sens, parce qu'ils ne peuvent en avoir qu'un. On

ne saurait admettre que l'Esprit-Saint ait attaché des significations différentes à des symboles semblables dans la même vision prophétique; car la prophétie serait rendue incompréhensible, même après l'accomplissement. Telle n'est pas assurément la pensée du Saint-Esprit, qui proclame « heureux celui qui lit et comprend la prophétie (de l'Apocalypse), et qui en surveille la réalisation. »

Cherchons donc, selon les règles, les éléments de la solution de ce problème, avant tout dans les saintes Écritures, puisque le meilleur interprète de l'Écriture sainte, c'est l'Écriture elle-même.

Au sens littéral, la Bible nous présente « le cheval, » *equus*, principalement comme un animal propre à la guerre. On connaît l'admirable description de Job (xxxix, 19-25). Moïse résume en deux mots la destruction de Pharaon et de son armée au passage de la mer Rouge : *Equum et ascensorem dejecit in mare* (xv, 1) ¹. Aussi dans le sens symbolique, le cheval signifie « la guerre. » Chez les Grecs et les Romains, il était consacré à Mars, dieu des combats, et sa vue était un présage de guerre ².

¹ Il a précipité dans la mer le *cheval* et le *cavali*er (Exode).

² *Dictionnaire des sciences* de Bouillet, au mot *Cheval*.

Nous trouvons deux endroits seulement dans l'Écriture qui emploient « le cheval » symboliquement. C'est dans le prophète Zacharie :

1° « Je vis pendant la nuit ; et voilà un homme monté sur un cheval roux... et après lui des chevaux roux, mouchetés et blancs ¹. »

Ces chevaux étaient montés par des cavaliers, comme l'indiquent les versets suivants. D'après les interprètes, les cavaliers étaient les anges protecteurs des différents empires de la terre, ou bien des diverses provinces de la Judée. Dès lors les chevaux signifieraient, soit les empires, soit les provinces sur lesquelles les anges exerçaient leur protection, soit l'autorité vigilante et protectrice des anges sur ces lieux.

2° « Et je vis, et voilà quatre chariots sortant du milieu de deux montagnes... Au premier étaient attelés des chevaux roux ; au second, des chevaux noirs ; au troisième, des chevaux blancs, et au quatrième, des chevaux mouchetés et forts ². »

¹ « Vidi per noctem, et ecce vir ascendens super equum rufum... et post eum equi rufi, varii et albi » (Zach. I, 8).

² « Et vidi, et ecce quatuor quadrigæ egredientur de medio duorum montium... In quadriga prima equi rufi, et in quadriga secunda equi nigri, et in quadriga tertia equi albi, et in quadriga quarta equi varii et fortes » (Zach., VI, 1, 2, 3).

Les interprètes s'accordent à reconnaître que ces quadriges, ou ces chariots attelés de quatre chevaux, sont le symbole de quatre empires et de leurs chefs¹. Ils se servent de la couleur différente de ces chevaux pour arriver à désigner chacun de ces quatre empires. Ils diffèrent entre eux, quant à cette désignation; mais l'opinion commune voit dans ce symbole les quatre grands empires des Chaldéens, des Perses, des Grecs et des *Romains*².

Chez les anciens « le cheval » a été regardé comme le symbole du pouvoir suprême; d'où l'usage chez les Arabes d'amener un *cheval* de soumission à ceux dont ils reconnaissent l'autorité³.

Dans le même sens, quand l'Agneau, qui est appelé et qui est vraiment « le Maître des maîtres et le Roi des rois⁴, » apparaît dans l'Apocalypse pour

¹ Ces chariots avaient des conducteurs, comme le prouve le verset 7 : « Qui autem erant robustissimi exierunt et *quarebant* ire et discurrere per omnem terram; et dixit : Ite, perambulate terram; et perambulaverunt terram. »

² Cette figure de langage qui compare un empire à un cheval est usitée aussi dans nos langues modernes. Pour n'en citer qu'un exemple, rappelons-nous les vers du poète Barbier :

O Corse à cheveux plats, que ta France était belle
 Au grand soleil de messidor!
 C'était une *cavale* indomptable et rebelle,
 Sans frein d'acier ni rênes d'or.....

³ *Dict. des sciences* de Bouillet, au mot *Cheval*.

⁴ Apoc. XVII, 14.

exercer sur l'humanité son pouvoir souverain et absolu, il est représenté « *monté sur un cheval blanc* et ayant sur sa tête de nombreux diadèmes¹. »

Il résulte de toutes ces données que le cheval, employé comme symbole, doit signifier un empire guerrier, et que le cavalier désignerait les chefs de ces empires, soit physiquement, comme personnage particulier, soit moralement, comme série de rois ou d'empereurs.

De là aussi il faut conclure : 1° qu'il n'y a rien de logique et de régulier dans ces interprétations qui appliquent à quatre objets différents le symbole du cavalier et du cheval. Ce symbole répété quatre fois de suite le même doit désigner un seul et même objet, un seul et même empire. 2° Combien sont arbitraires et sans fondement les explications qui entendent le cheval blanc et son cavalier de Jésus-Christ et de son Église, et qui voient dans les autres cavaliers et chevaux, soit les grandes hérésies, soit les invasions des barbares, soit des pestes, des famines, etc., etc. Où a-t-on vu, dans la Bible ou ailleurs, que ce symbole du cheval et de son cavalier ait jamais, même de loin, signifié des pestes, des famines, et surtout des hérésies ?...

¹ Apoc., xix, 11, 12.

Quant au sentiment des interprètes nombreux qui entendent de Jésus-Christ le cavalier du premier sceau, monté sur un cheval blanc, à cause du passage du chapitre XIX, 11, cité tout à l'heure, je demanderai, avec M. l'abbé Drach, « la permission d'être d'un avis contraire. »

D'abord, pour les raisons exposées plus haut ; car, puisque les quatre symboles sont substantiellement les mêmes, il faudrait aussi que les trois cavaliers suivants fussent encore la figure de Jésus-Christ. Or, comment pourrait-on arriver à entendre de Notre-Seigneur le second cavalier, qui fait « que les hommes se tuent les uns les autres, » et le quatrième, qui s'appelle « la Mort ? »

En second lieu, le passage du dix-neuvième chapitre, où le Verbe apparaît monté sur un cheval blanc, ne prouve rien en faveur de nos adversaires ; car toutes les fois que dans l'Apocalypse il est vraiment question de Jésus-Christ, l'Esprit-Saint a bien soin de nous donner des détails particuliers qui ne conviennent qu'à sa divine personne. Mais dans le texte du premier sceau il n'y a rien qui s'applique exclusivement à Jésus-Christ. Dans

¹ Voir *la Sainte Bible avec commentaires*. — *Apocalypse de saint Jean*, commentée par M. l'abbé Drach, ch. VI, vers. 2, p. 86, — publiée chez Lethielleux.

quatre endroits seulement de l'Apocalypse il est fait mention du Sauveur : 1° au chapitre 1^{er}, dans la première vision de saint Jean, le personnage qui se montre à lui entre les sept chandeliers d'or est certainement Jésus-Christ; le langage qu'il tient le prouve indubitablement : « Je suis le premier et le dernier ; je suis vivant et j'ai été mort, et voici que je vis dans les siècles des siècles ; j'ai les clefs de la mort et de l'enfer ! » 2° Au chapitre v, apparaît l'Agneau, se tenant comme immolé sur l'autel d'or et qu'un des vieillards appelle « le lion de Juda, » le « rejeton de David. » Nul doute que ces détails ne conviennent qu'à Jésus-Christ. 3° Au chapitre xiv, 14 : « Et je vis, » dit saint Jean, « et voici une nuée blanche, et sur cette nuée quelqu'un assis semblable à un homme, ayant sur la tête une couronne d'or et en sa main une faux tranchante. » Ce personnage, c'est sûrement Notre-Seigneur, puisqu'il *vient sur une nuée* ; car être porté sur une nuée, sur des nuées, c'est le propre de Dieu, cela ne se dit que de Dieu, et jamais des anges ou d'autres personnages, comme en témoignent toutes les pages de l'Écriture : « Qui ponis *nubem* ascensum tuum » (Ps. ciii, 3). Dans la vision de Daniel : « Et ecce in *nubibus* cœli quasi filius hominis veniebat. » Et voici

que *sur les nuées du ciel* quelqu'un comme un homme venait (VII, 13). Personne ne niera que ce « comme un homme » ne soit le Messie, Jésus-Christ. Notre-Seigneur dit aussi de lui-même dans l'Évangile qu'il reviendra un jour « sur les nuées du ciel. » 4^e Enfin, au chapitre XIX, verset déjà cité, où apparaît le cheval blanc, celui qui le monte s'appelle « Verbe de Dieu. » Aucun doute possible sur l'identité de ce cavalier avec Jésus-Christ.

Mais tout autre est le passage en question du premier sceau ; rien dans ce texte qui soit nécessairement et exclusivement applicable à Jésus-Christ ; tout au contraire, il y a des détails qui l'excluent formellement, comme nous allons le voir.

Si ce cavalier est monté sur un cheval blanc, comme le Verbe au chapitre XIX, cela ne prouve qu'une chose, c'est que le cheval blanc doit être le symbole de la puissance, de l'autorité et de l'empire, comme celui qui porte le Verbe.

En troisième lieu, dans ce passage discuté, l'Esprit-Saint emploie à l'égard du cavalier une forme de langage : « *Data est ei corona,* » qui partout ailleurs dans l'Apocalypse, sans aucune exception, s'applique à des personnages qui certainement ne

sont pas Jésus-Christ. Ainsi, au second sceau, il est dit du second cavalier, qui ôte la paix de la terre et qui fait que les hommes s'entre-tuent : « *Datus est ei gladius magnus,* » au quatrième sceau, au cavalier appelé « la Mort : » « *Data est illi potestas super quatuor partes terræ :* » au cinquième sceau, aux âmes des martyrs : « *Data sunt illis singulis stolæ albæ ;* » au chapitre XII, à la femme revêtue du soleil, etc. : « *Data sunt mulieri alæ duæ ;* » au chapitre XIII, à la bête : « *Datum est illi os loquens magna et blasphemias ; data est ei potestas,* » etc.

Cette expression, qui est répétée plusieurs autres fois, est toujours employée pour marquer qu'une mission, un secours, une permission est donnée à des personnages qui incontestablement ne sont pas Jésus-Christ. Dès lors qu'elle est employée aussi pour le personnage du premier sceau, ne devons-nous pas conclure *à pari* que ce cavalier ne désigne pas non plus Jésus-Christ ? Il est impossible de supposer que l'Esprit-Saint ait fait une exception pour cet endroit unique, et encore sans rien y mettre qui puisse la faire soupçonner.

En quatrième lieu, dans ce chapitre VI, Jésus-Christ est montré au prophète sous la figure de l'Agneau faisant l'action symbolique et prophétique de tenir

le livre et d'en ouvrir les sceaux. Il ne peut donc pas être représenté au même moment faisant sous un autre symbole une seconde action symbolique. Ce serait une anomalie dans la vision des sept sceaux, puisque c'est lui qui pendant toute sa durée y préside et la dirige en les ouvrant successivement. Par conséquent, il est naturel, il est logique de le distinguer de chacun des cavaliers qui paraissent.

Nous croyons donc que *le cheval et son cavalier*, dans la vision des sceaux, symbolisent l'empire romain et la série de ses empereurs¹. Et comme ce symbole paraît quatre fois de suite, nous en concluons que chaque fois il désigne l'empire romain et la série de ses chefs pendant une certaine période, c'est-à-dire pendant chacune des quatre périodes différentes et successives qui sont les quatre premiers âges de l'Église. Les attributs du cheval et du cavalier, qui varient à chaque vision, symboliseront, comme nous l'avons dit, l'état politique de l'empire et des Césars, et en même temps leur attitude et leur action vis-à-vis de l'Église pendant la période.

¹ « Par ce cavalier, dit M. l'abbé Drach (même ouvrage, p. 86, note), nous ne pensons pas qu'il faille entendre tel ou tel empereur romain, Tite, Domitien, Trajan, etc., mais en général tous les empereurs et rois infidèles, persécuteurs, dans le cours des âges, de l'Église et des chrétiens. »

Cette interprétation a l'avantage de nous fournir une division des âges de l'Église en parfait accord avec les divisions même de l'Apocalypse et avec la prophétie de Daniel, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

Elle s'harmonise aussi très bien avec les faits généraux et particuliers de l'histoire.

Le premier pouvoir humain, hostile à Dieu et persécuteur, que l'Église a rencontré sur sa route, c'est en effet l'empire romain. Cet empire a été guerrier par excellence.

Chez les Romains, le cheval a été le symbole de l'autorité et de la puissance victorieuse. Il était d'usage que leurs généraux vainqueurs montassent au Capitole sur un char traîné par *quatre chevaux blancs*. Leurs empereurs se sont très souvent fait représenter, au milieu des places publiques, sur les monuments et sur les monnaies, sous l'image d'un cavalier à cheval ¹.

¹ On connaît la célèbre statue équestre de Marc-Aurèle au milieu de la place du Capitole, à Rome. Bien d'autres du même genre ont péri.

▲ Les médailles romaines sont nombreuses qui portent au revers un cavalier à cheval. J'en possède une en bronze, trouvée dans les environs de M., qui sur la face présente une tête de l'empereur Domitien, très reconnaissable, avec l'inscription fort lisible : CAESAR AVG. DOMITIANVS. COS. V. Au revers un homme à cheval, le même empereur, galopant à gauche, la main

Cette interprétation, notons-le en passant, n'empêche pas que sous ces symboles ne soient aussi prédits, d'une manière indirecte et par voie de conséquence, des calamités et des fléaux physiques ; car, l'histoire le démontre, les princes persécuteurs de l'Église ont été des fléaux, non seulement pour les chrétiens, mais aussi pour tous les autres hommes ; ils ont attiré sur leurs peuples toutes sortes de calamités. Cette assertion est surabondamment prouvée par les noms et la vie des Tibère, Néron, Caligula, Domitien, Commode, Caracalla, Héliogabale, Dèce, etc.

VIII

Les visions des trompettes, avons-nous dit, sont le symbole des attaques que l'Église a eu à subir de la part des hérétiques ; elles forment l'histoire prophétique de ses épreuves intérieures.

Après l'ouverture du septième sceau et le silence d'une demi-heure dans le ciel, c'est-à-dire

droite étendue dans l'attitude du commandement et tenant dans sa main gauche une lance ou un sceptre ; puis les deux lettres S, à gauche du cheval, et C, à droite.

Cette médaille est contemporaine de saint Jean et de l'Apocalypse.

dans la vision permanente (viii, 1, 2 et suiv.), le prophète voit sept anges qui reçoivent sept trompettes. Avant que ces esprits se servent de ces instruments, un autre ange tenant un encensoir vient devant l'autel d'or et fait deux actions symboliques. Dans la première, cet ange, sous le symbole de l'encens, offre à Dieu, par anticipation, les mérites qu'acquerra l'Église pendant la grande lutte dont les sept anges vont annoncer les péripéties.

L'ange prend ensuite du feu de l'autel, il en remplit son encensoir, et il jette ce feu sur la terre; et aussitôt il se fit des tonnerres, des voix, des éclairs et un grand tremblement de terre. Tous ces faits se produisent dans la vision permanente. Saint Jean les vit se passer sous ses yeux. Que signifient-ils ?

Dans Ézéchiël se lit une vision analogue (x, 2 et suiv.). Ce prophète voit et entend le Seigneur dire du haut de son char de feu à un personnage vêtu d'une robe de lin : « Allez au milieu des roues qui sont sous les chérubins; prenez plein vos deux mains des charbons de feu qui sont entre les chérubins, et répandez-les sur la ville. » Et ce personnage exécuta l'ordre du Seigneur (v. 7).

Maldonat dit dans cet endroit ¹ : Que cette action de répandre des charbons ardents sur la ville était la prédiction de l'incendie futur de Jérusalem. Et parce que ces charbons avaient été pris sous le char du Seigneur et donnés d'après ses ordres par un des animaux symboliques, c'était, ajoute cet auteur, une preuve que l'incendie de la ville n'arriverait point par hasard, ni par suite de résolutions humaines, mais par une disposition certaine et un ordre formel de Dieu.

De cet exemple prophétique fourni par l'Ancien Testament, de son interprétation et de son accomplissement, nous pouvons justement conclure que l'acte de répandre des charbons ardents sur un lieu est une prédiction symbolique du fléau de l'incendie pour ce lieu. Par conséquent, l'acte de l'ange qui, dans l'Apocalypse, jette des charbons ardents sur la terre, signifiera que le fléau de l'incendie va frapper la terre. Et de fait, dans presque toutes les visions qui suivent le son des trompettes, nous trouvons du *feu*. Première trompette : grêle, sang et *feu*; deuxième trompette : une montagne en *feu*; troisième trompette : une étoile enflammée comme une torche de *feu*; cinquième trom-

¹ *Cours complet d'Écriture sainte*. Migne (Ezéch., x, 2).

pette : fumée qui sort du puits de l'abîme, lequel est l'étang de soufre et de *feu* ; sixième trompette : chevaux dont la bouche vomit le soufre, la fumée et le *feu*.

A cause de cela, doit-on entendre ces visions au pied de la lettre, comme étant l'annonce de fléaux physiques dans lesquels l'incendie jouerait un rôle principal ? Je ne le crois pas. L'histoire et le contexte sacré me paraissent s'opposer formellement à cette interprétation : car où et quand a-t-on vu dans l'histoire du passé, 1° qu'il soit tombé une grêle mêlée de sang et de feu et qui ait brûlé réellement et exactement la troisième partie de la terre, la troisième partie des arbres et toute l'herbe verte ? 2° qu'une masse semblable à une montagne en feu soit tombée dans la mer, et dans quelle mer, et ait changé en sang juste le tiers de ses eaux, etc. ? 3° qu'une étoile soit tombée du ciel précisément sur la troisième partie des fleuves et des sources des eaux et en ait changé en absinthe exactement la troisième partie ? 4° qu'il y ait eu un jour et une nuit pendant lesquels la troisième partie juste de la lumière du soleil, de la lune et des étoiles ait défailli ?

On pourra peut-être dire que ces fléaux n'ont pas encore eu lieu, qu'ils se produiront dans les

derniers jours du monde. Mais alors que deviennent les paroles de Notre-Seigneur annonçant que les événements prédits par lui dans l'Apocalypse allaient arriver *bientôt, prochainement* : *Quæ oportet fieri cito* (1, 1), *tempus enim prope est* (c. xxii et dernier, v. 10)? Comment croire, en regard de ces paroles, que, dans cette révélation qui n'a que vingt-deux chapitres, ce qui est dit au huitième n'ait pas encore *commencé* de s'accomplir?

D'ailleurs, quand même on concéderait que ces fléaux physiques n'ont pas encore eu lieu, comment pourrait-on entendre, au sens littéral et précis, ces quantités indiquées, la troisième partie de la terre, de la mer, des fleuves, de la lumière? Comment interpréter, *au pied de la lettre*, cette étoile qui tombe *juste* sur la troisième partie des sources et des fleuves, qui s'appelle Absinthe et qui change en absinthe la troisième partie de ces fleuves et de ces sources? Et cette autre étoile qui tombe sur la terre et à qui on donne une clef et qui ouvre le puits de l'abîme! Quel est le sens littéral d'une étoile qui prend une clef et qui ouvre un puits? Et ces deux cents millions de chevaux, à tête de lion, dont la queue vomit le soufre, la fumée et le feu, et tue la troisième partie des

hommes, et qui ont des queues en forme de serpent et qui mordent ! Peut-on prendre tout cela au sens littéral ?

Si l'on prétend que les fléaux physiques sont prédits sous les descriptions symboliques, nous répondrons que l'Apocalypse, quand elle annonce réellement des fléaux physiques, les décrit simplement et au sens littéral, témoin 1° ce qui est raconté au quatrième scéau : « Les deux personnages (selon le grec), la Mort et l'Enfer, reçurent le pouvoir de ravager les quatre parties du monde par *le glaive*, par *la famine*, par *la peste* et par *la dent des bêtes féroces* ; 2° dans la description des derniers châtimens de la colère divine que prophétise l'effusion des sept coupes, tous les fléaux prédits se rapportent pour la plupart aux plaies réelles et historiques dont Dieu a frappé les Égyptiens, et n'ont rien en eux-mêmes qui les empêche d'être pris au pied de la lettre. Ainsi, la première coupe : plaie honteuse et extrêmement douloureuse ; deuxième et troisième coupe : changement des eaux de la mer et des fleuves en sang ; quatrième coupe : chaleurs extraordinaires ; cinquième coupe : ténèbres épaisses, etc.

Dans l'explication des visions des sept trompettes, il faut donc abandonner l'interprétation

littérale. On ne doit y voir que des *symboles annonçant des fléaux de l'ordre moral*.

Parmi ces fléaux, les hérésies occupent le premier rang, et ce symbole, *le feu*, par lequel l'ange prophétise ces fléaux d'une manière générale et qui se retrouve dans presque toutes les visions particulières, convient parfaitement et s'applique très bien à l'hérésie. Je prouve par la Bible encore la seconde partie de ma proposition, la première n'ayant pas besoin de preuves.

Remarquons que dans les Lettres sacrées l'idée du *feu, ignis*, est employée presque aussi souvent en mauvaise part qu'en bonne part.

Au livre des Proverbes l'Esprit-Saint a dit : *Vir impius fodit malum et in labiis ejus ignis exardescit* (xxi, 27). « L'homme impie creuse le mal (c'est-à-dire, se donne beaucoup de peine, travaille beaucoup pour faire le mal, comme l'homme qui creuse la terre), et sur ses lèvres est un *feu ardent*. » D'après ce texte, la peine que se donne l'impie, c'est pour propager son impiété, et l'instrument dont il se sert, ce sont ses lèvres qui profèrent des paroles impies, comparées par l'Esprit-Saint à un feu ardent. L'hérésie étant une des nombreuses formes de l'impiété, le feu, comme symbole, la représente donc fort convenablement.

Voici du reste comment s'explique sur ce texte un commentateur du livre des Proverbes :

« Par l'homme impie, nous entendons l'homme apostat et hérétique, qui travaille beaucoup dans le champ des Écritures pour allumer par ses lèvres *le feu des divisions religieuses*, ou bien le feu de l'impureté; car presque toujours les hérétiques ont été des impudiques et des champions de l'incontinence ¹. »

2° Dans le Nouveau Testament, l'apôtre saint Jacques dit en son épître :

Lingua modicum quidem membrum est, et magna exaltat. Ecce quantus ignis quam magnam sylvam incendit! Et lingua ignis est, universitas iniquitatis. Lingua constituitur in membris nostris, quæ maculat totum corpus, et inflammat rotam natiuitatis nostræ, inflammata a gehenna (III, 5, 6).

« Ainsi la langue est sans doute un petit membre, mais elle se vante de grandes choses. Voyez

¹ « Virum Belial (impium) virum apostatam et hæreticum intelligimus, qui in agro Scripturarum plurimum laborat ut labiis suis ignem discordiarum succendat, siue ignem libidinis, ut fere impudici semper fuerunt hæretici et defensores intemperantiæ » (*Comment. sur les Proverbes*, par Rodolphe Bayne, catholique anglais, célèbre professeur d'hébreu à l'Université de Paris au seizième siècle, puis évêque de Lichefield et de Conventri, en Angleterre.— *Cours complet d'Écriture sainte*. Migne. Proverbes).

combien peu de feu¹ embrase une grande forêt! La langue aussi est un *feu*, un monde d'iniquités. La langue est placée parmi nos membres, elle souille tout le corps, et, enflammée par l'enfer, elle enflamme tout le cours de notre vie. »

L'hérésie ne se montre et ne devient dangereuse que par la parole. C'est *la bouche*, c'est *la langue* de l'homme qui propage l'erreur; elle sème en paroles « enflammées par l'enfer » les doctrines hérétiques, qui consomment toute vie surnaturelle dans un homme et le mènent aux flammes éternelles.

L'hérésie est donc bien nommée *un feu* et très bien symbolisée *par le feu*.

Cette application est faite aussi par un commentateur de l'Épître de saint Jacques, qui sur ce passage s'exprime en ces termes :

« *La langue aussi est un feu*. Elle est semblable au feu qui brûle et qui détruit tout. Le V. Bède remarque que cela est vrai surtout de *la*

¹ En ce passage les manuscrits grecs et latins ne sont pas d'accord; les uns lisent *quantus ignis*, les autres *parvus* ou *modicus ignis*. Au fond, le sens est le même; car le mot à mot de notre Vulgate actuelle serait celui-ci : « Quel grand feu faut-il pour embraser la plus grande forêt? » La traduction donnée plus haut, et qui reproduit le grec, est celle de MM. Glaire et Drach combinée.

langue des hérétiques et des faux docteurs, à l'occasion desquels saint Jacques s'étend si longuement en cet endroit contre les péchés et les maux de la langue. « Arius d'Alexandrie fut une « étincelle, mais parce qu'elle ne fut pas de suite « étouffée, le feu a ravagé le monde entier, » dit saint Jérôme. Semblables étincelles ont été Luther et Calvin, qui, en allumant un incendie plus étendu et plus durable que celui d'Arius, ont fait tant de mal à l'univers chrétien ¹. »

Ainsi, d'après le V. Bède, le passage de saint Jacques s'appliquerait surtout aux hérétiques que l'apôtre aurait eus principalement en vue en traitant leur langue de *feu*. Et à la suite de ce Père et de saint Jérôme, un savant commentateur regarde les hérétiques et leurs doctrines comme *un feu* qui a allumé dans le monde les plus pernicieux incendies.

¹ « *Et lingua ignis est. Similis igni omnia incendens et populus; quod, ut notat Beda, de lingua præsertim hæreticorum et falsorum doctorum verum est, quorum occasione in mala et vitia linguæ sanctus Jacobus tam fuse hic excurret.* » Arius Alexandriæ una scintilla fuit, sed quia non statim oppressa totum « mundum populata est, » ait sanctus Hieronymus. Tales scintillæ Lutherus et Calvinus, latiori et diuturniori incendio magni quam Arius orbi christiano exitiales » (*Comm. sur l'Épître de saint Jacques*, par Fromond, docteur en théologie, professeur à l'Université de Louvain, au dix-septième siècle; homme éminent dans les sciences sacrées. *Cours c. de Migne. Ep. de saint Jacques*).

Saint Augustin est dans les mêmes idées, et il applique aussi aux hérétiques le symbole du *feu*. En expliquant l'histoire de Samson, il dit que les renards qui portent du *feu* attaché à leurs queues sont la figure des hérétiques ¹.

Concluons donc que c'est à bon droit et non arbitrairement que nous regardons les visions des trompettes comme le symbole des hérésies principales qui ont désolé l'Église dans le cours des âges.

Si maintenant nous examinons de près les deux symboles qu'Ézéchiel et saint Jean ont décrits, nous y trouverons clairement exposée l'origine des fléaux annoncés par ces prophètes. Il faut tenir compte de la différence du but dans les deux visions.

Nous avons dit avec Maldonat que « l'homme vêtu de lin » prenait du feu entre les roues du char de Dieu, aux pieds des chérubins, pour montrer que l'incendie de Jérusalem serait le fait de la seule volonté divine. Par là aussi, ajouterons-nous, était indiquée la cause première de ce terrible fléau. Cet appareil symbolique, avec lequel Dieu s'était présenté au prophète Ézéchiel, rappelait au peuple juif que Jéhovah était le créateur du

¹ S. AUGUSTINI *Opera*, éd. Migne, t. V, *pars altera. Sermones*, sermo 364. *De Samson*, col. 1641.

ciel et de la terre et le seul vrai Dieu. L'action de prendre du feu sous le trône de Dieu, au centre de cet appareil, et de le jeter sur la ville coupable d'idolâtrie, marquait que le châtement prenait son origine et sa raison d'être dans le mépris que les Juifs avaient fait de ces deux grandes vérités.

De même, mais dans un autre ordre d'idées, puisque la vision n'avait pas le même but, l'action que fait l'ange en prenant des charbons enflammés de *l'autel sur lequel se tenait l'Agneau comme immolé*, montre que le fléau moral de l'hérésie s'attaquerait au mystère de la Rédemption, et aurait son point de départ dans des négations successives et diverses de ce dogme fondamental de la religion. Et de fait, toutes les hérésies, soit directement, soit indirectement, ont tendu à la destruction de cette vérité par des erreurs qui portaient, tantôt sur la personne divine du Christ, tantôt sur les conditions de son humanité, tantôt sur les effets réparateurs et sur les moyens d'application de son sang aux hommes. Satan et ses anges n'ont eu et n'ont qu'un seul objet dans toutes leurs attaques contre l'Église : soustraire le plus possible d'hommes, l'humanité sans exception, s'ils le pouvaient, aux bienfaits de la rédemption.

Quand l'ange eut jeté sur la terre les charbons ardents pris de l'autel, saint Jean dit qu' « il se fit des tonnerres, des voix et des éclairs, et un grand tremblement de terre. » Ces choses ont aussi leur signification.

Dans l'Apocalypse, de l'aveu des meilleurs interprètes, les tonnerres, les éclairs, les voix ou bruits de la nature, et les tremblements de terre, employés d'une façon générale, comme au chapitre iv, v. 5, sont des emblèmes de la souveraineté divine, ou de sa juste colère qui menace les pécheurs. Ce sont, dit M. l'abbé Drach; « des figures de la puissance de Dieu et des châtimens dont il punit ceux qui désobéissent à ses lois ¹. » Ici ces symboles sont l'annonce prophétique des malheurs et des fléaux qu'amèneront successivement sur l'humanité toutes ces hérésies, et principalement dans les trois derniers âges de l'Église. Ces malheurs serviront d'épreuves aux bons et seront pour l'Église une nouvelle source de mérites. Mais ils seront en même temps pour les hérétiques le châtiment qui, par une permission providentielle de Dieu, sortira comme conséquence de leurs funestes doctrines. L'histoire fait foi de

¹ *La Sainte Bible avec commentaires*. Apocalypse, p. 78, v. 5, note.

toutes les suites désastreuses, même au point de vue physique, qu'ont toujours eues les hérésies dans le cours des siècles.

IX

Les périodes apocalyptiques embrassent l'*histoire future* de l'Église à trois points de vue différents et à grands traits. Dans les épîtres sont énumérées sommairement les œuvres et les mérites de l'Église et leurs résultats ; dans les sceaux sont relatées les attaques de la puissance humaine hostile à Dieu ; dans les trompettes, les assauts de l'hérésie. Il arrivera donc forcément que nous aurons à constater quelque différence de chronologie dans le commencement et la fin de l'épître, du sceau et de la trompette d'une même période. Mais cela ne peut faire d'objection sérieuse ; car, quand les historiens racontent l'*histoire du passé* aux divers points de vue, soit des guerres et de la politique, soit de la religion, soit de l'économie, soit des sciences, des arts ou des lettres, ils rencontrent, eux aussi, dans leurs chronologies comparées, des différences semblables, et de plus grandes encore.

Les sept âges de l'Église diffèrent beaucoup entre eux quant à la durée. C'est le caractère particulier et dominant de chaque période qui en détermine la longueur. Ces divisions sont le fait du Saint-Esprit. L'interprète n'a qu'à les constater.

Premier âge : COMMENCEMENTS DE L'ÉGLISE.

La *première épître* raconte les travaux de la *période apostolique*. Prophétie de la défection des Eglises d'Orient.

Le *premier sceau*, par le *cheval blanc* et le cavalier couronné porteur d'un arc, nous montre l'*origine et les débuts de l'empire romain*, qui, pendant cet âge, ne fait que des guerres lointaines et est *pacifique* en dedans et envers l'Église.

A la *première trompette*, l'amalgame de grêle, de feu et de sang, tombé du ciel, figure les hérésies gnostico-judaïques de cette période, mélange d'idées païennes, chrétiennes et juives qui séduisirent principalement les chrétiens d'origine judaïque. Ce sont les premières luttes intérieures de l'Église.

Cet âge comprend les années qui se sont écou-

lées depuis l'an 30, vie publique de Jésus-Christ et formation de l'Église, jusqu'à la persécution de Néron, année 64, cinquième de son règne. Le symbole du premier sceau remonte plus loin dans le passé, à l'an 30 avant Jésus-Christ, avènement d'Auguste. C'est pour indiquer la liaison du passé au présent et à l'avenir, et pour montrer *tout à la fois l'origine des deux puissances*, l'Église et Rome impériale, les papes et les Césars, qui commencent leur grand combat de plus de trois siècles.

Ce premier âge, avec une portion du suivant, contient ce que Notre-Seigneur a commandé à saint Jean d'écrire par ces expressions : « Ecris... les choses que tu as vues : » Saint Jean était contemporain de presque tous ces événements.

Deuxième âge : PERSÉCUTIONS ET MARTYRS.

La *deuxième épître* annonce les dix persécutions. Elle loue les fidèles et les exhorte à soutenir l'épreuve avec encore plus de courage.

Au *deuxième sceau*, le *cheval roux*, avec son cavalier armé d'une *longue épée*, prédit l'empire romain, *sanguinaire* envers l'Église, et *ensan-*

glanté par de nombreuses guerres extérieures et intestines.

A la *troisième trompette*, la *montagne enflammée* symbolise l'hérésie gnostico-manichéenne qui occupe toute cette époque. Cette double hérésie, qui se confondit promptement en une seule, a pris son origine⁵ dans les pays dont la capitale a été, pendant des siècles, la ville de Babylone, appelée depuis longtemps par l'Esprit-Saint « montagne pestilentielle et *montagne enflammée* » (Jérémie, LI, 25).

Le deuxième âge commence à l'an 64, première persécution, et il finit en l'an 313, édit de Constantin en faveur du christianisme. Pour l'empire romain, il s'étend jusqu'en 324, pacification de Constantin, seul empereur.

Troisième âge : AUTORITÉ DE ROME PONTIFICALE
DOCTEURS.

Les premières manifestations extérieures de l'autorité suprême des papes sont indiquées dans la *troisième épître*. L'autorité supérieure de l'Église romaine et de la papauté apparaît avec

éclat dans cette période. C'est aussi l'âge des conciles et des docteurs.

Le *troisième sceau*, avec le cheval noir et le cavalier tenant en sa main une balance, nous représente l'empire romain entre le catholicisme et l'arianisme. Ses empereurs s'arrogent le droit de peser et de juger la foi de l'Église sur le Verbe de Dieu, qui a nommé sa doctrine le pain du ciel. Ils favorisent l'erreur arienne plus que la vérité catholique, et répandent dans le monde beaucoup plus de ténèbres que de lumière sur ce sujet. L'empire cause à l'Église une grande tristesse, qui fait oublier les joies de la conversion de Constantin. Mais par aucun de ses empereurs ne furent examinés ni lésés les enseignements de l'Église sur les sacrements.

La *troisième trompette* prédit l'arianisme. Arius, prêtre, astre tombé du ciel de l'Église, empoisonne par ses erreurs les sources et les canaux qui répandent les eaux de la vérité sur la terre, c'est-à-dire les pasteurs. Aucune hérésie n'a compté dans ses rangs autant d'évêques et de prêtres.

Étymologiquement, *absinthe* et *arien* ont la même signification. — Cet âge va de 313 à 395, mort de Théodose le Grand.

Quatrième âge : RUINE ET CHATIMENT DU QUATRIÈME EMPIRE DE DANIEL. — PUISSANCE DU CINQUIÈME EMPIRE, L'ÉGLISE CATHOLIQUE. — RÈGNE DE MILLE ANS.

La *quatrième épître* loue les œuvres de l'Église plus nombreuses et plus grandes qu'aux précédentes époques. L'Église assiste à la chute de l'empire romain; elle sauve et conserve ce qui s'y trouvait de bon; elle travaille pendant de longs siècles à transformer les peuples barbares en nations chrétiennes. Jésus-Christ adresse des reproches et des menaces à l'Église grecque qui, pendant cette période, fera l'objet de la plus grande sollicitude de la papauté.

Le quatrième âge s'étend du cinquième au seizième siècle; en dates précises: de 395, mort de Théodose, jusqu'au pontificat de Jules II, 1503. Il comprend le règne de mille ans.

Le *règne millénaire* forme la plus grande partie du quatrième âge. Il commence avec le sixième siècle et finit au seizième. En dates précises, il va de 496, conversion de Clovis et des Francs, jusqu'en 1492, pontificat d'Alexandre VI.

Ce règne a eu ses commencements difficiles,

des développements laborieux, puis son apogée dans les onzième, douzième et treizième siècles, et enfin son déclin. C'est un règne militant.

Il faut entendre par ce règne millénaire *le règne spirituel* des saints des premiers siècles et de Jésus-Christ sur la société chrétienne dans l'Église et par l'Église.

L'annonce prophétique de ce règne par la vision du chapitre xx n'est pas à sa place chronologique dans l'Apocalypse. C'est une vision reculée par Notre-Seigneur pour plusieurs motifs faciles à découvrir.

1. D'abord, Notre-Seigneur ne pouvait pas exposer d'une manière précise la prédiction de ce règne de mille ans dans la quatrième épître; car, dans les épîtres, il n'a d'autre but que de faire connaître très sommairement les mérites acquis par l'Église, et il passe sous silence les moyens par lesquels elle les acquiert. Ces moyens, oppression des pouvoirs humains et hérésies, sont indiqués expressément dans les visions des sceaux et des trompettes. Mais le règne millénaire a été un moyen de mérites tout à fait différent de ceux-ci; car, pendant ce règne de l'Église, la puissance et la force matérielle étaient aux mains de ses enfants qui s'en servaient pour la protéger, et l'hé-

résie, dans tout le cours de cette époque, n'a pu parvenir à la troubler d'une manière générale comme autrefois. Ce moyen, qui était la transformation des peuples barbares en nations chrétiennes, ne pouvait donc pas davantage figurer dans ces visions.

2. D'un autre côté, comme on le voit par le texte apocalyptique, le règne de mille ans est intimement uni à l'enchaînement et au déchaînement de Satan. La vision du chapitre xx présente trois objets très liés et fort distincts : enchaînement du diable, par suite règne de mille ans, puis déchaînement du diable. Ce tableau nous offre comme un résumé de l'histoire du monde après Jésus-Christ. C'est une véritable récapitulation. Sa place convenable était donc à la fin de l'Apocalypse.

Nous aurons prouvé que cette vision est bien une récapitulation et un résumé, si nous établissons exactement le sens de ses trois objets : enchaînement, règne, déchaînement.

Enchaînement de Satan. Avant la venue de Jésus-Christ, Satan était maître du monde, *princeps hujus mundi*. Sauf un seul peuple, les Juifs, il avait séduit toutes les nations, et par l'idolâtrie il régnait sur l'univers. L'enchaîner serait

donc lui ôter sa puissance sur les peuples et les soustraire à ses séductions. Or, en saint Jean (xii, 31, 32), Notre-Seigneur a dit : « C'est maintenant le jugement du monde; maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors; et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Dans ces versets il est prédit que Satan va être jeté hors du monde et que, à son tour, Jésus va tout attirer à Lui. Mais nous savons pertinemment par l'histoire que le sacrifice de la croix n'a point immédiatement, et du premier coup, ni jeté Satan hors du monde, ni attiré à Jésus l'univers. Satan, dépouillé en droit et en principe de son pouvoir, en fait n'a vu réduire sa puissance que progressivement, et à la suite de luttes longues et acharnées. La lumière de l'Évangile a lui sur la terre, portée par l'Église, mais les ténèbres ne se sont retirées que peu à peu, à mesure que l'Église victorieuse étendait son action.

Par conséquent, l'enchaînement de Satan n'a point été opéré par un seul acte et subitement; ç'a été un rude labeur et de longue haleine, qui ne s'est terminé qu'après plusieurs siècles.

Quand a-t-il été complètement terminé? quand Satan a-t-il été tout à fait *mis dehors*?

Satan a exercé sur le monde son pouvoir de sé-

duction, surtout par le moyen des quatre grands empires qui se sont succédé avant la venue de Jésus-Christ. Lorsque le Sauveur a paru sur la terre, c'était le quatrième de ces empires et le plus considérable, l'empire romain, qui faisait la forteresse de Satan et son grand moyen de séduction. Le démon séduit les individus par son action invisible; il séduit les masses et les peuples par l'appareil et l'éclat du pouvoir matériel et de la puissance souveraine. Or, cet empire a été attaqué par la « petite pierre descendue de la montagne, » par l'Église, et vaincu spirituellement et moralement après deux siècles et demi de luttes, au moment de la conversion de Constantin. Mais l'empire romain demeurerait toujours un instrument entre les mains de Satan; il restait debout avec ses traditions d'idolâtrie, avec ses nombreux tenants du paganisme, avec ses milliers de temples et de statues de faux dieux. Le démon s'en est servi près d'un siècle encore pour combattre Jésus-Christ par les erreurs du polythéisme et de l'hérésie. Cependant il était écrit que l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or de la grande statue seraient brisés et réduits en poudre et qu'il n'en resterait pas même la poussière (Daniel, 11, 35). Ce moment vint quand les barbares, envoyés de

Dieu, renversèrent l'empire romain. Ils le firent entièrement disparaître ; ils effacèrent jusqu'à son nom, et en même temps ils détruisirent tous les autres royaumes dont il s'était formé. Alors seulement fut physiquement brisée la puissance de Satan, alors Satan fut réellement *mis hors du monde*, parce qu'il n'eut plus dans ce monde de citadelle ni d'instrument extérieur pour séduire les nations et se faire adorer par elles. Moins d'un siècle après, il a bien essayé de se refaire une forteresse et un nouveau moyen d'action dans l'empire mahométan. Mais cet empire n'a point été idolâtre ; l'islamisme a pour dogme fondamental l'existence d'un Dieu unique. Le pouvoir de séduire les nations par l'idolâtrie et de s'en faire adorer comme Dieu avait été retiré au démon : *Ut non seducat amplius gentes*. D'un autre côté, l'empire musulman n'a jamais eu la puissance de séduction universelle et incontestée de l'empire romain.

L'enchaînement de Satan a donc été complet au moment de la ruine totale de l'empire romain, vers la fin du cinquième siècle. Si l'on veut une date précise, on peut assigner 493, quand Théodoric devint seul maître de l'Italie. À ce moment, le fameux empire d'Occident périt tout entier et

perdit jusqu'à son nom : Rome ne fut plus que la capitale du royaume des Ostrogoths.

Or il est manifeste que cette expression ainsi élucidée, « enchaînement de Satan, » est le résumé par un mot de ce que prédisent les visions apocalyptiques des quatre premières épîtres, des quatre premiers sceaux et des quatre premières trompettes, et de ce que raconte l'histoire des quatre premiers âges de l'Église.

Règne de mille ans. Maintenant trouve-t-on dans l'histoire, à partir de la fin du cinquième siècle, une période de mille années pendant laquelle l'action des croyances, des affections et des pratiques pour lesquelles ont vécu et sont morts les chrétiens des premiers siècles, soit devenue dominante et directrice de toutes choses ? L'histoire répond : Le moyen âge, époque qui s'étend du sixième au seizième siècle exclusivement, et pendant laquelle l'influence de l'Église, toujours croissante en Occident, domine et régit les nations barbares et en fait *le peuple chrétien*. Cette action invisible, toute morale et spirituelle, par laquelle, au moyen âge, Jésus-Christ et les saints ont inspiré, dirigé et soutenu l'Église, a été tellement puissante et évidente dans ses merveilleux résultats, qu'il est très exact de dire que « les

saints ont régné avec Jésus-Christ, » bien que leurs personnes demeurent invisibles. Car, en réalité, les grands règnes des rois de la terre ne consistent pas tant en ce qu'ils font personnellement et visiblement par eux-mêmes, qu'en ce qu'ils font faire par les autres, en ce qu'ils savent inspirer, encourager et développer d'œuvres importantes, d'œuvres dignes de la reconnaissance et de l'admiration des peuples.

Sous ces expressions, « ils régnèrent avec le Christ mille années, » se trouve donc aussi résumée toute une période.

Déchaînement de Satan. Le déchaînement du démon devra suivre une marche semblable à celle de l'enchaînement; car, puisque Dieu a jugé à propos de ne réduire que peu à peu le diable à l'impuissance, il est légitime de penser qu'il allongera sa chaîne de la même manière, successivement et peu à peu, et non tout d'un coup, en un seul acte.

Or, l'Apocalypse nous disant formellement que Satan sera déchaîné au bout de mille années, et les mille ans finissant, comme nous venons de le voir, avec le quinzième siècle, le commencement du déchaînement devra donc avoir lieu au seizième, par conséquent aux débuts du cinquième âge.

Du reste, dans d'autres endroits, le texte de l'Apocalypse nous fournit des indications qui viennent à l'appui des raisonnements précédents.

Les visions des trois dernières trompettes nous montrent *des démons* qui apparaissent les uns après les autres : un d'abord, sortant du puits de l'abîme à la cinquième trompette ; quatre autres, déliés de leurs chaînes à la sixième, et enfin à la septième, Satan en personne, l'ancien dragon, recouvrant sa pleine liberté. Aucune des visions des âges précédents ne fait apparaître des démons. Ce détail répété aux trois dernières trompettes est donc bien caractéristique et expressif. Le déchaînement du démon se fera donc successivement pendant les cinquième et sixième âges, pour devenir complet au septième. Ces trois derniers âges seront le temps du déchaînement du diable, comme les quatre premiers ont été celui de son enchaînement successif. Par conséquent, ces mots, « déchaînement de Satan, » sont le résumé des trois derniers âges de l'Église, comme ces autres, « enchaînements de Satan, » le sont des quatre premiers.

Peut-être serions-nous en droit de dire ici, comme en passant, que le déchaînement complet

prendra autant de siècles et d'années que l'enchaînement. A ce compte ce serait le commencement de la seconde moitié du vingtième siècle qui verrait Satan en pleine liberté¹.

Nous concluons donc de tout ce qui précède que, dans la vision du chapitre xx, Notre-Seigneur voulait faire un résumé et une récapitulation de l'histoire de l'Église et des visions précédentes. Il devait donc la placer à la fin de l'Apocalypse. Dès lors le règne de mille ans, intimement lié aux deux autres objets de la vision et inséparable de l'un comme de l'autre, ne pouvait pas être montré dans un autre endroit.

3. Enfin, à cette place, la prophétie du règne millénaire jette un grand jour sur l'Apocalypse en général et sur plusieurs points particuliers de cette Révélation; sur lesquels autrement les premiers chrétiens auraient nécessairement fait erreur.

Nous venons d'expliquer que la vision du chapitre xx donnait une division nette et claire de l'histoire de l'Église en trois grandes parties : premières luttes, — premier triomphe incomplet, — dernières luttes et triomphe final.

¹ L'enchaînement a duré environ 460 ans, de l'an 33 à 493.

Nous pouvons mieux apercevoir que, dans la vision du chapitre XVIII, Notre-Seigneur emploie une méthode analogue à celle de sa prophétie sur Jérusalem, et que, sous l'unique symbole de Babylone, il prédit tout à la fois la ruine particulière de Rome païenne et la ruine totale de la cité du mal et de l'humanité rebelle.

Nous voyons que la prophétie de Daniel sur les événements qui suivent la ruine du quatrième empire aura un double accomplissement : l'un imparfait, après la destruction de Rome païenne, dans le règne millénaire ; l'autre littéral et parfait, après la ruine de la cité du mal, dans le règne social de Jésus-Christ.

Sans cette récapitulation, qui comprend le règne de mille ans et qui est placé après la ruine de Babylone, après l'apparition du Verbe et le châtiement spécial de la puissance humaine hostile à Dieu, les premiers chrétiens auraient pu croire que l'Église serait dans l'oppression et sous le joug de ses ennemis jusqu'à la seconde venue de Jésus-Christ, et que la ruine de Rome coïnciderait avec la fin du monde. Les précédents tableaux de l'Apocalypse ne pouvaient pas leur laisser une autre idée. Ils ont pu comprendre que la ruine de Rome ne serait pas nécessairement accompagnée de la

ruiné du monde et qu'après le renversement de cette capitale de l'idolâtrie, l'Église aurait un triomphe de mille ans.

Plus clairement qu'eux, nous comprenons, nous, toutes ces choses que les événements ont élucidées dans la prophétie, en dégagant, pour la Babylone romaine comme pour la cité déicide, ce qui regardait spécialement la ruine de ces deux villes et ce qui s'applique à la fin des temps.

Au quatrième sceau, le cheval pâle annonce la défaillance et l'agonie de l'empire romain, et en même temps son impuissance à persécuter ou à protéger l'Église : un moribond ne peut faire de lui-même ni bien ni mal autour de lui.

Le cavalier « appelé la Mort » désigne cette double série d'empereurs de nom et de chefs de fait, dont les uns n'ont pas su arrêter la ruine de leur empire, et dont les autres, les chefs barbares, ont gouverné en réalité cet empire longtemps avant de lui donner le dernier coup de la mort.

L'Enfer suivait la Mort, symbole plus terrible : c'est le mahométisme, qui a paru un demi-siècle environ après la dernière invasion, celle des Lombards.

Les mahométans ont été plus mauvais que les barbares. Ceux-ci, au sens réel et physique,

furent « la mort » pour l'empire romain d'Occident. Eux-mêmes, au sens moral, étaient des « morts, » étaient dans la mort; car tous appartenaient soit au paganisme, soit à l'hérésie. Mais de cette mort, par la puissance de Dieu, ils sont venus à la vie. Les barbares, poussés et par la justice et par la miséricorde divines, en allant châtier l'empire romain, ont rencontré l'Église qui les a convertis à Jésus-Christ et les a soumis à ses lois.

Les peuples de l'islam sont justement appelés « l'Enfer, » car ils sont le produit direct de la rage de Satan, qui, voyant son antique empire détruit, a voulu se former, lui aussi, un peuple nouveau. Les musulmans, à leur tour, ont rencontré l'Église; mais l'Église n'a point eu d'action sur eux. Aucun des peuples qui ont successivement embrassé l'islamisme n'a pu être converti. Fruits de l'enfer, les mahométans sont tous restés instruments de l'enfer, pour lequel il n'y a pas de rédemption. Il est tout à croire que les Turcs, ces derniers venus de l'islam, chassés un jour d'Europe, disparaîtront comme puissance temporelle avant d'avoir été convertis comme nation.

L'empire romain d'Occident a été ravagé par les barbares du nord au midi, et l'empire romain

d'Orient, par les musulmans, du midi au nord.

La vision du quatrième sceau comprend depuis les premières invasions des Visigoths en Orient, après la mort de Théodose (395) jusqu'à la destruction complète de l'empire d'Orient en 1453.

Quatrième trompette. La vision de cette trompette prédit un obscurcissement de la lumière sur-naturelle de l'Église, de la lumière de la foi. Cet obscurcissement n'atteint point la lumière de l'Église elle-même, pas plus que l'obscurcissement opéré par une éclipse n'atteint la lumière de l'astre éclipsé. Ce sont seulement certaines contrées de la terre qui se trouvent privées, selon la proportion de l'éclipse, d'une quantité correspondante de rayons lumineux. L'Esprit-Saint annonce que, à une période de l'histoire de l'Église, plusieurs grands pays, illuminés auparavant des pures lumières de l'Église catholique, ne les recevront plus, qu'elles seront éclipsées pour eux. Ce sont les contrées asiatiques, tout ce territoire considérable occupé par l'Église grecque. Sa défection par l'hérésie et le schisme est ici formellement prophétisée. Comme dans les éclipses physiques, cet obscurcissement s'est fait par degrés. Les grandes hérésies de Pélage, de Nestorius, d'Eutychès et des monothélites, suites de l'aria-

nisme, et celle des iconoclastes, qui toutes prirent naissance en Orient et s'y développèrent, ont préparé les ténèbres pendant quatre siècles. L'islamisme les amena et les maintint dans la province d'Asie qu'il conquît aux septième et huitième siècles, et au neuvième, Photius commença le schisme et l'hérésie qui furent consommés au onzième par Michel Cérulaire. L'Église n'eut point de plus grande douleur dans cette période. Désormais l'Orient, imitateur d'Israël dans sa révolte, va suivre la même destinée. Il sera comme abandonné par Jésus-Christ. Toute la vie de l'Église catholique, en même temps que tout l'intérêt de l'histoire, se concentre dans l'Occident.

La vision de la quatrième trompette s'étend depuis le commencement du cinquième siècle, qui voit naître les hérésies pélagienne et nestorienne (premier auteur, Théodore de Mopsueste, élevé au siège de cette ville de Cilicie en Asie Mineure, en 381), jusqu'au onzième.

Cinquième âge : PREMIER DÉCHAINEMENT DE SATAN.
PROTESTANTISME.

Dès les premières paroles de la *cinquième épître*, sont signalés ces pasteurs et ces chrétiens attiédés

et relâchés du commencement de la période qui vont bientôt former le corps du protestantisme. Notre-Seigneur exhorte l'Église à veiller et à sauver les faibles. Éloges aux chrétiens énergiques et fidèles, et aux nations de l'Europe qui eurent le bonheur de se préserver totalement du venin de l'hérésie.

Le *cinquième sceau* montre l'Église dépouillée de sa puissance extérieure, sous le symbole des âmes saintes qui ont régné avec Jésus-Christ, et qui, détrônées, sont maintenant réfugiées sous l'autel, demandant justice et vengeance. La direction des sociétés va être enlevée de plus en plus à l'Église catholique. La puissance humaine hostile à Dieu se trouvera désormais dans l'hérésie, et la suite des faits historiques sera manifestée dans les visions des trompettes.

A la *cinquième trompette*, une étoile, un prêtre, tombe du ciel. De même qu'Arius, Luther est prêtre et de plus moine apostat. Il ouvre le puits de l'abîme par ses enseignements et sa révolte, et des ténèbres spirituelles et intellectuelles causées par ses principes erronés sort la nuée de sauterelles-scorpions qui symbolise les erreurs et les sectes protestantes. Le symbole prédit aussi l'action et la marche de l'hérésie, ainsi que sa durée.

Le cinquième âge s'étend du seizième siècle au commencement du dix-huitième.

Sixième âge : SECOND DÉCHAINEMENT DE SATAN.
FRANC-MAÇONNERIE. TRIOMPHE DE LA VÉRITÉ.
TEMPS DE REPOS POUR L'ÉGLISE AVANT SES DERNIERS COMBATS.

Nous arrivons ici à l'étude que j'ai annoncée. Je modifierai la marche suivie dans l'exposé rapide des âges précédents.

Après avoir dit quelques mots sur les visions du *sixième sceau*, j'aborderai la thèse principale en interprétant au complet les deux visions de la *sixième trompette*, et je terminerai par l'exposé détaillé de la *sixième épître*.

Cet âge commence avec le dix-huitième siècle, et sa fin est dans le secret de l'avenir.

Sixième sceau. Au sixième sceau se trouvent trois visions. La première est celle des signes avant-coureurs de la fin du monde (VI, 12-17); la deuxième est celle du dénombrement des enfants d'Israël marqués du signe de Dieu; la troisième montre au prophète une foule immense portant des palmes et chantant devant le trône de la Divinité.

Nous ne les étudierons pas en détail, parce que je crois qu'elles ne regardent point directement le sixième âge. Sans m'attarder à présenter des explications et des preuves, il me suffira d'exposer les idées prophétiques générales que, à mon avis, elles renferment¹.

Ces trois visions sont posées hors de leur place chronologique par anticipation. Selon l'ordre des temps, elles auraient dû paraître au septième sceau; car elles sont du septième âge.

La première, qui devrait se trouver à l'ouverture du septième sceau, continue l'histoire de la puissance humaine hostile à l'Église. Elle expose, dans le tableau de la fin du monde, la ruine entière et irrémédiable de ce pouvoir humain ennemi de Jésus-Christ et de son épouse. Les deux

¹ J'ai dit plus haut que le sens de ces trois visions se rattache à l'interprétation de la vision permanente, de la Jérusalem nouvelle, de quelques autres endroits de l'Apocalypse et de nombreux passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette interprétation, qui m'est personnelle, et que je n'ai trouvée indiquée nulle part, fait disparaître toutes les difficultés de la sainte Écriture et forme un magnifique ensemble prophétique du commencement de la Bible à la fin. Mais précisément parce que je ne l'ai vu dans aucun ouvrage ayant autorité, je suis porté à me défier de mes idées propres, je sens le besoin de les examiner de près et de les appuyer de preuves aussi solides que possible. Il est évident qu'elles ne peuvent pas être introduites dans ce résumé préparatoire à l'étude du sixième âge. Peut-être publierai-je un jour ce long et difficile travail.

autres visions développent celle de Daniel (VII, 1-28). Elles annoncent que la puissance passe ici-bas définitivement « aux saints du Très-Haut, » et elles nous apprennent quels sont ceux qui la recevront et l'exerceront.

Il importe toutefois de donner quelques-uns des motifs de cette anticipation.

L'Esprit-Saint a voulu que les visions des sceaux présentassent au prophète sans interruption l'histoire de la puissance humaine ennemie de l'Église, dans ses rapports avec elle depuis ses commencements. La disposition de ces tableaux prophétiques forme une explication et un complément des célèbres prophéties de Daniel. Ainsi les quatre premiers sceaux nous ont raconté l'histoire de la quatrième bête ou du quatrième empire, sur lequel le prophète de l'Ancien Testament nous dit peu de chose.

Au quatrième sceau est décrite la destruction de ce premier pouvoir hostile que l'Église a rencontré sur sa route. Il disparaît au quatrième âge, pendant lequel la puissance matérielle passe d'une manière incomplète au peuple des saints.

Au cinquième sceau, l'histoire de la puissance de ce monde hostile à Dieu se poursuit sous la forme nouvelle qu'elle va prendre.

Le retour offensif et victorieux de ce pouvoir persécuteur est indiqué par la vision symbolique des âmes détronées et cachées sous l'autel. Il ne réside plus dans le paganisme, mais dans l'hérésie; l'Église va être persécutée désormais par ses enfants révoltés.

La puissance extérieure lui est enlevée et passera à ceux qui prépareront le retour de la quatrième bête et le règne de sa petite corne.

Au sixième sceau, la première vision montre directement, mais évidemment, que cette puissance continue d'être aux mains des ennemis de l'Église et de l'Agneau, et dans le sixième âge et dans le septième, c'est-à-dire jusqu'à la fin. Mais au même temps elle prédit clairement et énergiquement, comme nous venons de le dire, que cette puissance sera un jour totalement détruite.

Les deux visions suivantes annoncent, avec l'archange Gabriel, la conclusion de la bataille : l'empire du monde va passer pour toujours au peuple des saints, et de plus elles disent quel sera ce peuple dans ses conditions d'existence sous le règne social de Jésus-Christ.

2. En conséquence de cette signification, ces visions, ainsi placées et distribuées, se trouvent être de plus une réponse *immédiate* aux plaintes

des âmes du cinquième sceau : quand donc, Seigneur, ferez-vous le jugement et nous vengerez-vous, c'est-à-dire vengerez-vous l'Église et ses saints, de ceux qui habitent la terre et n'ont jamais cessé de les persécuter ? Les trois visions anticipées et rapprochées au sceau suivant répondent sans retard à ces âmes, et leur apprennent, c'est-à-dire apprennent aux enfants de l'Église persécutée et assiégée plus que jamais dans ces trois périodes, la suite des desseins de Dieu selon l'ordre chronologique et les événements dont il leur faut attendre encore la réalisation avant que n'arrive ce règne bien supérieur à celui qui leur a été enlevé et qui sera le règne complet de la justice sur la terre.

3. Enfin ces visions sont une double indication prophétique pour les hommes qui vivront vers la fin du sixième âge.

En anticipant ces tableaux et en les plaçant au sixième sceau plutôt qu'au septième, l'Esprit-Saint a voulu les prévenir que la plus grande partie de ceux qui verraient et subiraient les horribles événements du septième âge seraient des hommes de leur temps, des hommes de cet âge sixième avant-dernier.

Et comme ces visions des sceaux regardent l

agissements de la puissance temporelle, cet aversissement est donné surtout pour les hommes qui seront, à différents degrés, mêlés aux affaires de la fin du sixième âge, ou, tout au moins, qui seront capables de les comprendre, par conséquent, qui seront tous des hommes faits.

L'Esprit-Saint nous indique aussi par là la durée approximative du septième âge de l'Église, le plus terrible pour elle.

Cet âge sera court. Plusieurs pensent qu'il comprendra seulement les années de la grande puissance et de la persécution de l'Antéchrist. Nous ne croyons pas ce sentiment recevable. Car ces visions nombreuses et compliquées de la septième trompette demandent nécessairement, il nous semble, un temps beaucoup plus considérable pour leur accomplissement. C'est pourquoi nous permettons que le septième âge durera plus de trois ans et demi, mais qu'il ne s'étendra guère au delà d'une soixantaine d'années ; car nous sommes prévenus par le Saint-Esprit que la dernière génération d'hommes faits du sixième âge verra les grands événements du septième et de la fin du monde. Or il faut environ cinquante ou soixante ans pour que les hommes faits d'une époque, c'est-à-dire ayant au moins vingt ans,

disparaissent tous et soient remplacés par une génération complètement nouvelle¹.

En terminant, nous remarquerons que ces anticipations nous expliquent le sens du silence qui se fait dans le ciel, c'est-à-dire dans la vision permanente, pendant une demi-heure, après l'ouverture du septième sceau (VIII, 1).

Quand l'Agneau eut brisé ce dernier sceau et déroulé le septième compartiment du livre, il ne parut rien d'écrit sur la feuille, parce que les faits prophétiques avaient été écrits sur le compartiment du sixième sceau par anticipation. Il n'y avait rien à lire, ni à montrer. Nous pourrions induire de ce passage que chacune des visions présentées à saint Jean durait environ une demi-heure.

Ainsi les visions du sixième sceau ne contiennent point de faits particuliers se rapportant directement au sixième âge, bien qu'elles se relient parfaitement à celles des autres sceaux et qu'elle en continuent le sujet.

Au point de vue historique, tout l'intérêt s

¹ Ici j'aurais à exposer la raison principale, qui est en même temps la plus claire et la plus péremptoire, de l'anticipation de ces trois visions. Mais elle se rapporte à ces idées personnelles dont j'ai parlé dans la note précédente.

concentre, nous le répétons, dans la vision de la sixième trompette et de la sixième épître. Les faits généraux et caractéristiques du sixième âge s'y trouvent renfermés. Ces visions seules feront donc l'objet de notre étude.

CHAPITRE PREMIER.

SIXIÈME ÂGE DE L'ÉGLISE. SIXIÈME TROMPETTE.
EXPLICATION EXÉGÉTIQUE DE LA PREMIÈRE VISION

Les visions des derniers âges de l'Église se distinguent des précédentes par des points tout particuliers.

Au premier aperçu des symboles, on juge que les luttes et les épreuves de l'Église seront de plus en plus terribles et revêtiront chaque jour davantage le caractère de l'universalité; car un symbole qui revient à chaque trompette c'est celui d'une armée conduite par le démon. Nous avons vu à la cinquième trompette une nuée énorme de sauterelles-scorpions, menée par l'ange de l'abîme; à la sixième, c'est une armée de deux cents millions de cavaliers et de chevaux effroyables, rassemblée et dirigée par quatre démons; et à la septième, une armée aussi nombreuse que les sables de la mer, réunie et commandée par Satan en personne.

On comprend la nécessité de l'avertissement que Notre-Seigneur donne à son Église avant le commencement de ces temps redoutables : « Malheur; malheur, malheur aux habitants de la terre! » (VIII, 13.) Car il sera bien plus difficile de se sauver au milieu de tant d'ennemis et à travers tant de séductions et d'obstacles.

Jusqu'à présent saint Jean n'avait eu, après le son de chaque trompette, comme après l'ouverture de chaque sceau, qu'une seule vision, exposant sous son aspect spécial l'avenir de chaque période de l'Église. Dans les deux derniers âges les visions se multiplient et s'allongent. Le sixième sceau en a trois; la sixième trompette en a deux, suivies d'un long récit. Au milieu de ses derniers combats, l'Église aura besoin, plus qu'en aucune autre époque, d'avoir sous les yeux de nombreuses données prophétiques, pour la soutenir et la consoler.

Le premier malheur est donc passé : *Væ unum abiit*. Le protestantisme a produit ses ravages physiques et moraux dans le monde. L'Église a vaillamment soutenu l'épreuve. Malgré de trop nombreuses défections, elle a profité de la lutte; elle a réparé et compensé en bien des lieux et des points les maux de l'hérésie.

Les deux autres malheurs vont suivre de près :
Et ecce veniunt adhuc duo væ post hæc.

Le second malheur est ainsi raconté symboliquement par le prophète dans la première vision de la sixième trompette :

SIXIEME TROMPETTE.

PREMIÈRE VISION. NOUVELLE ET TERRIBLE HÉRÉSIE.

(Apoc., ix, 13-21.)

13. Et sextus angelus tuba cecinit; et audivi vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei, quod est ante oculos Dei,

13. Le sixième ange sonna de la trompette, et j'entendis une voix partant des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu.

14. Dicentem sexto angelo qui habebat tubam : Solve quatuor angelos qui alligati sunt in flumine magno Euphrate.

14. Elle dit au sixième ange qui avait la trompette : Délie les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate.

15. Et soluti sunt quatuor angeli, qui parati erant in horam et diem et mensem et annum, ut occiderent tertiam partem hominum.

15. Et aussitôt furent déliés les quatre anges qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, afin de tuer la troisième partie des hommes.

16. Et numerus equestris exercitus vicies millies dena

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie était de

millia. Et audivi numerum eorum. deux cents millions : car j'entendis le nombre.

17. Et ita vidi equos in visione; et qui sedebant super eos, habebant loricas igneas, et hyacinthinas, et sulphureas, et capita equorum erant tanquam capita leonum; et de ore eorum procedit ignis, et fumus et sulphur.

17. Et les chevaux me parurent ainsi dans la vision; et ceux qui les montaient, revêtus de cuirasses de feu, d'hyacinthe et de soufre; et les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lion et de leur bouche sortaient du feu, de la fumée et du soufre.

18. Et ab his tribus plagis occisa est tertia pars hominum de igne et de fumo et sulphure quæ procedebant de ore ipsorum.

18. Et par ces trois plaies, le feu, la fumée et le soufre qui sortaient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée.

19. Potestas enim equorum in ore eorum est, et in caudis eorum; nam caudæ eorum similes serpentibus; habentes capita; et in his nocent.

19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leurs queues; car leurs queues sont semblables à des serpents, ayant des têtes, et par ces têtes elles nuisent.

20. Et cæteri homines, qui non sunt occisi in his plagis, neque pœnitentiam egerunt super operibus manuum suarum, non adorarent dæmonia, et mulacra aurea, et argentea, et ærea, et lapidea, et lignea, quæ neque videre pos-

20. Et les autres hommes qui n'ont pas été tués par ces plaies ne firent point pénitence des œuvres de leurs mains, en n'adorant plus les démons, et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni

sunt, neque audire, neque voir, ni entendre, ni marcher.
 ambulare.

21. Et non egerunt pœnitentiam ab homicidiis suis, 21. Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, neque a veneficiis suis, neque ni de leurs empoisonnements, ni de leurs impudicités, ni de leurs larcins.
 a fornicatione sua, neque a
 furtis suis.

Les interprètes sont bien partagés sur la manière d'entendre cette vision.

Les uns, l'interprétant littéralement, y voient des êtres monstrueux créés par la colère divine pour punir les hommes criminels des derniers âges. Mais nous savons par les saintes Écritures que, quand Dieu veut châtier physiquement l'humanité par l'intermédiaire des animaux, il ne fait point de création nouvelle : il emploie les êtres déjà existants (voir Exode, plaies d'Égypte).

Les autres veulent que cette vision soit *le symbole* de fléaux physiques en général. Cette interprétation ne nous paraît pas plus juste. Car, lors que l'Apocalypse annonce réellement des fléaux physiques, elle les décrit simplement et au sens littéral. Nous l'avons démontré plus haut. Nous remettons néanmoins sous les yeux du lecteur 1° Ce qui est raconté au quatrième sceau : les deux personnages, la Mort et l'Enfer, reçoivent le pou

voir de ravager les quatre parties du monde par *le glaive*, par *la famine*, par *la peste* et par *la dent des bêtes féroces*. L'histoire nous a appris que c'était, en effet, par ces fléaux qu'avait été châtié l'empire romain ; 2° la description abrégée des derniers châtimens de la colère divine que prophétise l'effusion des sept coupes : tous les fléaux prédits se rapportent en grande partie aux fléaux réels et historiques dont Dieu frappa autrefois les Égyptiens, et n'ont rien absolument dans leur description qui empêche de les prendre au pied de la lettre. Ainsi, première coupe : plaie honteuse et extrêmement douloureuse ; deuxième et troisième coupe : changement des eaux de la mer et des fleuves en sang ; quatrième coupe : chaleurs extraordinaires ; cinquième coupe : ténèbres épaisses, etc.

D'autres soutiennent que ce tableau est la prédiction de grandes et cruelles guerres qui désoleraient cette période. Quelques-uns vont plus loin en ce sens ; ils affirment que ces animaux fantastiques sont des machines de guerre qu'inventera le génie humain, soit nos canons actuels, soit une artillerie nouvelle en forme de chevaux de fer ; donnant la mort de tous côtés.

Ces interprétations me paraissent bien arbi-

traires et bien forcées. Elles sont en opposition avec cette vérité, qu'une simple lecture met en vive lumière, à savoir : les visions apocalyptiques n'embrassent que les sommets de l'histoire ; elles ne comprennent que les faits saillants et caractéristiques de la vie de l'Église en chaque période. Il ne peut pas en être autrement. L'Apocalypse est un livre de trop courte étendue pour qu'on y cherche raisonnablement les détails de l'histoire ecclésiastique et encore moins de l'histoire profane. Il faut partir de ce principe pour arriver à une interprétation sérieuse et solide. Or, à toutes les périodes de l'humanité nous trouvons des fléaux physiques de toute sorte, et en particulier des guerres plus ou moins sanglantes. Les guerres et les calamités deviendraient-elles encore plus épouvantables par le nombre des combattants et des victimes au sixième âge, ce ne seraient toujours que des faits de détail, relevant de l'histoire profane plus que de l'histoire ecclésiastique. Les inventions des machines de guerre ont occupé dans tous les temps l'esprit humain, qui s'est presque sans cesse appliqué à perfectionner les moyens de destruction. Si l'Apocalypse avait dû descendre à quelques détails sur les succès de notre génie inventif, l'imprimerie, la vapeur et

l'électricité méritaient mieux, ce nous semble, l'honneur d'une prédiction que la poudre, les canons Krupp et les chevaux de fer; car les premières de ces inventions ont eu sans contredit sur l'humanité une tout autre influence que ces dernières.

Il faut donc renoncer à toutes ces interprétations par trop *fantaisistes*.

Je crois que toutes les visions des trompettes, *sans exception*, sont la prédiction symbolique de fléaux de l'ordre moral, et tout spécialement de l'hérésie. Mais comme l'histoire rend témoignage des calamités physiques sans nombre que les hérésies ont toujours amenées à leur suite, rien n'empêche de dire aussi d'une manière générale que les visions des trompettes annoncent par voie de conséquence les fléaux et les châtiments dont Dieu punit les impies et les méchants.

Un trait symbolique presque constamment répété en chaque vision des trompettes, c'est le feu ou la fumée.

Nous retrouvons aussi dans cette première vision du sixième âge cette même indication caractéristique : « De la bouche des chevaux sortaient du feu, de la fumée et du soufre » (verset 17 et aussi verset 18).

Nous sommes donc en présence d'une nouvelle hérésie qui sera plus terrible que le protestantisme.

Mais avant d'en proposer l'interprétation et d'en faire l'application selon l'histoire, il est utile de présenter d'abord le simple commentaire du texte.

Une chose doit nous frapper dès le commencement de notre lecture. Après qu'a retenti le signal de la sixième trompette, le fléau n'apparaît pas immédiatement sous les yeux du prophète, comme dans les autres visions. Dans les cinq précédentes, l'ange sonne, et aussitôt se montre le symbole de l'hérésie. Cette fois le signal ne suffit plus. Saint Jean entend une voix qui commande. C'est la voix de l'Agneau qui est toujours sur l'autel au milieu de la vision permanente. Il intervient et donne ses ordres.

Ce détail doit nous faire soupçonner que quelque chose de bien plus grave qu'à la cinquième trompette va survenir dans l'Église. Puisque Satan a commencé d'être déchainé dans la période antérieure, nous sommes en droit de penser que sa chaîne va être allongée et qu'il recevra dans cette période une plus grande puissance d'attaquer l'Église et de lui nuire. D'un autre côté, nous avons

compris que l'Agneau ouvrait successivement les sceaux des visions qui racontent les agissements des pouvoirs humains hostiles à l'Église, parce que toute puissance lui a été donnée sur les nations et que lui seul fonde les empires et les renverse. Si donc il intervient au son de cette trompette, ne serait-ce pas une indication que, par sa permission souveraine, ou bien cette hérésie formera commē une sorte d'empire, ou bien que de son sein surgiront des gouvernements qui livreront à l'Église de terribles assauts ?

La voix, dit le prophète, partait « *des quatre coins de l'autel.* »

Le nombre « quatre » est souvent employé dans l'Écriture pour marquer l'universalité, la totalité, l'ensemble.

Dans les prophètes principalement, le nombre quatre est mis pour désigner la terre entière : les quatre coins de la terre, les quatre contrées de la terre. « Je vous ai dispersés aux *quatre vents* du ciel, dit Zacharie parlant aux Juifs au nom du Seigneur (ii, 6). Il (l'Antéchrist) « séduira les nations qui habitent les *quatre coins de la terre* » (Apoc., xx, 7). Il (Jésus-Christ) rassemblera ses élus des *quatre vents* du ciel (Matth., xii, 27) : « J'enverrai contre Elam, dit Jérémie, les *quatre*

vents des *quatre coins* de la terre; » c'est-à-dire tous les ennemis possibles qui viendront de tous côtés (XLIX, 36). Saint Augustin a dit que le nombre douze est *sacramentum cujusdam universitatis*, parce qu'il est formé de *quatre* multiplié par *trois* (Ennar. in ps. LXXXVI, n° 4, éd. Migne). Il faut se rappeler aussi les *quatre* éléments, comprenant l'*universalité* de la création visible, l'eau, la terre, la lumière ou le feu, et l'air. Et, bien que la science ait décomposé en plusieurs autres, ces éléments, regardés autrefois comme substances simples, il n'en reste pas moins vrai que pour les yeux de l'homme l'*ensemble* de la création se résume toujours en ces *quatre* choses : air, lumière, terre et eau.

La voix partant « des *quatre* angles de l'autel » sortait donc comme une seule voix, de son ensemble, de sa masse.

Elle disait :

« *Délie les quatre anges qui sont liés, solve quatuor angeli qui alligati sunt.* » Ces anges sont évidemment au sens strict et littéral des anges réprouvés, des démons, comme l'ange des versets précédents, « l'ange de l'abîme » appelé... « exterminateur. » Il y a trop de ressemblance entre ce passage de l'Apocalypse et celui du livre de Tobie

pour qu'on ne l'explique pas de la même manière : « Tunc Raphael angelus apprehendit dæmonium (Asmodæum) et *religavit* illud in deserto superioris Ægypti » (Tob., VIII, 3)¹. D'ailleurs les bons anges ne peuvent être ni liés, ni déliés.

Ce nombre « quatre » indique tout à la fois et l'*ensemble* de ces démons, c'est-à-dire cette légion satanique dont l'étendue d'action et le pouvoir de nuire furent augmentés, et spécialement leurs *quatre* principaux chefs.

« *Sur le grand fleuve d'Euphrate, in flumine magno Euphrate.* »

Voici comment M. l'abbé Drach entend cet endroit :

« Nous pensons que ce fleuve est nommé ici par « allusion aux passages d'Isaïe et de Jérémie où « de grandes calamités, des invasions terribles « sont annoncées comme devant venir des con- « trées de l'Euphrate pour fondre sur le peuple « juif infidèle à son Dieu. C'est de ces contrées « que vinrent Salmanazar, Sennachérib, avec « leurs Assyriens, et Nabuchodonosor avec les « peuples de la *Chaldée* » (Apocal., p. 103, note).

Je suis entièrement de cet avis. L'Euphrate est

¹ « Alors l'ange Raphaël saisit le démon (Asmodée) et l'en chaina dans le désert de la haute Égypte. »

mis ici par métonymie pour désigner les contrées qu'il arrose et qui se sont appelées *Chaldée, Mésopotamie, empire des Assyriens et des Perses.*

Nous en concluons que la première origine et le point de départ de la grande hérésie du sixième âge devra se trouver dans ces contrées.

« *Alors furent déliés les quatre anges, et soluti sunt quatuor angeli.* »

Auparavant l'action de ces quatre démons et de leurs acolytes était restreinte aux pays arrosés par l'Euphrate. Dès qu'ils furent déliés, ils purent agir sur toute la terre.

« *Qui étaient prêts pour l'heure et le jour et le mois et l'année, qui parati erant in horam et diem et mensem et annum.* »

« Cette énumération qui procède par gradation, « dit M. l'abbé Drach, a pour but de nous montrer « comment tout ce qui arrive en ce monde est « prévu et arrêté dans le conseil éternel de la divine Providence » (Ap., p. 113, note).

Sans nul doute. Toutefois ce ne peut pas être là *l'unique but* de l'Esprit-Saint qui avait bien d'autres manières de s'exprimer moins singulières pour nous rappeler cette grande vérité. Cette façon de parler doit nous avertir de plus que l'action des quatre mauvais anges commencera de

s'exercer à un moment *très précis*. Mais pour nous donner cette connaissance il aurait suffi de dire : ils étaient prêts pour le jour et pour l'heure. Pourquoi l'Esprit-Saint a-t-il fait une accumulation de presque tous les mots qui dans les langues humaines désignent une portion de la durée? Il ne manque que la semaine et le siècle. Ne serait-ce pas pour nous apprendre en outre que cette action plus étendue et plus efficace du démon ne se produira que dans un temps bien déterminé, et après que des événements particuliers auront préparé et amené un état de choses et des circonstances favorables à leurs succès? Les mots *annus*, *mensis*, et surtout *dies* et *hora*, sont employés souvent en ce sens dans la Bible. Ainsi, *annus* et *mensis* marquent quelquefois le *temps* de la vie et l'*état* de la vie (Voy. Job et Ézéch.) *Dies* et *hora* signifient un temps propre et commode pour faire quelque chose (Voy. *Dict. de philologie sacrée*, éd. Migne, à ces quatre mots).

Ce rapprochement des *quatre* divisions usuelles du temps peut désigner l'*ensemble* de ces circonstances favorables. On peut aussi y voir *quatre* des plus importantes de ces circonstances.

« *Afin de tuer la troisième partie des hommes, ut occiderent tertiam partem hominum.* »

Cette phrase incidente dépend du verbe « délier » : *Soluti sunt... ut occiderent*, ils furent déliés... afin de tuer. On pourrait aussi la rapporter au verbe *parati erant*, ils étaient prêts... pour tuer. Quelques auteurs la rattachent aux mots *in horam et diem et mensem et annum*, et ils traduisent ainsi : « Alors furent déliés les quatre anges qui étaient prêts pour l'heure et le jour et le mois et l'année où ils devaient tuer la troisième partie des hommes. » D'après cette traduction fautive il faudrait dire que les anges étaient prêts pour tuer en un an, un mois, un jour et une heure, la troisième partie des hommes. Ce n'est point le sens du texte grec, ni de la Vulgate. Cette phrase incidente ne peut dire grammaticalement que ceci : les quatre anges prêts pour l'heure, le jour, le mois, l'année, c'est-à-dire pour un moment très précis, furent déliés afin de tuer ; ou bien encore : ils étaient prêts afin de tuer.

« *Afin de tuer*, ut occiderent. » La mort que vont donner ces anges n'est pas la mort physique, la mort du corps, mais la mort morale, la mort de l'âme que donne l'hérésie. Nous avons interprété ainsi toutes les expressions analogues des autres trompettes : première trompette : la troisième partie des arbres fut brûlée, etc. (VIII, 7) ;

deuxième trompette : la troisième partie des créatures qui avaient vie dans la mer *mourut* (VIII, 9); troisième trompette : « Et beaucoup d'hommes *moururent* à cause des eaux » (VIII, 2).

Personne n'ignore que cette signification morale des mots « mourir » et « tuer » se rencontre fréquemment dans les saintes Écritures : « Si secundum carnem vixeritis *moriemini* » (Rom., VIII, 13)¹. « Nam quæ (vidua) in deliciis est, vivens, *mortua est* » (Ad Tim., I, 6)². « Et vos quum essetis *mortui delictis et peccatis vestris* » (Eph., II, 1)³, etc., etc. Et dans l'Apocalypse même : « Scio opera tua; quia nomen habes quod vivas et *mortuus es* » (III, 1)⁴. La Sagesse a dit : « Os quod mentitur, *occidit animam* » (Sap., I, 2)⁵. Et Notre-Seigneur dans l'Évangile : « Nolite timere eos qui occidunt corpus, *animam autem non possunt occidere*, » etc. (saint Matth. et saint Luc)⁶.

« *La troisième partie, tertiam partem.* » Cette

¹ Si vous vivez selon la chair, vous *mourrez*.

² (La veuve) qui est dans les délices, quoique vivante, est *morte*.

³ Et vous, lorsque vous étiez *morts* par vos offenses et par vos péchés.

⁴ Je sais tes œuvres : tu as la réputation d'être vivant, mais tu es *mort*.

⁵ La bouche qui ment *tue l'âme*.

⁶ Ne craignez point ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent point *tuer l'âme*.

expression revient souvent dans les visions des trompettes. Elle signifie un nombre indéterminé.

Nous voyons par la Bible que les Juifs aimaient à se servir du nombre ternaire dans la détermination de leurs affaires habituelles. Ils tiennent compte du troisième jour, du troisième mois, de la troisième année pour faire certaines choses. Ils divisaient leurs troupes en trois parties (II Reg., xviii, 3; IV Reg., xi, 6; II Parab., xxiii, 5). Aussi les prophètes, sur l'ordre de Dieu, font des actions symboliques où se trouve cette division par trois. Par exemple, Ézéchiël reçoit l'ordre de se couper les cheveux et la barbe, de peser exactement le tout et de le diviser en trois parties et d'employer chaque partie de la manière qui lui est prescrite (Éz., v, 1, 2). C'était la prédiction des fléaux dont le Seigneur devait frapper son peuple et qui sont aussi indiqués sous le nombre trois. « *Tertia pars* tuī peste morietur et fame consumetur in medio tuī; et *tertia pars* tuī in gladio cadet in circuitu tuo; *tertiam vero partem* tuam in omnem ventum dispergam et gladium evaginabo post eōs » (Éz., v, 12)¹. De même en Zacharie : « Et erunt in omni terra, di-

¹ Le tiers de toi mourra de la peste et sera consumé par la faim, au milieu de toi; et le tiers de toi tombera sous le glaive

cit Dominus, pars duæ in eâ dispergentur et deficient, et *tertia pars* relinquetur in eâ. Et educam *terciam partem* per ignem » (Zach., XIII, 8, 9)¹.

Par ces citations, on doit comprendre que cette expression *tertia pars* signifie un nombre indéterminé. En l'employant dans l'Apocalypse, l'Esprit-Saint a usé d'une forme de langage à laquelle les Juifs étaient fort habitués. Peut-être a-t-il voulu faire allusion au passage cité d'Ezéchiel, en se servant, pour compter les victimes spirituelles d'un fléau moral, des mêmes termes qui, dans ce prophète, marquent le nombre de Juifs qui ont péri dans le terrible fléau physique de la ruine de Jérusalem.

Et le nombre de cette armée de cavalerie était de vingt mille fois dix mille. Et j'en entendis le nombre.

Le prophète ne dit pas, mais le contexte le laisse facilement supposer, que les quatre démons, une fois déliés, ont rassemblé cette formidable armée de cavalerie par le moyen de laquelle ils ont tué la troisième partie des hommes.

L'hérésie prédite formera donc par ses partisans

autour de toi; et le tiers de toi, je le disperserai à tout vent, et je tirerai le glaive après eux.

¹ Et il y aura dans toute la terre, dit le Seigneur, deux parties qui seront dispersées et qui défrauderont, et la troisième partie y sera laissée; et je ferai passer la troisième partie par le feu.

comme *une immense armée*. L'hérésie précédente a été présentée sous le symbole d'une nuée de sauterelles. Les sauterelles vont et viennent, portant leurs ravages, ici et là, sans ordre, sans unité d'action, d'une façon capricieuse et irrégulière. C'est bien ainsi qu'a procédé le protestantisme. Sa formation, son développement, ses attaques contre l'Église n'ont offert ni ordre, ni unité, ni plan arrêté quelconque.

Tout autre sera l'hérésie nouvelle. Elle agira comme une armée, et une armée de cavalerie. Elle ne sera point menée comme une troupe d'animaux, ainsi que fut menée la nuée de sauterelles par l'ange exterminateur, qui se contentait d'exciter ses adhérents et de présider à leurs ravages, sans leur inspirer l'esprit d'ensemble, et leur imposer l'unité de direction. Par conséquent, cette nouvelle hérésie, comme en toute armée, aura un chef unique, et sous ses ordres d'autres chefs. Il y aura un plan de bataille, une impulsion, une direction, une consigne qui se feront sentir partout où elle s'implantera. Et son action, semblable à celle de la cavalerie, sera active, rapide, redoutable.

Vingt mille fois dix mille, c'est-à-dire deux cents millions. Par distraction, M. l'abbé Drach tra-

duit (Apoc., p. 104) « Vingt millions. » Le grec imprimé ne porte que cent millions. Mais beaucoup de manuscrits ont, comme la Vulgate, deux cents millions.

Ce nombre effrayant est-il réel ou symbolique? Beaucoup d'auteurs l'expliquent dans le sens symbolique, pour désigner un nombre indéterminé et incalculable.

Nous croyons que l'Esprit-Saint donne ici *un nombre, très réel exprimé en chiffres ronds.*

En thèse générale, je ne vois aucune raison sérieuse de prendre au sens figuré les nombres considérables qui se rencontrent dans l'Apocalypse. Que les nombres de la première et de la seconde série des chiffres, les unités et les dizaines, soient symboliques, je le comprends. Ces nombres rappellent des idées qui se rapportent en dernière analyse aux grandes vérités de la foi, touchant les actes intérieurs et extérieurs de la Divinité, c'est-à-dire aux dogmes de l'unité de la nature divine, de la trinité de ses personnes, de la création et de la Providence. Mais quand ces chiffres s'élèvent à des quantités énormes, de quoi peuvent-ils être le symbole? A quelles idées se rapportent-ils? A l'idée, dit-on, d'une quantité qui dépasse nos conceptions, et qui est indéterminée pour nous;

quoique très déterminée pour Dieu. Cette explication offre une contradiction dans la pensée comme dans les mots. Il n'est pas possible que le nombre d'une quantité indéterminée pour nous et dépassant nos conceptions soit symbolisé par un nombre très déterminé et fort compréhensible ; car entre l'un et l'autre il n'y a pas de rapport juste et vrai. Le Saint-Esprit n'a pas pu nous présenter des symboles en des conditions pareilles, puisque rien ne l'empêchait de nous donner d'une autre manière très simple l'idée de quantités indéterminées, ou qui dépassent la compréhension de notre esprit. Il a employé plusieurs fois cette manière dans l'Apocalypse. Ainsi, au chapitre VII, 9, saint Jean voit une grande troupe de personnages, dont la quantité est appréciée en ces termes : « Je vis une grande foule que *personne ne pouvait compter*. » Dans plusieurs autres endroits, pour rendre un nombre indéterminé, l'Esprit-Saint se sert de ces mots que nous venons d'expliquer, *tertia pars* Et précisément dans le passage qui nous occupe, cette dernière expression vague est employée à côté de la quantité précise deux cents millions.

Ces deux cents millions désigneraient donc en chiffres ronds, à notre avis, le nombre des adhé-

rents que comptera la nouvelle hérésie, soit à un moment donné, soit pendant toute la durée du sixième âge, ou encore pendant la durée de son existence ; car cette hérésie pourrait bien se prolonger dans l'âge suivant.

Après nous avoir appris leur nombre, le prophète va nous donner le signalement de ces hérétiques.

Le symbole général de l'hérésie annoncée, c'est un cheval portant un cavalier. Or, nous avons vu, dans les quatre premiers sceaux, que le cheval symbolisait l'empire, la puissance gouvernementale, et que le cavalier désignait la série de ceux qui avaient possédé cette puissance. Les mêmes symboles devant être toujours expliqués de la même manière, nous en concluons que cette hérésie sera constituée en forme de gouvernement, et qu'elle aura une série de chefs. Le verset 13, par un détail différent, nous avait déjà fourni la même indication.

Dans cette armée équestre, les cavaliers et aussi les chevaux, selon le texte grec, « avaient des cuirasses couleur d'hyacinthe et de soufre, » c'est-à-dire des cuirasses couleur de feu, d'hyacinthe et de soufre ; par conséquent, des cuirasses rouges, bleues et jaunes ; car le rouge est la cou-

leur du feu, les adjectifs *βακίλθωος* et *hyacinthinus* signifient violet ou bleuâtre, et la fleur appelée hyacinthe ou jacinthe a beaucoup d'espèces bleues; le soufre est jaune.

Or le rouge, le bleu et le jaune sont les couleurs qui dominent dans les armoiries et sur les drapeaux, étendards et pavillons des peuples civilisés de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie ¹. Ne serait-ce point une indication symbolique que l'hérésie aura des adhérents dans ces trois parties du monde, et, de plus, qu'elle exercera sa domination et possédera le gouvernement chez plusieurs de ces peuples?

La prophétie descend dans de plus grands détails.

Les chevaux ne sont pas des chevaux ordinaires :

Leurs têtes « étaient comme des têtes de lion, » et leurs queues « semblables à des serpents ayant des têtes. »

Ces horribles bêtes avaient donc la tête d'un lion, le corps d'un cheval, et la queue composée de serpents; le crin était remplacé par des serpents dont la tête descendait vers la terre.

L'ensemble de ces formes effrayantes et cha-

¹ Voy. *Atlas d'histoire et de géographie*, Bouillet, 1877.

cune d'elles en particulier doivent nous fournir les caractères distinctifs de l'hérésie et de ses adhérents.

Le lion dans l'Écriture symbolise les orgueilleux, les ambitieux, les violents, les forts, les puissants et les persécuteurs (Voy. *Dict. de philologie sacrée*). — Le cheval est un animal domestique que l'homme domine et mène à son gré par la bride et le frein : « Nolite fieri sicut equus et mulus quibus non est intellectus ; in camo et freno maxillas eorum constringe qui non approximant ad te » (Ps. xxxi, 9). M. l'abbé Glaire traduit et explique ainsi ce verset : « N'é devenez point comme un cheval et un mulet qui n'ont point d'intelligence. Resserre avec le mors et le frein la bouche de ceux qui ne s'approchent point de toi, c'est-à-dire, ne t'obéissent pas » (la sainte Bible selon la Vulgate, t. 11, p. 300). Le cheval sera donc le symbole exact de la soumission et de la dépendance servile. Le serpent est la figure des hommes hypocrites, menteurs, envieux et calomniateurs. Il désigne aussi les personnes et les choses très nuisibles et très pernicieuses (Voy. même Dictionnaire au mot *Serpent*).

Par là, on peut voir combien seront redoutables et détestables l'hérésie et ses partisans.

« *De la bouche* » de ces animaux « sortait du feu, « de la fumée et du soufre. » — Et par ces trois « plaies fut tuée la troisième partie des hommes, « par la fumée, le feu et le soufre qui sortaient « de *leur bouche*. » — « La puissance de ces che- « vaux est dans *leur bouche*. »

Ce ne doit pas être sans motif que le prophète a répété trois fois dans deux lignes le mot « bouche. » Nous devons y faire attention et en inférer que cette hérésie, plus qu'aucune autre du passé, aura à sa disposition « la puissance de la bouche, » c'est-à-dire de la parole, sous toutes ses formes et avec toutes ses ressources, pour produire ses effets désastreux.

Le feu, la fumée et le soufre signifient les enseignements et les discours empoisonnés qui feront aux âmes des plaies mortelles et tueront en elle la vie de la grâce et de la foi. Le feu est le symbole indicateur de l'hérésie dans toutes les visions antécédentes. Cette hérésie s'appropriera toutes les erreurs dogmatiques des autres. La fumée a la même signification que dans la cinquième trompette : elle indique les erreurs sociales dont le protestantisme a posé les principes. Le soufre rappelle les villes impudiques ensevelies sous la pluie de feu et de soufre. Il est ici le symbole d

'impureté. De sorte que ces hérétiques vomiront le leurs bouches toutes sortes d'erreurs dogmatiques, sociales et morales.

Mais la puissance de ces chevaux symboliques n'est pas uniquement dans leurs bouches, elle est aussi dans leurs « queues semblables à des serpents ayant des têtes ; et par les têtes ils nuisent. » Toutefois l'action de cette puissance de la queue est différente de celle de la bouche. Par la bouche *ils tuent*, par la queue *elles nuisent*. Cette différence d'expression nous indique une différence dans le mal produit : par *la bouche* ils tuent moralement, ils *tuent les âmes* ; par *la queue* ils ne feront point un mal moral, mais un mal physique ; *ils nuiront à la vie du corps et aux biens du corps* ; ils ôteront la vie et les biens temporels. En comparaison de la perte de l'âme, la perte de la vie et des choses de ce monde n'est qu'un simple dommage : *nocent*.

La troisième partie des hommes fut tuée par la bouche de ces chevaux. Ces mots désignent les catholiques qui, sans entrer dans les rangs des nouveaux hérétiques, perdront la foi, en se laissant impressionner et séduire par les erreurs de toute sorte qu'ils enseigneront.

Dans les âges précédents, l'Esprit-Saint ne

montrait à saint Jean que l'hérésie et ses victimes. Dans cet âge-ci, il élargit le cadre de la vision. Il fait faire au prophète comme une revue générale de toute la cité du mal ; et sous ses yeux passent deux autres catégories d'hommes étrangers et hostiles à l'Église.

« *Et les autres hommes qui n'ont pas été tués par ces plaies ne firent pas pénitence. Et cæteri homines qui non sunt occisi in his plagis.* »

Il ne s'agit point ici d'hommes qui auraient échappé à ces plaies en conservant la vie de la grâce et de la foi, mais d'hommes qui, morts déjà à la vie surnaturelle par d'autres causes, demeurent dans cet état et n'en veulent point sortir par la pénitence. Le prophète les distingue en deux classes par les expressions répétées : *Neque egerunt pœnitentiam* et *non egerunt pœnitentiam*. Ces hommes sont 1° les idolâtres : « Ut non adorarent dæmonia, et simulacra aurea et argentea, et ærea et lapides et lignea, quæ neque videre possunt, neque audire, neque ambulare » (v. 20). Les derniers mots de ce verset se rapportent trop évidemment aux versets 4, 5, 6 et 7 du psaume cxiii, *In exitu Israel de Ægypto*, pour qu'on ne soit pas obligé de l'entendre tout entier dans le sens littéral.

L'Esprit-Saint apprenait à saint Jean que , au sixième âge de l'Église, il y aurait encore dans le monde des idolâtres de toute sorte et même de la pire espèce : des adorateurs formels du démon ; 2° les hommes qui, n'étant point idolâtres, s'abandonnent aux crimes, homicides, empoisonnements, impudicités et vols, dans lesquels vivent d'ordinaire tous ceux qui ne reçoivent pas de l'Église la lumière et la vie surnaturelle.

Dé là, nous devons conclure qu'au sixième âge, l'Église aura de bien nombreux ennemis. Nous retrouvons le nombre *quatre* dans l'énumération et le classement qu'en a faits l'Esprit-Saint : 1° Les deux cents millions d'hérétiques ; 2° leurs victimes : *tertia pars hominum* ; 3° les idolâtres, et 4° les vicieux et les criminels de cette période.

Le nombre quatre étant le symbole de l'universalité, il s'ensuit qu'au sixième âge les ennemis de l'Église l'entoureront de toutes parts ; ils seront à l'intérieur comme à l'extérieur de la société catholique, qui se trouvera le point de mire d'attaques partant de presque toutes les contrées de l'univers.

Cette revue générale des ennemis de l'Église, faite à la sixième trompette, nous apporte encore, comme conséquence, de précieuses indications.

La situation de l'humanité différera beaucoup en ce sixième âge, de celle des âges précédents : toutes les contrées de l'univers devront être en relation les unes avec les autres. L'Église catholique, par ces attaques universelles, acquerra une notoriété universelle aussi. La persécution deviendra en cet âge, et davantage au suivant, la plus éclatante de toutes ses notes.

Enfin, puisque, d'après l'histoire du passé, l'hérésie, fléau moral, a toujours été la cause directe ou occasionnelle de fléaux physiques, il est logique de penser qu'il en sera de même au sixième âge, et que cette époque de plus abominables et plus nombreuses erreurs ne subira pas de moindres châtimens que les autres. On pourrait peut-être déduire de l'aspect guerrier donné au symbole et de son appellation d' « armée équestre » que des guerres terribles et sanglantes seront le fléau particulier des pays où s'implantera cette hérésie.

Maintenant, historiquement quelle est cette époque, quelle est cette hérésie si épouvantable dont nous venons d'étudier la figure prophétique ? Appartient-elle au passé, est-elle du présent, l'avenir seul la verra-t-il ?

Nous disons : nous sommes en plein sixième âge,

et l'hérésie décrite avec tant de détails par saint Jean, c'est la FRANC-MAÇONNERIE.

Nous croyons et nous affirmons que la vision de la sixième trompette est la prédiction et la description symbolique de cette redoutable société secrète, qui est la grande hérésie de notre époque.

Pour démontrer cette assertion, il m'est absolument nécessaire d'expliquer au lecteur la Franc-Maçonnerie sous toutes ses faces. Cette hérésie, qui est la sentine de toutes les erreurs anciennes et modernes, n'est pas encore aussi généralement connue que le protestantisme et les autres sectes des siècles passés. Mes interprétations paraîtraient certainement arbitraires, ou tout au moins risquées, si je ne faisais pas connaître aussi complètement que possible l'objet de la prophétie.

Je tiendrai cette étude sur la Franc-Maçonnerie dans des limites aussi restreintes que le permettront l'étendue de la matière et son importance.

Voici la division de ce travail :

1° Définition de la Franc-Maçonnerie, sa condamnation par l'Église : sources et documents ;
2° origine de la Franc-Maçonnerie ; 3° ses développements ; 4° son organisation en général ;
5° quelques points plus importants de cette organisation : serments, secrets, autorité dirigeante ;

6° moyens d'action de la Franc-Maçonnerie ; 7° son but final.

CHAPITRE II.

DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie ?

La Franc-Maçonnerie, ou plus simplement la Maçonnerie, est une association secrète très ancienne, mère et directrice de toutes les autres sociétés occultes de notre époque, répandue présentement dans le monde entier, qui a pour but final la destruction de l'Église et de la religion catholiques, le renversement de tout l'ordre social chrétien, et l'établissement, sur ces ruines, de la domination universelle du peuple juif.

Il y a un assez petit nombre d'années, on rencontrait encore des hommes qui niaient l'existence de la Franc-Maçonnerie, ou tout au moins son caractère dangereux ; les uns, de bonne foi, par ignorance ou irréflexion ; les autres, de parti pris et en hypocrites, parce qu'ils appartenaient à la secte. Pendant longtemps la Maçonnerie s'est efforcée de se dissimuler. Mais depuis qu'elle a

obtenu en France le droit de cité, et qu'un décret impérial l'a déclarée *société d'utilité publique*, depuis surtout qu'en 1879, son existence a été affirmée en pleine Chambre française, que du haut de la tribune, sans aucune réclamation, mais avec l'approbation du rire, satisfait, la majorité de la représentation nationale a été signifiée comme étant enrôlée dans ses cadres, et que les premiers magistrats de la République se sont entendu nommément désigner comme ses adhérents¹, on serait tout à fait mal venu à contester désormais l'existence florissante de la Franc-Maçonnerie.

Son caractère dangereux peut-il faire quelque doute? Non, pour personne, excepté pour ceux qui, durant ces vingt dernières années, auraient voulu fermer les yeux et les oreilles, et se seraient obstinés à ne lire ni une page, ni une ligne des journaux catholiques, des journaux religieux, des revues doctrinales des papes et des évêques, et des ouvrages publiés par des francs-maçons eux-mêmes.

La lumière est éclatante pour quiconque veut

¹ Voir l'*Univers* du 13 juillet 1879, compte rendu de la Chambre des députés, séance du 18 juillet, discours de M. Baudry-Asson.

tant soit peu se donner la peine de regarder. Tous ces écrits, assurément, n'ont pas eu pour objet un fantôme inoffensif. Les auteurs et les journalistes catholiques ont enregistré les faits anciens et récents ; les papes et les évêques ont prévenu du danger les princes et les peuples, et ont condamné la secte pernicieuse, ¹ les francs-maçons :

(1) Il ne sera pas inutile de donner ici quelques extraits de Bulles pontificales qui ont signalé et condamné la Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes, ses branches.

1. Clément XII. 1738. Constitution *In eminenti*..... « Nous avons appris, par la rumeur publique elle-même, l'extension, la contagion et les progrès chaque jour plus rapides de certaines sociétés, assemblées ou conventicules appelées de *Liberi-Muratori* ou de *Francs-Maçons*, ou de quelque autre nom, suivant la variété des langues. Dans ces associations, des hommes de toute religion et de toute secte, *attentifs à affecter une apparence d'honnêteté naturelle, liés entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable*, suivant les lois et les statuts qu'ils se sont faits, s'engagent, *par un serment rigoureux* prêté sur la Bible et sous les peines les plus terribles, à tenir cachés par un silence inviolable les pratiques secrètes de leur société..... S'ils ne faisaient point le mal, ils n'auraient pas cette haine de lumière.... C'est pourquoi, repassant dans notre esprit les maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés, non seulement pour la tranquillité des États, mais encore pour le salut des âmes, considérant combien ces sociétés sont par là en désaccord avec les lois civiles et les lois canoniques..... de Notre plein pouvoir apostolique nous avons résolu de condamner et défendre ces dites sociétés, assemblées, réunions, associations, agrégations ou conventicules appelées de *Liberi-Muratori* de *Francs-Maçons*, ou appelées de tout autre nom, comme Nous les condamnons et les défendons par notre présente Constitution qui demeurera valable à perpétuité. C'est pourquoi Nous défendons absolument et en vertu de la sainte obéissance, à tous et chacun des fidèles de Jésus-Christ,

l'ont démasquée par leurs ouvrages. Il ne peut plus y avoir de doute. La Franc-Maçonnerie est

quelque état, grade, condition, rang, dignité et prééminence qu'ils soient, laïques ou clercs, séculiers ou réguliers, méritant même une mention et une désignation particulière et individuelle, d'avoir l'audace ou la présomption d'entrer, sous quelque prétexte, ou sous quelque couleur que ce soit, dans ces dites sociétés de Liberi-Muratori, ou de Francs-Maçons ou autrement appelées, ou de les propager, de les entretenir et de les recevoir dans leurs maisons ou dans leurs demeures ou ailleurs et de les cacher, d'y être inscrits, agrégés ou d'y assister, de leur fournir les moyens ou la facilité de s'assembler quelque part, de les servir en quoi que ce soit, de les aider d'aucun conseil, d'aucun secours, d'aucune faveur secrète ou publique, directement ou indirectement, par soi-même ou par autrui, comme aussi d'engager, d'amener, de provoquer, de décider les autres à se faire inscrire dans ces sortes de sociétés, à s'y agréger, à y assister, à les favoriser et à les soutenir, de quelque manière que ce soit. Et Nous leur ordonnons de se tenir tout à fait étrangers à ces sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, et cela sous peine de l'excommunication qu'encourront tous les contrevenants à la défense qui vient d'être portée, et par le fait même et sans autre déclaration, excommunication par laquelle personne, si ce n'est à l'article de la mort, ne pourra recevoir le bienfait de l'absolution de qui que ce soit autre que Nous-même ou le Pontife romain alors existant.»

2. *Benoit XIV.* 1751. Const. *Providas*. Dans cette constitution, Benoît XIV a inséré en entier mot pour mot la constitution de Clément XII en disant : « *Nous la confirmons, la corroborons, et la renouvelons de science certaine et de la plénitude de Notre autorité apostolique* par la teneur des présentes lettres, en tout et pour tout, comme si elle était publiée pour la première fois, de Notre propre mouvement, de Notre autorité et en Notre nom, et Nous voulons et Nous décrétons qu'elle ait force et efficacité à toujours. » — Il s'adresse ensuite aux puissances séculières pour qu'elles fassent observer des constitutions apostoliques.

3. *Pie VII.* 1821. Const. *Ecclesiam*. « Ce qui est arrivé

la pire des hérésies qui aient jamais attaqué l'Église.

dans les temps anciens arrive encore, et surtout en ces jours d'affliction où nous sommes, *qui semblent être ces derniers temps annoncés depuis tant de siècles par les apôtres*, où « viendront des imposteurs, marchant au gré de leurs désirs dans la voie de l'impiété » (Jud., 18). Personne en effet n'ignore *quel nombre prodigieux d'hommes criminels* se sont, dans ces temps si difficiles, *réunis comme un seul homme*, contre le Seigneur et contre son Christ, qui, employant toutes leurs forces à arracher à la doctrine de l'Église les fidèles « trompés par une fausse philosophie et par de vains sophismes » (Coloss. II, 8), ont ainsi tourné leurs efforts impuissants à ébranler et à renverser l'Église. Pour y réussir plus facilement, *la plupart d'entre eux ont formé des sociétés secrètes, des sectes clandestines*, espérant par ce moyen entraîner plus librement un plus grand nombre dans leur association de révolte et de crimes. Il y a déjà longtemps que ce Saint-Siège, ayant découvert ces sectes, a élevé contre elles une voix forte et libre, et qu'il a mis au grand jour les desseins qu'elles formaient dans l'ombre contre la Religion et même contre la société civile. Il y a déjà longtemps qu'il a excité la diligence de tous pour que tous fussent attentifs à les empêcher de tenter l'exécution de leurs complots impies. Mais il faut gémir de ce que le zèle du Saint-Siège apostolique n'a pas obtenu le résultat qu'il attendait et de ce que ces hommes criminels ne se sont point désistés de leur entreprise, d'où sont enfin résultés tous les malheurs que nous avons vus. Bien plus, ces hommes, dont l'orgueil va sans cesse grandissant, ont osé former *de nouvelles sociétés secrètes*. Il faut rappeler ici une société formée récemment, qui a fait des progrès étendus et profonds en Italie et dans d'autres contrées, qui, bien que *partagée en plusieurs branches et portant différents noms suivant leur diversité, est cependant, par la communauté des sentiments et des crimes, et par le pacte qui les lie, une en réalité* : c'est la société qu'on appelle le plus souvent du nom de *Carbonari*. Ils affectent un singulier respect et un zèle tout merveilleux pour la religion catholique et pour la personne et la doctrine de Jésus-Christ notre Sauveur, qu'ils ont quelquefois l'audace sacrilège d'appeler le chef et le grand maître de leur société. Mais ces

— En me proposant d'étudier à fond la Franc-Maçonnerie et les autres sociétés secrètes qu'elle a

discours... ne sont autre chose que des traits dont *ces hommes perfides couverts de peaux de brebis et qui au fond ne sont que des loups ravisseurs*, se servent pour blesser plus sûrement ceux qui ne se tiennent pas sur leurs gardes. Ce *serment terrible*, par lequel, à l'imitation des anciens priscillianistes, *ils s'engagent à ne révéler en aucun temps, en aucune circonstance, à ceux qui ne sont point affiliés à leur société, quoi que ce soit qui la concerne, ni à communiquer aux membres qui sont dans les grades inférieurs* quoi que ce soit des choses relatives *aux grades supérieurs*; et encore ces réunions clandestines et illégitimes dont ils ont pris le modèle à plusieurs hérétiques, et cette promiscuité d'hommes de toute religion et de toute secte dans leur société, si on n'avait d'autres preuves, montreraient assez qu'il ne faut avoir aucune confiance dans ces discours. Mais il n'est besoin ni de conjectures ni de raisonnements.... Leurs livres imprimés, où sont décrites les pratiques en usage dans leurs réunions, et surtout dans celles des grades supérieurs, leurs catéchismes, leurs statuts et d'autres documents authentiques et très dignes de foi, et aussi le témoignage de ceux qui, après avoir abandonné cette société à laquelle ils s'étaient affiliés auparavant, en ont dévoilé aux juges compétents les erreurs et les artifices, tout cela prouve évidemment que les *carbonari* ont principalement en vue de donner à chacun, par la propagation de l'indifférence en matière de religion, toute licence de se créer une religion à sa fantaisie et suivant ses opinions, de profaner et de souiller par quelques-unes de leurs criminelles cérémonies la passion de Jésus-Christ; de livrer au mépris les sacrements de l'Église.... et même les mystères de la religion catholique; de renverser aussi ce Siège apostolique contre lequel... ils sont animés d'une haine singulière et trament les plus terribles et les plus funestes attentats. *Les préceptes de morale* que donne la société des Carbonari, comme il ressort des mêmes documents, *ne sont pas moins horribles*, bien qu'elle se vante avec orgueil d'exiger de ses sectateurs qu'ils aiment et pratiquent la charité et toute sorte de vertus et qu'ils se préservent avec un soin extrême de tout vice. *Ainsi elle favorise avec la plus grande impudence les débau-*

produites et qu'elle gouverne, je n'ai point la prétention de mettre sous les yeux de mes lecteurs des

*ches de la volupté ; elle enseigne qu'il est permis de tuer ceux qui violeraient le serment de garder le secret dont nous avons parlé plus haut... d'exciter des séditions pour dépouiller de leur puissance les rois et tous ceux qui commandent, et qu'elle ose, par une souveraine injure, appeler tous indistinctement du nom de tyrans. Tels sont, et d'autres encore, les dogmes et les préceptes de cette société.... Nos prédécesseurs... ont condamné et proscrit les sociétés des *Liberi-Muratori* ou des *Franco-Maçons*, ou appelées de tout autre nom suivant la diversité des pays ou des langues, société dont celle des *Carbonari* est certainement une imitation si elle n'en est peut-être un rejeton. En conséquence, après avoir entendu une congrégation parmi nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, et aussi de Notre propre mouvement et de Notre science certaine, et après Notre mûre délibération et dans la plénitude du pouvoir apostolique, Nous arrêtons et décrétons que la susdite société des *Carbonari*, ou de quelque autre nom qu'on l'appelle, et ses assemblées, réunions, collèges, agrégations et conventicules, doivent être condamnés, proscrits, comme Nous les condamnons et proscrivons par Notre présente constitution qui demeurera valable à toujours. » — Suit la sentence de prohibition et d'excommunication dans les mêmes termes que ceux de la Constitution de Clément XII. Pie VII ajoute : « En outre Nous voulons que tous soient tenus, sous la même peine d'excommunication réservée à Nous et aux Pontifes romains Nos successeurs, de dénoncer aux Evêques ou aux autres que l'affaire regarde, tous ceux qu'ils connaîtront pour s'être enrôlés dans cette société ou pour s'être souillés de quelqu'un des crimes que nous avons rappelés. Enfin, pour écarter plus efficacement tout péril d'erreur, Nous condamnons et Nous proscrivons tous les catéchismes, comme les carbonari les appellent, et tous les livres où les carbonari décrivent leurs pratiques usitées dans leurs assemblées, ainsi que leurs statuts, leurs codes et tous les livres écrits pour leur défense, soit imprimés, soit manuscrits, et Nous défendons à tous les fidèles, sous peine d'excommunication majeure, réservée comme nous l'avons dit, de lire ou de garder aucun de ces livres, et Nous leur ordonnons de les livrer sans*

documents inédits : ce que je vais dire, je le puis dans les écrits des auteurs catholiques et

réserve aux ordinaires des lieux ou à tous autres à qui appartient le droit de les recevoir. »

4. *Léon XII*. 1825. Const. *Quo graviora*. Dans cette constitution Léon XII reproduit mot à mot toutes celles de ses prédécesseurs contre les francs-maçons et les carbonari; puis il ajoute :

« Plût à Dieu que ceux qui avaient alors le pouvoir en main eussent attaché à ces décrets autant d'importance que le demandait le salut de l'Église et de l'État! Plût à Dieu qu'ils eussent été persuadés qu'ils devaient voir dans les Pontifes romains, successeurs du bienheureux Pierre, non seulement les pasteurs et les chefs de l'Église universelle, mais encore les défenseurs infatigables de leur dignité, les sentinelles les plus vigilantes des périls qui les menacent! Plût à Dieu qu'ils eussent employé leur puissance à détruire les sectes dont le Siège apostolique leur avait découvert les desseins empoisonnés! Ils y auraient alors pleinement réussi. Mais, soit par la fraude de ces sectaires qui auraient eu l'adresse de cacher leurs manœuvres, soit par les suggestions imprudentes de quelques hommes, il est arrivé qu'ils n'ont vu là qu'une affaire qui devait être négligée ou au moins qui devait être traitée fort légèrement, et de ces vieilles sectes de francs-maçons, dont l'ardeur ne s'est jamais refroidie, plusieurs autres sont sorties encore bien plus méchantes et plus audacieuses. La secte des carbonari, qui passait pour être à la tête des autres en Italie et dans quelques autres pays, et qui paraissait les renfermer toutes dans son sein, divisée en nombreux rameaux sous des noms divers, entreprit de combattre à outrance la religion catholique et dans l'ordre civil la souveraineté légitime... Pie VII, d'heu euse mémoire, à qui Nous avons succédé, condamna sous les peines les plus graves la secte des carbonari... Il y avait peu de temps que cette constitution avait été publiée par Pie VII, quand Nous fûmes élevé sur la chaire suprême de Pierre; et Nous avons appliqué aussitôt tous nos soins à Nous rendre compte de l'état, du nombre et de la puissance des sociétés secrètes. Cette enquête nous a fait facilement reconnaître que leur audace s'était accrue principalement par les nouvelles sectes qui s'y sont rattachées. Parmi celles-ci il faut mentionner particulièrement celle qu'on

francs-maçons. Seulement je m'appliquerai à résumer et à présenter avec le plus d'ordre et de

appelle *Universitaire*, parce qu'elle a son siège et son établissement dans plusieurs universités où les jeunes gens sont, par des maîtres qui s'attachent, non à les instruire, mais à les pervertir, initiés aux mystères de cette société, qu'on peut appeler très véritablement des mystères d'iniquité, et formés à tous les crimes. De là vient certainement que si longtemps après que les torches de la rébellion ont été pour la première fois allumées en Europe par les sociétés secrètes et portées au loin par leurs agents, après les éclatantes victoires remportées par les plus puissants princes de l'Europe, victoires qui nous faisaient espérer que ces sociétés seraient étouffées, cependant leurs efforts abominables n'ont pas encore cessé. Dans les pays même où les anciennes tempêtes paraissaient apaisées, quelle n'est point l'appréhension de nouveaux troubles et de séditions nouvelles que ces sociétés trament sans cesse! *Quel effroi des poignards impies dont ils frappent dans l'ombre les victimes* qu'ils ont vouées à la mort!... De là encore proviennent ces calamités cruelles qui désolent presque partout l'Église, et que nous ne pouvons rappeler sans douleur et sans amertume. On attaque avec une audace sans bornes ses dogmes et ses préceptes les plus sacrés; on s'efforce d'avilir sa majesté; et non seulement on trouble la paix et la félicité dont elle a le droit de jouir, mais on les détruit entièrement. Et il ne faut pas croire que ce soit fausement et par calomnie que nous attribuons à ces sociétés secrètes tous ces maux et d'autres que nous passons sous silence. Les livres que leurs affiliés n'ont pas craint de publier sur la religion et sur la politique, et où ils insultent à l'autorité, blasphèment la majesté, répètent que le Christ est un scandale ou une folie, où même ils enseignent bien souvent qu'il n'y a point de Dieu et que l'âme humaine périt avec le corps; leurs codes et leurs statuts où se dévoilent leurs desseins et leurs plans, tout prouve clairement ce que nous avons rappelé, que les attentats pour renverser les souverainetés légitimes et pour détruire l'Église jusque dans ses fondements, viennent d'eux. *Et il faut tenir pour certain et démontré que ces sectes, bien que diverses de nom, sont unies entre elles par le lien impie des plus infâmes projets.*

clarté possible les nombreuses données historiques, et les preuves si convaincantes qu'ils fournis-

« Les choses étant telles, Nous pensons qu'il est de notre charge de condamner de nouveau ces sociétés secrètes, de sorte qu'aucune d'elles ne puisse se vanter de n'être pas comprise dans notre sentence apostolique et sous ce prétexte induire en erreur des hommes sans défiance et sans finesse. Ainsi donc, de l'avis de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, et aussi de Notre propre mouvement, et de Notre science certaine et après mûre délibération, Nous proscrivons à perpétuité toutes les sociétés secrètes, tant celles qui existent maintenant que celles qui pourraient surgir dans la suite, et celles, de quelque nom qu'elles soient appelées, qui concevraient contre l'Église et contre les souverainetés civiles les projets que nous venons de signaler; Nous les proscrivons sous les mêmes peines qui sont décrétées par les lettres de Nos prédécesseurs, lettres que nous avons reproduites dans Notre présente constitution et que Nous confirmons expressément. — Suit la sentence de prohibition dans les mêmes termes que ceux des Constitutions de Pie VII et de Clément XII. Comme Pie VII, Léon XII ajoute, à ces prohibitions, celle de prendre aucun grade dans les sociétés secrètes quelles qu'elles soient. Il en frappe tous les membres, affiliés, auteurs, partisans, conseillers et approbateurs de la peine d'excommunication majeure, réservée au Pape. Il impose, sous la même peine, l'obligation de dénoncer les adhérents à ces sociétés et prononce la nullité absolue du « serment tout à fait impie et criminel par lequel ceux qui sont agrégés à ces sectes s'obligent à ne révéler à personne ce qui regarde leur association et à frapper de mort tous leurs associés qui le révéleraient à des supérieurs, soit ecclésiastiques, soit laïques. » Le souverain Pontife fait ensuite appel à la vigilance de l'épiscopat, et à la piété et à la prudence des princes... « Le péril est tel à cette heure que ce n'est pas seulement pour la défense de la Religion catholique que vous devez comprimer ces sectes, mais aussi pour votre propre sûreté et pour le salut des peuples soumis à votre empire... Ceux qui sont attachés à ces sectes sont également les ennemis de la Religion et de votre puissance. « Ils les attaquent l'une et l'autre, ils se consomment en efforts

sent. De sorte que, par la lecture de ce travail, on pourra acquérir facilement une connais-

« pour les ébranler l'une et l'autre dans leurs fondements...
 « Mais telle est l'astuce de ces hommes si perfides, que c'est
 « principalement alors qu'ils paraissent le plus s'appliquer au
 « développement de votre puissance, qu'au contraire ils ont en
 « vue de la renverser. »

Léon XII exhorte les fidèles à fuir les affiliés des sociétés secrètes : « Fuyez tout à fait ces hommes qui appellent la lumière ténèbres, et les ténèbres lumière... Ils sont semblables à ces hommes à qui saint Jean, dans sa seconde épître, défend de donner l'hospitalité et qu'il ne veut point qu'on salue et que nos pères ne craignaient point d'appeler les premiers-nés du démon. Gardez-vous donc de leurs séductions et des discours qu'ils emploieront pour vous persuader de vous faire enrôler dans les sectes où eux-mêmes sont inscrits. Tenez pour certain que personne ne peut participer à ces sectes sans être coupable d'un très grand crime ; fermez l'oreille à ce qu'ils vous diront pour vous persuader de consentir à vous laisser admettre dans les grades inférieurs de leurs sectes... Ce serment criminel dont Nous avons parlé et qui est exigé même pour l'initiative aux grades inférieurs, est assez parlant lui-même pour que vous compreniez qu'il est impie de s'enrôler même dans ces grades inférieurs et d'y demeurer. Ensuite, quoique l'on n'ait pas coutume de confier ce qu'il y a de plus compromettant et de plus criminel à ceux qui ne sont pas arrivés aux grades supérieurs, il est néanmoins très évident que la force et l'audace de ces sociétés si pernicieuses s'accroissent en raison de l'accord et du nombre de ceux qui s'y font enrôler. Et ainsi ceux-là même qui n'ont point franchi les grades inférieurs doivent être réputés complices de ces crimes. »

5. *Pie IX*. 1865. Alloc. consistoriale *Multiplies*.... « Parmi les nombreuses machinations et les moyens par lesquels les ennemis du nom chrétien ont osé s'attaquer à l'Église de Dieu, et ont essayé, quoiqu'en vain, de l'abattre et de la détruire, il faut, sans nul doute, compter cette société perverse d'hommes, vulgairement appelée *maçonnique*, qui, contenue d'abord dans les ténèbres et l'obscurité, a fini par se faire

ance suffisamment complète de la Franc-Maçonnerie et de toutes les autres associations qui en

jour ensuite pour la ruine commune de la religion et de la société humaine. » — Pie IX rappelle les condamnations portées contre la Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes, par Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Léon XII. Il déplore, comme Léon XII, l'inattention et la mollesse des gouvernements à l'endroit de ces sectes. S'ils avaient écouté et exécuté les enseignements apostoliques : « *Certes, nous n'aurions jamais eu, ni nos pères non plus, à déplorer tant de mouvements séditieux, tant de guerres incendiaires qui mirent l'Europe entière en feu, ni de maux amers qui ont affligé et qui affligent encore l'Eglise...* » — « Tous ces efforts du Siège apostolique n'ont pas eu le succès que l'on eût dû espérer. La secte maçonnique dont nous parlons n'a été ni vaincue ni terrassée ; au contraire, elle s'est tellement développée, qu'en ces jours si difficiles elle se montre partout avec impunité, et lève le front plus audacieusement que jamais. Nous avons dès lors jugé nécessaire de revenir sur ce sujet, attendu que, par suite de l'ignorance où l'on est peut-être des coupables desseins qui s'agissent dans ces réunions clandestines, on pourrait croire faussement que la nature de cette société est inoffensive, que cette institution n'a d'autre but que de secourir les hommes et de leur venir en aide dans l'adversité ; qu'enfin, il n'y a rien à en craindre pour l'Eglise de Dieu. » Qui, cependant, ne voit combien une telle idée s'éloigne de la vérité ? Que prétend donc cette association d'hommes, de toute religion et de toute croyance ? A quoi bon ces réunions clandestines et ce serment si rigoureux exigé des initiés, qui s'engagent à ne jamais rien dévoiler de ce qui peut y avoir trait ? Et pourquoi cette effrayante sévérité de châtimens auxquels se vouent les initiés, dans le cas où ils viendraient à manquer à la foi du serment ? A coup sûr, elle doit être impie et criminelle, une société qui fuit ainsi le jour et la lumière. Combien différent d'une telle association les pieuses sociétés des fidèles qui fleurissent dans l'Eglise catholique ! Chez elles, rien de caché ; pas de secret. Les règles qui les régissent sont sous les yeux de tous ; et tous peuvent voir aussi les œuvres de charité pratiquées selon la doctrine de l'Evangile. Aussi n'avons-nous pas vu sans douleur des sociétés catho-

sont sorties dans le passé et dans le présent.
 Tout d'abord je dois fournir à mes lecteurs quel-

liques de ce genre, si salutaires, si bien faites pour exciter la piété et venir en aide aux pauvres, être attaquées et même détruites en certains lieux, tandis qu'au contraire on encourage, ou tout au moins on tolère la ténébreuse société *maçonnique*, siennemie de l'Église et de Dieu, si dangereuse même pour la sûreté des royaumes... Si quelques-uns pensent que les constitutions apostoliques publiées sous peine d'anathème contre les sectes occultes et leurs adeptes et fauteurs n'ont aucune force dans les pays où ces sectes sont tolérées par l'autorité civile, assurément ils sont dans une bien grande erreur. Ainsi que vous le savez, Vénérables Frères, nous avons déjà réprouvé cette fausse et mauvaise doctrine, et aujourd'hui nous la réproouvons et condamnons de nouveau... Dans, cette situation, de peur que des hommes imprudents, et surtout la jeunesse ne se laisse égarer, et pour que Notre silence ne donne lieu à personne de protéger l'erreur, Nous avons résolu, Vénérables Frères, d'élever Notre voix apostolique, et *confirmant ici devant vous les constitutions de Nos prédécesseurs*, de Notre autorité apostolique. Nous réproouvons et condamnons *cette société maçonnique et les autres sociétés du même genre, qui, tout en en différant en apparence, se forment tous les jours dans le même but, et conspirent, soit ouvertement, soit clandestinement contre l'Église ou les pouvoirs légitimes*; et Nous ordonnons sous les mêmes peines que celles qui sont spécifiées dans les constitutions antérieures de Nos prédécesseurs, à tous les chrétiens de toute condition, de tout rang, de toute dignité et de tout pays, de tenir ces mêmes sociétés comme proscrites et réproouvées par Nous. Maintenant il ne reste plus, pour satisfaire aux vœux et à la sollicitude de Notre cœur paternel, qu'à avertir et exhorter les fidèles qui se seraient associés à des sectes de ce genre, d'avoir à obéir à de plus sages inspirations et à abandonner ces funestes conciliabules, afin qu'ils ne soient pas entraînés dans l'abîme de la ruine éternelle; quant à tous les autres fidèles, Nous les exhortons fortement à se tenir en garde contre les discours perfides des sectaires, qui, sous un extérieur honnête, sont enflammés d'une haine ardente contre la religion du Christ et l'autorité légitime, et qui n'ont qu'une

ques détails sur ces diverses sources de notre étude.

pensée unique, à savoir, d'anéantir tous les droits divins et humains... qu'ils sachent qu'il faut les mettre au nombre de ceux dont l'Apôtre nous a tellement interdit la société et l'accès, qu'il a expressément défendu de leur dire même: *Ave* (salut)... Que Dieu, réprimant les fureurs des hommes dépravés qui, à l'aide des sociétés ci-dessus mentionnées, préparent des actes impies et criminels, fasse que l'Église et la société humaine puissent se reposer un peu de tant de maux si nombreux et si invétérés ! »

6. *Léon XIII*. 1878. *Encycl. Quod apostolici muneris...*
Léon XIII signale les nouvelles sectes :

« Ainsi que l'exigeait la charge de Notre ministère apostolique, dès le commencement de Notre pontificat, Nous n'avons pas négligé de signaler ce fléau mortel qui s'insinue à travers les membres de la société humaine et qui la met en grand péril... Les maux que nous déplorions alors se sont si promptement accrus, que de nouveau Nous sommes forcé de vous adresser la parole... Vous comprenez sans peine, Vénérables Frères, que Nous parlons de la secte de ces hommes qui s'appellent diversement, et de noms presque barbares, *Socialistes, Communistes et Nihilistes*, et qui, répandus par toute la terre, et liés étroitement entre eux par un pacte inique, ne demandant plus désormais leur aide aux ténèbres des sociétés secrètes, mais se produisant au jour publiquement et en toute confiance, s'efforcent d'achever le dessein qu'ils ont formé depuis longtemps de bouleverser les fondements de toute société civile. » — Le Pape rappelle ensuite les constitutions et allocutions de ses prédécesseurs, qui ont condamné toutes les diverses sortes de sociétés secrètes.

Les écrits des évêques de notre siècle, qui ont condamné la Franc-Maçonnerie et signalé son caractère et ses actes pervers, ne me sont pas tous connus. Jé cite: la lettre-circulaire de Mgr de Laval, à son clergé, du 10 décembre 1865; — l'instruction pastorale de Mgr de Montpellier, évêque de Liège, du 9 septembre 1871; — l'instruction pastorale de Mgr de Gand, 10 septembre 1871; — la lettre pastorale de Mgr Deschamps, archevêque de Malines, 1874; — le mandement de Carême de

Ces sources se divisent en deux catégories bien tranchées : 1° les écrits d'origine maçonnique et 2° les ouvrages composés par des catholiques pour combattre la Franc-Maçonnerie.

1° La première catégorie comprend les écrits officiels et quasi officiels de la secte.

Les écrits officiels se composent : 1° des *constitutions, statuts, règlements* maçonniques approuvés et votés par les réunions générales ou assemblées législatives des Grands Orient ;

2° Des *circulaires, instructions, avis, programmes, correspondances, bulletins*, etc., publiés à diverses époques par les ordres des grands maîtres aux et de leurs conseils, ou secrètement adressés affiliés par les différents chefs des sociétés secrètes.

Ces deux sortes d'écrits concernent d'ordinaire le gouvernement de l'ordre maçonnique et de ses branches.

Entre tous nous devons signaler :

Premièrement, pour le dix-huitième siècle, *les*

Mgr Limberti, archevêque de Florence, 1874 ; — la lettre pastorale de Mgr Martin, évêque de Natchitoches, aux Etats-Unis, 1875 ; — l'Étude sur la Franc-Maçonnerie de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, 1875 ; — l'instruction pastorale de Mgr Besson, évêque de Nîmes, 1878 ; — l'instruction pastorale de Mgr Fava, évêque de Grenoble, 1879, l'opuscule de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, intitulé : *Le grand péril de notre temps, ou la Franc-Maçonnerie*, 1879, etc., etc...

Écrits ou documents originaux sur l'Illuminisme.

Des documents se composent des lettres et des instructions que Weishaupt et les principaux chefs de l'Illuminisme bavarois s'écrivaient entre eux ou adressaient à leurs adhérents. Ces illuminés, pour n'être pas reconnus, se donnaient des noms de guerre pris dans l'histoire. Weishaupt se faisait appeler *Spartacus* ; le baron bavarois Knigge, le bras droit de Weishaupt, se nommait *Philon* ; les autres portaient les noms de *Minos*, *Caton*, *Ajax*, *Socrate*, *Marc-Aurèle*, *Bayard*, etc., etc.

Ces écrits furent découverts par la police chez les principaux adeptes. Le gouvernement de Bavière les fit publier juridiquement à Munich, en 1786 et 1787, et déposer aux archives secrètes de cette ville. Le grand-duc, souverain de ce pays, ordonna expressément de les mettre à la disposition de quiconque voudrait les consulter, et d'en communiquer les originaux à tous ceux pour qui leur authenticité ferait quelque doute.

Secondement, pour le dix-neuvième siècle : les *Papiers secrets de la haute vente italienne*. Ces documents renferment : 1^o des lettres adressées collectivement par cette haute vente, conseil et autorité suprême du Carbonarisme, aux chefs des conseils secondaires appelés *ventes centrales* ;

2° des lettres écrites personnellement par le grand directeur de la haute vente, à ces mêmes chefs ;
 3° des réponses faites par ces agents à leurs supérieurs. Ces pièces mettent au jour les plans de la haute vente et les menées du Carbonarisme italien depuis 1819 jusqu'en 1846.

A l'imitation des jansénistes et des illuminés bavarois, les membres de la haute vente et leurs correspondants prenaient des pseudonymes pour n'être pas reconnus si leurs lettres étaient surprises.

On en trouve qui sont marquées d'un simple signe, par exemple d'une équerre : elles émanent de l'autorité collective de la haute vente. La plupart sont signées des surnoms suivants : Nubius, Piccolo-Tigre, Volpe, Vindice, Felice, Beppo, Gaétano, etc. Nubius fut longtemps le chef suprême de la haute vente. Parmi ces hommes il y a un certain nombre de juifs. Piccolo-Tigre était un de ces juifs.

Ces papiers ont été saisis par la police pontificale. Ils sont déposés dans les archives du Vatican. On peut y recourir (Voir Mgr de Ségur, opusc. *la Révolution*, p. 26).

3° Des *manuels* maçonniques¹, des *tailleurs* de

¹ Les *manuels* contiennent les *rituels* des grades, etc. ; les *tailleurs* reproduisent les mots de passe, les attouchements et

tous les rites et de tous les grades, des *cahiers officiels* des grades, des *instructions spéciales* pour les hauts grades, etc., livres qui renferment les *Rituels* ou cérémoniaux de la réception des grades, les *instructions* et *catéchismes*, *serments* et *obligations* des récipiendaires, les *signes* et les *mots de passe*, les *dictionnaires* ou *vocabulaires* des mots usités dans la Franc-Maçonnerie, les *chansons* ou *cantiques* qui se chantent dans les loges.

Ces écrits contiennent pour ainsi dire la liturgie maçonnique. Ils sont nombreux. Nous indiquons comme les plus célèbres et les plus estimés dans la secte les manuels des francs-maçons Louis-Guillaume de Saint-Victor¹, Bazot², Willaume³ et Teissier⁴.

les signes de reconnaissance de tous les grades. Dans la langue maçonnique « Tuiler » veut dire : s'assurer si celui qui se présente comme franc-maçon l'est bien réellement, et quel est son grade.

¹ *Le Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite*, par Louis Guillemain de Saint-Victor, chevalier de tous les ordres maçonniques. 1787.

Le Manuel des Franches-Maçones et la vraie Maçonnerie d'adoption, par le même, 1787; édité aussi en 1810.

² *Manuel du Franc-Maçon*, par E. F. Bazot, membre de la Société académique des sciences de Paris, de la Société grammaticale et de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires, 2^e édition, revue, corrigée, considérablement augmentée. Paris, Jourdan fils, 1812.

³ *Manuel maçonnique ou tuileur de tous les rites de Maçonnerie pratiquée en France*, par un vétéran de la Maçonnerie. Paris, 1820.

⁴ *Le Manuel général de la Maçonnerie, contenant les sept*

Le manuel du F. : Willaume est regardé par les francs-maçons comme le plus savant et le plus complet des manuels ou tuileurs.

Quant à celui du F. : Teissier, son autorité n'est pas moindre ; car il nous apprend dans sa préface qu'il est en Maçonnerie *inspecteur général, trente-troisième degré, et ancien officier du Grand Orient de France.*

« Ce volume, ajoute-t-il, est le fruit de vingt
« années de travaux assidus dans tous les grades
« puisque je les possède tous, et les divers offices
« que j'ai remplis m'ont mis à même de les étudier
« dans tous leurs minutieux détails. »

A ces auteurs on peut joindre le protestant Bernard Picard ; car, dans son grand ouvrage *Cérémonies et coutumes de tous les peuples*, « les rituels
« de la Maçonnerie française ont été insérés en
« entier au tome IX, édition de 1809, » nous dit le F. : Clavel dans la préface de son *Histoire pittoresque.*

grades du rite français, les trente-trois degrés de l'Écossais et les trois grades de la Maçonnerie d'adoption, suivi d'un formulaire pour les travaux de banquets, pour les affiliations, pour les installations d'ateliers et inaugurations des temples, pour les baptêmes maçonniques et les cérémonies funèbres, et d'un dictionnaire des mots usités en Maçonnerie, avec l'explication de la pierre cubique et de la croix philosophique, orné de planches par le F. : Teissier, fabricant de décors maçonniques. Paris, 1856.

Cette source est évidemment la plus directe et elle fournit les preuves les plus irrécusables.

Les ouvrages explicatifs et interprétatifs des doctrines et des rites de la Franc-Maçonnerie et de ses branches forment ce que nous appelons les écrits semi-officiels. Ils sont aussi très multipliés.

On cite pour le dix-huitième siècle les ouvrages des FF. de la Tierce¹ et Enoch². Le livre du premier est un des plus anciens livres français sur la Maçonnerie.

Il faut surtout mentionner les ouvrages publiés sur l'Illuminisme français et bavarois; le livre de l'Illuminé Saint-Martin³ et ceux d'Adam Weishaupt⁴.

Au dix-neuvième siècle paraissent avec éclat

¹ *Histoire, obligations et statuts de la très vénérable confraternité des francs-maçons*, tirés de leurs archives et conformes aux traditions les plus anciennes, approuvés de toutes les grandes loges et mis au jour pour l'usage commun des loges répandues sur la surface de la terre. Francfort-sur-le-Mein, 1742.

² *Le vrai Franc-Maçon qui donne l'origine et le but de la Franc-Maçonnerie*, par F. Enoch, membre dignitaire de la loge des Vrais Maçons. Liège, 1773.

³ *Des Erreurs et de la Vérité*, ou les hommes rappelés au principe universel de la science, par un philosophe inconnu. 1773.

⁴ *Description pittoresque de l'ordre des Illuminés. Système des Illuminés*, par Adam Weishaupt. Leipzig, 1788. — *Système corrigé de l'Illuminisme avec ses grades et ses constitutions* par le même.

dans la Maçonnerie les ouvrages des FF. : Bazot¹ Ragon², Clavel³ et Rédarès⁴.

Les *Etudes historiques et philosophiques* du F. : Rédarès ont été approuvées, louées et recommandées à tous les frères par trente-quatre vénérables des principales loges de France, dont douze étaient membres du Grand Orient.

L'*Histoire pittoresque* du F. : Clavel a ceci de particulier que l'auteur fut censuré d'abord, puis exclu de l'ordre en 1844, par le Grand Orient de France, parce que dans cet ouvrage *il avait divulgué une partie des secrets de la Franc-Maçonnerie*. Il rentra plus tard en grâce et devint, ainsi que son éditeur le F. : Pagnerre, officier du Grand Orient.

Mais au-dessus de tous les écrivains maçonniques s'élève le F. : Ragon. Ses ouvrages font autorité ; il est l'*auteur sacré* de la Franc-Maçonnerie.

« Ce n'est pas seulement le F. : Louis Blanc

¹ *Le Tableau historique, philosophique et moral de la Franc-Maçonnerie en France*, par le F. : Bazot, 1836.

² *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, par le F. : Ragon, 1840. — *Orthodoxie maçonnique*, par le même.

³ *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des sociétés secrètes*, par le F. : G. Z. B. Clavel, 1844.

⁴ *Etudes historiques et philosophiques sur les trois grades de la Maçonnerie symbolique*, suivies de l'influence morale de la Maçonnerie sur l'esprit des nations, par le F. : Rédarès, 1858.

qui lui donne ce nom-là, mais toute la Franc-Maçonnerie avec lui¹. »

Son *Cours philosophique et interprétatif* a été approuvé et loué dans les termes les plus élogieux par le Grand Orient de France en 1841; puis en 1842, sur l'initiative de la loge chapitrale de Nancy, il en fut fait pour la Maçonnerie entière une édition spéciale que cette haute loge appelle elle-même « *édition sacrée*, » à l'usage des loges et des francs-maçons, seulement.

Le F. : Ragon a aussi publié à nouveau les *Rituels* de tous les grades maçonniques. Mais, l'accord sans nul doute avec ses supérieurs de la Maçonnerie, il a eu soin d'adoucir, de retoucher ou de corriger ce qui en certains points donnait une lumière trop claire et trop compromettante sur le caractère et les desseins de la secte. Il y a une trentaine d'années, la Franc-Maçonnerie redoutait de se montrer au grand jour. Elle se couvrait de masques qu'elle ne craint plus de rejeter aujourd'hui. Chez les *profanes*², le F. : Ragon était chef de bureau au ministère de l'intérieur; chez les francs-maçons, il possédait les grades

¹ *Les Francs-Maçons et les sociétés secrètes*, par M. Alex. le Saint-Albin. Paris, 1862 et 1867. Préface, 2^e édit., p. v.

² Les francs-maçons appellent *profanes* tous ceux qui ne sont point initiés à leur société.

les plus élevés des rites français et écossais et il avait fondé la loge des *Trinosophes à l'Orient de Paris*.

A tous ces ouvrages spéciaux, il faut joindre les *almanachs*, les *journaux* et les *revues* maçonniques qui font connaître le mouvement des idées dans leur société.

Tous ces différents écrits fourniront des preuves évidemment aussi fortes que celles qu'on peut tirer des livres et des documents officiels; car ils en sont le commentaire autorisé.

A la classe des écrits officiels et semi-officiel de Maçonnerie doivent s'ajouter les ouvrages publiés par les francs-maçons sur les agissements de l'ordre.

Ces documents historiques sont extrêmement précieux, puisqu'ils émanent de francs-maçons tous hauts dignitaires de la secte, et qui ont été témoins ou acteurs dans les faits qu'ils racontent ou qu'ils apprécient.

Nous citons les principaux par ordre de date

1° Le *Manifeste du duc de Brunswick* à toute les loges et les diverses sectes de la Franc-Maçonnerie, publié en 1794.

Le général prussien Ferdinand de Brunswick avait été nommé grand maître de toute la Franc

Maçonnerie dans le grand congrès de Wilhemsbad en 1781. Il était initié aux mystères du double illuminisme français et bavarois.

2° Le mémoire adressé au ministre d'État anglais Windham, par John Robison, et publié en 1797 sous le titre de *Preuves de conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe*, etc¹. Robison était franc-maçon des hauts grades. C'est après avoir visité et étudié toutes les loges d'Europe qu'il composa son mémoire.

3° Le *Mémoire sur les sociétés secrètes*, présenté au congrès de Vérone en 1822 par le comte de Haugwitz, ambassadeur de Prusse à ce même congrès. L'auteur était entré fort jeune dans la Franc-Maçonnerie et il avait été longtemps grand maître ou directeur général d'un nombre considérable de loges en différents pays.

4° Les *Mémoires secrets publiés par le Suédois Jean Witt*². Ces mémoires renferment les récits,

¹ *Preuves de conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe*, ourdies dans les assemblées secrètes des illuminés, des francs-maçons et des sociétés de lecture, par John Robison A. M., professeur de physique et secrétaire de l'Académie royale d'Edimbourg, 1797.

² *Fragments extraits de l'histoire de ma vie et de mon époque, ou Mémoires secrets relatifs à l'état de la Révolution du Piémont, et de l'Esprit qui règne en Italie et de ses*

témoignages et agissements de ce célèbre maçon conspirateur. Jean Witt fut le protégé de M. de Serres, sous le ministère du franc-maçon duc Decaze, et l'ami du philosophe et franc-maçon Victor Cousin. Il était carbonaro du grade le plus élevé, *prince-souverain-patriarche*, et il avait été chargé de faire par lui-même et comme inspecteur la correspondance de la haute Maçonnerie entre l'Allemagne, la France, la Suisse et l'Italie.

5° *L'Histoire générale de la Franc-Maçonnerie et l'Histoire des trois grandes loges de francs-maçons*, par le F. Em. Rebold.

6° *La constitution et l'organisation des carbonari*¹, ouvrage écrit par M. de Saint-Edme qui dit de lui-même dans son introduction :

« Maçon et carbonaro, j'ai pu étudier les rapports qui existent entre ces deux sociétés », etc.

7° Enfin *l'Association internationale des travailleurs* (Paris, 1872), par E. Fribourg, qui fut, pour la France, un des premiers fondateurs et propagateurs de cette branche de la Franc-Maçonnerie.

sociétés secrètes, par Jean Witt, traduit de l'allemand, 1821; édité aussi à Paris en 1831, chez A. Roulland, libraire, rue Saint-Honoré.

¹ *Constitution et organisation des carbonari*, ou documents exacts sur tout ce qui concerne l'existence, l'origine et le but de cette société secrète, par M. Saint-Edme. Paris, 1821.

II. Les sources de la seconde catégorie, c'est-à-dire les livres composés par les catholiques contre la Maçonnerie, sont au moins aussi nombreux que les écrits maçonniques. Il me serait impossible de les citer tous. J'indique seulement les plus importants.

Avant tous les autres, il faut nommer les deux auteurs du dix-huitième siècle, qui les premiers ont démasqué la secte : l'abbé *Le franc*, qui publia son livre en 1791¹ et qui fut massacré aux armes à Paris, le 2 septembre 1792, et l'abbé *Barruel* qui fit paraître son ouvrage à Londres en 1796². Ce dernier auteur a reproduit toutes les parties importantes des *Ecrits originaux sur l'Illuminisme*, ainsi que le *Manifeste du duc de Brunswick*, sans que personne ait jamais contesté la vérité et l'exactitude de ses citations.

Parmi les écrivains du dix-neuvième siècle doivent être particulièrement mentionnés : l'avocat saxon Eckert³, MM. Forgame⁴, Créteineau-

¹ *Le Voile levé pour les curieux*, ou le secret de la Révolution de France, révélé à l'aide de la Franc-Maçonnerie. 1791.

² *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, par l'abbé Augustin Barruel, Londres, 1796 et ann. suiv. 5 vol. in-8.

³ *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification*, ou son organisation, son but, son histoire, par Ed. Em. Eckert, traduit de l'allemand par l'abbé Gyr. 1854. Liège.

⁴ *De l'influence de l'esprit philosophique et de celle des sociétés secrètes sur le dix-huitième et le dix-neuvième siècle*, par M. Forgame. 1858.

Joly¹, l'abbé Gyr², Alex. de Saint-Albin³, Le Coulteux de Cauteleu⁴, Armand Neut⁵, Gougenot de Mousseaux⁶, Oscar Testut⁷, Claude Jeannet⁸, le Père Gautrelet⁹, le Père de Curci¹⁰, Boudot Challaye¹¹, le Père Deschamps¹², etc., etc.

¹ *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, par J. Crét neau-Joly. Paris, 1858.

² *La Franc-Maçonnerie en elle-même et dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes de l'Europe*, notamment avec la Charbonnerie italienne, par l'abbé Gyr. 1859. Liège.

³ *Les Francs-Maçons et les sociétés secrètes*, par Alex. Saint-Albin. 1862 et 1867. Paris. — *Les Libres Penseurs et ligue d'enseignement*, par le même. 1868. Paris.

⁴ *Les Sectes et les sociétés secrètes politiques et religieuses* essai sur leur histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution française, par J. H. E. comte Le Coulteux de Cauteleu. Paris, 1863.

⁵ *La Franc-Maçonnerie soumise au grand jour de la publicité*, à l'aide de documents authentiques, par Armand Neut Gand et Bruges, 1866.

⁶ *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par le chevalier Gougenot des Mousseaux. Paris, 1869.

⁷ *L'Association internationale des travailleurs*, par Oscar Testut, avocat à la cour de Lyon. Lyon, 1871.

⁸ *L'Internationale et la question sociale*, par Claude Jeannet, avocat à la cour d'Aix. Lyon, 1871.

⁹ *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, par le R. Fr. Xav. Gautrelet. Lyon, 1872.

¹⁰ *Considérations sur l'Internationale*, par le R. P. de Curci traduit de l'italien par le comte Gabriel de Cays de Saint-Amour. Paris, 1872.

¹¹ *Pétition adressée à l'Assemblée nationale constituante pour demander l'abolition de la Société des francs-maçons et autres sociétés secrètes établies en France*, par M. Boudot Challaye, vice-président honoraire du tribunal de Montbrison Saint-Etienne, 1873.

¹² *Les Sociétés secrètes et la société*, ou philosophie de l'h

M. Eckert a reproduit en entier, dans son *Adresse aux États de Saxe*, le mémoire du comte le Haugwitz sur les sociétés secrètes présenté au congrès de Vérone.

M. Créteineau-Joly a traduit et porté le premier à la connaissance du public les *Papiers secrets de a haute vente* du Carbonarisme italien. Ces pièces importantes lui ont été communiquées par ordre du pape. Les renseignements que l'on trouve dans la *Vie de Créteineau-Joly*, par M. l'abbé Maynard¹, sur l'origine de ces documents, en mettent désormais l'authenticité hors de doute.

M. Le Coulteux affirme qu'il a composé son ouvrage après dix ans de recherches et en mettant à profit une immense quantité de manuscrits et de matériaux de toute sorte, entre autres la *collection des manuscrits et des papiers du prince de Tesse*, un des premiers chefs des sociétés secrètes.

Le Révérend Père Gautrelet, de la Compagnie

de la France moderne, par le R. P. Deschamps. Avignon, 1874 et 1876, 3 vol.

—A l'occasion des élections générales de l'année 1877, il a paru à la librairie Bloud et Barral (Paris) un opuscule fort intéressant, intitulé : *La Franc-Maçonnerie ; révélations d'un rose-croix*. Nous le citerons plusieurs fois. L'auteur paraît très au courant des choses et des menées de la secte maçonnique.

¹ *Jacques Créteineau-Joly, sa vie politique, religieuse et littéraire*, par M. l'abbé U. Maynard, chanoine de Poitiers. Paris, 1875. Chap. v, § 3, pag. 399 et suiv.

de Jésus, démontre que la Franc-Maçonnerie et la Révolution, c'est tout un. La Maçonnerie est le laboratoire, l'instrument le plus puissant, et la personnification la plus vraie de la Révolution. Elle la prêche, elle l'accomplit; elle semble n'exister que pour cela.

Enfin le Révérend Père Deschamps, lui aussi de la Compagnie de Jésus, profitant des travaux de tous ses devanciers et de plusieurs documents nouveaux, a fait, en ses trois volumes, le réquisitoire le plus complet contre la Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes. Il démontre, pièces en main, qu'elles tendent par leurs principes, leur enseignements et leurs agissements, à la destruction de toute religion et de toute morale, de toute autorité civile et politique, de toute patrie et nationalité, de la papauté, de l'enseignement chrétien, de la propriété et de la famille. Pendant trois ans le Père Deschamps a été en relation avec le fameux franc-maçon Henri Misley, dont *l'Univers* du 13 septembre 1857 disait que, « dans sa longue carrière de chef de secte en Italie, en France, en Angleterre, en Espagne et en Suisse il avait connu les secrets les plus cachés de la secte » maçonnique. Il était en rapports étroits avec Espartéro, Kossuth, Fazy, Cavour, Victor

Emmanuel et surtout Palmerston. Le Père Deschamps a reçu de Misley des renseignements nombreux et précieux sur la Maçonnerie et ses agissements. (Voir Introduction de l'ouvrage *les Sociétés secrètes*, etc., p. 21.) Je renverrai souvent dans le cours de ce travail à cet estimable auteur¹.

Il est impossible de prétendre que la Maçonnerie et les sociétés secrètes sont accusées et condamnées sans témoins et sans preuves.

DEUXIÈME SECTION. — ORIGINES DE LA FRANCS-MAÇONNERIE

Ni les auteurs catholiques, ni les écrivains francs-maçons ne sont d'accord quant à l'origine certaine de l'association appelée aujourd'hui *Franc-Maçonnerie*.

Je distribuerai leurs opinions diverses en deux grandes classes. La première cherche à la Franc-Maçonnerie des sources auxquelles convient l'appellation de « fabuleuses, » et la seconde lui donne une origine qui peut être appelée « historique. »

¹ Une seconde édition a été publiée en cette année 1880. Vos citations se rapportent à la première.

I. ORIGINES FABULEUSES.

Ces origines ne sont admises que par des auteurs francs-maçons. Les uns font remonter la Franc-Maçonnerie jusqu'aux anges; les autres, moins ambitieux, partent d'Adam; ceux-ci se contentent de dater de Noé; ceux-là, de Salomon. D'autres, plus modestes, voient leurs origines dans les mystères secrets du paganisme; mais ils ne s'accordent point quant au lieu de naissance; car ils le mettent soit dans les pagodes de l'Inde, soit chez les druides dans les forêts des Gaules, soit dans les temples égyptiens de Memphis ou d'Héliopolis, soit dans les mystères d'Eleusis en Grèce, soit dans le culte de la Bonne Déesse chez les Romains. D'autres enfin, mieux avisés, acceptent toutes ces origines et en composent l'histoire ancienne et la tradition ininterrompue de l'association maçonnique.

J'ai nommé « fabuleuses » ces différentes origines, non point uniquement parce qu'elles n'ont aucune preuve, mais parce qu'il y a en elles, ce me semble, ainsi que dans les fables païennes, un certain fond de vérité. En ce sens toutes pourraient être vraies, et la Franc-Maçonnerie plon-

gerait réellement aussi loin dans la nuit des âges ses antiques et diaboliques racines. J'exposerai à la place convenable les considérations qui apportent quelque vraisemblance à cette idée.

Il est inutile de s'occuper de l'opinion absurde et sacrilège qui fait de Dieu même le premier auteur de la Franc-Maçonnerie.

II. ORIGINES HISTORIQUES.

Les origines historiques sont les seules adoptées par tous les écrivains catholiques auxquels se joignent les auteurs francs-maçons les plus estimés.

Les uns font descendre la Maçonnerie des hérétiques, soit gnostiques, manichéens et albigeois, soit sociniens; les autres uniquement de l'ordre des Templiers.

1° *Origines hérétiques.*

Les partisans des origines hérétiques s'appuient sur les nombreuses ressemblances qui existent entre les doctrines et les pratiques de la Maçonnerie et celles de ces divers hérétiques. Les écri-

vains francs-maçons insistent particulièrement sur cette ressemblance. Ils font ressortir avec force preuves la similitude parfaite qui se trouve, d'un côté comme de l'autre, dans les enseignements les rites, les symboles, les trois degrés d'initiation le secret et les signes mystérieux de reconnaissance, etc.

Il suffira de citer quelques passages des meilleurs auteurs.

1° *Gnostiques*. « Les illuminés seuls, dit Weis-
 « haupt dans son discours de l'initiateur au grade
 « de chevalier écossais, sont en possession des
 « secrets du vrai franc-maçon. Il reste même aux
 « illuminés une grande partie de ces secrets à dé-
 « couvrir. Le nouveau chevalier doit y consacrer
 « ses recherches. *Il est bien spécialement averti*
 « *que c'est par l'étude des anciens gnostiques et de*
 « *manichéens qu'il pourra faire de grandes décou-*
 « *vertes sur cette véritable maçonnerie*¹. »

Le F.°. Ragon (*Cours philosophique*, etc.) renvoie souvent aussi aux gnostiques et à la Gnose pour compléter ou faire mieux ressortir le sens des rites et des symboles maçonniques.

Le F.°. Clavel remonte aussi aux *gnostiques*

¹ VI^e partie du Code illuminé. Chevalier écossais.

sur lesquels il s'exprime ainsi : « Dès l'an 58 de
 « notre ère, des idées empruntées au *Zoroastrisme*,
 « à la philosophie platonicienne, aux théogonies
 « et aux pneumatogonies de l'Égypte, de la *Chal-*
 « *dée* et de la Grèce, étaient professées dans
 « le secret par une foule de sectes, connues
 « sous le nom générique de *Gnostiques*, parce
 « qu'elles prétendaient posséder exclusivement la
 « vraie *gnosis* ou science... Les gnostiques s'ap-
 « pelaient généralement *enfants de la lumière*.
 « L'enseignement de leurs doctrines était par-
 « tagé en plusieurs grades¹. »

Le F. . Rédarès, partisan aussi lui de l'origine
 gnostique, parle de ces hérétiques en ces termes :
 Les gnostiques furent « tous associés aux anciens
 « mystères, tous *maçons d'élite*, aussi remarqua-
 « bles par la science que par le talent.... Je
 « veux montrer la parfaite analogie qui existe
 « entre la croyance, les rites, les usages du Gnos-
 « ticisme et ceux de la Franc-Maçonnerie². »

Tout catholique sait que le Gnosticisme est
 une doctrine monstrueuse et confuse qui, éma-
 née des *sanctuaires de l'Orient*, tenta, dès le com-
 mencement du second siècle, de s'infiltrer dans

¹ *Histoire pittoresque*, etc., p. 342.

² *Etude historique et philosophique*, etc., pag. 72 et 254.

le christianisme, en associant aux dogmes de la religion de Jésus les mystères de la *magie chaldéenne*, de la *cabale juive*, de la théurgie égyptienne et de l'éclectisme alexandrin. (Dictionn. des Religions, édit. Migne, au mot *Gnosticisme*).

Voici ce qu'en disent les protestants :

« L'école de Valentin, que Tertullien nomme
 « la plus fanatique et la plus nombreuse des gnos-
 « tiques, fut au moins celle qui professa la plus
 « grande richesse de doctrines... Il transporta
 « dans ses croyances les anciennes traditions
 « théogoniques de l'Égypte, et les spécula-
 « tions infinies du *Zoroastrisme* et de la *cabale*
 « *juive*... »

« Le mépris de toute législation était leur mo-
 « rale (la morale des carpoctiens, autre secte
 « gnostique)... (Selon eux) toutes les âmes sont de la
 « même condition... La nature révèle deux grands
 « principes, ceux de la communauté et de l'unité
 « de toutes choses. Les lois humaines contraires à
 « ces lois naturelles sont des infractions coupables
 « à l'ordre légitime et divin. Pour rétablir cet
 « ordre, *il faut instituer la communauté du sol,*
 « *des biens et des femmes.* En général, plus on
 « méprise les lois de Démiurge, c'est-à-dire toutes

« les législations existantes, *plus on se délivre de tout ce que le vulgaire nomme religion*, plus on honore l'Être suprême, plus on devient semblable à Dieu » (*Histoire du Gnosticisme*, t. I^{er}, pages 17-22, et tome II, pages 261 et s., par M. Matter, inspecteur et professeur de l'Université protestante de Strasbourg).

2° *Manichéens*. Le Manichéisme naquit au troisième siècle. Il eut pour auteur Manès ou Maniché, originaire de la *Perse*, ou, selon saint Ephrem, de la *Chaldée*. Il fut acheté encore enfant comme esclave par une riche *veuve* de Ctésiphon en *Babylonie*. Cette *veuve* l'éleva comme son fils, l'affranchit et lui légua sa fortune.

Dans son système religieux Manès fit ressortir plus nettement le dogme absurde des deux principes qui se trouve au fond de tous les systèmes gnostiques et qui lui avait été formellement enseigné par les mages de la Perse. Il appela le premier principe « *Lumière* » et le second « *Ténèbres*. » Le manichéisme absorba promptement toutes les sectes de la Gnose.

« Les manichéens honoraient le soleil et les astres, non seulement comme le symbole de la lumière éternelle, mais comme la substance de Dieu même... Ils condamnaient également toute

« loi et toute magistrature, comme l'ouvrage du
« mauvais principe, disent les centuriateurs de
« Magdebourg... Ils attaquaient même et radica-
« lement le droit de propriété, et ils enseignaient,
« au témoignage de saint Épiphane et de saint
« Augustin, qu'on ne pouvait posséder en propre,
« ni maison, ni champs, ni richesses quelconques...
« Mosheim, autre écrivain protestant, va jusqu'à
« soutenir que la *magie ne leur était pas étran-*
« *gère*, et qu'elle était la conséquence naturelle du
« double principe. Les centuriateurs disent même,
« d'après saint Augustin, que Manès y était plongé
« tout entier... Ils se divisaient aussi en trois
« grades : les auditeurs ou croyants, les élus et
« les parfaits... Chacun d'eux se liait au secret de
« son grade par le plus inviolable serment : jura,
« *perjura, secretum prodere noli ; jure, parjure et*
« *ne livre point le secret*, tel était un de leurs
« principes. Ils se reconnaissaient entre eux *comme*
« *enfants de la lumière*, délivrés des ténèbres,
« assurent aussi saint Augustin et saint Épi-
« phane, à des signes particuliers, paroles et mots
« de passe, attouchement des mains ou du sein...
« Saint Léon les résumait ainsi : ils n'ont *pour loi*
« *que le mensonge, pour religion que le Démon,*
« *pour sacrifice que des turpitudes* » (*La Société*

et les Sociétés secrètes, par le R. P. Deschamps, t. III, pages 591 et suiv.).

L'auteur que je viens de citer met en complète évidence les côtés nombreux par lesquels se ressemblent les erreurs et les pratiques du Manichéisme et de la Franc-Maçonnerie. Il montre l'origine de ces paroles toutes particulières aux francs-maçons : « A moi, les fils de la veuve ! »

Quand un franc-maçon, dans un danger pressant, physique ou moral, veut obtenir l'aide de ses frères, il doit pousser ce cri de vive voix ou bien le remplacer par certains gestes équivalents. Tout franc-maçon, au mépris des lois divines et humaines, au péril même de sa vie, est tenu de répondre à cet appel et de porter au frère en peine le secours demandé¹. « Manès, dit le P. Deschamps, ne devait-il pas tout à la *veuve* de Ctésiphon ? Et les manichéens et leurs fils les maçons, en devenant ses frères, ne prenaient-ils pas pour *mère la fameuse veuve* ? Ne devint-il pas tout naturel, d'appeler

¹ Au mois d'août 1878, le journal *l'Univers* a donné une analyse de documents secrets, concernant l'assassinat du roi de Suède, Gustave III, par les francs-maçons, en 1792, publiés dans des journaux allemands, et notamment dans *la Germania* de Berlin. A la suite de ces importantes communications, le magistrat protestant, à qui elles sont dues, raconte un fait judiciaire et il a été témoin et qui prouve l'efficacité de l'appel : « A moi, les fils de la veuve ! » (*Univers*, 13 août 1878.)

« par ce souvenir d'origine commune le secour
« de ses frères ? » (Ibidem, p. 588 et suiv.)

L'illuminé Weishaupt, les FF. : Ragon, Clavel et Rédarès, mettent aussi les manichéens au nombre des ancêtres de la Franc-Maçonnerie.

Le F. : Ragon (*Cours phil.*) affirme qu'on prenait les vrais maçons pour des *manichéens* ou des *priscillianistes*.

Le F. : Clavel apprécie le Manichéisme en ces termes :

« Sur les ruines de l'ancienne initiation *d'mages*, s'étaient élevées en *Perse*, à partir du troisième siècle, plusieurs associations mystérieuses qui, aux doctrines de Zoroastre, avaient mêlé quelques nouveaux dogmes empruntés pour la plupart au *Gnosticisme*. L'une d'elles, celle des *maskékigés*, ou partisans de *Maskek*, conjurait la ruine de toutes les religions, prêchait l'égalité, la liberté universelles, l'indifférence de toutes les actions humaines et la communauté des biens et des femmes » (*Hist. pittoresque*, p. 345).

Le langage du F. : Rédarès sur le même sujet n'a pas besoin de commentaire et est précieux à retenir.

« Les disciples de Manès... répandirent sa doctrine dans tout l'Orient. Des *gnostiques*, les cop

et d'autres sectes de l'Égypte et de l'Assyrie s'unirent à eux et ne formèrent qu'une seule société religieuse. Persécutés, comme on peut le penser, par les consubstantialistes trinitaires, les disciples de Manès durent se cacher et tenir leurs assemblées secrètes. C'est à ce temps que l'on doit placer la seconde époque historique de la *confraternité maçonnique*. Au dogme de l'unité de Dieu et aux principes de la morale universelle, ils adaptèrent le mode d'*initiation des mages*, semblables à peu près à celui des prêtres d'Égypte. Trois grades sacerdotaux symboliques composèrent le rite manichéen. Chaque catégorie d'initiés avait un signe, une parole, un attouchement qui leur était particulier. La langue allégorique des *kabalistes*, des *gnostiques* et des *ophites* fut confondu avec celle des *magès* et forma un ensemble parfait d'expressions figurées, qui toutes avaient un sens moral et philosophique. Ce fut avec ces précautions, ces formes mystérieuses, ces coutumes secrètes qu'ils purent poursuivre le travail de la régénération, et conserver *la règle et le compas* avec lesquels avaient été établies *les dimensions de l'édifice social*. Les frères maçons ont une juste prétention de suivre de point en point le christianisme primitif, que les *chrétiens d'Orient*

(gnostiques et manichéens) leur ont transmis. Ainsi le Christ-Sauveur ou le Christ-Soleil n'est autre chose que le soleil Osiris, le soleil Hiram, le soleil Adonaï et d'autres soleils mystiques qui ne furent jamais aux yeux des sages que de vrais symboles de la divinité ou des émanations de sa suprême essence » (*Etudes historiques et philosophiques*, p. 262-271).

Le F. . Willaume dit aussi, lui : « C'est par les initiés de l'Orient que nous avons reçu les mystères actuels » (*Manuel maçonnique*, p. 7).

3° *Albigeois*. Tous les écrivains catholiques protestants et francs-maçons conviennent que les Albigeois sont la suite et la descendance du Manichéisme. « On réunit sous ce nom au dix-septième siècle tous les hérétiques du midi de la France, qui étaient la plupart imbus des erreurs des manichéens » (Bouillet, *Dictionnaire historique*).

Au nord de la France on les appelait « Brabarçons, » en Italie, en Illyrie, en Bosnie, ils étaient connus sous le nom de « Patarins. »

Bossuet, Bergier et Pluquet démontrent que leurs doctrines et leurs pratiques étaient au fond les mêmes que celles des manichéens (*Hist. des variations*, l. IX. — *Dict. de théologie*. — *Dict. de*

hérésies). Notamment, ils niaient la résurrection future de la chair... ils rejetaient le baptême comme inutile, et l'Eucharistie avec horreur ; ils ne pratiquaient ni la confession, ni la pénitence. Leurs mœurs étaient abominables. Les femmes étaient communes entre eux. Ils enseignaient qu'on ne devait aucune obéissance aux autorités, soit ecclésiastiques, soit séculières, et que personne n'avait le droit de punir par des peines corporelles un crime quelconque. *Ils détestaient singulièrement les prêtres catholiques, et ne cessaient de les lécriser ; ils voulaient qu'on les poursuivît et qu'on les exterminât comme des loups.* Partout où ils étaient les maîtres, ils en agissaient ainsi, brisant, brûlant les croix, les images, les reliques, pillant, dévastant les églises et les monastères, n'épargnant ni âge, ni sexe, et portant partout la dévastation, l'incendie et la mort (*ibidem*).

Saint Bernard les compare à *des serpents*. Il dit que ces sectaires ne cherchaient pas à vaincre, mais à nuire, et qu'ils se coulaient sous l'herbe pour mordre et communiquer plus sûrement le venin.

L'historien Michelet en parle en cette manière :

« Cette Judée de la France, comme on a appelé le Languedoc, ne rappelait pas l'autre seule-

« ment par ses bitumes et ses oliviers : elle avait
 « aussi *Sodome et Gomorrhe*. Or il était à craindre
 « que la vengeance de l'Église ne lui donnât sa
 « mer Morte... » « Que les *croyanances orientales,*
 « *le dualisme persan, le Manichéisme et le Gnos-*
 « *ticisme* aient pénétré dans le pays, c'est ce qui
 « ne surprendra personne. Toute doctrine y avait
 « pris. Mais le Manichéisme, la plus odieuse de
 « toutes dans le monde chrétien, fait oublier les
 « autres. » Plus loin, il dit des Brabançons :
 « Leurs docteurs enseignaient *tout haut* Aristote.
 « tout bas, les Arabes et les Juifs, avec le pan-
 « théisme d'Averrhoès et les subtilités de la *Ca-*
 « *bale* » (*Histoire de France*, t. II, p. 404 et s
 — 409 et 472).

Le savant auteur de la *Vie d'Innocent III* sou-
 tient aussi que les francs-maçons descendent des
 Albigeois. Il s'appuie sur la complète ressem-
 blance de leurs doctrines et de leurs pratiques; e
 il conclut « que tout le bouleversement qui min-
 depuis plus d'un demi-siècle les fondements de la
 société européenne n'est autre chose que l'œuvr
 des Albigeois, transmise par eux à leurs succes-
 seurs » (Fr. Hurter, *Histoire du pape Innocent II*
et de son siècle, trad. de l'abbé Jager. Paris, 1840
 p. 284).

Je me suis volontairement attardé dans ces citations des doctrines et des pratiques gnostiques, manichéennes et albigeoises. Entre elles et les enseignements irrégieux et immoraux de la Franc-Maçonnerie actuelle, de ses docteurs, de ses affiliés et amis, le rapprochement à cette heure est facile ; car ils sont chaque jour, étalés avec un cynisme révoltant dans mille écrits divers de haut et bas étage. La comparaison est singulièrement significative et instructive.

4° *Sociniens*. « L'abbé Lefranc, dit M. Alex. de Saint-Albin, ne fait pas remonter si haut l'origine des francs-maçons. A leur haine du christianisme, de tous ses mystères et de toutes ses croyances, il a cru reconnaître les héritiers de Léléo Socin et surtout de Fauste Socin » (*Les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes*, p. 42, 2^e éd.).

Mais l'abbé Lefranc est le seul auteur de cette opinion. Elle me semble peu fondée. La ressemblance des doctrines et l'histoire des Socin ne peuvent prouver ici qu'une seule chose, c'est que ces frères Socin et leurs adeptes se sont faits francs-maçons et ont mis à la propagation de la Franc-Maçonnerie une ardeur égale à leur haine de toute religion. Les francs-maçons existaient avant les frères Socin et leur secte.

2^o Origine templière.

L'abbé Barruel et l'abbé Gyr, parmi les catholiques, et le docteur saxon Eckert, parmi les protestants, soutiennent que la Franc-Maçonnerie a son unique origine dans l'*ordre des Templiers*. Cet ordre religieux et militaire fut fondé à Jérusalem en 1118, par neuf chevaliers français. Leur première maison était située près de l'emplacement du temple de Salomon ; d'où leur vint le nom de *Templiers*.

Pour que cette opinion soit vraie et acceptée, il est nécessaire que les Templiers aient été coupables des crimes qui pèsent sur leur mémoire. Or cette culpabilité est aujourd'hui incontestable. Des documents nouveaux, joints à ceux que l'on possédait, l'établissent péremptoirement.

Il n'entre ni dans l'objet, ni dans le but du présent écrit de faire une étude complète sur ce problème historique. Cependant je ne puis guère me dispenser d'y toucher quelque peu. Je me contenterai de citer les pièces du procès et de faire ressortir les conséquences qui en découlent.

Culpabilité des Templiers.

Ceux qui veulent approfondir la question des Templiers doivent étudier trois sortes de documents, de préférence à toutes les histoires écrites sur ce sujet.

Premièrement, les *Interrogatoires faits à Paris* en 1307, par le tribunal de l'Inquisition, et les *Procès-verbaux des sept commissaires du Pape*, depuis le mois d'août 1309 jusqu'au mois de mai 1311. Ces pièces ont été publiées *in extenso* par M. Michelet, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France* (2 vol. in-4°).

Les unes contiennent les aveux de cent quarante chevaliers, examinés par le frère Imbert, inquisiteur. Les autres renferment les aveux du grand maître Jacques de Molay et de deux cent trente et un chevaliers ¹.

Secondement, les *Actes originaux de la procédure faite en Angleterre*, qui reproduit les aveux des Templiers anglais ².

¹ Ces derniers documents ont été découverts dans la Bibliothèque royale de Paris, vers la fin du siècle dernier, par un protestant d'Allemagne, Moldenhawer.

² Ils ont été trouvés par le protestant danois Munter dans la bibliothèque du Vatican.

En troisième lieu, *la Bulle de suppression de l'ordre du Temple, Vox in excelso*, qui a été publiée le 3 avril 1312, en plein conseil œcuménique de Vienne (Dauphiné). Cette bulle fait connaître la conduite de toute la procédure suivie contre les Templiers ¹.

¹ Le texte de cette bulle, *Vox in excelso*, ainsi que le texte complet d'une autre bulle de Clément V, datée du 6 mai 1312, *Considerantes dudum* (ou autrement *Ad certitudinem*), sont demeurés inconnus jusqu'en 1865. Les historiens les plus recommandables parlent bien de la bulle d'abolition des Templiers; ils en font un résumé; mais aucun n'en produit le texte. Tous prennent la bulle *Ad Providam*, publiée le 2 mai 1312, pour la bulle d'abolition; ou bien encore la bulle *Considerantes dudum*, dont on ne possédait que le commencement. Cependant le texte manuscrit de ces deux bulles avait été découvert à la fin du siècle dernier dans les archives de la ville d'Ager, en Catalogne, par l'écrivain espagnol Villanueva, qui le fit imprimer en 1806 dans son grand ouvrage *Viage literario a las Iglesias de Espana* (Madrid, 1806, t. V, dans l'appendice de *documentos*). Mais ces deux textes restèrent aussi inconnus qu'auparavant, parce que l'ouvrage de Villanueva devint fort rare. Le célèbre bénédictin dom Gam, voyageant en Espagne en 1865, apprit ces détails, put se procurer un exemplaire de l'ouvrage espagnol, y copia les deux bulles et les envoya au docteur Héfélé, son ami, qui les a publiées intégralement dans la Revue trimestrielle de Tubingue de cette même année. Le 18 août de l'année suivante la *Civiltà cattolica* de Rome fit paraître un travail du plus haut intérêt au sujet des Templiers, en s'appuyant sur ces documents. *La Correspondance de Rome* le résuma; les *Archives théologiques de Besançon* traduisirent les deux bulles, et *le Monde*, dans plusieurs n^{os} de septembre et d'octobre 1866, reproduisit le résumé de *la Correspondance* et la traduction des *Archives théologiques*. Cette reproduction a été insérée intégralement dans l'édition de l'Histoire de Rohrbacher, donnée par Mgr Févre (1873) à la suite du livre 77^e, sous ce titre : Quelques pièces relatives au procès des Templiers.

Enfin d'autres pièces authentiques, plus anciennement connues, concernant cette procédure et reproduites par Dupuy dans son *Histoire de la condamnation des Templiers*.

Ces documents ont une valeur probante que personne ne peut contester, et en particulier la Bulle *Vox in excelso*, qui possède non seulement la haute autorité morale du souverain Pontife qui la publie, mais aussi celle d'un concile œcuménique, composé de plus de trois cents évêques, représentant le monde occidental tout entier. On ne saurait avoir de garanties plus complètes de véracité.

De toutes ces pièces ressort la vérité incontestable des faits suivants :

1° La passion d'avarice n'est entrée pour rien de la part de Philippe le Bel dans sa poursuite ardente contre l'ordre. Non seulement les lettres qu'il adressa au Pape l'en justifient pleinement, mais la Bulle *Vox in excelso* dit en termes formels : « Notre très cher fils Philippe... poussé
« non par un sentiment d'avarice (car il ne préten-
« dait point revendiquer ou s'appropriier aucun
« des biens des Templiers, puisqu'il s'en est dé-
« sisté dans son propre royaume, et en a complè-
« tement éloigné ses mains), mais par le zèle de
« la foi orthodoxe... etc... »

Et de fait selon les prescriptions du Pape et du concile, les biens des Templiers furent donnés aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés alors chevaliers de Rhodes.

2^o Ce n'est point par faiblesse ni par crainte du roi Philippe que Clément V condamna les Templiers. La Bulle *Vox in excelso* affirme que le Pape ne voulut point d'abord prêter l'oreille aux accusations qu'on lui fit parvenir dès le commencement de son pontificat, bien que le roi les eût appuyées de ses renseignements personnels, et qu'il ait insisté fortement et à plusieurs reprises auprès du Pape pour faire poursuivre ces religieux. Quand, fatigué des résistances et des lenteurs de Clément V, Philippe eut fait violemment saisir tous les Templiers de son royaume en un même jour, et commencer contre eux, avec la plus grande diligence, les informations de la justice royale et ecclésiastique, le Pape lui témoigna un vif mécontentement de cette usurpation de son pouvoir. Il suspendit et annula toutes les poursuites entreprises par l'inquisiteur du royaume, le dominicain Imbert, confesseur du roi. Ce ne fut, dit-il encore dans la Bulle, qu'après avoir interrogé lui-même soixante-douze chevaliers, puis le grand maître et plusieurs des principaux dignitaires, entendu leurs

veux concordants et réitérés, et ceux d'un domestique de son propre palais, qu'il se détermina à faire une solennelle et universelle enquête, tout à la fois contre l'ordre en général et contre les Templiers en particulier. Les évêques de chaque diocèse où se trouvaient des maisons du Temple furent chargés de faire l'enquête personnelle, et de décider ensuite du sort de chacun des chevaliers au concile provincial, avec pouvoir de livrer les coupables au bras séculier, s'il y avait lieu. Trois cardinaux reçurent la mission d'ouvrir l'enquête générale contre l'ordre.

3° Toutes les enquêtes ecclésiastiques, même celle de l'inquisiteur de France en 1307, ont été conduites avec la plus grande modération, avec une prudence et une douceur remarquables. On n'y employa ni torture, ni rouerie de procédure aucune. A tout chevalier interrogé, on demandait seulement de faire serment sur les Évangiles de dire la vérité pour ou contre l'ordre, et de jurer qu'ils n'étaient ni sollicités ni gagnés. La torture ne fut employée qu'aux débuts par les officiers royaux, et sur un fort petit nombre de chevaliers.

Les commissaires pontificaux invitèrent à plusieurs reprises les Templiers à défendre leur ordre. Ils reçurent la défense que présenta le grand

maître, puis soixante-quatorze chevaliers, et l'examinèrent avec soin. L'enquête générale dura quatre ans. Aussi M. Michelet, en publiant le travail des trois cardinaux, commissaires du Pape, est-il forcé d'avouer que cet « interrogatoire fut conduit lentement et avec beaucoup de ménagements et de douceur. »

De son côté, le protestant Wilcke, après avoir étudié tous les documents qu'on possédait en 1835 sur le procès des Templiers, « observe à plusieurs reprises que, si les justices particulières et royales employèrent la question, selon la jurisprudence d'alors, les commissaires du Pape ne l'employèrent pas, mais procédèrent avec douceur, circonspection et conscience. Il remarque en particulier sur les actes originaux retrouvés à Paris qu'ils montrent dans un jour magnifique la douceur et la justice des commissaires pontificaux (*Histoire des Templiers* en allemand, 7 vol. in-18 le dernier de 1835; tome 1^{er}, pages 291, 297 et 323 et 343; — cité par Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, livre 77^e).

4° Partout, en Angleterre, en Italie, comme en France, les interrogatoires amenèrent des aveux semblables. D'après les documents, sept à huit cents chevaliers environ furent interrogés, et plu

es six cents firent l'aveu des mêmes crimes. Si ces aveux ont été obtenus en plus grand nombre en France que dans les autres contrées, c'est que la France était le centre principal de l'ordre, et permettait l'agglomération la plus considérable de chevaliers. Un évêque, qu'on croit être Guillaume Durand, évêque de Mende, déclara en plein concile que plus de deux mille témoins avaient déposé contre les Templiers ¹. La Bulle *Vox in excelso* dit expressément, en différents endroits, qu'un très grand nombre de frères ont perpétré les faits horribles : qu'un nombre presque infini de membres de l'ordre, entre autres le grand maître, le visiteur de France, et les principaux commandeurs ont été convaincus d'hérésie, erreurs et crimes, par leurs aveux spontanés.

Ces aveux n'ont point été faits qu'une seule fois et comme en passant. Ils ont été réitérés et confirmés à plusieurs reprises. La même bulle, *Vox in excelso*, porte en toutes lettres que les confessions et dépositions du grand maître, du visiteur et des commandeurs de Normandie, d'Aquitaine et de Poitou, et des soixante-douze chevaliers interrogés par le Pape, furent rédigées en écriture

¹ Raynaldi, *Ann. eccles.*, an. 1313.

publique par quatre notaires pontificaux, en présence des accusés et de plusieurs témoins respectables, et que, après un intervalle de quelque jours, lecture leur en fut donnée et expliquée chacun en sa propre langue :

« Persévérant dans leurs déclarations, ils le
« ont expressément approuvées telles qu'elles ve
« naient d'être lues. »

5° Cette même bulle nous apprend encore que toutes les pièces relatives à ces enquêtes personnelles et générales furent remises au Pape, qui examina les unes lui-même personnellement d concert avec les cardinaux, et qui remit l'examen des autres à une nombreuse commission
« d'hommes très zélés, prudents, fidèles, craignant
« Dieu, zélateurs de la foi catholique et exercés
« tant prélats que d'autres. » Puis, que toute cette procédure, tant la première que la seconde, fut présentée à l'examen du concile œcuménique, qui forma une commission spéciale pour traiter à fond et définitivement cette affaire.

On aurait donc mauvaise grâce à soutenir que ce procès a été conduit avec passion et précipitation.

6° Or les crimes avoués et consignés, séance tenante, dans les pièces dont nous venons de

parler, se rapportent à cinq chefs principaux.

Apostasie. A sa réception, ou peu après, chaque chevalier invité ou excité par celui ou ceux qui les recevaient, et qui étaient toujours des premiers dignitaires de l'ordre, reniait le Christ, tantôt comme crucifié, tantôt comme Jésus ou Sauveur, tantôt comme Dieu; ainsi que la bienheureuse Vierge et les saints. On lui disait alors que le Christ était un faux prophète, qu'il n'avait pas souffert ou été crucifié pour la rédemption du genre humain, mais pour ses crimes. Cette pratique était commune et celle de la majorité.

Idolâtrie. Dans leurs congrégations générales ou grands chapitres, les Templiers adoraient des idoles. Ces idoles avaient, les unes, une tête à trois faces, les autres à une seule face; d'autres avaient un crâne humain pour tête; une autre avait une grande barbe, un regard terrible, quatre pieds; elle se trouvait alors à Montpellier. D'après plusieurs aveux, ces idoles étaient faites « in figuram *Bafometi*, » ou sur elles était « depicta figura *Bafometi*; » elles étaient faites ou peintes en figure de *Bafomet*. Il y avait de ces idoles dans chaque province. On ceignait ces têtes de cordons ou de bandelettes. On leur faisait toucher des cordons, dont les frères se ceignaient ensuite eux-mêmes

sur la chair. Dans ces grands chapitres, ils adoraient encore un chat ou un chien, qui y paraissait parfois.

Sacrilège. On obligeait les récipiendaires, au moment de leur réception, à cracher sur la croix, à la fouler aux pieds. Ces outrages sacrilèges étaient aussi pratiqués par ceux qui étaient déjà reçus. C'était la coutume de quelques-uns de se réunir le vendredi saint, ou un autre jour de la semaine sainte, pour fouler aux pieds la croix, faire sur elle des outrages plus odieux encore, et en faire faire par les autres.

Luxure. Quand un frère était reçu dans l'ordre le recevant et le reçu se baisaient tantôt sur la bouche, tantôt sur le nombril ou le ventre nu, tantôt sur l'anus ou l'épine dorsale, tantôt plus indécentement encore. Les recevants disaient aux reçus qu'ils pouvaient entre eux se livrer au crime infâme, que la chose était permise, qu'ils devaient mutuellement s'y prêter, qu'eux-mêmes le pratiquaient, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

Vol. On regardait comme chose permise dans l'ordre de s'emparer dans son intérêt du bien d'autrui par tous les moyens, *per fas et nefas*, et l'on faisait serment d'en procurer, par toutes les voies, l'accroissement et les avantages.

Toutes ces choses se faisaient généralement et communément dans tout l'ordre, au delà comme au deçà des mers. Le grand maître, les visiteurs, les précepteurs et autres chefs majeurs les observaient et les ordonnaient. C'étaient là des observations générales, d'antiques coutumes, des ordonnances et des statuts de l'ordre entier.

Les aveux des accusés contenaient de plus les particularités suivantes :

Les réceptions étaient tout à fait secrètes et ne se faisaient qu'en présence des frères. Le nouveau chevalier était obligé de jurer qu'il ne sortirait jamais de l'ordre.

Les chapitres qui se tenaient pendant le premier sommeil, ou à la première veille de la nuit, étaient tellement secrets qu'on fermait toutes les portes de la maison et de l'église dans lesquelles les chevaliers étaient rassemblés. L'accès en était interdit à tous les étrangers, et des sentinelles armées étaient placées sur les toits mêmes, en sorte que personne ne pût approcher, ni les voir, ni les entendre.

On enjoignait aux chevaliers, sous peine de mort ou de prison, de faire serment de ne rien révéler de leur mode de réception, d'être fidèles à ce vœu, et de garder également sous le plus grand

secret tout ce qui se passerait dans les congrégations ou grands chapitres. Si quelqu'un était surpris faisant ces révélations, il était tué, ou le moins mis en prison. Ceux qui, à leur réception ou après, refusaient de faire ce qui leur était de mandé, étaient mis à mort, ou emprisonnés à perpétuité.

Le commandeur de Laon avait dit fréquemment devant plusieurs chevaliers qu'il possédait un petit livre des statuts de l'ordre, qu'il montrait volontiers, mais qu'il y en avait un autre plus secret qu'il ne voudrait pas laisser voir pour tout l'univers. Le même avait affirmé, en présence de quelques frères, que dans l'ordre il y avait un point si singulier et tellement secret, qu'il aimerait autant qu'on lui coupât la tête que de le révéler. Il ajoutait que, dans le chapitre général, il y avait un autre point d'un secret si important, que, si par malheur son ami le plus intime, ou le roi lui-même le voyait, nul n'empêcherait les frères assemblés de le tuer s'ils le pouvaient.

Quelques chevaliers révélèrent que toutes ces affreuses pratiques avaient été introduites par un grand maître qui, tombé entre les mains des Sarrasins, acheta sa liberté en promettant de les faire observer dans l'ordre. Ces sacrilèges et abominables

outumes avaient commencé depuis plus de quarante ans ; car le grand maître Jacques de Molay voua en 1307 que, quarante-deux ans auparavant, il avait été reçu, en reniant lui aussi le Christ.

L'ensemble de tous ces documents fournit une masse si accablante de preuves à la charge des Templiers que, après les avoir lues, tout homme de bonne foi est forcé de reconnaître la culpabilité du plus grand nombre des chevaliers du Temple, sinon de l'ordre dans sa totalité.

Les auteurs déjà cités, l'un et l'autre hostiles à l'Église et aux Papes, conviennent franchement de cette culpabilité.

« Quelque opinion que l'on adopte, dit Michelet, sur la règle des Templiers et l'innocence primitive de l'ordre, il n'est pas difficile d'arrêter un jugement sur les désordres de son dernier âge. Il suffit de remarquer, dans les interrogatoires que nous publions, que les dénégations sont presque toutes identiques, comme si elles étaient dictées d'après un formulaire convenu ; qu'au contraire, les aveux sont tout différents, variés de circonstances spéciales, souvent très naïves, qui leur donnent un caractère particulier de véracité » (Préface du 2^e volume, 1851).

L'historien protestant reconnaît aussi lui qu
 « l'ordre était coupable au point de vue de l'Églis
 catholique ; que la marche de l'affaire fut, non pa
 arbitraire, mais conforme à la justice, à la loi, e
 à l'Église d'alors ¹. »

Cette appréciation de Wilcke est d'autant plu
 remarquable qu'il se montre, dit Rohrbacher
 « plein de préventions surannées contre l'Églis
 romaine, et qu'il est loin de blâmer la doctrine se
 crète des Templiers ; car il dit que, vu du bo
 côté, c'était le protestantisme en général et le ra
 tionalisme en particulier, et que le *Templérism*
 ne succomba que parce qu'il était venu trop tôt
 Ailleurs, il dit que, considéré historiquement
 c'était un *gnosticisme mahométan* ². »

Plusieurs écrivains francs-maçons ne font au
 cune difficulté, eux aussi, de reconnaître la vérité
 des accusations portées contre les Templiers, en
 tre autres le F. . Clavel :

« Les mystères des Templiers, longtemp signo
 « rés du public, furent, en 1307, l'occasion et l
 « motif de l'abolition de leur ordre... On s'es
 « attaché, dans le siècle passé, à innocenter l

¹ Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, édition Fèvre, livre 77
 p. 497.

² *Ibidem*, p. 498.

mémoire de son ordre (de Jacques de Molay), et l'on a contesté la vérité des accusations dont il avait été l'objet dans le cours de son procès; mais de récentes découvertes établissent que la plupart des faits allégués étaient de la plus grande exactitude. Il est démontré aujourd'hui que les Templiers étaient *une branche du Gnosticisme* et qu'ils avaient adopté en majeure partie les doctrines et les allégories de la secte des *Ophites* » (*Histoire pittoresque*, p. 354 et suiv.).

Cependant, il est encore des esprits pour lesquels une ombre au moins de doute plane sur cette culpabilité des Templiers. Ils pensent à ces frères qui furent déclarés innocents; ils entendent les rétractations et les protestations des Templiers, morts en prison, morts sur le bûcher, en proclamant leur innocence; et surtout ils voient le grand maître, Jacques de Molay, attestant devant le dernier supplice que ni lui ni son ordre ne sont coupables, refusant de vivre plutôt que de persévérer dans un abominable mensonge, et, du milieu des flammes, citant à bref délai ses deux persécuteurs au tribunal du souverain juge.

Mais la véritable histoire fait disparaître comme une fumée ces vaines et romanesques impressions.

L'innocence de quelques chevaliers fut reconnue, ou du moins acceptée, par plusieurs conciles. On pourrait conclure, d'après les documents, qu'il y en eut deux cents environ.

Mais quand même on aurait la certitude absolue de l'innocence de ces chevaliers, le plus grand nombre n'en demeureraient pas moins coupables. La négation des uns ne détruit pas les aveux des autres. Personne n'a jamais prétendu que tous les membres de l'ordre, sans en excepter un seul, étaient des criminels. L'ordre du Temple formait une immense société secrète, ainsi que le prouvent les dépositions. Il y avait donc, comme dans toutes les associations de cette sorte, des initiations de différents degrés, et qui variaient à raison du grade et de l'ancienneté. Bon nombre de membres pouvaient n'être pas encore initiés. Des aveux juridiques portent que certains chevaliers furent reçus d'abord d'une façon irréprochable, puis plus tard initiés aux doctrines et aux pratiques occultes. Les supérieurs, en hommes prudents, étudiaient leurs sujets avant de s'ouvrir à eux.

Mais nous sommes loin d'avoir la preuve incontestable que tous les chevaliers, déclarés innocents, l'étaient bien dans la réalité ; car le jugement

se s'appuyait que sur leurs négations réitérées et persistantes. Or que peuvent valoir les dénégations d'un initié à des mystères si semblables à ceux des gnostiques et des manichéens ? Les chefs de la secte avaient dû prévoir la possibilité de poursuites et d'interrogations juridiques, au moins pour des cas particuliers, et, dans cette prévision, enseigner à leurs hommes la manière de pondre. C'est la pensée de l'historien Michelet. Il a remarqué dans les interrogatoires qu'il publie « *que les dénégations sont presque toutes entiques, comme si elles étaient dictées d'après un formulaire convenu.* »

Le nombre des innocents véritables devrait donc être réduit de beaucoup.

Quelques chevaliers, morts en prison, ont protesté en leur âme et conscience, jusqu'au dernier soupir, que ni l'ordre, ni eux-mêmes, n'étaient coupables des crimes dont on les accusait. Sans aucun doute, ces chevaliers n'avaient point encore été initiés, et ils étaient du petit nombre des innocents véritables.

Soixante-dix chevaliers en tout furent condamnés à mort et brûlés, à savoir : cinquante-neuf qui furent jugés en 1310 par le concile provincial de Sens, et neuf, la même année,

par celui de Reims ; puis le grand maître et son compagnon, Guy, le frère du dauphin d'Auvergne, qui furent exécutés le 11 mars 1314, par ordre du roi. Tous ces chevaliers rétractèrent leurs aveux, et proclamèrent leur innocence avec une grande fermeté devant la mort et au milieu de supplices. Ce qui causa un grand étonnement fit une vive impression sur l'esprit de tous les assistants, disent les historiens contemporains. Tels sont les faits.

Il faut d'abord écarter de l'histoire réelle les circonstances dramatiques, inventées après coup par des écrivains sans jugement, ou ennemis des papes.

Le grand maître n'a point du tout ajourné Clément et Philippe le Bel à comparaître, l'un quarante jours, l'autre à un an d'intervalle devant le tribunal de Dieu. C'est une pure invention de l'incrédule Mézeray, écrivain du dix-septième siècle ¹. Aucun des historiens contemporains n'a dit le moindre mot. Ils relatent seulement l'étonnement et l'impression du peuple quand il entendit les suppliciés se rétracter et proclamer leur innocence.

¹ *Histoire de France*, 3 vol. in-fol., 1643.

La mort du Pape arriva le 20 avril, et celle de Philippe le Bel le 29 novembre 1314. C'est cette incidence qui a pu accréditer la fable de l'urnement dont, encore une fois, pas un auteur à ce temps n'a parlé.

Il en est de même d'un discours dans lequel Jacques de Molay aurait proclamé son innocence, trahit sa confession et renoncé à la vie dans les termes les plus pompeux. C'est Paul-Emile, un historien italien du seizième siècle, qui le met dans la bouche du grand maître ¹. Assurément, ce historien a dû entendre cette harangue à la suite de Curce beaucoup mieux que les contemporains qui s'en taisent absolument.

Il ne reste donc de vrai que le fait pur et simple des rétractations et des protestations.

Nul ne voudra soutenir que ces rétractations tardives de soixante-dix personnes infirment les serments répétés et persistants de plus de six cents autres ; et même on doit dire de près de cent à quarante mille chevaliers dont l'ordre se composait. Car, quand ils eurent subi quelques condamnations canoniques et un temps fort court de prison, tous les Templiers, sans exception, furent

Histoire de France, en latin. Voy. Rorhbacher, livre 77.

mis en complète liberté, non seulement en France, mais dans toutes les autres contrées de l'Europe. Ne pouvaient-ils pas, lorsque leurs prétendus persécuteurs furent morts, tenter de justifier leur ordre, se rétracter, expliquer leurs aveux, affirmer leur innocence et essayer au moins de la démontrer? L'appui de la noblesse dont ils faisaient presque toute partie, le concours du peuple de tous les pays auxquels ils appartenaient par leur naissance, ne leur auraient certes pas manqué.

Mais tous, ils ont gardé le silence, aucun n'a protesté ni réclamé. N'est-ce pas parce que, dans leurs propres consciences, comme dans l'opinion publique contemporaine, il n'y avait aucun doute sur la réalité de leurs crimes et la justice de la condamnation?

Ces raisons ont une force intrinsèque évidente. Toutefois, nous voulons aller plus au vif de la difficulté et faire disparaître jusqu'à l'ombre d'un doute en montrant le pourquoi de ces rétractations de la dernière heure.

Pour le bien comprendre, et pour dissiper tout à fait cette sorte d'hésitation et ce reste d'intérêt qui s'attache au supplice des Templiers, il est nécessaire d'avoir bien présente à l'esprit cette double et incontestable vérité : l'ordre du Temple fit

mait une société secrète depuis longtemps et parfaitement organisée, et les soixante-dix chevaliers livrés aux flammes en étaient les membres les plus coupables, et par conséquent, les initiés les plus avancés et les plus endurcis. La première partie de notre affirmation a été prouvée par tout ce qui précède.

Que ces chevaliers aient été les plus criminels, leur condamnation dans la province de Sens et leur remise au bras séculier l'indiquent sûrement. Ils appartenaient au territoire ecclésiastique de Sens, puisqu'ils sont jugés par le Concile de cette province. Or, c'était la contrée de France où se trouvaient les Templiers les plus coupables ; car c'est par cette province que les commissaires pontificaux durent commencer leur enquête, et c'est là qu'ils se rendirent tout d'abord en personne pour faire les citations.

Tel était l'ordre exprès du Pape, qui certainement ne commandait point cette mesure sans grave motif ; et ce motif évident, c'est que le mal était là plus grand qu'ailleurs, et qu'il fallait au plus tôt y porter le remède. Il faut sans doute en dire autant de la province de Reims, qui était limitrophe.

Les cinquante-neuf Templiers jugés par le con-

cile de Sens, et les neuf jugés par celui de Reims, sont les seuls de tout l'ordre qui aient été remis au bras séculier par les évêques. C'est donc qu'ils ont été trouvés les plus criminels de tous. Les prélats des conciles de Sens et de Reims ne pouvaient point avoir d'autres raisons d'être plus sévères que leurs collègues. De quels crimes en particulier ces chevaliers ont-ils été convaincus ? On l'ignore : les actes de ces conciles sont perdus : sans doute de crimes semblables à ceux avoués par leurs frères, mais dans une proportion plus grande et de nombre et d'énormité.

Quant au grand maître et aux premiers dignitaires, ils ont avoué, non pas une fois, mais cinq ou six fois devant différents enquêteurs, pendant sept années, sans se rétracter, mais en demandant avec larmes la pénitence et l'absolution (Bulle *Vox in excelso*). Et c'est seulement quand une sentence finale les condamne à une prison perpétuelle que le grand maître et un des principaux dignitaires rétractent leurs aveux et se proclament innocents eux et leur ordre.

Cette manière d'agir des uns et des autres est étrange et louche ; elle ne porte point le cachet de la véritable innocence.

Aussi bien nous sommes, il faut y faire atten-

ion, en présence des plus vieux initiés, des plus avancés dans les mystères, et, par conséquent, des plus hypocrites et des plus endurcis des empliers. Le grand maître a quarante-deux ans d'initiation. Les soixante-neuf autres n'en avaient eut-être guère moins. C'était le noyau de la secte. N'oublions donc pas que tous ces hommes ne sont chrétiens que d'apparence et de nom. Ils ont été pénétrés et souillés jusqu'aux os de la détestable doctrine du manichéisme, et d'une longue pratique de sa morale infâme. Pour éviter la souffrance et la mort, ils avaient tout avoué, ils avaient feint le repentir et demandé l'absolution, comptant par là n'avoir à subir, comme les autres, qu'une pénitence canonique peu redoutable et une courte détention. Mais quand ils virent que leur hypocrisie aboutissait, contre leur attente, à une condamnation capitale, ou à une prison perpétuelle qu'ils estimaient pire pour eux que la mort, ils cessèrent de feindre et montrèrent au grand jour leurs vrais sentiments, leurs sentiments de sectaires. Ils voulurent, comme tous les néo-manichéens du moyen âge, comme beaucoup de scélérats des sociétés secrètes de nos jours, « mourir dans leur foi » ¹. Ils rétractent

² Voir Dictionn. d'Encyclopédie de Goschler, art. *Fanatique*

leurs aveux, affirment leur innocence, non pas au sens catholique, en chrétiens qui se repentent d'avoir menti avant de paraître devant le souverain Juge, vengeur du parjure, mais comme des hérétiques fanatisés qui, n'ayant plus rien à ménager, se proclament justes, purs, exempts de crimes, eux et leur secte, se posent en martyrs et se glorifient de leurs croyances et de leurs œuvres. Tels sont, à notre avis, le sens et la cause véritables de la rétractation et des protestations de ces soixante-dix suppliciés. Les Français de l'époque ont interprété les paroles du grand maître et de ses chevaliers, selon leur point de vue habituel et chrétien, et ils en ont été singulièrement impressionnés. Mais nous qui entendons les descendants et les continuateurs des Templiers applaudir à leurs doctrines et à leur vie, et en conséquence regarder et enseigner comme bien ce qui, pour nous, catholiques, est mal, et comme mal ce que nous tenons pour bien, nous devons

et *l'Église romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 133, 3^e édition : « Convaincus de meurtre et de complot, Targhini et Montanari devaient expier par leur trépas une existence souillée... Le 23 novembre 1825, monté sur l'échafaud, Targhini s'écria : « Peuple, je meurs innocent, franc-maçon, carbonaro et pénitent! » Montanari eut la même audace. Il embrassa la tête du supplicié.... » Voir aussi *le Juif de Vérone*, par Bresciani, t. I^{er}, p. 75 et suiv.

mieux comprendre les sentiments et les paroles de leurs ancêtres, et nous ne saurions ni les apprécier, ni en être touchés de la même manière que nos pères du quatorzième siècle.

Jacques de Molay et les chevaliers de son ordre, pour le plus grand nombre, n'étaient donc que d'hypocrites sectaires et de vils criminels. L'Église les a traités avec une douceur et une indulgence de mère, dont ils n'étaient point dignes. Ceux d'entre eux que la justice séculière a punis du dernier supplice n'ont eu que ce qu'ils méritaient.

Filiation templière de la Maçonnerie.

La culpabilité des Templiers étant historiquement certaine, la filiation que les auteurs catholiques et maçonniques établissent entre cet ordre religieux et la Franc-Maçonnerie devient tout à fait vraisemblable.

Après sa condamnation et sa dissolution canoniques, disent-ils, l'ordre du Temple n'a nullement abandonné, ni son organisation, ni ses doctrines, ni ses desseins. Il n'a fait que se cacher plus soigneusement. Un certain nombre de chevaliers les plus coupables et les plus endurcis,

parmi ceux qui avaient été mis en liberté, sinon tous, se réunirent pour la conservation de leurs affreux mystères, en y ajoutant un secret plus profond, des serments plus terribles, et le vœu le plus rigoureux de se venger des rois et des pontifes qui avaient frappé leur ordre, et de la religion qui condamnait leurs dogmes et leurs pratiques.

Pour mieux dérober le fait de leur existence à tous les regards, ils s'introduisirent dans les corporations de francs-maçons, répandues partout alors en Europe. Cette société, ou confrérie d'architectes et d'ouvriers qui, depuis quelques siècles, s'était formée pour la construction des grandes cathédrales et des châteaux du moyen âge, portait le nom de *francs-maçons*, parce que ses membres étaient *affranchis* des impôts et des autres charges habituelles des citoyens.

Les écrivains de la Franc-Maçonnerie précisent davantage les faits. Ils racontent que dans le douzième siècle les corporations de francs-maçons anglais étaient protégées et administrées par l'ordre du Temple (F. Clavel, *Histoire pittoresque*). Rien de plus vraisemblable que les Templiers aient eu une grande action, non seulement en Angleterre, mais partout ailleurs, sur une cor-

poration dont ils devaient fréquemment se servir pour l'édification et l'entretien de leurs établissements si nombreux et si étendus. Il fut donc très facile pour eux de se faire admettre dans les rangs de leurs protégés, surtout en certains pays mieux disposés en leur faveur. Les mêmes écrivains affirment que ce fut principalement en Écosse que les Templiers trouvèrent le refuge le plus sûr et que de là ils ont travaillé sans relâche à étendre l'ordre, à le rétablir dans sa splendeur primitive et à venger la mort du grand maître¹. De fait, le rite le plus ancien dans la Franc-Maçonnerie, c'est le rite écossais, et aux commencements des grands progrès de cette société, dans la première moitié du dix-huitième siècle, c'est d'Angleterre que la Franc-Maçonnerie se répand sur le continent et en Amérique; et c'est la grande loge de Londres qui, comme loge mère, établit et inspire toutes les loges maçonniques.

Cette vraisemblance est élevée jusqu'à la certitude par les preuves que donnent de leur opinion les auteurs partisans de l'origine templière de la Franc-Maçonnerie. Non seulement les *autorités*

¹ F. Rebold, *Histoire générale de la Franc-Maçonnerie*, p. 116. — F. Wedekind, *Manuscrit pour les Frères (Rapport entre l'ordre pythagoricien et les francs-maçons)*.

maçonniques, non seulement des *ressemblances étonnantes* entre les deux ordres, mais encore des *données historiques* de grand poids, appuient ce sentiment.

1. Le F.·. Willaume, dans son *Manuel* déjà cité, s'exprime en ces termes :

« Les chevaliers connus sous le nom de Templiers, ou leurs *successeurs francs-maçons*, paraissent être les auteurs de la majeure partie des degrés de l'initiation. Nous penserions qu'ils avaient été imaginés par les Templiers dans le temps de leur splendeur, pour s'isoler de la foule des initiés, si nous ne remarquions pas que ces nouveaux degrés d'initiation ont presque tous pour motif la situation de l'ordre après sa chute. Nous ne faisons pas de doute, comme on voit, que *les Templiers étaient des initiés, même dès leur institution*. Nous pensons encore que *c'est à eux que l'Europe doit la Maçonnerie* et que ce sont là *les pratiques secrètes* qui ont servi de prétexte à l'accusation d'irréligion et d'athéisme qui les a conduits à une fin si tragique. Tout confirme cette opinion. Les malheurs de ces chevaliers, les persécutions auxquelles ils succombèrent, les forcèrent à chercher un dernier refuge *dans ces mêmes mystères*, à l'établissement desquels ils avaient tant contribué :

s'y trouvèrent des consolations et des secours... Les Templiers ont disparu dans l'ordre civil, mais ils ont laissé des successeurs dans la Franc-Maçonnerie, et leurs institutions leur ont survécu » (*Manuel ou Tailleur*, p. 10).

Le F. . Ragon dit aussi, lui :

« Il est naturel de penser que les croisés, arrêtés pour conquérir la Terre Sainte, ayant trouvé des mystères conservés dans cette partie de l'Asie par le peu de chrétiens qui s'y trouvaient (gnostiques et manichéens), les auraient adoptés... Ainsi les chevaliers... plus connus sous le nom de Templiers, reçurent en Asie l'initiation, *avec les formules et le voile judaïques*. Initiés dès l'institution du Temple, ils propagèrent en Europe les mystères maçonniques, et sans doute la pratique secrète de ces mystères aura servi de fondement à l'accusation d'athéisme et d'irréligion qui a causé leur fin tragique... »

« Les croisés, pendant leur séjour en Orient, ont découvert toutes les variantes qui caractérisaient les sectes chrétiennes. Ils se seront attachés aux doctrines des gnosticiens et des manichéens qui leur paraissaient moins altérées que celles des prêtres de Rome. Les Templiers renoncèrent à suivre la religion de saint Pierre. Il y eut schisme secret,

et selon quelques auteurs qui rapportent ces faits c'est ce schisme, joint aux mystères recueillis en Orient et conservés par eux, qui fut une des causes de leur condamnation par la Cour de Rome (*Cours philosophique et interprétatif*, etc., p. 332 et 33).

Le F. . Rédarès affirme dans ses *Études* qu'il n'y a aucune différence physiologique entre les Templiers et les francs-maçons qu'une différence philosophique; mais ils partent les uns et les autres d'un point du même triangle : « Ils ont mêmes symboles, mêmes emblèmes, mêmes doctrines philosophiques, théories initiatives identiques. »

Le F. . de Branville, ancien officier du Grand Orient de France, est encore plus précis et plus clair dans un discours qu'il prononça le 8 avril 1837 devant les FF. . de la loge *les Amis de la Croix* et que rapporte en entier le journal maçonnique *le Globe*. Le rédacteur l'apprecie en ces termes : L'orateur « a parfaitement tracé l'origine de l'Association maçonnique. »

« J'espère démontrer en peu de mots, dit le F. . de Branville, que l'ordre maçonnique est une émanation de l'ordre du Temple, et il ne peut être raisonnablement autre chose. »

« J'ose affirmer que l'ordre maçonnique fut éta

dans le quatorzième siècle par des membres de l'ordre du Temple de l'obédience du grand prieuré d'Ecosse, et que cette belle institution rayonna de ce point et se propagea facilement dans les contrées européennes, alors couvertes de nos prédécesseurs proscrits. Il me serait facile d'accumuler les nombreuses preuves, tirées de la comparaison des rituels en usage dans les deux ordres, et l'on serait étonné d'abord d'y remarquer un système identique de réception, procédant par voie d'épreuves physiques et morales. On ne serait pas moins frappé de cette singulière analogie dans les deux ordres d'un même mode d'initiation, l'une certaine série de grades, parmi lesquels on trouve parfois une ressemblance telle avec la chevalerie templière qu'elle peut à bon droit passer pour une parfaite similitude. » (Voy. *la Franc-Maçonnerie mise au grand jour*, par Armand Neut, t. I^{er}, p. 38 et suiv.)

Il est inutile de multiplier les citations. C'est chose tout à fait certaine pour un grand nombre d'auteurs maçons des plus célèbres et des plus estimés dans l'ordre que cette filiation templière est la Franc-Maçonnerie.

A leurs témoignages s'ajoute l'autorité des rituels.

Les rituels de l'ordre ne sont pas moins affirmatifs. Les formules et les discours qui accompagnent la collation des grades de *chevalier de Saint-André*, de *chevalier Kadosch*, de *prince du royal secret* et de *juge philosophe inconnu*, ne laissent point de doute. Dans ces trois derniers grades surtout, l'affirmation est formelle.

« Qui connaissez-vous ? demande-t-on au récipiendaire Kadosch. Réponse : Deux abominables D. Nommez-les. R. Philippe le Bel et Bertrand de Goth » (Clément V).

D'après ce rituel, le devoir du Kadosch est de venger l'injuste condamnation de Jacques de Molay, « soit figurativement sur les auteurs de son supplice, soit implicitement sur qui de droit, c'est-à-dire sur le pape et sur le roi.

Quand le chevalier Kadosch se présente pour recevoir le grade supérieur de *prince du royal secret*, dans le rituel de réception le grand commandeur lui demande : « Qui êtes-vous ? » Il répond : « Mon nom est Kadosch, rejeton d'un ordre injustement proscrit depuis cinq siècles et plus. Le discours que le grand commandeur adresse ensuite au récipiendaire rattache expressément la Franc-Maçonnerie aux Templiers.

Dans le grade de *juge philosophe inconnu*, le

discours et les explications des symboles sont encore plus clairs, s'il est possible. Ils exposent nettement que la Franc-Maçonnerie a été un masque pris par les Templiers pour se cacher et pour se venger plus sûrement de la mort de Jacques Molay et de la destruction de leur ordre, en travaillant sans relâche à l'anéantissement des papes et des rois. (Voy. *Orthodoxie maçonnique* du F. Ragon et *les Francs-Maçons*, par Alex. de Saint-Albin, p. 47 et suiv. et p. 169 et suiv., et *la Société et les sociétés secrètes*, par le P. Deschamps, t. III, p. 190 et suiv., et 227 et suiv.)

2. Il est difficile d'expliquer d'une manière satisfaisante, autrement que par une commune origine, les points de ressemblance qui existent entre les Templiers et les francs-maçons.

Dans la Maçonnerie supérieure ou occulte, on rencontre à chaque instant des appellations qui se rapportent évidemment à l'ordre des Templiers. Les loges sont appelées *chapitres*, loges *chapitales*. Il est question de grades qui rappellent l'ordre du Temple et son séjour en Orient : « Chevalier du Temple, grand maître, souverain commandeur du Temple, commandeur d'Orient, chevalier d'Orient, chevalier de Palestine, prince de Jérusalem, prince du Liban. » Ces grades appar-

tiennent à plusieurs rites, mais principalement et en plus grand nombre au rite *écossais*, qui est la forme la plus ancienne de la Maçonnerie.

Un grand nombre de pratiques sont toutes semblables. Des deux côtés se trouvent la loi du secret, le serment de le garder sous peine de mort, les précautions pour en dérober la connaissance à tout profane. Les assemblées sont nocturnes ; des sentinelles sont placées au lieu de réunion. A l'ouverture de chaque tenue maçonnique, le Vénérable, chef de la loge, demande invariablement si la *loge* est couverte, et le F. : surveillant répond « *Le temple est couvert* », ou bien : il pleut, selon que la loge est gardée et à l'abri de tout oeil étranger, ou ne l'est pas. Chez les francs-maçons comme chez les Templiers existe l'abominable pratique du reniement de Jésus-Christ, qui fait le point essentiel du grade de *rose-croix*, grade où l'on commence à être vraiment franc-maçon disent les rituels et les auteurs maçonniques.

3. En troisième lieu, plusieurs données historiques jettent un jour éclatant sur cette question

A. Dans leurs dépositions, quelques chevaliers du Temple ont révélé ce fait déjà signalé : un grand maître, pris par les Musulmans, aurait acheté sa liberté en promettant de faire observer

ans tout l'ordre les pratiques qui amenèrent plus tard sa destruction.

En rapprochant cette donnée de ce que nous apprennent les historiens contemporains de l'ordre du Temple, nous toucherons sans nul doute au premier point de départ de sa lamentable apostasie, et nous trouverons des détails reproduisant si bien la Franc-Maçonnerie que son origine templière peut seule les expliquer.

Dans leurs récits, Guillaume de Tyr (douzième siècle), Matthieu Paris et Jacques de Vitri (treizième siècle), affirment que les Templiers entretenaient des relations suivies et intimes avec les Assassins, branche de la secte musulmane des Ismaéliens.

Ces sectaires faisaient une espèce d'ordre religieux et militaire. Ils s'établirent vers la fin du dixième siècle (1090) dans les montagnes de la Perse. Leur accroissement fut rapide. Ils s'emparèrent d'un grand nombre de forteresses et fondèrent plusieurs établissements, dont deux principaux, l'un au nord de la Perse, l'autre en Syrie, dans les montagnes de l'Anti-Liban, entre Antioche et Damas¹. C'est avec ce dernier établis-

¹ V. *Dict. historique* de Bouillet, au mot *Assassins*.

sement que les Templiers se trouvèrent en relation. Le chef des Assassins était appelé « le Vieux de la montagne, » c'est-à-dire le seigneur de la montagne, à cause de la position de la forteresse où il résidait. Les historiens remarquent avec étonnement que, tandis que les autres souverains étaient obligés de payer tribut aux Assassins, les Templiers en recevaient chaque année deux millions de pièces d'or. Matthieu Paris rapporte que Frédéric I^{er} empereur d'Allemagne, disait des Templiers : « J'ai su de bonne source que plusieurs sultans avec leurs familles ont été reçus volontiers et avec grande pompe dans l'ordre, et que les Templiers eux-mêmes leur ont permis de célébrer leurs superstitions avec invocation de Mahomet et pompe séculière¹. » Il y a tout lieu de croire que « ces sultans » n'étaient autres que les chefs des Assassins les Vieux de la montagne.

Le F. : Clavel appuie sur ces faits en ces termes :

« Les historiens orientaux, dit-il, nous montrent à différentes époques l'ordre des Templiers entretenant des relations intimes avec celui des Assassins. Ils insistent sur l'*affinité* qui existait

¹ *Historia major Anglia*. V. Rohrbacher, livre 77^e.

entre les deux associations. Ils remarquent qu'elles avaient adopté les mêmes couleurs, le blanc et le rouge ; qu'elles avaient la même organisation, la même hiérarchie de grades, les degrés de *Fédayi*, de *Réfik* et de *Dai* de l'une, répondant aux degrés de *novice*, de *profès*, de *chevalier* de l'autre ; que toutes les deux conjuraient la ruine des religions qu'elles professaient en public et que toutes les deux possédaient de nombreux châteaux, la première en Asie, la seconde en Europe. Il est du moins constant qu'elles étaient liées par des transactions occultes et qu'elles se rendaient réciproquement toutes sortes de bons offices ¹. »

Or, la secte ismaélienne, en apparence musulmane, était une société secrète qui, dans ses mystères cachés, ne conservait absolument rien de l'islamisme.

« Elle n'était pas moins politique que philosophique ; car la religion pour elle n'était qu'un prétexte pour avoir le moyen de soulever dans une occasion favorable les peuples contre les souverains. C'est en effet ce qui est arrivé plusieurs fois. » Les Ismaéliens ne dévoilaient leurs doc-

¹ *Histoire pittoresque*, p. 354 et suiv.

trines que peu à peu. Ils avaient jusqu'à neuf degrés d'initiation. « La condition commune à tous était *une obéissance aveugle au chef de la secte et à ses délégués*, et une disposition sincère à consacrer toutes ses facultés naturelles et pécuniaires au succès de ses entreprises et à l'exécution de ses volontés. » Dans les trois premiers degrés, l'enseignement restait purement musulman, mais dans le sens schiite et avec la nuance propre aux Ismaéliens. Dans les trois degrés suivants, l'initié apprenait à mépriser l'islamisme et toutes ses pratiques, et en général toutes les religions et les lois positives. On lui donnait quelques connaissances des opinions philosophiques, de la nature des éléments, de la vertu des nombres et quelques principes de géométrie. Bien peu d'Ismaéliens pénétraient au delà de ce sixième degré. C'était là que s'arrêtaient le plus grand nombre des affiliés, qui cependant se croyaient initiés à tous les secrets de la secte. Dans les trois derniers grades, l'enseignement reproduisait les idées fondamentales de l'ancienne religion des *Perses*, le dualisme des mages, avec celui de Manès et la croyance aux génies, émanations de la Divinité et chargés de l'administration de l'univers, par conséquent le *cabalisme*, et enfin pour dernier terme le matéria-

lisme. Les conséquences pratiques de telles doctrines se laissent deviner sans peine ¹.

De ces données historiques résultent deux conséquences certaines.

La première, c'est une démonstration nouvelle de la culpabilité des Templiers. On comprend facilement que ces chevaliers, enorgueillis de leur puissance et de leur renom, « élevés dans les délices des barons de l'Orient, » se soient promptement relâchés de l'austérité et de la pureté essentielle à la vie religieuse, et que leur corruption et leurs rapports avec la secte musulmane et manichéenne des Assassins les aient amenés à s'y faire initiateur.

La seconde, c'est la filiation templière de la Maçonnerie.

Les points de ressemblance qui existent entre la secte des Assassins et celle des francs-maçons de nos jours sont nombreux et frappants. Ainsi les francs-maçons ont tenu pendant longtemps à passer pour chrétiens : mais ils n'avaient que l'apparence du christianisme, et dans leurs mystères secrets ils n'en conservent absolument rien.

La Franc-Maçonnerie est une société secrète

¹ V. *Dictionnaire de toutes les religions*, édit. Migne, au mot *Ismaélien*.

qui est autant politique que philosophique, et qui se sert de la religion, de la philosophie et de la politique pour soulever les peuples contre les souverains. Les francs-maçons ne dévoilent leur doctrine que peu à peu. Ils ont, comme les Ismaéliens, de nombreux degrés d'initiation, et la condition commune à tous leurs initiés est *une obéissance aveugle au chef de la secte et à ses délégués*, et une disposition sincère de consacrer toutes ses facultés intellectuelles et ses ressources à l'avantage et au succès des entreprises maçonniques.

Autrefois, pour être reçu franc-maçon, il fallait faire profession de christianisme, mais, dès les premiers degrés d'initiation, on apprenait, comme aujourd'hui, à mépriser le christianisme et toutes ses pratiques, et en général toutes les religions et toutes les lois positives. Les discours que les rituels maçonniques mettent dans la bouche des Vénérables, pendant les cérémonies de la réception des premiers grades, reproduisent le fond des enseignements que donnaient les Ismaéliens à leurs initiés des premiers degrés.

Peu de maçons arrivent aux grades supérieurs; et cependant tous croient posséder en entier les secrets de la secte.

Enfin dans ses rites et ses grades supérieurs, la

Franc-Maçonnerie enseigne, comme nous le verrons, le dualisme, le cabalisme, le matérialisme et à plus détestable morale.

Or, cette ressemblance si grande entre les pratiques et les doctrines des francs-maçons actuels et celles de la secte ismaélienne du quatorzième siècle depuis longtemps éteinte, ne peut s'expliquer autrement que par les rapports qu'ont eus les temples avec les uns et les autres, avec ceux-ci dont ils ont reçu l'initiation, et avec ceux-là auxquels ils l'ont transmise et qui sont leurs descendants.

B. Des documents épigraphiques nombreux viennent confirmer cette origine templière des francs-maçons.

On a lu dans les aveux faits par plusieurs chevaliers qu'ils avaient décrit ainsi une de leurs idoles : elle était en figure de *Baphomet* ou *Babomet* ; et encore : sur elle était peinte une figure de *Baphomet*. Quelle était cette figure ? quelle forme avait cette idole et d'où venait-elle ?

Quelques-uns prétendent que le mot *Baphomet* est une simple altération du mot Mahomet qu'on trouve écrit aussi *Bahoumid*. Ce sentiment paraît peu probable. D'autres, avec plus de raison, cherchent ailleurs le sens et l'origine de cette expression et disent qu'elle vient du grec βαση Μητιος ou

Μητεος et signifie baptême de Métis ou Mété. Métis veut dire en grec : prudence, sagesse. Les Grecs et les Romains en avaient fait une déesse, fille de l'Océan et de Thétys. Les ophites la mirent au nombre de leurs Éons et l'appelèrent *Mété*. C'était le même Éon qui, chez les autres sectes gnostiques, portait le nom de *Sophia*, *Achamoth*, etc. Les ophites transformèrent cet Éon en une divinité androgyne et lui attribuèrent, comme les Cypriotes à leur Vénus, une longue barbe. Les ophites étaient une des pires sectes gnostiques. Pour eux la matière était éternelle ; le mauvais principe l'avait organisée et la multitude des Éons l'administrait. Ils rendaient un culte au *serpent*, en grec *οφις* ; d'où leur nom. Leurs mœurs étaient exécrables. Personne n'était admis à leurs mystères sans avoir préalablement renié et maudit Jésus-Christ. Chez eux, *baptême de Mété* signifiait baptême de sagesse ou baptême de l'esprit, c'est-à-dire purification de l'esprit par la lumière de sagesse que donne aux initiés la connaissance des mystères. C'est la même chose que le *baptême de feu* des anciens gnostiques qui, entendaient aussi par là l'illumination de l'esprit. Les ophites expliquaient cette illumination et cette purification de l'esprit d'une manière infâme par la copulation char-

elle. Ce baptême symbolique s'opérait au moyen d'une coupe ou gobelet qu'on fixait au pied d'une gure mystérieuse. On l'emplissait de feu, puis on recevait l'initiation.

Par suite de leur affiliation aux secrètes doctrines des gnostiques orientaux, les Templiers acceptèrent et adorèrent, non seulement l'Éon ou divinité androgyne *Mété*, mais encore la figure représentant le *baptême de sagesse ou de feu* dont ils firent une seconde idole sous le nom de *Baphomet*.

Un savant orientaliste autrichien, M. de Hammer, a trouvé sculptées sur un grand nombre de monuments appartenant aux Templiers, châteaux, églises et tombeaux, tant en Orient qu'en Occident, une multitude de figures de *Mété* et de *Baphomet*. Il les a reproduites dans les *Mines de l'Orient*, ainsi qu'une foule d'hiéroglyphes et de symboles se rapportant aux mystères ténébreux des Templiers. L'idole *Mété* est représentée, conformément aux idées des ophites, sous une forme humaine réunissant les attributs des deux sexes, avec une grande barbe, une poitrine de femme et des cornes sur la tête. Elle est accompagnée de la croix en forme de thau et du *serpent* si fameux dans toutes les mythologies. Les *Baphomets* sont représentés

à peu près de la même manière : ils portent des *serpents à la ceinture*, comme symbole de la sodomie. Ils ont la coupe et la représentation du baptême de feu. De plus, détail caractéristique et important, ces diverses figures sont entourées *de tous les symboles maçonniques qui s'étalent dans les loges*, tels que le soleil, la lune, l'étoile flamboyante, le tablier, la chaîne ou houppe dentelée le chandelier à sept branches, etc., etc. Ces idoles ces hiéroglyphes et ces symboles se retrouvent sur les monuments construits par les Templiers en Europe comme en Asie¹.

¹ Voir les ouvrages de M. de Hammer et *Dictionnaire de toutes les religions*, aux mots *Mété*, *Baphomet* et *Templiers*.— M. de Hammer a publié plusieurs mémoires relatifs aux doctrines secrètes des Templiers. Il soutient, comme nous l'avons exposé plus haut, que ces religieux étaient affiliés à la secte des Ismaéliens, dont ils avaient embrasé la doctrine et les pratiques, et que les Ismaéliens n'étaient eux-mêmes qu'une des sectes de la Gnose, issue des ophites. Les explications de ce savant furent combattues à son époque (vers 1810-20) par d'autres savants de France et d'Allemagne qui donnèrent des explications différentes aux figures gravées sur les monuments templiers. Mais en 1852 M. Mignard, membre de plusieurs sociétés savantes, reprit la thèse de M. de Hammer et l'établit victorieusement dans sa *Monographie du coffret de M. de Blacas, ou preuves du manichéisme de l'ordre du Temple*. On possède plusieurs de ces coffrets qui faisaient partie du trésor des maisons du Temple. Un a été trouvé en France (Côte-d'Or), un autre en Toscane, dans l'emplacement d'anciennes maisons de Templiers. Sur les parois de ces coffrets sont gravées d'immondes représentations des manichéens du moyen âge, Cathares, Vaudois, Albigeois. Nous savons que le manichéisme avait absorbé toutes les sectes gnostiques.

De cette découverte ressortent encore deux choses évidentes : la culpabilité des Templiers, qui furent réellement des sectaires gnostiques, et l'origine templière de la Franc-Maçonnerie. Car on ne saurait expliquer différemment l'existence simultanée de symboles identiques sur les monuments templiers datant du treizième siècle au plus tard, et dans les loges maçonniques du dix-neuvième.

C. Enfin une pièce historique du plus haut intérêt va compléter la démonstration.

Cette pièce est une circulaire écrite en latin, datée de Cologne au 24 juin 1535 et adressée à tous les membres de ses loges par une association qui se donne le nom de « Ordre de Saint-Jean ou des Francs-Maçons. » Un exemplaire a été trouvé en 1637 dans une loge maçonnique à la Haye. Ce sont les francs-maçons eux-mêmes qui ont publié cette pièce qu'on a appelée « la charte de Cologne, » et pendant deux siècles ils l'ont tenue unanimement pour authentique. En ces derniers temps, quelques Frères, trouvant les aveux de cette charte trop clairs et trop significatifs en plusieurs points, se sont efforcés d'en ébranler l'authenticité. Ils n'ont pu produire pour toute raison que ces deux misérables chicanes : la charte met *venerandus* là où il devrait y avoir *venerabilis*,

et deux lettres manquent (le c et l'h) dans la signature de Mélancthon ! « Mais, dit M. de Saint-Albin, ces efforts n'ont point réussi, même dans les loges. La Franc-Maçonnerie est restée sourde à ces insinuations de la prudence. Elle a retenu, elle retient la charte de Cologne comme sa charte, comme le « monument le plus orthodoxe et le plus classique de l'art royal » (le F. : Rédarès, *Etudes*, etc., p. 132 ; M. de Saint-Albin, *les Francs-Maçons*, p. 68).

A partir de la date de ce document, la Franc-Maçonnerie entre définitivement dans le domaine de l'histoire.

La charte de Cologne comprend un long préambule suivi de treize articles.

Elle débute en ces termes :

« Nous', *maîtres élus*, membres de la société
« vénérable consacrée à *Jean* ou de l'ord. : des
« *Francs-Maçons*, directeurs des L. : (loges) cons-
« tituées dans les villes de Londres, Edimbourg,
« Vienne, Amsterdam, Paris, Lyon, Francfort,
« Hambourg, Anvers, Rotterdam, Madrid, Venise,
« Gand, Kœnigsberg, Bruxelles, Dantzic, Middel-
« bourg, Brême et Cologne, réunis en chapitre
« dans ladite ville de Cologne, aux jours, mois et
« an énoncés plus bas, et sous la présidence du

maître de la loge fondée dans cette même ville, notre F. : P. : Vén. : , très savant et très prudent, choisi unanimement par nous à cet effet, savoir faisons à tous les membres de l'ordre tant actuels que futurs, par le moyen des présentes qui seront envoyées à toutes les loges susdites... »

Les maîtres élus se plaignent ensuite des accusations qu'on porte contre eux :

« Considérant que, dans ces temps malheureux, où la discorde et les dissensions des citoyens portent partout le trouble et les calamités, *on impute notre société et à nous tous FF. : admis dans l'ordre de Jean ou des Francs-Maçons, des principes, des opinions et des machinations tant secrètes que publiques, aussi contraires à nos sentiments qu'au caractère, au but et à la doctrine de notre société ; qu'on accuse en outre les membres de l'ordre (afin d'attirer sur nous le mépris des profanes et de nous vouer d'une manière plus sûre à l'exécration publique, et parce que nous sommes tous liés par un pacte et des mystères inviolables religieusement gardés et observés par nous) d'être coupables du crime de vouloir rétablir l'ordre des Templiers ; qu'on nous désigne publiquement comme tels ; et que, par suite, comme si*

nous étions affiliés à cet ordre, nous serions unis et conjurés pour récupérer les biens et les domaines qui leur ont appartenu, et pour venger la mort du dernier grand maître sur les descendants de princes et des rois qui furent coupables de ce fait et qui causèrent l'extinction dudit ordre ; qu'à ce effet nous chercherions à introduire le schisme dans l'Église, des troubles et des séditions dans les empires et dans les dominations temporelles ; que la haine et l'envie nous animeraient contre le pontife suprême, l'empereur et tous les souverains ; que n'obéissant à aucune puissance du monde et soumis seulement aux supérieurs élus dans notre association, nous exécuterions leurs commissions occultes et leurs ordres clandestins par un commerce de lettres secrètes et par des mandataires chargés de missions expresses ; qu'enfin nous ne donnerions accès à nos mystères qu'à ceux qui, examinés et éprouvés par des tourments corporels, se seraient liés et consacrés à nos assemblées par un serment horrible et détestable... »

Les maîtres maçons repoussent ces accusations et pour s'en disculper eux et leurs frères,

« Ils annoncent et publient :

• Article 1^{er}. Que la Société ou l'ordre des Frères admis F. . M. ., consacrés à saint Jean, ne dérive

ni des chevaliers templiers, ni d'aucun autre ordre de chevaliers ecclésiastiques ou séculiers; qu'il n'en est pas une partie séparée, qu'il n'est joint ni à l'un, ni à plusieurs d'entre eux, et qu'enfin il n'a avec eux directement ou indirectement, par un lien quelconque, aucune et pas la moindre relation... »

La négation est formelle et absolue : les F. . consacrés à Jean, ou francs-maçons, ne viennent en aucune manière des Templiers, et ils n'ont aucune sorte de lien ou de relation avec eux.

Toutefois, une négation, si accentuée qu'elle soit, n'est point une preuve. Il est facile de nier. C'est de tous les moyens le plus commode et le plus court pour cacher la vérité et se débarrasser des accusations compromettantes et désagréables. Mais l'existence de ces accusations, que les maîtres plus eux-mêmes révèlent, nous en apprend plus long toute seule sur leur origine templière qu'ils ne peuvent en cacher par leur négation intéressée.

Car les esprits qui ne se paient point de mots, qui regardent les choses de près et réfléchissent, diront aux maîtres élus de 1535 :

Vos propres paroles vous condamnent. Si les accusations que vous repoussez n'avaient point eu

quelque fondement, elles n'auraient pas été universellement formulées. Si on n'avait pas reconnu dans vos faits et gestes, dans vos discours et vos tendances, quelque chose au moins des idées et des pratiques des anciens Templiers, on ne vous aurait point « publiquement désignés comme tels. » Et si l'on n'avait pas surpris votre action dans « la discorde et les dissensions de ces temps de trouble et de calamités, » on n'eût point imputé à votre société « des principes, des opinions, des machinations tant secrètes que publiques » aussi condamnables. Si vous aviez eu la conscience vraiment tranquille, vous auriez laissé tomber ces propos calomnieux : ils se seraient dissipés d'eux-mêmes devant votre innocence devenue évidente ; ou plutôt vous eussiez fait comme l'Église catholique, accusée, elle aussi, mais de crimes imaginaires. Elle s'est cachée devant la persécution, mais dès que ses ennemis eurent cessé de l'opprimer, elle a ouvert toutes grandes les portes de ses sanctuaires ; elle a publiquement montré ses mystères, ses dogmes, son culte, ses chefs et son administration ; et il s'est trouvé que tout ce qu'elle avait dérobé autrefois aux regards des impies et des violents était vérité, pureté et charité. Pourquoi, vous aussi, au seizième siècle, à l'heur

de la libre pensée, alors que personne ne vous persécutait et n'y pouvait songer, n'avez-vous pas dévoilé toutes vos pratiques, tous vos rites, tous vos mystères, toutes vos doctrines ? Bien loin de là, vous faites l'opposé. Dans le document où vous dites : « Nous ne sommes pas ceux qu'on croit, voici ce que nous sommes ; nous nous montrons à découvert, » vous affirmez hautement, sans vous occuper de la contradiction, que vous êtes et que vous restez *société secrète* : « Notre ordre est très antique et *très secret* ; » « nous sommes tous liés par un pacte et *des mystères inviolables religieusement gardés et observés par nous tous*. » Et, de fait, vous maintenez vos signes, vos paroles, vos rites et vos mystères secrets d'initiation ; vous tenez dans l'ombre votre chef suprême et ses principaux assesseurs. Vous avez donc toujours quelque chose à cacher et vous nous forcez de penser que c'est précisément la chose qu'on vous reproche. Si vous n'étiez réellement, comme vous prétendez encore dans la même pièce, que « des docteurs et maîtres exerçant les mathématiques, l'astronomie ou les autres sciences » entre lesquels est établi « un commerce réciproque de doctrines et de lumières ; » si vous n'étiez que d'humbles « Frères de Jean, » ou des confrères

« francs-maçons, » uniquement occupés « à bâtir des hospices pour y guérir les pauvres atteints de l'inflammation dartreuse, dite mal de Saint-Antoine » ou de toute autre maladie, comment ne faites-vous pas cesser des calomnies si atroces en dépouillant au plus vite tout mystère et tout secret ? En pareil cas, l'intérêt du bien, de la vérité, de la charité, demande impérieusement à passer avant l'humilité. La vérité une fois exposée au grand jour, l'humilité reprendra ses droits. Mais vous vous gardez bien d'agir avec cette franchise qui ne craint pas la pleine lumière ; car vous vous obstinez dans vos pratiques occultes. Les articles IX et XII de votre charte les conservent expressément. « Les secrets et les mystères qui cachent nos trav. . . (travaux), dit l'article IX, ne servent qu'à cette seule fin de nous laisser répandre nos bienfaits *sans ostentation, et à conduire sans trouble jusqu'à sa perfection l'ouvrage que nous nous sommes proposé.* » Selon l'article XII : Nul « n'est réputé Frère de la société de Jean ou franc-maçon, que celui seulement qui, légitimement *initié à nos mystères* par un maître élu, aidé au moins de sept frères, est capable de donner la preuve de sa réception par *les signes et les paroles* dont se servent les autres Frères. »

Vous donnez donc droit à tout le monde de déduire et de croire légitimement cette triple conclusion : l'ouvrage à la perfection duquel vous *travaillez si secrètement* est toute autre chose que la bienfaisance envers les pauvres et les infirmes ; vous ne *cachez si bien vos travaux* que par peur d'être troublés et arrêtés dans leur exécution ; par conséquent, malgré vos dénégations intéressées, vous laissez debout toutes les accusations de l'opinion publique au seizième siècle : vous êtes les Templiers, des continuateurs de cet ordre pervers ; vous en avez l'esprit, les pratiques, et vous poursuivez les criminels desseins.

Mais, l'article second de la charte de Cologne offre une preuve encore plus évidente de cette dernière conclusion.

Article II. (Nous annonçons et publions) « que notre association se compose encore aujourd'hui comme autrefois de ces trois grades symboliques appelés *apprentif, compagnon et maître* ; et au delà de la maîtrise, des *maîtres élus* et des *suprêmes maîtres élus*. Que toute association ou confraternité ainsi appelée, qui admet d'autres dénominations et subdivisions, ou qui revendique une autre origine, qui tend à se mêler des affaires politiques et ecclésiastiques, qui se dévoue à la haine et à

l'envie contre qui que ce puisse être, et quels qu'ils soient ceux qui soutiennent de leur puissance de telles réunions d'hommes, quoiqu'ils s'arrogent le titre de F.·. M.·. (francs-maçons), de F.·. admis à l'ordre de Jean, ou tout autre semblable, n'appartiennent pas à notre ordre, mais qu'ils en sont rejetés et expulsés comme schismatiques. »

Cet article est plein d'intéressantes révélations. D'après sa teneur, au commencement du seizième siècle, il y avait dans « la société vénérable consacrée à Jean » ou ordre des Francs-Maçons, un certain nombre de membres qui *revendiquaient une autre origine* (que celle donnée à l'article I par les maîtres élus et de laquelle nous allons bientôt parler), *qui tendaient à se mêler d'affaires politiques et ecclésiastiques, et qui se dévouaient à la haine et à l'envie contre d'autres hommes.* Ils faisaient très certainement partie de l'ordre, puis que les maîtres élus les en expulsent en 1535 et les déclarent schismatiques ; car évidemment on ne peut pas être *rejeté* d'une société si on n'en a pas fait partie auparavant. Or, le signalement donné ici de ces hommes répond parfaitement aux accusations publiquement portées contre l'ordre de Jean. Ces membres excommuniés prétendaient

lonc être les successeurs des Templiers et en continuer l'ordre et les projets. Ces hommes n'étaient point quelques individus isolés ; ils étaient assez nombreux pour faire une *association ou confraternité*, ou réunion qui était soutenue par de *puissants protecteurs*. Ils s'arrogeaient eux aussi le titre de francs-maçons et de « Frères admis à l'ordre de Jean, » et ils « admettaient » dans leur société d'autres dénominations et subdivisions, c'est-à-dire d'autres grades au delà des cinq degrés numérés par les maîtres élus. Mais ces derniers se séparèrent de ces hommes et les déclarèrent schismatiques. Dix-neuf loges adhèrent à cette condamnation. Combien les schismatiques en avaient-ils de leur côté ? On l'ignore. Seulement il est certain que, en cette année 1535, l'ordre de Jean est scindé en deux partis : l'un, tout bénin, à ce qu'il paraît, qui ne s'occupe que d'art, de science, de mécanique, de construction et du soin des pauvres et des malades ; l'autre, ardent et actif, vraie descendance des Templiers, qui veut continuer son œuvre.

Duquel des deux descendent les francs-maçons actuels ? En admettant que cette espèce d'excommunication ait été sérieuse, et qu'elle ait produit une vraie scission dans l'ordre de Jean, la Franc-

Maçonnerie actuelle descend sûrement du second parti et très probablement des deux.

On peut croire que l'ordre bénin des F. : de Jean s'est éteint; car on n'en retrouve plus ni le nom ni la trace; tandis que, au dix-huitième siècle, arrivent d'Angleterre, comme nous le verrons, et pullulent sur le continent, et notamment en Allemagne, des loges maçonniques dont les membres se déclarent nettement descendants et continuateurs des Templiers. D'autre part, vers la fin de ce même siècle, la fusion s'est opérée entre tous les rites et les systèmes maçonniques qui n'ont plus formé qu'une même société. Si donc la Société de Saint-Jean s'était conservée jusque-là on doit dire que la Franc-Maçonnerie actuelle tire son origine des deux partis, puisqu'elle est très certainement la continuation de la société unique formée à la fin du siècle précédent.

Mais au vrai l'excommunication n'a été qu'un masque et le schisme qu'une fiction. Les premières pages de la charte de Cologne nous ont déjà donné la mesure de la sincérité des maîtres élus de la Franc-Maçonnerie.

Inquiète des accusations si précises et si graves que l'opinion publique élevait de tous côtés contre elle, la descendance occulte du Temple résolut à

lonner le change. Il y avait encore trop de christianisme dans les masses, même protestantes, pour que les fils des Templiers se montrassent pleinement à découvert. Se sentant toutefois plus assurés au milieu des circonstances difficiles que raversaient alors l'Église et les puissances catholiques, l'association templière osa paraître, en dissimulant cependant, le plus possible encore, son allure et son visage. Réunie en congrès à Cologne, elle prit un masque et des vêtements d'emprunt. Elle cria bien haut, et voulut que tous ses membres répétassent partout : Voilà ce que nous sommes, afin de mieux cacher ce qu'elle était. Et pour donner satisfaction au public, dérouter ses soupçons et faire taire ses plaintes, elle rejeta son origine templière, et en apparence repoussa de son sein tous ses membres les plus ardents et les plus entreprenants qui compromettaient son existence. Qu'ils maintiennent leurs réunions, qu'ils continuent d'agir comme précédemment, l'ordre de Jean ou la Franc-Maçonnerie n'en a cure ; elle n'est parfaitement innocente ; ils n'appartiennent plus à la vraie Maçonnerie : ils sont schismatiques. Pour elle, elle reste, comme autrefois, une société tout à fait inoffensive qui s'occupe uniquement d'œuvres d'intelligence et de charité.

Cette tactique a toujours été employée, et avec succès par la Franc-Maçonnerie. Secrètement unie de cœur et de direction aux sociétés actives, leur fournissant leurs chefs et leurs cadres occultes, elle bénéficiait de leur réussite, sans être atteinte par leurs revers. Cette hypocrisie séculaire a fait sa force et sa durée.

Tel est le sens et le but véritable de la charte de Cologne. De son texte ressort logiquement l'origine templière de la Franc-Maçonnerie.

Nous devrions arrêter là notre étude et nos citations de cette pièce importante. Il nous semble utile toutefois, avant de terminer, d'examiner l'origine et le nom nouveau que se donnent les maîtres élus, et de mettre aussi sous les yeux de nos lecteurs les articles de la charte qui regardent l'organisation de la Franc-Maçonnerie au seizième siècle.

Après avoir assuré que la société ou l'ordre des Frères admis F. : M. :., consacrée à saint Jean, « ne dérive ni des chevaliers templiers ni d'aucun autre ordre de chevaliers ecclésiastiques ou séculiers, » les maîtres élus affirment que leur ordre

« Est plus ancien qu'aucun ordre de chevalerie de ce genre, et qu'il existait déjà tant en Palestine qu'en Grèce et dans l'une et l'autre partie de

l'empire romain, avant les guerres sacrées et les temps où les chevaliers susdits partirent pour la Judée; qu'il nous est démontré, par différents documents d'une antiquité bien constatée, que l'origine de notre association remonte jusqu'aux premiers temps, où, fuyant les disputes des différentes sectes du christianisme, quelques adeptes, imbus par une sage interprétation des vrais principes, les secrets de la philosophie morale, se séparèrent de la multitude. C'est à cette époque que des hommes savants et éclairés, que de vrais chrétiens qui n'étaient souillés d'aucune des erreurs du paganisme, croyant voir la religion altérée et corrompue propager les schismes et les horreurs de la guerre, au lieu de la paix, de la tolérance et de la charité, s'unirent et se lièrent par un serment sacré, afin de conserver et plus fermes et plus purs les principes de la morale de cette religion, principes gravés dans le cœur des hommes; ils s'y dévouèrent, afin que la lumière, éclatant de plus en plus du sein des ténèbres, pût parvenir à chasser la superstition et à établir, par le culte de toutes les vertus humaines, la paix et le bonheur parmi les mortels. Sous ces heureux auspices, les auteurs de notre association furent nommés *Frères consacrés à Jean*, comme suivant l'exemple de Jean-

Baptiste, précurseur de *la lumière* qui allait paraître et dont il fut le premier apôtre et le premier martyr. »

La simple lecture de ce pathos montre que les Templiers-Maçons du seizième siècle se donnaient pour ancêtres les gnostiques. Dans « ces hommes *savants et éclairés* (γνώσις, γνωστίζοι), *vrais chrétiens*, imbus des secrets de la philosophie morale, adeptes qui, dans les premiers temps, *se séparent* de la multitude, se lient par un serment sacré, qui ne reconnaît les premiers gnostiques, leurs prétentions et leurs allures ?

Ici les maîtres élus ne disent point toute la vérité sur leurs origines ; ils en avouent dans des termes entortillés la partie la moins compromettante pour eux à cette époque ; car, de fait, la Maçonnerie remonte bien au Gnosticisme. Ils se taisent sur l'autre qu'ils ont intérêt à cacher.

On ne voit pas bien comment, « sous les heureux auspices » de ce gnosticisme, les auteurs de l'association des Francs-Maçons ont pu être nommés *Frères consacrés à Jean*. Nous savons pertinemment d'où vient le vocable de franc-maçon ; mais quelle est la source de cet autre, *Frères de Jean* ou de *Saint-Jean* ? On n'a rien de bien démontré sur ce point.

Cette dénomination a pu être prise du patron qui aurait été adopté autrefois par les corporations des anciens ouvriers francs-maçons d'Angleterre ou d'Écosse. Parmi les rites de la Franc-maçonnerie actuelle, on trouve le rite des *Anciens Maçons libres et acceptés d'Angleterre*, qui se divise en Maçonnerie de royale arche et en *Maçonnerie de Saint-Jean*; ou bien quand les chevaliers allemands de *Saint-Jean de Jérusalem*, appelés par la suite chevaliers de Rhodes et de Malte, embrasèrent le protestantisme, se sont-ils laissé envahir par les Templiers, comme jadis les corporations ouvrières du moyen âge; ou encore ont-ils spontanément fraternisé avec eux dans leurs loges, en apportant et en conservant leur premier nom? C'est possible. Ou enfin les Templiers ont-ils été en affiliation et en relation avec une secte religieuse judaïco-agnostique d'Orient qui subsiste encore et qu'on appelle *Chrétiens de Saint-Jean-Baptiste* ou Johannites? Il n'y aurait rien d'étonnant, et on pourrait presque l'induire de l'origine que s'attribuent les maîtres élus de Cologne.

Sur ces chrétiens de Saint-Jean-Baptiste, on n'a que des données peu exactes ou du moins peu concordantes. Le sentiment exposé par M. Jacques

Matter, dans son *Histoire du Gnosticisme* déjà citée, paraît le plus probable.

Selon cet auteur, beaucoup de Juifs, regardant saint Jean-Baptiste comme un homme de Dieu un prophète zéléteur de l'ancien mosaïsme, un modèle parfait du Nazarénat, s'attachèrent à sa doctrine et à son genre de vie. Mais à travers les révolutions qui ébranlèrent les contrées orientales ils firent un amalgame incohérent d'idées gnostiques et de rites chrétiens dont se composa leur religion. Ils se montrèrent adversaires déclarés du christianisme et de Jésus-Christ, dont ils attribuent les paroles et les actions à leur patron Jean Baptiste. Chassés de la Judée par les musulmans puis dispersés pendant quelque temps dans la *Chaldée, la Mésopotamie et la Perse*, ils se réunirent pour la plupart sur les bords du Tigre et de l'*Euphrate*, se soumirent d'abord à l'autorité spirituelle du patriarche nestorien de Babylone puis secouèrent cette dépendance pour prendre un chef religieux de leur secte. D'après M. Matter ils seraient encore aujourd'hui répandus entre ces deux fleuves, au confluent desquels habiteraient les plus instruits de leur société.

Quoi qu'il en soit, constatons une fois de plus ce fait remarquable : de quelque côté que l'on

herche l'origine de la Franc-Maçonnerie, quelque autorité que l'on interroge, on est toujours renvoyé en dernier terme, doctrinalement *Gnosticisme et aux mystères religieux de l'Orient*, et géographiquement *aux contrées arrosées par l'Euphrate.*

Pour clore cette longue étude, écoutons encore ces maîtres élus de Cologne, qui vont nous faire connaître maintenant l'organisation de leur société :

Article III. « Parmi les docteurs et les maîtres de cet ordre exerçant les mathématiques, l'astronomie où les autres sciences, il s'établit, après qu'ils furent dispersés sur la terre, un commerce réciproque de doctrine et de Lum., que de là est venu l'usage de choisir parmi ces maîtres élus l'un d'entre eux, comme plus parfait que les autres, et qui, *vénéré comme grand maître élu ou patriarche, et connu seulement des maîtres élus, visible et invisible à la fois*, doit être considéré comme *le prince et le chef de toute l'association*; que c'est ainsi que *le grand maître ou patriarche, quoique connu de très peu de frères*, existe encore réellement aujourd'hui.

« Et ces principes, puisés dans les plus anciens manuscrits et chartes de l'ordre, comparés avec soin, par l'autorité du patriarche, avec des docu-

ments sacrés confiés au président et à ses successeurs, étant fixés, nous, munis de l'autorité de notre susdit illustre patriarche, nous avons statué et posé en préceptes les articles suivants : »

Article IV. « Le régime de notre société, la manière et les moyens par lesquels les rayons de Lumière ignée parviennent aux FF. éclairés et s'étendent dans le monde profane, sont en la puissance des *suprêmes maîtres élus*; c'est à eux de veiller et de voir que rien ne se trame contre les vrais principes de notre société ou l'état d'aucun de ses membres; ce sont aussi ces maîtres suprêmes de l'ordre qui sont chargés de les défendre, de conserver et de protéger les droits et les libertés de son état, et de les maintenir, le cas arrivant, au risque de leur fortune et au péril de leur vie, en quelque lieu et en quelque temps que ce puisse être, contre tous ceux qui voudraient porter atteinte. »

Article VI. « Quoiqu'en accordant nos bienfaits, nous ne devons nullement nous inquiéter de religion ni de patrie, il nous a paru cependant nécessaire et prudent de ne recevoir jusqu'à présent dans notre ordre que ceux qui, dans le monde profane ou non éclairé, professent la religion chrétienne. »

Article X. « Nous célébrons tous les ans la mémoire de saint Jean, précurseur du Christ et patron de notre communauté. »

Article XI. « Cette coutume et toutes les autres cérémonies du même genre, lorsqu'elles ont lieu, soit en réalité, soit en discours, soit de toute autre manière, dans les réunions des FF. . ., n'ont aucun rapport avec les rites de l'Église. »

Article XII. « N'est réputé frère de la société de saint Jean ou franc-maçon que celui seulement qui, légitimement initié à nos mystères par un maître ou aidé au moins de sept FF. . ., est capable de donner la preuve de sa réception par les signes et les paroles dont se servent les autres FF. . . »

« Parmi ces signes et paroles cependant sont aussi admis ceux qui sont en usage dans la loge d'Édimbourg, ainsi que dans celle de Hambourg, Rotterdam, de Middelbourg et de Venise, qui sont affiliées, et dont les occupations et les usages, quoique réglés selon la manière des Écossais, ne s'écartent pourtant pas des nôtres en ce qui concerne l'origine, le but et l'institution. »

Article XIII. « Notre société étant gouvernée par un chef unique et universel, et les différents districts qui la composent par plusieurs gr. . . »

maît. . ., selon la position et les besoins des pays et des royaumes divers, rien n'est plus nécessaire qu'une parfaite uniformité entre tous ceux qui répandus sur la surface de la terre, forment comme les membres séparés d'un seul corps; rien n'est plus utile encore qu'une correspondance de députés et de lettres, conforme partout à elle-même et à sa propre doctrine; et, à cet effet, les présentes lettres, attestant quelle est la nature et le caractère de notre société, seront envoyées à tous et chacun des collèges de notre ordre actuellement existants. »

Le document finit en disant que dix-neuf exemplaires originaux entièrement semblables ont été revêtus de la signature des maîtres élus.

L'original trouvé à la Haye porte vingt et une signatures. Quelques-unes rappellent des noms connus et donnent à penser. *Philippus Melanthon*: c'est sans nul doute le célèbre ami de Luther; *De Colligni*: celui-ci était-il de la famille des Coligny? Il est suivi d'un nom français aussi: Virieux; *Doria*: le signataire appartenait-il aux Doria de Gènes? *Johan Schroder*: peut-être l'auteur du rite maçonnique qui porte ce nom; *Falck*: serait-ce un ancêtre du ministre prussien exécuté au Kulturcampf?...

La charte de Cologne nous fait donc connaître avec une certitude historique complète l'existence, au commencement du seizième siècle, d'une société occulte parfaitement organisée, qui se nomme elle-même « Ordre des Francs-Maçons. » Elle est composée de membres divisés en cinq grades ou degrés d'initiation. Elle est dirigée par un chef unique, inconnu de la masse des affiliés, connu d'un tout petit nombre d'initiés supérieurs et choisis. Elle comprend deux rites, l'un le rite écossais, qui semble le moins étendu, l'autre, plus connu, pratiqué par le grand nombre des adeptes.

A cette époque, un schisme considérable paraît s'être produit dans le sein de cette société.

Malgré leurs dénégations, les membres de cette association maçonnique démontrent par leurs propres dires qu'ils sont la descendance directe et les successeurs des Templiers. Que leur schisme du seizième siècle ait été réel ou apparent, qu'il ait duré ou qu'il se soit éteint à bref délai, la Franc-Maçonnerie actuelle n'est pas autre chose que la continuation de l'un et de l'autre parti. Elle en convient; elle le prétend. D'ailleurs, la ressemblance parfaite des deux sociétés force à dire que celle-ci est la fille de celle-là.

L'origine templière des francs-maçons est donc incontestable.

De nos jours il existe une association occulte qui prend le nom d'*ordre du Temple*, et qui a la prétention d'être la descendance exclusive et directe des Templiers proscrits. Cet ordre ne veut point reconnaître la Franc-Maçonnerie pour sa fille, mais cependant il ne la désavoue pas.

« Les différents ordres de Maçonnerie, » dit le *Manuel des chevaliers de l'ordre du Temple* (édition de 1825), « ne sont sans doute que des contrefaçons de l'ordre du Temple, qui auront eu lieu dans les différents pays où les premiers chevaliers s'étaient retirés. » Sur ces paroles, M. de Saint-Albin fait cette réflexion fort juste : « Des contrefaçons de l'ordre du Temple faites par des chevaliers du Temple sont quelque chose de plus que de simples contrefaçons. La haine de l'Église est égale dans les deux ordres, qui sont pareillement attentifs à tenir cette haine secrète pour mieux assurer son triomphe et la ruine de l'Église ¹. » De leur côté, les francs-maçons, tout en prenant soin de se distinguer de l'ordre du Temple, reconnaissent qu'il fraternise avec eux,

¹ *Les Francs-Maçons*, p. 51.

et qu'il les visite « sous le titre de maçons de l'ordre d'Orient, mais sans avoir aucun rite maçonnique » (Willlaume, *Manuel*).

Le protestant Wilcke fait justice de ces puérités hypocrites et démontre que cet ordre, né au dix-huitième siècle, n'a que le nom et quelque chose du costume des anciens Templiers, et qu'au lieu de remonter à Jacques de Molay, il n'est qu'une excroissance de la moderne Franc-Maçonnerie¹.

Il reste donc que la Franc-Maçonnerie actuelle dérive réellement et directement des Templiers.

3° *Résumé et accord des diverses opinions sur les origines de la Franc-Maçonnerie.*

Maintenant que faut-il penser de ces diverses opinions que nous venons d'exposer sur l'origine de cette société secrète ?

A notre avis, elles ont toutes un certain fond de vérité, et la vérité totale serait dans leur réunion en la manière suivante.

L'ordre proscrit des Templiers a fourni le corps et formé, les cadres de la Franc-Maçonnerie actuelle.

¹ Ouvrage déjà cité, liv. III, p. 399-466. Rorhbacher, liv. 77°.

Cet ordre a survécu à sa dissolution canonique en se cachant comme toutes ces sectes qui se sont perpétuées sous la société chrétienne du moyen âge. Soit restes des hérésies gnostiques, manichéennes et albigeoises, soit sectes cabalistiques, judaïques, musulmanes, ces associations ténébreuses avaient entre elles et les adeptes du Temple une communauté d'origine dans leur initiation aux mystères païens et hérétiques de l'Orient. Là était pour toutes le même point de départ. Mais, étrangères les unes aux autres dans leur vie propre et leurs actes, elles faisaient comme autant de cloaques moraux séparés qui infectaient plus ou moins certaines contrées en particulier sans avoir une action dissolvante générale.

Quand furent arrivés les temps providentiels, une impulsion spéciale poussa les eaux putrides de tous ces cloaques dans la Franc-Maçonnerie templière, qui devint le grand égout collecteur de ces pourritures cachées. C'est la pensée exprimée en cette manière par Pie IX : « Toutes les sociétés « secrètes ont porté leurs eaux dans les marécages « de la Franc-Maçonnerie ¹. » La fusion fut facile et prompte : on se reconnut la même origine, le

¹ Discours du 29 mai 1876.

même but et, à quelques variantes près, les mêmes doctrines, les mêmes rites d'initiation et les mêmes pratiques. L'armée immense du mal trouva ainsi ses cadres et fut formée.

Mais puisque la source des erreurs templières, albigeoises, manichéennes, gnostiques et cabalistiques doit se prendre en Orient et qu'elles plongent leurs racines dans le paganisme, les écrivains de la Franc-Maçonnerie sont dans le vrai quand, établissant leur généalogie, ils vont directement aux Templiers, passent par les albigeois, les manichéens et les gnostiques, et arrivent aux mystères païens, soit de Rome, soit des Gaules, soit de l'Égypte, soit de l'Inde. Ils ont encore raison quand, de cette idolâtrie mystérieuse des sanctuaires antiques, ils remontent jusqu'à Salomon, le plus célèbre des idolâtres, initié à tous les secrets de Memphis, d'Héliopolis et de l'Orient par ses femmes égyptiennes, moabites, ammonites, sidoniennes et héthéennes (l. III des Rois, c. xi).

Mais le commencement et la source de tout ce culte des idoles et de Satan, c'est Babylone, c'est le tour de Babel, où fut érigé le premier temple païen, qui nous rappelle Baal, le sabéisme, le culte des esprits, des astres et du feu, le magisme et le dualisme. De là au déluge et à Noé, il n'y a qu'un

pas. S'ils mettaient dans la nomenclature de leur aïeux Cham, le fils maudit du patriarche, les maçons seraient dans la vérité. Celui-là est des leurs. Noé ne leur a jamais appartenu. De Cham à Caïr, le fils aîné d'Adam, l'étape est longue; les *Néphélîms*, ou géants de la Genèse, ont été oubliés. Cependant la filiation est logique, et, en écartant Adam le premier homme pécheur, mais aussi le premier des pénitents, on admettra sans hésiter que Caï a été maçon, et bon maçon toute sa vie pour son malheur. Là nous sommes bien près de l'origine angélique. Et au fait, d'accord avec plusieurs frères maçons, nous n'hésiterons nullement à reconnaître dans l'ange déchu l'ancêtre primitif de la Franc-Maçonnerie.

En traitant de leurs origines, les écrivains maçonniques, à l'exemple des protestants, paraissent très préoccupés de se faire une tradition. Nous trouvons qu'ils font bien et qu'ils disent vrai.

En toute réalité, et de leur aveu du reste, il appartient à la cité du mal, à la société de enfants de Satan, qui a sa tradition et son point de départ tout comme la cité du bien et l'Église de Jésus-Christ. Or, dans cette cité et société de l'erreur et du crime, les francs-maçons forment

la partie dévote; ils sont les religieux et les dévots du diable; et l'exposé de leurs origines n'est que l'histoire réelle et suivie de la *dévotion satanique*. En effet, Caïn, les Nephilims, Cham, les adorateurs de Baal, des astres et des esprits des astres, les cabalistes, Salomon, les initiés des mystères païens, les hérétiques gnostiques, manichéens et albigeois, les Templiers, et enfin les francs-maçons de tous rites et leurs sociétés secrètes de toutes formes n'ont-ils pas été et ne sont-ils pas encore, au milieu des autres enfants de la cité du mal, les plus dévoués aux œuvres, à l'imitation et au culte du diable ?

Historiquement et philosophiquement, telle nous paraît être l'origine la mieux fondée de la Franc-Maçonnerie.

TROISIÈME SECTION. — DÉVELOPPEMENT DE LA FRANC-
MAÇONNERIE.

A partir de sa fusion avec la confraternité des francs-maçons, l'ordre occulte ne progresse que lentement.

On cite le roi Bruce d'Écosse acceptant, pour

lui-même et pour ses successeurs, la grande maîtrise de l'ordre, vers la fin de la première moitié du quatorzième siècle. On dit que, au milieu du quinzième, Henri VI d'Angleterre entra dans la Franc-Maçonnerie et y entraîna une partie de sa noblesse. Nous venons de voir les développements qu'avait acquis la société aux commencements du protestantisme.

Depuis lors jusqu'au dix-huitième siècle, nous ne savons plus rien de rigoureusement authentique sur la Maçonnerie templière. Tout porte à croire qu'elle aura pris une part active, selon la mesure de ses forces, aux affaires de la Réforme, surtout en Allemagne et dans les Pays-Bas, et encore dans les guerres religieuses d'Angleterre et d'Écosse. Un écrivain de grande autorité en cette matière¹ assure que Cromwell, confondu dans les rangs de l'armée et longtemps inconnu, mais *initié supérieur des mystères maçonniques*, s'en est servi pour organiser sa vaste conspiration et arriver au pouvoir.

Avec le dix-huitième siècle s'ouvre pour la Franc-Maçonnerie une ère nouvelle, l'ère des grands développements et des succès.

¹ M. le comte Lecoulteux. *Les Sectes et les Sociétés secrètes*, p. 105.

I. *Dix-huitième siècle.*

Épouvante et désolation, telle eût été l'impression produite en l'âme du fidèle à qui Dieu, aux débuts de ce siècle, aurait dévoilé l'avenir et montré la lutte formidable qui allait s'engager contre l'Église catholique.

Quatre sortes d'ennemis combattaient contre elle à visage découvert : le protestantisme, le gallicanisme, le jansénisme et le philosophisme. Le plus ancien, le protestantisme, était dans sa période d'affaïssement et de mort ; ennemi dangereux, moins par son action que par les éléments nombreux et faciles que sa décomposition tenait tout prêts pour des combinaisons nouvelles de l'erreur et du crime. Le gallicanisme et le jansénisme étaient dans toute leur force. Le philosophisme naissait en Angleterre. Dernier venu, il devait porter les plus terribles coups à l'Église et à la Religion.

Encore plus redoutables étaient les ennemis cachés. Les temps arrivaient des progrès rapides et des grands développements pour la Franc-Maçonnerie. Les deux centres principaux de ce mouve-

ment maçonnique seront pendant ce siècle la France et l'Allemagne.

Qu'étaient devenues les loges de Paris, de Lyon, de Francfort et des autres villes dont l'existence est constatée au seizième siècle par la charte de Cologne? Nous l'ignorons absolument. Le développement de la Maçonnerie française avait dû être bien restreint sous le règne du religieux et énergique Louis XIV. Sous la Régence et pendant le règne de Louis XV, tout, au contraire, va le favoriser.

Les écrivains qui ont traité de la Franc-Maçonnerie constatent unanimement l'existence de loges maçonniques en *Angleterre* et en *Écosse* dès les premières années du dix-huitième siècle.

L'historien officiel de la Maçonnerie, le F. : Clavel, nous apprend que des loges furent fondées en *France* par des Anglais à Dunkerque, dès 1721, à Paris en 1725, à Bordeaux en 1732, à Valenciennes en 1733. En 1735 seulement fut établie à Paris la *première loge centrale*, qui prit le nom de *Grande loge anglaise de France*. Le diplôme d'autorisation lui fut délivré par la *Grande loge d'Angleterre* quelques années plus tard. Les deux premiers grands maîtres furent deux Anglais, lord Dervent-Waters et lord d'Harnouester, auxquels

succédèrent le duc d'Antin en 1738, et le comte de Clermont, *prince du sang*, en 1743. Les concurrents de ce dernier étaient le prince de Conti et le maréchal de Saxe.

En Allemagne de nombreuses loges furent fondées et toujours par des Anglais. Une fut établie en 1716 à Cologne, selon le franc-maçon Robison, et une autre à Hambourg, selon le F. . Prestan, en 1733. Dans cette dernière ville, en 1740, la *Grande loge d'Angleterre* fonda elle-même la loge *Absalon*, qui réunit toutes les autres.

En l'année 1737, cette grande loge anglaise avait nommé le prince Henri Guillaume, maréchal héréditaire de Thuringe, à la dignité de grand maître provincial pour la *Haute-Saxe*, et les premières loges qui s'établirent sous ses auspices avaient leur siège à Altembourg et à Nuremberg.

L'année suivante, 1738; la Maçonnerie allemande fit une acquisition de la plus haute importance. Encore prince royal, Frédéric, dit le Grand, fut reçu à Brunswick. Sous son règne, commencé en 1740, les progrès de la Maçonnerie templière ne connurent plus de bornes. « Toutes ces loges, dit Lecoulteux, se nommaient de *la Stricte Obser-*

vance et se disaient les continuateurs et les restaurateurs des Templiers. *Elles exigeaient de initiés une obéissance aveugle*, et un moment leur pouvoir fut immense en Allemagne et prépara la voie aux illuminés¹. »

La Maçonnerie s'implanta en *Espagne* vers la même époque. C'est en 1726, dit F. Clavel, qu'il fut établi à Gibraltar une loge dépendante de la *Grande loge d'Angleterre*. En 1727, une autre se forma à Madrid, relevant aussi de la même juridiction. Mais, en 1779, la loge madrilène se sépara de cette obédience, se constitua elle-même en grande loge et fonda des ateliers à Cadix, à Barcelone et dans d'autres villes.

Ce furent des délégués des loges parisiennes qui introduisirent la Franc-Maçonnerie en *Portugal*, en y fondant plusieurs loges dès 1727. La *Grande loge d'Angleterre*, à partir de 1735, fonda directement elle-même plusieurs loges à Lisbonne et dans les provinces.

L'*Italie* n'échappa point à cette propagande. Il existait à Rome en 1742 plusieurs loges de francs-maçons. Vers 1768 ou 69 y fut fondée une loge *les Amis sincères*, qui était affiliée à d'autres loges

¹ *Les Sectes et les Sociétés secrètes*, p. 115, 117, 118.

Paris, de Lyon, de Liège, de Varsovie, de
alte, de Milan et de Naples.

Dans le *royaume de Naples*, les loges maçon-
ques formèrent en 1756 une grande loge natio-
nale en correspondance avec l'Allemagne †.

La société templière maçonnique poussa son
tion jusqu'en *Russie*. Il y avait des loges de
. M. . à Moscou et à Saint-Pétersbourg.

L'*Amérique* elle-même reçut l'initiation.

Aucun obstacle ne pouvait arrêter ce dévelop-
pement effrayant, et tout au contraire sembla
njuré pour l'entretenir et l'augmenter.

En Allemagne, le protestantisme fournissait
x associations maçonniques leur contingent le
us influent et le plus nombreux.

En France, la noblesse, affolée de nouveautés
de plaisirs, se jetait dans les loges en aveugle,
ns prévoir qu'elle y préparait sa ruine de ses
opres mains.

Le gallicanisme paralysait les résultats qu'au-
ient dû produire les condamnations des souve-
ins pontifes et les décrets des princes. Un grand
ombre de magistrats gallicans des parlements
aient entrés dans les loges, et leur connivence

† Glavel, *Hist. pittor.*, p. 108, 118, 127, 128, 129, 216, etc.

« écoles où l'on faisait des prosélytes aux maxims avec la Franc-Maçonnerie rendait illusoires les ordonnances royales contre elle.

Le haut jansénisme, constitué lui-même en société secrète à Bourg-Fontaine depuis 1644, accordait son concours empressé à la Franc-Maçonnerie l'introduisait en Autriche et, avec son aide, travaillait à détruire la foi dans cette contrée catholique.

Les philosophes devenaient sans exception maçons les plus fervents et les plus accomplis nous disent tous les auteurs maçonniques dans les documents de l'époque. Helvétius, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, d'Alembert, Condorcet, Laharpe, Franklin, Lacépède, Cabanis, Dupont de Nemours, Lamettrie, etc., etc., figuraient au premier rang dans les différentes loges maçonniques².

« Nous ne devons pas croire que ce système de la Franc-Maçonnerie », dit Robison, « est parvenu à cet état dangereux ; mais il est certainement à cet état dangereux ; mais il est certain qu'avant 1743, il était devenu universel, et que les loges de francs-maçons étaient »

¹ Voy. *les Sociétés secrètes et la société*, par le R. P. I. de La Harpe, t. III, p. 18, note et page 22 note, et p. 40. — E. de La Harpe, *Juif*, par Gougenot du Mousseaux, p. 374 et suiv.

² Voy. Henrion, *Hist. ecclés.*, t. X, p. 274 et 275. — Ragot, *Cours*, p. 58. — Bazot, *Tableau historique*, p. 10. — Clément, *Hist. pittor.*, p. 168-172. *Les Sociétés secrètes*, etc., *passim*.

« les plus étranges et les plus criminelles... Les
« loges se trouvèrent peuplées d'*avocats au par-*
« *lement*, d'abbés sans, bénéfiques et de *soi-di-*
« *sant philosophes* qui y discutaient sur toutes
« les matières de religion et de politique ¹. »
La Franc-Maçonnerie se trouvait donc avoir acquis, dès le milieu du dix-huitième siècle, une influence secrète considérable. Elle voulut essayer ses forces à l'extérieur. Les premiers coups furent dirigés contre la Compagnie de Jésus.

Aidés de la complicité des jansénistes et des gallicans, les francs-maçons réussirent à soulever presque tous les gouvernements de l'Europe contre les jésuites. Ils les firent chasser de partout. Enfin, poussés par les conjurés, les princes européens pesèrent tellement, par des menaces de schisme, sur les déterminations de la cour romaine que Clément XIV se vit obligé, pour éviter un plus grand mal, de prononcer en 1773 la suppression de la Compagnie de Jésus ².

¹ Robison, *Preuves de conspiration*, etc , p. 49-50.

² Voy. *les Sociétés secrètes et la société*, par le P. Deschamps, t. III, p. 40 à 78.

— Au commencement du déchaînement de Satan (seizième siècle), Dieu a suscité l'ordre des Jésuites pour établir dans la défense de la Cité du bien son Église, comme une sorte d'ouvrage avancé. C'est pourquoi ces religieux subissent toujours et partout les premiers assauts de ses ennemis.

Ce fut le premier triomphe et la première vengeance de la Maçonnerie templière. Bien d'autres devaient suivre. Avant peu, les rois et les grands ses ineptes et aveugles complices, allaient payer cher leur lâcheté, leurs violences et leurs trahisons envers l'Église.

C'eût été peu pour la Franc-Maçonnerie de multiplier ses adeptes et ses loges et de compter déjà des succès. L'important, c'était de relier toutes ces forces, isolées jusqu'alors, par un centre de direction et d'action. A cet égard, l'année 1774 devint une date mémorable dans l'histoire de la secte maçonnique. Elle éleva à la grande maîtrise pour la France le duc de Chartres, si tristement célèbre depuis pendant la Révolution sous le nom de Philippe-Égalité. Le nouveau grand maître n'eut rien plus à cœur que d'établir l'unité dans la Maçonnerie française. Il supprima l'inamovibilité des *vénérables*, chefs de chaque loge, et constitua une direction centrale et régulière sous le nom de *Grand Orient*. « Là, » dit le F. . Louis Blanc, « fut le point central de la correspondance « générale des loges. Là se réunirent et résidèrent « les députés des villes que le mouvement occulte « embrassait; de là partirent les instructions don « un chiffre spécial ou un langage énigmatique

ne permettait pas aux regards ennemis de pénétrer le sens ¹. » « C'était, en quelque sorte, lit le P. Deschamps après Barruel, le parlement maçonnique, ayant ses quatre chambres, dont la réunion formait la grande loge du conseil, où tout ce qui avait rapport aux intérêts de l'ordre se décidait en dernier ressort ². »

Alors, selon toute apparence, furent englobés dans ce mouvement maçonnique d'une infernale activité tous les restes épars en Europe des sociétés manichéennes et albigeoises du moyen âge. » même aussi sans doute en Allemagne se confondit avec la Franc-Maçonnerie la société occulte des frères de la Rose-Croix, fondée au quatorzième siècle par un Allemand, nommé Rosencreutz. Ce personnage, après s'être adonné à la magie, après avoir voyagé en *Orient*, où il s'instruisit dans la *Cabale*, de retour en Europe, avait tenté d'établir une association secrète sous le nom de la Rose-Croix. C'était une secte d'illuminés cabalistes qui prétendaient être en rapport avec les démons et les esprits les plus puissants et à être obéis. Ils publiaient hautement que le pape était l'Antéchrist et qu'un jour ils renverse-

¹ *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 75 et suiv.

² *Les Sociétés secrètes et la société*, t. II, p. 266.

raient sa triple couronne. Quelques écrivains ont prétendu, sans donner de fortes preuves de leur sentiment, que cette secte n'avait jamais existé et que tout ce qui en a été cru et dit n'avait fondement que dans un pamphlet satirique d'Andréæ, pasteur luthérien et écrivain allemand du dix-septième siècle. Ce qui est peu vraisemblable. Les frères de la Rose-Croix ont laissé trace de leur existence dans le haut grade de la Franc-Maçonnerie qui porte ce nom.

Mais dans la seconde moitié du siècle surgirent en France et en Allemagne de nouvelles sociétés secrètes qui, par leur fusion avec la Franc-Maçonnerie, lui apportèrent de nouveaux développements et des éléments d'une puissance irrésistible.

Un certain Martinez Paschalis, juif portugais institua en 1754 une société cabalistique d'élus qu'il appela « cohens » (en hébreu, prêtres). Il prêcha son système à Paris, à Marseille, Toulouse, à Bordeaux. Il se fit un certain nombre d'adeptes. C'est dans cette dernière ville qu'il initia à ses mystères théurgiques Saint-Martin qui fut son principal disciple, dont le renom effaça celui du maître et qui donna son nom à la secte.

Plusieurs loges maçonniques templières adoptèrent les doctrines et les rites de cette sorte d'illuminisme cabalistique. Mais le centre et la source du martinisme fut la loge des *Chevaliers infaisants* à Lyon. « Il se forma, » dit Robison, dans plusieurs villes de France, des loges qui s'y affilièrent. Celles de Paris, Strasbourg, Lille et Toulouse ajoutèrent à ce titre celui de philalèthes. Elles prirent ensuite le nom d'*Amis réunis de la vérité*. La mère loge, qui était à Lyon, étendit ses correspondances en Allemagne et dans tous les autres pays étrangers, et y envoya des règlements et des systèmes d'après lesquels toutes leurs loges dirigeaient leurs opérations¹. » En 1773 parut le livre *Des erreurs de la vérité, etc.*, par un philosophe inconnu. Saint-Martin en était l'auteur. Il y expose sa doctrine. Ce nébuleux ouvrage fit beaucoup de bruit et accrut le nombre des adeptes du martinisme.

Vers cette même époque apparut en Europe un aventurier célèbre dans le reste du dix-huitième siècle. C'était le fameux comte de Cagliostro, dont le nom véritable était Balsamo Joseph. Il avait visité la Grèce, l'Égypte, l'Arabie, la *Perse*. Il y

Ouvrage déjà cité, p. 53 et suiv. P. Deschamps, t. 1^{er}, p. 451.

a tout lieu de croire qu'il se fit initier aux mystères théurgiques de l'Orient, car, à la suite de ces voyages, il se posa en fondateur d'une nouvelle secte cabalístico-magique. A ses enseignements de magie et de cabale, Cagliostro mêla l'alchimie, la médecine, le magnétisme et la fatasmagorie. Son succès fut immense en France et dans le reste de l'Europe. L'engouement devint général et indescriptible. « On vit affluer vers lui « mêlés à des gens du peuple et à de simples ouvriers, princes, savants, nobles de robe et nobles d'épée... Ses disciples ne l'appelaient qu'un père adoré, maître auguste, et mettaient à l'obéir un empressement plein de ferveur. « Il voulait avoir son portrait sur des médaillons « sur des éventails, et, taillé en marbre, coulé en bronze, son buste fut mis dans des palais avec cette inscription : le divin Cagliostro¹. »

La Maçonnerie templière et la Maçonnerie maçonnique fraternisèrent promptement avec les loges fondées par Cagliostro, sous le nom de Maçonnerie égyptienne ou de Misraïm.

Cagliostro se mit à parcourir l'Europe. Il visita l'Allemagne, l'Italie méridionale, l'Espagne et l'Angleterre. De là il se rendit à Venise, traversant

¹ *Histoire de la Révolution*, L. Blanc, t. II, ch. III.

le nouveau l'Allemagne pour se rendre en Russie, d'où il vint à Strasbourg, le 9 septembre 1780, précédé d'une réputation extraordinaire. D'Alsace il descendit à Lyon; où il fut reçu avec de grands honneurs, et de là à Bordeaux. Partout il fondait des loges de son rite, ou s'affiliait les loges maçonniques. Enfin il reparut à Paris pour la seconde fois. On l'accueillit avec un enthousiasme sans bornes. Mais, compromis dans l'affaire du Collier, il fut mis à la Bastille, d'où il sortit pour passer en Angleterre. Il fonda à Londres une loge du rite égyptien. Poursuivi par ses créanciers, il se réfugia à Bâle, où il établit la loge mère de la Maçonnerie helvétique. De Bâle il alla fonder de nouvelles loges à Turin, à Rovedo, à Trénte, à Vérone, et enfin vint à Rome de nouveau, où il créa une dernière loge en union avec celles de France et d'Angleterre. Mais sa correspondance avec les révolutionnaires français ayant été saisie par le gouvernement pontifical, il fut traduit devant la justice romaine. Condamné à mort en 1791, il vit sa peine commuée par Pie VI en une détention perpétuelle, et mourut deux ans après. Ses aveux devant l'Inquisition, quoique mêlés de mensonges, furent assez complets. Il déclara : « Que la Maçonnerie égyptienne est partagée en

« plusieurs sectes, mais qu'il y en a deux plus
« particulièrement estimées que les autres; que
« la première est celle des *adeptes*; que les initiés
« avaient prêté serment de détruire la religion
« catholique et tous les souverains; qu'ils avaient
« écrit et signé ce serment de leur sang; que
« cette secte avait déterminé de porter ses pre-
« miers coups sur la France; qu'après la chute de
« cette monarchie, elle devait frapper l'Italie et
« Rome en particulier... etc. ¹ »

Dans ces mêmes temps naissait et se dévelop-
pait en Allemagne avec une extrême rapidité une
autre secte, qui allait avoir sur la Maçonnerie
templière une influence encore plus puissante et
plus décisive.

En 1776, Adam Weishaupt, professeur en droit
à Ingolstad en Bavière, fondait la secte des *Illu-
minés*. Ce sectaire tenait toute religion pour un
mensonge. Il haïssait surtout la religion chré-
tienne et avant tout la foi catholique. Quoiqu'on
ne puisse en apporter des preuves certaines, il
paraît bien croyable qu'il était initié à la Maçon-
nerie templière.

Voici en quels termes il définit le but de sa so-

¹ Bernard Picard, *Cérémonies et coutumes religieuses de
tous les peuples*, t. IX, p. 392.

tiété, et l'esprit qui devait animer ses membres :

« Réunir, en vue d'un intérêt élevé et par un lien durable, des hommes instruits de toutes les parties du globe, de toutes *les classes et de toutes les religions*, malgré la diversité de leurs opinions et de leurs passions ; leur faire aimer cet intérêt et ce lien, au point que, réunis ou séparés, ils agissent tout comme un seul individu ; qu'en dépit de leurs différentes positions sociales, ils se traitent réciproquement comme égaux et qu'ils assent, spontanément et par conviction, ce qu'on n'a pas pu faire effectuer par aucune contrainte publique depuis que le monde et les hommes existent. »

« Les statuts de la secte exigeaient de ses membres un abandon absolu, un sacrifice complet de toutes ses forces, de toutes ses facultés, de sa liberté, de son honneur, de sa propriété, de sa vie, de son église, de sa patrie ; ils demandaient en même temps qu'on promît un inviolable silence et *l'obéissance la plus stricte et la plus aveugle* aux supérieurs tout-puissants de l'ordre ayant le droit de vie et de mort sur tous les associés, et en outre le droit de les obliger, dans l'intérêt de l'ordre, à des actions les plus immorales et les plus injustes, et qu'ils imposaient même, en certains cas, une confes-

sion orale et l'obligation de découvrir même les secrets des autres et les affaires de leur propre famille. Une obligation capitale aussi était de procurer de nouveaux associés, de recruter constamment le personnel, pris dans tous les rangs dans toutes les classes, tous les états, toutes les conditions, jusque parmi les ouvriers, etc...¹ »

Pour mieux réussir en ce dernier point, Weishaupt avait établi des *frères insinuants* ou *enrôleurs*, auxquels il donne des instructions et des conseils d'une habileté diabolique.

Cette société secrète commença avec trois membres. Mais elle gagna promptement une multitude d'adeptes en Allemagne, principalement dans le sud en Bavière, et même en Suède et en Espagne. Le baron hanovrien Knigge, franc-maçon, un des premiers adhérents, procura de nombreuses recrues à l'Illuminisme. Il entreprit de fonder dans la Franc-Maçonnerie, et de faire de celle-ci l'instrument des illuminés. Il réussit en effet à introduire les doctrines et les pratiques de l'Illuminisme dans un nombre considérable de loges allemandes. Dès lors un élément tout nouveau entra dans la Maçonnerie templière, l'*élément juif*

¹ Voy. Dictionnaire de Feller, supplément, au mot *Weishaupt* et Dict. encyclopédique de Goschler, au mot *Illuminé*.

Jusqu'à Weishaupt, pas un seul juif n'avait franchi le seuil des loges templières dans les États d'Allemagne. L'art. 7 de la charte de Cologne avait été parfaitement observé. Les maçons empliers n'admettaient parmi eux que des chrétiens. Mais le système de l'Illuminisme posait en principe une pratique tout opposée : il donnait l'initiation à des hommes de toutes les religions indistinctement. Les loges maçonniques qui s'affiliaient à l'Illuminisme étaient donc ouvertes par le fait aux juifs déjà illuminés, et devaient s'ouvrir désormais en conséquence de la doctrine acceptée à tout juif qui voudrait se présenter à l'initiation maçonnique templière.

En droit, les loges templières, en recevant les juifs, n'allèrent point contre la charte de Cologne, car elle portait expressément : Il nous a paru nécessaire et prudent de ne recevoir jusqu'à présent dans notre ordre que ceux qui... professent la religion chrétienne. La prudence, encore nécessaire au seizième siècle, n'avait plus de raison d'être au dix-huitième. En interprétant dans le sens de l'Illuminisme l'art. 6 de leur charte, les maçons empliers ne s'écartaient donc point de son esprit. Il y eut cependant des opposants et des réclamations. Néanmoins, en fait *une quantité de juifs*

furent admis dans la plupart des loges allemandes. Nous en avons pour indication, sinon pour preuves, deux témoignages. Le premier est celui du duc de Brunswick, grand maître de la Maçonnerie dans sa grande circulaire de 1794, par laquelle il dénonce l'Illuminisme comme ayant perverti la Maçonnerie qu'il prétend dissoudre pour ce motif. Il se plaint qu'on a recruté, pour les introduire dans les loges, « des compagnons de tout rang et de toute puissance. » Il termine en affirmant, selon l'art. 6 de la charte de Cologne, que la divinité du christianisme a été la première base de la doctrine de la Maçonnerie et de son but. Tout ceci évidemment ne peut s'appliquer qu'à l'introduction des juifs dans les loges par l'Illuminisme puisque dans l'Allemagne il n'y avait alors eu fait de membres de religions différentes que des juifs, fort nombreux de tout temps en Allemagne et des chrétiens, protestants ou catholiques. Le second témoignage est celui du comte de Haugwitz : « La Maçonnerie, dit-il, » dans son Mémoire « au congrès de Vérone, était alors (après 1777) « divisée en deux partis dans ses travaux secrets : « Le premier plaçait dans ces emblèmes l'explication de la pierre philosophale ; le déisme et « même l'athéisme était la religion de ces sectaires »

« res.... Il n'en était pas de même de l'autre
« parti dont le prince F. de Brunswick était le
« chef apparent. *En lutte ouverte entre eux*, les
« deux partis se donnaient la main pour parvenir
« à la domination du monde... etc... » Cette lutte
était celle dont se plaignit si amèrement plus tard
le même duc de Brunswick, et elle portait, dit le
P. Deschamps; « sur des accessoires du Rituel ;
« l'un conservait certaines formes de culte protes-
« tant que l'autre rejetait, *en ouvrant son sein*
« *aux juifs mêmes.* » C'était la conséquence de
l'Illuminisme, et ce fut pour la Franc-Maçonnerie
en général la première origine d'une unité qui
centupla ses forces.

Maintenant reportons-nous par la pensée vers
l'année 1780, et jetons un coup d'œil sur l'état de
la Maçonnerie à cette date. Nous voyons que les
sociétés des francs-maçons templiers, plus ou
moins modifiées, mais certainement fortifiées par
l'introduction des rites et des systèmes nouveaux,
se sont répandues sur toute la surface du monde
connu. Elles ont envahi tout le nord de l'Europe ;
elles pullulent sous toutes les formes en Angle-
terre, en Allemagne, en France et en Suisse ; elles
se sont glissées sourdement en Italie et en Espa-
gne ; elles ont pénétré en Pologne et en Russie

et jusqu'aux confins de l'Asie ; dans l'Amérique du Nord la Franc-Maçonnerie était devenue une sorte de religion. Les statistiques maçonniques portaient à trois millions le nombre des initiés et en comptaient un million pour la France seule.

Mais divisées et subdivisées à l'infini, comme les sectes protestantes et comme autrefois les gnostiques et les manichéens, soumises à des directions divergentes et livrées entre elles à de multiples rivalités, les sociétés templières n'avaient de commun, pour le fond, que la haine de la religion catholique et l'impatience de toute autorité légitime ; pour la forme, que les trois grades d'apprenti, de compagnon et de maître ou d'élu, qu'elles avaient reçus des manichéens et des Templiers, et comme doctrine, que le double principe, le bon et le mauvais, dont tous les temples maçonniques offraient dès ce temps le symbole dans les deux colonnes Booz et Jakin (F. . Clavel).

Malgré la multiplication de ses loges, la Franc-Maçonnerie n'avait qu'une action restreinte et isolée. Elle faisait disparaître peu à peu l'esprit de foi et de subordination du cœur des peuples, mais sans produire d'effet général et décisif.

L'idée fut lancée d'un *convent* ou réunion uni

verselle de la Maçonnerie, dans laquelle se formerait un corps unique de tous ces membres épars.

D'où vint cette idée ? On lui donne pour origine l'ambition excessive de ceux-ci, la haine plus ardente de ceux-là contre l'ordre de choses établi, etc., etc. Mais ce ne sont là que des sources secondaires, ce nous semble. D'ordinaire, et l'histoire en fait foi, tous les ambitieux et les vindicatifs, même du plus haut rang, ont toujours borné l'objet de leur ambition et de leur vengeance l'abord au pays qu'ils habitaient. A cette époque, le seul pays d'Europe où les ambitieux et les ardents pouvaient espérer se donner carrière, c'était la France. Or pour la France, l'unité de direction sous tous rapports existait dans la Maçonnerie française ; et elle y avait assez de force pour être entre les mains de l'ambition ou de la haine une arme capable de réaliser tous leurs desseins. Plusieurs centaines de loges fonctionnaient régulièrement ; et toutes, ainsi qu'un grand nombre d'autres dans les pays étrangers, Savoie, Suisse, Brabant, Allemagne, Pologne, Russie et Amérique, relevaient et recevaient les ordres du Grand Orient de Paris, dont Philippe d'Orléans était le grand maître.

A notre avis, les inspirateurs de cette idée d'u-

nion universelle étaient les juifs. Elle serait sortie, soit des loges martinistes de France, soit des loges d'Allemagne affiliées à l'Illuminisme bavarois. Plus que personne, les juifs, constitués depuis des centaines d'années en société secrète universelle, devaient avoir cette idée ; et mieux que personne ils devaient en connaître les avantages et être capables de la mettre en pratique, puisque, en dehors de l'action providentielle, c'était le principal moyen humain qui les avait soutenus et leur avait fait traverser sans disparaître les peuples et les siècles.

Quoi qu'il en soit, l'idée fut acceptée et propagée surtout par les loges martinistes de France dont le fondateur était un juif. Elle se réalisa en 1782 au *convent* de *Wilhemsbad*¹.

Aucune réunion maçonnique n'avait égalé et n'égala ce convent, soit par le nombre des députés, soit pour la variété et la quantité des sectes qu'ils représentaient.

Les agents des sociétés secrètes étaient accourus de toutes les parties de l'Europe, du fond de l'Amérique et des confins de l'Asie. L'union géné-

¹ Localité située près de Hanau, chef-lieu de la province de ce nom, à petite distance de Francfort-sur-le-Mein. Station d'eaux thermales.

rale de tous les rites ou systèmes de la Franc-Maçonnerie y fut décidée et établie, en premier lieu, sur ce principe fondamental :

Que les trois grades d'apprenti, de compagnon et de maître seraient la base absolue et universelle de la Franc-Maçonnerie. Tous les rites, tous les systèmes, toutes les sociétés secrètes, fondées ou à fonder, pour appartenir réellement à la Franc-Maçonnerie, devraient s'appuyer sur ces trois grades constitutifs. Tout initié à ces trois grades serait reconnu pour frère légitime dans toutes les loges, de quelque classe qu'il fût d'ailleurs, et dans quelque système ou rite qu'il eût été initié. On laisserait à chaque rite la liberté d'élever sur cette base, ou d'y conserver, les grades qui seraient jugés les plus aptes à conduire au but suprême et à compléter chaque système.

Il fut réglé en second lieu que dans la Franc-Maçonnerie ordinaire, qui se composerait de ces trois grades seulement, il ne serait jamais faite mention *ni des hauts grades, ni des chefs inconnus* ; que tout envoi direct aux supérieurs maçonniques serait interdit aux frères de la Maçonnerie ordinaire, et que par conséquent ils ne pourraient s'adresser qu'à leurs chefs immédiats, le vénérable et les officiers de leurs loges.

En troisième lieu, que chaque loge aurait le choix de ses chefs, c'est-à-dire, de son vénérable et de ses officiers et aussi de sa loge dirigeante c'est-à-dire de la principale loge, ou grande loge à laquelle elle se soumettrait et dont elle dépendrait immédiatement ¹.

A cette réunion, les députés maçons prirent connaissance de l'Illuminisme bavarois auquel ils s'initierent presque tous avec enthousiasme. Là fut conçue l'idée de faire entrer dans toutes les loges templières les doctrines, les rites et les pratiques de l'Illuminisme. Cette pensée se réalisa en partie dès ce moment pour la plupart des loges d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et des Pays-Bas. Elle fut adoptée en principe dans un second congrès qui se tint à Paris en 1785; mais elle ne fut appliquée aux loges du Grand Orient de France qu'après un voyage et une mission secrète de Mirabeau en 1786 à Berlin. Mauvillon, professeur au collège Carolin de cette ville, et élève de Knigge, initia le grand maître et l'envoyé de l'empereur Louis XVI aux plus secrets mystères de l'Illuminisme. L'année d'après 1787, trois commissaires

¹ Voy. *Écrits originaux sur l'Illuminisme*, t. II, rapport de Philon (baron Knigge), janvier 1783.

luminés vinrent à Paris et opérèrent la fusion complète en cette manière :

On décida de *conserver l'ancienne forme des loges emplièrès*, et de les unir à l'Illuminisme, sans leur faire connaître le nom même de la secte qui leur apportait ses mystères.

A partir de cette époque, la Franc-Maçonnerie fut constituée sur toute la surface du globe dans une entière unité d'intention et d'action. Sa puissance était devenue formidable. C'était une immense armée. Elle allait marcher à l'assaut de la religion, de la monarchie, de la société : elle tendait à la révolution universelle.

Alors on voyait, dans les loges de Paris et de France, tous les hommes qui, quelques années plus tard, jouèrent un rôle plus ou moins saillant dans la Révolution française :

Philippe d'Orléans, Talleyrand-Périgord, le prince de Broglie, Mirabeau, Siéyes, Brissot, Duvivier, Robespierre, Marat, Danton, Péthion, Barère, Fouquier-Tinville, Saint-Just, Hébert, Camille Désmoulins, Collot-d'Herbois, Couthon, Carrier, Napoléon Bonaparte, La Fayette, Grégoire, Billaud-Varenne, Fouché, Santerre, etc., etc...¹.

¹ Pour tous ces noms, voy. Louis Blanc, *Hist. de la Révol.*,

C'étaient là les chefs. Mais pour l'exécution de leurs affreux projets il leur fallait « des bras vigoureux, dévoués, mus par une volonté aveugle. On les trouva dans la classe des ouvriers. On le égara. On les admit à l'initiation et aux *petit mystères*. C'était un commencement d'égalité fraternelle. On pouvait compter sur ces milliers de nouveaux frères, d'autant plus qu'on avait recueilli une foule de gens sans aveu et capable de tout ¹. »

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les jours de triomphe de la Franc-Maçonnerie, qui furent les terribles jours de la Révolution française : — « Que d'infamies, que de forfaits et d'atrocités de tout genre l'historien aurait ici à retracer ! Si son plume ne s'y refuse pas, a dit un connaisseu

t. II, ch. III, et *passim*; Alexandre Dumas, *Mémoires de Garibaldi*, 1^{re} série, p. 3; Barruel, *Mémoires*, t. IV, ch. XI et XII et tous les auteurs francs-maçons et catholiques qui ont écrit sur la Franc-Maçonnerie, et particulièrement le R. P. Deschamps qui les résume : t. I^{er}, p. 260, 267, 460, 546-48 et 563 et t. II, p. 266 et 267.

— « Tous les jacobins, grand nombre de cordeliers, étaient maçons sous le grand maître Philippe-Égalité, disent Alexandre Dumas et Louis Blanc, aussi bien que Barruel; les clubs de jacobins eux-mêmes n'étaient que des loges maçonniques à bonnet rouge, couleur de leur dieu » (P. Deschamps, t. I^{er}, p. 267).

¹ L'abbé Blanc, *Cours d'histoire ecclésiastique*, 2^e édit., t. I, p. 709. — Barruel, t. II, p. 317 et suiv.

profond des sociétés secrètes, qu'il en trace la multitude et l'énormité, mais qu'il ne perde jamais de vue la secte qui les enfante; qu'il en suive la marche; les acteurs auront beau varier, les conjurés législateurs se succéder, tous sortiront des mêmes antres, où ses adeptes auront formé leurs complots. La trame aura passé par des mains différentes, elle sera toujours la même. Toujours l'égalité et la liberté en seront le principe, toujours les conséquences se poursuivront contre les rois et la société, ainsi que contre Dieu et la religion. Dans la révolution de cette égalité et de cette liberté les crimes s'entrelacent; c'est aujourd'hui contre le Christ et son sacerdoce, et demain, contre le monarque et la noblesse, après-demain contre les riches et les négociants, pour reprendre de nouveau contre l'autel et contre le trône, contre les propriétaires et les marchands. »

« Mais tous les conseils, tous les plans, tous les moyens même d'exécution sortent de ces repaires, ces clubs ou ventes, où nous avons vu les adeptes se réunir sous le nom de francs-maçons, illuminés bavarois ou martinistes, d'écosseis, misraïmites, de cordeliers, de jacobins, et plus tard, de fédérés, de libéraux, ou de carbonari »

. Deschamps, t. I^{er}, pages 561-62).

La secte infernale réussit au delà de ses espérances.

Elle devint maîtresse de la France entière, qu'elle bouleversa de fond en comble. Les tenues et les travaux en loges secrètes et fermées ne furent plus nécessaires : à la place s'ouvrirent les clubs. Les réunions générales ou *convent* devinrent *Convention* composée uniquement de frères et de hauts initiés. Les doctrines, les rites, les symboles des ateliers maçonniques parurent au grand jour et furent mis en pratique. Mais les francs-maçons, moins hommes que bêtes fauves, se dévourèrent bientôt les uns les autres. La lassitude et le dégoût vinrent aux survivants qui, dans l'intérêt même de la secte, crurent sage de se laisser dompter et discipliner par l'un d'entre eux, le général Buonaparte, Italien d'origine. Du reste, le grand œuvre était accompli en France, le trône et l'autel avaient disparu ; il fallait faire triompher dans le reste de l'Europe les principes de la Franc-Maçonnerie. Le génie guerrier du F. : Buonaparte remplirait cette mission ¹. Sous la dictature de Buonaparte, puis sous l'empire de Napoléon I^{er}, la F. : M. rentra dans ses loges et reprit ses travaux secrets.

¹ Sur ce rôle et cette mission maçonnique de Napoléon Buonaparte, voy. le R. P. Deschamps, ouvrage cité, t. II, p. 322 à

Toutefois, aux dires des FF. . Bazot, Clavel et Jean Witt, de l'avocat Eckert et d'Alexandre Dumas, cette époque, qui commence avec le dix-neuvième siècle, fut la plus brillante de la Franc-Maçonnerie. L'Empereur l'avait prise sous sa protection. Tous les plus grands personnages du gouvernement en faisaient partie. Des loges militaires furent formées, et il y avait peu de régiments auxquels ne fût attaché un atelier maçonnique. C'était un moyen de propager la Maçonnerie dans les pays envahis ou conquis. La secte florissait aussi dans le reste de l'Europe.

C'est principalement pendant cette période, comprenant les quinze premières années du siècle, que la Franc-Maçonnerie s'appliqua à faire oublier ses œuvres criminelles de la Révolution. Elle prit à tâche d'affecter les allures d'une société vouée uniquement à la bienfaisance et à la philosophie, aux grands discours et aux fins soupers. Elle accepta volontiers de passer aux yeux du plus grand nombre pour une association inoffensive, plus ridicule par ses cérémonies étranges qu'utile aux hommes, en dehors du cercle de ses adhérents. On observa rigoureusement la règle du couvent de Wilhelmsbad : il n'était nullement question ni de hauts grades, ni de supérieurs incon-

nus. Depuis le seizième siècle la secte n'avait point perdu son esprit d'habile hypocrisie. Tant que l'empereur des Français ne fut à ses yeux que l'exécuteur de ses desseins en Europe, elle le soutint et favorisa partout sa politique de son influence toute-puissante. Extérieurement, elle paraissait ne faire autre chose que de boire en son honneur et de chanter ses louanges. Mais dès qu'il lui fut démontré que Napoléon cherchait avant tout les intérêts de son ambition et de sa dynastie, d'un bout de l'Europe à l'autre la secte l'abandonna et se tourna contre lui. Napoléon tomba ¹.

Dieu se rit de ses ennemis et de leurs desseins

La Franc-Maçonnerie avait cru détruire l'Église et la Religion catholiques en France : elle voulait les faire disparaître de l'univers entier. Un franc-maçon, haut initié, d'accord avec ses frères, rétablit l'une et l'autre dans l'empire français qu'il fonde, avec le dessein bien arrêté de les asservir de les déformer et de les employer à la domina

¹ Voy. P. Deschamps, t. II, p. 338, 39, 40, 41. — « L'ordre (maçonnique), dit Eckert, considérait l'empereur Napoléon I comme un instrument destiné à renverser toutes les nationalités européennes : après ce gigantesque déblai, il espérait réaliser plus facilement son plan d'une république universelle » (*L'Franc-Maçonnerie en elle-même*, p. 322).

tion universelle rêvée par la secte. Le sectaire couronné passe, et il laisse après lui cette même Église, débarrassée partout d'entraves séculaires, et qui, grandissant chaque jour en forces et en courage, va se trouver le seul adversaire debout en face de la puissante Maçonnerie et le seul pouvoir au monde capable de lui résister et de la faire reculer.

A Napoléon succède, malgré tous les efforts de la Franc-Maçonnerie ¹, le prince légitime, Louis XVIII. Selon ses hypocrites habitudes, la société des maçons proteste de sa fidélité et de son obéissance. Elle demande sa protection au nouveau gouvernement, qui eut l'aveugle imprévoyance de la lui accorder.

Mais à ce moment commence, pour la Franc-Maçonnerie, une phase nouvelle que nous allons étudier.

¹ Voy. P. Deschamps, t. II, p. 344, 345.

PÉRIODE CONTEMPORAINE

Pendant le dix-huitième siècle, la Franc-Maçonnerie avait caché son existence et dissimulé ses projets autant qu'elle avait pu ; mais elle avait conspiré et combattu sous son propre drapeau et à ses risques et périls comme secte. De nos jours elle a adopté une tactique différente, moins dangereuse pour elle, plus perfide pour la société.

Elle se maintient soigneusement dans le rôle et l'attitude qu'elle a pris sous l'Empire. La Maçonnerie ordinaire, c'est-à-dire des trois premiers grades, s'affirme comme étant toute la Maçonnerie et la seule vraie Maçonnerie ; elle veut n'être qu'une association d'hommes honnêtes et estimables qui excluent la politique et la religion de leurs travaux ; ils ne désirent que le bien de l'humanité et ne s'occupent dans leurs loges qu'à le réaliser selon leur possible. La secte est même parvenue à se faire reconnaître comme société d'utilité publique. Ce fut, il est vrai, sous le gouvernement du franc-maçon et carbonaro Napoléon III.

Telle est l'apparence, tel est le masque.

En réalité, la Franc-Maçonnerie est toujours la société perverse et redoutable du dix-huitième siècle, nourrissant et poursuivant les mêmes projets dans ses arrière-loges et ses hauts grades. Cachés et en sûreté derrière la Maçonnerie anodine et ridicule des trois grades symboliques, les maçons des arrière-loges forment, sous d'autres noms et avec des initiations différentes et même sans initiation, de nouvelles sociétés plus ou moins secrètes qui sont les instruments actifs de leurs desseins. Si elles réussissent, ces hauts chefs maçons recueillent le bénéfice de la victoire. Si leurs membres sont découverts et tombent sous la vindicte des gouvernements, la Franc-Maçonnerie déclare qu'elle n'est pour rien dans de telles entreprises et désavoue ces scélérats. Et à l'abri derrière elle, les initiés supérieurs et les chefs maçonniques des degrés élevés recommenceront, sous une forme ou sous une autre, leurs menées souterraines jusqu'à ce qu'elles arrivent au plein succès. La Franc-Maçonnerie est comme un manneillier au tronc vigoureux qui étend sans cesse sur la société ses branches empoisonnées. Si l'une est brisée, d'autres poussent à sa place. Pour détruire le mal, il faudrait que la hache frappât et coupât l'arbre à la racine.

I

Dans le dix-neuvième siècle la Franc-Maçonnerie supérieure et occulte a successivement organisé deux sortes d'associations secrètes ou patentes. Les unes s'occupent spécialement des questions politiques et sociales, les autres, de la morale et de la religion. Nous ne pouvons pas les étudier toutes. Nous dirons seulement quelques mots des principales et pour prouver surtout leur origine maçonnique.

Parmi les premières on trouve le Carbonarisme l'Internationale et le Fénianisme, et parmi les secondes, l'Alliance universelle, le Solidarisme et la Ligue de l'enseignement.

1° *Carbonarisme*. Il est indubitable que le Carbonarisme est une branche de la Franc-Maçonnerie. Les témoignages les plus autorisés et les plus formels l'affirment; son histoire le démontre.

Les souverains Pontifes, qui ont toujours surveillé de près les menées et les développements des sociétés secrètes, assurent que toutes ne sont qu'une seule et même société, et que, en particulier, francs-maçons et carbonari ne font qu'un. J'ai cité plus haut leurs paroles.

Le Suédois Witt, dont nous connaissons l'autorité en ces matières, carbonaro du plus haut grade, maçon de tous les rites et des degrés les plus élevés, inspecteur général de la Maçonnerie et du Carbonarisme, dit expressément : « Les carbonari tirent leur véritable origine de la Maçonnerie¹. »

A cette affirmation se joint celle de M. de Saint-Edme : « Maçon et carbonaro, j'ai pu étudier les rapports qui existent entre ces deux sociétés, et j'y ai trouvé les *mêmes statuts*, les *mêmes usages*, surtout dans le dernier grade de la Carbonara². »

Du reste, dans la liturgie maçonnique actuelle, publiée avec approbation des chefs supérieurs par l'auteur sacré de la Maçonnerie, sont compris les rituels particuliers de la Charbonnerie et de ses branches³.

Pour trouver la première origine du Carbonarisme ou de la Charbonnerie, il faut remonter à l'Empire.

Cette société secrète a pris naissance à ce mo-

¹ *Fragments de mémoires secrets*, etc., p. 17.

² *Constitution et organisation de carbonari*, introduction.

³ Le F. Ragon comprend sous ce titre : *Rituel de la Maçonnerie forestière*, les cérémoniaux d'initiation à la Charbonnerie, à la Fenderie, etc., et il y joint une analyse de quatorze associations politiques secrètes issues de ces deux anciennes institutions maçonniques.

ment où, dit Eckert, « l'ordre (maçonnique) acquit
« la conviction que ce n'était pas l'Empereur qui
« avait été son souple instrument, mais que la
« Maçonnerie n'avait été qu'un moyen dont s'était
« servi Napoléon ¹. »

Dès 1807, la haute Maçonnerie, commençant à être désabusée sur le compte de Napoléon I^{er}, établissait en Allemagne la société occulte appelée *Tugendbund*, qui, peu après, sous la même direction, se transformait en l'*Association allemande*. Le but politique de cette société était, avec l'opposition à l'empereur des Français, la formation de l'unité de l'Allemagne.

Vers le même temps, en France, les hauts maçons organisaient une autre société secrète aux aspirations républicaines. Besançon en fut le lieu d'origine et le quartier principal. Selon les vieilles habitudes de la Maçonnerie, les conjurés se cachèrent sous la dénomination et les pratiques extérieures d'une très ancienne corporation d'ouvrier qui existait en ce pays, et portait le nom de Charbonniers bons cousins ².

¹ *La Franc-Maçonnerie en elle-même*, etc., t. II, p. 155 et :

² Cette manœuvre, qui a si bien réussi aux Templiers, est passée depuis en principe dans la Maçonnerie. Voici ce que nous lisons dans les papiers secrets de la haute vente italienne
« Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dir

Au moyen âge, la Franche-Comté était couverte de forêts dans lesquelles habitait une population nombreuse d'hommes uniquement occupés à abattre les arbres, à les fendre, à les scier et à les con-

encore leur dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout *la lumière* et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est dans ce but-là que nous ne cessons de vous recommander *d'affilier à toute sorte de congrégations*, telles quelles, pourvu que le mystère y domine, *toute espèce de gens*. *L'Italie est couverte de confréries religieuses et de pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion stupide; qu'ils étudient avec soin le personnel de ces confréries, et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire.* Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-mêmes, ou, mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper; infiltrez le venin dans les cœurs choisis; infiltrez-le à petites doses et comme par hasard; puis, à la réflexion, vous serez étonné vous-même de votre succès » (*Lettre du juif Piccolo-Tigre*, du 18 janvier 1822. *L'Église romaine*, etc., t. II, p. 164).

La Franc-Maçonnerie a toujours mis en pratique cette règle d'hypocrisie. Nous savons ce qui s'est passé récemment au Brésil. Nous lisons dans *l'Univers* du 23 août 1878: « Le réveil de « la Franc-Maçonnerie au Brésil date de 1872. Elle était par-
« venue sous le manteau de la religion à s'introduire dans
« les séminaires, chapitres, couvents et confréries religieuses.
« Elle avait l'air de dormir, mais elle n'attendait qu'un inci-
« dent favorable pour jeter son masque et attaquer publique-
« ment ce qu'elle avait toujours combattu dans le mystère) » (Lire les articles intitulés: Mgr d'Olinda et la Franc-Maçonnerie au Brésil, même journal, même année. Voy. aussi *Univers*, 10 novembre et 31 décembre 1879.)

vertir en charbon. Affligés de l'ignorance religieuse et de la grossièreté de tous ces ouvriers que leurs travaux de chaque jour isolaient entièrement de la société ordinaire, quelques saints prêtres, de concert avec de pieux laïques, entreprirent de porter remède à cette situation. Ils eurent la pensée d'unir ces hommes entre eux par d'autres liens que ceux de leurs travaux et de leur donner l'instruction religieuse et morale qui leur manquait. Sous l'empire de cette idée chrétienne fut établie la corporation des coupeurs de bois, des scieurs, des fendeurs et des charbonniers. On fixa aux jours de la vente du charbon les réunions de piété et de catéchèse de la confrérie. D'où ces assemblées prirent le nom de Vente. Et pour marquer la parenté spirituelle formée par le lien de l'association entre tous ces hommes étrangers selon la nature, leurs sages et zélés instituteurs leur prescrivirent de se regarder et de se traiter comme proches parents, comme *cousins*, et dans leurs relations habituelles de s'appeler *bons cousins*. De là, leur nom. Plus tard, des personnes recommandables, prêtres, gentilshommes, riches bourgeois et marchands, se firent admettre comme protecteurs, ou comme membres honoraires dans cette confrérie, qui demeura toujours très catholique

et fort estimable jusqu'au dix-neuvième siècle¹.

Pour se dérober mieux à l'œil vigilant de la police, les maçons républicains, adversaires de l'Empereur, s'emparèrent du vocable et des formules de l'association pieuse des Charbonniers bons cousins. Ils se nommèrent *maçons charbonniers*, et encore maçons *philadelphes*, et entre eux ils s'appelèrent, eux aussi, *bons cousins*. « Le général Oudet était leur chef, dit Witt; la plupart des membres étaient militaires. Ceux-ci propagèrent l'ordre dans le Piémont et dans les États septentrionaux de l'Italie, » pendant les guerres des années suivantes.

... « On établit, en 1809, à Capoue, la première *endita* (vente), qui fut, en même temps, la principale » (*alta vendita*, haute vente, suprême conseil dirigeant de la Charbonnerie).

En 1812, cette haute vente était en relation avec le Grand Orient maçonnique de Paris et était officiellement admise et reconnue par la Maçonnerie officielle et extérieure. Nous en avons pour preuve l'affirmation du même écrivain carbonaro qui eut connaissance du décret suivant, rendu par le Grand Orient et envoyé aux adeptes : « L'association des Adelphe et des Philadelphes est

¹ Voy. *Dictionnaire des religions*, au mot *Bons cousins*.

« incorporée à l'ordre. Chaque adelphe ou philadelphe recevra, aussitôt admis, s'il n'était pas déjà franc-maçon, les trois grades symboliques.. »
« Donné sous l'Équateur, le 22 du septième mois lunaire 5812. » A cette époque, la société fondée à Besançon n'avait pas encore perdu sa seconde appellation de Maçons philadelphes. Ce ne fut qu'après 1815, selon le même auteur, qu'elle s'établit au sud de la péninsule, où, favorisée par l'ex-gouvernement (celui de Murat), elle se répandit avec rapidité. »

C'est que, vers cette époque, l'association maçonnique des charbonniers philadelphes avait rencontré sur son chemin une autre association occulte comme elle, mais qui, à son origine, était sortie d'une pensée tout opposée à la sienne.

Dans le but de protéger le trône et la religion contre les envahissements de la Révolution française, la reine Marie-Caroline, épouse de Ferdinand I^{er}, roi de Naples, avait créé, en 1799, d'accord avec le cardinal Fabrice Ruffo, dans le Calabres et la Sicile, « une association qui s'accrut et se fortifia par le mystère même dont on se plaça à l'environner. » Elle portait le nom de société de Carbonari (charbonniers), ou peut-être une autre dénomination que nous ne connaissons pas.

Elle rendit à sa fondatrice d'incontestables services pendant le temps de l'invasion et de la domination des Français. Mais dès que le gouvernement de l'usurpateur fut renversé (1815), les carbonari montrèrent un esprit tout différent de leur institution primitive. « A peine, dit Crétineau-Joly, la démagogie a-t-elle perdu le pouvoir, qu'ils passent sous son drapeau et qu'ils en adoptent tous les errements. » La société ne comptait plus dans son sein que des républicains.

Cette transformation ne peut s'expliquer que par les relations qui s'établirent entre l'association des charbonniers d'origine française et les carbonari calabrais et siciliens. Les francs-maçons philadelphes, habiles et exercés de longue date à ce genre de succès, s'introduisant dans la société royaliste, en changèrent peu à peu l'esprit.

« Si subite (en apparence), si inattendue qu'elle fût, cette transformation, continue le même auteur, devait inquiéter les hommes d'État... Seul, le gouvernement du Saint-Siège eut la prescience du danger. »

« Par l'organe du cardinal Consalvi, le pape Pie VII le signala aux cours étrangères... et, le 4 janvier 1818, Consalvi mandait au prince de Metternich :

« Les choses ne vont bien nulle part, et je
 « trouve, cher Prince, que nous nous croyons
 « beaucoup trop dispensés de la plus simple pré-
 « caution. Ici, j'entretiens chaque jour les ambas-
 « sadeurs de l'Europe des dangers futurs que les
 « sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine re-
 « constitué, et je m'aperçois qu'on me répond par
 « *la plus belle de toutes les indifférences*. On s'i-
 « magine que le Saint-Siège est trop prompt à
 « prendre frayeur... *Les éléments qui composent*
 « *les sociétés secrètes, ceux surtout qui servent à*
 « *former le noyau du Carbonarisme, sont encore*
 « *dispersés, mal fondus, ou in ovo*; mais nous
 « vivons dans un temps si facile aux conspirations
 « et si rebelle au sentiment du devoir, *que la cir-*
 « *constance la plus vulgaire peut très aisément faire*
 « *une redoutable agrégation de ces conciliabules*
 « *épars.* »

Le Saint-Siège voyait juste. Il avait eu l'intuition du travail souterrain qui s'opérait entre les charbonniers français et italiens.

Et, en effet, en 1819, la haute vente écrivait à tous ses adeptes une lettre circulaire, dans laquelle sont exposés les plans du Carbonarisme et la marche qu'elle prescrivait pour les réaliser :

« Depuis que nous sommes établis en corps

« d'action et que *l'ordre commence à régner au fond*
 « *de la vente la plus reculée comme au sein de celle*
 « *la plus rapprochée du centre*, il est une pensée
 « qui a toujours profondément préoccupé les hom-
 « mes qui aspirent à la régénération universelle :
 « c'est l'affranchissement de l'Italie, d'où doit
 « sortir à un jour déterminé l'affranchissement du
 « monde entier, la république fraternelle et l'har-
 « monie de l'humanité. Cette pensée n'a pas en-
 « core été saisie par nos frères d'au delà des
 « Alpes... etc. ¹ »

De ceci il résulte qu'en 1819, les éléments qui devaient former le Carbonarisme étaient tout à fait fondus ensemble, et que « l'événement le plus vulgaire, » c'est-à-dire la rencontre fortuite de quelques sociétaires, charbonniers français et carbonari italiens, avait amené, en quelques années, « une redoutable agrégation de tous ces conciliabules épars » auparavant, et étrangers les uns aux autres.

A partir de ce moment, le Carbonarisme est solidement établi et ses adeptes de tous les pays se appellent plus que *carbonari* ou *charbonniers*. Ils sont devenus tellement nombreux qu'au rapport d'autorités historiques, citées par Alexandre

¹ *L'Église romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 67-79.

Dumas, dans ses Mémoires de Garibaldi (1^{re} série, p. 2 et 5), ils comptaient dans le royaume des Deux-Siciles seulement plus de huit cent mille adeptes.

Des mouvements révolutionnaires étaient imminents. Le chef de la haute vente le constate dans sa circulaire et les redoute. Il se plaint qu'on va trop vite, que les fous entraînent les sages et qu'ils vont amener une intervention armée de l'Autriche. En 1820, la révolte carbonaro-maçonnique éclate en Italie et en Espagne, puis passe de l'Espagne sur le continent américain, où partout elle fit surgir subitement des républiques. En 1821, les forces autrichiennes occupent Naples.

Alors, nous dit le F. . Witt, la haute vente pensa à changer de résidence : « Dans l'été de
« 1821, les onze chefs se rassemblèrent à Capoue
« ils résolurent d'envoyer à l'étranger *deux ini*
« *tiés chargés de s'entendre avec les chefs du Grand*
« *Firmament* (Grand Orient de Paris), et de voir
« s'il ne convenait pas de déplacer le siège du di
« rectoire des carbonari. Ils penchaient à croire
« qu'il serait bon de le transporter à Paris. Cette
« capitale est celle qui a le plus de communication
« avec le reste de l'Europe. *Elle était habitée par*
« *les membres les plus influents de la société, e*

possédait les moyens de finances les plus abondants. » Witt nous fait connaître les noms des deux délégués et nous apprend que tout était réparé pour fondre ensemble l'Alta vendita et le grand Firmament ; « et que, pour lui, il fut prié, à ce moment, d'accepter la place d'inspecteur général des carbonari de Suisse et d'Allemagne, » ont le brevet avait été apporté d'Allemagne par les délégués¹. Or, les délégués arrivèrent à Paris dans les circonstances suivantes :

« Il existait alors à Paris, dit l'historien maçon L. Blanc², une association, véritable club, éclos de la Franc-Maçonnerie, et dont les puérilités du Grand Orient ne servaient qu'à masquer l'action politique. Fondé par quatre commis de l'administration de l'octroi, MM. Bazard, Flottard, Buchez et Joubert, ce club, sous le nom de la loge des *Amis de la vérité*, s'était d'abord recruté dans les écoles de droit, de médecine, de pharmacie ; puis, sur la proposition de Bazard, il avait appelé à lui un grand nombre de jeunes hommes voués à l'apprentissage du commerce. La loge des *Amis de la vérité* était ainsi parvenue à se créer dans la jeunesse parisienne

¹ Witt, *Fragments ou mémoires secrets*, p. 6, 11, 17, 18, 19.

² *Histoire de dix ans*, t. 1^{er}, p. 82 et suiv.

« une influence puissante, et elle était en mesure
« de commander à l'agitation ¹. »

D'après les papiers secrets de la haute vente il est certain qu'on ne donna pas suite à l'idée de son déplacement et de sa fusion avec le Grand-Orient de France. Les hauts maçons de Paris n'goûtèrent point ce plan. Mais de leurs délibérations avec les délégués carbonari, il sortit un autre projet. On décida que la loge des *Amis de la vérité* serait affiliée à la Charbonnerie italienne. Deux de ses membres furent envoyés à Naples et en rapportèrent, dans cette même année 1821, les statuts du Carbonarisme. Ces statuts conservaient dans leurs cérémonies d'initiation quelques apparences de christianisme nécessaires au milieu d'un pays de foi comme l'Italie. Ils furent modifiés et appropriés à l'état des esprits français par les FF. Buchez, Bazard et Flottard, membres du comité administratif de la loge des *Amis de la vérité*. L'organisation italienne fut maintenue, mais la haute vente ne se composa d'abord que de sept membres : les trois francs-maçons, nommé plus haut, et les FF. : Dugied, Carriol, Joubert et Limperani. Le célèbre La Fayette, de Corcelles et quelques autres députés y entrèrent peu après.

¹ Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. 1^{er}, p. 82 et suiv.

Sous l'impulsion de cette haute vente, la Charbonnerie française prit de rapides développements à Paris et dans le reste de la France¹.

Je n'ai point à faire ici l'histoire suivie et complète du Carbonarisme italien et français. Je constate seulement que cette société secrète est très certainement sortie de la Franc-Maçonnerie et qu'elle a toujours été dirigée par la Maçonnerie occulte des hauts grades.

Si habilement organisées que fussent les ventes suprêmes françaises et italiennes, elles ne surent point éviter les divisions intestines.

Même avant 1830, la haute Vente française dut se dissoudre par suite de la rivalité de ses membres.

La haute vente italienne tint bon plus longtemps, mais, vers 1845 ou 1846, elle s'abîma, elle aussi, dans ses discordes intestines et disparut.

Et cependant l'œuvre de l'une et de l'autre ne cessa point avec elles, comme il fût infailliblement arrivé, si elles n'eussent été que des sociétés isolées et sans origine commune. Sous d'autres dénominations elles persistèrent et poursuivirent ardemment leur premier but. Et cela parce qu'elles avaient pour centre suprême et point de rallie-

¹ Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. 1^{er}, p. 82 et suiv.

ment la Franc-Maçonnerie, dont les chefs supérieurs réorganisaient immédiatement sous une autre forme ce que la discorde avait mis en péril. C'est ainsi que la Charbonnerie française devint successivement la *Société des familles*, puis, après 1830, la *Société des saisons*, qui prépara 1848¹.

La Charbonnerie italienne, à son tour, s'appela la *Jeune Europe*, divisée en *Jeune France*, *Jeune Italie*, etc. Sous la direction de Mazzini, et débarrassée par lui des initiations mystérieuses, elle prépara, de son côté, la révolution européenne de cette même année.

Les papiers de la haute vente nous apprennent que ce fameux agitateur, Joseph Mazzini, était carbonaro et que, en 1836, il sollicita, on ne sait ni comment, ni par qui, l'honneur de faire partie de la vente suprême. Mais les chefs ne le jugèrent pas capable de cette charge. Ils firent taire ses prétentions en le menaçant du poignard. L'orgueil froissé du conspirateur devint plus tard une des causes de la discorde dans laquelle sombra la haute vente. Dès 1834, Mazzini avait commencé d'organiser une portion du Carbonarisme militaire sous cette forme de *Jeune Europe*, divisée en *Jeu-*

¹ Louis Blanc, *Histoire de dix ans*. — *Les Francs-Maçons* par Saint-Albin, p. 451, 452.

Italie, Jeune France, Jeune Suisse, Jeune Pologne, Jeune Espagne, Jeune Allemagne, etc. Le chef de la haute vente, Nubius, le laissait faire, tenant peu de compte de son travail. Une dizaine d'années plus tard; la direction de la Charbonnerie échappait à Nubius, méconnu, délaissé, à demi empoisonné, et elle passait aux mains de Mazzini que la haute Maçonnerie reconnaissait comme chef du Carbonarisme¹.

Malgré toutes ces divisions, les charbonniers avaient fait d'immenses progrès en Europe.

Un des membres de la haute vente italienne, Piccolo-Tigre, écrivant à Nubius, le 5 janvier 1846, le constatait en ces termes :

« Le voyage que je viens d'accomplir en Europe
« a été aussi heureux et aussi productif que nous
« l'avions espéré. — La chute des trônes ne fait
« plus de doute pour moi qui viens d'étudier en
« France, en Suisse, en Allemagne et jusqu'en
« Russie le travail de nos sociétés. L'assaut qui,
« d'ici à quelques années, et peut-être même à
« quelques mois, sera livré aux princes de la terre
« les ensevelira sous les débris de leurs armées
« impuissantes et de leurs monarchies caduques. »

¹ *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 125 et suiv.

Et, en effet, deux ans plus tard éclatait cette tempête qui, en quelques mois, renversait les trônes des rois d'Europe et les remplaçait par des républiques.

Chose bien digne de remarque qui se reproduit à dix-huit ans d'intervalle ! les mouvements révolutionnaires préparés avant 1830 par les carbonari ne réussissent qu'en France ; et dans ce pays, ce sont tout aussitôt des francs-maçons qui se trouvent à la tête des affaires. Les FF. ·. M. ·. Lafitte, Dupont de l'Eure, Gérard, Maison, Dupin aîné, deviennent ministres ; le F. ·. Odilon Barrot, préfet de la Seine, et le F. ·. La Fayette, franc-maçon et carbonaro tout à la fois, est nommé commandant général des gardes nationales françaises. Au sommet du pouvoir se place le F. ·. M. ·. Louis-Philippe, fils de Philippe-Égalité, acclamé roi-citoyen, pour ne pas dire roi-maçon. Le F. ·. La Fayette, comptant bien que cette royauté serait une royauté maçonnique, l'avait appelée « la meilleure des républiques ¹. »

De même, en 1848, et cette fois dans toute l'Europe, la mine chargée par les carbonari Nubius, Piccolo-Tigre, Mazzini et consorts, éclate,

¹ Voy. le P. Deschamps, *les Sociétés secrètes*, t. III, appendice, et Louis Blanc, *Histoire de dix ans*.

et partout les chefs des pouvoirs nouveaux qui surgissent sont francs-maçons. Nous nous contentons d'apporter des preuves pour la France seulement.

Les membres du gouvernement provisoire : Dupont de l'Eure, l'homme de 1830, Lamartine, le juif Crémieux, Ledru-Rollin, Louis Blanc, l'historien, Marrast et Marie étaient tous francs-maçons. Le F. : Cavaignac fut nommé gouverneur de l'Algérie, le F. : Garnier-Pagès, maire de Paris, le F. : Caussidière, préfet de police ¹.

Personne n'admettra que les carbonari se soient rouvés avoir travaillé partout et en même temps au profit de la Franc-Maçonnerie uniquement par l'effet du hasard.

Les charbonniers italiens eurent leur moment de triomphe particulier à Rome, en 1849, pendant le triumvirat de Mazzini et de ses deux acolytes. Le succès n'eut pas de durée. La république mazzinienne fut renversée par la république française, qui rétablit le pape. Mais en ce temps-là même, le Carbonarisme italien obtenait un succès de plus de conséquence que le précédent. Le carbonaro Louis-Napoléon Bonaparte, poussé et soutenu par toutes les forces de la Franc-Maçonnerie

¹ Voy. Eckert et Gyr, et le P. Deschamps, t. II, p. 252 et suiv.

et de la Charbonnerie françaises, appuyé aussi par les catholiques que trompait son hypocrisie, devenait président de la République, puis bientôt après empereur.

Plus habile politique que Mazzini, il calculait son temps pour exécuter opportunément, au moyen de la puissance mise en ses mains, le projet le plus cher du Carbonarisme, l'unité de l'Italie et la suppression du pouvoir temporel de la papauté. Le grand chef de la Charbonnerie italienne lui rappela par la bombe d'Orsini qu'il devait se hâter d'accomplir ses serments. Docile à cette injonction brutale du maître, l'empereur inaugura l'année suivante, 1859, la politique extérieure qu'il réalisa en quelques années trois des plans principaux de la Maçonnerie : cette unité de l'Italie, la destruction du principat pontifical et l'unité de l'Allemagne¹.

Alors se termina le rôle du Carbonarisme. Pour entreprendre l'exécution de son autre dessein, la révolution sociale et la république universelle, la Franc-Maçonnerie avait besoin d'un nouvel instrument.

L'arbre maudit poussa une nouvelle branche, l'Internationale.

¹ Voy. Eckert et Gyr, et le P. Deschamps, t. II, p. 352 et sui

II. *Internationale*. — *Socialisme*. — *Nihilisme*.

« Après quelques années de gestation, dit le
« P. Deschamps, sortit.... tout armée des flancs
« de la Maçonnerie, l'*Association internationale*,
« pour l'épouvante du monde et la destruction de
« la société. C'était Saint-Simon, c'était Fourier,
« c'était Robert Owen, avec l'immense levier de
« l'organisation maçonnique, mais, sans ses secrets,
« ses masques et son hypocrisie. L'on croyait l'o-
« pinion publique assez préparée pour pouvoir
« s'en passer et marcher doctrines déployées¹. »

Les idées socialistes et communistes² sortent, en effet, directement des dogmes et de la morale maçonniques dont le matérialisme et le naturalisme constituent le fond. De plus, la Maçonnerie a toujours eu la prétention *de refaire la société* à

¹ Tome I^{er}, p. 230.

² Sous la dénomination générale de *Socialisme* sont compris divers systèmes qui ont la prétention de refaire à neuf la société tout entière. Quant à la manière d'exécuter ce projet, les systèmes se divisent en deux grandes classes : l'une vise spécialement à transformer la propriété et la famille par l'*association* dont l'*Etat* serait le régulateur : c'est le socialisme proprement dit ; l'autre veut abolir toute propriété individuelle et mettre tous les biens en commun, en dehors de l'action officielle de l'*Etat* : c'est le communisme.

son image. Nous verrons plus loin le développement et la preuve de ces assertions.

Aussi ce sont des francs-maçons qui, d'abord en France, au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, ont mis au jour les idées socialistes et ont tenté d'organiser le communisme.

Le franc-maçon philosophe J.-J. Rousseau, dans ses deux ouvrages, *Origine de l'inégalité des conditions parmi les hommes* et *le Contrat social*, renverse les bases de la société, proclame la souveraineté du peuple et la légitimité du suffrage universel.

Après lui, l'*Assemblée constituante*, composée en majorité de francs-maçons et de philosophes, consacra ces utopies et les introduisit pour ainsi dire officiellement dans la nation française par la célèbre *Déclaration des droits de l'homme*¹. Car, comme le dit si logiquement le franc-maçon Proudhon : « L'égalité des droits implique forcément l'égalité des conditions². »

Cinq ans plus tard, le conventionnel et franc-maçon Babeuf, dans son journal *le Tribun du peuple*, prêcha ouvertement le *communisme*, le

¹ Ajoutons : Et par son décret de la confiscation des biens du clergé et de la noblesse.

² Voy. la fameuse brochure *la Propriété c'est le vol*.

bonheur *commun*, comme il disait. Il voulait y arriver par l'abolition de la propriété, le partage des terres et des richesses. Non content d'écrire, il essaya d'appliquer ses théories. De concert avec le Florentin franc-maçon Buonarotti, qui fut au siècle suivant un des premiers organisateurs du Carbonarisme italien, il fonda une société secrète dont les membres atteignirent le nombre de dix-sept mille. Les conjurés devaient renverser le Directoire et former un gouvernement qui réaliserait le communisme en France. Le complot fut découvert : Buonarotti et Babeuf furent saisis et traduits devant la haute cour de justice, qui condamna le premier à la déportation et le second à l'échafaud (1797).

Babeuf eut le tort d'essayer trop tôt de pratiquer en grand les principes maçonniques. Les esprits n'étaient pas encore prêts. Les chefs de la secte lui firent expier son excès de zèle et son manque de discipline.

Les commencements du dix-neuvième siècle virent les mêmes idées présentées d'une nouvelle manière.

Charles Fourier publia en 1808 la *Théorie des quatre mouvements* qui fit peu de bruit. Dans ce livre et dans plusieurs autres qui parurent en 1822

et 1829, il prétend réaliser le bonheur parfait sur la terre en posant comme pivot de l'organisation sociale la satisfaction de toutes les passions, même les plus immondes. Il voulait que le travail devînt un plaisir, que tous les hommes réunis en une immense société, qu'il appelait *Phalanstère*, y trouvassent la satisfaction de tous leurs besoins et de tous les appétits matériels. Après la révolution de 1830, il parvint à réunir quelques adeptes qu'on nomma *fourriéristes* et *phalanstériens*. Le plus célèbre fut Victor Considérant. Les essais de phalanstère firent tomber la secte sous le ridicule.

En même temps que Fourier, un gentilhomme de l'ancienne société française, le comte de Saint-Simon, grand partisan de la révolution de 1789 et franc-maçon comme tous les nobles révolutionnaires de cette époque, réussissait, après bien de succès, à former, vers 1823, une autre secte qui avait aussi la prétention de remanier la société, la propriété, la religion et la famille. Il y avait cela de particulier dans le système de Saint-Simon qu'il faisait de la science et de l'industrie un de moyens principaux d'améliorer le sort de l'humanité et surtout des classes pauvres, et qu'il prêchait *l'association et l'organisation des travailleurs*. Toutefois les saint-simoniens se contentèrent de dé

velopper les doctrines du maître sur l'économie sociale, ils obtinrent un certain succès; mais dès qu'ils essayèrent de pratiquer ses autres théories sur la propriété, l'hérédité, le mariage, la famille, la religion, le mépris général et les condamnations de la justice mirent fin à la secte, qui dut se dissoudre en 1833. Les plus fameux disciples de Saint-Simon furent Bazard, Infantin et Pierre Leroux. Bazard fut reconnu pendant quelque temps par les saint-simoniens comme leur chef, après la mort de Saint-Simon, arrivée en 1825. Franc-maçon et carbonaro, Bazard avait été l'un des fondateurs de la loge des *Amis de la vérité*, en 1821, et l'un des auteurs du Carbonarisme français. Infantin, qui se faisait appeler *le Père...*, a été le dernier chef de la secte. Pierre Leroux fut élu député, en 1848, dans les élections complémentaires de l'*Assemblée nationale constituante*.

Peu après les tentatives avortées des saint-simoniens et des fouriéristes, un Anglais, Robert Owen, fondait, vers 1840, une secte communiste qui s'accrut rapidement. Elle était connue sous le nom de New-Harmony (Nouvelle-Harmonie). Owen lui avait donné pour programme les paroles suivantes qui en indiquent parfaitement les idées

et le but : « Le véritable Satan, c'est la religion, le mariage et la propriété. »

Je n'ai pas pu trouver la preuve certaine que Owen et Fourier aient appartenu à l'ordre maçonnique. Mais ce qui est hors de doute, c'est que la Franc-Maçonnerie acceptait officiellement, d'une manière générale, en 1840, les théories subversives de tous les socialistes et poussait les francs-maçons à les réaliser. Le F. : Ragon, l'interprète autorisé et l'écrivain sacré de la Maçonnerie, nous le dit formellement en ces termes :

« C'est à la Maçonnerie seule qu'on doit l'affiliation de toutes les classes de la société...
 « Toute réforme généreuse, *tout bienfait social provient d'elle*, et s'ils survivent, c'est que la
 « *Maçonnerie leur prête son appui*. Le passé lui appartient et l'avenir ne peut lui échapper. Par son immense levier d'association, elle est seule
 « capable de réaliser, dans une communion générale, *cette grande et belle unité sociale, conçue par les Saint-Simon, les Owen et les Fourier*.
 « QUE LES MAÇONS LE VEUILLENT, et les généreuses conceptions de ces penseurs philanthropes cesseront
 « *d'être de vaines utopies*. » Et il ajoute en note :
 « *Le mouvement social*, du reste, a depuis longtemps occupé la Franc-Maçonnerie en géné-

ral et le Grand Orient de France surtout ¹. »

Les francs-maçons L'ONT VOULU énergiquement et persévéramment. L'insuccès des fouriéristes et des saint-simoniens n'empêcha point les francs-maçons français Cabet, Louis Blanc et Proudhon d'enseigner les mêmes doctrines, mais sous d'autres formes et avec des noms nouveaux. Les mots de socialisme et de communisme prirent naissance vers cette époque (de 1835 à 1848).

Cabet professa le communisme pur. Louis Blanc adressa surtout aux ouvriers : il mettait tous leurs maux sur le compte de la constitution injuste de la société. Il les séduisit principalement par ses utopies sur l'*organisation du travail*. Proudhon résumé la doctrine maçonnique et socialiste en ces deux aphorismes blasphématoires : « La propriété, est le vol » et « Dieu, c'est le mal. »

La révolution de 1848, opérée par leurs frères de la Maçonnerie et du Carbonarisme, fit espérer aux socialistes la réalisation de leurs idées. Louis Blanc était membre du gouvernement provisoire. La création des *ateliers nationaux*, qui fut son œuvre, mit sous la main de chefs actifs une armée de plus de cent mille combattants. Le socialisme monta pour la première fois d'une manière vio-

¹ *Cours philosophique, etc.*, p. 46 et 47.

lente à l'assaut de la société. Il fut vaincu. La France repoussa avec horreur et par la force cette entreprise criminelle et insensée (juin 1848).

Alors, en Angleterre, le *juif* allemand, Ka Marx, franc-maçon, originaire de la Prusse, docteur en philosophie des universités de Bonn et de Berlin, de concert avec un certain Engels, protestant de religion et juif peut-être aussi de race, organisa à Londres une société secrète, ayant pour but de créer le communisme pratique et qui s'adressait en particulier aux travailleurs de toute nation. Le parti se donnait le nom de *communiste* auquel il ajouta plus tard l'épithète de *démocratique social*. Dès 1850, la secte formait une association internationale. Son organisation était complète : elle avait des *communes* et une caisse centrale alimentée par les contributions des divers membres. Le programme, imprimé en 1851, portait en tête : « Prolétaires de tous les pays, réunissez-vous ! » Il contenait exactement les principaux traits du programme de l'Internationale d'aujourd'hui.

La fête « internationale » organisée à Londres en 1861, dans le Palais de Cristal, en l'honneur de cinq mille orphéonistes français, pour la plupart ouvriers, mit en relation avec eux les men

res de la société communiste de Marx. L'année suivante, par l'Exposition universelle qui eut lieu dans cette même ville, ceux-ci se trouvèrent en rapports directs avec les ouvriers délégués des différentes nations civilisées. Dans ces deux circonstances on fit échange d'idées et de vues. De fréquentes correspondances s'établirent par suite entre l'Internationale de Marx et les associations ouvrières de tous les grands centres européens.

En Italie, la Maçonnerie ne restait pas plus inactive qu'en Angleterre et en France. Dans l'année 1863, Mazzini réunissait à Palerme un congrès des ouvriers italiens. Il y exposa un projet d'union de toutes les corporations ouvrières d'Italie dont avait élaboré les statuts et qui fut adopté.

Sous la même influence les mêmes idées grandissaient et prenaient de plus en plus corps dans l'esprit des ouvriers parisiens. Au commencement de 1864, ils exposèrent leur pensée dans deux manifestes adressés successivement, l'un aux lecteurs de Paris, l'autre à tous les ouvriers de Europe.

Vers la fin de cette même année, Mazzini émit le projet et fit comprendre l'utilité d'une réunion générale à laquelle seraient convoqués les délégués des ouvriers de toutes les contrées du globe.

Le 28 septembre 1864, se tint à Londres, Saint-Martin's Hall, ce meeting, désormais historique, d'où date la grande Internationale actuelle. A ce moment, elle naquit de la Franc-Maçonnerie qui, après l'avoir longtemps préparée la forma des divers éléments préexistants en Angleterre, en France et en Italie. Car ce furent le carbonaro-maçon Mazzini et le franc-maçon d'haut grade, Ledru-Rollin, qui présentèrent au congrès l'acte d'alliance entre les associations de travailleurs des diverses parties du monde.

Ils demandèrent que, par le moyen d'un pacte d'union auquel serait donnée pleine et sincère adhésion, toutes les associations d'ouvriers, tous les groupes quelconques de travailleurs de tous les pays fussent constitués en une association unique, et comme en un seul et immense réseau. Pour faciliter le fonctionnement de cette société universelle, ils proposèrent de grouper les associations d'une même contrée autour d'un *comité central*, et de faire dépendre tous les comités centraux d'un *conseil général* omnipotent qui siègerait à Londres.

Ces propositions furent unanimement acceptées.

On élut un conseil suprême provisoire qui accepta la tâche d'élaborer les statuts. Il fut con-

venu qu'à partir de 1866 un congrès aurait lieu chaque année; qu'au congrès de 1866 serait nommé le conseil général régulier et définitif, et que, en attendant, le conseil provisoire gouvernerait souverainement l'association.

De ce jour était fondée l'*Association internationale des ouvriers*, ou plus simplement l'*Internationale*.

Dès le premier mois de l'année suivante, janvier 1865, fut établi à Paris un *comité central* qui mit en correspondance avec le grand conseil de Londres. Nous y trouvons, parmi les principaux membres, MM. *Fribourg*, *Tolain* et le juif *Jules Simon*.

SOCIALISME D'ALLEMAGNE. Ce fut vers cette époque seulement que l'Internationale envahit l'Allemagne. Toutefois la Maçonnerie n'y était pas restée oisive.

Dès 1812, le célèbre franc-maçon Krause publia ses idées sur l'organisation de la société. Il avait même fait la proposition de remplacer la franc-Maçonnerie et ses mystères par l'institution d'une société universelle qu'il nommait l'*Alliance du genre humain*¹. Ses théories eurent alors peu de succès. Les systèmes socialistes ne prirent fa-

F. Ragon, *Cours philosophique*, etc., p. 344.

veur en Allemagne qu'après 1848, sous les efforts persévérants du *juif* franc-maçon *Ferdinand Lassale*.

Pendant que, en Angleterre, le *juif* Marx fondait son internationale, un autre *juif* travailla aussi à organiser le socialisme dans les pays allemands. Cette coïncidence est remarquable et instructive.

Depuis l'année 1848, il s'était formé en Allemagne un grand nombre de sociétés ouvrières d'allures et de tendances fort innocentes à l'origine. Lassale s'appliqua de toutes ses forces pendant toute sa vie à prêcher le socialisme dans ces associations. Son grand mot était celui-ci : « Vous êtes des déshérités ; vous n'êtes rien, vous devez être tout. » Ce *juif* agissait ostensiblement, écrivant maintes brochures et provoquant des réunions dans tous les pays germaniques. Au même temps que ses idées socialistes, il prônait le suffrage universel et la centralisation. « Quand tous les affamés voteront ensemble, disait-il, la réforme sera faite. »

M. de Bismarck protégea Lassale, parce qu'il travaillait avec non moins d'ardeur à l'unification prussienne de l'Allemagne. Cette unification avait été un des projets les plus chers à la Fra

Maçonnerie, il ne peut faire de doute que Lassale ait appartenu à la secte. En 1863, il fonda à Leipzig une société centrale de travailleurs allemands, et la même année à Solingen, dix mille voix l'élurent président de la ligue socialiste. Il fut tué en duel, l'année suivante, à Genève, par un Roumain, son rival auprès d'une prostituée.

Le socialisme allemand se développa sous la direction des successeurs de Lassale, Becker ¹, le baron de Schweitzer, Bebel et Liebnicht, en conservant son autonomie jusqu'en 1868. En cette année, l'association allemande adhéra à l'Internationale et elle envoya des délégués au congrès de Gênes en 1869, et en 1870, réunie à Stuttgart, elle se fondit entièrement avec l'Internationale pour n'être plus qu'une de ses branches. Depuis ce moment, et surtout depuis la persécution religieuse au Kulturkampf, le socialisme est propagé en Allemagne avec une terrible ardeur et y fait chaque jour les plus effrayants progrès.

Le rapide historique que nous venons d'esquisser suffirait amplement à lui seul pour prouver l'origine et la formation maçonniques de l'Internationale. Nous pouvons ajouter d'autres faits qui augmenteront la conviction.

¹ Becker établit plus tard l'Internationale en Autriche.

Dans tous les congrès de l'Internationale qui ont eu lieu depuis 1866, à côté des premiers adhérents, les Marx, les Engels, les Tolain, etc., à côté de nouveaux venus, le *juif* russe Outine, le fameux Bakounine, autre Russe, fondateur du Nihilisme, nous voyons constamment figurer quelques-unes des sommités de la Maçonnerie, telles que le vieux maçon Garibaldi, grand maître honoraire de toutes les loges italiennes, les hauts maçons Félix Pyat, Blanqui, Edgar Quinet, etc., etc..

Et pour mieux montrer d'où elle sort, l'Internationale veut que ses membres les plus en vue entrent dans la Franc-Maçonnerie, s'ils ne lui appartiennent pas déjà.

Ainsi Jules Simon, sénateur et ministre, internationaliste depuis 1865, immatriculé sous n° 606 par M. Fribourg lui-même, a dû se présenter et être admis dans la loge *le Réveil maçonnique*, Orient de Boulogne-sur-Mer, le 3 juillet 1870 ¹. M. Tolain, un des premiers membres du comité central de Paris, depuis député, s'est fait recevoir franc-maçon par le Suprême Conseil du rite écossais dans la loge *la Prévoyance*, Orient de Paris, au mois d'août 1875. Interrogé par

¹ *Monde maçonnique*, juillet 1870, p. 147. Compte rendu par *l'Univers* du 7 septembre 1872.

Vénérable, M. Emmanuel Arago, qui lui demandait pourquoi il voulait être franc-maçon, il répondit en substance : « Lancé dans la vie politique, préoccupé des questions sociales et pressé d'arriver vite, je n'avais pas songé, je l'avoue, à la Franc-Maçonnerie. Je dois même le dire, je la croyais une institution surannée, et, tout en la respectant, je la négligeais, croyant sur ma route trouver des armes plus précises. Je reconnais aujourd'hui que j'avais tort, que la Maçonnerie peut encore rendre d'immenses services, et je viens à elle ¹. »

L'internationaliste avait jusqu'alors ignoré et méconnu sa mère. On la lui fit connaître : il s'est empressé de se jeter dans ses bras.

Mais plus que ces faits privés, un fait public, éclatant, a démontré avec la dernière évidence que la Franc-Maçonnerie et l'Internationale ne sont qu'une même chose, l'arbre et ses branches.

La *Commune* du 18 mars 1871 fut incontestablement l'œuvre de l'Internationale. Celle-ci a pris ouvertement parti pour la Commune dans un acte publié presque au lendemain de sa défaite, en juin 1871. Le conseil supérieur de l'Internationale a fait imprimer à Londres et a envoyé à tous ses membres de l'association, habitant l'Europe et

¹ *Univers*, 11 août 1875.

les États-Unis, une adresse qui a pour but essentiel d'expliquer et de justifier les actes de la Commune de Paris. Ce document porte une trentaine de signatures, celle de Karl Marx entre autres, qui montrent que toutes les nationalités sont représentées dans le conseil de l'association; toutefois l'élément allemand paraît y dominer.

Or, le 29 avril 1871, *cinquante-cinq loges et dix à onze mille francs-maçons et franches-maçonnées*, conduits par leurs dignitaires, allaient solennellement planter leurs bannières sur les remparts de Paris à côté du drapeau rouge de la Commune. Tous les membres du gouvernement communal les accompagnaient. L'un d'eux, le citoyen Charles Beslay, disait à la manifestation : « J'ai demandé à aller au-devant de vous comme doyen de la Commune de Paris et aussi de la Franc-Maçonnerie de France dont j'ai l'honneur de faire partie depuis cinquante-six ans. »

Les francs-maçons jurèrent, si le gouvernement de Versailles n'acceptait pas leur médiation, de lui déclarer une guerre à mort et de combattre à outrance dans les rangs des communeux.

En même temps les francs-maçons lançaient dans les départements un appel à *leurs frères de France et du monde entier*. « Ce manifeste, di

l'Univers, était annexé au programme de la Commune de Paris, qui fut alors expédié et distribué à profusion par toute la France. » On y lisait ceci :

« Quand Paris est le but *d'attaques épouvantables et fratricides*, les francs-maçons et les compagnons sortent les uns et les autres de leurs sanctuaires mystérieux, tenant dans la main gauche a branche d'olivier, symbole de la paix, et de la main droite, *le glaive de la revendication*... Attendu que les efforts des francs-maçons ont été trois fois repoussés par ceux qui ont la prétention de représenter l'ordre, et que leur longue patience est épuisée, tous les francs-maçons et les compagnons doivent prendre l'arme vengeresse et crier : Frères, debout ! que les traîtres et les hypocrites soient châtiés ! Les hostilités ayant été reprises avec une haine indescriptible par ceux qui osent ombarder Paris..., Frères en Maçonnerie et Frères, compagnons, nous n'avons plus à prendre d'autres résolutions que celle de combattre et de courir de notre égide sacrée le côté du droit. Armons-nous pour la défense ! Sauvons Paris ! Frères et compagnons, vous ne voudrez pas permettre que la force brutale l'emporte ; vous ne supporteriez pas que nous retournerions en arrière ; et c'est ce qui adviendrait si vous n'étiez pas avec vos

frères de Paris, qui vous appellent à la rescousse..
Vivent les communes de France fédérées avec
celle de Paris ¹ ! »

Toutes les loges parisiennes adhèrent à ce
appel.

La Franc-Maçonnerie a essayé de désavouer la
Commune après sa défaite. Mais elle n'a pas pu
réussir à se disculper. Elle est trop coutumière de
ces protestations hypocrites et mensongères, quand
ses enfants ont échoué dans quelque une des œu-
vres qu'elle a secrètement inspirées et favorisées.

L'Internationale en ses commencements annonçait ainsi son but : « Concours mutuel, progrès et complet affranchissement de la classe ouvrière. » Ce n'était qu'un masque. Là encore

¹ *Univers*, 5 août 1877. — Parmi les noms des loges signataires de ce document, on trouve celui de la *Clémentine Amitié*. Une certaine notoriété est acquise à cette loge. M. Littré, l'Académie française, y a été admis en grande pompe dans l'année 1877. M. Gambetta, président de la Chambre des députés, M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, y ont participé. Un des principaux ingénieurs du chemin de fer du Nord, M. Cousin, s'est targué et félicité publiquement d'être dignitaire de cette loge, si chaude protectrice de la Commune.

— Une autre pièce, publiée par les journaux, « prouve après tant d'autres, que la Franc-Maçonnerie était de cœur de corps avec la Commune ». C'est une invitation, envoyée par la loge du rite écossais, *l'Union des peuples*, à tous ses membres, le 18 juin 1871, pour les convoquer à l'enterrement d'un de leur frère, Jean-Pierre Budot, mort « des suites de blessures reçues aux avant-postes en défendant les droits communaux. »

Maçonnerie mettait son cachet particulier d'hypocrisie : la mère habillait comme elle sa fille encore jeune. Mais dans les congrès qui eurent lieu à partir de 1866, l'Internationale grandissante s'est dévoilée de plus en plus clairement. Ses programmes sont devenus antireligieux, antipolitiques et antisociaux.

Aujourd'hui en religion, l'Internationale en est arrivée à l'athéisme formel : elle s'est expressément déclarée athée. Elle veut l'abolition de toute religion et de tout culte ; elle veut « la substitution de la science à la foi, de la justice humaine à la justice divine. »

Elle montre en particulier une haine profonde de la religion et de l'Église catholiques, dont elle cherche à opérer l'entière destruction par tous les moyens en son pouvoir.

En politique, son idéal, c'est la république universelle et la liberté absolue. Tous les États autoritaires doivent être renversés et toutes les nationalités disparaître.

En économie sociale, l'Internationale poursuit l'abolition de toute propriété individuelle et de tout droit d'héritage. Elle demande les unions libres, le divorce, « l'égalisation politique, économique et sociale des classes et des individus des

« deux sexes, afin que, à l'avenir, la jouissance « soit égale à la production de chacun. » Elle veut « pour tous les enfants des deux sexes, dès leur naissance à la vie, l'égalité des moyens de développement, c'est-à-dire d'entretien, d'éducation et d'instruction à tous les degrés de la science, de l'industrie et des arts. » Cette éducation et cette instruction devront être laïques, gratuites et obligatoires pour tous.

De ses adhérents elle exige les qualités et les dispositions suivantes : « Le révolutionnaire ne doit avoir rien de personnel, ni fortune, ni sentiment, ni intérêts ; tout en lui appartient à la Révolution. Impitoyable ennemi du monde civilisé, il ne doit exister que pour le détruire. Tout ce qui favorise la Révolution est moral et honnête ; tout ce qui l'entrave est immoral et criminel ¹. »

Les internationalistes, sans exception, marchent d'accord pour poursuivre et atteindre l'idéal social que nous venons de résumer plus haut, par toutes les forces dont ils disposent et par tous les chemins que leur ouvriront les circons-

¹ Cet enseignement est donné dans *le Catéchisme révolutionnaire*, rédigé par Bakounine, et que Karl Marx a fait imprimer et répandre par milliers d'exemplaires. Bakounine a de plus publié une brochure intitulée : *L'obéissance passive, absolue du révolutionnaire envers ses chefs*.

tances. Mais il s'est produit entre eux une scission profonde quant à la manière dont ils feront fonctionner cette société de leurs rêves, après leur victoire complète et le renversement de la société actuelle.

Les uns, conservant les idées du socialisme proprement dit, admettent la théorie de l'omnipotence de l'État, et veulent organiser le communisme par son action et sous son autorité. La société nouvelle serait réglée et dirigée, comme celle d'aujourd'hui, par un gouvernement centralisateur au premier chef, qui tiendrait en sa main absolument toutes ses ressources et tous ses ressorts. Les administrateurs de l'État, nommés par le suffrage universel, ne seraient que les délégués du pouvoir collectif, c'est-à-dire du peuple. Les gouvernements, partout de forme républicaine; seraient fédérés entre eux par un pacte d'alliance, et se soutiendraient mutuellement pour établir et maintenir dans le monde entier l'ordre social nouveau. Ces internationalistes sont appelés *autoritaires*, *centralistes*, ou simplement *socialistes*.

Pendant ses premières années, l'Internationale n'avait pas d'autre doctrine, ni d'autre objectif. Le juif Karl Marx, partisan décidé de ce système

et nommé dès le début membre du conseil général de Londres, la retenait dans cette voie par sa haute influence.

Les autres se posent en antagonistes résolus de l'État et de toute constitution politique bourgeoise de l'État. Ils ne veulent point de pouvoir centralisateur. Ils prétendent organiser la société par en bas, en prenant pour point de départ la *commune*, c'est-à-dire les groupes de travailleurs, les associations, soit agricoles, soit industrielles. Chaque commune, ou association de travailleurs, serait autonome. Elle aurait seule la propriété de tout le sol, de tous les instruments de travail et de toute la richesse locale mobilière, en nature comme en capitaux, propriété qui ne pourrait être utilisée que par elle et pour elle. Ce serait le travail obligatoire. Des délégués, choisis par le suffrage universel, dirigeraient l'administration. Toutes les communes, fédérées entre elles, formeraient l'immense État international des travailleurs. Ces internationalistes sont nommés *antiautoritaires* ou *anarchistes*.

Ces idées furent introduites dans l'Internationale par le Russe Bakounine.

Ce célèbre révolutionnaire, après avoir fait partie de la *Ligue de la paix et de la liberté*, fondée

par la Franc-Maçonnerie, en 1866, s'en retira en 1868 au congrès de cette ligue à Berne, parce qu'il n'avait pas pu faire adopter son système aux bourgeois franc-maçons de France, d'Allemagne et de Suisse qui s'y trouvaient en majorité. Avec quelques Français et tous les Russes de la ligue, il forma, sous le nom d'*Alliance de la démocratie socialiste*, une autre société, dont Genève devint le centre, et qui accepta le programme exposé plus haut. C'était celui de Bakounine, son chef. La nouvelle association demanda à entrer dans l'Internationale; Marx, redoutant les idées et l'influence de Bakounine, fit opposition, mais sans succès. Moyennant quelques concessions plus apparente que réelles, l'Internationale ouvrit ses rangs à l'Alliance de la démocratie socialiste (1868).

Au congrès annuel de l'Internationale, qui en 1869 se tint à Bâle, Bakounine exposa nettement ses théories.

Il demanda la suppression de tout pouvoir central, posala *commune* comme pivot du gouvernement révolutionnaire et parla d'opérer « la liquidation sociale. » « Je vote, disait-il, pour la collectivité du sol en particulier, et en général de toute la richesse sociale, dans le sens de la liquidation sociale. J'entends par *liquidation sociale*

« l'expropriation en droit de tous les proprié-
 « res actuels par l'abolition de l'État politique
 « et juridique, qui est la sanction et la seule
 « garantie de la propriété actuelle et de tout ce
 « qui s'appelle le droit juridique ; et l'expropria-
 « tion de fait, partout et autant qu'elle sera pos-
 « sible et aussi vite qu'elle sera possible, par la
 « force même des événements et des choses. »

« Quand ces paroles furent prononcées, dit
 M. Oscar Havard, rédacteur du *Monde*, l'Européen
 n'y prêta qu'une attention distraite. On ne se sou-
 doutait guère que Bakounine formulait là le
 programme de la révolution future. Ce fut avec
 la même indifférence qu'elle apprit que ce pro-
 gramme avait été voté par 53 voix contre 4.
 Et détail bizarre, l'opposition n'était représentée
 que par l'élément français ! Les délégués Tolain,
 Langlois, aujourd'hui députés, Murat et Tartare
 furent en effet les seuls qui se prononcèrent contre
 un système dont la première application devait
 être tentée, hélas ! dans notre malheureux
 pays ¹. »

Les vues de Bakounine firent impression sur
 beaucoup d'internationalistes. Son programme
 « hardiment novateur » et affranchi « de toute

¹ *Monde*, 18 septembre 1872.

« éjugé bourgeois et de toute préoccupation théologique, » lui rallia de nombreux et zélés partisans.

Aussi c'est à lui principalement qu'il faut faire monter la première idée de la Commune de Paris (mars 1871).

Bakounine prit part en personne à l'insurrection de Lyon. Après la lutte il parvint à s'échapper.

Le socialisme échoua encore dans cette seconde attaque violente contre la société. Mais les théories de l'internationaliste russe ne cessèrent point

de gagner du terrain. Marx essaya d'arrêter ce progrès. Il manœuvra de façon à faire exclure

l'Internationale son redoutable antagoniste, et, en effet, en fut expulsé au congrès de la Haye en 1872.

Karl Marx nous l'apprend lui-même dans une lettre adressée au *Corsaire* :

L'expulsion de Bakounine... a été motivée par la création dans le sein de notre association d'une

société secrète, *l'Alliance de la démocratie socialiste*, qui avait la prétention de diriger l'Internationale vers des buts contraires à ses prin-

cipes ¹. »

Bakounine mourut peu après.

Ni cette mort, ni la mesure du congrès de

Cité par *l'Univers* du 5 septembre 1872.

la Haye, ne ramenèrent les dissidents à idées de Marx. Au congrès annuel de Gand, 1877, la scission se montra plus accentuée qu jamais dans le sein de l'Internationale. Le jour de la secte, le *Mot d'ordre*, fut forcé de convenir à cette époque « qu'un accord n'est pas possible entre les deux groupes bien distincts du parti socialiste, entre le groupe dit des *anarchistes* et le groupe des *fédéralistes* ou *centralistes* ¹. Mais les membres de ce congrès, comme ceux des années suivantes, ont déclaré qu'ils marcheraient en parfait accord pour renverser la société, s'emparer de toutes ses ressources, et qu'ils viendraient après à s'entendre entre eux sur l'attribution des biens et le fonctionnement du nouveau ordre de choses.

Il faut mentionner que Karl Marx a été nommé à ce congrès de Gand, président du grand conseil et que, aujourd'hui, il est la tête du mouvement socialiste européen.

Néanmoins, il est à supposer que l'assaut prochain, préparé par l'Internationale contre la société, sera dirigé dans le sens et sous l'action du parti anarchiste ou antiautoritaire.

Nous aurons donc affaire à la Commune européenne.

¹ Cité par *l'Univers* du 18 septembre 1877.

ses bataillons, que renforcent tous les jours leurs anciens combattants ramenés de l'exil ¹. Ils vont recevoir une nouvelle force et une plus grande audace par l'introduction en France d'une société secrète, le *Nihilisme*, dont les membres devront être regardés par les internationalistes-anarchistes comme doublement leurs frères, puisqu'ils ont le même père qu'eux.

NIHILISME DE RUSSIE. Dans l'armée des sociétés secrètes, le Nihilisme est le plus jeune corps, le dernier venu. Ses origines premières remontent à 1860.

En cette année les étudiants de Saint-Petersbourg et de Moscou organisèrent entre eux des réunions ou cercles scientifiques et littéraires. L'exemple des capitales fut suivi par les provinces, et en peu de temps presque tous les chefs-lieux des gouvernements de la Russie eurent leurs cercles d'étudiants.

Bientôt sous l'influence occulte de la Maçon-

¹ Plus tard, après des luttes terribles, dans lesquelles le monstre du socialisme sera encore une fois, il faut l'espérer, vaincu et muselé, au moins pour un temps, les idées *juives* du premier fondateur de l'Internationale reprendront le dessus. Alors se préparera pour un avenir, moins éloigné peut-être qu'on ne pense, cette épouvantable tyrannie d'un État presque universel, organisé selon les principes socialistes, et gouverné par un dictateur, empereur ou président, qui sera l'Antéchrist.

rie, qui aime à fonder partout des associations et qui est habile à pénétrer dans celles qu'elle n'a pas formées, tous ces cercles, à peu d'exceptions près, devinrent plus ou moins révolutionnaires, et se constituèrent en sociétés secrètes sous les noms d'*Amis du peuple*, d'*Amis de la vérité et du bien du peuple*, etc. Enfin, comme il arrive toujours il se forma parmi eux un parti plus ardent et plus violent qui entraîna tous les autres.

A ce moment surgirent deux hommes qui se mirent en rapports intimes avec les étudiants russes et qui furent les vrais fondateurs du Nihilisme, le juif Hertzen ¹ et Michel Bakounine. Ils poussèrent les principes maçonniques et socialistes jusqu'aux plus extrêmes conséquences. Leur doctrine se résume en ceci : *rien* de ce qui existe de la société civilisée actuelle n'est digne d'être conservé en Russie et dans le monde entier, ni religion d'aucune sorte, ni morale quelconque, ni organisation sociale, gouvernements, administrations, cultes, clergés, magistratures, armées, propriété, famille, droits, éducation, mœurs, usages etc., etc.; tout, absolument tout, doit être renversé et détruit de fond en comble; il ne doi

¹ Je n'ai pas encore trouvé la preuve absolument certaine de la nationalité juive d'Hertzen.

EN rester du passé; il faut tout recommencer sur la terre comme au premier jour de la race humaine. Cette doctrine porte justement le nom de *Nihilisme*, c'est-à-dire l'anéantissement de tout ce qui est.

Pour propager ces sauvages enseignements, Hertzén fonda et dirigea le journal clandestin *la Cloche*, qui paraissait à Londres, et qui, malgré ses efforts de la police impériale, était répandu et dans la Russie entière. C'était l'organe principal de la secte.

Bakounine, de son côté multipliait, les discours et les brochures de toute espèce¹. Après la mort d'Hertzén, il rédigea quelque temps *la Cloche*.

Michel Bakounine, gentilhomme russe et officier d'artillerie, a été un conspirateur émérite et un révolutionnaire dans toute la force du mot. Il abandonna la carrière des armes pour se livrer corps et âme à la démagogie. Il fut l'ami et le disciple du franc-maçon socialiste Proudhon. Sa taille colossale et son buste énorme faisaient de Bakounine un type complet de Mongol ou de « Barbare russe, » comme il aimait à se dire lui-même. La

¹ *Le Catéchisme de la Révolution, l'Épître aux officiers russes, le Meurtre politique, la Religion et la Révolution sociale, l'Obéissance passive, etc., etc.*

diffusion du Nihilisme en Russie ne suffisait pas sa dévorante activité. Nous venons de faire récit de son entrée et de son action dans l'Internationale. C'est en 1861, à Londres, qu'il se n pour la première fois en rapport avec les socialistes occidentaux. Pour une raison qui n'est p encore pleinement expliquée, il s'est opposé tou sa vie obstinément à l'introduction de l'Internationale en Russie, ce qui l'a fait accuser de trah la cause socialiste et d'appartenir à la police mo covite. Le motif le plus probable, c'est qu'il vo lait rester seul maître et directeur du mouve révolutionnaire de son pays. Et, de fait, se influence a toujours été considérable et prépond rante sur la jeunesse russe. Par sa parole et p ses écrits, il a été le véritable prophète du Nihilisme. Dans une de ses brochures, il a tracé au nihilistes un plan de campagne qu'ils suivirent fidèlement. « La démocratie communale, disait-il, régnera en Russie avec le czar d'abord, s'il l'accepte et la favorise ; contre le czar et sans lui, s'il la combat. » Après sa mort, son disciple Tchenichewsky fit entrer dans la secte toutes les associations de la jeunesse qui y étaient restées étrangères jusqu'alors. Il organisa une immense propagande qui, à partir de 1874, s'étendit r

idement sur la plus grande partie de la Russie.

Depuis cette époque, suivant l'injonction que Bakounine avait faite au czar, les nihilistes, par les moyens les plus violents, par les incendies et les attentats répétés, somment l'autocrate de marcher avec eux : ils demandent une constitution et un gouvernement parlementaire pour la Russie. A cette condition, disent-ils, ils le laisseront en repos. Alexandre n'a pas encore cédé.

Si pendant la vie de son premier chef le Nihilisme n'a eu dans l'intérieur de la Russie ni union, ni rapports avec l'Internationale, au dehors, par ses centres d'action placés à l'étranger, il a noué des relations avec cette société.

En 1871, le Nihilisme avait un centre et un journal à Londres, dont le directeur était un M. Serebrenicoff. Ce chef nihiliste adressa en cette même année, aux membres de la Commune, un certain nombre d'exemplaires de son journal dans chacun desquels était encarté un bulletin, originàirement écrit en russe sans doute, et traduit en fort mauvais français. Cette pièce était intitulée :

BULLETIN FRANÇAIS DE L'ORGANE SOCIALISTE
RUSSE A LA COMMUNE. NOTRE PROGRAMME ;
puis l'épigraphe : *Le principe fondamental, l'éga-
lité avant tout.*

Dans une série d'articles, ce bulletin expo-
l'organisation pratique du système de Bakounin

Après sa victoire, c'est-à-dire dès que le par-
socialiste actif aura renversé les gouvernemen-
et tous les pouvoirs publics actuels, il devra pro-
clamer, sans aucun retard, propriété nationale
tous les biens et toutes les richesses individuelle.
Immédiatement après ce décret seront organisés
les *communes travailleuses*, puis les diverses sec-
tions agricoles et industrielles, ou groupes parti-
culiers de travailleurs, qui devront composer chaque
commune. Un laps de temps déterminé sera ac-
cordé aux citoyens pour se faire admettre et ins-
crire dans une de ces sections ou groupes particu-
liers, qu'il choisira à sa volonté, selon ses aptitude
et ses forces. Tel est le sens des trois premier
articles. Le quatrième mérite d'être cité intégrale-
ment. J'en modifie un peu le style qui, dans l'ori-
ginal, n'est pas français.

« Tous ceux qui resteront isolés et n'entreront
dans aucune des sections de la *commune travail-
leuse*, sans causes graves et excusables, seront
privés du droit de recevoir quoi que ce soit de la
propriété nationale. *Ils ne seront admis dans aucun
des établissements publics qui contiendront le
approvisionnement destinés à pourvoir aux besoin.*

des membres de la Commune. Pour eux, salles à manger, à coucher, voies de communication, postes et télégraphes, etc., etc.; tout sera interdit et fermé. Ils resteront absolument privés de tout moyen de subsistance et n'auront qu'à se décider à travailler ou à mourir de faim. »

Ainsi tout ce qui constitue la vie physique et la vie sociale pour chaque individu sera en la possession de la *commune*, et quiconque n'appartiendra pas à une des sections d'ouvriers ou d'industriels qui la composeront, qui n'y sera pas introduit, inscrit, reconnu comme membre, deviendra pire qu'un paria et n'aura plus d'existence ni matérielle, ni morale, possible ¹.

Et tous ces utopistes affirment à leurs adeptes que leur belle organisation sociale est fondée sur la liberté ! Quels fourbes !... et quelles dupes !...

¹ Supposez le socialisme triomphant, ayant organisé la société selon ses principes, ne fût-ce que pour un temps, avec l'État ou la commune pour centre, est-ce que ne deviennent pas très compréhensibles et très applicables les versets du chapitre XIII de l'Apocalypse ?

16. « Et elle (la seconde bête) fera que tous les petits et les grands et les riches et les pauvres et les hommes libres et les esclaves aient le signe de la bête en leur main droite ou sur leur front » (selon le grec : reçoivent des caractères, des signes sur, etc.).

17. « Et que personne ne puisse acheter ou vendre, hormis celui qui aura le signe, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom. »

A l'heure présente, le Nihilisme a deux centres principaux d'action en dehors de la Russie.

L'un, à Genève, est dirigé par M. Michel Dragomanoff, ancien professeur de l'Université de Kijeff, chef du Nihilisme pour la petite Russie ou Ruthénie. Il a pour organe un journal russe. A ce centre se rattache *la Société révolutionnaire socialiste* ou *Société des jacobins*. Elle a aussi son journal particulier. Dragomanoff rédige ces deux journaux, et, en plus, un troisième destiné aux Ruthènes. C'est lui qui envoie des agents en Galicie, à Vienne et dans toutes les provinces slaves de l'Autriche et de la Hongrie.

Le second centre nihiliste nous intéresse davantage. Il est établi à Paris. Son suprême directeur est M. Pierre Lavroff, principal continuateur de Bakounine et chef du Nihilisme pour la grande Russie. Il emploie treize secrétaires et son journal en langue russe paraît à Londres sous un titre qui signifie : *En avant!* De ce grand centre, le plus important des deux, dépend directement une autre société portant le nom d'*Association pour la délivrance de la patrie*. On l'appelle aussi *la Section de l'action*; ce qui indique clairement le rôle qu'elle joue. Elle a pour chef le Russe Skatcheff, et pour organe un journal russe, *le Tocsin*.

Les deux chefs du Nihilisme, Lavroff et Draganoff, marchent parfaitement d'accord. Il n'y a aucune différence entre eux que dans les moyens employés par l'un et l'autre pour atteindre le but commun. Les noms de ces deux messieurs sont connus dans la presse française par les lettres qu'ils écrivent au sujet des affaires nihilistes.

En outre de ces deux centres, moteurs premiers et tout-puissants, le Nihilisme possède une organisation complète dans presque toutes les capitales de l'Europe. Partout les ordres de ses chefs sont exécutés avec une exactitude et surtout une rapidité vraiment étonnantes. On peut citer en preuve de ces faits bien remarquables. D'abord ce qui s'est passé pour l'assassinat du général Mesentzoff. Trois lettres anonymes furent reçues par la police russe. On menaçait de venger le condamné à mort Kovalsky (un nihiliste) si la sentence du tribunal d'Odessa était mise à exécution. « Tête pour tête, » avait-il dit dans chacune de ces trois lettres. La police ne tint aucun compte de ces menaces. Kovalsky fut exécuté, le 14 août 1878, à Odessa. Or, le surlendemain, à deux mille kilomètres de distance (500 lieues), à Saint-Petersbourg, en plein jour, en pleine rue, tombait le chef des gen-

darmes de l'empire, frappé à mort par une main restée inconnue¹. »

Le second fait est plus récent. M. Nicolas Mourawief, avocat général près la cour d'appel de Saint-Pétersbourg, est envoyé à Paris au sujet de l'affaire Hartmann. Sa mission, purement juridique, avait été tenue absolument secrète à Saint-Pétersbourg. Il arrive à Paris le 2 mars 1880. Le lendemain, deux étrangers se présentent à l'hôtel où est descendu M. Mourawief. Ils lui déclarent qu'ils sont membres du comité révolutionnaire russe siégeant à Paris, qu'ils connaissent en détail l'objet de son infâme mission. Ils le menacent de mort s'il persiste à la remplir, et, en se retirant, ils lui annoncent qu'il recevra sous peu l'arrêt de sa condamnation. L'avocat général russe a confirmé lui-même ce récit, en ajoutant que de quelques jours avant son départ il avait reçu sa condamnation à mort imprimée².

Il faut reconnaître en tout cela l'organisation et la direction universelle de la secte judaïco-maçonnique.

La propagande nihiliste ne s'arrête plus à

¹ *Univers*, 23 août 1878. Correspondance de Saint-Pétersbourg, 17 août.

² V. le journal *le Figaro*, cité par *l'Univers* du 7 mars 1880.

seuls Russes ; elle fait aussi maintenant des adeptes parmi les Français.

Une société de *nihilistes français* s'est tout récemment constituée à Paris. Les statuts de cette société ont été franchement acceptés par plusieurs de nos radicaux les plus importants¹.

D'autre part, *l'Univers* nous apprend qu'il a reçu le programme « des *nihilistes françaises*, » dans lequel ces intéressantes personnes font savoir qu'elles déclarent une guerre, sans merci ni pitié, à l'exécrable brigandage, décoré par antiphrase du nom d'organisation sociale, et dont plus encore que les hommes elles sont les victimes².

Une chose dont on ne peut douter, c'est l'existence et la diffusion en France à l'heure actuelle d'une *presse nihiliste*.

« Parmi les signes du temps, dit le *Polybiblion*, on doit ranger l'apparition en France de la presse nihiliste ; elle n'est encore qu'à ses débuts, mais soyez certain qu'avant peu elle se produira, certaine de l'impunité, avec une audace toujours croissante. En attendant, divers libraires annoncent : *Alexandra, lettres d'un*

¹ Les *Tablettes d'un Spectateur*, citées par *l'Univers* du mars 1880.

² *Univers*, 10 mars 1880.

« nihiliste, avec le portrait de l'auteur ; la *Reli*
 « gion et la Révolution sociale, par Michel Bakou
 « nine, annoté par Arthur Arnold (membre de l:
 « Commune) ; c'est un amnistié, M. Élisée Reclus
 « dont les opinions ultra-radicales sont bien con
 « nues, qui se charge de revoir et de classer le
 « écrits du socialiste russe... Les théories d
 « Bakounine, qui vont être répandues en Franc
 « de tous côtés, en attendant (chose parfaite
 « certaine) qu'on les mette en pratique, se rédui
 « sent à l'anéantissement de tout ce qui subsiste d
 « la société actuelle ; il pousse à ses dernières limi
 « tes la thèse que nos radicaux n'admettent encor
 « qu'en partie¹. »

De l'ensemble de cette étude sur le Nihilisme, ressort avec clarté que ce système socialiste dériv des mêmes sources que l'Internationale, qu'à présent il y est tout à fait rattaché et qu'il en est devenu la partie la plus avancée et la plus violente. A l'appui de cette conclusion, des faits récents démontrent que Franc-Maçonnerie, International et Nihilisme, c'est tout un.

Le juif nihiliste Hartmann, ou Meyer, auteur de l'attentat de Moscou (1^{er} décembre 1879), est arrêté par la police française, à Paris, le 16 février

¹ Cité par l'*Univers* du 10 mai 1880.

1880. Aussitôt, nos députés radicaux s'agitent pour le faire mettre en liberté ; les présidents des trois groupes de la gauche font une démarche auprès du ministère dans ce but. De son côté, l'ambassadeur russe demande l'extradition. Le gouvernement français hésite entre ces deux demandes. Tous les internationalistes et les francs-maçons se passionnent pour la cause de l'assassin. Ils le défendent avec la plus grande énergie, comme on défend un frère : « Si Hartmann est livré, la France est déshonorée, ils ne soutiendront plus le ministère, etc. » Leurs journaux tiennent le même langage ; ils font circuler et recommandent une pétition aux Chambres pour empêcher l'extradition du nihiliste. Bref, le gouvernement maçonnique qui mène la France, ne pouvant se résoudre à livrer à la mort un frère, et surtout un juif, au risque d'amener les plus graves complications extérieures, refuse l'extradition et fait conduire Hartmann en Angleterre. Les hauts chefs secrets de la Maçonnerie ont prévu de la part des catholiques et des conservateurs une résistance énergique à leurs lois anti-religieuses et antisociales. Afin de la vaincre, ils préparent, selon leur ancien et habituel procédé, par l'introduction et la protection du Nihilisme en

France, un instrument de destruction plus terrible encore et plus radical que l'Internationale elle-même. On peut en juger par la façon dont les nihilistes apprécient les communards.

Une nouvelle feuille clandestine paraît en Russie. Son nom russe signifie *le Réveil*. Voici ce qu'elle dit de la Commune de Paris dans son second numéro (avril 1879).

.... « Surtout ne soyez pas plagiaires : ne vous inspirez pas des doctrines, des faits et gestes des révolutionnaires d'Occident... Ces exemples sont piètres et peu dignes d'attention. Voyez 1871. Qu'ont-ils fait ces gens qui s'érigèrent modestement en réformateurs, en bienfaiteurs de l'humanité ? Ne se sont-ils pas imaginé de refondre le vieux monde, parce que, sur un seul point infime du globe, ils ont pu brûler quelques maisons, démolir quelques quartiers, fusiller quelques individus ! Ils ont cru faire quelque chose en renversant un gouvernement... Ils ont oublié que derrière les gouvernements se trouve *la société*... que derrière la société se trouve *la famille*... que derrière la famille se trouvait *l'unité, l'individu*... tel qu'il est actuellement... Tout cela doit être balayé, fauché lavé à torrents, à fond, ainsi que le fait la nature

« lorsqu'elle se met à effacer quelque chose. Avant de bâtir, il faut déblayer le terrain. On ne bâtit pas sur des ruines, sur de la boue, sur des débris, sur du fumier ; on élève l'édifice sur une surface plane, égalisée, nettoyée, sur de nouvelles fondations solides. Et eux, qu'ont-ils fait, ces gens de 1871 ? Il fallait frapper, foudroyer le monde, l'éblouir et le terrifier ; et ils se sont amusés, ces réformateurs, à inventer de nouveaux uniformes... à jouer au gouvernement, à singer des ministres... à nommer des ambassadeurs... C'étaient des nains, et, nains, ils ne pouvaient que faire à leur taille¹. »

Quand les communards et autres internationalistes, renforcés des nihilistes, auront été mis par eux-ci à leur niveau, jugez des jours épouvantables que verront la France et l'Europe.

De tout le précédent travail doit être tirée la conclusion générale suivante :

L'Internationale n'a été qu'une simple transformation du Carbonarisme, opérée sous la direction occulte des hauts chefs francs-maçons ; cette société a successivement englobé, ou s'est rattaché, toutes les autres sectes secrètes militantes², mais

¹ *Univers*, 26 avril 1879.

² Telles que le *Fénianisme* dont nous allons parler, la *Maçonne*, l'*Alliance républicaine universelle*, etc., etc.

secondaires, formées de différents côtés par la Franc-Maçonnerie¹. Aujourd'hui, sous le nom général d'*Association internationale* ou simplement de *Socialisme*, elle constitue l'*armée active* de l'ordre maçonnique.

Une chose remarquable et qui ne saurait être passée sous silence, c'est l'immixtion de l'élément juif dans la formation, la direction et les gestes de l'Internationale, du Socialisme et du Nihilisme¹.

3° *Fénianisme*. Le Fénianisme est sorti, lui aussi, de la Franc-Maçonnerie, mais d'une manière moins directe que le Carbonarisme et l'Internationale. Il s'est développé uniquement en Angleterre et en Amérique. Voici sa filiation :

¹ Les documents qui ont servi à la composition de ce paragraphe ont été pris : 1° pour l'Internationale et le Socialisme allemand, dans les ouvrages suivants : *l'Internationale et question sociale*, par M. Claude Jeannet, avocat à la cour d'Alger, Paris, juin 1871; *l'Association internationale des travailleurs*, par Oscar Testut, avocat à la cour de Lyon, Lyon, 1871; *l'Histoire de l'Internationale*, par Fribourg, Paris, 1872; dans les journaux : *le Monde*, 20 juin et 16 juillet 1871, 8 et 15 septembre et 5 décembre 1872 et 7 septembre 1873; *l'Univers*, 12 juin et 4 juillet 1871, 4 et 15 septembre 1872, 5 août, 18 septembre et 15 octobre 1877, 10 et 13 juillet 1878, 15 février 1879, 22 février, 3 et 16 mai 1880.

2° Pour le Nihilisme, dans les journaux : *le Monde*, 13 juillet 1871, 8 avril 1876; *l'Univers*, 18 décembre 1877, 23 août 1878, 18 mars, 26 avril et 18 décembre 1879, et 21 et 22 février, 1, 7, 10, 19, 21, 24, 26 mars, 4 et 15 avril, 3 et 20 mai 1880.

Avant la révolution de 1848, aux temps de la plus grande effervescence de la Charbonnerie française, transformée en société des Saisons, un Irlandais conspirateur, le colonel O'Mayony, contraint de demander à la France un asile, s'engagea dans la Charbonnerie, y fit un nouvel apprentissage de conspiration, et importa en Irlande l'organisation de cette société secrète.

« La société qu'il fonda, dans le but de rendre l'Irlande à l'Irlande, reçut d'abord de lui le nom de *Emmet monument association*, ou E. M. A., ceci en souvenir de l'Irlandais Robert Emmet, que lord Clare avait condamné au supplice de la potence, et qui, au moment de mourir, avait exprimé le vœu que ses concitoyens n'élevassent un monument à sa mémoire qu'après avoir délivré l'Irlande du joug de la race saxonne. Peu à peu, la conspiration se fortifia, s'étendit; elle prit racine dans le Canada; elle se développa puissamment aux États-Unis, où elle eut son *conseil suprême*, où elle fut représentée hiérarchiquement dans chacun des États de l'Union...

« Aux États-Unis, les affiliés, n'ayant aucun danger à courir, se trouvèrent naturellement disposés de recourir au mystère. Ayant pris le nom de *fénians*, d'un mot qui, en langue irlandaise,

signifie Phéniciens, et qui semblait ainsi lier les espérances de l'Irlande au souvenir de ses premiers colonisateurs, ils marchèrent tête levée, et leur nombre s'accrut singulièrement. Le pouvoir d'agir à la lumière du jour est refusé par la nature même des choses aux fénians du Canada et encore plus à ceux de l'Irlande. Un gouvernement provisoire, composé de quatre membres, représentant les quatre provinces de l'Irlande ; au-dessous de ces quatre chefs, vingt colonels choisis par chacun d'eux et appelés à leur tour à choisir un nombre déterminé de capitaines, lesquels, de leur côté, ont à recruter des soldats parmi ceux dont ils ont eu occasion d'éprouver le patriotisme le tout, de manière à ce que le chef placé au sommet ne soit connu que des colonels désignés par lui, le colonel que des capitaines, le capitaine que des soldats, et le soldat que de ceux dont le contact avec lui est indispensable : voilà ce qu'au mois de mai de cette année (1865), *le New-York Herald* déclarait constituer le mécanisme de la société des Fénians, en Irlande. »

Le journal américain portait le nombre des fénians à 80,000 dans les États-Unis, sans compter le Canada, et à 65,000 en Irlande.

Ces détails démontrent que le Fénianisme a pri

son organisation de la société des Saisons, et que, par conséquent, il est fils de la Charbonnerie française et petit-fils de la Franc-Maçonnerie. Voir une correspondance de Londres publiée par le journal français *le Temps*, et reproduite par *le Monde* du 24 septembre 1865.)

Il serait sans utilité et fastidieux pour le lecteur, ce me semble, d'allonger ce travail en faisant passer sous ses yeux la genèse et l'histoire de toutes ces autres sociétés secrètes politiques de moindre importance qu'a produites et que produit sans cesse et partout la Franc-Maçonnerie. Les noms et les formes varient; au fond, c'est la même chose. Le grand conspirateur Mazzini le dit formellement :

« Les sociétés secrètes donnent une force irrésistible au parti qui peut les invoquer. Ne craignez pas de les voir se diviser : plus elles se diviseront, mieux ce sera. *Toutes vont au même but par un chemin différent* ¹. »

Ces réflexions s'appliquent aussi aux associations maçonniques qui attaquent la religion et la morale. Elles se multiplient chaque jour, modifiant, comme les précédentes, leurs dénominations

¹ Manifeste de 1846 cité par le comte Edouard Lubinski. *Guerre et révolution d'Italie* en 1848 et 1849, p. 44-49.

et selon leurs allures, selon le besoin et les côtés qu'elles veulent frapper. Il n'est pas un seul de points essentiels de la morale chrétienne et de bases sociales qui ne soit en ce moment l'objet de leurs assauts. Nous dirons quelques mots de celle de ces sociétés maçonniques qui nous paraissent les plus importantes et sont les plus dangereuses.

4° *L'Alliance universelle religieuse*. La Maçonnerie affectionne ces sociétés d'alliance universelle. Nous indiquions tout à l'heure la société politique *l'Alliance universelle républicaine*. Nous allons étudier maintenant plusieurs autres sortes d'alliance universelle, qui ont pour objectif la morale et la religion. La première qui se présente par ordre de date, c'est *l'Alliance religieuse universelle*, fondée en 1854 par le franc-maçon Henri Carle, vénérable, en 1873, de la loge *le Livre Examen*, Orient de Paris ¹.

Cette association prend, à partir de 1865, une extension importante. Elle fonde à cette époque pour lui servir d'organe, un journal hebdomadaire, qu'elle appelle *la Libre Conscience*; Henri Carle en est le rédacteur en chef. Ses principaux collaborateurs sont, en 1867, des francs-maçons

¹ V. *Univers*, 15 septembre 1879.

ort connus, tels que le F. : Henri Martin, le F. : Victor Hugo, le F. : Édouard de Pompéry, le F. : Vidal, le F. : Charles Fauvetty, Vénérable de la R. : L. : *la Renaissance par les émules "Hiram"* ¹, etc.

Cette association religieuse fait appel à tous ceux qui veulent *effacer le surnaturel* de leurs royances. — « Elle est, dit M. de Saint-Albin, un temple ouvert à tous les ennemis du christianisme. Elle n'établit entre les hommes qu'un seul lien, la haine de la vérité catholique ². »

Voici ce qu'en dit son fondateur :

« L'Alliance religieuse universelle travaille au triomphe de la religion rationnelle et progressive, fondée sur les lumières de la raison... La grande question pour nous, et notre préoccupation constante, est donc d'amener les esprits à *considérer la religion comme humaine*, en ce sens qu'elle dérive de nos facultés, sans *aucune intervention miraculeuse de Dieu*.

« Nous voulons amener les hommes d'intelligence et de bonne volonté, quel que soit leur point de départ, à chasser de leur esprit toute

¹ V. *les Livres Penseuses*, par M. de Saint-Albin, p. 97 et suiv. *la Ligue de l'enseignement*.

² *Ibidem*, p. 109.

idée de *révélation surnaturelle, toute croyance en l'intervention miraculeuse de Dieu dans les choses de la religion...* Notre premier soin doit être d'éliminer l'élément sacerdotal qui se rattache à l'idée du surnaturel et en est un produit logique

« *L'Alliance... et son journal, la Libre Conscience, combattent énergiquement l'autorité sacerdotale, et demandent que le clergé soit abandonné par tous ceux qui n'ont plus la foi. En un mot, nous voulons la sécularisation complète de la religion ce qui entraîne la sécularisation des institutions de bienfaisance, celle des hôpitaux, des bureaux de charité, des ambulances militaires; en un mot des œuvres fraternelles de tout genre; l'élimination des mystères et des sacrements, dans le sens que l'Église de Rome attache à ces deux mots: l'abolition de la distinction de l'ecclésiastique et du laïque; la célébration civile de la naissance, du mariage et des funérailles ¹. »*

Comment ne pas croire que l'Alliance religieuse universelle soit directement issue de la Franc-Maçonnerie? Depuis qu'ils sont au pouvoir en France, les francs-maçons mettent à exécution tout ce programme. Ils éliminent tant qu'ils peuvent l'élément sacerdotal. Ils sécularisent tout; i

¹ *Les Libres penseuses*, etc., p. 101 et 102.

laïcisent tout. Ils viennent, par une loi récente, d'éliminer *le prêtre* des administrations hospitalières et de bienfaisance ; ils cherchent à l'éloigner du lit des malades et des mourants ; ils veulent le chasser des écoles.

Un des coreligionnaires de l'Alliance universelle achèvera de nous la faire connaître :

« Notre religion, dit-il, c'est la religion elle-même. Elle n'a point de nom et ne peut en avoir. Elle est, qu'on le sache ou non, la religion de tout le monde, n'excluant des religions temporaires et locales que leurs erreurs, et satisfaisant à toutes leurs aspirations légitimes. Ceux qui en confesseront les principes, ceux qui en pratiqueront les enseignements mériteront d'être appelés des hommes religieux. Ceux qui en méconnaîtront les principes ou qui, dans leur conduite, en violeront les enseignements, seront des hommes irréligieux. Voilà tout. Mais peu importe d'ailleurs qu'on se dise juifs, catholiques, protestants, musulmans, bouddhistes, qu'on se croie léistes, panthéistes ou même athées ¹. »

Cette prétention de *l'Alliance universelle* à être *la religion*, appelant à elle tous les cultes,

¹ *La Solidarité, journal des principes*, 1^{er} décembre 1867.

est en tout semblable à celle de la Franc-Maçonnerie. Elle aussi affirme qu'elle est *la religion* : « Antérieure aux religions, elle est le principe de toutes les religions ¹ ; » « religion universelle, elle embrasse toutes les autres et les relie entre elles par ce qu'elles ont de commun ² ; » elle est le temple universel dans lequel se réunissent les hommes de tous cultes et de toutes religions ³.

Nouvelle preuve de l'origine maçonnique de l'Alliance : la fille a les mêmes prétentions que sa mère.

Supposez ces beaux principes, prétendus religieux, répandus en une certaine mesure dans le monde, quelle difficulté, pensez-vous, trouvera l'Antéchrist pour se faire adorer ?

Quelle est l'organisation et quels sont les moyens d'action de l'Alliance religieuse universelle ? Écoutons encore le fondateur :

(Pour le présent... 1867). « ...Nos moyens d'action sont fort limités, mais ce n'est pas notre faute. Nous avons surtout une grande force qui est notre union... Notre journal et les exemples que chacun de nous prend à tâche de donner au

¹ *Cours philosophique*, etc., de Ragon, éd. sacrée, p. 128, note

² *Histoire des trois grandes loges de francs-maçons*, par le F. Em. Rebold, p. 310.

³ *Rituel du protectorat maçonnique*. Documents maçonniques, p. 501, 502.

dehors feront le reste. Cependant, je considère nos petits cercles de famille comme l'ébauche de la future société religieuse.

« ...L'Alliance compte dans son sein des familles entières, depuis l'aïeul jusqu'au petit enfant; les femmes elles-mêmes y figurent en très grand nombre. Lorsque les circonstances le permettent, les naissances et les mariages sont de la part des adhérents l'objet de manifestations religieuses d'un caractère très élevé. Pour la mort, on s'en tient à l'enterrement laïque. De temps en temps, deux ou trois familles se rassemblent pour discuter en commun diverses questions de morale ou de philosophie religieuse... Une fois ou deux par an, les membres des groupes les plus rapprochés se réunissent dans un banquet fraternel... *C'est de la Franc-Maçonnerie*, moins l'ombre et le mystère...

« Pendant qu'une *direction expérimentée prépare l'avenir*, des groupes particuliers, *complètement indépendants les uns des autres*, continuent de se former. Il s'en établit chaque jour de nouveaux. Je ne parle pas seulement de Paris; à Paris, cela n'a rien de surprenant, mais aussi de la province et de l'étranger. Allez à Lyon, à Bordeaux, à Rouen, allez à Aix-en-Othe, qui n'est

qu'une toute petite ville du département de l'Aube ; partout là, vous rencontrerez des *groupes uniformément constitués*. La Belgique, l'Allemagne et notre colonie d'Afrique fournissent elles-mêmes un grand nombre d'adhérents. *Provisoirement*, chacun de ces petits cercles de famille s'administre à sa guise et vit de sa vie propre. Aucune influence étrangère n'intervient dans leurs déterminations. *Tous sont isolés*, et tous cependant sont unis dans un but commun d'affranchissement moral et de rénovation religieuse ¹, etc. »

Le lecteur aura remarqué sans peine les contradictions qui se trouvent dans ces lignes. Comment : « ces groupes particuliers, » s'ils étaient en réalité « complètement indépendants les uns des autres, » et si « aucune influence étrangère » n'intervenait chez eux, pourraient-ils être partout « uniformément constitués ? » Qui leur donnerait donc cette uniformité, si ce n'est « cette direction expérimentée qui prépare l'avenir, » et qui les relie les uns aux autres en leur donnant la même impulsion ? « *Provisoirement*, chacun

¹ V., dans le journal saint-simonien *l'Opinion nationale* du 17 novembre et du 8 octobre 1867, les articles publiés par M. Léon Richer sur ce sujet, articles dont M. Carle a fourni lui-même les éléments auxquels il donne une complète approbation dans *la Libre Conscience*, n° du 21 septembre 1867, p. 79. V. aussi *les Livres penseuses*, p. 94 et suiv.

s'administre à sa guise, » mais plus tard?... Nous rencontrons là, dit avec raison M. de Saint-Albin¹, « la pratique ancienne et toujours nouvelle de la Franc-Maçonnerie, l'organisation de la servitude sous le nom de liberté. » La grande habileté de la secte, c'est « de prendre les gens par les mots dont le son les réjouit, de les enrôler aussi nombreux que possible, et de tenir cette multitude dans la main » pour un avenir que l'on prépare.

L'Alliance religieuse universelle n'a pas eu, usqu'à présent du moins, une vie bien éclatante. Depuis 1865, elle a peu fait parler d'elle. Est-elle morte? Nous ne le croyons point : il y a aujourd'hui trop d'éléments de vie pour de pareilles œuvres. Elle a progressé sans doute en silence, l'autant plus dangereuse qu'elle fait moins de bruit.

Toutefois, en l'année 1879, la Franc-Maçonnerie a senti le besoin de pousser un autre reton à peu près semblable. On nous annonce la fondation d'une association qui s'intitule *Société de la foi laïque*, et d'un journal portant le même nom, pour répandre et soutenir les principes de l'association. Le but, c'est l'anéantissement de toute foi religieuse ; le moyen, la propagation de

¹ *Les Livres penseuses*, etc., p. 107.

la foi civile. L'association de la *Foi civile* est une *Église laïque* qui, selon le programme proposé doit avoir « pour Bible la nature, pour Évangile la conscience, pour Dieu la vérité. » Elle a deux fondateurs : MM. Victor Meunier, rédacteur du *Rappel*, et Edmond Lepelletier, rédacteur de la *Marseillaise*, tous deux francs-maçons ¹. C'est évidemment une nouvelle branche de l'arbre maudit de la Maçonnerie.

Nous apprenons tout récemment par le journal *le Mot d'ordre* que l'association, sans modifier son programme, a changé son nom; elle s'appellera désormais : « *Groupe de la libre pensée*. C'est un des fondateurs, le F. . Lepelletier, qui a fait connaître cette autre appellation dans une conférence publique à Paris. Il donne pour raison de ce changement que le mot « Foi, malgré l'adjectif « civile » qui l'accompagne, conservait encore un certain air de cléricalisme désagréable aux libres penseurs. Sous cette seconde dénomination, le « groupement » aura pour objectif, d'après le fondateur, de « rehausser le « trois grandes époques de la vie : la naissance

¹ V. *le Courrier de la Vienne*, 26 février 1879, et *l'Univers* du 9 décembre 1879, qui résume *le Mot d'ordre*. Le F. . Lepelletier, rédacteur de la *Marseillaise*, est porté sur la liste de francs-maçons donnée par *l'Univers* du 15 septembre 1879.

« le mariage et la mort. » Des cérémonies laïques imposantes seront organisées pour ces trois circonstances. L'orateur a fait un appel chaleureux aux francs-maçons, ses auditeurs, pour que leur dévouement fasse réussir l'entreprise.

Ces sectaires « civils » se sont aperçus que l'âme de l'homme, naturellement religieuse, « naturellement chrétienne, » répugnait instinctivement à la sécularisation des trois plus grands actes de notre existence terrestre. La Franc-Maçonnerie s'est empressée alors de fonder « le culte civil, » « le culte de la libre pensée. » Mais ce n'est pas assez. Le F. . Lepelletier nous prévient que « le groupe de la libre pensée » veut encore, à l'exemple des catholiques qui bâtissent sur la colline de Montmartre une église au Sacré-Cœur, élever sur la colline de Ménilmontant « un temple au droit, à la justice, à la fraternité. »

De tout cela, on peut conclure que *l'Alliance religieuse universelle* et le *Groupe de la libre pensée*, sortis l'un et l'autre de la Franc-Maçonnerie, bientôt ne formeront plus, ou peut-être même, à cette heure, ne forment plus qu'une seule et même association.

5° *L'Alliance universelle israélite*. Une autre alliance universelle, qui a bien plus de reten-

tissement que la précédente, c'est *l'Alliance universelle israélite*. Elle a été fondée vers 1858 ou 59 par des juifs ¹. Le F. : Crémieux, juif de race, un des fondateurs peut-être, en fut nommé président. M. Crémieux est une des illustrations du Judaïsme et de la Franc-Maçonnerie. Il a été élu en 1869 souverain grand maître du rite écossais, la plus haute dignité de l'ordre maçonnique en France ². Voici comment il expose lui-même le but de l'association :

« *L'Alliance israélite universelle* commence à peine, et déjà son influence salutaire se fait sentir au loin... Elle ne s'arrête pas à notre culte seul, elle s'adresse à tous les cultes. Elle veut pénétrer dans toutes les religions, comme elle pénètre dans toutes les contrées ³... Eh bien ! Messieurs, continuons notre mission glorieuse. Que les hommes éclairés, sans distinction de culte, s'unissent dans cette *association israélite universelle*, dont le but est si noble, si largement civilisateur...

¹ Le fondateur paraît être le juif M. Cahen, directeur des *Archives israélites*, qui l'a établie « pour resserrer le lien confraternel de l'israélisme du monde entier. » Et la chose lui paraît urgente ; « car, dit-il, la *Franc-Maçonnerie* a perdu « beaucoup de son antique vigueur. » Voir *l'Univers* du 1^{er} janvier 1859.

² V. *Archives israélites*, p. 187. 1869. M. Crémieux est mort le 11 février 1874.

³ *Ibidem*, XXV, p. 514. 1861.

Donner une main amie à tous ces hommes qui, nés dans une autre religion que la nôtre, nous tendent leur main fraternelle, reconnaissant que toutes les religions, dont la morale est la base, dont Dieu est le sommet, doivent être amies entre elles; faire ainsi tomber les barrières qui séparent ce qui doit se réunir un jour; voilà, Messieurs, la belle, la grande mission de notre *Alliance israélite universelle*... J'appelle à notre association tous frères de tous les cultes; qu'ils viennent à nous; avec quel empressement nous irons à eux... Le moment est venu de fonder sur une base indestructible une immortelle association ¹. »

Il nous semble que ces principes abrégés de l'Alliance israélite universelle ressemblent singulièrement à ceux de l'Alliance religieuse universelle et de la Franc-Maçonnerie, avec une certaine nuance, toutefois. Ces deux dernières associations enrôlent sous leur bannière croyants et incroyants, jusqu'aux athées. L'autre fait appel seulement à ceux qui croient en Dieu et à la morale dépendante de Dieu. Le but réel des uns et des autres est absolument le même : associer sous un prétexte ou sous un autre, sous un drapeau ou sous un autre, le plus d'hommes

¹ *Archives israélites*, XXV, p. 514, 520. 1861.

possible pour les mettre dans la main de la Franc-Maçonnerie.

Mais le F. : Crémieux indique de plus dans son exposé un but pratique et tout spécial de l'Alliance israélite :

« La grande mission de notre Alliance israélite universelle, c'est de mettre en rapport avec les autorités de tous les pays ces populations juives si délaissées, quand elles ne sont pas traitées en ennemies ; à la première nouvelle d'une attaque contre un culte, d'une violence excitée par haine religieuse, nous lever comme un seul homme et réclamer l'appui de tous, faire entendre notre voix dans les cabinets des ministres et jusqu'aux oreilles des princes, quelle que soit la religion qui est méconnue, persécutée, atteinte '... »

Jusqu'à présent, il ne paraît pas que l'Alliance israélite universelle se soit occupée de protéger d'autre culte et d'autre religion que la religion juive et les juifs. Elle a laissé persécuter de toute manière, sans mot dire depuis 1861, les catholiques d'Italie, de Russie, d'Espagne, de Suisse et d'Allemagne. Et aujourd'hui, toute la presse d'Autriche, d'Allemagne et de Belgique, qui est en grande partie entre les mains des juifs, sur

¹ *Archives israélites*, XXV, 514, 520. 1861.

l'ordre de l'Alliance israélite universelle ¹, défend le ministre Ferry et applaudit à ses lois persécutrices. Et en 1861, le président de l'Alliance israélite affirmait solennellement qu'elle protégerait tous les cultes? A l'exception du culte catholique, sans doute.

En revanche, elle a couvert et couvre encore avec grand éclat de sa toute-puissante protection les juifs de tous pays, et surtout ceux de la Roumanie. Le F. : Crémieux a fait entendre sa voix « dans les cabinets des ministres et jusqu'aux oreilles des princes, » en obtenant une audience de l'empereur Napoléon III en 1866, en écrivant au prince Charles, souverain de la Roumanie, en 1867, et à M. de Bismarck en 1868. Et toutes ces autorités répondent avec grande déférence au président de l'Alliance israélite universelle, haut dignitaire de la Maçonnerie, qu'ils s'occuperont de faire droit à ses instances en faveur de ses protégés ². Plus tard, en 1878, l'Alliance israélite universelle, par l'intermédiaire de son illustre président, et par ses délégués, usa de toute son influence sur le représentant de la France au congrès de Berlin, afin d'obtenir pour les juifs de

¹ *Univers*, 12 août 1879.

² V. *le Juif*, p. 428, 433 et 434.

la Roumanie l'égalité parfaite des droits civils et politiques. L'article 41 du congrès établit en effet, grâce au plénipotentiaire français, ce principe général pour tous les habitants de la Roumanie, quels qu'ils soient. Depuis, M. Waddington, poussé par le président de l'Alliance, n'a cessé de peser sur le gouvernement roumain pour qu'il mît en pratique cet article du congrès, et qu'il supprimât l'article 7 de sa constitution, par lequel les juifs sont exclus de cette égalité ¹.

La Roumanie tout entière proteste contre cette pression et refuse énergiquement tout droit civil et politique au juif. La représentation nationale est d'accord avec le pays. C'est une question de vie ou de mort pour le peuple roumain. Car, depuis plusieurs années, la Roumanie subit une véritable invasion de juifs « qui se chiffre par plusieurs centaines de mille d'individus, » et qui ne s'arrête point. Ce sont « des hommes sans patrie « déterminée, sans autre nationalité que leur « qualité d'Israélites, » qui cherchent « leurs moyens « d'existence, non pas dans le travail qui contribue au développement de la production et de la

¹ *Univers*, 22 octobre et 15 novembre 1878. M. Waddington protège l'Alliance israélite et les juifs jusqu'en Orient. V. *Univers* du 18 juin 1879, un article signé l'abbé Joseph Lémann.

richesse d'un pays, mais dans le trafic et l'usure qui le ruinent.

« Par ces moyens, et sous la protection même des lois roumaines, les Israélites se sont rendus maîtres d'une notable partie des capitaux du pays et les ont placés en hypothèque sur des immeubles. En Moldavie surtout, une grande partie de la propriété rurale se trouve engagée entre leurs mains. »

Ces juifs « sont restés étrangers au milieu de la nation, non seulement par leur religion, mais par la langue, le costume, les mœurs et les aspirations, en un mot, par tout ce qui constitue le caractère distinctif d'un homme dans la société. »..... « Soutenus par l'action de *l'Alliance israélite universelle*..... ils surent se constituer en communauté distincte, ayant une autonomie presque absolue, non seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue administratif et financier; ils trouvèrent même moyen, par le concours de *l'Alliance israélite*, de s'ériger en une forte association politique, ayant ses agents dans tous le pays, et recevant *l'impulsion et la direction d'un centre établi en dehors de la Roumanie.* »

Si donc la parfaite égalité des droits civils et

politiques était accordée aux juifs, bientôt toute propriété territoriale passerait entre leurs mains et ils deviendraient promptement les maîtres de toute la Roumanie au point de vue politique et gouvernemental.

Tel est le résumé du Mémoire adressé aux puissances européennes, en juillet de cette année, par M. Campineano, ministre roumain des affaires extérieures (*Univers*, 22 juillet 1879) ¹.

Quel but poursuit donc en Roumanie la toute puissante Alliance universelle israélite? Un but qui va bien au delà d'une œuvre de simple philanthropie : *les juifs veulent faire de ce pays une Palestine nouvelle, en attendant qu'ils puissent reprendre l'ancienne, objet de tous leurs vœux.*

D'où l'on voit que l'Alliance universelle n'est pas uniquement religieuse et philanthropique, comme elle veut en prendre l'air. D'où l'on peut conclure en outre que la Maçonnerie a bien des tendresses pour les juifs.

Les lignes suivantes du *Journal de Florence* vont nous faire comprendre ces choses, et ce

¹ V. aussi sur cette question : *Les Israélites en Roumanie* par Emmanuel Crezzulesco, ancien agent diplomatique de Roumanie à Paris (Dentu). L'auteur affirme que les juifs sont près de quatre cent mille en Roumanie. V. *Univers* du 5 nov. 18

maître encore davantage *l'Alliance universelle israélite*.

« Si insondables que soient les mystères de la Franc-Maçonnerie, il est des manifestations qui portent les empreintes si évidentes de la secte qu'aucun homme de bon sens ne peut méconnaître leur origine. Nous voyons le puissant empereur (Alexandre de Russie) faire bon accueil à Londres à une députation de *l'Alliance universelle*, et lui promettre de convoquer un congrès de diplomates à son intention. C'est un fait inouï dans l'histoire de la diplomatie, qu'un souverain intimant un congrès sans consulter ceux qui doivent envoyer leurs représentants, et qui le convoque sur la simple prière d'une association quelconque. Quelle est donc cette *Alliance universelle* qui voit s'incliner devant elle une puissance de la terre ? »

L'Alliance universelle est l'élite de la Maçonnerie de tout l'univers, une sorte de sénat maçonnique, au-dessus de tous les parlements, et qui a pour but d'affirmer que, depuis que la Maçonnerie domine dans toutes les cours de l'Europe, il n'y a plus aucune nécessité de la guerre. La guerre était louable tant que la secte n'était pas au pouvoir; ses hasards et ses alternatives pouvaient lui ouvrir les portes; mais dès qu'elle y est entrée,

sa seule préoccupation doit être de s'y maintenir partant plus de guerres. Tout le programme et le but de l'Alliance universelle se résume en ceci. Comment expliquer l'adhésion du czar à ce programme, sans admettre que toutes ses hésitations ont pris fin et qu'il vient d'entrer d'un pas résolu dans les loges pour battre le chemin du monde moderne? C'est ainsi que le mot du czar Nicola se trouve réalisé à la lettre : l'Europe n'a plus de gendarmes : le soin de maintenir l'ordre est confié aux hommes du désordre, c'est-à-dire aux hommes qui travaillent depuis longtemps à tout un édifice nouveau dont on ne connaît autre chose si ce n'est qu'il est contraire en tout à l'édifice fondé par le Christ » (*Univers*, 29 mai 1874).

Il est à croire que nous devons à cette démarche de l'Alliance universelle de n'avoir pas vu en 1875, Bismarck lancer encore l'Allemagne contre la France.

Mais est-il bien certain que « tout le programme et le but de l'Alliance universelle se résume » en l'amour de la paix et en médiation pacifique? Cette *Alliance universelle* n'est-elle pas la même évidemment que l'*Alliance universelle* israélite, si puissante auprès des princes et de leurs ministres *composée principalement de juifs et présidée par*

« juif, un des coryphées de l'ordre maçonnique ?

Il y a donc une grande intimité entre la Maçonnerie et les juifs.

6° *Le Solidarisme*. Le Solidarisme est une association dont les membres s'engagent par serment et par écrit :

1° A repousser de leur lit de mort la présence de tout ministre d'un culte quelconque, à refuser tout secours religieux et à exiger l'absence à leurs funérailles de toutes cérémonies de quelque culte que ce soit ; 2° à procurer selon leur pouvoir à leurs cosociétaires les moyens de remplir en entier leurs engagements.

L'idée de cette infernale association avait été opposée pour la première fois et exposée par un franc-maçon, en 1843, à la loge de Bruxelles, *le Travail*. Une commission fut nommée pour examiner la question, la communiquer aux autres loges de Bruxelles et aviser aux moyens d'exécution ¹.

En 1862 seulement, l'association était définitivement fondée et, sous le patronage actif de la franc-Maçonnerie, s'étendait en Belgique, en France et dans le reste de l'Europe, « au milieu de la société chrétienne épouvantée. »

¹ V. le journal *la Religion naturelle*, 12 fév. 1843. — V. les *Opinions penseuses*, p. 19 et 20.

Cette abominable idée est véritablement toute maçonnique ; car nous la voyons exposée et développée dans plusieurs autres associations sortant de la Maçonnerie. L'Alliance religieuse universelle et l'Internationale, avec le Socialisme et le Nihilisme, étendent à tous les actes de la vie, et particulièrement aux plus importants, naissance, mariage et sépulture, ce rejet absolu de toute religion.

7° *La Ligue de l'enseignement*. Ainsi se nomme une société maçonnique dont tous les efforts tendent : 1° à mettre sous la main de l'État l'enseignement public dans tous ses degrés ; 2° à éliminer absolument l'idée surnaturelle et religieuse depuis l'instruction primaire inclusivement jusqu'à l'enseignement supérieur ; 3° à enlever tous les citoyens, par des prescriptions légales, le droit et la possibilité de donner et de faire donner à leurs enfants ou aux enfants des autres un enseignement différent et en dehors de celui de l'État.

Il est évident que la Franc-Maçonnerie, qui presque partout absorbe l'État et détient le gouvernement, veut s'emparer des générations à venir pour les former à son gré.

Ce projet satanique et antisocial avait été tenu

aussi par les ancêtres de la Franc-Maçonnerie. Les Albigeois s'efforcèrent, au treizième siècle, d'accaparer l'enseignement des femmes dans les pays qu'ils infestaient. Ils se mirent à donner eux-mêmes, aux jeunes filles, l'instruction gratuite pour les attirer plus sûrement dans leurs écoles. Au dix-huitième siècle, les pères de la Maçonnerie actuelle ont poursuivi les mêmes desseins. Les Illuminés cherchaient à pénétrer dans les écoles même dans les séminaires. Les philosophes enseignaient qu'il fallait arracher des mains de l'Église l'instruction et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, les rendre communes et uniformes pour les mettre dans leurs éléments principaux et les mettre entre les mains de l'État. La révolution maçonnique de 93, en France, réalisa ces idées, desquelles plus tard, sous la dictature du haut maçon Napoléon I^{er}, est sortie l'Université ¹. Le Carbonarisme avait travaillé en Italie dans le même but. Peu de temps après sa formation et sa consolidation (1819), la haute vente italienne formait *la Libera universitàire* dont le but était de corrompre la jeunesse des écoles. Léon XII, par sa bulle *Quo*

V. *les Sociétés secrètes, etc.* t. III, ch. VIII. *Les Sociétés secrètes et l'Enseignement*, sect. IV. *L'Enseignement maçonnique sous l'Empire*, p. 163 et suiv.

graviora (1825), la fit connaître au monde en ces termes :

« Dans le nombre (des sociétés secrètes), nous
 « devons signaler surtout celle qu'on nomme
 « *universitaire*, parce qu'elle a établi son siège
 « son domicile dans la plupart des universités
 « scolaires, et qu'elle a pour but de donner à
 « jeunesse des maîtres qui s'appliquent, non
 « les instruire, mais à les pervertir, en les initiant
 « à ces mystères qu'on doit appeler en toute
 « vérité des mystères d'iniquité et en les faisant
 « participer à tous les crimes. »

En 1842, en Belgique, dans cette loge de Bruxelles, *le Travail*, où était né déjà le Solidarisme, un frère maçon¹ fit « une proposition qui
 « contenait, comme le noyau contient l'arbre, tout
 « la Ligue de l'enseignement, moins le nom. » Cependant, de même que pour le Solidarisme, ce projet fut qu'une vingtaine d'années plus tard que la Ligue put être fondée. La loge *le Travail* et les frères maçons, auteurs de ces deux projets, étaient comme on dit dans la Maçonnerie, *en avance sur le siècle*. Mais « que de chemin parcouru depuis vingt et un ans! » disait avec raison *le Moniteur maçonnique* en septembre 1867 (p. 316).

¹ *La Religion naturelle*, 12 fév. 1843, p. 232, 233.

En 1865, le 16 février, la Ligue était fondée pour la Belgique. La France suivait de près. Le 5 décembre 1866, le premier bulletin de *la Ligue de l'enseignement* en France disait : « C'est le 15 novembre dernier qu'a été lancé l'appel définitif en faveur de l'établissement en France d'une ligue de l'enseignement, à l'imitation de celle qui existe depuis deux ans en Belgique. »

Le Monde maçonnique (mai 1867, p. 57 et 58) nous fait connaître l'auteur de l'association française : « L'idée première appartient au F. Jean Macé ; c'est lui qui l'a conçue, exposée le premier, qui a réuni les premiers adhérents, lancé les premiers appels, fait à ses risques et périls les premiers frais. »

Nous venons de voir que « l'idée première » est point sortie du cerveau du F. Jean Macé ; elle existait avant lui dans la Maçonnerie. Il a été pour la France l'instrument choisi et poussé par ses supérieurs maçonniques.

D'après l'art. 4 de ses statuts, *la Ligue de l'enseignement* « n'est l'œuvre d'aucun parti ; elle ne s'occupera ni de politique, ni de religion. » A l'heure présente nous savons parfaitement que cet article est tout simplement *un masque* qui dément la provenance de l'œuvre. La Franc-Ma-

çonnerie ne peut pas perdre l'habitude de l'hypocrisie.

Dans cette même année 1867, le journal maçonnique constatait l'empressement de toutes les loges à adhérer à l'œuvre du F. . Macé :

« Nous sommes heureux de constater que la *Ligue de l'enseignement* du F. . Macé et la statue du F. . Voltaire rencontrent dans toutes nos loges les plus vives sympathies. On ne pouvait unir deux souscriptions plus en harmonie. Voltaire, c'est-à-dire la destruction des préjugés et des superstitions ; la Ligue de l'enseignement, c'est-à-dire l'édification d'une société nouvelle, uniquement basée sur la science et l'instruction. Tous nos frères comprennent ainsi » (*le Monde maçonnique* avril 1867, p. 730).

« L'influence de la Franc-Maçonnerie sur la réussite de l'œuvre fondée par le F. . Macé sera certainement des plus heureuses et peut-être décisive. Les moyens de propagation dont les ateliers disposent, grâce à leur organisation spéciale, seront d'un puissant secours, et, d'autre part, les principes de notre association, *les mêmes que ceux qui viennent d'être exprimés* (ceux de la Ligue de l'enseignement), font un devoir aux francs-maçons de s'inscrire parmi les adhérents à la *Ligue de l'enseignement*.

ignement, et de se montrer au premier rang des propagateurs infatigables et des soldats dévoués à l'instruction dans la lutte qui se prépare contre les *ténèbres séculaires* et l'ignorance accidentelle ou systématique » (*Monde maç.*, mai 1867, 59 et 60).

Trois ans après, la Franc-Maçonnerie proclamait ses principes en fait d'enseignement. L'assemblée générale du Grand Orient de France, le 10 juin 1870, se prononçait pour l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, c'est-à-dire sans religion, sans surnaturel, sans Dieu. Elle déclarait associer aux efforts faits dans notre pays pour rendre telle l'instruction. Dans sa circulaire en date du 4 juillet 1870, le grand maître Babaudripière écrivait en conséquence à toutes les loges françaises : « Nous sommes d'accord sur le principe de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, si chaleureusement acclamé par la dernière assemblée » (*Monde maçonnique*, juin 1870, 106, et juillet 1870, p. 13. — Voir aussi *l'Union* du 5 mai 1879).

Nous surprenons ici une des manœuvres hypocrisies et habituelles de la Maçonnerie, quand elle veut attaquer par quelque côté l'ordre politique, ou l'ordre moral et religieux.

Par l'intermédiaire de F. . maçons d'un grade élevé, les grands chefs inconnus font proposer leurs projets et leurs plans dans une loge particulière où ils ont plus de chance d'être adoptés. La loge les fait siens et, pour les mettre à exécution elle produit, selon les cas, soit une nouvelle société secrète, soit une association patente. Si l'association échoue, les Grands Orient désavouent l'entreprise. Les temps et les hommes n'étant pas mûrs, on ensevelit l'affaire pour le moment dans le plus profond silence. Si au contraire elle réussit, la Maçonnerie la fait comparaître devant ses assemblées générales et l'adopte officiellement.

La Ligue de l'enseignement avait réussi. Le journal *le Monde* indiquait ainsi, en 1873, ses succès :

« Une campagne, entreprise depuis quelques années par les ennemis du catholicisme contre l'enseignement religieux donné dans les écoles primaires, a été poussée dans ces derniers temps avec une ardeur et un ensemble évidemment inspirés par l'assurance de la victoire. Une vaste ligue composée de *juiifs*, de protestants, de libéraux, de penseurs et de radicaux, a juré de soustraire l'éducation à tout enseignement religieux, et de renverser l'instruction primaire, non pas seulement laïque

omme ils disent, le mot n'exprime pas bien leur pensée, mais impie, athée, matérialiste... Ils rêvent de régénérer la France en contraignant l'enfance à fréquenter des écoles dont le Christ et Dieu se sont bannis » (11 juillet 1873).

Revenant sur ce sujet en 1875, le même journal disait :

« Sous le prétexte de la diffusion de l'instruction dans les campagnes, les fondateurs de la Ligue, tous entachés de démocratie, ont, dès l'origine, réuni leurs efforts pour arracher l'enfance et l'adolescence à l'action religieuse, en instituant des bibliothèques et en les dotant de livres où la science était tout et où la foi n'était rien... Aujourd'hui, d'après les nouvelles que nous recevons de tous côtés, la Ligue est occupée à s'organiser plus solidement que jamais. Elle garde toujours son masque, mais sous ce masque transparent perce le radicalisme le plus dangereux.... » (2 janvier 1875).

Depuis lors, la Ligue n'a point ralenti ses efforts de propagande ¹, et elle a obtenu le plus grand succès; car sa mère et sa protectrice, la Maçonnerie, est devenue « la souveraine de la Ré-

¹ V. les journaux quotidiens *l'Univers*, *le Monde*, *l'Union*, etc.; particulier *l'Univers* des 22 janvier, 22 avril et 16-17 août 1879.

publique » française. « Le gouvernement lui-même n'est qu'une succursale des loges ¹. »

Profitant d'une situation si favorable à ses desseins, la Franc-Maçonnerie s'est aussitôt mise à demeure d'accomplir l'œuvre de la Ligue et les vœux de ses assemblées. Un ministère, presque entièrement composé de francs-maçons, propose à la sanction du pouvoir législatif, au nom du gouvernement et par l'organe du F. : Ferrus, ministre de l'instruction publique, et du F. : Paul Bert, député, des projets de lois tyranniques qui détruisent la liberté des pères de famille et mettent entièrement entre les mains de l'État l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

Comme de juste, la Ligue félicite le ministre et les loges applaudissent et promettent appui à ses lois ² : « Le F. : Jules Ferry, dit *la Chaîne d'union*, qui a eu l'insigne honneur d'être initié à nos mystères en même temps que l'illustre Littré accomplit en ce moment le programme qu'il lui-même tracé... Mais, si le F. : Jules Ferry poursuit une œuvre ESSENTIELLEMENT MAÇONNIQUE, il nous appartient, à nous maçons, de soutenir dans l'accomplissement de sa mission

¹ *Univers*, 20 mars, 5 mai, 15 et 16 sept. 1879.

² *Univers*, 4 mai et 22 sept. 1879.

et il faut qu'il sache bien que, s'il a devant lui une bande de réactionnaires cléricaux qui essaient de faire beaucoup de bruit avec le pétitionnement, il a aussi derrière lui *une armée de réserve* qui, pour être plus calme parce qu'elle se sent plus forte, *n'en est pas moins prête à le soutenir au péril de sa vie* » (*La Chaîne d'union*, journal de la Maçonnerie universelle, mai 1879) ¹.

Nous avons dit déjà que toute la presse étrangère *juive* apportait son contingent d'approbation et d'encouragement aux lois maçonniques du F. : Ferry.

Ce n'est pas seulement en France que la Maçonnerie entreprend la ruine absolue de l'enseignement chrétien dans les écoles. La conjuration est en activité dans le monde entier. « Chacun « sait quel rôle cette question des écoles sans Dieu « a joué dans les dernières élections du président « des États-Unis, dans quelle préoccupation elle « a tenu les hommes politiques de la Grande-Bre- « tagne et de plusieurs autres États ², » et comment elle vient d'être résolue en Belgique selon les vœux de la Franc-Maçonnerie ³.

¹ V. en outre l'*Univers* du 22 sept. 1879.

² *Univers*, 6 nov. 1878.

³ V. sur *la Ligue de l'Enseignement*, le livre complet et excellent de M. Jean de Coussac, intitulé *la Ligue de l'Ensei-*

Dans cette question d'une importance si capitale, les catholiques ne se soumettront point aux méprisables descendants des Manichéens, des Albigeois et des Templiers. Appuyés sur leurs droits sacrés, soutenus par les enseignements et les encouragements de l'Église, ils luttent partout et lutteront jusqu'à la dernière extrémité.

II

Nous connaissons maintenant la Franc-Maçonnerie avec ses développements nombreux. Cette ivraie détestable, la dernière des hérésies peut-être, s'étend en ce moment plus que jamais sur le champ du père de famille.

Pour résumer ce que nous venons de lire et afin de nous donner une idée plus nette des ravages de cette gangrène dans la société actuelle, il faut établir des chiffres.

1° *Étendue géographique et numérique actuelle de la Franc-Maçonnerie proprement dite.*

Nous ne nous occuperons dans ce travail que de la Maçonnerie proprement dite et de l'Internationale.

gnement, histoire, doctrines, œuvres, résultats et projets.
Paris, 1880.

Dans la première, nous comprendrons le personnel de l'Alliance universelle religieuse et israélite, du Solidarisme et de la Ligue d'enseignement. Ces associations comptent sans nul doute beaucoup de francs-maçons, mais elles doivent certainement renfermer aussi un bon nombre de membres étrangers aux loges. Toutefois, nous le verrons, étant dans l'impossibilité de savoir à quel chiffre il s'élève. De même nous engloberons dans l'Internationale, dont les cadres sont bien distincts de ceux de la Maçonnerie, le Carbonarisme, le Fénianisme le Socialisme, le Nihilisme, toutes les associations populaires dépendant de la Franc-Maçonnerie, telles que, en France, *la Marmite*, *les Frères de la République*, de Lyon et de Marseille, etc., et d'autres de différentes dénominations, qui pullulent dans les pays étrangers, l'Allemagne, Suisse, Angleterre et États-Unis. Il est indubitable que, aujourd'hui, tous les membres de ces associations, qui forment les bras de la Franc-Maçonnerie, sont incorporés dans les sections de l'Internationale.

En 1832, le F. L. J. d'Asfeld, dans un écrit sur la Franc-Maçonnerie, dit que « l'ordre maçonnique du Temple se divise en trois classes, » et que la troisième classe, ou fraction politique, est

établie jusqu'en *Chine*, sous le nom de *Société des Trois unis* ou de la *Trinité*, qu'elle y possède nombreux affiliés et qu'elle s'étend dans toutes autres parties du monde sous différentes dénominations. (Cité par Armand Neut, *la Franc-Maçonnerie*, etc., t. I^{er}, p. 51.)

Un autre témoignage général de cette étendue géographique de la Maçonnerie nous est fournie par un récent mandement de Mgr de Grenoble :
 « Ceux qui parcouraient alors (vers 1845) les terres et les mers, dit-il, avaient souvent à cœur autant la diffusion des sociétés secrètes que la réussite de leurs propres affaires. Quelques années après nous les avons rencontrées, ces sociétés qui pénètrent partout où peut aborder un navire au bout de l'Afrique, dans les îles de Madagascar à Zanzibar et dans les divers pays que nous avons évangélisés. Elles sont florissantes dans nos colonies qu'elles contribuent à diviser et à ruiner. Nous les avons vues et prises sur le fait dans les associations religieuses d'un diocèse des Antilles qui nous était confié : elles s'étaient glissées perfidement parmi les personnes pieuses qui les compositaient. Où donc ne sont-elles pas ? En Occident elles sont à la tête du mouvement ; en Orient le progrès est rapide aussi. Elles ont planté les

tentes dans le désert, Nous les avons vues dans la capitale de l'Islamisme : disons toute la vérité avec la douleur dans l'âme : nous les avons rencontrées jusqu'à Jérusalem. Elles recherchent les enfants catholiques pour les élever; mais elles les conduisent au Saint-Sépulcre, pour leur apprendre à se rire de nos cérémonies religieuses. Nous en appelons, pour le dire, au témoignage des Pères gardiens du tombeau de Jésus-Christ. De sorte que les sociétés secrètes couvrent le monde et lui offrent partout des fruits empoisonnés » (Mandement de Mgr Fava. Carême 1879. V. *Univers* les 24 et 26 février 1879).

Dé sorte que c'est sans exagération aucune que le Vénérable, chef d'une loge, dit au postulant qui se présente pour être reçu apprenti-maçon : « Monsieur, tout profane qui se fait recevoir maçon..... appartient à *un ordre qui est répandu sur toute la surface du globe* » (*Rituel de l'apprenti*. V. les rituels publiés par le F. Ration).

Une circulaire maçonnique publiée par *le Monde* (21 juillet 1875) indique que, en 1873, la Franc-Maçonnerie du rite français possédait des Grands Orients en Belgique, Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Luxem-

bourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Égypte, États Unis d'Amérique, Brésil et Mexique.

Par conséquent, dans tous ces pays, la Franc Maçonnerie du rite français possédait de nombreuses loges, sans compter celles des autres systèmes.

En combinant les données de *quatre différents documents maçonniques* que nous avons sous les yeux, 1° du *Calendrier maçonnique* de Berlin, d 1863 (cité par *l'Univers*, janvier 1863); 2° *l'État des loges maçonniques* en 1873, publié par le *Dritto cattolico* de Modène (cité par *le Monde*, 20 et 21 janvier 1873); 3° de *l'Almanacco del libero Muratore* (du franc-maçon) pour 1874, publié à Milan par la loge *Ragione* (la Raison) (cité par *l'Assemblée nationale*, 30 janvier 1874); 4° *la Semaine maçonnique*, publiée tous les huit jours par le journal *l'Événement* (cité par *le Monde*, 27 mai 1874), nous arrivons aux chiffres suivants quant au nombre des loges maçonniques dans l'ancien et le nouveau monde.

Ces renseignements sont incomplets en plusieurs points; on s'en apercevra facilement.

MS DES CONTRÉES	ANNÉE 1863	ANNÉES 1873 ET 1874	TOTAUX
France	1 Grand Orient et 172 loges	1 Grand Orient et 314 loges	} 366 log.
(Rite écossais.)	1 Suprême Conseil et 50 loges.	1 Suprême Conseil et 50 loges.	
Russie	3 grandes loges et 263 loges	3 grandes loges et 329 loges	332 —
Hollande	1 grande loge et 68 loges.	1 grande loge et 71 loges.	} 100 —
		Plus dans les colo- nies : 28 loges.	
États-Unis	1 grande loge et 24 loges.	1 grande loge et 28 loges.	29 —
(moins la Prusse.)	5 grandes loges et 74 loges.	5 grandes loges et 81 loges	86 —
Luxembourg	1 grande loge et 2 loges.	1 grande loge et 2 loges.	3 —
Danemark	1 grande loge et 7 loges.	1 grande loge et 5 loges.	6 —
États-Unis	38 grandes loges et ?	38 grandes loges et 6,068 loges	6,068 —
Égypte	1 grande loge et 65 loges.	1 Grand Orient et 122 loges; plus 68 chapitres et 30 ateliers supé- rieurs	221 —
Colombie	1 grande loge et 130 loges	?	131 —
Venezuela	1 grande loge et 17 loges	?	18 —
Haïti	1 grande loge et ?	?	1 —
Nouvelle-Grenade	1 grande loge et ?	?	1 —
Argentine	1 grande loge et ?	?	1 —
Italie	1 grande loge et ?	?	1 —
Indes Britanniques	3 grandes loges et 1,620 loges.	?	1,623 —
Belgique	1 grande loge et 60 loges.	?	61 —
Espagne	1 grande loge et ?	?	1 —
Portugal	1 grande loge et ?	?	1 —
Italie	1 grande loge et ?	?	1 —
Autriche	?	? 1 grande loge et 8 loges.	9 —
A reporter.			9,061 log.

NOMS DES CONTRÉES	ANNÉE 1863	ANNÉES 1873 ET 1874	TOTAUX
		Report.	9,061 lo
Hongrie	?	? 1 Grand Orient et 60 loges.	61 -
Italie	?	? 1 Grand Orient, 3 consistoires, 8 conclaves, 20 chapitres et 171 loges, total : 203; plus une centaine de loges environ, d'autres rites maçonniques.	300 -
		TOTAL.	9,422 lo

Ainsi, en 1874, la Franc-Maçonnerie comptait dans le monde au moins neuf mille quatre cent vingt-deux loges. Ce nombre est très certainement inexact, puisque le tableau précédent n'offre aucune donnée en l'année 1874 pour douze pays dans lesquels la Franc-Maçonnerie a dû faire grands progrès pendant cette période de dix ans.

Un ouvrage allemand, publié à Fribourg-en-Brisgau, dans l'année 1875 ¹ et cité par l'éditeur des *Sociétés secrètes* du R. P. Deschamps, donne une statistique complète de la Franc-Maçonnerie pour 1874. D'après cette statistique le nombre des grandes loges s'élevait à 110 et les loges en

¹ Chez Herder, édit. in-8°.

l'épandant dépassaient *onze mille*. Le total des loges de toute sorte serait donc à la fin de 1874 e plus de *onze mille cent dix loges*. L'auteur de ouvrage que nous venons de citer fait remarquer ue dans ces chiffres ne sont pas comprises les *Associations populaires relevant de la Maçonnerie* ui sont très répandues, surtout en Allemagne, a Suisse, en Angleterre et aux États-Unis.

Une statistique plus récente nous est fournie ar un journal allemand que cite, sans le nom- er, *l'Univers* du 3 octobre 1878.

« Une feuille allemande, dit-il, nous apprend qu'il y a en ce moment (fin de 1879) dans le monde *quinze mille* loges maçonniques, avec environ cinq millions de membres.

France compte	297	loges.	Report	1,612	loges.
Allemagne	342	—			
Suisse	33	—	L'Afrique	27	—
Hongrie	44	—	La colonie du Cap	61	—
Roumanie	11	—	L'Inde	134	—
Servie	1	—	La Chine	13	—
Irlande	330	—	Le Japon	4	—
Italie	4	—	L'Australie	226	—
Portugal	5	—	L'Amérique du Nord	9,894	—
Suède	18	—	Le Canada	535	—
Espagne	330	—	Cuba	30	—
Portugal	22	—	Haïti	32	—
Italie	110	—	Le Mexique	13	—
Grèce	11	—	Le Brésil	256	—
Turquie	26	—	Le reste de l'Amé-		
Égypte	28	—	rique du Sud	179	—

A reporter 1,612 loges. Total 13,016 loges.

Tel que nous le donne le journal *l'Univers*, ce document renferme plusieurs fautes évidentes dues aux distractions des copistes ou des compositeurs d'imprimerie. D'abord huit contrées, fort riches en loges, ont été omises : l'Angleterre, l'Écosse, la Prusse, l'Autriche, le Luxembourg, le Danemark, la Hollande et la Belgique. Ensuite les chiffres donnés pour la France, l'Italie et la Suède sont nécessairement fautifs; car il est impossible que le nombre des loges soit moindre dans ces deux pays en 1879 qu'en 1874. Cette preuve qu'il y a erreur de détails par omission de fautes d'impression dans la reproduction de ce important document, c'est que le total général indiqué pour le nombre des loges est 15,000, tandis que l'addition des chiffres particuliers ne monte qu'à 13,000 environ. Ces erreurs rectifiées et expliquées, il ressort de cette statistique que, depuis cinq ans, la Franc-Maçonnerie s'est considérablement développée dans son étendue territoriale et dans le nombre de ses loges. Elle agit maintenant en plus dans la Grèce, dans la Turquie, en Égypte, dans l'Afrique (colonies européennes), dans la colonie du Cap, dans l'Inde, dans la Chine, dans le Japon et dans l'Australie. Il n'est pas, par conséquent, un coin du mo-

ù elle ne soit établie et qui échappe à son action.

Quant au *nombre des membres* appartenant aux âges, voici les renseignements fournis par les francs-maçons :

Le F.·. Fabre dit dans son livre, publié en 1867 :

« Un ouvrage (maçonnique) intitulé *l'Etoile flamboyante* fait monter à *dix millions* le nombre des francs-maçons actuellement existants¹. »

En janvier 1873, *le Rappel*, journal révolutionnaire et franc-maçon, publiait la note suivante que *l'Univers* relatait vers le 21 janvier de la même année :

« Au 1^{er} janvier 1865, la Franc-Maçonnerie comptait près de *treize millions* d'adhérents dans le monde entier. La dernière statistique du 1^{er} janvier 1872 donne le total de *seize millions neuf cent trente-deux mille* francs-maçons. Dans l'espace de sept ans, la famille maçonnique s'est, par conséquent, augmentée de *trois millions neuf cent trente-deux mille* membres. »

Il faut noter que, dans ces chiffres, sont sans doute compris *les femmes et les enfants* affiliés à la Maçonnerie et qui forment un contingent

Documents maçonniques, introduction. *Essai historique et philosophique*, p. xxii.

considérable, surtout dans les contrées protestant et spécialement en Amérique. Ceci explique les différences qui se trouvent entre les chiffres fournis par les auteurs francs-maçons et ceux qui présentent les écrivains catholiques. Ainsi le journal *le Français* (cité par *l'Univers* du 15 septembre 1879) ne compte que *trois millions cent mille* maçons dans le monde ; le journal allemand, dont nous venons de parler, porte ce chiffre à *cinq millions*. Ces journalistes et d'autres écrivains catholiques ou protestants ne donnent que le total des *hommes faits* appartenant aux loges, tandis que les auteurs francs-maçons énumèrent tous les membres « de la famille maçonnique, hommes, femmes et enfants.

Quand bien même on admettrait que ces totaux maçonniques sont exagérés à plaisir dans un intérêt, on peut croire, sans craindre de se tromper de beaucoup, il nous semble, que, aujourd'hui en juillet 1880, après plus de huit années, quelles années ! la Maçonnerie proprement dite comprend dans le monde entier, en hommes, femmes et enfants affiliés, *une vingtaine de millions* de sectaires.

Ce chiffre semblera peut-être n'avoir pas de proportion avec la quantité beaucoup moindre

ges. Pour résoudre cette difficulté apparente, il faut se reporter à ce que nous disons plus bas (p. 392 et 393).

Sous le nom générique de « loge » sont comprises plusieurs réunions distinctes de francs-maçons qu'on appelle « ateliers. » Une seule loge peut avoir jusqu'à trois ateliers dont chacun renferme un personnel d'hommes tout différent et souvent très nombreux, et en plus un autre personnel considérable de femmes franches-maçonnées d'enfants.

Etendue géographique et numérique de l'Internationale.

M. Oscar Testut constatait en 1871 qu'il existait nombreuses sections ouvrières affiliées directement à l'Internationale en France, en Suisse, en Belgique, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et aux Etats-Unis¹.

En cette même année, après l'insurrection de la Commune, un correspondant du *Times* écrivait le mois de juin : « J'ai sous les yeux un rapport de cette société (l'Internationale) qui ne compte pas moins — d'après ce rapport — de deux mil-

L'Association internationale des travailleurs. Lyon, 1871.

« lions cinq cent mille membres, et encore dans
 « nombre ne sont pas comprises toutes les sociétés
 « qui lui sont affiliées et qu'elle aide dans leu
 « entreprises politiques et révolutionnaires, tell
 « que celles des Fénians, la Marianne, les Frèr
 « de la République de Lyon et de Marseille, l
 « nombreuses sociétés secrètes de la Russie et
 « la Pologne, et les carbonari qui sont répand
 « partout en Europe¹. »

Le R. P. de Curci affirmait, en 1872, dans son fo
 remarquable travail sur l'Internationale, que « cet
 « secte est devenue si puissante, d'après le tém
 « gnage d'écrivains dignes de foi, qu'elle comp
 « aujourd'hui *trois millions de membres* seuleme
 « en France, et *dix dans le reste de l'Europe*.

Il est évident que, dans ses calculs, le P.
 Curci comprend les différentes sociétés affiliées
 l'Internationale que ne comptait pas le correspo
 dant du *Times*.

On peut regarder comme certain qu'en ce m
 ment toutes les sociétés maçonniques militante
 Carbonarisme, Fénianisme, Socialisme, Nihilism
 Marianne et autres associations populaires
 noms et de formes diverses, sont fondues
 une seule et immense société.

¹ V. *le Monde*, 11 juin 1871.

Total des adeptes de toutes les sociétés secrètes,

3° Si maintenant nous additionnons les forces numériques de la Franc-Maçonnerie et de l'Internationale que nous fournissent les documents cités plus haut, seize millions neuf cent trente-deux mille d'une part et treize millions de l'autre, nous obtenons le nombre vraiment effrayant de *vingt-neuf millions* neuf cent trente-deux mille, presque *rente millions*, aux dates de 1872 et de 1874. Et depuis ces années que nous venons de traverser, si favorables à la Maçonnerie et aux sociétés secrètes, à quel total peuvent s'élever leurs forces réunies dans le monde entier? A une quarantaine de millions peut-être? Tenons compte des exagérations volontaires et intéressées, et arrêtons-nous au chiffre de *trente millions*. Quelle armée!!!

QUATRIÈME SECTION. — ORGANISATION DE LA FRANCM
MAÇONNERIE

Notre connaissance de la Franc-Maçonnerie serait incomplète si, après avoir étudié son origine et son développement, nous négligions de porter nos regards sur son organisation intérieure.

Dans cette section, nous examinerons l'organisation générale; nous renverrons pour plus de clarté à la section suivante certains détails particuliers de cette organisation.

Nous avons à nous occuper de l'organisation : 1° de la Maçonnerie proprement dite; 2° de ses principales branches.

I. MAÇONNERIE PROPREMENT DITE.

La Maçonnerie proprement dite forme deux grandes classes : la Maçonnerie des hommes et la Maçonnerie des femmes.

1° MAÇONNERIE DES HOMMES.

La Maçonnerie masculine se partage en nombreux rites ou systèmes d'initiation. Ce nombre dépasse soixante¹. D'après l'historien de la Maçonnerie, le F. : Clavel, dix-huit systèmes sont le plus généralement pratiqués².

Disons quelques mots des principaux seulement.

¹ F. : Ragon, *Orthodoxie maçonnique*. — *Les Francs-Maçons*. Saint-Albin, p. 76.

² *Histoire pittoresque*. V. *Dictionnaire des Religions*, édit Migne, au mot *Franc-Maçon*.

Rites maçonniques.

1° *Le rite des anciens Maçons libres et acceptés d'Angleterre.* Nous serions tentés de croire que ce système est un débris des anciennes corporations d'ouvriers maçons du moyen âge.

2° *Le rite de la Stricte Observance*, appelé aussi *régime rectifié*. Ce rite paraît être la continuation du rite templier des maîtres élus de Cologne. Il fut réformé au congrès de Wilhemsbad, d'où son nom de régime rectifié. Il a été suivi surtout dans la dernière moitié du dix-huitième siècle en Allemagne. Les loges se nommaient elles-mêmes de *la Stricte Observance* et se disaient les continuateurs et les restaurateurs des Templiers. Mais leurs traditions et infâmes mystères furent dévoilés par un frère dans un écrit intitulé *la Pierre d'achoppement ou de scandale*. Elles commencèrent alors à se dissoudre et, parmi leurs membres, les uns se retirèrent dans différents systèmes, et les autres, en petit nombre, continuèrent de se rattacher à la grande loge des *Trois Globes* de Berlin, qui subsiste encore aujourd'hui et qui forme un rite à part, continuation du rite de *la Stricte Observance*.

Les frères prétendent être toujours les descendants des Templiers¹.

3° *Le rite écossais ancien*, appelé aussi *rite d'Heredom ou de perfection*. Ce rite doit être celui dont parle la charte de Cologne et qui était accepté par les maîtres élus. Frédéric le Grand, roi de Prusse, le modifia. Cette réforme donna naissance à un nouveau rite appelé :

4° *Rite écossais ancien et accepté*. Le Grand Orient de France s'est annexé ce rite.

De nouvelles modifications ont produit les rites suivants :

5° *Le rite écossais primitif* ;

6° *Le rite écossais philosophique*, et

7° *Le rite français* ou moderne, qui est une simplification des rites écossais ;

8° Le rite ou système Schroeder ;

9° *Le rite ou ordre du Temple* ;

10° Le rite dit *ordre des Juges philosophes* inconnus ;

Ces deux derniers rites sont entièrement terribles.

11° *Le rite de Misraïm ou d'Égypte*. Les auteurs maçonniques nous disent que ce rite a pour origine et pour base le système de Cagliostro.

¹ Lecoulteux, *Sectes et Sociétés secrètes*, p. 118.

système s'est toujours maintenu. Vers 1805, en Italie, on le combina avec le système écossais et plusieurs autres. Mis sous sa forme actuelle et rapporté en France en 1814, il s'y propagea, ainsi qu'en Belgique, en Irlande et en Suisse. Le F. . Willaume le fait venir d'Orient¹. Cagliostro, en effet, voyagea en Orient et dut s'y faire initié aux mystères cabalistiques et païens des contrées asiatiques. Le F. . Ragon l'appelle « rite judaïque, » parce que *les juifs* y dominent². D'après le F. . Clavel, « les chefs de ce rite prétendaient au privilège de diriger indistinctement toutes les branches de la Maçonnerie, dont le Misraïm, selon eux, était la souche commune³. » Ce rite a été annexé, en 1816, au Grand Orient de France.

12° Le rite suédois ; 13° le rite haïtien ; 14° le rite ou système de Svedenborg ; 15° le rite ou système de Zinnendorf ; 16° le rite Adonhiramite ; 17° rite ou système de Fessler ou de la grande loge *royale York à l'amitié* de Berlin, etc., etc.

Cette diversité de systèmes n'introduit pas la division dans la Franc-Maçonnerie : ce sont les

¹ *Manuel maçonnique.*

² *Cours philosophique et Orthodoxie maç.*

³ *Histoire pittoresque.*

différents régiments d'une même armée. Les auteurs francs-maçons sont unanimes à reconnaître ce principe que consacrent les constitutions maçonniques. Ainsi l'auteur sacré de la Franc-Maçonnerie, le F. : Ragon, s'exprime ainsi :

« La Maçonnerie n'est d'aucun pays : elle n'est
 « ni française, ni écossaise, ni américaine ; elle ne
 « peut pas être suédoise à Stockholm, prussienne
 « à Berlin, turque à Constantinople... Elle est *une*
 « *et universelle*. Elle a plusieurs *centres d'action*,
 « mais elle n'a qu'*un centre d'unité*, qui est le plus
 « grand bienfait de la philosophie antique. Si elle
 « perdait ce caractère d'unité et d'universalité,
 « elle cesserait d'être la Maçonnerie¹. »

« La fraternité qui lie tous les francs-maçons,
 « dit à son tour le F. : Favre, implique la solida-
 « rité de tous les Orients ; car, s'il est vrai qu'il
 « peut y avoir *plusieurs administrations maçonniques*,
 « il n'y a et il ne peut y avoir qu'*une*
 « *Franc-Maçonnerie dans le monde entier*, comme
 « il ne peut y avoir qu'une humanité². »

En 1871, les loges italiennes ont affirmé cette doctrine maçonnique d'une manière énergique dans une remarquable circonstance.

¹ *Cours philosophique*, p. 40.

² *Documents maçonniques*. 1867.

C'était après la guerre de 1870, la loge *l'Anglaise*, de Bordeaux, prenait, le 27 juin 1871, une décision d'après laquelle elle avait résolu : 1° de hasser de son sein tous les Allemands qui, précédemment, faisaient partie de son atelier ; 2° de refuser désormais l'entrée de la loge à tout maçon allemand ; 3° de ne plus recevoir à l'initiation aucun homme de nationalité allemande.

Ces résolutions étaient tout à fait françaises. Déjà même avant cette date, cette question des rapports futurs des loges de France avec les francs-maçons d'Allemagne avait été soulevée dans le conseil de l'ordre à Paris. Il s'était déclaré incompétent pour la résoudre et en avait abandonné la décision à l'assemblée générale. Au 17 août 1871, le grand maître du Grand Orient de France posa la question à toute la Maçonnerie française dans une circulaire où il donna connaissance des décisions de la loge *l'Anglaise* de Bordeaux. Les francs-maçons italiens, assemblés dans une grande réunion de plusieurs loges, exprimèrent hautement leur regret et leur blâme des dispositions et des décisions des loges françaises, parce qu'elles étaient « *en contradiction flagrante avec les principes de la Franc-Maçonnerie universelle.* » Ils décidèrent d'envoyer au Grand Orient de France

une réponse pour les combattre et faire change de sentiments et de résolutions aux maçon français. Dans cette pièce, nous trouvons ce qui suit :

« Nous nous maintiendrons dans la chaîne mystérieuse dont nos frères nous ont transmis intact l'anneau, et nous nous donnerons (les maçons allemands et nous) le triple baiser de la corde, de la paix et de la fraternité.

« *La Franc-Maçonnerie est une, comme l'harmonie de l'univers est une* ; la pyramide de nos symboles a pour base la surface du globe et pour sommet les idées les plus élevées de l'humanité. Toutes les branches, n'importe qu'elles soient françaises, italiennes ou allemandes, s'y rattachent et s'y confondent. Tout comme *notre institution est une*, notre amour l'est également. Cet amour forme la base fondamentale de ce grand édifice de la civilisation progressive de tous les peuples et des nations¹. »

L'unité de la Maçonnerie est énergiquement affirmée, comme on voit, dans cette pièce, même au détriment de l'esprit national et de l'amour de la patrie. La Maçonnerie, il est vrai, a pour prin-

¹ Correspondance de *la Nouvelle Presse* de Vienne, 30 octobre 1871, citée par *le Monde* du 14 décembre 1871.

cipe de rejeter et de détruire ces deux nobles sentiments.

Les constitutions maçonniques ne sont pas moins explicites :

Les statuts et règlements généraux de l'ordre maçonnique en France, du rite français ou moderne [année de la V. . L. . 5826 (1826)], portent :

Article V. « Les maçons peuvent suivre dans « leurs trav. . des rites différents, mais le but en « est toujours le même. »

Les règlements généraux de la Maçonnerie écossaise pour la France et ses dépendances, O. . de Paris, 1846, disent également :

Article I^{er}. « L'ordre maçonnique se partage « en différents rites reconnus et approuvés qui, « bien que divers, sont tous sortis de la même « source et tendent au même but. »

Article II. « De quelque rite reconnu que soit « un maçon, il est F. . de tous les maçons du « globe. »

Article X. « *Par respect pour les principes de* « *la Franc-Maçonnerie* qu'il a maintenu et main- « tiendra, le rite écossais ancien et accepté admet « l'existence des autres rites légalement établis et « reconnus, et travaillant comme lui à l'accomplis- « sement du G. . Œuvre. »

Les livres sacrés de l'ordre, rituels, manuels et tailleurs, confirment cette unité en énumérant tous les rites divers et leurs grades nombreux.

D'ailleurs, en étudiant toutes les maçonneries, on trouve au fond de leur variété étrange de systèmes, de grades, de symboles et de formules, une seule et même doctrine, et un seul et unique but. Le R. P. Deschamps démontre, dans ses trois volumes, d'une manière évidente et irréfutable, cette unité parfaite de doctrine et de but de tous les rites maçonniques.

Nous serions cependant porté à penser qu'il doit y avoir entre ces divers rites une certaine hiérarchie, établie par les chefs suprêmes de la Maçonnerie et connue d'eux seuls.

Le F.·. Ragon a donc formulé la loi fondamentale de la Franc-Maçonnerie quand il a dit : « *La Maçonnerie est une et son point de départ est un¹.* »

Tous les rites, quels qu'ils soient, comprennent à leur tour deux grandes divisions : la Maçonnerie *extérieure* et la Maçonnerie intérieure ou *occulte*, qui sont toujours une seule et même Maçonnerie.

¹ *Orthodoxie maç.*, p. 4.

Maçonnerie extérieure.

La première est appelée aussi Maçonnerie *symbolique* et Maçonnerie *bleue*.

Ce qualificatif *symbolique* est appliqué par le rituel au grade de maître, qu'il appelle « le troisième grade *symbolique*. » C'est là l'origine de l'expression « Maçonnerie symbolique. » L'appellation de Maçonnerie *bleue* vient de ce que la loge est tendue de bleu pour la réception des apprentis et des compagnons.

La Maçonnerie extérieure ne comprend que trois grades ou degrés d'initiation : *apprenti*, *compagnon* et *maître*, qui composent le personnel des loges ordinaires. Elle constitue la base de toute la Franc-Maçonnerie. Tous les rites, tous les grades levés, quels que soient les noms qu'on leur donne, dans tous les pays, sont édifiés sur ce fondement, sans lequel, d'après tous les écrivains maçonniques les plus autorisés, nul système et nul grade ne peut être régulier. C'est la règle posée par le congrès de Wilhemsbad et rigoureusement observée depuis.

Mais cette Maçonnerie, comme nous l'avons déjà dit, n'est point la Franc-Maçonnerie véritable.

Ce n'est qu'un masque avec lequel celle-ci se déguise. C'est une maison d'apparence inoffensive et honnête dans laquelle la Maçonnerie occulte « se cache avec toute l'habileté d'un malfaiteur vieilli dans le crime¹. »

Le juif, membre de la haute vente italienne *Piccolo-Tigre*, expose parfaitement la nature du rôle que joue la Maçonnerie symbolique :

« ...Cette vanité du citadin ou du bourgeois s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je suis toujours en admiration devant *la stupidité humaine*... Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel. Se trouver membre d'une loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret *qu'on ne vous confie jamais*, est pour certaines natures un volupté et une ambition... On dîne trop chez le T.·. C.·. et T.·. R.·. F.·. de tous les Orients mais *c'est un lieu de dépôt, une espèce de haras un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous*. Les loges ne font qu'un mal relatif..

¹ *Les Francs-Maçons*. Saint-Albin, p. 92.

nais cela a un but qu'il faut encourager sans cesse. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la société secrète, dont la *Franc-Maçonnerie* ne peut plus être que "antichambre assez mal éclairée!... C'est sur les loges que nous comptons pour doubler nos rangs; elles forment à leur insu notre noviciat préparatoire. Elles discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont, entre deux festins, des anathèmes foudroyants contre l'intolérance et la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour nous faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous; *il ne reste plus qu'à l'enrégimenter*. La voie du progrès social est là et toute là; ne prenez pas la peine de la chercher ailleurs » (Papiers secrets, lettre du 18 janvier 1822).

Aujourd'hui les loges discourent et festinent tout autant que par le passé, mais agissent peut-être davantage. Les temps ont marché et bien des précautions ont cessé d'être nécessaires.

Toutefois, la plupart des membres des loges symboliques ne sont que des dupes.

Maçonnerie occulte.

La Maçonnerie occulte, que les francs-maçons appellent « Maçonnerie chapitrale, philosophique, supérieure » et « Maçonnerie rouge¹, » est formée par tous les grades maçonniques au-dessus de celui de maître.

Ces grades se nomment « grades chapitraux, » « grades philosophiques, » « grades supérieurs, » « hauts grades. » Les maçons qui les possèdent sont dits « hauts maçons, » « maçons supérieurs, » etc.

Les grades supérieurs sont extrêmement nombreux dans la Franc-Maçonnerie. Le F. . . Ragor en compte plus de 1,400. Une grande partie, il est vrai, n'a plus qu'une valeur purement historique. Ce nombre varie beaucoup, selon les différents rites. Nous ne citons que quelques-uns des principaux :

Le rite de *la Stricte Observance* a en tout cinq

¹ Ce nom lui est donné parce que dans les cérémonies de l'initiation à plusieurs hauts grades la loge doit être tendue de rouge.

grades ; deux grades supérieurs seulement : *maître écossais* et *chevalier de la Bienfaisance* ou de la *Cité sainte*. Nous avons vu que la charte de Cologne n'en reconnaît pas davantage : *maître élu* et *suprême maître élu* ; au-dessus, le grand maître ou patriarche, chef de tout l'ordre.

Le rite *français* ou *moderne* a sept grades, quatre supérieurs : *élu*, *écossais*, *chevalier d'Orient* et *rose-croix*. Les rites écossais et le rite égyptien en comptent bien plus. L'écossais philosophique a douze grades, neuf supérieurs ; l'écossais ancien ou d'Hérédome en a vingt-cinq, vingt-deux supérieurs ; l'écossais primitif et l'écossais ancien et accepté en ont trente-trois, trente supérieurs ; le Misraïm ou égyptien les dépasse tous : il a quatre-vingt-dix grades, quatre-vingt-sept supérieurs !

Ces grades se répètent souvent dans les différents rites, sous les mêmes noms ou sous des noms équivalents. Nous signalerons seulement quelques-uns des plus importants et des plus élevés qui se rencontrent dans presque tous les rites : « *grand élu écossais*, » « *chevalier du Soleil* ou *grand écossais de Saint-André*, » « *chevalier d'Orient* ou de *l'Épée*, » « *chevalier rose-croix* ou *souverain prince rose-croix*, » ou simplement *rose-croix*, » « *chevalier grand élu Kadosch*, ou simplement *Kadosch*, »

« *prince du royal secret*, » « *grand inspecteur général*, » etc., etc.

Notons que, dans l'ordre des *Juges philosophe inconnus*, il n'y a pas plus de deux grades en tout mais qui ne peuvent être conférés qu'à des francs maçons du trentième degré du rite écossais, c'est à-dire chevaliers Kadosch.

Dans *le rite de Schroeder*, les hauts grades ont pour base la *magie*, la *théosophie* et l'*alchimie*. Il en est de même dans *le rite ou système de Svédénborg*.

Quant au *Misraïm* ou rite égyptien, le frère Ragon nous apprend que ce rite, accueilli par le Grand Orient de France en 1816, fait partie de la Maçonnerie pratiquée dans notre pays. Voici ce qu'il dit de ses quatre derniers grades :

« Les mots de passe, paroles sacrées et signe des 87°, 88°, 89° et 90° degrés de ce rite, indiquent surtout *son but, sa sublimité, ses dogmes et sa morale. On connaît presque toute la science maçonnique*, lorsque l'on a approfondi les développements des emblèmes et des allégories qui se rattachent à ces quatre degrés. »

Il parle en ces termes du 89° degré :

« 89° degré. On donne dans ce grade, qu'on peut appeler le dernier de la Maçonnerie du rite *Misraïm*, une explication développée des rap

ports de l'homme avec la Divinité, *par la médiation des esprits célestes*. Ce grade, *le plus étonnant et le plus sublime* de tous, *exige la plus grande force d'esprit*, la plus grande pureté de mœurs (maçonniques?!) *et la foi la plus absolue* (!) La plus légère indiscretion de la part des initiés est un crime *dont les conséquences peuvent être les plus terribles*. La parole sacrée est *Jéhovah*. La parole de passe est *Uriel*, feu de Dieu, nom d'un des chefs des *légions célestes qui se communique plus facilement aux hommes*. Le signe, qui s'appelle d'intrépidité, se fait en se touchant réciproquement le cœur. La parole d'ordre est : mon cœur ne tremble pas » (*Cours philosophique*, p. 239 et 347).

Tout cela ressemble absolument à la cabale et au spiritisme.

L'étude de ces degrés multiples d'initiation démontre que ces rites et ces grades divers sont tirés pour la plupart du système écossais. Ce qui nous ramène à l'origine templière de la Maçonnerie. Dans le principe, l'ordre du Temple, comme les autres sociétés occultes qu'il absorba, n'avait que ces trois degrés fondamentaux et un petit nombre de grades supérieurs. Les hauts grades nombreux ont été ajoutés, plus ou moins récemment, par

les chefs suprêmes de la Franc-Maçonnerie, pour mieux dérober aux profanes les projets et le but final de la secte, pour développer successivement et plus solidement l'esprit, les tendances et les idées maçonniques dans les initiés, et enfin pour donner à la Maçonnerie la direction particulière reconnue convenable à chaque pays. Aussi ces grades ne sont souvent qu'un dédoublement, ou même une simple répétition, les uns des autres. En les examinant de près, on voit que presque tous dérivent des grades de *maître élu* et *suprême maître élu* de la charte de Cologne, et le reste, de systèmes de l'illuminisme français et bavarois.

Les maçons revêtus des hauts grades composent les réunions qu'on appelle en Maçonnerie « loges capitales, » ou « chapitres, » conclaves et « consistoires, » etc.

Les profanes les nomment « *arrière-loges.* »

Ces « arrière-loges » et leurs hauts grades forment la véritable Franc-Maçonnerie qui se cache et agit en sûreté derrière la Maçonnerie symbolique.

Les francs-maçons s'efforcent en toute manière de celer l'existence de cette Maçonnerie occulte aux non-initiés. Dans le principe, selon l'article du congrès de Wilhemsbad, les adeptes même de la Maçonnerie symbolique devaient l'ignorer

La nécessité de se recruter empêcha la Maçonnerie supérieure de maintenir cette règle. Depuis longtemps, s'élever dans l'échelle des hauts grades est l'ambition constante des *maîtres* maçons.

Mais les francs-maçons cherchent par leurs paroles et par leurs écrits à donner le change aux profanes et à les détourner de croire aux arrières-loges.

Ils diront avec le F. : Ragon que les hauts grades « ne sont pas maçonniques, » qu'ils sont les « schismes » (*Orthod. maçonn.*, p. 11).

Après lui ils assureront, avec le F. : Soibert ¹, qu'ils sont « une verrue, » une « excroissance qui s'est développée sur l'institution maçonnique à une époque relativement moderne, » que la disparition de ces « ateliers prétendus supérieurs » est désirable.

Tous ces dires ressemblent à ceux des *maîtres* *lus* de 1535. Ils sont hypocrites et menteurs.

Les constitutions mêmes de la Maçonnerie, ainsi que les faits, démontrent l'existence et la supériorité réelle des arrières-loges et des hauts grades sur la Franc-Maçonnerie tout entière.

Nous devons nous rappeler d'abord que l'exis-

¹ V. le journal maçonnique *l'Événement*, cité par *le Monde* le 27 mai 1874.

tence et l'autorité des hauts grades en général sont constatées par la charte de Cologne et le congrès de Wilhemsbad.

Ensuite, il est dit expressément dans *les statuts et règlements généraux de l'ordre maçonnique en France*, rite français, déjà cités :

Article 356. « La série des grades composant chacun des rites admis par le G. : O. : est généralement divisée en classes, et chaque classe est terminée par le plus important de ces grades ceux-ci ne doivent être conférés qu'avec la pompe et les cérémonies propres à chaque rituel. Les grades intermédiaires seuls peuvent être donnés par communication. »

Article 357. « Sont considérés comme grades les plus importants et non susceptibles d'être conférés par communication, le premier et le troisième grade symb. :., ceux de Gr. : E. : Ec. :., de Chev. R. : +. :., de Chev. : Gr. : E. : K. : S. :., de P. D. : R. : S. :., et de Gr. : J. : G. : »

Impossible de le nier ; ces deux articles de la constitution de la Maçonnerie française affirment formellement l'existence et la supériorité des hauts grades, et pour ce point en particulier comme pour le principal et le fond, toutes les constitutions des autres rites ressemblent à celle

ci. Ces hauts grades, bien distingués des grades symboliques, sont distribués en classes, et le grade qui termine chaque classe, étant le plus important, ne peut être conféré par simple communication, mais doit être donné avec toute la pompe ordinaire. Parmi ces hauts grades les plus importants sont nommés :

1° Celui de *grand élu écossais* ou de la Vérité, qui est le vingt-neuvième du rite *écossais primitif* et le sommet de l'initiation dans ce système, les quatre autres étant des grades purement administratifs ; 2° celui de *chevalier rose-croix*, qui est le septième et dernier grade du rite français ; 3° celui de *chevalier grand élu Kadosch sublime* ou *souverain*, qui est le trentième et dernier grade d'initiation du rite *écossais ancien et accepté*, les trois suivants n'étant que des grades d'administration ; 4° de *prince du royal secret*, dernier grade du rite *Hérédom* et l'avant-dernier du rite *écossais ancien et accepté* ; 5° enfin celui de *grand inspecteur général*, qui est le dernier degré du rite précédent et le soixante-dix-septième du rite de Misraïm.

Les manuels et tuileurs publiés par plusieurs auteurs maçonniques, et en particulier par le . . . Ragon, l'auteur sacré, authentique, loué et approuvé par toute la Maçonnerie inférieure et

supérieure, contiennent *tous les rituels de la collation de tous ces grades*. Ces rituels, ainsi que ces hauts grades, sont consacrés par l'article cité de la constitution maçonnique française.

Donc, quand les écrivains maçons nient les hauts grades, quand le F. . Ragon ose écrire dans son *Orthodoxie maç.* : « Les hauts grades... sont *faux* et dangereux, puisqu'ils donnent lieu à des *schismes*, à des inimitiés, à des procès, aux libelles excusables des Barruel et autres, et aux persécutions de l'autorité, » *ils mentent tous sciemment* ; ils ont l'intention de tromper ; ils n'ont d'autre but que de cacher aux profanes et à l'autorité l'existence de la vraie Maç. ., de la Maçonnerie intérieure et occulte des grades chapitraux. Et la raison de ces dénégations intéressées et mensongères, nous la tenons du même F. . Ragon : « Ce sont les hauts grades qui, dans ces derniers temps, ont attiré sur la Maçonnerie *l'éveil* et *quelquefois les persécutions de l'autorité* et la *haine des écrivains profanes* » (*Cours philosophique*, etc., p. 44).

Les bons apôtres ! ils voudraient qu'on les traite en innocents agneaux, pour mieux garder leur liberté d'agir en loups !

De fait, les hauts grades et les loges chapitrales

existent et exercent l'autorité dans la Maçonnerie.

M. Alex. de Saint-Albin cite dans la préface de son livre une *planche* (circulaire) fort curieuse d'une loge chapitrale, ou arrière-loge, existant à Nancy, datée du 1^{er} août 1842 et signée par sept frères maçons, dont trois ajoutent à leur nom le titre de *rose-croix*¹. Elle est adressée à toute la Maçonnerie « des deux hémisphères, » pour annoncer et recommander à tous les F. : « une « réimpression toute maç. . ., dite *édition sacrée*, à « l'usage des LL. : et des maçons seulement, du « *Cours philosophique et interprétatif des initia-* « *tions anciennes et modernes* du F. : Ragon, « trente-troisième degré, Vén. . ., fondateur des « trois ateliers des Trinosophes à l'Or. : de Paris. »

La R. : arrière-loge ne s'est nullement émue des injures adressées aux dignités et aux loges chapitrales par le F. : Ragon, haut gradé pourtant lui-même (trente-troisième degré). Elle en connaissait parfaitement les intentions et le but. Le

¹ Cette haute loge se nomme : loge chapitrale de *Saint-Jean le Jérusalem*, Or. : de Nancy. — *L'Univers* du 15 sept. 1879 nous apprend que M. Edmond About, rédacteur en chef du XIX^e siècle, appartient à cette loge depuis mars 1860. On comprend mieux maintenant sa haine de la religion catholique et du clergé. Ed. About est un haut maçon.

Gr. . Or. . de Paris, autorité suprême de la Maç. . française, n'a point réclamé contre cet acte de puissance exercé par ces prétendus schismatiques et intrus. Dans l'examen et l'approbation des livres du F. . Ragon, il n'a fait de réserve que précisément sur ses attaques contre les grades supérieurs (*les Francs-Maçons*, préface).

Il y a quelques années, raconte le même auteur, un sieur Fauvety, franc-maçon, qui pouvait se croire en possession de la Maçonnerie complète et parfaite, puisqu'il est *maître*, osa reprendre les grands conservateurs, chargés provisoirement du gouvernement de la Franc-Maçonnerie¹. Sa témérité lui valut cette réponse : « C'est être *bien jeune* pour parler avec beaucoup d'autorité des intérêts de notre institution contre des hommes dont le plus jeune a plus de vingt ans de maçonnerie, et qui tous, alors que M. Fauvety ne possède

¹ « Nous avons annoncé, dit *le Siècle*, il y a quelques jours que la Franc-Maçonnerie de l'obédience du Grand Orient de France allait être gouvernée jusqu'au mois de mai prochain par une commission de cinq membres. Cette commission a été, dit *le Temps*, institué par le prince Murat... en quittant le pouvoir (de grand maître). Les cinq membres de la commission... grands officiers de l'ordre..., prendront le titre de *Grands Conservateurs*, et posséderont tout à la fois les pouvoirs exécutif, administratif et dirigeant » (*Siècle*, 8 novembre 1861. Cité par *le Monde*, du 9 novembre 1861).

que le grade de maître, possèdent les grades les plus élevés de l'ordre¹. »

Inutile de multiplier les preuves. Il est certain que la Maçonnerie extérieure et symbolique, que l'on fait volontiers connaître et de laquelle seule on proclame l'existence, est tout simplement un masque et un voile. Il est certain que derrière elle il y a la Maçonnerie intérieure et occulte qui est la véritable. « Les loges cachent les arrière-loges, les grades symboliques cachent les hauts grades, la doctrine avouée cache la doctrine mystérieuse, les rites et les cérémonies grotesques cachent les rites occultes, la société publique cache la société secrète². »

Loges.

Le mot « loge » a deux significations :

1° Il désigne d'abord la société maçonnique ou subdivision particulière, à laquelle appartiennent les initiés francs-maçons.

Tous les rites ou systèmes de la Maçonnerie ont leurs loges ou associations restreintes, qui sont

¹ Lettre des grands conservateurs à M. Havin, directeur politique du *Siècle*. V. *les Francs-Maçons*, p. 91. Le F. F. Fau-
y est actuellement rédacteur en chef de *la Religion laïque*.

² *Les Francs-Maçons*, p. 72.

plus ou moins nombreuses et qui comprennent plus ou moins d'adeptes.

Nous avons déjà vu que, suivant qu'elles renferment des maçons des trois grades inférieurs ou des frères appartenant aux grades élevés, les loges se distinguaient en loges symboliques ou ordinaires et en loges chapitrales ou supérieures, appelées par nous, profanes, arrière-loges.

Chaque loge porte un nom particulier dont le choix est dicté par les circonstances ou par les intentions des fondateurs. Nous en avons nommé plusieurs dans le cours de ce travail : les loges « Absalon, les Chevaliers bienfaisants, les Amis de la vérité, le Réveil maçonnique, la Prévoyance, l'Avenir, le Travail, les Trinosophes, » etc., etc. Les loges chapitrales ont aussi leurs noms qui déroberaient autant que possible à la connaissance des profanes.

La loge est appelée encore « atelier ; » toutefois ce dernier mot a une signification moins étendue : la loge peut comprendre plusieurs ateliers. Ainsi la fameuse loge des « Trinosophes, » fondée par le célèbre F. Ragon, possède *trois ateliers* : un atelier symbolique, c'est-à-dire la loge ordinaire

¹ V. dans *l'Univers* du 5 août 1877 les noms d'une vingtaine de loges parisiennes.

et deux ateliers supérieurs : à savoir, un chapitre ou loge chapitrale de rose-croix, dont les membres sont tous R. : + . : , et un conseil, ou autre loge supérieure, dite aussi aréopagite, de Kadosch, dont tous les membres doivent avoir reçu le trentième degré d'initiation au rite écossais. C'est pour quoi le Gr. : O. : qualifie le F. : Ragon de fondateur des *trois ateliers* des Trinosophes à l'O. : de Paris. §

Il arrive donc que, pour la plupart du temps, à la loge » se rattache un personnel très nombreux. Dans son *Cours philosophique*, le V. : de la loge des Trinosophes nous a appris que son atelier symbolique réunissait près de quatre cents frères, parmi lesquels les F. : Dupin aîné, Dupin jeune, Dupont de l'Eure, Odilon Barrot, etc., etc. Il ne nous fait point connaître combien renfermaient de membres ses deux ateliers supérieurs.

Par là, nous voyons que, dans l'énumération des loges de la Fr. : Maç. : que nous avons portée environ douze mille pour le monde entier, il n'est question que des loges symboliques. Dans le passé, les documents maç. : donnent peu ou point de renseignements sur les loges chapitralles. Il est possible que, à l'heure présente où les pré-

cautions ne sont guère nécessaires, on parle plus ouvertement.

Dans leurs réunions, les francs-maçons sont revêtus d'*insignes communs*, tels que le *tablier à peau blanche* et les *gants blancs*, et d'*insignes particuliers*, qui indiquent leurs fonctions et leur grades : ce sont le *maillet*, les *cordons* et les *rubans* de différentes couleurs, ordinairement portés en sautoir, les *décorations* et la *couleur* du tablier et les *bijoux*. Ce nom de « bijoux » est donné en général à tous les objets mobiliers symboliques en usage dans la Franc-Maçonnerie. Il y a les *bijoux de l'ordre*, qui sont l'*équerre*, le *niveau* et le *perpendiculaire*; les *bijoux des grades*, qui varient suivant les grades et les rites, et qui sont le plus habituellement des *équerres*, des *triangles*, des *compas*, des *croix*, des *phallus*, des *poignards* etc., pendant aux cordons ou aux rubans; les *bijoux de loge*, qui sont, tantôt les signes distinctifs des loges, tantôt des récompenses accordées aux frères qui les ont méritées.

Beaucoup de ces objets mobiliers symboliques sont peints sur des tableaux exposés aux regards des frères pendant les réunions. Il faut signaler entre autres : la figure du *soleil* et de la *lune*, le *globe terrestre*, l'*étoile flamboyante*, la *pierr*

brute, la pierre cubique à pointe, dont la base est cubique et le sommet pyramidal, la truelle, l'équerre, le compas, le niveau, la ligne d'aplomb, la règle de vingt-quatre pouces, la houppie dentelée, le candélabre, etc.

Les écrivains maçonniques donnent aux insignes, aux bijoux et à tous les autres objets symboliques des interprétations qui jettent un grand jour sur les doctrines et les tendances de la Franc-Maçonnerie¹.

Dans ces réunions, les maçons emploient un langage particulier, espèce de jargon ridicule, ou plutôt sorte d'argot qu'ils ne parlent qu'entre eux. Ainsi : *la vraie lumière, l'art royal*, veut dire la Franc-Maçonnerie ; *recevoir la lumière*, c'est être reçu franc-maçon ; *filz de la veuve, enfants de la veuve*, désigne les membres de la Franc-Maçonnerie ; nous connaissons l'origine de cette appellation ; *louveteau, louvêton ou lowton* est le nom donné à l'enfant d'un franc-maçon, et *mopse* signifie sa femme ; demander, recevoir *une augmentation de paie*, ou de *gages*, ou de *salaires*, veut dire demander à monter en grade, recevoir un grade plus élevé, etc., etc.

Les réunions maçonniques sont appelées *tenues* ; les discours qui s'y prononcent se nomment *pièces*.

Voir surtout *le Cours* du F. Ragon et le P. Deschamps.

ou *morceaux d'architecture, planches*. Une lettre un écrit quelconque s'appelle encore *planche*, e de plus, *colonne, balustre* : *envoyer une planche* c'est envoyer une lettre ; *graver une colonne, buriner un balustre*, c'est écrire une lettre. *Brique* signifie pièce de monnaie ; *grosse brique*, pièce d cinq francs, etc., etc.

A la suite de certaines cérémonies, les francs maçons se donnent de copieux repas qu'ils nomment *loges de table*. Voici l'argot employé par eux pour désigner les divers ustensiles dont on se sert. La table à manger se dit : *échafaud* ; le pain *Pierre* et *Pierre brute* ; le vin, *poudre forte, feu* l'eau, *poudre faible* ; les assiettes, *tuiles* ; les bouteilles, *janes* ; les verres à boire, *canons, lampes* *charger le canon, garnir la lampe*, veut dire remplir le verre ; *souffler sa lampe*, boire ; les mets s'appellent des *matériaux*, etc., etc. ; *chaîne d'union, former la chaîne*, c'est se lever, se réunir en cercle autour de la table, chacun tenant son voisin par le bout de sa serviette. Les frères pratiquent toujours « cette *majestueuse* cérémonie à la fin de chaque banquet et de leurs solennités

1 Les F. M. ont aussi *leur style*, mais qui n'est point français. On s'en apercevra facilement à la lecture des citations monacales que nous sommes obligés de faire.

Les deux fêtes principales de l'ordre sont le jour de saint Jean l'évangéliste, 27 décembre, et de saint Jean-Baptiste, 24 juin. Elles sont appelées fêtes solsticiales. » En ces jours, il y a réunion solennelle et grand banquet d'obligation pour tous les francs-maçons. La liturgie maçonnique fait de ces deux saints un seul personnage qui n'a rien de commun ni avec l'apôtre, ni avec le précurseur. Ces deux fêtes et leur dénomination étaient un des masques nombreux de la Maçonnerie, quand elle avait besoin de se cacher. Car, pour elle, saint Jean ou Jean, c'est Janus, le Janus des Romains. Le Vénérable, chef de la loge, a bien soin de l'expliquer, selon le rituel, au compagnon qu'il conduit au grade de maître.

Entre eux les francs-maçons s'appellent *frères*. Pour se reconnaître, ils se servent de certaines paroles, de signes et d'attouchements particuliers. Ces paroles varient selon les grades ; elles commencent la parole sacrée, la parole d'ordre et la parole ou mot de passe. Les signes et les attouchements changent aussi à chaque degré. Ce sont les *tailleurs* qui, avec le vocabulaire, donnent les paroles, les signes et les attouchements de tous les grades dans tous les rites.

De même qu'ils ont une façon à eux de parler,

de même les maçons ont une manière d'écrire certains mots. Ils suppriment les dernières syllables qu'ils remplacent par trois points . . ., ou même ils se contentent de mettre l'initiale du mot suivie de ces trois points. Ainsi ils écrivent la formule qui est placée en tête de toutes leurs *planches* : *A la gloire du grand architecte de l'univers*, en cette forme : A la Gl. . . du Gr. . . Arch. . . de l'Un. . . — Loge s'écrit : L. . . ; loges : LL. . . ; frère : F. . . ; frères : FF. . . ; maçon : Maç. . . ; franc-maçon : Fr. . . Maç. . . Franc-Maçonnerie : Fr. . . Maçon. . . ; lumière : Lum. . . Orient : O. . . ou Or. . . ; Grand Orient : G. . . O. . . ou Gr. . . Or. . . ; atelier : At. . . ; travaux : Trav. . . ; très chers frères et très révérends frères : TT. . . CC. FF. . ., TT. . . RR. . . FF. . . ; vénérable : Vén. . . planche, colonne : Pl. . . Col. . ., etc., etc.

Cette manière d'écrire est fort ancienne dans la Maçonnerie, car nous la voyons employée dans la charte de Cologne.

2° Le mot *loge* signifie encore le local dans lequel les francs-maçons tiennent leurs réunions. En ce sens, ils l'appellent aussi *temple*. Leur rite fait venir le mot loge du sanscrit *loga*, qui signifie le monde, parce que la Maçonnerie doit embrasser l'univers (Rituel du compagnon, p. 3).

Voici, d'après le F. . . Clavel, la descripti

d'une loge symbolique, sa décoration et son personnel¹ :

« Ce qu'on nomme *la loge* est une grande salle ayant la forme d'un parallélogramme ou carré long. Les quatre côtés portent les noms des points cardinaux. La partie la plus reculée où siège le Vénérable (chef et président de la loge) s'appelle *l'Orient*, et fait face à la porte d'entrée. Elle se compose d'une estrade élevée de trois marches au-dessus du sol de la pièce et bordée d'une balustrade. *L'autel*, ou bureau placé devant *le trône* du Vénérable, porte sur une seconde estrade haute de quatre marches : ce qui fait *sept* marches pour arriver du parvis à l'autel. Un dais de couleur bleu ciel, parsemé d'étoiles d'argent, surmonte le trône du Vénérable. Au fond du dais, dans la partie supérieure, est un delta rayonnant, ou *Noire*, au centre duquel on lit, en caractères hébraïques, le nom de Jéhovah. A la gauche du dais est le disque du soleil, à la droite, le croissant de la lune... »

« A l'occident, des deux côtés de la porte d'entrée, s'élèvent deux colonnes de bronze, dont les chapiteaux sont ornés de pommes de grenades

¹ *Hist. pittoresque et Dict. des Religions*, édit. Migne, au mot *Franc-Maçon*.

entr'ouvertes. Sur la colonne de gauche est tracée la lettre J ; sur l'autre, on voit la lettre B... Le temple est orné dans son pourtour de dix autres colonnes, ce qui en porte le nombre total à douze. Dans la frise ou architrave qui repose sur les colonnes, règne un cordon qui forme douze nœuds ou lacs d'amour. Les deux extrémités se terminent par une houppe, nommée *houppe dentelée*, et viennent aboutir aux colonnes J et B. Le plafond décrit une courbe ; il est peint en bleu ciel et parsemé d'étoiles. De l'orient, partent trois rayons qui figurent le lever du soleil... »

... « Près de la colonne J se place *le premier surveillant*, et près de la colonne B, *le second surveillant*. Ces deux officiers ont devant eux un autel triangulaire chargé d'emblèmes maçonniques. Ils sont les aides et les suppléants du Vénérable, et, ainsi que lui, ils tiennent à la main un *maillet*, comme signe de leur autorité... »

« La Bible, un compas, une équerre, une épée à lame torse, appelée *épée flamboyante*, sont placés sur l'autel du Vénérable, et trois grands flambeaux surmontés d'un long cierge sont distribués dans la loge : l'un à l'est, au bas des marches de l'Orient ; le deuxième à l'ouest, près du premier

surveillant, et le dernier au sud. Des deux côtés de la loge règnent plusieurs rangs de banquettes où prennent place les frères non fonctionnaires. C'est ce qu'on désigne sous les noms de *colonne du nord* et *colonne du midi*. »

« Indépendamment du *Vénérable* et des *surveillants*, qu'on appelle figurément *les trois lumières*, on compte dans la loge un certain nombre d'autres officiers qui, de même que les trois premiers, sont élus au scrutin chaque année, à la Saint-Jean d'hiver. Tels sont *l'orateur*, *le secrétaire*, *le trésorier*, *l'hospitalier*, *l'expert*, *le maître des cérémonies*, *le garde des sceaux*, *l'archiviste*, *l'architecte*, *le maître des banquets* et *le couvreur* ou *garde du temple*. La plupart de ces officiers occupent dans la loge une place déterminée, et chacun d'eux a devant lui un bureau : ils sont aussi distingués par des insignes particuliers. Dans les autres contrées (que la France) et dans les loges dites *Misraïmites*, il y a des fonctionnaires, en nombre plus ou moins grand... »

... « C'est toujours le soir que les frères se réunissent. Le temple, qui n'a point de fenêtres, est éclairé par un nombre déterminé de lumières ou d'*étoiles*. Ce nombre est de neuf, douze, vingt et un, vingt-sept, trente-six, quatre-vingt-un, sui-

vant la grandeur de la salle et l'importance de la solennité. »

A côté de chaque loge il y a des chambres ou appartements qui servent aux cérémonies d'initiation.

Quand le Vénérable veut *ouvrir les travaux*, il frappe plusieurs coups sur l'autel avec son maillet. Tous les frères se mettent en place. Le *F. : couvreur* s'assure que « le temple est couvert, » c'est-à-dire que personne à l'extérieur, ni de la rue, ni des maisons voisines, ne peut voir ou entendre ce qui va se passer dans la loge. Les *FF. : surveillants* font le tour de l'assemblée pour être certains qu'aucun profane n'y a pénétré. A leur approche, chaque frère doit faire le signe maçonnique, de manière à ce que personne d'autre ne l'aperçoive que le surveillant.

Tout étant dans l'ordre, le Vénérable déclare la loge ouverte, et il s'écrie : A moi, mes frères ! Les assistants tournés vers lui font à son exemple *le signe et la batterie de l'apprenti*¹, avec l'acclamation de *houzzé* dans les loges écossaises, de

¹ La *batterie* est un applaudissement dont les règles et les coups varient selon les grades. La batterie est toujours accompagnée de l'acclamation. La batterie de deuil est un applaudissement sur bras suivi de cette invitation : gémissons ! (V. *les Francs-Maçons*, vocabulaire.)

squelettes, etc. La loge prend le nom de *chambre du milieu*. Elle n'est éclairée que par une seule bougie de cire jaune placée à l'orient. Au milieu de la loge est posé un matelas recouvert d'un drap mortuaire au-dessus duquel est mise une branche d'acacia. Les frères, outre leur tablier et leurs cordons d'office, portent en sautoir un large ruban bleu moiré sur lequel sont brodés le soleil, la lune et sept étoiles. On donne au Vénérable le titre de *très respectable*. C'est dans cette initiation que le « très respectable, » président de la réunion, raconte la fameuse légende d'*Hiram* ou *Adonhiram*, cet architecte du temple de Salomon, traîtreusement assassiné par trois compagnons à qui il avait refusé de dire la parole de maître, et qui, par suite, se trouve perdue et qu'il faut retrouver. Le récipiendaire est averti, après avoir écouté cette longue histoire, qu'elle est purement symbolique. Les grades suivants, s'il est jugé digne de les recevoir, feront comprendre au nouveau maître que ce symbole cache toute autre chose que la « révolution annuelle du soleil et des saisons. »

Pour les loges chapitrales, le local est disposé de la même façon que pour les loges symboliques, au moins dans ses lignes principales. Des appartements, plus ou moins nombreux, y sont adjoints

vivat dans les loges françaises, et d'*alléluia*, suivant le rite misraïmite. Alors le Vénérable dit que les travaux sont ouverts. Ils sont censés s'ouvrir toujours à *midi*, qui est l'heure de la pleine lumière du soleil, symbole de la pleine et vraie lumière que la Maçonnerie, disent les maçons, procure à l'univers entier. Le F.:. secrétaire lit la *planche tracée des précédents travaux*, c'est-à-dire le procès-verbal de la dernière séance. Si personne n'a d'observation à présenter sur ce *morceau d'architecture, les colonnes du nord et du midi* manifestent leur approbation en levant les deux mains et en les laissant retomber avec bruit sur leur tablier. C'est alors qu'on introduit *les visiteurs*, s'il y en a, c'est-à-dire les frères étrangers qui se présentent pour visiter les travaux ; ils sont reçus suivant un rite déterminé et reçoivent des honneurs selon le grade dont ils sont revêtus.

C'est à la suite de ces préliminaires que se font les réceptions d'apprenti, de compagnon ou de maître, quand il y a lieu.

Pour l'initiation à ces deux premiers degrés, la loge conserve la même décoration que nous venons de décrire. Pour la réception du grade de maître, elle change complètement. Sa tenture est noire, semée d'emblèmes funèbres, têtes et os de morts,

vers ateliers qui *pratiquent les hauts grades* des rites français, écossais ancien et accepté; et à défaut de leurs présidents, ces divers corps sont représentés, par des députés spéciaux, élus par eux annuellement à la majorité des voix. Le Grand Orient s'attribue la puissance suprême dogmatique, législative, judiciaire et administrative de tous les ateliers, de tous les rites et de tous les grades existant dans toute l'étendue de la France. »

Le Grand Orient se subdivise en cinq branches principales : 1° la *chambre des correspondances et des finances*, constituant l'administration; 2° la *chambre symbolique*, qui s'occupe de tout ce qui est relatif aux *ateliers des trois premiers grades*; 3° le *suprême conseil des rites*, qui statue sur tout ce qui a rapport *aux ateliers des grades supérieurs*; 4° la *chambre du conseil d'appel*, qui donne son avis sur toutes les affaires intéressant l'existence des ateliers et qui prononce en *dernier ressort* dans les contestations qui surgissent entre les ateliers ou entre les frères; 5° enfin le *comité central ou d'élection*, qui s'occupe des mêmes matières à *huis clos*. Indépendamment de ces cinq chambres, le Grand Orient renferme dans son sein le *grand collège des rites*, qui confère les

Mais les décorations sont fort différentes et varient selon les grades. Il y a d'autres cérémonies d'initiation, d'autres objets symboliques, d'autres batteries, d'autres légendes et significations mystérieuses, racontées par un président qui reçoit divers titres honorifiques, selon la dignité de la loge et l'élévation des grades conférés.

Nous passons tous ces détails. Ce que nous avons dit suffit à notre but.

ADMINISTRATION — GRAND ORIENT.

Toutes les loges, symboliques ou chapitales, relèvent d'une loge suprême qui porte différents noms, selon les différents rites, et qui dirige toute la Maçonnerie d'un même pays. Dans le rite français, cette loge dirigeante s'appelle *Grand Orient*; dans le rite écossais, *Suprême Conseil*; dans le rite de Misraïm, *Puissance Suprême*; dans les autres rites, *Grande Loge*.

Le F. . Clavel, maître à tous les degrés et un des officiers du Grand Orient de France, nous a fait connaître son organisation.

« Le Grand Orient se forme des vénérables des loges proprement dites et des présidents des di-

de toutes les sociétés maçonniques, des deux mondes.

On a fait croire aux gouvernements, pour les rassurer, que ces comités souverains directeurs de la Maçonnerie agissaient dans une complète indépendance les uns des autres, comme les États eux-mêmes. C'est une des mille tromperies de la secte maçonnique. Ils agissent d'abord, très certainement, de concert : ce qui est de pratique facile par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs. De plus, ils dépendent tous d'une autorité supérieure à la leur propre. Nous aurons à chercher quelle est cette autorité.

MAÇONNERIE DES FEMMES.

Les ennemis de l'Église et de la religion catholiques ont toujours compris qu'ils ne viendraient jamais à bout de détruire l'une et l'autre, tant qu'ils n'auraient point enrôlé la femme dans leurs rangs. Ils s'y sont appliqués à toutes les époques. Les francs-maçons ne pouvaient manquer de poursuivre ce but. Dès les premières années du dix-huitième siècle, ils établissaient en France la *Maçonnerie des femmes*.

« Ce fut vers 1730, nous dit le F. Clavel,

hauts degrés, un *comité des finances* et un *comité d'inspection du secrétariat* ¹.

Au sommet de cette organisation se trouve placé, comme pouvoir exécutif, le *grand maître*. Cette constitution du Grand Orient français date de la fin du dix-huitième siècle.

L'organisation des Grands Orients, des Suprêmes Conseils, des Puissances suprêmes et des Grandes Loges de tous les systèmes et de tous les pays est, à peu de chose près, partout la même.

Ici nous ne pouvons retenir une réflexion.

Ces francs-maçons de tous rites et de tous grades ne cessent, depuis plus d'un siècle, de crier dans leurs discours, dans leurs journaux et dans leurs livres contre le despotisme et l'intolérance dogmatique de l'Église; ils l'accusent auprès de tous les gouvernements d'être un État dans l'État.

Ces reproches ne s'appliquent-ils pas bien plus justement à la Franc-Maçonnerie qu'à l'Église catholique?

Les Grands Orients, les Grandes Loges, etc.; des différentes contrées ne sont point étrangers entre eux, ni indépendants les uns des autres. Tous *entretiennent des ambassadeurs accrédités* auprès

¹ *Histoire pittoresque*, p. 26, 27.

nisme sur l'établissement projeté d'un ordre maçonnique de femmes :

« Ce projet mérite la plus sérieuse considération... Les femmes exercent une trop grande influence sur les hommes, pour que nous puissions réformer le monde, si nous ne réformons les femmes. »... « Mais il leur faut quelque chose qui les dirige et qui les stimule : un ordre, une réception, des mystères, etc. Cela devrait être adapté au but et attrayant.... Il faudrait cinq ou six grades.... » Cet ordre aura deux classes, formant chacune leur société, ayant même chacune leur *secret* à part. La première sera composée de femmes vertueuses (!), c'est-à-dire philosophes et bien au-dessus de leur sexe en fait de religion, selon l'idée du provincial et frère régent Minos¹. La seconde sera composée de femmes volages, légères, voluptueuses. Les unes et les autres doivent ignorer qu'elles sont dirigées par des hommes. On fera croire aux deux supérieures qu'il est au-dessus d'elles une *mère loge* du même sexe, leur transmettant des ordres qui dans le fond seront donnés par des hommes. Les frères, chargés de les diriger, leur feront parvenir leurs leçons sans

¹ Le baron Dittfurth, conseiller de la chambre impériale de Wetzlar.

que fut instituée la Franc-Maçonnerie des femmes. On ignore quel en fut l'inventeur, mais elle fit sa première apparition en France... Les formes de cette Maçonnerie n'ont toutefois été fixées définitivement qu'après 1760, et elle ne fut reconnue et sanctionnée par le corps administratif de la Maçonnerie (le Grand Orient) qu'en 1774¹. »

« La Maçonnerie des dames, appelée *Maçonnerie d'adoption*, tire son nom, d'après le F. Teissier², de ce que les maçons *adoptent* dans leurs travaux particuliers... des dames auxquelles ils donnent connaissance des mystères qui font la base de cette Maçonnerie, qui est toute particulière et qui n'a pas de rapport à la Franc-Maçonnerie des hommes, mais qui a un but et des principes moraux qui ne tendent qu'à *l'épuremeut des mœurs et du sentiment*. »

Cette Maçonnerie des dames fut un produit direct de la Maçonnerie templière. L'Illuminisme bavarois, qui s'est confondu avec elle après 1786, nous dévoile le but principal de cette institution et l'avantage que la Franc-Maçonnerie en attend.

Voici les idées des premiers chefs de l'Illumi-

¹ *Histoire pittoresque*, p. 111.

² *Manuel de la Maçonnerie*, p. 243.

vent surabondamment. « Car, dit Clavel, la Maçonnerie d'adoption a, comme l'autre, ses épreuves, ses grades, ses secrets, ses insignes, mais ce sont là les prétextes des réunions : le *but*, c'est le *banquet* dont elles sont toujours accompagnées et le *bal* qui en est inséparable ¹; » et ce qui suit le bal, dont on ne parle pas.

Dans le principe, ces réunions maçonniques d'hommes et de femmes s'appelaient les *amusements mystérieux*. Cette dénomination était par trop transparente pour les profanes. On s'empressa de mettre un masque à la chose qui fut nommée *Maçonnerie d'adoption*.

La Franc-Maçonnerie des dames fit fureur au dix-huitième siècle, surtout après que Cagliostro eut fondé une mère loge d'adoption de la haute Maçonnerie égyptienne. « Les rites d'adoption se « répandirent de la France dans la plupart des « autres pays de l'Europe et jusqu'en Amérique. « Les maçons les accueillirent partout avec em- « pressement ². »

Sous l'Empire et sous la Restauration, d'après le même auteur, l'engouement fut pareil.

Cette institution existe encore à notre époque,

¹ *Histoire pittoresque*, p. 33.

² *Histoire pittoresque*, etc., p. 112 et suiv.

se laisser connaître. Ils conduiront les premières par la lecture des bons livres (!), et les autres, *en les formant à l'art de satisfaire secrètement leurs passions*. L'avantage qu'on peut se promettre de cet ordre serait de procurer au véritable ordre d'abord *tout l'argent* que les *sœurs commencent par payer*, et ensuite, *tout celui qu'elles promettaient de payer* pour les secrets qu'on aurait à leur apprendre. Cet établissement servirait de plus à *satisfaire ceux des frères qui ont du penchant pour les plaisirs*¹. » Qui pourrait nier que ces illuminés ne se soient proposé dans la Mac. : féminine *l'épuremeut des mœurs et du sentiment* ?

Le F. : Ragon, avec son hypocrisie habituelle, donne une tout autre cause à l'établissement de la Maçonnerie des dames : « Cette aimable institution, dit-il, fut établie dans le but de disculper les maçons du reproche qu'on leur faisait de repousser de leurs réunions les femmes, à l'instar des anciens initiés qui se faisaient une vertu de la chasteté². » Depuis bien longtemps, les maçons ont cessé de tenir à cette vertu. La Maçonnerie féminine et ce qui se passe dans les loges le prou-

¹ *Ecrits ou documents originaux sur l'Illuminisme*, cahiers, 2^e recueil, citation de la *Franc-Maçonnerie* d'Armand Neut, t. 1^{er}, p. 336 et 337.

² *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 96.

« *connique*, telle paraît être la préoccupation d'un certain nombre de maçons en ce moment » (mai 1866). Puis il énumère les loges et les frères qui s'occupent de Maçonnerie féminine ¹.

Le grand liturgiste de la Maçonnerie, le F. : Ragon, n'a pas manqué de faire figurer dans la publication de ses rituels celui de la Maçonnerie féminine. Le F. : Teissier a fait de même dans son *Manuel général* de 1856. Ces deux auteurs ont reproduit, à peu de chose près, le *Manuel des franchises-maçonnnes ou la vraie Maçonnerie d'adoption*, du F. : Guillemain de Saint-Victor, imprimé en 1787. Il n'y a donc point de différence entre la Maçonnerie des dames du dix-huitième siècle et celle du dix-neuvième. La seule réserve à faire, c'est que, au dix-huitième siècle, les francs-maçons s'appliquaient peut-être davantage à former des femmes débauchées, tandis qu'aujourd'hui ils s'efforcent en plus de les rendre libres penseuses.

Comme la Maçonnerie des hommes, celle des femmes comprend des rites différents et nombreux. Dans les uns les femmes seules forment les loges : toutefois les *frères* sont admis à visiter les *sœurs* et à prendre part à leurs trav. : Dans les autres les hommes et les femmes en nombre égal

¹ *Les Francs-Maçons*, p. 205.

nous dit le F.·. Ragon. Il raconte que, « en 1852, la loge les *Amis de la paix*, voulant célébrer une fête d'adoption, en demanda l'autorisation au G.·. O.·. L'orateur titulaire de la chambre symbolique réclame l'*ordre du jour* : la Maçonnerie d'adoption n'étant pas de la Maçonnerie, n'ayant jamais été admise par le G.·. O.·. Cette hérésie d'un orateur qui ignore l'histoire du corps au nom duquel il parle, fut relevée, comme elle devait l'être, par des membres plus instruits, jaloux de l'honneur de l'ordre. Ils prouvèrent que *cette fille adoptive* du G.·. O.·., d'où vient son nom, avait, depuis soixante-seize années, *rendu d'éminents services* à l'institution maçonnique, *en propageant d'une manière efficace ses principes civilisateurs*. La chambre symbolique, suffisamment éclairée, accorda l'autorisation et nomma, pour représenter à cette fête le G.·. O.·., les FF.·. qui avaient victorieusement combattu l'ordre du jour¹. »

Le journal *le Monde maçonnique* constate, en 1866, que la Maçonnerie masculine entoure à cette heure plus que jamais de tendresse et de soin *sa fille adoptive* : « Revendiquer les droits de la « femme, la proclamer légale de l'homme et la « *faire participer aux actes de la bienfaisance ma-*

¹ *Les Francs-Maçons, etc.*, p. 204 et 205.

Maçonnerie féminine supérieure possède des *maîtresses parfaites*, des *élues*, des *écossaises*, des *chevalières de la Colombe*, des *sublimes écossaises*, des *souveraines sublimes écossaises*, des *rose-croix* ou *chevalières de la Bienfaisance*, des *princesses de la Couronne* ou *souveraines maçonnnes*, des *princesses de la Constance*, etc... Il y aurait quelques centaines de grades d'après le F. . Ragon. Le P. Deschamps prétend qu'aujourd'hui cette Maçonnerie aurait dix grades dont le dernier est *princesse de la Constance*. On l'a même portée jusqu'à quinze degrés.

Les franchises-maçonnnes ont leurs titres honorifiques, leurs insignes, leurs cordons, leurs rubans et leurs bijoux, comme les francs-maçons, selon les grades. D'ordinaire le local ou la loge dans laquelle s'assemblent les hommes sert aussi aux « tenues » des maçonnnes. Dans ces réunions les rites de réception aux grades et les « travaux » se composent, comme dans les loges masculines, de discours, d'épreuves et de cérémonies grotesques et en plus immorales ¹.

Maçonnerie des enfants. Baptême maçonnique.

La Franc-Maçonnerie ne se contente pas de

¹ V. *Les Sociétés secrètes*, etc., t. II, p. 56 et suiv.

composent chaque loge. On donne le nom d'*Androgyne* à cette dernière Maçonnerie féminine.

Ainsi il y a le rite de *Cagliostro*, le rite des *Dames écossaises de la colline du Mont-Thabor*, *l'ordre du Palladium* ou *Souverain Conseil de la Sagesse*, *l'ordre de la Persévérance*, *l'ordre des Dames Philéides*, etc., etc. Pour les rites androgynes on trouve *l'ordre de la Félicité*, *l'ordre des Chevaliers et Chevalières de l'Ancre*, *l'ordre des Fendeurs et des Fendeuses*, *des Chevaliers et des Dames philochoréites*, ou amants du plaisir, etc.

L'organisation des rites de la Maçonnerie d'adoption est calquée sur celle de la Maçonnerie masculine.

Les trois degrés fondamentaux d'*apprentie*, de *compagnonne* et de *maîtresse*, forment la Maçonnerie symbolique des femmes.

La présidente de la loge s'appelle « grande maîtresse. » Les deux premières officières se nomment *sœur inspectrice* et *sœur dépositaire*, etc. Dans les loges androgynes, les dignitaires féminins sont accompagnés de dignitaires masculins du même grade, etc.

Derrière ces loges et les premiers grades existent aussi des arrière-loges et des hauts grades, des loges chapitrales et des grades chapitraux. Cette

et de là recevait le nom de *loup* ou de *chacal* ; par suite leurs enfants étaient appelés *louve-teaux*. Telle serait l'origine probable de ce nom donné aussi à l'enfant d'un initié aux mystères de la Maçonnerie ¹.

La cérémonie d'adoption doit se faire en loge symbolique. Les frères sont tout spécialement convoqués pour cette fête. La loge est ornée de feuillage et de fleurs. On y dispose des cassolettes pour brûler de l'encens. Après l'ouverture ordinaire des travaux, l'enfant est présenté au Vénérable par son père et les deux frères surveillants qui sont les parrains-nés de tous les louvetaux des membres de la loge.

Le Vénérable demande quel est cet enfant et quel nom on veut lui donner. Les parrains ayant répondu, le Vén., en accompagnant chacune de ses actions de paroles explicatives, touche successivement les paupières et les oreilles de l'enfant, lui met du miel sur les lèvres et lui plonge la main droite dans un bassin rempli d'eau ; puis, étendant la main sur sa tête, il adresse pour lui au ciel une longue prière.

Tout cela est une parodie évidente des cérémonies du baptême chrétien.

¹ Clavel, *Histoire pittoresque*, etc., p. 40.

s'emparer des hommes et des femmes; elle étend aussi la main sur les enfants.

La secte, dit M. de Saint-Albin¹, « les réclame, comme l'Église réclame les nouveaux fidèles : elle parodie le baptême chrétien dans une cérémonie d'adoption qui s'accomplit, dans les loges, par une purification symbolique. »

« Elle dit à ces enfants qu'elle adopte : Que la lumière maçonnique brille à vos yeux, comme plus tard nous la ferons briller à votre esprit ! Comme l'enfant baptisé devient chrétien, l'enfant adopté devient *louveteau*, ou *louveton* et *louvetonne*; car les petites filles elles-mêmes n'y échappent pas. Comme l'enfant chrétien reçoit au baptême le nom d'un saint, le louveton reçoit un nom nouveau, et c'est un de ces mots vagues qu'affectionnent le déisme et l'athéisme. Le louveteau, au lieu d'être appelé *Pierre* ou *Louis*, sera désormais appelé dans la loge *Bienfaisance* ou *Philanthropie*, ou *Indépendance* ou *Progrès*... Comme dans le baptême, l'enfant a un parrain qui répond pour lui. »

Il paraît que, dans les anciens mystères d'Isis, chaque initié portait, même en public, un masque doré en forme de tête de chacal ou de *loup*,

¹ *Les Francs-Maçons*, p. 208 et 209.

nable fait l'office de prêtre. En présence des frères assemblés, le V. . interroge le maçon et la maçonne, qui se sont d'abord présentés devant l'officier de l'état civil; il leur fait renouveler leur consentement mutuel; devant lui, et sur son ordre, ils se donnent et se passent au doigt réciproquement un anneau ou alliance; ils s'inclinent et le V. ., après avoir jeté de l'encens dans une cassolette, prononce, en étendant les mains sur leurs têtes, les paroles de la consécration conjugale maçonnique. Pour terminer la cérémonie, le Vén. . et le premier surveillant font écouter aux deux conjoints un dialogue sur *la légitimité du divorce!*

Enfin, à l'instar des cérémonies de la sépulture chrétienne, la Maçonnerie a imaginé ce qu'elle appelle dans son jargon la POMPE *funèbre maçonnique*. Ce n'est aujourd'hui qu'un simulacre et tout se passe dans l'intérieur de la loge, parce qu'il n'est pas encore permis aux maçons de s'emparer des dépouilles mortelles de leurs F. . Mais demain ce simulacre peut devenir, de par la loi, une véritable cérémonie des funérailles. Tous les solidaires alors, au lieu de se faire porter en terre civilement, se feront inhumer maçonniquement.

A la suite de cette prière, le Vén. . ., ayant mis de l'encens dans les cassolettes, prononce le serment de l'apprenti, que les parrains répètent au nom du louveteau, et, le ceignant d'un tablier blanc, il le constitue et le proclame enfant adoptif de la loge. Il fait applaudir à cette adoption par la batterie habituelle. La loge tout entière est engagée par cette adoption. Tous les membres contractent par là l'obligation de veiller sur l'éducation de l'enfant. Un procès-verbal circonstancié de la cérémonie, signé par tous les frères de la loge, est remis à son père. Cette pièce dispense le louveteau de subir les épreuves lorsqu'il aura l'âge requis pour pouvoir participer aux travaux de la Maçonnerie. On se bornera alors à lui faire renouveler son serment ¹.

Mariage et sépulture maçonniques.

Pour compléter ses sacrilèges imitations, la Franc-Maçonnerie a institué une autre cérémonie par laquelle elle prétend remplacer le mariage chrétien et qu'elle appelle *Reconnaissance conjugale*. Cette cérémonie se fait encore en loge symbolique. Elle imite les rites de l'Église et le Véné-

¹ V. *Dictionnaire des Religions*, au mot *Franc-Maçon*, *Louveteau*. — V. *les Francs-Maçons*, p. 208 et suiv. — F. . Ragon *Rituel d'adoption* des jeunes louvetons.

« n'a pas besoin de prêtres, attendu que chacun
 « de ses disciples comprend sans peine (?), sans
 « mystère (?), cette *religion* aussi simple que
 « sublime ¹, etc., etc. »

La Maçonnerie a donc la prétention d'être la religion des religions, la religion par excellence.

Vienne maintenant pour elle un jour de triomphe universel, elle imposera sa religion à l'univers. La France a déjà vu fonctionner cette religion dans tout son éclat en 1793.

Ce n'est pas seulement sous le rapport religieux que la Maçonnerie affiche la prétention d'imposer ses idées et son organisation, mais sous tous les autres indistinctement, politique, administratif et social. « Elle veut refaire insensiblement ou violemment, suivant l'inspiration
 « qu'elle recevra du temps et des circonstances,
 « la société civile à son image ². » « La Maçonnerie doit être la matrice de la société moderne ³. »

Ce ne sont pas là de vaines paroles. Quand elle est maîtresse, la Franc-Maçonnerie agit selon ses prétentions. Nous en avons la preuve pour la

¹ *Histoire des trois grandes loges de francs-maçons*, par le F. Rebold, p. 310.

² *Les Francs-Maçons*, p. 337 et suiv.

Le F. Louis Redon, *Monde maçonnique*, novembre 1866, p. 406.

LA MAÇONNERIE VEUT ORGANISER LA SOCIÉTÉ A
SON IMAGE.

Ce qui précède démontre que, tout en disant, pour mieux tromper les profanes : « Nous ne nous occupons ni de *politique* ni de *religion*, la Franc-Maçonnerie est organisée comme une secte religieuse ayant son culte intérieur et ses signes sacramentaux.

Elle se regarde du reste comme une religion et même comme la seule vraie religion. Pour s'en convaincre il suffit d'ouvrir ses rituels et ses écrits les plus autorisés. Nous rappelons les passages déjà cités :

« Chaque temple réunit les fidèles de sa communion. Ici (dans la loge, dans la Maçonnerie) se réunissent les hommes de toutes religions, de toutes sectes¹. » Ainsi la Maçonnerie serait le temple universel de l'humanité.

« Antérieure aux religions, elle est le principe de toute religion². » « Religion universelle, elle embrasse toutes les autres et les relie toutes entre elles par ce qu'elles ont de commun; elle

¹ *Rituel du protectorat maçonnique* (rite écossais), p. 501.
V. *Les Francs-Maçons*, p. 261.

Cours philosophique, etc., édition sacrée, p. 128, note.

Les prétentions de la Maç. . à « refaire insensiblement ou violemment », selon les circonstances la société à son image, s'affirment, et malheureusement s'imposent, d'une manière trop évidente pour pouvoir être niées, surtout en France à l'heure actuelle.

II. PRINCIPALES BRANCHES DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

1° *Carbonarisme*. On peut dire que le Carbonarisme a eu deux rites, l'italien et le français.

Le rite italien était organisé à l'instar de la Franc-Maç. . Il avait un centre directeur suprême appelé *haute vente*, qui répondait aux mères loges ou Grands Orientes de la Maçonnerie. Sous sa direction agissaient des *ventes* appelées *centrales*; celles-ci dirigeaient des *ventes* nommées *particulières*, qui étaient les réunions des initiés correspondant aux loges symboliques des francs-maçons.

Le Carbonarisme italien avait les trois grades fondamentaux de toute maçonnerie qui s'appelaient chez lui : *apprenti*, *maître* et *grand élu*. Au-dessus s'élevaient quatre autres grades : *apôtre*, *grande lumière*, *sublime maître parfait*, *prince souverain patriarche*.

Les rites d'initiation sont plus ou moins cal-

France à qui elle a infligé, avec ses trois républiques, non seulement la devise de ses loges¹, mais encore sa propre organisation extérieure.

Le F. . Ragon expose et démontre très bien comment l'organisation de nos départements, de nos justices de paix, la garde nationale et ses règlements, la forme de nos élections, partielles et générales, la tenue et les usages des assemblées parlementaires, tout est emprunté à la Franc-Maçonnerie. Elle peut aussi, ajoute-t-il, « revenir à « diquer les trois couleurs : les grades symboli- « ques ont fourni le *bleu*, couleur du cordon de « maître; les grades chapitraux, le *rouge*, couleur « du cordon de rose-croix; et les grades philo- « sophiques, le *blanc*, couleur de l'écharpe du « grand inspecteur, 33^e degré². »

L'auteur sacré a omis de dire que la république maçonnique de 1793 a emprunté à la Maçonnerie le *culte de la Raison ou de la Nature*, qui est sa religion, sous la figure d'une prostituée, et, de plus, son *suprême bijou*, comme moyen de prédication persuasive, ce *triangle* d'acier qu'a inventé et baptisé de son nom le F. . Guillotin !

¹ *Liberté, Égalité, Fraternité*, devise de la Maç. ., d'après tous les auteurs maç. ., en particulier d'après le témoignage des FF. . Brémond, Bertrand, Crémieux et Louis Blanc, etc.

² *Cours philosophique*, p. 1, 9, 377 et suiv.

fait subir les modifications nécessaires en France. Le F. L. Blanc expose en ces termes l'organisation de la Charbonnerie française :

« Il fut convenu qu'autour d'une association mère appelée *haute vente*, on formerait, sous le nom de *ventes centrales*, d'autres associations au-dessous desquelles agiraient des *ventes particulières*. On fixa le nombre des membres à vingt pour échapper au Code pénal. La haute vente fut originellement composée des sept fondateurs de la Charbonnerie : elle se recrutait d'elle-même. Pour former les *ventes centrales* on adopta le mode suivant : deux membres de la *haute vente* s'adjoignaient un tiers sans lui faire confidence de leur qualité, ils le nommaient président de la vente future, en y prenant eux-mêmes l'un le titre de *député*, l'autre celui de *censeur*. La mission du député étant de correspondre avec l'association supérieure, et celle du censeur de contrôler la marche de l'association secondaire, la *haute vente* devenait par ce moyen comme le berceau de chacune des ventes qu'elle créait, tout en restant vis-à-vis d'elles maîtresse de son secret et de ses actes. Les *ventes particulières* n'étaient qu'une subdivision administrative, ayant pour but d'éviter la complication que les progrès de la Charbonnerie

qués sur ceux de la Maçonnerie. Les carbonari s'appelaient entre eux *bons cousins*.

En 1834, Mazzini fit une réforme dans le Carbonarisme. Il supprima tous les symboles et tous les voiles, ainsi que tous les grades. Toute cette forme extérieure fut réduite à des statuts pratiques que les initiés s'engageaient par serment à exécuter et à faire exécuter. La société demeura secrète, comme par le passé, mais le réformateur lui imposa un nom nouveau, *Jeune Europe*. Elle se composa d'associations particulières portant le nom des pays où elles étaient établies. Il y eut tout d'abord la *Jeune Italie*, puis la *Jeune Allemagne*, la *Jeune France*, etc.

Ce nouveau rite recruta promptement de nombreux partisans et fonctionna à côté de l'ancien pendant une dizaine d'années, jusqu'à la chute de la haute vente, vers 1846. Les membres de la Charbonnerie italienne se groupèrent sous la direction de Mazzini, qui devint le chef actif de tout le Carbonarisme.

La Charbonnerie française est plus ancienne que la réforme de Mazzini. Nous avons vu qu'en 1821 les maçons de la loge parisienne *les Amis de la vérité* s'étaient affiliés au Carbonarisme italien et en avaient adopté les statuts, après leur avoir

militaire était comme non avenue ; quand elle agissait militairement au contraire, la hiérarchie civile disparaissait. Indépendamment de la force qui résultait du jeu de ces deux pouvoirs et de leur gouvernement alternatif, il y avait dans les doubles dénominations qu'ils nécessitaient un moyen de faire perdre à la police les traces de la conspiration¹. »

Cette habile et savante organisation est admirée à bon droit par l'historien maçonnique.

La Charbonnerie française s'étant désorganisée par suite des divisions et des défiances réciproques de ses chefs, elle fut reconstituée par la Maçonnerie supérieure sous des formes nouvelles. Elle se nomma d'abord *Société des familles* ; mais bientôt changeant de nom, elle prit en 1830 celui de *Société des saisons*, avec une organisation toujours calquée sur celle de la Charbonnerie. Il ne fut plus question de *vente suprême*, de *vente centrale*, ni de *vente particulière*, mais de *semaines*, de *mois*, et de *saisons*. Six initiés, sous la direction d'un septième appelé *Dimanche*, formaient une *semaine* ; quatre semaines dirigées par un chef appelé *Juillet* formaient un *mois* ; trois mois, sous la conduite d'un *printemps*, formaient une *saison*, et quatre

¹ *Histoire de dix ans*, t. V, p. 99 et suiv.

pouvaient amener dans les rapports entre la *haute vente* et les députés des ventes centrales. Du reste, de même que celles-ci procédaient de la société mère, de même les sociétés inférieures procédaient des sociétés secondaires. Il y avait dans cette combinaison une admirable élasticité. On avait bien prévu l'impossibilité de déjouer complètement les efforts de la police : pour en diminuer l'importance, on convint que les ventes agiraient en commun, sans cependant se connaître les unes les autres et de manière que la police ne pût qu'en pénétrant dans la *haute vente* saisir tout l'ensemble de l'organisation. Il fut conséquemment interdit à tout charbonnier appartenant à une vente de chercher à s'introduire dans une autre. Cette interdiction était sanctionnée par *la peine de mort.* »

« Les fondateurs de la Charbonnerie avaient compté sur l'appui des troupes. De là l'organisation double donnée à la Charbonnerie. Chaque vente fut soumise à une hiérarchie militaire parallèle à la hiérarchie civile. A côté de la *Charbonnerie*, de la *haute vente*, des *ventes centrales*, des *ventes particulières*, il y eut la *légion*, les *cohortes*, les *centuries*, les *manipules*. Quand la Charbonnerie agissait civilement, la hiérarchie

A la tête de ces diverses réunions se trouvent des chefs qui portent les mêmes noms que dans les administrations publiques : président, secrétaire, trésorier, délégué, etc.

Chaque section se subdivise d'ordinaire en plusieurs groupes. Des cotisations mensuelles sont imposées à chaque membre. Elles mettent entre les mains des conseils centraux et du conseil général des ressources considérables.

L'organisation de l'Internationale, sous le nom de Socialisme en Allemagne et de Nihilisme en Russie est à peu près la même.

Les statuts particuliers du Nihilisme, élaborés par Bakounine, ont été récemment mis au jour. Les voici :

*Organisation de l'alliance des frères
internationaux.*

Trois grades :

1° Frères internationaux.

2° Frères nationaux.

3° Frères de l'organisation semi-publique de la démocratie internationale.

Règlement des frères internationaux.

§ 1. Les frères ne connaissent pas d'autre pa-

saisons, sous le commandement d'un agent révolutionnaire sans nom particulier, faisaient une *armée*. M. de Saint-Albin dit justement que ce sont ces *juillets*, nés en 1830, qui ont fait le *février* de 1848¹.

2° Le *Fénianisme*. En racontant son origine, nous avons exposé son organisation en Irlande. Elle rappelle celle de la Charbonnerie des saisons, sur laquelle elle est évidemment calquée.

3° L'*Internationale*. Bien différente de ses congénères les autres sociétés maçonniques, l'Internationale s'est organisée à ciel ouvert. Les temps avaient marché et les hommes étaient en progrès. On pouvait dire sans voile ce que jusque-là il avait été nécessaire de cacher sous les emblèmes de grades multiples. Le sens commun avait baissé partout avec la foi chrétienne.

L'organisation de l'Internationale a été indiquée dans le récit de son origine et de ses développements. Un *conseil suprême*, appelé *conseil général*, centre directeur de toute l'association, réside à Londres et a une succursale en Amérique. Des *conseils centraux*, en communication avec le conseil suprême et sous sa dépendance, dirigent les nombreuses *sections ouvrières* de chaque pays.

¹ *Les Francs-Maçons*, p. 452.

trie que la révolution générale, pas d'autre étranger et d'autre ennemi que la réaction.

§ 2. Les frères rejettent toute conciliation ou tout compromis. Tout mouvement est regardé par eux comme réactionnaire, du moment qu'il n'a pas pour but direct ou indirect le triomphe des principes révolutionnaires.

§ 3. Les frères ne peuvent jamais entre eux s'attaquer ou recourir aux tribunaux. Ils ne connaissent d'autre tribunal que le jury d'honneur, choisi par part égale par les deux partis. Ce jury statue souverainement.

§ 4. Chaque frère doit être sacré pour l'autre. Chaque frère a le droit de compter sur l'aide et l'assistance des frères qui sont tenus de faire tout pour lui jusqu'à la limite du possible.

§ 5. Ne sauraient être frères internationaux que ceux qui acceptent le programme révolutionnaire dans toutes ses conséquences théoriques et pratiques, et qui ont l'intelligence, l'énergie, l'honorabilité et la fermeté voulues.

§ 6. Le service de la révolution doit être regardé par chaque frère comme le premier et le plus saint des devoirs et des intérêts.

§ 7. Le frère a toujours le droit de refuser les services exigés par le comité central ou les comi-

tés locaux. Mais si ces refus paraissaient être constants, il peut être suspendu de ses droits de frère.

§ 8. Aucun frère ne saurait gérer une fonction publique, sans une autorisation spéciale du comité local. Il ne peut prendre part à aucune manifestation hostile à notre cause. Chaque fois qu'il y a une réunion de plus de deux de nos frères, ils sont tenus de s'occuper des affaires publiques.

§ 9. Tous les frères internationaux doivent se connaître, et ils ne doivent avoir entre eux aucun secret politique. Ils ne pourront appartenir à aucun comité local, et ils sont en même temps tenus à dévoiler au comité central tous les secrets de l'autre société, qui peuvent intéresser directement ou indirectement la société internationale¹. »

4° L'organisation des autres sociétés, filles de la Maçonnerie, Alliance universelle, Solidarisme, Ligue d'enseignement, n'offre rien de particulier. Ces associations fonctionnent au grand jour.

CINQUIÈME SECTION. — DE QUELQUES PARTICULARITÉS IMPORTANTES DANS L'ORGANISATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Nous avons à traiter en cette section trois points

¹ Voir le *Reichsbote* de Berlin, le *Vaterland* de Vienne et l'*Univers* du 25 mars 1880.

d'un intérêt considérable dans la Maçonnerie : 1° les serments, 2° les secrets, 3° l'autorité réelle et vraiment dirigeante.

I. LES SERMENTS MAÇONNIQUES.

Dans chacun des grades de tous les rites maçonniques d'hommes et de femmes, celui ou celle qui se présente à l'initiation est obligé de prononcer un serment solennel, ou vœu, qui varie pour la forme, selon les divers grades, mais qui au fond reproduit les mêmes idées et les mêmes engagements.

Cette prescription du serment date de loin dans la Maçonnerie ; car l'article VII de la charte de Cologne en fait mention. Il parle de « devoirs prescrits dont la pratique doit être jurée par un *serment solennel*. »

Par cet acte du vœu ou serment la Franc-Maçonnerie entend engager entièrement la liberté de l'initié et prétend l'obliger envers elle et envers ses chefs à un dévouement complet et à une obéissance absolue. Les initiateurs ne laissent point ignorer cette étendue de leurs *vœux* aux récipiendaires. Les paroles des rituels sont formelles et très claires sur ce point.

Nous savons que le rite français compte sept

grades, le rite écossais d'Hérédom ou de perfection, vingt-cinq, le rite écossais primitif et le rite écossais ancien et accepté, trente-trois, et le rite de Misraïm ou d'Égypte, quatre-vingt-dix. On peut juger quel nombre de serments, ou de vœux, a dû faire à la Franc-Maçonnerie le maçon qui a reçu tous les grades de son rite.

Évidemment nous ne pouvons pas reproduire en entier les serments de chacun des grades maçonniques. Il faudrait un volume dont la lecture deviendrait promptement fatigante. Nous nous proposons d'en rapporter seulement quelques-uns, et en particulier ceux des rites pratiqués en France. En les lisant attentivement, on connaîtra le sens de tous les autres, et l'on acquerra sur l'esprit et les tendances de la Franc-Maçonnerie plus de lumière que n'en pourraient donner de longues et éloquentes considérations.

Nous citerons d'abord deux des serments exigés avant la grande Révolution dans les loges de l'Illuminisme bavarois et français. Cette lecture sera utile. Car il ne faut pas perdre de vue qu'au dix-huitième siècle tous les rites maçonniques ont été pénétrés et transformés par l'Illuminisme de Weisshaupt et de Saint-Martin et qu'ils en ont accepté et retenu l'esprit, les doctrines et les moyens.

1° *Serment du premier grade dans la Maçonnerie de Weishaupt.*

Ce premier grade est celui de *novice*. L'initiateur commence par lui faire connaître l'article fondamental de l'Illuminisme :

« Notre société exige de ses membres le *sacrifice de leur liberté*, non pas sur toutes choses, mais *absolument sur tout ce qui peut être un moyen d'arriver à son objet*; or, la présomption pour la bonté des moyens prescrits est toujours en faveur des ordres donnés par les supérieurs; ils sont plus clairvoyants sur cet objet; *ils le connaissent mieux*, et c'est pour cela seul qu'ils sont constitués supérieurs; ils sont faits pour vous conduire dans le labyrinthe des erreurs, des ténèbres; et là, l'obéissance n'est pas seulement un devoir, elle est un objet et un motif de reconnaissance. » Quelle hypocrite scélératesse dans ce début !

L'initiateur pose ensuite au postulant de nombreuses questions parmi lesquelles se trouvent les suivantes :

2° « Avez-vous bien mûrement pesé que vous ha-

sardez une démarche importante en prenant des *engagements inconnus* ?

6° « Si vous veniez à découvrir dans l'ordre quelque chose de *mauvais* ou d'*injuste* à faire, quel parti prendriez-vous ?

7° « Voulez-vous et pouvez-vous regarder *le bien de notre ordre* comme le *vôtre même* ?

11° « Donnez-vous de plus à notre ordre ou société *droit de vie et de mort* ?

12° « Etes-vous disposé à donner en toute occasion aux membres de notre ordre *la préférence sur tous les autres hommes* ?

20° « Vous engagez-vous à *une obéissance absolue, sans réserve* ? Et savez-vous *la force* de cet engagement ?

22° « Voulez-vous, dans le cas qu'on en ait besoin, travailler à la propagation de l'ordre, l'assister de vos conseils, de votre argent et de vos moyens ? »

Le récipiendaire doit répondre affirmativement à toutes ces questions par écrit et signer. Les réponses aux questions des n^{os} 6° et 20° doivent être accompagnées d'une clause signifiant quant au sens que : « *Les choses commandées par l'ordre cessent d'être injustes dès qu'elles deviennent un moyen d'arriver au bonheur et d'obtenir le but gé-*

néral ; la fin justifie le moyen. » Après ces explications le novice prête le serment en ces termes :

..... « *Je voue un éternel silence, une fidélité et obéissance inviolables à tous les supérieurs et statuts de l'ordre. Dans ce qui est l'objet de ce même ordre, je renonce pleinement à mes propres vues et à mon propre jugement.* »

« *Je m'engage à regarder les intérêts de l'ordre comme les miens, tant que j'en serai membre. Je promets de le servir de mon honneur et de mon bien.* »

« *Si jamais, par imprudence, passion, ou méchanceté, j'agis contre les lois, ou contre le bien du sérénissime ordre, je me sou mets à tout ce qu'il lui plaira d'ordonner pour ma punition.* »

« *Je promets encore d'aider l'ordre, de mon mieux et en conscience, de mes conseils et actions sans égard pour mon intérêt personnel, comme aussi de voir mes amis et mes ennemis dans ceux de l'ordre et de suivre à leur égard la conduite que l'ordre m'aura tracée. Je suis également disposé à travailler de toutes mes forces et de tous mes moyens à la propagation et à l'accroissement de l'ordre.* »

« *Je renonce dans ces promesses à toute restriction secrète et m'engage à les remplir toutes, sui-*

vant le vrai sens que les mots représentent et suivant celui que la société y attache en me prescrivant ce serment ¹.»

2° *Serment du dernier grade des loges Martinistes.*

Ce serment se prêtait après une épreuve terrible précédée d'un jeûne sévère. L'initié demeurait vingt-quatre heures en silence dans une immense salle, lugubrement décorée. Un personnage invisible faisait entendre la formule du serment que l'initié devait répéter :

..... « Je brise les liens charnels qui peuvent m'attacher encore à père, mère, frères, sœurs, époux, parents, amis, maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs, à tout homme quelconque à qui j'ai promis foi, obéissance, gratitude ou service. »

« Je jure de révéler au nouveau chef que je reconnais, tout ce que j'aurai vu, fait, lu, entendu, appris ou deviné, et même de rechercher et épier ce qui ne s'offrirait pas à mes yeux. »

« Je jure d'honorer l'*aqua tofana* comme un moyen sûr, prompt et nécessaire de purger la terre par la mort ou par l'hébétation de ceux qui cher-

¹ Weishaupt, *le Véritable Illuminé*, statuts généraux, n° 11 et 12. Initiat., p. 51 et suiv. *Écrits originaux*, t. II, sect. 15.

chent à avilir la vérité ou à l'arracher de nos mains.»

A peine ce serment était-il prononcé que la même voix annonçait à l'initié que, dès ce moment, *il est affranchi de tous ceux qu'il a faits jusqu' alors à la patrie et aux lois.* « Fuyez, ajoutait-elle, la tentation de révéler ce que vous avez entendu ; car le tonnerre n'est pas plus prompt que le couteau qui vous atteindra, quelque part que vous soyez¹. »

Voici maintenant quelques formules des serments de la *Maçonnerie actuelle*. Dans le rite français ces serments pour chaque grade ont été remaniés. On en a beaucoup adouci la forme ; mais *le fond* reste le même que dans les autres rites².

1° *Serment de l'apprenti*. Avant d'être admis à prêter le premier serment à la Maçonnerie, le postulant a dû subir plusieurs épreuves et entendre plusieurs discours du Vénérable de la loge qui l'a bien et dûment averti en ces termes :

« Réfléchissez bien à la démarche que vous faites. Vous allez subir des épreuves terribles..... Je vais vous faire connaître à quelles condi-

¹ *La loge rouge dévoilée, Vie de Cagliostro*, avertissement, p. 19. — *Le Voile levé*, p. 75 et suiv. — Barruel, *Mémoires*, t. IV. — *Chevalier du Phénix*, p. 265.

² V. le P. Deschamps, t. I^{er}, p. 149, note, et p. 409-418.

tions vous serez admis parmi nous, si toutefois vous sortez victorieux des épreuves qu'il vous reste à subir : le premier devoir dont vous contracterez l'obligation sera *de garder un silence absolu sur les secrets de la Franc-Maçonnerie.....* le troisième de vos *devoirs* sera de vous *conformer aux statuts généraux de la Franc-Maçonnerie, « aux lois particulières de la loge, et d'exécuter « tout ce qui vous sera prescrit au nom de la majorité « rité de cette respectable assemblée. »*

« La société dans laquelle vous désirez être « admis exigera peut-être que vous versiez pour « elle jusqu'à la dernière goutte de votre sang...

« Monsieur, tout profane qui se fait recevoir « maçon *cesse de s'appartenir ; il n'est plus à lui, « mais il appartient à un ordre qui est répandu « sur toute la surface du globe*¹. »

Enfin le postulant prête le serment suivant :

« Je jure, au nom de l'architecte suprême de tous les mondes, de ne jamais révéler *les secrets*, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines et les usages des francs-maçons et de garder là-dessus un silence éternel. »

« Je promets et je jure à Dieu de n'en jamais

¹ Voir tous les manuels maç. et *Diction. des Religions*, au mot *Franc-Maçon*.

rien trahir, ni par là plume, ni par signes, ni par paroles, ni par gestes; de n'en jamais rien faire écrire, ni lithographier, ni graver, ni imprimer, de ne jamais publier ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment, et ce qui le sera encore à l'avenir. Je m'engage et je me soumets à la peine suivante si je manque à ma parole : *qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on me coupe la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me tranche la gorge, que mon cadavre soit pendu dans une loge pendant le travail de l'admission d'un nouveau frère, pour être la flétrissure de mon infidélité et l'effroi des autres ; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres aux vents, afin qu'il ne reste plus aucune trace de la mémoire de ma trahison* ¹. »

Cette formule de serment est usitée, dit l'abbé Gyr, en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne et en France dans les loges qui suivent le *rite écossais* ².

Ce serment est le même pour le grade de *compagnon*.

Dans les autres rites, elle est tantôt plus courte, tantôt plus longue, mais toujours la même pour le fond.

¹ V. tous les manuels et Eckert, *la Franc-Maçonnerie*, etc., t I^{er}, p. 35.

² *Ibid.*

Depuis que les Rituels du Grand Orient de France ont été modifiés, en 1856, *le serment des initiés aux grades symboliques* se termine ainsi dans le *rite français* :

« Je consens, si je deviens parjure, à avoir la gorge coupée, les entrailles et le cœur arrachés, le corps brûlé, réduit en cendres, mes cendres jetées au vent, et que ma mémoire soit en exécration à tous les maçons¹. »

Dans ces derniers temps on a fait *disparaître de ces formules le nom de Dieu et tout ce qui supposait un christianisme positif*; et au lieu de jurer sur les *saints Évangiles*, on jure *sur les statuts généraux de l'ordre*, et *sur le glaive, symbole de l'honneur*. C'est un autre masque que la Franc-Maçonnerie a rejeté de nos jours, parce qu'elle n'en a plus besoin.

2^o *Serment de l'élu*. Le premier grade de la Maçonnerie rouge ou occulte, c'est celui d'*élu*, appelé l'école de la vengeance dans le rite écossais. Ce grade se divise en trois : l'élu des neuf, l'élu de Pérignan et l'élu des quinze. Mais le rite français les a réunis et n'en fait qu'un seul : l'*élu*.

¹ Bernard-Acarry père, *la Franc-Maçonnerie du Grand Orient de France*, p. 15.

Voici le serment qui est exigé :

« Je promets, foi d'honnête homme et devant cette auguste assemblée, aux pieds de la plus haute puissance de la Maçonnerie, de ne jamais révéler à aucun homme qui n'ait fait ce que j'ai fait, *les secrets* qui font parvenir et donnent le titre sublime de *maître élu*. Je promets d'en remplir scrupuleusement les obligations au péril de mon sang, en telle rencontre que ce puisse être, de *sacrifier aux mânes d'Adonhiram* les parjures qui pourraient révéler quelqu'un *de nos secrets* aux profanes. Je tiendrai mes engagements, ou *que la mort la plus affreuse soit l'expiation de mon parjure. Après que mes yeux auront été privés de la lumière par le fer rouge, que mon corps devienne la proie du vautour, que ma mémoire soit en exécution aux enfants de la veuve par toute la terre*. »

3° *Le serment de l'élu des quinze* est conçu en ces termes :

« Moi, N.°, je m'oblige de ne déclarer, ni confier où j'ai été reçu, ni qui a assisté à ma réception, ni de recevoir qui que ce puisse être, à moins que je n'en aie reçu le pouvoir exprès. En cas d'indiscrétion, *je consens d'avoir le corps ouvert, la*

¹ V. les manuels. *Recueil précieux de la Maçonnerie*, etc.

tête coupée, pour qu'elle soit représentée au Respectable qui m'a reçu².

4° *Le serment de l'écoissais*. Dans le rite français ce grade est encore le résumé de plusieurs autres de l'écoissisme.

Les *Cahiers* du Grand Orient de France ont modifié et adouci la forme du serment. Nous donnons la formule de l'apogée du grade, selon le rite écoissais, c'est-à-dire du *maître écoissais* ou *surintendant des tabernacles*. Il ne faut pas oublier que ce rite est réuni au Grand Orient de Paris et pratiqué en France, et que du reste la Maçonnerie est *une*.

Le « Très-Puissant » qui préside la haute loge dit au récipiendaire : « Mon frère, quoique vous ayez passé par tous les grades précédents, cependant vous n'êtes pas parvenu à la perfection..... Il nous faut un autre engagement que tous ceux que vous avez pris. Ils se sont passés dans *l'obscurité* ; celui-ci doit se passer en pleine liberté ; » alors le récipiendaire prononce son vœu :

« Sur toute la liberté que je professe dans tous les cinq sens naturels, sur l'existence de ma raison et de mon esprit, que je déclare n'être aucunement assujettis, sur l'intelligence qui me sou-

² *Ibidem*. *Les Sociétés secrètes*, tome 1^{er}, p. 133.

tient, me sert de guide et m'éclaire ; oui, je promets, je jure et fais vœu de garder inviolablement *tous les secrets, signes et mystères* qui m'ont été jusqu'à présent dévoilés, et qui me seront révélés à l'avenir, dans les cinq premiers grades des parfaits maçons et de la parfaite Maçonnerie, auxquels je suis initié, approuvant à haute et intelligible voix et sans crainte, à présent que ma vue est libre et mon esprit non préoccupé, que je n'ai aucun regret de m'être engagé, quoique dans l'obscurité de nos loges, le déclarant de cœur, et les tenant pour inviolables ; permettant, si je les révèle, que mon corps subisse toutes les peines et rigueurs qui m'y engagent : *qu'on m'ouvre les veines des tempes et de la gorge, et qu'exposé nu sur la plus haute pyramide, je sois exposé à souffrir, sur cet hémisphère, les rigueurs des vents, l'ardeur du soleil et les fraîcheurs des nuits ; que mon sang coule lentement de mes veines, jusqu'à l'extinction de l'esprit qui anime la substance, la matière corporelle ; et que pour augmenter encore les souffrances du corps et de l'esprit, je sois forcé de prendre chaque jour une nourriture proportionnée et suffisante pour prolonger et conserver une faim dévorante et cruelle, n'y ayant rien de trop rigoureux pour un parjure. Que les lois*

de la Maçonnerie soient mes guides pour m'en garantir et que le grand Architecte de l'univers me soit en aide ! Amen¹. »

Quel fanatisme et quelle stupidité !

5° *Serment du chevalier d'Orient ou de l'épée.*

Ce grade s'appelle aussi *chevalier de l'aigle* et *chevalier maçon libre*.

Il est le sixième du rite français, le quinzième du rite écossais ancien et accepté, le dix-septième du rite écossais primitif, et le quarante et unième du Misraïm. Il est donc de tous les rites pratiqués en France et les plus répandus en Europe :

« Oui, je promets, sous les mêmes engagements que j'ai contractés dans les différents grades de la Maçonnerie, de ne jamais révéler le *secret* du chevalier de l'épée ou maçon libre, à aucun membre d'un grade inférieur ou profane, *sous la peine de rester dans la captivité la plus dure : que mes fers ne puissent jamais être brisés ; que mon corps soit exposé à la merci des bêtes féroces ; que mes sens soient privés de l'odorat et de l'ouïe ; que la foudre me réduise en poudre pour servir*

¹ *Recueil précieux de la Maçonnerie*, etc., édition de Philadelphie, 1787, tome II, p. 51 et s., et édition d'Avignon, 1820, tome II, p. 80 et s. — *Les Sociétés secrètes*, etc., tome I^{er}, p. 148 et s.

² *Recueil précieux*, etc. — *Manuel de Villaume*, etc., etc. — *Les Sociétés secrètes*, tome I^{er}, p. 475 et s.

d'exemple à tous les indiscrets. Ainsi soit-il² ! »

6° *Le serment du rose-croix*. Ce grade est le dernier du rite français. Il se trouve dans tous les autres rites.

Voici la formule du serment de rose-croix telle que la donnent les Cahiers du Grand Orient de France :

« Je promets, parole d'honneur, sur les mêmes obligations que j'ai prêtées dans les grades précédents, de ne jamais *révéler les secrets* de chevalier de l'Aigle, sous le nom de R. . †, à aucun frère de grade inférieur, ni à aucun profane, *sous peine d'être à jamais privé de la parole, d'être perpétuellement dans les ténèbres ; qu'un ruisseau de sang coule sans cesse de mon corps ; que je souffre les plus rudes angoisses de l'âme ; que les épines les plus piquantes me servent de chevet ; que le fiel et le vinaigre me servent de breuvage ; que le supplice de la croix termine enfin mon sort*, si jamais je contreviens aux lois qui vont m'être prescrites. Je promets aussi de ne jamais révéler le lieu ni par qui j'ai été reçu. Que le grand Architecte de l'univers me soit en aide¹ ! »

7° *Serment du grand écossais de Saint-André d'Écosse*.

¹ Cahiers in-4° du Grand Orient de France : *Le Régulateur des chev. maç. rose-croix*, p. 67. — *Les Sociétés secrètes* tome I^{er}, p. 413.

Ce grade est le vingt-neuvième du rite écossais ancien et accepté, pratiqué en France. Il se trouve aussi dans le rite écossais primitif et de Misraïm :

« Moi, N..., je promets et jure solennellement et librement à Dieu, créateur du monde, en face de vous, maîtres dans cette haute loge écossaise, et en présence des frères écossais, *de conserver cachés de la manière la plus rigoureuse les secrets auxquels j'arrive maintenant*, ainsi que mon opinion personnelle sur leur compte ; je jure et promets de *n'en jamais dévoiler la moindre chose à personne, pas même au maître de tout l'ordre*, dès que je ne le verrai pas reconnu dans une haute loge écossaise, ou que mes chefs de cette loge ne me l'auraient pas fait reconnaître comme tel. Je promets de rester fidèle à l'ordre et à ses statuts, de n'en rien publier, ni par écrit, ni par signe, ni par image, *sans y avoir été autorisé par mes supérieurs*, et sans avoir de plus toute garantie contre la trahison ; de n'en jamais parler, à moins que ce ne soit avec un frère sincère et discret, et après m'être entouré de toutes les précautions ; je promets de plus de ne jamais entrer dans un autre ordre sans la permission de mes supérieurs, et malgré cette permission de rester tellement fidèle à l'ordre que je n'en révélerai jamais ni les secrets,

ni les symboles, ni les usages, et que je ne les emploierai jamais à l'avantage des autres. Que si je suis infidèle à mon devoir, si je nuis jamais sciemment à l'ordre, *je veux que tous les maux auxquels je me suis voué tombent sur moi.*¹ »

Ces maux auxquels s'est voué, précédemment, le grand écossais, sont les mêmes que dans le premier serment qu'il a prêté, le serment d'apprenti. C'est pourquoi nous ne les répétons pas textuellement. Ce sont *d'avoir les lèvres brûlées avec un fer rouge, la main coupée, la langue arrachée, la gorge tranchée, etc.*

8° *Serment du grand élu*, dans la Charbonnerie italienne :

« Moi, citoyen libre de l'Ausonie (le mot varie selon le pays), réuni sous le même gouvernement et les mêmes lois populaires que je me dévoue à établir, dût-il m'en coûter tout mon sang, je jure, en présence du grand maître de l'univers et du grand élu, bon cousin, d'employer tous les moments de mon existence à faire triompher les principes de liberté, d'égalité, de haine à la tyran-

¹ *Manuel général de la Maçonnerie, etc.*, p. 215 et s. — *Les Francs-Maçons, etc.*, p. 389 et s. — *Les Sociétés secrètes, etc.*, tome I^{er}, p. 189 et s.

nie, qui sont l'âme de toutes les actions secrètes et publiques de la respectable Carbonara... Je promets de propager l'amour de l'égalité dans toutes les âmes sur lesquelles il me sera possible d'exercer quelque ascendant. Je promets, s'il n'est pas possible de rétablir le régime de la liberté sans combattre, de le faire jusqu'à la mort. Je consens, si j'ai le malheur de devenir parjure à mes serments, d'être *immolé par mes bons cousins les grands élus de la manière la plus douloureuse. Je me dévoue à être mis en croix au sein d'une vendita, d'une grotte, ou d'une chambre d'honneur, nu, couronné d'épines. Je consens de plus à ce que mon ventre soit ouvert de mon vivant, que mon cœur et mes entrailles soient arrachés et brûlés, que mes membres soient coupés et dispersés, et mon corps privé de sépulture*¹. »

9° *Serment de l'initié dans la Charbonnerie des saisons.*

« Au nom de la République, je jure haine éternelle à tous les rois, à toutes les aristocraties, à tous les oppresseurs de l'humanité. Je jure dévouement absolu au peuple, fraternité à tous les hommes, hors les aristocrates. Je jure de punir les

¹ *Constitution et organisation du carbonari*, par Saint Edme. — *Les Sociétés secrètes*, tome I^{er}, p. 415.

traîtres : je promets de donner ma vie, de monter sur l'échafaud, si ce sacrifice est nécessaire pour amener le règne de la souveraineté du peuple et de l'égalité. *Que je sois puni de la mort des lâches, que je sois percé de ce poignard, si je viole mon serment* ¹ ! »

10° *Serment de la parfaite maîtresse*, dans la Maçonnerie des femmes :

« Je jure, je promets de tenir fidèlement dans mon cœur *les secrets des francs-maçons et de la Franc-Maçonnerie* ; je m'y oblige sous peine d'être *coupée en pièces par le glaive de l'ange exterminateur* ². »

Nous nous arrêtons. De plus longues citations seraient inutiles. Il est absolument certain que tous les maçons et toutes les maçonnes de tous les rites et de tous les grades jurent de ne jamais révéler, pas plus à leurs FF. . . et à leurs SS. . . des autres degrés qu'aux profanes, les secrets de la Franc-Maçonnerie, et ils profèrent contre eux-mêmes les plus épouvantables imprécations s'ils manquent à ces serments. Les diverses branches

¹ *Les Francs-Maçons*, p. 452.

² V. *Correspondance de Rome*, n° 181, 1^{er} février 1862, qui cite *La vera Buona Novella* de Florence. — *Les Francs-Maçons*, p. 382. — *Les Sociétés secrètes*, tome II, p. 95.

de la Maçonnerie, constituées en sociétés occultes, font jurer des serments semblables, au moins quant au fond, à tous leurs initiés.

Dès maintenant, le lecteur doit être suffisamment éclairé sur la nature de l'association maçonnique. Évidemment une société qui impose à ses membres l'obligation de répéter jusqu'à quatre-vingt-dix fois, ou tout au moins jusqu'à sept fois, de si abominables serments, veut cacher et faire toute autre chose que des actes de bienfaisance ou des dissertations de philosophie. Ce qui de soi est bon et pur, ce qui est innocent ou inoffensif, ne craint pas la lumière. On n'a nul besoin et nul intérêt à le dérober aux regards des autres par les engagements sacrilèges de tant et de si exécrables vœux. Nous faisons remarquer de nouveau que les formules de ces engagements et de ces imprécations appartiennent aux rites maçonniques pratiqués à *l'heure présente* en France, dans le reste de l'Europe et en Amérique.

La lecture de ces serments inspire plus d'une triste réflexion. Quelques scélérats se réunissent. Les premiers illuminés de Bavière étaient *trois*. Pour satisfaire leur passion d'orgueil, de haine, d'ambition, de luxure, d'avarice, ils conçoivent les plus noirs desseins contre la religion, la mo-

rale, la société. Ils veulent devenir nombreux pour être puissants, et ils réussissent ! Leurs moyens sont simples : ils s'entourent de mystères, ils piquent la curiosité, ils disent de grands mots. Puis ils osent proposer à des hommes faits de se lier à eux, d'aliéner leur volonté et leur liberté par des serments terribles, et ils trouvent des hommes qui consentent à se laisser séduire, dominer, moralement et physiquement garrotter, sans savoir ce à quoi ils s'engagent ! Weishaupt avait bien raison de s'amuser de la crédulité et de la sottise humaines¹.

Et ces mêmes hommes, esclaves et prisonniers, se prétendent supérieurs aux autres ! Ils regardent comme indigne d'eux d'accepter la révélation chrétienne, de se soumettre aux enseignements et à la direction de l'Eglise qui expose au grand jour de la publicité et de la raison ses doctrines et ses commandements ! Dès qu'ils se mettent en dehors de la foi et de la conduite de l'Eglise catholique, les hommes, au dix-neuvième siècle, tout comme au dix-huitième, ne deviennent plus bientôt qu'un troupeau d'imbéciles et de brutes. Aveuglement et vengeance diaboliques, abandon et moquerie de Dieu !

¹ *Écrits originaux*, II. Lettre de Weishaupt à Zwach.

II. LES SECRETS DE LA MAÇONNERIE.

La Franc-Maçonnerie a des *secrets* ; elle l'avoue. Les serments que nous venons de lire constatent l'existence de ces secrets qu'on jure d'une manière si solennelle et si effrayante de garder fidèlement.

Quelles sont donc ces choses si cachées que la Maçonnerie ne communique à ses adeptes qu'avec tant de précautions ?

Dans sa circulaire, le duc de Brunswick va nous l'apprendre : « Une seule chaîne embrasse tout le réseau aujourd'hui si étendu de tous les grades secrets et de tous les systèmes de l'univers. Tous se réunissent dans le point central de toute science ; il n'y a *qu'un seul ordre*. Son but est son *premier secret*, son *existence* et ses *moyens*, son second. »

Ceci est vrai aujourd'hui comme en 1794. Les grands secrets de la Maçonnerie consistent donc : 1° dans son existence et son organisation ; 2° dans ses moyens d'action, et 3° dans son but final.

Depuis longtemps l'existence de la Maçonnerie ne peut plus être tenue secrète, pas plus que son organisation, que nous achèverons de dévoiler

dans la section suivante. Nous parlerons ensuite de ses moyens d'action, puis de son but, qui est bien encore à présent son premier, c'est-à-dire son principal secret. Après cela, le lecteur n'aura plus rien à apprendre sur les secrets maçonniques, il en saura beaucoup plus long que les trois quarts et au delà des francs-maçons de tous grades.

Il ne sera donc pas question dans ce paragraphe des secrets de la Maçonnerie; nous voulons seulement montrer combien cette société se moque de ses initiés, et que tous les francs-maçons, en définitive, ne sont qu'une réunion de dupes. La secte leur fait faire une multitude de serments et de jurements, de garder, sans le trahir, un secret *qu'elle ne leur livre jamais*.

Car c'est une chose certaine que le nombre des maçons connaissant le secret réel de l'ordre est extrêmement restreint.

1° Les simples maçons ne savent rien du secret véritable.

Dans le Rituel de l'initiation d'un grand écossais de Saint-André, on lit : « Nos F. ne forment qu'une seule communauté; tous sont initiés aux mêmes secrets. » Ceci est absolument faux. C'est un des multiples mensonges de la Maçonnerie.

Les actes et les paroles officielles de la secte démentent cette assertion.

Si les secrets étaient les mêmes pour tous les membres de l'ordre maçonnique, pourquoi ces degrés d'initiation si divers et si nombreux? Pourquoi ces serments de ne jamais révéler les secrets des grades, non seulement aux profanes, mais encore aux maçons des grades inférieurs? Les maçons n'ont donc pas tous les mêmes secrets à garder?

Les directeurs suprêmes de la Maçonnerie ont toujours eu pour règle inflexible, dans le passé comme dans le présent, de maintenir l'initié dans l'ignorance complète de ce qui se fait au-dessus de lui :

Weishaupt disait dans ses instructions secrètes à ses adeptes supérieurs :

« Dans chaque ville tant soit peu considérable, les chapitres secrets (les arrière-loges) établiront des loges maçonniques des trois grades ordinaires. Ils feront recevoir dans ces loges des hommes de *bonnes mœurs*, jouissant de la *considération publique*, et *d'une fortune aisée*. Ces hommes-là doivent être recherchés et reçus francs-maçons, quand même ils ne devraient pas être utiles à l'Illuminisme pour nos *travaux extérieurs*. »

Dans une autre instruction, le fondateur de l'Illuminisme nous donne la raison de cette mesure qu'il prescrit :

« Laissez-moi là (dans les grades inférieurs) sle brutes, les grossiers, les imbéciles... Il est cependant une espèce *d'imbéciles*, à qui il ne faut pas le dire, parce qu'on peut tirer quelque avantage de leur sottise. Sans avoir de l'esprit, *ils ont au moins des écus*. Ce sont de bonnes gens que ces gens-là, et il nous en faut beaucoup. Ils font nombre et *remplissent la caisse*. Mettez-vous donc à l'œuvre; il faut bien que ces messieurs mordent à l'hameçon. *Mais gardons-nous bien de leur dire nos secrets. Ces sortes de gens doivent toujours être persuadés que le grade qu'ils ont est le dernier*¹. »

La règle est la même en notre siècle. Nous lisons, dans l'instruction adressée au *compagnon* de la grande loge des Trois Globes : « Le maçon novice ne doit jamais oublier que presque chaque symbole de l'ordre a une double signification, l'une morale, l'autre mystique... On ne donne à l'apprenti *que des insinuations, jamais une expli-*

¹ *Ecrits originaux*, troisième instruction du chevalier illuminé ou écossais, nos 1, 9, 12, 13, et premières lettres à Ajax et à Caton. -

cation complète, parce que le plus petit point ne saurait « être entièrement expliqué et compris sans faire saisir tout l'ensemble¹. »

Et dans cet autre passage de l'instruction adressée au compagnon élevé au grade de maître : « *Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile la vérité ; seulement il désépaissit le voile* ². »

Ainsi les grades connus, les grades de la Maçonnerie extérieure n'apprennent rien à l'adepte : il a été fait *maçon*, mais non pas initié ! Le maître a reçu, dit le Rituel, « le complément de la Maçonnerie, » « le couronnement de la Maçonnerie, » extérieure et symbolique, soit, mais il ne sait pas le premier mot des secrets de la vraie Maçonnerie, de la Maçonnerie occulte.

Le carbonaro juif *Piccolo-Tigre* rend très bien cette situation du maçon par rapport aux secrets :

« Se trouver membre d'une loge, se sentir.... appelé à garder *un secret qu'on ne vous confie jamais*, est pour certaines natures une volupté et une ambition. »

2° Des rois, des princes, des grands seigneurs font partie de la Franc-Maçonnerie ; ils doivent en

¹ *Rituel de la loge mère des Trois Globes*. Leipzig, Lauffer, 1825. — *Lès Francs-Maçons*, p. 385.

² *Rituel du grade de maître*, p. 34. — *Les Francs-Maçons*, p. 74.

connaître les secrets plus que les simples frères maçons? » Ils n'en savent pas plus qu'eux. Ce sont des autorités maçonniques qui le disent :

Les chefs maçons illuminés, dans leur circulaire qui suivit le congrès de Wilhemsbad, s'expriment ainsi :

« On a attiré les princes dans les loges, et une grande multitude a suivi *ces fantômes*. Sans doute, les princes (le duc de Brunswick et autres) qui convoquèrent le convent de Wilhemsbad étaient animés de bonnes intentions... Mais un bien petit nombre de maçons étaient disposés à accepter leur loi. Ils n'étaient pas, du reste, capables de donner une explication claire et satisfaisante des hiéroglyphes maçonniques qu'ils ne connaissaient pas eux-mêmes ¹. »

Le F. : Venturini (sous le pseudonyme de Jeder) dit la même chose dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie* (p. 149) :

« L'entrée des souverains dans l'ordre est de très bon augure, quoiqu'ils ne puissent contribuer à la construction du temple maçonnique. Quoiqu'il nous faille subir le spectacle des brillants insignes attachés à leur boutonnière, *ils sont très précieux pour l'ordre, soit à cause de leurs*

¹ *Les Francs-Maçons, etc.*, p. 421.

richesses, soit à cause de leur immense influence. Quelque libres qu'elles puissent paraître, les associations secrètes sont encore trop dépendantes des dispositions de la classe supérieure; elles ne peuvent se développer qu'aux rayons de soleil, au milieu d'un ciel sans nuages.»

« Là où le prince boude, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever; tandis qu'on peut cingler à pleines voiles, dès qu'une brise favorable s'élève à la cour. Puissent nos augustes hôtes être toujours dispensés de travailler à la sueur de leurs fronts, et *continuer de rester muets et inactifs comme la poupée de Martin.* Leur présence produit d'assez heureux effets sur ceux-là surtout à qui il en coûte déjà beaucoup de faire quelque chose d'utile dans l'ombre et le silence. Où ils disparaissent, l'édifice est menacé comme une ruche sans reine.»

Le Carbonarisme italien avait les mêmes idées sur les princes et les grands seigneurs :

« La haute vente, disait Piccolo-Tigre, désire que, sous un prétexte ou un autre, on introduise dans les loges maçonniques *le plus de princes et de riches qu'on pourra.* Les princes de maisons souveraines et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution... Il n'en

manque pas en Italie et ailleurs qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. D'autres sont déshérités et proscrits. Flattez tous ces ambitieux de popularité; *accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie : la haute vente, après, verra ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous.* Il y en a beaucoup dans ce cas-là. Faites-en des francs-maçons. La loge les conduira au Carbonarisme. Un jour viendra où la haute vente peut-être daignera se les affilier. *En attendant, ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur...* Une fois qu'un homme, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadé qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente ¹.

Mazzini à son tour écrivait : « Dans les grands pays, c'est par le peuple qu'il faut aller à la régénération ; dans le nôtre, *c'est par les princes* ; il faut absolument qu'on les mette de la partie... Un grand seigneur peut être retenu par des intérêts matériels, mais *on peut le prendre par la vanité* ; laissez-lui le premier rôle tant qu'il vou-

¹ *Papiers secrets*, lettre de 1822.

dra marcher avec vous. Il en est peu qui veuillent aller jusqu'au bout. *L'essentiel est que le terme de la grande révolution leur soit inconnu.* Ne laissons jamais voir que le premier pas à faire ¹. »

Le F. . L. Blanc, dans son *Histoire de la Révolution*, est aussi formel pour le passé, et montre la conclusion pratique de l'entrée des princes et des seigneurs dans la Franc-Maçonnerie :

« Grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franc-Maçonnerie trouva dans les princes et les nobles ² moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? *L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on en pouvait montrer sans péril*; et ils n'avaient point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs, où le fond de la doctrine ne se perçoit que confusément à travers l'allégorie, et où beaucoup ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux... qu'une comédie d'égalité. Mais en ces matières, la comédie touche au

¹ *Manifeste de Mazzini, 1846. V. Guerre et Révolution d'Italie en 1848 et 1849, par le comte Edouard Lubinski, p. 44*

² Pendant le dix-huitième siècle.

drame ; et il arriva, par une juste et remarquable dispensation de la Providence, que les plus orgueilleux contempteurs du peuple furent amenés à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes » (T. II, p. 82 et 83).

Comme le mépris et l'ironie percent dans les paroles de ces carbonari et de ces maçons ! Quel cas ils font des grands seigneurs et des souverains ! De pareils écrits devraient dégoûter, à tout jamais, les princes, quels qu'ils soient, de donner leur nom à la Franc-Maçonnerie, et leur inspirer, à leur tour, un mépris et une haine tels pour cette funeste institution, qu'ils emploient désormais toute leur influence et tout leur pouvoir à la détruire. Mais malheureusement les rois et les puissants se font toujours une lamentable illusion : ils s'imaginent tenir et dominer la Franc-Maçonnerie en y entrant. Ce sont eux, au contraire, qui sont dominés, tenus et dupés. La Maçonnerie s'en sert comme d'instruments ; et c'est tout le résultat qu'obtiennent les grands seigneurs et les princes. Les événements l'ont prouvé cent fois, car les plans et les projets des chefs occultes de la Maçonnerie et des sociétés secrètes ne sont point des choses en l'air et qu'on puisse dédaigner.

Sans parler du dernier siècle, l'histoire contemporaine est là pour montrer que ces hommes néfastes ont mis et mettent encore à exécution ce qu'ils écrivent. Louis-Philippe, roi « par la grâce d'une révolution » maçonnique, a fait les affaires de l'ordre ; Louis-Napoléon, « prince proscrit, » devenu carbonaro, membre de la haute vente, maçon supérieur, et, par ce chemin, empereur des Français, a réalisé un des plans principaux de la Maçonnerie ; l'un et l'autre croyaient la maintenir et la diriger à leur profit ; ils ont été rudement détrompés : quand la secte n'a plus eu rien à tirer d'eux, elle les a tous deux « jetés à bas. » Telle a été la situation de Victor-Emmanuel pendant sa vie ; telle est celle d'Humbert, d'Alphonse XII et d'autres encore : membres des loges et rois de par les loges, ils ne sont que des instruments des loges, et seront renvoyés comme des valets par elles, quand ils ne pourront plus leur être utiles. *Et nunc, reges, intelligite !* Faites-vous francs-maçons et protecteurs de la Maçonnerie !

3^e Mais les chefs visibles de la Maçonnerie, ses autorités extérieures, les Grands Orient, les suprêmes conseils, les puissances suprêmes, les grands maîtres de l'ordre, connaissent sans nul doute au moins quelque chose des véritables et

principaux secrets de la Maçonnerie qu'ils dirigent? Il paraît que non.

C'est le F. . Ragon qui nous le dit :

« La Maçonnerie, qui est une lumière opposée aux ténèbres de l'ignorance pour en arrêter les effets funestes, si elle avait été plus étudiée, aurait constamment et sans entraves fait jouir ses adeptes des bienfaits qu'elle répand. Mais L'IGNORANCE DE SES PRINCIPAUX CHEFS a causé toutes les tribulations qui l'accablent encore ¹. »

Un autre auteur, fort accrédité dans la Maçonnerie a écrit, cette affirmation non moins nette et encore moins respectueuse :

« Quant aux fêtes solsticiales, ce que nous avons dit pour le *Grand Orient*, s'applique très bien au *suprême conseil*; car tous les deux n'en connaissent ni l'origine, ni le but, ni la signification ². »

Voilà les autorités maçonniques les plus élevées, carrément, nommément et publiquement taxées d'ignorance, sur un des points les plus importants de la Franc-Maçonnerie, sur le sens et le but de leurs fêtes d'obligation ! Et ce qu'il y a de mieux,

¹ *Orthodoxie maçonnique*, p. 4.

² F. . Rebold, *Histoire des trois grandes loges de francs-maçons*, p. 489 note.

c'est que ni le Grand Orient, ni le suprême conseil, n'ont osé protester contre une assertion si peu flatteuse. Elle était trop vraie.

Par conséquent, M. de Saint-Albin a parfaitement raison à son tour d'affirmer que « ces noms pompeux de *Grand Orient*, de *suprême conseil*, etc., ne sont que des mensonges pompeux inventés pour inspirer une fausse sécurité à la société profane, et pour tromper les francs-maçons eux-mêmes. Les francs-maçons, pour le plus grand nombre, *sont tout semblables aux profanes par leur ignorance des choses maçonniques*. Les suprêmes conseils et les Grands Orients sont composés de ces francs-maçons-là ¹. »

Mais il y a les grands maîtres, « les grands maîtres de tout l'ordre. » Ceux-là, il semble, doivent tout savoir.

Ils n'en savent guère plus long que les autres, c'est-à-dire rien ou presque rien. Ce sont toujours les francs-maçons eux-mêmes qui nous l'assurent. Nous avons entendu tout à l'heure le serment du grand écossais de Saint-André :

« Je jure et promets de *n'en dévoiler* (des secrets) *jamais la moindre chose* à personne, *pas même au maître de tout l'ordre*, dès que je ne

¹ *Les Francs-Maçons*, p. 424.

« le verrai pas reconnu dans une haute loge écossaise. » Le maître de tout l'ordre, c'est le grand maître.

Les hauts maçons veulent bien faire comprendre à leurs initiés supérieurs que ce titre de grand maître ne sert qu'à en imposer aux profanes et au grand maître lui-même.

C'est pourquoi la Maçonnerie n'hésite point à mettre à sa tête, ou à accepter de la main des gouvernements, n'importe quels personnages pour grand maître. Ils ne savent rien et on ne leur apprend rien des choses importantes de l'ordre :

« Le prince Murat, disait en 1852 le journal *le Franc-Maçon*, le nouveau grand maître de l'ordre maçonnique (du 9 janvier 1852), peu expérimenté encore dans les dogmes occultes de cette institution de charité et de secours, y arrive franchement avec les projets d'amélioration qu'on doit espérer et avec l'intelligente appréciation de la tâche noble et grande qui lui a été confiée ¹. »

Le successeur du prince Murat fut le maréchal Magnan.

Il n'en savait pas plus sur l'ordre que son prédécesseur.

¹ N° de février-mars 1852, p. 107.

« Il me dit, en riant, raconte le grand maître du rite écossais, qu'il *ne savait par le premier mot des choses maçonniques*, qu'il avait résisté plus d'un mois à la volonté de l'empereur, qu'on lui avait donné le matin même les trente-trois grades de la Maçonnerie, et que le soir *il serait installé grand maître*¹. »

Ce n'est donc point même chez les autorités extérieures et officielles qu'on trouve la pleine connaissance des secrets importants de l'ordre. La haute Maçonnerie donnera à ses grands maîtres, à leurs officiers et à leurs conseils, des grades, des titres et des bijoux sans nombre; mais elle ne leur donnera par la réelle et dernière initiation. Les vrais initiés le savent bien, et s'ils étaient toujours prudents, ils ne le diraient point, et ils n'auraient pas permis au F. : L. Blanc et à d'autres de parler si clairement dans leurs écrits. Mais la gloire d'avoir fait tant de dupes, et de si illustres dupes, leur était trop douce pour qu'ils aient pu retenir leur secret².

4° Pour connaître les dépositaires des vrais se-

¹ Réponse (du F. : Viennet, grand commandeur, grand maître du rite écossais) à la circulaire de Son Ex. le maréchal Magnan, grand maître du Grand Orient de France. *Les Francs-Maçons*, p. 423.

² *Les Francs-Maçons*, p. 425.

crets de la Maçonnerie, pour arriver à ceux qui ont reçu la pleine initiation de ce qu'elle veut et du but qu'elle poursuit, il faut pénétrer dans les arrière-loges. Mais ne croyons point que les membres de la Maçonnerie occulte soient tous également au courant des choses maçonniques, et que tous ils possèdent la totalité des secrets. Nous serions dans l'erreur. C'est un nombre fort petit de frères, quelques-uns seulement, qui savent tout.

La multiplicité des hauts grades est une preuve évidente que les secrets ne sont donnés aux initiés que successivement et par faible portion.

Les maçons sont prévenus dans les loges que l'ordre ne livre ses secrets que peu à peu, même dans les hauts grades. Les paroles du Rituel sont formelles en ce sens.

Dans le Rituel du *grand écossais de Saint-André* déjà cité, il est dit au récipiendaire : « Par ce grade un mur épais s'élève entre nous et les profanes, et même entre plusieurs d'entre nous.

« ...Vous devez croire fermement que ce que vous avez appris jusqu'à ce jour n'est rien en comparaison des secrets qui vous seront certainement révélés dans la suite. »

Et pourtant le grade de *grand écossais* est le vingt-neuvième du rite écossais ancien et accepté.

Et ce qu'on lui a révélé, après ses vingt-neuf initiations et ses vingt-neuf serments, *n'est rien* en comparaison de ce qu'il lui reste encore à apprendre, et qu'on lui fera connaître, si, toutefois, ajoute le Rituel, « vous êtes élu et si vous ne vous en rendez pas indigne. »

Alors même que la haute Maçonnerie confère à son initié les grades qu'elle qualifie de grade de *l'architecte le plus élevé*, de *comble*, de *perfection*, de *nec plus ultra* de la Franc-Maçonnerie, elle ne lui dit donc pas tout et ne se livre pas toujours entièrement à lui. Les écrivains autorisés, les vrais initiés en conviennent nettement : « Il y a tel maçon, dit le F. : Draeske, qui ne *parviendra jamais à connaître notre secret, pas même par les loges nonobstant tous ses grades* : ce n'est qu'un profane, fût-il assis à l'orient du Temple et fût-il revêtu des insignes de grand maître ¹. »

Le F. : Marwitz n'est pas moins explicite : « *Au sommet de l'ordre*, dit-il, se trouvent les hommes pervers qui ne *convoient que la richesse, la domination et la puissance, et pour qui tous les moyens sont bons dès qu'ils servent à atteindre le but*. Plus bas sont ceux qui s'imaginent avoir

¹ Discours prononcé à la loge de Brême. 1849. V. *Révélation d'un rose-croix*, p. 39.

atteint le dernier grade, tandis qu'ils n'ont pas même foulé la première marche du Temple qui leur est inconnu. Ce sont d'abord *les enthousiastes* qui veulent propager le règne de la raison, coûte que coûte; puis viennent les *bornés*, qui se contentent de *contribuer de leur bourse* à l'œuvre commune. *Chacune de ces catégories* croit bénévolement qu'elle est la clef de voûte de tout l'ordre; un vénérable des *bornés* ne serait pas peu surpris d'apprendre qu'au-dessus de lui se trouvent les enthousiastes; et ces derniers vous taxeraient d'imposteur si vous prétendiez qu'ils ne sont eux-mêmes que le jouet des intriguants¹. »

Ces paroles sont particulièrement dignes d'être remarquées.

Pour le présent, comme pour le passé, le F. de Brunswick a dit la vérité sur le point qui nous occupe dans sa circulaire de 1794 : « Vos « maîtres devaient vous dire... *comme nos pères* « *nous l'avaient appris*, que *les secrets de l'asso-* « *ciation ne peuvent être connus que PAR QUELQUES* « MAITRES; car que deviendraient des secrets qui « seraient connus d'un trop grand nombre? »

De tous ces témoignages nous avons donc le

¹ *Révélation d'un rose-croix*, p. 40

droit de tirer avec plusieurs écrivains les conclusions suivantes :

« Tandis qu'un nombre comparativement *peu considérable d'initiés* peut seul pénétrer dans le sanctuaire *inaccessible à tous les autres, des milliers de frères, fascinés* par des descriptions obscures et trompeuses, ne sont que des *instruments aveugles*, dont on se sert pour détruire, soit directement, soit indirectement, pour *recueillir de fortes sommes*, pour trouver une protection dans leur influence, ou s'abriter derrière leur nom, enfin pour agir sur des personnes tierces dont la position peut être *avantageusement exploitée* au profit de la secte » (Le protestant Eckert, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 11 et 12).

« *Le nombre des dupes* parmi les initiés est à peu près *incalculable... L'ignorance à laquelle est condamnée la foule* des maçons dépasse tout ce que l'on peut imaginer ; la seule chose que l'on essaie de faire comprendre à la classe des bornés et des enthousiastes, c'est qu'il y a des réformes sociales à opérer, c'est que les frères doivent secouer tout préjugé religieux (*Rév. d'un rose-croix*, p. 39 et 47). — « *Il y a une foule de dupes dans les loges* » (Mandement de Mgr Deschamps, archev. de Malines, janvier 1874).

Avant de terminer, nous ajoutons une autre conclusion qui s'échappe à notre plume.

Tous ces témoignages d'illuminés, de carbonari, de maçons, de protestants, nous ont montré la Maçonnerie sous un aspect peu flatteur. Elle nous produit à présent l'effet d'un filou qui, pour donner le change, crie plus fort que les autres : au voleur ! et montre du doigt son voisin. Que n'affirme-t-elle pas, cette menteuse, que ne fait-elle pas dire, l'hypocrite, contre l'Église catholique, au sujet des quêtes, des collectes, des souscriptions, du casuel, du denier de Saint-Pierre, etc... ! Quels cris contre son amour prétendu de l'argent : c'est la religion de l'argent, elle ne veut que de l'argent, on obtient tout d'elle avec l'argent, etc... ! Eh ! mais, la « sacro-sainte Maçonnerie, » la « pure et vraie lumière » ne dédaigne point tant l'argent, elle aussi ! Elle en veut, et beaucoup ; elle en demande, et en quantité. Elle a formé et entretient soigneusement, précieuses vaches à lait, tout un troupeau de frères qui n'ont d'autre mérite à ses yeux, et ne reçoivent d'elle la « vraie lum. . . » que pour lui ouvrir leur bourse et l'y laisser puiser à pleines mains. Et ce sont les TT. . CC. . et TT. . RR. . frères qui nous apprennent cela. Nous n'allons point dans les loges.

L'« art royal » n'est-il pas véritablement l'art de duper son prochain, de lui tirer des écus sans qu'il sache où ils passent, et de se moquer de lui par-dessus le marché ? Nous ne mentons pas, nous, nous parlons d'après les francs-maçons eux-mêmes. Si l'Église catholique demande de l'argent, elle le fait sans tromper, elle s'adresse à la charité et à la générosité de ses enfants, pour des œuvres publiques, pour des besoins ostensibles qu'ils peuvent contrôler. Elle ne manque pas ensuite de remercier sincèrement ceux qui lui donnent.

III. L'AUTORITÉ RÉELLE ET DIRIGEANTE DANS LA FRANC-MAÇONNERIE.

Une question extrêmement intéressante à résoudre maintenant est celle-ci : où réside l'autorité suprême et réellement dirigeante dans la Franc-Maçonnerie ?

I. Elle ne peut être ni dans les Grands Orient, suprêmes conseils ou puissances suprêmes, ni dans les grands maîtres de la Maçonnerie extérieure et officielle, puisque, comme nous venons de le voir, ni les uns, ni les autres ne savent les secrets de la vraie Maçonnerie, de la Maçonnerie occulte. Il faut nécessairement connaître les deux

principaux secrets de la Maçonnerie, c'est-à-dire « son but » et « ses moyens d'action, » pour pouvoir la conduire et la diriger. Aussi en réalité toutes ses autorités, et en particulier les grands maîtres qui semblent au sommet du pouvoir, ne sont point les autorités vraiment dirigeantes.

Le duc de Brunswick, grand maître de tout l'ordre, s'en est aperçu autrefois un des premiers.

« Dès le début de la Révolution française, une agitation de mauvais augure se manifesta au delà du Rhin. Les gouvernements comprirent toute la gravité du péril. Mais ils ne pouvaient frapper les sectaires, étant eux-mêmes affiliés. Ils eurent recours au duc de Brunswick. Le duc adressa un manifeste à ceux dont il était le chef, qui avait pour but la fermeture des loges soumises à son obéissance. *Cet illustre borné...* avait pris au sérieux son rôle de grand maître. Aussi son étonnement ne connut-il plus de bornes, quand il s'aperçut que le troupeau dont il croyait être le berger se composait exclusivement de loups. Il ne trouva rien de mieux, pour expliquer la métamorphose qui venait de s'opérer sous ses yeux, que d'alléguer l'intervention de l'Illuminisme dans les affaires de son ordre. Oui, sans doute, les illuminés avaient soufflé leur esprit aux maçons éclectiques, mais

à l'insu du duc de Brunswick : ce qui prouve que ce haut personnage *était étranger au gouvernement de la secte, bien qu'il fût décoré du titre de grand maître* (*Révélation d'un rose-croix*, p. 51).

M. de Saint-Albin cite des faits analogues et affirme que « l'autorité des grands maîtres n'est qu'un leurre dont ils sont les premiers leurrés... que les maçons constitués en dignité, décorés de l'autorité nominale, sont impuissants à diriger les loges, et dociles à l'impulsion qu'ils reçoivent d'elles... »

«... Nous ne pouvons plus, ajoute-t-il, nous laisser tromper par ces vains mots de Grand Orient de France, de Grand Orient de Belgique, de Grand Orient d'Italie, etc. La Maçonnerie est *une et universelle*. Une direction unique doit la conduire à ce grand but... que les Grands Orientes ne connaissent guère. Si les Grands Orientes se laissent docilement conduire à *ce but inconnu*... ils ne verront pas les loges s'insurger contre eux. Mais s'ils s'avisent de prendre au sérieux leur autorité de comédie, les loges leur apprendraient bien vite... qu'ils ne sont pas établis pour commander, qu'ils sont établis pour obéir à *la volonté inconnue* qui se manifeste par les loges.

Et si les Grands Orientés résistaient encore, elles les feraient disparaître, comme elles faisaient disparaître ici en France, il y a quelques années, un grand maître qui se croyait tout-puissant¹. »

Ainsi dans toutes ces autorités extérieures il ne faut voir que des autorités de parade. Les grands maîtres, les Grands Orientés, les suprêmes conseils et les puissances suprêmes, etc., sont des semblants de chefs et d'autorités, des *masques*, qui cachent les chefs et l'autorité véritable. Ils n'ont d'action réelle que comme pouvoir exécutif et administratif de la Franc-Maçonnerie. Ce sont les premiers rouages de cette infernale machine; ils ne fonctionnent point d'eux-mêmes : ils obéissent à la main qui tient la manivelle.

Tout démontre que cette autorité suprême et vraiment dirigeante repose sur la tête *de quelques personnes seulement*, qui demeurent et doivent toujours demeurer *absolument inconnues* à l'universalité des maçons de tous les rites et de tous les grades. C'est là un principe fondamental de l'ordre maçonnique. Les écrits de la Maçonnerie nous fourniront encore la preuve de cette affirmation.

¹ *Les Francs-Maçons*, p. 379 et 380 et 363 et 364.

Nous rappelons d'abord, en les résumant, ceux qui ont déjà été cités :

La charte de Cologne porte expressément que la Franc-Maçonnerie est gouvernée par un *chef unique et universel*, « *connu de très peu de frères*, des maîtres élus seulement, » visible et *invisible* à la fois, auquel elle donne le nom de « *grand maître élu ou de patriarche*. » Il fut décidé, au congrès de Wilhemsbad, en 1782, que, dans la Franc-Maçonnerie ordinaire, il ne serait jamais fait mention ni des hauts grades, ni *des chefs inconnus*.

Dans la collation du premier grade de l'ordre des *Juges philosophes inconnus*, le président dit à l'initié qui doit être chevalier Kadosch, maçon du trentième degré : « Etes-vous bien persuadé, mon frère, que l'ordre maçonnique professant le rite écossais, soit en possession du souverain principe de l'art royal et qu'il connaît seul *le plus grand secret de la Maçonnerie*?..... Nous ne devons les sublimes connaissances que nous enseignons qu'à la bienveillance de *nos chefs, des illustres inconnus qui nous gouvernent*. »

Dans le grade suivant et dernier de ce rite, qui domine toute la Maçonnerie, l'initié doit prononcer un serment en sept points dont le cinquième porte ceci :

« Vous jurez et vous promettez de faire, de dire et d'écrire en tout temps, en tout lieu et à toute heure, ce qui vous sera prescrit par les ordres d'une puissance légitime, à laquelle vous jurez obéissance, *quoiqu'elle vous soit jusqu'à présent inconnue et qu'elle puisse l'être encore pour longtemps* ¹. »

Un membre des plus importants et des plus actifs du Carbonarisme militant écrivait en 1835 à un autre carbonaro :

« Nous formons une association de frères sur tous les points du globe ; nous avons des vœux et des intérêts communs... Nous tendons tous à l'affranchissement de l'humanité ; nous voulons *briser toute espèce de joug, et il en est un qu'on ne voit pas, qu'on sent à peine et qui pèse sur nous. D'où vient-il ? Où est-il ? Personne ne le sait, ou du moins personne ne le dit.*

« L'association est secrète, même pour nous, les vétérans des associations secrètes. On exige parfois de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les cheveux sur la tête... Je ne raisonne pas mon obéissance, etc. ². »

¹ *Orthodoxie maç.*, p. 173 et suiv.

² Lettre de Melegari de Londres au docteur Breidenstein. — Crétineau-Joly, *l'Eglise romaine*, etc., t. II, p. 124.

La Charbonnerie française était dirigée de la même manière. « Les devoirs du charbonnier sont d'avoir un fusil et cinquante cartouches, d'être prêt à se dévouer, d'*obéir aveuglément aux ordres de chefs inconnus* » (Le F. L. Blanc, *Hist. de dix ans*, p. 98).

Le célèbre et haut maçon Henri Misley, qui, dans sa longue carrière de chef de secte, avait connu les secrets les plus cachés de la Maçonnerie¹, écrivait au R. P. Deschamps en 1855 : « Je connais un peu le monde, et je sais que, dans tout ce grand avenir qui se prépare, *il n'y en a que quatre ou cinq* qui tiennent les cartes; un plus grand nombre croient les tenir, mais ils se trompent¹. »

Parmi ces « quatre ou cinq » qui mènent le monde, il doit nécessairement s'en trouver *un qui préside*, et dont la voix, prépondérante en cas de partage, commande à la volonté des autres. Par conséquent, de par ce témoignage contemporain et irrécusable, nous avons la preuve que, aujourd'hui, comme au seizième siècle, la Franc-Maçonnerie, avec toutes ses branches, est dirigée par « un *patriarche*, » « *chef unique et universel*, » « visible et *invisible* à la fois, » *connu de quelques*

¹ V. le P. Deschamps, *les Sociétés secrètes*, t. III, p. 503. note.

maîtres élus, en tout petit nombre, ses aides et ses conseillers.

Cette suprême et réelle autorité de la Franc-Maçonnerie universelle est *absolue* dans toute la force du terme.

La Franc-Maçonnerie a toujours exigé de tous ses membres une *obéissance complète* aux supérieurs, et en dernière analyse à ce dernier supérieur inconnu qui tient l'ordre entier dans sa main. Réunissons les témoignages cités çà et là dans cette étude.

Nous avons lu que les loges templières anglaises établies au dix-huitième siècle en Allemagne exigeaient de leurs adeptes *une obéissance aveugle*. Les statuts généraux de l'Illuminisme demandaient aussi à tous les initiés « *le sacrifice de leur liberté*, non pas sur toutes choses, mais *absolument sur tout ce qui pouvait être un moyen d'arriver au but de la secte*. Ils ajoutaient cette réflexion audacieusement hypocrite : Qu'en cela « *l'obéissance* n'était pas seulement un *devoir*, mais encore un objet et un motif de *reconnaissance!* » parce que les supérieurs de l'ordre connaissaient mieux que personne ses intérêts et son but.

Nous répétons que l'Illuminisme a pénétré de

son esprit la Maçonnerie templière et en a fait la Maçonnerie actuelle, qui impose aux frères la même soumission qu'au siècle précédent.

Dans la réception de l'apprenti, le Vénérable ne manque pas de lui dire : « Monsieur, tout pro-
« fane qui se fait recevoir maçon *cesse de s'appar-*
« *tenir ; il n'est plus à lui ; mais il appartient à*
« *un ordre* qui est répandu sur toute la surface du
« globe. »

Et dans une des instructions : le troisième devoir (du fr. : mac. :.) est... « *d'exécuter tout ce qui est prescrit, au nom de la majorité de cette respectable assemblée* » (au nom de la loge). Un autre discours a prévenu l'apprenti que la *société*, dont il désire devenir membre, *exigera* peut-être qu'il *verse pour elle jusqu'à la dernière goutte de son sang.* »

Nous venons de voir tout à l'heure que, pour le rite le plus élevé de la Maç. :. écossaise, on exigeait de l'initié *le serment d'obéir* à la puissance supérieure, bien qu'elle lui fût inconnue. De même, un des devoirs imposés au charbonnier français était *d'obéir aveuglément* aux ordres de chefs inconnus.

Quand la Franc-Maçonnerie italienne constitua son unité, après la mort de Cavour, en 1861,

dans l'important congrès du 26 décembre au 1^{er} janvier 1862, il fut bien établi, selon les principes constants de la Maçonnerie, que *chaque maçon serait astreint à une obéissance absolue*; que *tous garderaient le silence*, non seulement sur ce qui se dirait ou ferait dans les loges, mais encore sur *les noms des membres ou des visiteurs* de la loge. Et comme la Maçonnerie aime beaucoup les masques, quand ils lui sont utiles, on recommanda de ne se servir qu'avec une extrême réserve, dans les discours publics, d'expressions maçonniques, et il fut spécialement défendu de paraître avec les insignes de la Maçonnerie à l'enterrement d'un frère. Alors la secte avait encore besoin de ces précautions en Italie ¹.

Cette prescription d'obéissance et de soumission absolue est mise avec le plus grand soin sous les yeux des maçons par les interprètes autorisés de l'ordre. Le F.°. Ragon, en particulier, demande l'obéissance en termes exprès : « Qu'on « obéisse au chef... Que l'homme dans son été « sache travailler, *obéir* et répondre. »

Cette maxime, ajoute-t-il en note, rappelle

¹ V. Neut, *la Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 306 et suiv., et le P. Deschamps, t. III, p. 554.

celle de la Maç. : d'adoption : « travailler, *obéir* et se taire, recommandée aux sœurs ¹. »

Les Rituels d'initiation rappellent et prescrivent continuellement soit en termes formels, soit en symboles, le complet dévouement et l'obéissance entière à l'ordre et à ses chefs : ainsi pour citer un exemple, au grade du grand écossais on place une *hache sur le cou* du récipiendaire ; un des signes du grade est celui de *ventre coupé* ; le *sacrifice d'Abraham* sert d'allégorie : symboles clairs et énergiques du dévouement et de la soumission du maçon qui doivent aller jusqu'à la mort, jusqu'au sacrifice de sa vie et de celle des autres.

Et les misérables qui se lient, par des serments si épouvantables, à garder secrètes des choses qu'ils ne savent point encore, qui promettent une obéissance si absolue à des commandements qu'ils ignorent, qui font un sacrifice si entier de leur volonté et de leur liberté à des chefs complètement inconnus, ont bien l'audace de s'élever contre les vœux de nos ordres religieux, contre le fanatisme du jésuite, contre le respect et la soumission que réclame l'Église catholique. Avant de prononcer leurs vœux, religieux et religieuses de toute

¹ Ragon, *Cours*, etc., p. 373, et le P. Deschamps, t. 1^{er}, p. 390.

sorte savent parfaitement à *quoi* ils s'engagent, jusqu'où ils s'engagent et à *qui* ils soumettent, dans une limite strictement tracée, leur obéissance et leur liberté ; et nous tous, fils dévoués de l'Église, nous connaissons à *l'avance*, et l'univers avec nous, la personne, ou au moins le nom, de notre chef suprême, de nos autres chefs, et tout ce qu'ils peuvent nous commander.

Les maçons sont-ils en droit d'en dire autant ? Lesquels donc, d'eux ou de nous, sont des fanatiques et des esclaves ?

Concluons avec M. de Saint-Albin :

« La Franc-Maçonnerie est *une armée immense* où les emplois sont divers, mais où tous ont cessé de s'appartenir pour n'appartenir plus qu'à la même cause qu'ils servent sous la conduite du même chef.... La distance qui sépare la Maçonnerie symbolique ou extérieure de la Maçonnerie des hauts grades n'empêche pas qu'il n'y ait entre elles des liens intimes, car « la Maçonnerie est une, » liens d'esclaves à maîtres, chaîne de fer qu'il est plus facile de secouer que de briser..... »

« Immatriculé ici ou là (dans la Franc-Maç. ou dans ses branches), l'homme a également cessé de s'appartenir à lui-même ; il appartient à l'ar-

mée, il appartient à la guerre. Il n'a point de haine, il ne se connaît pas d'ennemis... Eh ! qu'importe ? *Son chef suprême* a une vengeance à exercer, ou une convoitise à satisfaire. Les recrues de la Franc-Maçonnerie *appartiennent à leur chef inconnu*, elles appartiennent aux sociétés secrètes, elles appartiennent à la guerre contre la société chrétienne... »

« A ce *chef inconnu* qui se cache dans l'ombre... à ce *chef mystérieux et terrible*... tous les maçons de tous les rites et de tous les grades sont liés, sans connaître même son nom, par un serment *d'obéissance aveugle*... »

« Le franc-maçon est *un esclave* qui ne sait pas le nom, et qui *ne doit jamais voir* le visage de son maître ¹. »

Un haut maçon, fort au courant des choses maçonniques, le rose-eroix révélateur, déjà cité plusieurs fois, confirme et résume ces appréciations :

« *Croire sans preuves, obéir aveuglément*, se compromettre au besoin, en se faisant *l'instrument passif* de la *puissance mystérieuse* qui la dirige, tel est le rôle humiliant que la tourbe maçonnique est condamnée à jouer ². »

¹ *Les Francs-Maçons*, p. 380, 92, 429, 181.

² *Révélation d'un rose-croix*, p. 6.

Sur cette question de « l'autorité réelle et dirigeante » dans la Franc-Maçonnerie, un point des plus importants à élucider est celui-ci : à quelle nationalité appartiennent « ces inconnus » qui disposent de cette formidable puissance, ces « quatre ou cinq » qui sont les premiers moteurs et les directeurs des affaires, non seulement européennes, mais universelles ?

Étaient-ils *Anglais*, quand lord Palmerston semblait tenir tous les fils de la politique ? N'étaient-ce point des *Italiens* au temps de Mazzini et de Cavour, ou plutôt des *Français*, lorsque Napoléon III se croyait l'arbitre de l'Europe ? Ne sont-ils point *Allemands*, maintenant que le prince de Bismarck fait trembler tous les États par la peur de ses canons ? Tous ces personnages pensaient « tenir les cartes, » comme dit Misley, et ils n'étaient en réalité que des instruments plus ou moins éclatants aux mains des « inconnus » qui les ont fait mouvoir comme de brillantes marionnettes, mais qui n'ont été et ne sont ni Anglais, ni Français, ni Italiens, ni Allemands.

Ces hommes néfastes appartiennent à la race d'Abraham, ils sont *juiifs*. Ce sont les principaux de la nation *juive*, les plus intelligents et les plus riches, qui de siècle en siècle, depuis la disper-

sion, ont été les *chefs et les princes de Juda* et ont veillé sur ses destinées.

Pour appuyer cette affirmation, nous avons des raisons générales, des témoignages et des faits.

IV. LES JUIFS, CHEFS ET DIRECTEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

I. Que la direction de la Franc-Maç. et de ses branches soit entre les mains du juif, à *priori*, cette proposition est très vraisemblable. Car la nation juive forme elle-même, depuis des siècles, une immense société secrète. Elle avait dans son sein tout ce qu'il fallait d'hommes habiles, actifs, persévérants et discrets pour former les cadres les plus solides de n'importe quelle sorte de société occulte. Sa dispersion et sa situation au milieu des autres peuples l'amena forcément à se donner cette organisation. Une action providentielle, proclamée miraculeuse par la Synagogue comme par l'Église, ne permettait pas aux juifs de se fondre avec les nations parmi lesquelles ils vivaient, mais elle n'empêchait point que celles-ci ne fissent peser sur eux tout le poids d'une haine irréconciliable et d'un mépris sans mesure. Il leur fallut

donc, afin de pourvoir à leur défense et à leurs intérêts, à la conservation de leur foi et de leurs espérances, se constituer en une société compacte et parfaitement disciplinée sous la loi rigoureuse du secret. De fait, pendant dix-huit siècles, les juifs ont toujours entretenu entre eux, d'un bout du monde à l'autre, des rapports de religion, d'affaires et de nationalité. La puissance et l'étendue presque universelle de leur commerce, l'activité et la discrétion de leurs agents, donnaient aux chefs de la nation des moyens sûrs et nombreux de correspondre les uns avec les autres à n'importe quelle distance, de se concerter et d'agir avec un parfait ensemble sur tous les points du monde à la fois.

« Ainsi donc, dit M. Gougenot des Mousseaux, du milieu des peuples qui l'abhorraient, Israël, gémissant de la *faiblesse apparente* que lui causait sa dispersion, *couvrait la face entière du globe d'une famille de frères, d'une affiliation sacrée*, dont chaque membre, serviteur de tout autre membre, puisait sa force sur le tronc commun ¹. »

Avec cette organisation, « née en quelque sorte d'elle-même, » Israël traversa les siècles, sous la

¹ V. *le Juif*, etc., p. 338.

direction de ses chefs, qui ne cessèrent d'épier d'un œil attentif et sagace tout incident propre à servir leurs instincts de lucre et de domination, et « tout événement apte à soutenir la longue, l'infatigable attente de leur race ¹. »

L'attention de ces chefs fut nécessairement et singulièrement excitée par les grandes commotions que causa le protestantisme, et qui ébranlèrent la société chrétienne au seizième siècle, et surtout par les conséquences pratiques qui en découlèrent au point de vue politique, social et religieux. Ces résultats se manifestèrent avec plus d'éclat et de force au commencement du dix-huitième. Leur haine séculaire de Christ, et de son Église, et sans doute aussi l'inspiration de l'ange maudit, leur père, durent suggérer aux chefs juifs de mettre à profit cette situation nouvelle et favorable dans le sens de leurs appétits et de leurs espérances. C'est alors que, sortant de son immobilité de tant de siècles et de sa vie exclusivement et rigoureusement thalmudique, la partie la plus remuante et la plus intelligente de Juda, à l'instigation de ses princes, commença d'agir sur les peuples chrétiens par le moyen des

¹ V. *le juif*, etc., p. 338.

sociétés occultes, soit entrant dans celles qui existaient déjà et en s'en emparant peu à peu, soit en en créant de nouvelles.

D'un autre côté, on ne peut pas nier que, en fait, les juifs, de temps immémorial et plus ou moins, ont eu la main dans toutes les sociétés occultes. Car, d'après les témoignages unanimes des auteurs maçons et catholiques que nous avons cités aux origines de la Franc-Maçonnerie, toutes les sectes gnostiques, manichéennes, templières et toutes les autres sociétés secrètes du moyen âge et du siècle dernier, ont été en rapport avec la cabale juive. Elles l'ont pratiquée, et par conséquent elles ont eu pour membres et pour docteurs des cabalistes juifs. Que cette action ait été pendant une longue durée toute locale et très restreinte, nous en convenons; mais à elle seule elle suffirait à expliquer comment les juifs, à une époque propice, ont pu pénétrer facilement et en grand nombre dans toutes les sociétés occultes existantes, s'en emparer, les réunir en un faisceau et en devenir les uniques directeurs.

Nous avons exposé plus haut les indications historiques qui permettent de penser que les juifs devinrent membres actifs dans la Maçonnerie templière vers la seconde moitié du dix-huitième

siècle. On comprend qu'en matière pareille il est impossible de présenter des dates précises et de signaler à l'aide de pièces irrécusables, la première action du juif sur les nations chrétiennes par le moyen des sociétés secrètes. Mais on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que le dix-huitième siècle a été l'époque des premières tentatives des juifs en ce sens. Ce siècle a préparé et vu naître leur puissance sur la Franc-Maçonnerie et sur les autres associations occultes ; le dix-neuvième a conduit cette puissance à son apogée.

En examinant encore la question d'une manière générale, mais à un autre point de vue, nous arriverons à la même conclusion.

Il suffit de prêter aux faits contemporains l'attention la plus ordinaire pour être frappé de l'universalité et de l'unité de la persécution que subit l'Église catholique.

Elle est attaquée dans l'univers entier ; il n'y a pas de contrée qui fasse exception ; elle est persécutée dans un très grand nombre de pays ; et partout l'attaque et la persécution suivent la même méthode, frappent aux mêmes points, et emploient des moyens semblables.

Aussi Mgr Martin s'écrie-t-il avec autant d'éloquence que de vérité :

« En présence de cette persécution d'une universalité jusqu'ici inouïe, de la simultanéité de ses actes, de la similarité des moyens qu'elle emploie, nous sommes forcément amenés à conclure l'existence d'une direction donnée, d'un plan d'ensemble, d'une forte organisation qui exécute, d'un but arrêté vers lequel tout tend. Oui, elle existe cette organisation avec son but, son plan, et la direction occulte à laquelle elle obéit ; société compacte malgré sa dissémination sur le globe ; société mêlée à toutes les sociétés sans relever d'aucune ; société d'une puissance au-dessus de toute puissance, celle de Dieu exceptée ; société terrible qui est pour la société religieuse, comme pour les sociétés civiles, pour la civilisation du monde, non pas seulement un danger, mais le plus redoutable des dangers ; société tant de fois anathématisée, et mille fois digne de l'être. Aveugle qui ne le voit pas, et malheur à nous de ce que beaucoup qui pouvaient et devaient voir, ou n'ont pas vu, ou ont vu trop tard. Le nom générique qu'a emprunté cette secte exécration est sur toutes les lèvres : *Franc-Maçonnerie* ; le nom qu'elle tient de sa nature et de son auteur, c'est *destruction* ¹. »

¹ *Lettre pastorale* de Mgr Martin, évêque de Natchitoches, aux États-Unis. 1875. V. *le Monde*, 18 mai 1875.

Mais qui donne donc à cette société cette « forte organisation » qui « exécute » partout le « plan d'ensemble ? » Qui est-ce qui la rend « compacte malgré sa dissémination sur le globe ? »

Il est évident que les intérêts, les convoitises, les passions, les idées de ces centaines de peuples, qui habitent les deux hémisphères, ne sont point identiques. De plus, ils sont gouvernés par des autorités et des dynasties différentes qui n'ont ni les mêmes tendances, ni les mêmes ambitions. Si cette immense société occulte n'était composée que d'individus appartenant à ces divers pays, l'unité, la méthode et la force de son action auraient été promptement et depuis longtemps compromises, dérangées et amoindries par les dispositions divergentes de ces nations si nombreuses. Cette société, ou mieux cette armée, pour demeurer ce qu'elle est et agir comme elle fait, doit posséder *des cadres* pris en dehors de ces nations, habitant et pouvant agir partout et ayant des idées et un but à eux. C'est par ces *cadres* qu'elle est maintenue dans sa forte et persévérante unité. Or, seuls, les juifs offrent ces conditions. Ils sont donc les *cadres* de l'immense armée de la Maçonnerie ; ils la tiennent et la dirigent. On dira : l'influence de Satan produit cette unité d'action.

Sans nul doute l'esprit de ténèbres est le premier moteur et le premier chef ; mais pour agir sur les hommes, pour réunir et former en une seule armée, organisée comme elle l'est aujourd'hui, tous les éléments de mal qui existent en ce monde, hérétiques, impies, ambitieux, libertins, déclassés de toute sorte et de tout pays, il lui faut des instruments.

Ces instruments, Satan ne peut les trouver que dans les peuples qui lui appartiennent : les idolâtres, les musulmans et les juifs. Or les deux premiers manquent d'une condition essentielle, ils ne sont pas répandus et n'ont point d'action dans le monde entier comme les juifs. Jusqu'aux temps marqués, les juifs seront la nation et l'instrument de prédilection de Satan. Depuis leur déicide, ils sont sa propriété, à peu près au même titre que l'humanité après le péché d'Adam : le crime des juifs a été comme un second péché originel pour cette race infortunée ¹. A partir de ce jour, ils ont été, ainsi que le dit deux fois Notre-Seigneur dans l'Apocalypse, et notamment pour l'époque où nous sommes, la *synagogue de Satan*, « *synagoga Satanæ*, » l'Église du diable. (Apoc., c. II, 9, et c. III, 9).

¹ Sanguis ejus super nos et super filios nostros!

II. Les témoignages particuliers abondent en faveur de notre thèse : nous ne sommes pas seul de notre avis.

1° Nous trouvons une première trace de l'action des juifs sur la Franc-Maçonnerie dans ses livres authentiques et sacrés.

D'abord, c'est la forme antique, terrible et « *tout à fait judaïque* du serment par lequel l'initié demande, au cas où il trahirait quelques-uns des signes et des mystères de l'ordre, qu'on lui arrache la langue, qu'on brûle ses entrailles, qu'on les réduise en cendres ¹. » Nous avons cité en entier ce serment de l'apprenti maçon.

Ensuite, c'est le dialogue qui fait partie des cérémonies d'initiation au grade de rose-croix et qui ne peut venir que des juifs : « Très sage, dit le premier surveillant, voici un digne chevalier d'Orient qui se présente au souverain chapitre pour obtenir la faveur d'être admis au sublime grade de rose-croix.

Le très sage : Digne chevalier, qui êtes-vous ?

Le récipiendaire : Je suis né de parents nobles de la tribu de Juda.

Le très sage : Quel est votre pays ?

¹ *Dict. encyclopédique* de Goschler, t. IX, art. *Franc-Maçonnerie*, p. 139.

Le récipiendaire : La Judée.

Le très sage : Quel art professéz-vous?

Le récipiendaire : La Maçonnerie.

Et encore un peu plus loin ce second dialogue :

D. D'où venez-vous? R. De la Judée. D. Par où avez-vous passé? R. Par Nazareth. D. Qui vous a conduit? R. Raphaël. D. De quelle tribu êtes-vous? R. De la tribu de Juda.

Rappelons-nous de plus que l'auteur sacré de la Maçonnerie, le F. : Ragon, nomme le rite Misraïm, un *rite judaïque*, parce que, dit-il, *les juifs y dominant*. Or, le F. : Clavel, écrivain maçonnique considérable, aussi lui, nous a déjà raconté que « les chefs du rite Misraïm prétendaient au privilège de *diriger indistinctement toutes les branches de la Maçonnerie*, dont le Misraïm, selon eux, était la souche commune.

2° Les papiers secrets de la haute vente italienne nous fournissent une seconde indication très claire de la présence et de l'action du juif dans les sociétés secrètes et la Maçonnerie.

M. Créteineau-Joly signale en particulier le membre de la haute vente, surnommé Piccolo-Tigre : « Ce *juif*, dit-il, dont l'activité est infatigable, et qui ne cesse de courir le monde pour susciter des ennemis au Calvaire, joue, à cette épo-

que de 1822, un rôle dans le Carbonarisme. Il est tantôt à Paris, tantôt à Londres, quelquefois à Vienne, souvent à Berlin. Partout il laisse des traces de son passage, partout il affine aux sociétés secrètes, et même à la haute vente, des zèles sur lesquels l'impïété peut compter. Aux yeux des gouvernements et de la police, c'est un marchand d'or et d'argent; un de ces banquiers cosmopolites, ne vivant que d'affaires et ne s'occupant exclusivement que de son commerce. Vu de près, étudié à la lumière de sa correspondance, cet homme sera *l'un des agents les plus habiles de la destruction préparée. C'est le lien invisible réunissant dans la même communauté de trames toutes les corruptions secondaires qui travaillent au renversement de l'Église*¹. »

Mais ce juif n'est pas le seul dans le Carbonarisme, les papiers de la haute vente nous montrent le juif Jacobi, les juifs prussiens Klaus et Oppenheim, chefs de ventes centrales, et d'autres uifs de Sibérie, de Portugal et de Hongrie, qui sont en correspondance active avec Piccolo-Tigre et Nubius, et qui procurent à la vente suprême les fonds nécessaires à ses entreprises².

¹ *L'Église romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 108.

² *Ibidem*, p. 114 et 115. — Cet Oppenheim est probablement

3° Les autres documents que nous avons cités dans le cours de cette étude nous ont montré de plus les *juifs allemands* : Marx, Lassale, Outine et le *juif français* Jules Simon, fondateurs ou membres actifs de l'Internationale et du Socialisme ; puis les *juifs français* Cahen et Crémieux, fondateurs de l'Alliance israélite universelle ; nous avons constaté la présence de *juifs* dans la Ligue de l'enseignement.

Des témoignages plus récents nous font encore connaître quelques *individualités juives* agissant comme chefs, ou comme adeptes zélés, dans la Franc-Maçonnerie et dans ses branches. C'est un *juif français*, Lévy, ancien communard de 1871, qui, à Rome, en 1876, parle et agit plus en révolutionnaire italien qu'en patriote français ¹. C'est un autre *juif français*, Gustave Dalsace, qui, membre du G. O. de France en 1877, « glorifie le nom *juif* par la manière dont il dirige l'œuvre de la Franc-Maçonnerie ². » C'est un *juif allemand*, Simon Deutsch, qu'un des rapports du comte d'Arnim, ambassadeur de Prusse à Paris, signale

le même dont nous parle plus loin le journal prussien *la Gazette de la Croix*, ou du moins de la même famille.

¹ *Univers*, 11 mai 1876.

² *Univers*, 9 avril 1878. — Discours du grand rabbin de France.

comme ayant été, dès le temps de l'empire, l'agent entremetteur de la presse allemande et de la presse démagogique française, et en même temps comme un bailleur de fonds tout dévoué du parti radical. « A Paris, dit l'ambassadeur, il était *un* « *des membres les plus actifs de l'Internationale,* « *conseiller de la Commune et alter ego financier* « *dudélégué aux finances.* » Le rapport ajoute que, expulsé de France par la police à la chute de la Commune, il est rentré peu de temps après, grâce à l'intervention du député Laurier, intime ami du haut maçon Gambetta ¹.

Je suis persuadé que ma plume aurait à tracer une série interminable de noms de juifs francs-maçons, internationalistes, communards, socialistes, etc., si j'avais des relations plus étendues, ou des documents plus nombreux sous la main.

Le Nihilisme ne devait pas échapper à l'action juive. Alors même qu'un de ses premiers fondateurs, Herten, ne serait pas Israélite, les juifs ne manqueraient point dans la secte : ils en sont l'âme et le bras. Les juifs sont extrêmement nombreux dans l'empire russe. « La Russie, dit L. Veillot, renferme le plus grand lac de juifs qu'il y ait sur

¹ Rapport de M. d'Arnim sur la presse radicale française et allemande. 1872. *Univers*, 13 décembre 1873.

la terre ¹. » Dès là qu'ils se mêlent de Nihilisme, il n'est pas étonnant que cette branche de la Maçonnerie fasse trembler le gouvernement du czar.

Dans ces derniers temps, un *juif allemand*, nommé Deutsch, qui n'a rien de commun, que la race, avec celui dont nous venons de parler, était le chef de tout le mouvement nihiliste en Russie. D'une activité extraordinaire, il avait organisé, presque à lui seul, six communes et dix-neuf villages, dans le gouvernement de Kiew, en une vaste association occulte appelée « cohorte secrète. » Le but des conjurés était de massacrer et de piller sur les ordres et les indications de leur chef. Deutsch a été tué en février de cette année par la police russe dans une maison de Saint-Pétersbourg, où s'imprimait le journal officiel du comité central nihiliste ².

Les auteurs des abominables forfaits perpétrés depuis quelques années en Russie sont pour la plupart des nihilistes *juifs*. Le fameux Hartmann, inspirateur et directeur de l'attentat de Moscou, est *juif*; l'étudiant Mladetzki, qui a tiré un coup de pistolet sur le général Loris-Melikoff, est

¹ *Univers*, 28 novembre 1878.

² *Univers*, 18 juillet 1879. — Correspondance de Saint-Pétersbourg. — *Même journal*, 22 et 26 février et 4 avril 1880.

juif ; Goldenberg, l'assassin du prince Krapotkine, est *juif*, etc. ¹.

Aussi, « On commence à croire, lit-on dans une correspondance de Cracovie, que ces nihilistes ne sont que des instruments entre les mains d'un parti plus riche et plus éclairé, qui tend tout simplement à une révolution politique ². »

« Ce parti plus riche et plus éclairé, » les journaux russes le connaissent aujourd'hui et le nomment. « La *juiverie*, dit le *Nouveau Monde* de Saint-Pétersbourg, travaille d'une façon destructive par en haut par son plutocratisme, et par en bas par sa propagande révolutionnaire... Les *juifs* jouent le premier rôle dans notre révolution, témoin les Hartmann, Deutsch, Mladetzki, Goldenberg et consorts ³. »

Eclairé par ces faits, le général Loris-Melikoff, qui a reçu pleins pouvoirs de l'empereur pour extirper le Nihilisme, a cité devant lui les anciens de la communauté juive de Saint-Pétersbourg, membres de l'Alliance israélite universelle. Le général leur a demandé l'explication de la pré-

¹ *Univers*, 5 mars, 4 avril et 18 août 1880. Lettres de Saint-Pétersbourg. Informations.

² *Univers*, 24 mars 1880. Lettres de Pologne et de Russie.

³ *Univers*, 3 mai 1880, cit. de la *Novoje Wremja* (Nouveau Monde).

sence de tant de juifs parmi les nihilistes. Les anciens n'ont pas trouvé d'autres raisons à donner que le défaut d'éducation religieuse de la jeunesse israélite moderne ¹. Cette explication satisfait fort peu le général. A quelque temps de là, *tous les étrangers de religion juive* recevaient l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg dans un délai de six heures ². Cette mesure, accompagnée de quelques autres non moins énergiques, aurait amené, paraît-il, un certain calme dans l'agitation nihiliste. Que le czar et son général ne s'y fient pas trop et qu'ils n'oublient point qu'ils ont affaire aux juifs.

4° En 1862, un journal allemand a publié les plaintes d'un *franc-maçon* de Berlin, *protestant* dévoué à sa religion et à son roi, Guillaume, aujourd'hui empereur d'Allemagne. Dans ces pages l'auteur dénonce, comme le danger le plus imminent pour le trône et la religion, « la puissance que les juifs ont su acquérir par le moyen « de la Franc-Maçonnerie, puissance qui aurait « atteint aujourd'hui son zénith. »

« Il existe (en Allemagne), continue-t-il, une société secrète à formes maçonniques qui est soumise à *des chefs inconnus*. Les membres de

¹ *Univers*, 4 avril 1880. Lettres de Saint-Pétersbourg.

² *Univers*, 4 mai 1880.

cette association sont *pour la plupart israélites*. Leurs grades et leurs systèmes n'ont de rites et de symboles chrétiens que pour la forme, et servent par là d'autant mieux à couvrir leur action... »

« Il ne s'agit nullement ici de calomnies ridicules... Non ; et les criminels ne restent plus dans l'ombre ; ils se produisent, paraissent comme s'ils étaient nos frères, et se vantent de la protection, de l'alliance même des princes allemands... »

« Dans ces derniers temps les juifs ont été exclus d'un certain nombre de loges ; mais maintenant ils sont reçus universellement dans toutes les loges du monde. A Berlin, les juifs sont parvenus, depuis la mort du pieux roi Frédéric-Guillaume IV, à se faufiler dans les loges par les portes de derrière. Pour cela ils se faisaient admettre ailleurs et on leur accordait alors ici l'entrée. *Maintenant que plus une seule loge ne leur est inaccessible, il existe d'autres loges, composées exclusivement de juifs, dans lesquelles les non-juifs n'ont pas d'accès. A Londres, où se trouve, comme on sait, le foyer de la révolution, sous le grand maître Palmerston, il existe deux loges juives, qui ne virent jamais de chrétiens passer leur seuil. C'est là que se réunissent tous les fils de tous les éléments*

révolutionnaires qui couvent dans les loges chrétiennes... »

« A Rome, une autre loge, entièrement composée de juifs, où se réunissent tous les fils des trames révolutionnaires ourdies dans les loges chrétiennes, est le suprême tribunal de la Révolution. De là sont dirigées les autres loges comme par des chefs secrets, de sorte que la plupart des révolutionnaires chrétiens ne sont que des marionnettes aveugles mises en mouvement par des juifs, au moyen du mystère ! A Leipzig, à l'occasion de la foire qui fait arriver en cette ville une partie des hauts négociants juifs et chrétiens de l'Europe entière, la loge juive secrète est chaque fois permanente, et jamais maçon chrétien n'y est reçu ; voilà ce qui fait ouvrir les yeux à plus d'un d'entre nous... Dans les loges juives de Hambourg et de Francfort il n'y a que des émissaires qui aient accès... Daigne le Tout-Puissant adoucir les épreuves qui fondent sur les grands par suite de leur insouciance, et leur faire comprendre ce que veulent les travaux de la Maçonnerie pour révolutionner et républicaniser les peuples dans l'intérêt du judaïsme ! »

Ces paroles peuvent se passer de commen-

¹ Feuilles historiques et politiques de Munich, article reproduit dans le Monde le 5 novembre 1862.

taires. La source d'où elles émanent ne laisse aucun doute sur leur véracité et leur impartialité.

5° Peu d'années après ces plaintes du F. : . M. : . de Berlin, un ami de M. le chevalier Gougenot des Mousseaux, protestant, homme d'État au service de la grande puissance germanique, lui écrivait au mois de décembre :

« Pour les temps présents, je crois *les juifs très actifs à ruiner les fondements de notre société et à préparer les révolutions*. Ils appartiennent à une race admirablement bien douée, qui produit des génies dans tous les domaines et dans toutes les tendances; je veux dire des hommes originaux d'une haute intelligence et d'une grande puissance d'action... »

« Depuis la recrudescence révolutionnaire de 1848, je me suis trouvé en relation avec *un juif* qui, par vanité, trahissait le secret des sociétés secrètes auxquelles il s'était associé, et qui m'avertissait huit ou dix jours d'avance de toutes les révolutions qui allaient éclater sur un point quelconque de l'Europe. Je lui dois l'inébranlable conviction que tous ces grands mouvements de peuples opprimés, etc., etc., sont combinés *par une demi-douzaine d'individus qui donnent leurs ordres*

aux sociétés secrètes de l'Europe entière ¹. Le sol est tout à fait miné sous nos pieds, et les juifs fournissent un large contingent à ces mineurs ². »

6° Ces loges uniquement composées de juifs, dont nous parlait le protestant maçon de Prusse, n'existent pas seulement en Europe; il y en a d'établies aussi en Amérique, où, nous l'avons vu plus haut, l'ordre maçonnique est fort étendu. Nous lisons dans les *Archives israélites* (t. XX, p. 885-86, 1866) ce qui suit :

« Il a été fréquemment question de l'ordre israélite des *Béni-Bérith*, c'est-à-dire des *Fils de l'Alliance*, qui s'est créé aux États-Unis. Comme l'importance de cet ordre s'accroît incessamment et qu'il est fort peu connu, il nous paraît utile d'analyser, d'après les feuilles américaines, le dernier message du grand maître, M. B. F. Peixolto : « L'ordre des Béni-Bérith a envoyé aux victimes israélites du choléra, en Orient, près de cinq mille dollars (25,000 francs). Le grand maître visite aussi souvent que possible les loges affiliées. Cette année il a visité celles de onze villes considérables. Il y a ouvert des conférences et

¹ Ce témoignage doit être ajouté à ceux que nous avons donnés plus haut sur le nombre des vrais et réels directeurs de la Maçonnerie.

² Cité dans *le Juif*, etc., p. 368 et 369.

prononcé des allocutions pour les instruire sur leurs devoirs comme fils du *Covenant*, pour fortifier en eux le sentiment et l'amour des *objets supérieurs* que poursuit l'ordre, à savoir : *l'avancement moral et intellectuel de la famille d'Israël et l'union la plus parfaite entre ses membres*¹.»

Il n'y a pas lieu de douter que les frères juifs de l'ordre des Béni-Bérith s'occupent « des objets supérieurs qu'il poursuit » à la façon et dans les mêmes vues que les frères juifs des loges européennes dont se plaint si amèrement leur frère trop naïf, le Fr. .-Maç. .- protestant prussien.

N'oublions pas le grand principe de l'ordre maçonnique : « la Maçonnerie est une et universelle. »

7° En 1870 le journal *le Monde* fournit une autre preuve à notre thèse. Un de ses collaborateurs, M. E. de Camille, lui écrivait de Bologne :

« Je crois de mon strict devoir d'apporter un nouveau témoignage à la vérité que revendique si bien M. le chevalier des Mousseaux dans sa lettre insérée dans le numéro du *Monde* du 23 mars.

« J'accomplis en ce moment une tournée en

¹ V. *le Juif*, p. 363 et 369. — Le mot anglais *covenant* veut dire *alliance*.

Italie que j'ai visitée il y a quinze ans, et je viens d'y rencontrer, il y a quelques semaines, une de mes anciennes connaissances. Cet homme, je le savais dans le temps mêlé activement aux affaires de l'ordre maçonnique et occupant une place élevée dans une loge de la haute Italie. Je viens de le revoir tel que je l'avais connu, ne partageant point mes croyances catholiques, mais ayant foi en la divinité de Jésus-Christ et aux livres sacrés, différant de moi en ce point essentiel que je crois à l'infailibilité du Pape, tandis qu'il la refuse aux successeurs de Pierre, pour la revendiquer pour lui-même, lisant et interprétant la Bible et l'Évangile à sa guise, et même lui donnant des sens contradictoires, sans jamais soupçonner qu'il puisse se tromper.

« J'ai demandé à cet homme où il en était avec son ordre maçonnique et voici sa réponse :

« J'ai quitté ma loge et l'ordre définitivement, « parce que j'ai acquis la conviction profonde que « nous n'étions que l'instrument des juifs qui nous « poussaient à la destruction totale du christia- « nisme. Vous verrez l'ordre maçonnique s'effor- « cer de reconstruire un jour Jérusalem pour faire « mentir la prédiction de Jésus-Christ. C'est là « que la foule des adeptes, qui n'y voit pas grand'

« chose, est menée par les juifs qui dirigent tout. »

« Bien qu'il ne m'ait pas demandé le secret, je crois devoir taire le nom de cet homme par des égards que tout le monde comprendra. Il est possible qu'il se décide un jour à publier les raisons de sa sortie de l'ordre; et dans ce cas il en dira peut-être plus long sur ce triste sujet. Ce que je puis *garantir* en attendant, c'est l'*exactitude* de ce que je rapporte plus haut. Veuillez agréer, etc. »

Le Monde, à la suite de cette lettre, tire cette conclusion : « Ce témoignage, joint à tant d'autres, autoriserait donc à penser que la grande conspiration antichrétienne qui nous enveloppe est conduite par les anciens ennemis du Christ et par les descendants de ceux qui l'ont mis à mort. Qu'y a-t-il là d'étonnant? Et n'est-il pas parfaitement naturel que la guerre au Christ ressuscité soit conduite par ceux qui portent la responsabilité de son sang une fois versé, et qui sont les plus intéressés à la destruction de son œuvre¹? »

8° Enfin terminons ces trop longs extraits par le témoignage de deux hommes bien compétents sur le sujet qui nous occupe, le premier, M. Créteineau-Joly qui a pu étudier les papiers secrets

¹ *Le Monde*, 2 avril 1870.

des sociétés maçonniques, du Carbonarisme en particulier, que la cour de Rome avait mis à sa disposition, et le second, M. le chevalier Gougenot des Mousseaux, qui, pour démontrer la thèse que nous soutenons, a écrit un livre, *le Juif*, etc., auquel nous avons fait de nombreux emprunts.

Dans son ouvrage *l'Église romaine en face de la Révolution*, M. Crétineau, à propos des juifs et de leurs rapports avec les sociétés secrètes, s'exprime ainsi :

« Il ne sera pas difficile à l'histoire de surprendre la main et l'or de certains juifs, allemands ou italiens, excitant les révoltes et facilitant toute carrière aux passions anarchiques. C'est une revanche de dix-neuf siècles que les déicides complotent contre le Calvaire. Ces éternels proscrits ont pénétré au sein des sociétés secrètes. Ils les ont ravitaillées dans les moments de pénurie; ils ont incessamment fourni à leurs chefs des subsides pour assouvir leur soif de jouissances matérielles... A force de patience et de prodigalités, ils enfermèrent les sociétés secrètes dans le cercle de Popilius. Une fois arrivés là, ils leur appliquent la vieille politique suivie au Japon contre les chrétiens, et ne leur permettent de sortir de ce cercle qu'après avoir vu leurs apprentis de téné-

bres fouler aux pieds la croix qui racheta le monde... Ils ont sous la main un peuple d'insensés volant à la conquête de tous les crimes qu'on peut commettre sans courage ¹. »

De son côté, M. des Mousseaux apporte à nos preuves le poids de ses affirmations personnelles et réitérées, basées sans aucun doute sur les révélations particulières qu'il a reçues d'un franc-maçon, *juif* de naissance, avec lequel il s'est trouvé en relation ².

« Ceux qui affirment, dit-il en 1869, que le conseil universel et suprême, mais secret, de la Maçonnerie, composé de neuf membres, doit tenir en réserve, pour les représentants de *la nation juive, un minimum de cinq sièges*, parce que ainsi le veut la constitution maçonnique, nous affirment ce que les simples lois du bon sens nous ont déclaré devoir être ³. »

En 1872, dans le journal *le Monde*, il nous assure de nouveau que « *les juifs* doivent, à l'insu même de la plupart des hauts dignitaires de l'ordre, former en majorité le conseil réel et suprême

¹ *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 333 et 334.

² *Le Juif*, etc., p. 342. V. aussi *le Monde*, 22 mars 1870. Lettre de M. des Mousseaux.

³ *Le Juif*, p. 539.

de la Maçonnerie. » Et encore que, « malgré les hérésies et les schismes qui déchirent le sein de l'occultisme lui-même, cette puissante et mystérieuse Église étend sa terrible et souveraine juridiction sur le monde entier des sociétés secrètes. Et, révélation capitale! le conseil souverain qui la domine, le conclave de ses cardinaux qui se compose de neuf individus, auxquels se rattachent par les liens les plus secrets tous les grands conseils de l'ordre, n'est légitime et conforme à la grande constitution maçonnique qu'à la condition de rigueur d'y réserver *cinq sièges au moins à des frères de nationalité judaïque.* »

Il ajoute en note : « Un maçon des mieux initiés, mais converti, publia dernièrement de Genève, dans une troisième lettre, qu'il possédait et se préparait à révéler le grand secret de la Maçonnerie, *sa constitution et son gouvernement judaïque*, mais qu'un livre du chevalier des Mousseaux, *le Juif et la judaïsation des peuples chrétiens*, qui venait de lui tomber sous la main, révélait et le dispensait de révéler ce secret, jusqu'alors inconnu ¹. »

D'après tous ces témoignages, l'action et la do-

¹ *Monde*, 10 et 11 mai 1872. Variétés : A propos du drapeau.

mination du juif sur la Fr. .-M. . et les sociétés secrètes sont donc incontestables.

III. Les faits viennent en troisième lieu donner une certitude absolue à notre thèse en corroborant les témoignages divers que nous venons de rapporter.

Deux ordres de faits se produisent au dix-neuvième siècle, qui ne peuvent s'expliquer que par la domination des juifs dans les sociétés secrètes.

En premier lieu, il est incontestable que la Franc-Maçonnerie dans notre siècle inspire et dirige toute la politique, et que les grands événements contemporains qui s'y rattachent sont le résultat de son action.

D'abord voyons quels sont les idées et les plans politiques que depuis longtemps elle a conçus et mûris.

Vers les commencements de ce siècle une société secrète dépendante des loges, du nom de Tungendbund, se transforme « sous la haute direction maçonnique » en *association allemande* qui absorba bientôt la première. « Le but de cette association, d'après le *Rapport authentique sur les associations secrètes de l'Allemagne*, par Mannsdorf, un des membres des hautes loges, était de *détrôner tous les princes allemands, à l'exception du roi de Prusse, de décerner à celui-ci la cou-*

ronne impériale de l'Allemagne, et de donner à l'État une constitution démocratique. Si l'on croit Mannsdorf (p. 133), après avoir refoulé la France dans ses anciennes limites, on voulait doter l'Allemagne d'une république sociale. » C'est du protestant saxon Eckert que nous tenons ce renseignement ¹.

En 1849, le 12 mai, le journal *le Globe*, organe de la Maçonnerie en Angleterre et journal de son grand maître, le célèbre lord Palmerston, publia un article où nous retrouvons les mêmes idées :

« Il est à craindre que les événements de l'année précédente (1848) n'aient été que la première scène d'un drame fécond en résultats plus larges et moins pacifiques... »

« Le plan qu'il (Palmerston) a formé est celui d'une nouvelle configuration de l'Europe, l'érection d'un royaume allemand vigoureux, qui puisse être un mur de séparation entre la France et la Russie, la création d'un royaume polonais-magyare, destiné à compléter l'œuvre contre le géant du Nord, enfin un royaume de l'Italie supérieure, dépendant de la maison de Savoie ². »

¹ *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 162, 172.

² *La Franc-Maçonnerie*, rapport par Eckert. 1854.

En 1832, Mazzini disait dans les statuts de la *Jeune Italie* :... « Le pape entrera dans la voie des réformes par la nécessité ; le roi de Piémont, par l'idée de la couronne d'Italie.

« Article 1^{er}. La société est instituée pour la destruction indispensable de tous les gouvernements de la péninsule et pour former un seul État de toute l'Italie, sous le régime républicain.

« Article II. Ayant reconnu les horribles maux du pouvoir absolu et ceux plus grands encore des monarchies constitutionnelles, nous devons travailler à fonder une république une et indivisible. »

Ce même Mazzini adressait en 1851, au comité central révolutionnaire de Londres, un rapport dans lequel il passait en revue la situation des divers pays de l'Europe, au point de vue des intérêts de la révolution. Il y expose ses idées et ses plans. Il espère dans les révolutionnaires de France ; il signale « des progrès » en Espagne et en Portugal. « Il compte surtout, dit-il, il compte avec certitude sur le gouvernement éclairé qui est établi à Turin. » Arrivant à parler de l'Allemagne, Mazzini s'exprime en ces termes : « Une voix éloquente a prononcé, au sujet de l'Autriche, un mot qui dit tout. Ce mot, vous le connaissez :

delenda est Austria!..... » « Nous ne saurions être assez actifs à Londres, à Paris, et même, si on le peut, à Berlin, pour susciter des obstacles à l'Autriche.... » « J'ai de puissants motifs de croire que *les efforts habiles* de ceux qui, à leur insu, servent nos intérêts sous ce point de vue, obtiennent quelques succès à Berlin. Le *delenda est Austria* est le premier et le dernier mot de cette action contre cette puissance.... »

« Il faut s'emparer de la Prusse par l'excitation de son honneur militaire et de sa susceptibilité ; il faut s'emparer de l'Autriche en excitant et en poussant les unes contre les autres les différentes nationalités dont elle se compose ¹. »

Or l'histoire contemporaine est remplie de l'exécution de ces idées et de ces plans de la Franc-Maçonnerie.

En 1848, le programme de la *Jeune Italie* se réalise presque en entier : la république est à Rome et dans presque tous les États de l'Europe. Mais les peuples n'étaient pas encore mûrs. Ce succès trop hâtif fut éphémère. Le plan est repris sous une autre forme, et dix ans plus tard nous

¹ Rapport inséré dans *le Journal des Débats* du 16 mai 1851 et reproduit en quelques citations dans *le Monde* du 28 juin 1872.

voyons le carbonaro Napoléon III porter les premiers coups à l'Autriche et préparer l'unification de l'Italie sous ce « gouvernement éclairé établi à Turin, » sur lequel Mazzini comptait « avec certitude. » L'œuvre est parachevée en 1870 par un autre carbonaro, Victor-Emmanuel, et presque à la même époque, le plan de l'association maçonnique allemande et du Fr. : - M. : . Palmerston s'accomplit aussi. L'Autriche, frappée une seconde fois à Sadowa en 1866, ne peut pas empêcher l'unité de l'Allemagne sous la suprême direction de la Prusse. La couronne impériale est posée à Paris sur le front de son roi.

Les tentatives d'assassinat sur la personne de l'empereur Guillaume et sur celle du successeur de Victor-Emmanuel, en l'année 1878, prouvent que la secte maçonnique veut arriver à l'accomplissement total de son programme, et constituer la république en Allemagne et en Italie.

Quant à l'Autriche, son histoire depuis plus de vingt ans, en dehors de ses deux grandes guerres avec la France et avec la Prusse, se résume dans les difficultés et les embarras intérieurs que lui ont causés et lui causent encore ses différentes nationalités par leurs rivalités et leurs exigences.

De plus, dans toutes ces révolutions et ces chan-

gements politiques si nombreux en notre siècle, nous voyons les francs-maçons préparer l'agitation et le mouvement et profiter du succès.

De l'aveu du F.·.-Maç.·. Louis Blanc dans son *Histoire de dix ans*, ce sont les franc-maçons qui, au moyen de la trahison et du mensonge, ont renversé le gouvernement de la Restauration en 1830, et placé le franc-maçon Louis-Philippe sur le trône constitutionnel qu'ils proclament la meilleure des républiques¹.

Et, selon leur usage, tous ces FF.·. ne manquent pas de se partager le pouvoir et les emplois lucratifs².

La révolution de 1848, qui fut européenne, a la même cause. La Franc-Maçonnerie l'a préparée et menée à bonne fin à l'aide des sociétés secrètes, ses filles. Cette fois elle proclame la république, et tous les membres du gouvernement provisoire sont des francs-maçons. Dans le reste de l'Europe ce sont aussi des francs-maçons et des carbonari qui renversent les gouvernements monarchiques, proclament la république et s'installent au pouvoir³. Le coup d'État de 1852 amène à l'empire

¹ *Les Francs-Maçons*, par Saint-Albin, p. 359, et *les Sociétés secrètes*, par le P. Deschamps, t. III, appendice. — Voir aussi plus haut p. 276 et 277.

² *Ibidem*.

³ Saint-Albin, p. 362, et le P. Deschamps, t. II, p. 252 et s.

« un nourrisson chéri des loges, » un carbonaro qui accomplit un des desseins les plus chers de la Franc-Maçonnerie et des ventes italiennes, la destruction du principat pontifical. Puis, quand, abandonné comme autrefois son oncle, Napoléon III tombe devant les armes de la Prusse, ce sont encore des francs-maçons qui, en septembre 1870, s'emparent de l'autorité à Paris et dirigent la France au milieu de catastrophes qu'ils ont amenées et qu'ils aggravent. En 1871, égarée par ses intrigues, l'Assemblée la plus monarchiste qu'on ait vue jusqu'alors se laisse duper par un franc-maçon, le F. : Thiers, et lui confie les destinées de la patrie. Ses menées et celles d'autres FF. : -maçons plus ou moins connus mettent une troisième fois la France en république, et la livrent pieds et poings liés à la Franc-Maçonnerie et à l'Internationale. A cette heure, au vu et au su de tous, le gouvernement français est entre les mains des francs-maçons (septembre 1880) ¹.

Tous ces événements, ainsi que leurs causes, sont indiscutables. Dans ce rapide résumé historique nous ne nous sommes occupés que de la

¹ V. *Univers*, 19 avril, 2, 3, 13 juin 1879, 25 avril et 6 juin 1880, etc., etc.

France en particulier. Que l'on fasse le même travail pour les autres puissances européennes et pour l'Amérique, on reconnaîtra partout l'action triomphante de la Franc-Maçonnerie et de ses branches, et on devra conclure que, depuis le commencement du siècle, cette détestable association a, politiquement et socialement, mené les deux mondes ¹.

Mais un autre ordre de faits non moins certains se produit à notre époque en même temps que le précédent. C'est celui-ci : les juifs sont les maîtres en Europe et dans le reste de l'univers.

Cette proposition est de toute évidence pour quiconque a suivi de près et avec attention le mouvement des choses politiques, sociales, commerciales et industrielles depuis une soixantaine d'années.

Ma seule affirmation ne suffirait pas en ce point ; ce n'est pas douteux. Qu'on écoute donc les paroles autorisées de mes témoins : je les cite à la date où elles ont été proférées.

En 1844, M. Disraéli, *juif d'origine*, premier ministre d'Angleterre, écrivait cette page bien remarquable :

« A la suite de luttes mille fois répétées..... le

¹ V. les trois volumes du P. Deschamps.

poids de quinze cents ans de servitude surnaturelle s'est abattu sur nos têtes. Mais, loin d'être brisés sous ce fardeau d'oppression et d'ignominies, nous nous sommes joués des efforts de l'invention humaine, qui s'épuisait vainement à nous perdre... Les juifs! les juifs! Est-ce que jamais vous verrez se prononcer en Europe un mouvement intellectuel de quelque importance sans que les juifs y figurent pour leur large part?

«... Cette diplomatie russe, *si pleine de mystère, et devant laquelle pâlit l'Europe occidentale tout entière*, qui l'organise et la dirige? Des juifs; ce sont des juifs encore!... La puissante révolution qui se prépare et se brasse en Allemagne, où, de fait, elle sera bientôt une seconde réforme, *plus considérable que la première*; cette révolution dont un soupçon de jour permet à peine aux yeux de la Grande-Bretagne de *pénétrer les mystères*, eh bien! sous quels auspices prend-elle la plénitude de ses développements? *Sous les auspices du juif*. A qui dans l'Allemagne est échu le monopole presque complet de toutes les chaires professorales? Néandre, le fondateur du catholicisme spirituel, et Régius, le professeur de théologie de l'Université de Berlin, ne sont-ce pas *deux juifs*? Bénary, cette illustration de la même université,

c'est bien un *juif*, n'est-ce pas ? Et c'est un *juif* encore que Wehl, le professeur d'Heidelberg..... Wehl, l'homme aujourd'hui le plus savant dans les lettres arabes, et l'auteur de la *Vie de Mahomet* ! En un mot, quel est le nom des professeurs allemands de race judaïque ? Ce nom, c'est *légion* ! La ville de Berlin à elle seule en compte plus de dix.....

« Lors de mon arrivée à Saint-Pétersbourg, j'eus une entrevue avec le ministre des finances de Russie, le comte Cancrim ; c'était *le fils d'un juif* de Lithuanie. En Espagne, j'avais obtenu du ministre Mendizabal une audience. Mendizabal est ce que je suis moi-même, *le fils d'un juif*, d'un converti de la province d'Aragon. A Paris, je voulus prendre avis du président du conseil, et j'eus devant les yeux un héros, un maréchal de l'empire (celui qui faillit un jour s'asseoir sur le trône de Portugal), en un mot, *le fils d'un juif français*, Soult. Eh quoi ! Soult, un juif ? Oui, sans doute, ainsi que *plusieurs autres maréchaux de l'empire*, en tête desquels, Masséna, qui chez nous se nomme Manasseh...

« Je quittai Paris pour Berlin, et le ministre que j'eus à visiter n'était autre qu'un juif prussien... *Ce monde est gouverné par de tout autres person-*

nages que ne se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses...

« Au moment où je vous parle, l'Europe musicale tout entière, c'est nous-mêmes ! Est-il dans une capitale quelconque une troupe de virtuoses, un théâtre, un orchestre, où ne foisonnent les enfants du juif *sous les faux noms* dont ils se couvrent pour échapper à la haine ignoble dont vos descendants ne tarderont guère à rougir de nous avoir accablés ? A peine nommeriez-vous un compositeur éminent, à peine un musicien savant, un gosier ravissant, une voix d'ange que ne réclame une de nos tribus ! Trop longue en serait la liste pour la dérouler... Assez sera-t-il de nommer les trois grands génies créateurs devant lesquels aujourd'hui toute nation s'incline : Rossini, Meyerbeer, Mendelssohn. Et je doute que chez vous les... muscadins de Paris et les dandys de Londres soupçonnent, lorsqu'ils se pâment aux mélodieux accents de la Pasta ou de la Grisi, que leurs hommages tombent aux pieds des enchanteresses d'Israël ¹. »

¹ Coningsby, p. 148 et suiv. Paris, 1844, in-8°. Dans ce livre M. Disraéli s'est proposé de faire ressortir la valeur du juif sous tous les rapports. — M. Disraéli, devenu lord Beaconsfield, était naguère encore premier ministre d'Angleterre. Il a été remplacé cette année par M. Gladstone, qui est, comme ses prédécesseurs, un instrument des juifs.

Inutile de faire longuement ressortir la force de cette page pour notre thèse. En 1844, les ministères les plus importants des plus grands pays de l'Europe étaient dirigés par *des juifs* ! La grande révolution allemande, c'est-à-dire l'unité de l'Allemagne impériale qui s'est accomplie en 1870, se préparait dès 1844 sous l'action *des juifs* ! C'est un premier ministre de l'Angleterre qui nous l'affirme expressément. On ne contestera pas qu'il devait en savoir long sur ce sujet.

Cette citation suffirait à elle seule ; les autres, non moins intéressantes, feront la lumière encore plus vive.

Un écrivain fort anticatholique, M. Toussenel, a publié, en 1847, un livre intitulé : *les Juifs, rois de l'époque*, précisément pour faire toucher du doigt cette puissance souveraine qu'exerce le juif en notre siècle sur les deux mondes. Il faudrait citer tout l'ouvrage. Nous prenons deux passages seulement, au milieu de beaucoup d'autres, l'un général, l'autre qui regarde plus particulièrement notre pays.

« Les travailleurs qui s'éxténuent et meurent à la peine sur les trois quarts de la superficie du globe, travaillent pour enrichir *quelques milliers* de nababs fainéants *de Juda*, d'Amsterdam et de Londres. » (Préface, p. v.)

« Le roi peut bien nommer aux fonctions d'officier et de juge, à des emplois dont les titulaires jouissent d'un traitement de douze cents à trois mille francs; mais *tous les emplois élevés et lucratifs* de la France, voire *ceux de la magistrature*, sont à la nomination *des juifs*. C'est le *juif* qui distribue les recettes générales à ses pieux serviteurs et destitue les receveurs généraux qui le gênent. *Le juif, possesseur exclusif de l'administration des transports* par tout le royaume, aura bientôt, à lui seul, plus d'employés que l'Etat...

« Je défie le roi et la Chambre de faire un traité d'alliance douanière, un traité de coton, de houille, de fer dont les juifs ne veulent pas ! Anzin n'a pas voulu de la réunion de la Belgique à la France, et cette réunion n'a pas eu lieu... Avant que la loi eût concédé les chemins de fer aux *juifs*, tout voyageur pouvait circuler librement sur la grand'-route, sur le pavé du roi. Depuis que toute voie de communication, railways, canaux, rivières sont *au juif*, nul n'y peut plus passer sans lui payer tribut... Qui tient le monopole de la banque et celui des transports, les deux bras du commerce ? *Le juif*. Qui a le monopole de l'or et du mercure ? *Le juif*. Qui bientôt aura le monopole de la

houille, des sels et des tabacs? *Le juif*. Qui a le monopole des annonces? Le saint-simonien, valet du juif... Si l'air pouvait s'accaparer et se vendre, il y aurait un juif pour l'accaparer et l'acheter¹... »

Un autre écrivain, de race israélite celui-là, mettait au jour, la même année, une pensée toute semblable en termes différents, dans un ouvrage intitulé : *les Juifs*.

« Les juifs remplissent, proportion gardée, et grâce à leur insistance, plus d'emplois que les autres communions catholiques et protestantes. *Leur désastreuse influence* se fait sentir surtout dans les affaires qui pèsent le plus sur la fortune du pays : il n'est point d'entreprise dont les juifs n'aient leur large part, point d'emprunt public qu'ils n'accaparent, *point de désastres qu'ils n'aient préparés et dont ils ne profitent*. Ils sont donc mal venus à se plaindre, ainsi qu'ils le font toujours, *eux qui ont toutes les faveurs et qui font tous les bénéfices* ². »

A un autre point de vue et par rapport à l'Allemagne en particulier, l'évidence mettait, en 1849, les assertions suivantes sur les lèvres du premier

¹ Toussenel, *les Juifs, rois de l'époque*, t. 1^{er}, p. 10-19, 20, etc.

² Cerfberr de Medelsheim, *les Juifs*, p. 9. Paris, 1847.

ministre de l'Autriche. Le prince de Metternich a dirigé pendant quarante ans la politique autrichienne et il n'ignorait rien des affaires de l'Europe entière.

« Il y a dans l'empire d'Allemagne des éléments révolutionnaires qui n'ont pas encore servi, et qui sont redoutables; *l'élément juif*, par exemple; il est, je crois, inoffensif chez vous¹. En Allemagne, c'est tout différent : *les juifs occupent le premier rôle et sont des révolutionnaires de première volée*. Ils ont des *écrivains*, des *philosophes*, des *poètes*, des *orateurs*, des *publicistes*, des *banquiers*, et sur la tête et dans le cœur tout le poids de l'ancienne ignominie ! Ils auront un jour redoutable pour l'Allemagne, probablement suivi d'un lendemain redoutable pour eux² ! »

On trouve en 1861 une appréciation presque toute pareille dans le Dictionnaire encyclopédique allemand, traduit par l'abbé J. Goschler, juif d'origine.

« En Allemagne, y est-il dit à l'article *Juif*, à la suite de la sécularisation des biens et des principautés ecclésiastiques, des embarras financiers de la noblesse et des emprunts contractés

¹ Le prince s'adressait au rédacteur en chef de *l'Univers*, M. Louis Veuillot.

² Paroles citées dans le journal *l'Univers* du 26 juin 1859. V. *l'Univers* des 1^{er} et 17 octobre 1879, lettres de Berlin.

avec les gouvernements, *les juifs du dix-neuvième siècle sont devenus une puissance devant laquelle s'inclinent les plus grands hommes d'Etat, et qui, de temps à autre, a ébranlé jusqu'aux trônes.* Cette influence, acquise par la force des choses, par les efforts de l'école des publicistes philosophes qui, depuis le milieu du dix-huitième siècle, se sont servis de tous les leviers pour renverser la religion et la société chrétiennes, ont fait de l'émanicipation des juifs, c'est-à-dire de l'égalité des droits civils et politiques des juifs et des chrétiens, une véritable question vitale de la politique européenne¹. »

Aussi le R. P. Ratisbonne, juif de naissance, a-t-il pu écrire, en 1868, ces paroles qui regardent, non plus seulement l'Allemagne et l'Europe, mais les deux hémisphères :

« Naturellement habiles, ingénieux, et possédés par l'instinct de la domination, *les juifs ont envahi graduellement toutes les avenues qui conduisent aux richesses, aux dignités et au pouvoir. Leur esprit s'est peu à peu infiltré dans la civilisation moderne. Ils dirigent la bourse, la presse, le théâtre, la littérature, les administrations, les grandes voies de communication sur terre et sur*

¹ Dictionnaire encyclopédique, édit. de 1861, p. 451.

mer; et par l'ascendant de leur fortune et de leur génie, ILS TIENNENT ENSERRÉE, à l'heure qu'il est, *comme dans un réseau*, TOUTE LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE¹. »

Depuis cette date les choses n'ont point changé, et les publicistes du temps présent continuent de reconnaître et de signaler cette puissance du juif toujours croissante sous toutes les latitudes.

La correspondance autrichienne du journal *le Monde* contenait, en 1874, sur ce même sujet, l'appréciation suivante :

« Nous sommes forcés de reconnaître que ce peuple (le peuple juif) a une intelligence rare dans toutes les affaires du commerce ou du trafic. Il suce pour ainsi dire tout l'argent de l'empire... Il le fait fructifier par mille moyens. Il sait mettre fort habilement la main dans toutes les entreprises, mais il y met aussi un incontestable savoir... Laborieux, actif et persévérant, il s'enrichit presque toujours, devient parfois millionnaire, ne s'aventure jamais au hasard dans ses opérations; et si un *krach* financier le frappe dans l'un de ses membres, la synagogue toute-puissante n'abandonne pas la victime dans ce malheur. On peut dire avec juste raison que, *si les juifs émi-*

¹ *Question juive*, p. 9. Paris, 1868.

graient en masse de l'empire austro-hongrois, la monarchie serait peut-être ruinée pour cinquante ans. En politique Israël ne gouverne pas l'Etat, c'est vrai, mais il lui donne une certaine direction. Car son esprit est partout, invisible comme sa puissance, mais très influent, parce qu'il tient en ses mains toute la presse libérale et la fortune du pays. On ne saurait expliquer autrement sa domination, ni les funestes complaisances de certains hommes d'État pour les juifs, ni même les étranges aberrations de l'esprit public, perverti par les journaux d'Israël. Que l'Autriche y prenne donc garde aussi bien que la Hongrie! L'empire se judaïse insensiblement par le fait si déplorable de sa déchristianisation. Dans un quart de siècle peut-être, si le centralisme libéral ou constitutionnel fleurit encore des deux côtés de la Leitha, et qu'une régénération politique n'ait pas détruit ce faux système de gouvernement, un nouveau royaume des Juifs existera sur le Danube, et la monarchie catholique des Hapsbourgs ne sera plus qu'un vaste temple de pharisiens ¹. »

L'Univers, au 1^{er} juillet 1875, contenait un article dont nous citons ce passage :

¹ Correspondance particulière du *Monde*. Vienne, 19 octobre 1874. *Monde*, 24 octobre 1874.

« Après avoir constaté que, sur 642 banquiers prussiens, il y en a 550 juifs et 92 chrétiens, la *Gazette de la Croix* explique pourquoi on se plaît à qualifier la politique financière et économique allemande de *politique de juiverie*. Mais laissons parler la *Gazette de la Croix* : « Si la politique financière et économique de l'empire allemand fait l'impression d'une politique de juiverie (*Judenpolitik*), c'est-à-dire d'une politique et législation inspirée par des juifs, c'est parce que son auteur intellectuel, M. de Bleichroeder, n'est autre chose qu'un juif, et que la minorité chrétienne de la banque est forcée de suivre la politique de la majorité. Du reste, *c'est un fait prouvé que notre politique financière est exclusivement dirigée et inspirée par nos concitoyens de la confession mosaïque*. Ajoutez à ceci que nos concitoyens de race sémitique et de confession mosaïque *se sont emparés de la direction intellectuelle de la législation dans nos corps représentatifs*. MM. Lasker, Bamberger et Oppenheim, les vrais chefs de la soi-disant majorité nationale-libérale du Reichstag et de la Diète prussienne, *ne sont autres que des juifs*. »

Le Monde, du 19 novembre 1875, donne cet extrait d'un journal allemand qu'il ne nomme pas :

« Un littérateur juif, Gutzkow, disait, il y a déjà deux ans, dans l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg, que les juifs étaient les véritables fondateurs de l'empire allemand; et ce sont les juifs qui donnent le ton dans la presse, dans la diplomatie, dans la politique. »

Ce juif tenait en 1873 un langage tout pareil à celui de Disraëli en 1844.

Le même journal, *le Monde*, met sous les yeux de ses lecteurs les plaintes que fait entendre, en 1876, contre le pouvoir envahissant des juifs, la *Gazette des Chemins de fer*, journal allemand très libéral et quelque peu socialiste.

Le journal français fait précéder ses extraits et son analyse de l'article allemand des réflexions suivantes : Le journal *la Gazette des Chemins de fer* « parle contre l'envahissement des juifs en connaissance de cause. Les juifs sont beaucoup moins nombreux en France qu'en Allemagne; on les voit moins, et les progrès de leur domination ne frappent pas tant les yeux; tandis que, en Allemagne, en Autriche et dans quelques parties de l'Orient, le mot d'invasion n'a rien d'exagéré pour exprimer à la fois leur nombre, leur audace et leur puissance bientôt irrésistible. » Nous citons maintenant le journal de Berlin :

« ... L'avidité d'un juif (pour les richesses) est dix fois plus grande que celle d'un chrétien... La plainte des chrétiens qui sont dépouillés par les juifs est universelle... Nous avons chassé les jésuites parce que nous voulions rester Allemands, et nous gardons les juifs qui nous réduisent à la mendicité... *La presse tout entière est une propriété des juifs... Ils possèdent même les journaux officiels et officieux.* Les agents de la presse, que la chancellerie impériale met à la disposition de nos ambassadeurs à l'étranger, sont presque exclusivement juifs. A Paris d'abord Bamberger, et depuis Lindauer. Depuis que *le juif Abel* est devenu correspondant du *Times* à Berlin, les correspondances, qui étaient empreintes d'une extravagante inimitié contre le prince de Bismarck, *reçoivent leur couleur à la chancellerie. Grâce à leur domination dans la presse, les juifs écartent toute mesure hostile contre eux...* La question juive est devenue une question de vie ou de mort ¹. »

Quant à la France, ce que disaient avec tant de vérité MM. Toussenel et Cerfbeer, il y a une trentaine d'années, est au moins aussi vrai au temps présent.

Deux publicistes, qui vivent et qui écrivent aux

¹ *Monde*, 5 avril 1876.

antipodes l'un de l'autre, MM. Veillot et Sarcey, convenaient en 1875 que les juifs étaient vraiment les « rois de l'époque ¹. » Et, il y a deux ans, en 1878, un économiste distingué prouve la même chose en ces termes :

« Le souverain maître, le souverain seigneur de l'or doit donc devenir le souverain de la terre; et qui sera ce souverain si ce n'est l'Israélite? Ne possède-t-il pas déjà presque le monopole des banques, des chemins de fer et du commerce? Ne dispose-t-il pas ainsi d'une multitude de places, dont un grand nombre sont rétribuées magnifiquement? Grâce à son or, ne donne-t-il pas une instruction d'un ordre supérieur à ses enfants ²; et, de cette sorte, n'est-il pas en voie de leur faire occuper les premiers rangs dans les arts, les lettres, les sciences et les fonctions publiques? Aussi, chez nous, quels sont, à la Sorbonne, au Collège de France, les professeurs éminents? des Israélites; au théâtre, les auteurs en vogue? des Israélites; parmi les philosophes et les publicistes, ceux qui sont le plus en renom? des Israélites. Il n'est pas jusqu'aux musiciens célèbres qui, le plus souvent, n'aient la même origine... »

¹ V. *Univers* du 21 mai 1875.

² V. *Univers* du 26 novembre 1879.

« Abordons sous un autre aspect la *puissance actuelle des fils de Jacob*. Ils sont au nombre d'environ soixante mille en France, et ne constituent en définitive que la six-centième partie de la population. Eh bien, au lieu de composer seulement la six-centième partie des membres de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, du conseil d'État, du Corps législatif, de l'Institut, comme de tous les corps savants, leur nombre dans ces hautes positions est *de quatre-vingts à cent fois plus considérable* que leur situation numérique comparée à celle des catholiques ne devrait le comporter... »

« Que de fonctions, que d'honneurs, que d'attributions, que de privilèges sont donc, dans notre siècle, la propriété d'Israël¹. »

¹ *Histoire de l'économie politique des anciens peuples*, par Du Mesnil-Marigny, 3^e édit., t. II, p. 277, 278 et 279. Paris, 1878. — Ce que dit ici M. Duménil en général, mille faits particuliers le démontrent. Citons-en un seul entre ces mille. M. Tousseul affirmait en 1847 (t. II, p. 6 et suiv.), et M. des Mousseaux redisait après lui, en 1869 (*le Juif*, p. 364 et suiv.), que sous le règne de Louis-Philippe le *Journal des Débats* était la propriété de très riches juifs (les Rothschild) et formait dans l'État une puissance dont l'influence pesait d'un fort grand poids sur les affaires et la direction du gouvernement. Depuis, les choses n'ont point changé, car, sous tous les régimes qui ont suivi, nombre de rédacteurs de la feuille juive ont joui des faveurs du pouvoir. Aujourd'hui que la Maçonnerie, instrument des juifs, détient toute l'autorité, le personnel des *Débats* est entré presque en entier dans les plus hauts postes politiques (V. *Univers*, 23 avril et 28 mai 1880). Les juifs soutien-

Enfin ce que M. Disraéli constatait de ses yeux, en 1844, il y a trente-six ans, à savoir, que les ministères les plus considérables des principaux gouvernements de l'Europe étaient entre les mains des juifs, M. Gougenot des Mousseaux nous l'assure pour l'heure présente sur l'autorité d'un ouvrage allemand. Il a été imprimé, nous dit-il, en 1872, à Stuttgart, un livre « qui nous montre *les sommités du pouvoir PARTOUT occupées par des juifs, dont l'origine judaïque nous est le plus souvent inconnue.* » Et il ajoute : « Nous y apprîmes sans surprise le soin extrême que *des juifs* encore, avides de suivre et de saisir le pouvoir, ont pris, dès le début de nos révolutions, de se glisser dans les bonnes grâces des princes de la branche d'Orléans¹. »

Sans grandes recherches, et sans l'aide du livre allemand, mes lecteurs se sont déjà rappelé : *le juif Crémieux*, qui deux fois s'est donné la souveraine autorité en France, en se faisant membre

ment et poussent leurs créatures. — Notons, en nous rappelant surtout 1870 et 1871, que ces plutocrates de la juiverie, quelles que soient nos révolutions, et même nos invasions, ne perdent jamais rien et trouvent toujours à gagner : conséquences de la protection dont les grands chefs maçonniques couvrent leurs frères de race.

¹ *Monde*, 10 et 11 mai 1872. *Variétés*. A propos du drapeau. — Cette brochure est intitulée : *Le judaïsme en France*.

du gouvernement provisoire de 1848 et membre du gouvernement de la défense nationale en 1870 ; *le juif Jules Simon Suisse*, ou plutôt Schwitz, de Suisse, député, sénateur, ministre, etc. ; *les juifs Naquet et Lisbonne*, de la Chambre des députés, Bédarrides, haut magistrat, Hendlé, Cohn, Schnerb, préfets, etc., etc. ; *le juif Castelar*, de la République espagnole ; le *semi-juif Gambetta*, qui s'est imposé aux Français, en 1870, comme dictateur suprême et général en chef, et qui, une seconde fois, nous gouverne de fait depuis trois ans sans titre et sans responsabilité, etc. ¹.

¹ L'*Examiner*, journal anglais, dit expressément que MM. Gambetta et Castelar, « les deux principaux représentants du radicalisme français et du républicanisme espagnol, » sont d'origine juive (V. *Monde*, 2 octobre 1873).

La brochure « Le judaïsme en France » confirme cette assertion pour ce qui regarde M. Gambetta. Elle raconte ceci :

« Au commencement de ce siècle, au plus fort du célèbre système continental qui privait l'Europe des produits coloniaux, un certain Gamberlé, *juif allemand*, natif d'Augsbourg, inventa un surrogat de café. Gamberlé se rendit à Gènes, où, grâce à son invention, il fit d'assez bonnes affaires. Quelque temps après, s'étant marié, il changea, sur les instances de sa femme, le nom baroque de Gamberlé en celui de Gambetta, non moins baroque, mais bien plus italien. Ce Gambetta-Gamberlé est le *grand-père* de l'homme politique français du même nom. » (Cité par l'*Univers* du 29 sept. 1878.) On sait que le fils de ce juif allemand génois est venu en France et s'est établi épicier à Cahors, où il a épousé une demoiselle Massabie, d'une famille française catholique. Le président de la Chambre des députés est donc petit-fils de juif.

On lit dans le *Courrier de la Vienne*, 13 octobre 1878 :

De tous ces témoignages, venus par différents côtés, résulte la certitude absolue de ce fait, que les juifs inspirent et dirigent tout dans les deux mondes et surtout en Europe : politique, finances, commerce, industrie, économie, philosophie, science et arts ; qu'ils sont en un mot « les rois de l'époque. »

Mais, d'un autre côté, nous venons de nous convaincre tout à l'heure que la Franc-Maçonnerie inspire et dirige tout, elle aussi, dans le monde entier et principalement en Europe.

Auquel des deux, au juif ou au franc-maçon, appartiennent véritablement la direction et la puissance ? Nous sommes donc en présence de ce dilemme : ou c'est la Maçonnerie qui a saisi le juif et qui s'en sert et le pousse en avant ; ou bien, c'est le juif qui s'est emparé de la Maçonnerie et qui s'en est fait un marchepied et un instrument de ses desseins.

Personne n'hésitera à se prononcer pour cette seconde alternative. Car il est incontestable que le

« M. Jules Simon marie l'aîné de ses fils, le docteur Gustave Simon, avec la fille d'un banquier israélite, mademoiselle Sourdis. Par ce mariage, M. Gustave Simon entre dans la haute société juive : il devient le beau-frère de MM. Raphaël et Valentin, de M. Cohn, fils du rabbin de ce nom, actuellement préfet de Loir-et-Cher. (V. tous les journaux de décembre 1878.)

juif est le maître de l'or : il possède la plus grande partie des richesses des deux hémisphères. Or partout et toujours, et surtout à notre époque ¹, celui qui a la puissance de l'or tient en même temps dans sa main toutes les autres puissances. C'est donc le juif qui par son or, autant que par son génie, a saisi le suprême pouvoir dans la Maçonnerie et les sociétés secrètes. C'est donc lui qui les inspire et qui les dirige souverainement.

Pour dernière conclusion, reportons-nous à l'article IV de la grande charte maçonnique de 1635, à ce « patriarche » ou « grand maître élu, » chef invisible et inconnu de toute la Franc-Maçonn-

¹ « L'ère qui s'ouvre a doté incontestablement l'or de la suzeraineté, de la toute puissance. L'or n'est-il pas aujourd'hui l'arbitre de la paix et de la guerre? N'est-ce pas ce métal qui donne l'expansion aux idées, qui met aux pieds de son possesseur toutes les forces du monde? Dans les siècles qui précéderent la grande révolution française, l'or avait sans doute un extrême pouvoir, — mais il trouvait une rivalité dans l'aristocratie de l'époque, qui maintes fois en eut raison; — mais l'opinion publique du temps, bien plus morale qu'elle ne l'est aujourd'hui, faisait justice de ses détenteurs, lorsque la source à laquelle ils l'avaient puisé était impure. Que les temps sont changés! L'or est presque passé à l'état de divinité; partout il commande, partout on l'adore; et ce qu'en a dit Euripide ne fut jamais plus vrai: O cher or!... de quel amour tu enflammes les mortels!... la terre entière, les mers, le dieu de la guerre qui dompte tout, te suivent et t'obéissent *. Le souverain maître, le souverain seigneur de l'or doit donc devenir le souverain de la terre » (*Histoire de l'économie des anciens peuples*, par Du Mesnil-Maigny, 3^e édit., t. II, p. 275-277).

* Euripide, tragédie *le Bellérophon*.

nerie, et à ces suprêmes maîtres élus qui « ont en leur puissance le régime de la société maçonnique ; » « rappelons-nous ces chefs inconnus » dont il est question au convent de Wilhemsbad ; « ces illustres inconnus qui gouvernent, » auxquels promet obéissance l'initié au grade de juge philosophe inconnu ; « cette demi-douzaine d'individus qui donnent leurs ordres aux sociétés secrètes de l'Europe entière ; » ce conseil suprême de la Maçonnerie composé de neuf membres sur lesquels « cinq au moins doivent être juifs ; » enfin ces « quatre ou cinq » qui tiennent les cartes et qui mènent le monde, et disons : Ces personnages-là sont des juifs ¹.

¹ Depuis quelques années, en Allemagne, une réaction puissante s'est organisée contre les juifs. Elle se manifeste en ce moment sous la forme d'une pétition dont on ignore l'auteur et qui se signe de toutes parts. Cette pétition « caractérise le danger dont le judaïsme menace la société allemande, non seulement sous le rapport économique, mais aussi relativement à la civilisation et à la religion. » On y demande « qu'il soit porté remède à cette influence délétère sous tous les rapports par la législation, en réprimant l'immigration des juifs dans le pays. On réclame en outre un contrôle sévère des opérations judaïques dans les affaires de bourses, de banques et de journaux, l'interdiction de l'entrée des juifs dans la plupart des professions, etc. » (V. *Univers*, 13 mai et 22 août 1880. Lettres des bords du Rhin.) « Cette pétition, qui est un soufflet sur la joue de Bismarck, ajoute le correspondant du journal, ne passera peut-être pas. »

C'est fort à croire. Bismarck est un des grands amis et un des instruments de choix des juifs. Il n'y aurait qu'un seul

SIXIÈME SECTION. — MOYENS D'ACTION DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Les moyens d'action de la Franc-Maçonnerie sont nombreux. On peut les résumer en trois principaux : 1° le mensonge et l'hypocrisie ; 2° les violences de toute espèce ; 3° l'enseignement et la diffusion de l'erreur et de la corruption sous toutes les formes et de toutes les manières.

1° *Mensonge et hypocrisie.*

De tout temps la Franc-Maçonnerie a enseigné et pratiqué ces vices odieux.

La prescription la plus habituelle et la plus pressante des pères de la Maçonnerie à leurs adeptes a été celle-ci : mentir et dissimuler.

Personne n'ignore les maximes favorites des philosophes du dix-huitième siècle, tous initiés

moyen « de porter remède à cette influence délétère » des juifs, ce serait de les soumettre partout, eux et leurs sociétés secrètes, aux procédés gradués d'étouffement qu'ils sont en train d'appliquer à l'Église catholique. Mais le mal est si grand, qu'aucun pouvoir humain n'existe aujourd'hui qui puisse seulement y penser. La divine Providence, tôt ou tard, délivrera la chrétienté de ce fléau, au moins pour un temps, par des voies plus violentes et plus rapides : nous le verrons dans la suite de cet ouvrage.

les plus avancés et les plus fervents de la Maçonnerie.

Le F. : Voltaire écrivait au F. : Thiriot et à tous les FF. : de la même loge : « Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal : c'est une très grande vertu quand il fait du bien ; soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours... Mentez, mentez, mes amis » (*Correspond. générale*, t. II, lettre 36).

Le F. : Diderot disait : « Le mensonge est si peu essentiellement condamnable en lui-même et par sa nature, qu'il deviendrait une vertu s'il pouvait être utile » (*Système social*, part. 1^{re}, ch. 2).

« Il est naturel de traiter la vérité comme la vertu, dit à son tour le F. : Laméthrie, ce sont des êtres qui ne valent qu'autant qu'ils servent à ceux qui les possèdent. »

Et le F. : Bazot, de nos jours secrétaire du Grand Orient de France, nous affirme sans hésiter que les *lumières de ces maçons-philosophes* ont ajouté le *plus grand éclat* au grand jour maçonnique ! Ils n'ont pas dû assurément ajouter à ce jour un amour *éclatant* pour la vérité.

Le fondateur de l'Illuminisme, Weishaupt, ne le

cède point sur ce sujet à ses confrères en Maçonnerie du dix-huitième siècle.

Dans ses instructions secrètes, dans ses lettres, dans les statuts généraux, dans les statuts réformés et abrégés de l'ordre, il enseigne formellement que la dissimulation, l'hypocrisie, l'espionnage et le mensonge sont un devoir pour l'illuminé.

« Vous regarderez comme un principe constant parmi nous que la *franchise n'est une vertu qu'après des supérieurs*..... Appliquez-vous à l'art de vous *contrefaire*, de vous *cache*r, de vous *masquer*, en observant les autres pour pénétrer dans leur intérieur (statuts de l'ordre, n° 20, etc.).

Dans sa lettre quatrième à Caton (nom de guerre d'un des principaux illuminés), « je veux, disait-il, je veux faire des adeptes *des espions* les uns des autres et de tous. »

Il va jusqu'à indiquer aux initiés la meilleure manière d'espionner avec succès. Puis il ajoute : « Cet espionnage, *devoir constant et assidu de tout illuminé*, aura deux avantages : l'un général pour l'ordre et les supérieurs, et l'autre pour l'adepte. Chaque mois il fera deux fois le relevé de ses observations ; il en transmettra l'ensemble à ses supérieurs ; et l'ordre sera instruit par là quels sont, dans chaque ville ou dans chaque bourg,

les hommes de qui ils doivent espérer la protection ou redouter l'opinion. Il saura tous les moyens à prendre pour gagner les uns ou écarter les autres¹. »

Le patriarche des illuminés avait donc choisi comme moyen essentiel d'action pour son ordre l'espionnage, l'hypocrisie et le mensonge.

Le fondateur d'un des rites de la Maçonnerie, le Misraïm, Cagliostro, en avait fait autant.

Aussi dans son *Histoire de la Révolution française* l'historien maçon Louis Blanc, tout en prétendant que le premier avait poursuivi « le triomphe de la vérité » et que le second avait servi « la cause de la Révolution », ne peut s'empêcher de les blâmer sévèrement tous les deux, celui-ci, parce qu'il avait associé cette cause sainte « à de honteux mensonges, » et celui-là, parce qu'il avait mis « la ruse au nombre de ses chances de succès, et l'hypocrisie, la calomnie et le mensonge au nombre de ses principaux moyens. »

La vertueuse indignation de ce maçon moraliste a oublié ici deux choses, la première, c'est

¹ *Ecrits originaux*. Réforme des statuts, art. 9, 13, etc. — V. *les Sociétés secrètes*, t. I^{er}, p. 360 et 361. — C'est par ces procédés malhonnêtes qu'on prépare la réussite d'une élection quelconque. Ils font partie, n'en doutons pas, de ces nombreux moyens par lesquels sont obtenus de nos jours tant de succès en ce genre. Nos Fr.-Maç. sont bien les vrais fils des illuminés.

que le rite de Misraïm est un des rites importants de la Maçonnerie actuelle, adopté par le Grand Orient de France, et conservant précieusement ce qu'il y avait de principal dans les façons de faire de Cagliostro, et la seconde que l'Illuminisme a pénétré, imprégné de son esprit et formé à ses agissements la Franc-Maçonnerie tout entière.

La Maçonnerie du dix-neuvième siècle ne diffère point dans ses enseignements de la Maçonnerie du dix-huitième.

Tirant la conséquence de ces maximes des pères de la Maçonnerie, un des maçons les plus influents de notre siècle, l'apostat Talleyrand, mettait en axiome que la parole n'a été donnée à l'homme que pour déguiser sa pensée.

Dans ses instructions secrètes la haute vente italienne dépasse ou tout au moins égale Voltaire et Weishaupt :

« Les prêtres sont confiants, montrez-les soupçonneux et perfides. La multitude a eu de tout temps une extrême propension vers les contre-vérités ; *trompez-la*. Elle aime à être trompée » (*le Correspondant d'Ancône* à la haute vente).....

« Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux et les prélats dont le caractère est bien décidé..... »

« Il faut puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. *Un mot qu'on invente habilement* et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies pour que de là il descende dans les cafés, et des cafés dans la rue ; un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces.... enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes ; peignez-le cruel et sanguinaire ; racontez quelques traits de cruauté qui puissent se graver facilement dans la mémoire du peuple. Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour (inévitavelmente par respect pour la vérité), montrez ou, plutôt, faites montrer par quelque respectable imbécile ces feuilles où sont relatés les noms et les *excès arrangés* des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des *mensonges utiles* à la bonne cause..... »

« Ecrasez l'ennemi, quel qu'il soit ; écrasez le puissant à force de médisances ou de *calomnies* ;

mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qu'il *faut séduire*, elle que *nous devons entraîner sans qu'elle s'en doute*, sous le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés, mais sûrs, dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. *Vous devez avoir l'air* d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudent *comme le serpent*. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et, s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes, comme de droit, autorisés à garder le plus absolu silence sur ces choses..... »

« Pour la faire fructifier (la cause) au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous *présenter avec toutes les apparences* de l'homme grave et moral. Une fois... que vous aurez *capté la confiance*... peu à peu *vous amenez vos disciples au degré de cuisson voulu*. Quand.... ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative ¹. »

¹ *Papiers secrets de la haute vente italienne* : Instruction

Ainsi, dit le P. Deschamps, « d'un bout à l'autre de la ligue maçonnique, la dissimulation et le mensonge, l'hypocrisie et la calomnie sont à l'ordre du jour ¹. »

Et ces enseignements ne restaient pas lettre morte.

On connaît les sacrilèges hypocrisies de Voltaire. Le Carbonarisme italien obligeait, en certains cas, ses adeptes à les imiter.

Un carbonaro écrivait ceci à un autre initié, en 1835 : « On exige de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les cheveux sur la tête. Croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus pour leur haine du fanatisme, ont été obligés, *par ordre du chef suprême*, de s'agenouiller et de *communier à la Pâque dernière*? *Je ne raisonne pas mon obéissance*, mais j'avoue que je voudrais bien savoir où nous conduiront de pareilles *capucinades* ². »

Quiconque étudie tant soit peu la Franc-Maçonnerie, se convainc promptement qu'elle est le

de la vente suprême datée de 1819. — *L'Église romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 75 et suiv.

¹ *Les Sociétés secrètes*, etc., t. 1^{er}, p. 364.

² *Papiers secrets*, etc. Lettre de Malegari écrite de Londres au docteur Breidenstein. — V. *L'Église romaine*, etc., t. II, p. 124.

mensonge et l'hypocrisie organisés et passés à l'état d'institution

La Maçonnerie ment perpétuellement à ses adeptes et aux profanes.

D'abord, nous la prenons en flagrant délit de mensonge, même dans ses livres sacrés, dans ses rituels.

Pendant la cérémonie de l'admission au grade d'apprenti, le Vénérable qui la préside lit au nouvel initié cette affirmation solennelle : « Nous n'admettons pas de femmes dans nos mystères » (*Rit. de l'apprenti*, p. 56). Et cependant ceux qui ont composé ce rituel, celui qui l'a révisé avec l'approbation de tout l'ordre, l'illustre F. Ragon, et tous les vénérables qui président semblables cérémonies, savent très bien que la Maçonnerie des femmes existe et fait partie de la Franc-Maçonnerie, et plus d'une fois, dans la même loge peut-être où ils reçoivent l'apprenti, les uns et les autres « *ont aidé leurs sœurs dans leurs travaux.* »

Ce qu'on cache à l'initié du premier degré par un mensonge, on le révélera au compagnon. Au jour de sa réception, le Vén. lui apprendra qu'il a maintenant « cinq ans, » et que « cet âge le rend apte à visiter les loges d'adoption pour les dames

où tout se compte par cinq » (*Rit. du gr. de compag.*, p. 31). Mais quand le compagnon passera maître, on le trompera encore par un nouveau mensonge, écrit deux fois au rituel, et deux fois répété dans le cours de la cérémonie. « Le grade qui va nous occuper, dit le Vén. . au compagnon qui se présente pour être reçu maître, est appelé avec raison *le couronnement de la Maçonnerie*. » Et quelques pages plus loin : « Le grade de maître est le *complément de la Maçonnerie* » (*Rituel du grade de maître*, p. 6 et 27). Or, au moment où il profère ces paroles, le Vén. . n'ignore point l'existence des hauts grades qu'il a reçus en totalité peut-être, et qui font l'objet de la convoitise de tous les maîtres maçons.

Dans les rituels des grades supérieurs, ces mensonges se répètent presque à chaque pas. Quand il reçoit quelque grade nouveau, on annonce au récipiendaire qu'il est enfin « parvenu au grade d'architecte le plus élevé, au comble de la Maçonnerie. » Et cependant le T. . Sage, ou T. . Respectable, etc., qui préside et qui reçoit l'initiation, sait parfaitement qu'il est encore au-dessus beaucoup d'autres grades.

Du reste, dans les rites maçonniques et leurs degrés divers, dit le P. Deschamps qui les a tous

étudiés à fond, « les contradictions, les équivoques, les allégories et leurs explications se heurtent à chaque pas ¹. »

Ceci est tellement évident que l'un des plus savants maçons, le F. : Delaunay, est forcé lui-même de l'avouer :

« De tous ces rites, il résulte que les conceptions les plus monstrueuses, les légendes les plus absurdes, *les plus opposées à la vérité de l'histoire*, les systèmes les plus extravagants, ont été généralement avancés, formés et employés le plus souvent *pour éblouir* le néophyte, et lui faire soupçonner de grands mystères, *pour mettre à contribution l'homme faible en lui faisant espérer des résultats merveilleux, ou pour quelque autre motif aussi peu louable*, et rarement, on peut dire jamais, pour faire germer une vérité utile, pour propager une découverte importante... Excepté les trois premiers grades, tout le reste n'est que *chimère, extravagance, futilité, mensonge* ². »

Ce témoignage, arraché par la force de la vérité,

¹ *Les Sociétés secrètes*, etc., t^{er}. I, p. 365.

² *Tuileur du trente-troisième degré de l'Écossisme*, par le F. : Delaunay, p. 254 et 255; « livre accepté par le Grand Orient de France et qui se vend chez le conciergé de l'hôtel » (P. Deschamps, *ib.*, p. 365, note). V. *Le Franc-Maçonnisme du Grand Orient de France*, Bernard Acary, p. 30 et 31.

est fort précieux. Voilà un maçon des plus savants sur les choses de son ordre, obligé d'avouer que la Maçonnerie *a établi et maintient* des systèmes et des rites officiels *pour tromper* les initiés, pour mettre à contribution la bourse des imbéciles et leur tirer le plus d'argent possible par un charlatanisme calculé. Ce maçon est évidemment un adversaire résolu des hauts grades et de la Maçonnerie supérieure. Il les condamne rudement; mais il n'est pas moins obligé de reconnaître qu'ils existent et qu'ils n'ont jamais rien produit de bon. Ce qui est de la plus grande vérité. Mais l'exception qu'il pose en faveur de la Maçonnerie symbolique n'est nullement fondée. Car nous venons de voir que la dissimulation maçonnique règne aussi dans les trois premiers grades; et il suffit d'en lire les rituels pour y retrouver les extravagances, les chimères, les futilités, les *faussetés historiques et les mensonges* reprochés aux grades supérieurs.

Nous avons constaté précédemment par les témoignages non suspects des francs-maçons eux-mêmes que, pour ses membres, les princes et les souverains, qu'ils fussent dignitaires ou simples initiés, la Maçonnerie était une hypocrisie et une tromperie perpétuelle, tout aussi bien dans sa di-

rection que dans l'initiation à ses secrets et à son but.

Par tous ces mensonges officiels, la Franc-Maçonnerie s'est proposé de tenir ses adeptes le plus longtemps possible en suspens, en espérances et en attente, afin de les dominer mieux et de les duper plus complètement. De fait, nous le savons, la presque totalité des maçons ne sont toute leur vie que des dupes.

A l'égard des profanes, la Franc-Maçonnerie tient la même attitude. Elle présente la Maçonnerie des trois premiers grades comme la seule vraie Maçonnerie, comme une institution aussi étrangère à la politique qu'à la religion et vouée principalement à l'exercice de la bienfaisance. De temps en temps, pour repousser des accusations trop fondées et qui s'élèvent de toutes parts, les Grands Orient et les Suprêmes Conseils mettent au jour des statuts et des déclarations de principes, où l'on répète solennellement ces mêmes affirmations. Néanmoins, dans ces pièces récentes, comme dans les anciens écrits officiels, les demi-mots et les sous-entendus en disent plus que assurément ne voudraient les autorités maçonniques. Tous ces factums ressemblent à la charte de Cologne : ce sont des masques et de nouvelles hypo-

crisies. Nous ne pouvons pas nous y laisser prendre. Car nous avons appris pertinemment que la Maç. . des loges symboliques n'est que le vestibule et le voile de la véritable Maçonnerie, celle des arrière-loges, et que celle-ci, ainsi cachée, s'occupe continuellement de politique et ne cesse de travailler au renversement de la religion.

Quant à la bienfaisance, les statuts et règlements de l'ordre maç. . portent bien que « l'ordre des francs-maçons a pour objet l'exercice de la bienfaisance ; » les écrivains autorisés disent aussi sur tous les tons que la Maçonnerie est une institution philanthropique dans laquelle les maçons s'entraident et se secourent mutuellement comme des frères. Mais ce sont là des phrases hypocrites à l'adresse des profanes. Pendant longtemps, et de nos jours encore, beaucoup ont été induits en erreur par ces assertions mensongères et regardent la Franc-Maçonnerie comme une véritable société de bienfaisance et de secours mutuels. Cependant les œuvres de la bienfaisance maçonnique ne paraissent guère. Entre eux les frères savent dire ce qu'il en est.

Dans une circulaire fameuse (10 octobre 1861), le franc-maçon de Persigny, alors ministre de l'intérieur, disait de la Franc-Maçonnerie qu'elle

n'avait pas cessé « de maintenir sa réputation de bienfaisance » et d'accomplir « avec zèle sa mission de charité. » Un des grands dignitaires du rite écossais, le F. : A. Genevay, trente-troisième degré, membre du suprême conseil, repoussa en ces termes les appréciations du trop bienveillant ministre : « Nos pères, il y a bien des siècles, se sont réunis sous d'anciens rites, *non pas pour exercer la charité*, mais pour chercher *la vraie lumière*... Votre Excellence, j'en suis bien sûr, ne nous fera pas un reproche de poursuivre un tel dessein; mais enfin *il y a loin de là à une société de bienfaisance*. La charité est la conséquence de nos doctrines, *et non le but de nos réunions*. C'est une différence que je signale, monsieur le ministre, à votre attention ¹. »

Le grand maître de la Franc-Maçonnerie française, à cette époque, le prince Lucien Murat, parle aussi dans le même sens : « Les sociétés de bienfaisance sont nombreuses; les statuts de chacune d'elles sont différents... La Maçonnerie, tout en faisant des actes de bienfaisance, *exige de ses membres un plus grand mérite, de plus sérieuses garanties*; car un maçon n'est pas seulement

¹ Lettre du 29 octobre 1860. — V. *Documents maçonniques*. p. 318, publiés par le F. : François Favre.

membre de sa loge, ni même de la Maçonnerie française tout entière ; mais il appartient à la grande famille et a pour frères tous les maçons de l'univers ¹. »

Dans un discours prononcé en loge en 1867, un maçon disait aux applaudissements de toute l'assemblée : « La Maçonnerie est l'école de la véritable civilisation.... *Elle ne peut pas se laisser abaisser au rang de simple société de secours mutuels* ². »

A son tour, le F.·. Louis Redon affirmait de même que « la bienfaisance *n'est pas le but*, mais seulement un des caractères, et *des moins essentiels*, de la Maçonnerie ³. »

Tous ces maçons ne faisaient que répéter les doctrines d'illustres prédécesseurs, oracles de l'ordre.

Voici en quels termes le F.·. Bazot parle du franc-maçon indigent :

« Le maçon mendiant est sans cesse chez vous, sur vos pas, dans vos loges ; c'est un génie mal-faisant qui vous obsède partout et à toute heure.

¹ *Documents maç.*, p. 304 et 305.

² Discours prononcé dans la loge d'Hippone par le F.·. Hac¹ quart, ingénieur civil, et rapporté par le *Monde maçonnique*, févr. 1867, p. 604 et 605.

³ *Monde maç.*, avril 1867, p. 729.

Rien ne peut vous soustraire à son importunité, et son insolence ne connaît ni bornes, ni obstacles. Il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre repas, à votre sortie. Son parchemin est l'arrêt de mort de votre humanité. Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard ; vous pourriez du moins opposer le courage au glaive assassin. Armé seulement de son titre de maçon, il vous dit : « Je suis maçon, donnez-moi ; car je suis votre frère, et votre loi vous ordonne de faire la charité. Donnez, ou je publierai partout que vous êtes un méchant et mauvais frère. Donnez, maçons, mais apprêtez-vous à donner sans relâche ; car le guet-apens est permanent ¹. »

L'écrivain canonique de l'ordre, le F. . Ragon, est encore moins doux pour les affiliés aux prises avec la misère. Dans son livre *sacré* aux yeux de toute la Maçonnerie, il dit :

« Rappelons-nous surtout, mes frères, que la Maçonnerie n'a pas constitué un corps d'individus vivant aux dépens les uns des autres. Ces mendiants, qui s'associent pour faire de la misère, oseraient-ils avouer dans quel but ils se sont fait recevoir ? Ils viennent audacieusement nous imposer leur détresse et le poids de leurs vices sans

¹ *Révélation d'un rose-croix*, p. 37 et 38.

avoir été utiles à l'ordre par aucun talent, par aucune vertu. Cette lèpre hideuse de la Maçonnerie en France démontre la coupable négligence des loges, surtout de celles de Paris ¹. »

Le véritable esprit théorique et pratique de la Maçonnerie quant à l'exercice de la bienfaisance est parfaitement résumé, sous forme de précepte, dans ces paroles d'un maçon :

« Ne présentez jamais dans l'ordre que des hommes qui peuvent *vous présenter la main et non vous la tendre* ². »

Ces explications, ces plaintes et ces recommandations maçonniques sont une nouvelle preuve que les maçons dignitaires, même les trente-troisièmes degrés, ne savent presque rien du but de l'ordre et n'entrent pour rien dans sa direction.

Les chefs réels, non seulement tolèrent, mais engagent secrètement, surtout dans les loges françaises, les réceptions d'hommes sans fortune, parce qu'ils ont besoin de bras pour leurs desseins politiques. Ces bras dociles, disposés à tout faire, se trouvent principalement chez les misérables. On leur dit que la Maçonnerie est « une institution

¹ *Cours philosophique*, etc., p. 368.

² Lettre du F.°. Beurnouville au F.°. Roëttiers de Montaleau. *Révé. d'un rose-croix*, p. 38.

philanthropique, progressive, dont les membres vivent en frères, sous le niveau d'une douce égalité... » Que « le franc-maçon est citoyen de l'univers, qu'il n'existe aucun lieu où il ne rencontre des frères, empressés à le bien accueillir, sans qu'il ait besoin de leur être recommandé autrement que par son titre, etc. ¹. » On échauffe leur imagination par les perspectives séduisantes du socialisme qu'on fait briller à leurs yeux pour un prochain avenir. On gagne ainsi à la cause des hommes que rien n'arrêtera, qui exécuteront tout ce qui leur sera commandé. Mais jusqu'à ce qu'on utilise leurs bras et qu'ils reçoivent leur part dans la liquidation sociale, ces hommes n'ont rien pour vivre ; il leur faut des secours : de là la mendicité maçonnique. Mais les victimes de ces importuns solliciteurs ne sont point les meneurs de la secte. Ceux-ci, demeurant inconnus à la presque totalité des maçons, échappent tout à la fois et aux inconvénients et aux dangers de leurs entreprises. C'est encore une duperie, et en partie double : les dignitaires et les riches maçons subissent, quoi qu'en maugréant, l'obligation d'aider à subsister les maçons mendiants, en attendant que ces malheureux aillent risquer leur liberté ou leur vie au

¹ *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, Clavel, p. 1.

profit, soit de l'ambition, soit de toute autre passion de ces chefs ignorés.

Il serait impossible d'énumérer en détail les mensonges, les tromperies et les hypocrisies de la société maçonnique. Il faut résumer. La Maçonnerie, dans ses écrits, ses discours et ses actes, qu'on peut appeler officiels, affecte d'avoir particulièrement en estime et en honneur la vertu et la morale, d'exalter le patriotisme et de pousser à l'amour de la patrie, de respecter le pouvoir et l'autorité, auxquels elle ne ménage pas les toasts, les acclamations et les chants, avec les variantes commandées par les circonstances, d'être le champion de toutes les libertés religieuses, politiques et sociales, et de prendre en main, toujours et partout, la défense de ses initiés. Elle a bien soin, dans le pays où elle ne domine pas, de faire montre de sa devise, « liberté, égalité, fraternité, » et d'en réclamer hautement pour elle et pour ses membres le bénéfice et l'application. Mais il est absolument certain que, par derrière, quand elle n'a rien à craindre, la Maçonnerie donne à ses adeptes des enseignements destructeurs de toute vertu, de toute morale, de toute nationalité, de toute autorité, de toute religion, de toute liberté, de toute société, et que, en fait, l'histoire met juste-

ment à sa charge des actes nombreux et monstrueux, conformes à ses doctrines secrètes et qui devraient la rendre, si la vérité arrivait à se faire jour, l'exécration du genre humain. L'ouvrage du R. P. Deschamps surabonde de preuves.

Ne l'avons-nous pas vue, il n'y a pas encore dix ans, lancer sur la société française un de ses corps d'armée, l'Internationale, faire bruyamment cause commune avec elle, quand son triomphe paraissait assuré, puis, lorsque la défaite est inévitable, rompre avec la Commune vaincue, et dans une *planche* antidatée et préparée à l'avance à tout événement, traiter les communards de « criminels, » étrangers à la Franc-Maçonnerie ¹ ?

¹ V. *Univers* du 12 juin 1871, et une série d'articles intitulés : *La Franc-Maçonnerie et la Commune*, par le même écrivain, M. Al. de Saint-Albin, dans *l'Univers* du mois de sept. 1877.

Il est incroyable comme les manœuvres de la Franc-Maçonnerie se ressemblent à toutes les époques : nouvelle preuve de l'unité de sa direction suprême, de l'hypocrisie de ses chefs, et aussi de l'imbécillité de ses membres. En 1831, les carbonari exaltés d'Italie tentèrent un mouvement que n'approuvait pas Nubius et qui échoua, comme il l'avait prévu (voir plus haut. p. 370). Il y en eut un grand nombre d'exilés. Or, l'année suivante, écrivant à *Vindex*, directeur de la vente centrale de Castellamare, Nubius reconnaît que cette expédition, qu'il avait blâmée, avait eu pourtant un côté avantageux, celui de jeter dans l'exil « une foule de fanatiques imbéciles qui nous compromettaient. » Il ajoute : « Mais avant peu de mois, nous nous servirons d'eux. Nous profiterons des larmes véritables de leurs familles et des douleurs présumées de l'exil pour fabriquer une arme populaire de l'amnistie. Nous demanderons tou-

L'hypocrisie et le mensonge n'ont trompé alors que ceux qui voulurent l'être. Aujourd'hui la Maç. triomphante a rappelé ses enfants de l'exil et elle s'efforce de leur faire comprendre qu'ils n'ont été abandonnés qu'avec grande douleur et par nécessité. Car pour le bien de la sublime cause, de la cause sacro-sainte de la Révolution, *il faut toujours et avant tout sauver la Maçonnerie* ¹.

jours l'amnistie, et nous serons très heureux de ne l'obtenir que le plus tard possible, mais nous continuerons toujours à demander à haute voix l'amnistie. » (V. *Papiers secrets*. Citat. de la *Civiltà cattolica*, 18 décembre 1875. — *Monde*, 28 décembre 1875.) Les grands chefs juifs avaient poussé secrètement à ce mouvement de 1831; ils pensaient profiter, selon leurs vues, de l'échec comme du succès. Nubius, chef secondaire, ne comprit pas d'abord. Plus tard, il a saisi, ou appris, les desseins secrets de ses supérieurs : tenter la réussite, ou bien se débarrasser des membres gênants pour le moment, et avoir sous la main un motif plus puissant d'agitation. La Commune, à quarante ans de distance, a reproduit la même tactique.

¹ Un document maçonnique récent prouve avec évidence trois choses : 1° Que Maçonnerie et République, c'est tout un; 2° que l'*Internationale* et la *Ligue d'enseignement* sont deux produits de la Franc-Maçonnerie; 3° que les articles des statuts et des constitutions de la Maçonnerie, ainsi que les dires officiels des francs-maçons, sont d'odieus mensonges et des masques hypocrites, quand ils assurent que la Franc-Maçonnerie est uniquement une association de bienfaisance, ne s'occupant jamais de politique ni de religion.

« Assemblée générale du Gr. Or. de France pour l'année « 5879. Compte rendu publié par la *Chatne d'union de Paris*, « *journal de la Maçonnerie universelle*, livraison d'octobre « 1879.

« *Séance du 8 septembre, matin* : Le F. Ernest Rousselle « propose que le Gr. Or. s'associe aux souscriptions formées « en faveur des amnistiés. Après diverses explications, il reste

En même temps, à nous profanes, catholiques et conservateurs, ses imprévoyants ennemis, elle s'apprête à prouver une fois de plus, en bâillonnant par des décrets et par des lois iniques

« établi que le Gr. Or. a versé précédemment *son offrande fraternelle à la souscription pour les amnistiés*; ce qui n'arrêtera pas le Cons. de l'Ordre de se joindre aux nouvelles souscriptions. De plus, les LL. et les M. ont toute faculté de souscrire de leur côté; ce qui a eu lieu déjà. — Séance du 10 septembre... Le F. de Saint-Jean (président du Conseil de l'Ordre) annonce que le Conseil de l'Ordre alloue 500 francs pour la souscription aux amnistiés. (*Applaudissements unanimes.*) — Séance du 13 septembre : Discours du F. Francolin, Or. du Gr. Or. (candidat municipal dans le XIX^e arrondissement) :

« Vos votes pour les incendiés de Châtenois et pour les amnistiés ont prouvé qu'un même esprit nous anime, et que, si nous avons toujours *une avant-garde et une arrière-garde, nous ne formons pourtant qu'une même ARMÉE, unie par les mêmes sentiments, LES DOCTRINES, les souffrances passées.* Vos mains se sont trois fois ouvertes pour les exilés, dont le cri de retour est : *Vive la France!* et qui jadis avaient les premiers, au prix de leur vie, crié : *Vive la République!* Il y a longtemps que la Maçonnerie respirait dans son temple l'air de la justice et de la liberté. Mais c'est la première fois, depuis bien des années, qu'elle a pu tenir ses assises au milieu d'un monde profane presque libre et presque juste, devant cette image aimée d'une république vivante. (Pour la séance du 10, la statue de la République avait été placée dans la loge, à l'orient, sur la demande unanime de l'assemblée.)

« Appelée longtemps par nos vœux, cette image, qu'un accord unanime a spontanément introduite parmi nous, avait bien sa place au milieu de *notre république maçonn. qui a PRÉPARÉ son arénagement, et qui RESTERA son guide et son défenseur...* « La Maçonnerie deviendra la *directrice essentielle de l'éducation LAÏQUE et républicaine*, et partout où il y a un enfant, partout où il y a une école on trouvera la main du

toute liberté religieuse, qu'elle est bien la plus hypocrite, la plus fourbe et la plus menteuse de toutes les associations ¹.

« franc-maçon, afin que la parole célèbre devienne une vérité : « *La Maçonnerie et l'éducation sont une seule et même chose*, « et toujours, en face de *l'Internationale* noire, qui veut les « ténèbres et la soumission, *l'on trouvera, vigilante et dévouée*, « *l'Internationale bleue* des fils d'Hiram, qui veut la lumière, « la justice, la liberté! » (Cité par le Français et reproduit par *l'Univers* du 16 octobre 1879.)

¹ Personne n'ignore les déclarations et les distinctions hypocrites par lesquelles le haut maçon Gambetta, et tous ses journaux après lui, ont affirmé que sa fameuse formule « le cléricalisme, voilà l'ennemi » ne visait pas le catholicisme. Dans les loges, la Maç. se sent en famille et jette souvent le masque. Par la bouche de l'orat. de la L. l'*Etoile du Nord*, Or. de Lille, le F. Courdavaux professeur à la faculté des lettres de Douai, elle a dit nettement ce qu'il en est sur ce point. L'orateur a débuté en cette manière : « Je vais traiter devant vous, mes « FF., une question que je n'oserais traiter en aucun autre « lieu;.... devant vous, je puis tout dire. Le sujet que je vais « traiter est le fond même de toutes les questions à l'ordre du « jour. *La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme* « *est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tri-* « *bune; mais, ici, en loge, DISONS-LE HAUTEMENT POUR LA VÉ-* « *RITÉ, LE CATHOLICISME ET LE CLÉRICALISME NE FONT QU'UN;* « et, comme conclusion, ajoutons : ON NE PEUT ÊTRE A LA FOIS « CATHOLIQUE ET RÉPUBLICAIN; C'EST IMPOSSIBLE. » (*La Chaîne d'union, journal de la Maçonnerie universelle*, juillet 1880, et le *Courrier de la Vienne*, 14 et 29 août 1880.) On ne peut rien dire de plus clair et aussi de plus vrai. Puisque, d'après le document de la note précédente, républicain, c'est la même chose que franc-maçon, un franc catholique ne saurait être pas plus l'un que l'autre : *c'est impossible*. — Dans un discours de comice, un autre maçon de haut grade, le député Paul Bert, vient d'inventer une nouvelle formule de même acabit, pour résumer sans doute la ligne de conduite que le gouvernement entendait tenir à l'égard du clergé. Il a dit : « *Paix aux curés et guerre aux moines.* » (Discours prononcé au comice agricole de Coulanges-

Ce même jugement est porté sur la Maçonnerie et les autres sociétés secrètes, ses branches, par tous les écrivains qui les ont étudiées. La comparaison qu'emploie l'un d'eux est donc parfaitement juste : « *serpents tortueux*, dit-il en parlant des carbonari, ils se glissaient au milieu du monde, afin d'empoisonner la dernière des croyances et de féconder à leur profit toutes les larmes. » Et ailleurs : « Le Carbonarisme marchait à pas comptés dans ses voies tortueuses. *Comme ce serpent*, dont parle Tertullien, « *il se cachait autant qu'il pouvait*, il resserrait en « lui-même par mille détours sa prudence malicieuse. Il se retirait dans les lieux profonds. Il « ne craignait rien tant que de paraître. *Quand il montrait sa tête, il cachait sa queue*; il ne re- « muait jamais tout entier, mais il se développait « *par plis tortueux*; bête toujours ennemie du « jour et de la clarté ¹. »

Chose remarquable ! la Maçonnerie elle-même

sur-Yonne. — *Univers*, 20 août 1880.) C'est tout aussi hypocrite que la phrase de Gambetta. L'exacte traduction de ce français de maçon, c'est : après le tour des moines, viendra le tour des curés. — Tout franc-maçon véritable, tout maçon de hautes destinées doit avoir été coulé dans le moule du mensonge et de l'hypocrisie.

¹ *L'Église romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 80 et 95.

ne recule pas devant cette comparaison. Nous avons entendu déjà le chef de la vente suprême du Carbonarisme employer les paroles de Notre-Seigneur, et, par une explication fausse et sacrilège, en faire la règle de conduite des initiés dans leurs œuvres de séduction et de tromperie : soyez prudents *comme des serpents*.

La même idée se rencontre dans le rituel du haut grade maçonnique de *juge philosophe inconnu*. On lit dans l'explication de l'alphabet de ce grade : « Le carré, lettre Q, *quadriformis*, signifie : prendre toutes les figures, employer tous les moyens pour réussir... La ligne oblique S, *serpent*, animal souple *qui se plie et se replie sous le gazon*, qui au soleil *change de couleur* comme le caméléon. Il *trompe* le berger qui le poursuit, il se relève, il s'élance et *se perd sous le feuillage*. *C'est ainsi que doivent être les juges philosophes inconnus* ¹. »

Les albigeois, une des sources de la Maçonnerie, sont comparés *au serpent* presque dans les mêmes termes par saint Bernard. Ce saint disait que « ces sectaires se coulaient sous l'herbe pour mordre et communiquer plus sûrement leur venin. »

¹ *Orthodoxie maçonnique : Rituel de l'ordre des juges philosophes inconnus. Alphabet du grade.*

Du reste, la Franc-Maçonnerie ne peut pas plus avoir horreur du serpent que ses ancêtres. La bonne déesse Cybèle, *un serpent sous les pieds*, présidait aux mystères secrets des païens ; la secte gnostique des ophites adorait *le serpent* ; les baphtomets des Templiers portaient des *serpents* à la ceinture. Aussi la figure du *serpent* revient fréquemment dans les emblèmes maçonniques actuels. On y voit un *serpent* entourant un globe, *un serpent* enlaçant un thau, *un serpent* à trois têtes. Et au milieu du cachet de l'ordre, rite de Misraïm, se trouve *un serpent qui se mord la queue*.

Le premier de tous les fourbes, le père du mensonge et le docteur de l'hypocrisie, pour perpétrer sa première tromperie sur la terre, a pris la forme d'un *serpent*.

2° *Violences de toutes sortes.*

Qu'un des principaux moyens d'action de la Franc-Maçonnerie soit la violence sous toutes ses formes, c'est ce que prouvent clairement ses livres sacrés et ses documents officiels, et ce que des faits innombrables établissent avec non moins d'éclat.

I. Dès le jour de sa première initiation l'adepte

doit comprendre qu'il appartient à une société de caractère violent et sanguinaire. On lui dit nettement : « Si vous avez dessein de nous tromper... « n'espérez pas y parvenir... La certitude que « nous aurions de votre perfidie *vous serait fatale,* « *et il vous faudrait renoncer à revoir jamais la* « *lumière du jour.* » Après plusieurs épreuves et cérémonies, on lui fait prêter un serment, qu'il devra répéter au moins quant au sens à tous les autres grades, par lequel *il se voue aux supplices les plus affreux,* s'il manque à sa parole ; et pendant ce temps, le frère maçon, maître de cérémonie de la loge, *lui tient la pointe d'un compas sur le sein gauche,* et autour de lui tous les autres frères sont debout *l'épée nue à la main.*

Quand, après ce serment, on détache le bandeau qui lui couvrait les yeux, l'apprenti maçon voit toutes ces épées nues dirigées sur sa poitrine, et il entend tous les frères s'écrier : Que Dieu punisse le traître ! Mais le Vén. lui dit alors : « Ne craignez rien, mon frère, des glaives qui « sont tournés vers vous. Ils ne sont menaçants « que pour les parjures. Si vous êtes fidèle à la « Franc-Maç. ... ces glaives seront toujours « prêts à vous défendre ; mais si, au contraire, « vous veniez jamais à la trahir, *aucun lieu de la*

« terre ne vous offrirait un abri contre ces armes
« vengeresses ¹. »

Ces paroles reproduisent la même menace qu'entendait, après son serment, l'initié au dernier grade de la Franc-Maçonnerie de Saint-Martin, au dix-huitième siècle : « Fuyez la tentation de révéler ce que vous avez entendu ; car le tonnerre n'est pas plus prompt *que le couteau qui vous atteindra quelque part que vous soyez* ². »

Dans la plupart des hauts grades, les cérémonies de l'initiation sont une véritable école de l'assassinat.

Réception d'un élu. Ce grade est subdivisé en plusieurs degrés dans les rites écossais et égyptien. Le rite français les a réunis en un seul, qui est le quatrième degré et le premier des grades supérieurs.

La loge est décorée d'une tenture noire, parsemée de larmes rouges. Au milieu est un autel rouge, bordé de noir, sur lequel se trouve peint un *poignard* jetant neuf flammes noires en manière de rayons. Tous les membres de la loge portent le tablier blanc bordé de noir, au milieu

¹ *Rituel de l'apprenti maçon.* V. *Dict. des Religions*, édit. Migne, art. *Francs-Maçons*.

² *La Loge rouge dévoilée*, etc. V. *les Sociétés secrètes*, t. 1^{er}, p. 417.

duquel est figuré *un poignard*, jetant des flammes rouges en forme de rayons; ils portent en sautoir un cordon noir au bas duquel pend un *petit poignard*, à poignée d'or et à lame d'argent. Tous ont en main *un poignard*. A côté de l'autel est placé un tableau représentant trois têtes, posées, chacune, sur un pieu, et un autre, en transparent, représentant un bras tenant *un poignard*, avec ce mot écrit : *Vengeance*.

Dans le rite écossais, les trois têtes sont remplacées par trois squelettes. L'aspirant est conduit dans une chambre obscure qui tient lieu d'une caverne. Il a un bandeau sur les yeux et les mains couvertes de gants *ensanglantés*. Là il prête serment, le genou droit en terre, pendant que le Vén. de la loge lui pose son *poignard* sur le front, et que le *frère intime* lui met *une épée nue* sur le dos. Après le serment et quelques instants de silence, sur un ordre qui lui est donné, le récipiendaire ôte son bandeau, prend d'une main l'unique lampe qui éclaire cette sorte d'ancre et, de l'autre, *un poignard* qu'il trouve à côté de la lampe, puis il se précipite au fond de la chambre ou caverne pour y frapper un personnage qui apparaît. C'est un mannequin, préparé d'avance, dont le cou est entouré de bôyaux pleins de sang; il

lui coupe la tête, la saisit par les cheveux et doit l'apporter toute sanglante dans la loge. Alors le Vén. le félicite de sa fermeté et de son courage; il le reçoit *maître élu*, en lui passant le cordon en sautoir et en lui remettant *un poignard*. Les mots du grade et de passe sont : *Nékar, nékam*, qui veulent dire *vengeance*. Les signes de ce grade sont : le premier : tirer *son poignard* et le lever comme pour frapper : la réponse est de porter la main fermée au front ; le second : faire le simulacre de frapper le frère au cœur avec *le poignard* en disant : *Nékam* ; la réponse est de porter la main droite au cœur. Pendant le repas qui suit la cérémonie et qui s'appelle « la loge de table, » les frères maçons font diverses manœuvres qui toutes rappellent les idées de vengeance et de meurtre. Ils doivent, à diverses reprises, saisir tous ensemble *leurs poignards*, le plonger dans leurs verres en disant : *Nékam* ; puis le lever, le porter en avant comme pour frapper et répéter : *Nékam ! Nékam !*

Réception d'un grand écossais de Saint-André.
C'est le vingt-neuvième grade du rite écossais. La loge est tendue de rouge. Le Vén. et les frères sont habillés d'une robe rouge et portent une écharpe rouge ponceau à laquelle sont sus-

pendus une équerre et un *poignard*. Le *F. Terrible* tient à la main une *épée flamboyante*, tous les frères ont aussi *l'épée* à la main. Dans la loge on a mis un *billot* et une *hache* et devant le Vén. une table couverte d'un tapis rouge, qui signifie, dit le Rituel, sang et feu. Le mot du grade est *nékamah*, superlatif du mot *nékam* et qui veut dire vengeance parfaite ou suprême vengeance.

Réception d'un chevalier Kadosch. Ce grade, qui est la quintessence de l'esprit maçonnique, dit le P. Deschamps, se retrouve dans tous les rites sous des noms et à des degrés différents. Il est le trentième degré du rite écossais et le soixante-cinquième du rite de Misraïm. Il est compris sous le nom d'*élu* dans le rite français.

Le quatrième appartement, c'est-à-dire la loge où se fait la réception proprement dite, est tendu en rouge. On y voit un aigle tenant en ses serres un *poignard* et un drapeau sur lequel est écrit : vaincre ou mourir, et un serpent à trois têtes dont la première porte une couronne, la seconde une tiare et la troisième une épée. Un *poignard* au manche blanc et à la lame noire est remis au récipiendaire.

L'interprète officiel Ragon prétend expliquer ainsi ce dernier symbole : « Le serpent désigne le

mauvais principe; ses trois têtes sont l'emblème des abus ou du mal, qui s'est introduit dans les trois hautes classes de la société. La tête du serpent qui porte une couronne indique les *souverains*; celle qui porte une tiare ou une clef indique les *papes*; celle qui porte un glaive, *l'armée*. » Le chevalier Kadosch, ajoute-t-il, *doit veiller à la répression de ces abus*. Le *poignard* signifie, toujours d'après le même interprète, que les grands élus chevaliers Kadosch doivent continuellement travailler à combattre et à détruire par les moyens moraux *les préjugés, l'ignorance et la superstition* figurés par ces trois têtes.

Les trois mots sacrés de passe, pour entrer au conseil des Kadosch, commencent tous les trois dans ce grade par le mot *nékam*, vengeance. Et le signe du grade consiste à saisir *le poignard* que le Kadosch porte à l'écharpe, à l'élever à la hauteur de l'épaule comme pour frapper en disant : *Nékam, Adonaï, vengeance, Seigneur!*

Dans le rituel publié par le F. . Ragon, les cérémonies de la réception d'un Kadosch sont grandement adoucies et leur signification atténuée, autant que possible, par les explications de l'in-

terprète. Ces corrections sont le résultat de la prudence maçonnique; mais ce rituel modifié n'est point le vrai rituel du chevalier Kadosch.

Une revue belge de 1828, citée par Eckert, nous le fait mieux connaître :

« Lorsque le chevalier Kadosch a prononcé son serment, on lui met *le poignard* en main et l'on dépose à ses pieds un crucifix, puis le *Très Grand* lui dit : Foule aux pieds cette image de la superstition, brise-la. S'il ne le fait pas, afin de ne rien faire deviner, on applaudit, et le *Très Grand* lui adresse un discours sur sa piété. On le reçoit *sans lui révéler les grands secrets*. Mais s'il écrase le crucifix, alors on le fait approcher de l'autel, où sont trois représentations, trois cadavres, si l'on peut s'en procurer. *Des vessies pleines de sang* sont à l'endroit où on lui crie de frapper. Il exécute l'ordre et le sang rejaillit sur lui, et en prenant par les cheveux les têtes coupées, il s'écrie : *Nékam, la vengeance est faite!* Alors le T. G. lui parle ainsi : « Par votre constance et votre fidélité, vous avez mérité d'apprendre *les secrets des vrais maçons*. Ces trois hommes que vous venez de frapper sont la *superstition, le roi et le pape*. Ces trois idoles des peuples ne sont que des tyrans aux yeux des sages. C'est au nom de la

superstition que *le roi et le pape* commettent tous les crimes imaginables ¹. »

Une autorité plus compétente encore nous démontrera la fraude du F. : Ragon. Vers 1857, le F. : Laffon de Ladébat a publié, à la Nouvelle-Orléans, l'ancien et le véritable Rituel de la Maçonnerie. Pour la réception du chevalier Kadosch, il y a dans la loge trois têtes, l'une surmontée d'une tiare, l'autre couronnée de laurier, la troisième porte une couronne royale. Le Vén. : dit au candidat Kadosch : « Jusqu'ici tu n'as vu dans la Maçonnerie que des emblèmes. Il faut y voir maintenant des réalités. Es-tu décidé à fouler aux pieds les préjugés auxquels tu as été asservi et à obéir sans réserve à tout ce qui te sera prescrit pour le bonheur de l'humanité ? » Le candidat le promet et prête le serment. Le Vén. : lui dit ensuite : Lève-toi et imite-moi. Puis, saisissant un *poignard*, il en frappe la tête surmontée d'une tiare en disant : Haine à l'imposture ! mort au crime ! Le candidat poignarde, aussi lui, la tête en répétant les mêmes paroles. Ils se prosternent ensuite l'un après l'autre devant la tête couronnée de laurier, et le Vén. : dit : Gloire éternelle au martyr de la vertu ! que

¹ *Conservateur belge*, t. XIX, p. 258-259. — Eckert, *la Franc-Maçonnerie*, t. I^{er}, p. 333.

son supplice nous serve de leçon ! Unissons-nous pour écraser la tyrannie et l'imposture ! Ils se relèvent et arrivent devant la troisième tête qui porte une couronne royale ; le Vén. . la frappe de son *poignard* en disant : Haine à la tyrannie ! mort au crime ! Le candidat l'imité encore et redit ses paroles ¹.

Le F. . Ragon nous donne lui-même une preuve que son nouveau rituel, revu et corrigé, ne reproduit par le vrai rituel maçonnique du Kadosch : « Nous avons cru, dit-il, pouvoir reproduire ici « des rituels pratiqués avant 89 ; *mais le rôle que « joue le bijou nous en a empêché* ². »

Or le bijou du Kadosch, c'est le *poignard*, et le rôle qu'il joue dans les cérémonies des vrais rituels, c'est la vengeance que nous venons de voir. Ragon reconnaît d'ailleurs qu'au dix-huitième siècle « un chevalier Kadosch était *un exécuteur de l'ordre*, » et que « on trouve, dans de très anciens manuscrits de la Maçonnerie anglaise, que le Kadosch « est appelé *Killer, assassin* ³. »

Nous nous rappellerons ici que la Maç. . anglaise est la mère de toutes les loges du monde, et que

¹ *Rituel du F. . Laffon de Ladébat. V. les Francs-Maçons*, p. 176 et suiv.

² *Nouveau rituel du Kadosch*, p. 2.

³ *Ibidem.*, p. 7.

le rituel du F. : Laffon n'est pas un livre « d'avant 89, » mais de 1857.

Ce qui est plus odieux encore : l'ordre exerce et prépare les femmes elles-mêmes à ce rôle de violence et de sang.

Dans la réception de la *parfaite maîtresse*, premier haut grade de la Maçonnerie féminine, le Vén. : qui préside, après lui avoir fait prêter le serment, lui tient ce discours : « Ma chère... une *tâche ardue, mais sublime*, vous est dorénavant imposée. La première de vos obligations sera d'*aigrir le peuple contre les rois et contre les prêtres* ; au *café, au théâtre, dans les soirées, travaillez* dans cette intention sacro-sainte. Il ne me reste plus qu'un secret à vous révéler et nous en parlerons à voix basse, car l'heure n'est pas encore venue de le manifester au monde profane. L'autorité monarchique dont nous affectons d'être engoués *doit un jour tomber sous nos coups*, et ce jour n'est pas éloigné. En attendant nous la caressons pour arriver, sans entraves, au complément final de notre mission sacrée, *qui est l'anéantissement de toute monarchie* ¹. »

Le *Tuileur de l'Écossisme* (qui est probablement

¹ *La Vera buona Novella* de Florence. *Correspondance de Rome*, n° 181, 1^{er} février 1862.

du F. : Ragon) porte ceci (p. 218) : « Dans *l'élue*, la récipiendaire, *nouvelle Judith*, doit, *armée d'un poignard*, apporter sur l'autel *une tête, en apparence récemment séparée de son corps.* »

Dans le grade plus élevé de *souveraine sublime écossaise*, d'après le *Manuel*, ou *Tuileur de tous les rites* du F. : Willaume, le plus complet, assure Ragon, la sœur récipiendaire représente *Judith*. Le signe de ce grade consiste à porter la main gauche sur la tête, à la saisir par les cheveux, et de la main droite faire le simulacre de se couper le cou. Le *bijou* est un *petit glaive ou poignard* suspendu au bas d'un cordon écossais, ponceau moiré, porté en écharpe de droite à gauche.

Ces grades féminins se rapportent évidemment à celui de *l'élue* et à ses divers degrés dans la Mac. : des hommes.

Il faut avouer que ces quelques passages des rituels maçonniques, ces cérémonies et ces discours, ces signes et ces bijoux, n'ont absolument aucun rapport avec « la pratique de la *bien-faisance*, des arts et de toutes les vertus, » avec « *le bonheur* de l'humanité et son émancipation progressive et *pacifique* ¹, » occupation *unique* et *seul*

¹ *Déclaration de principes* du convent maç. : général du rite écossais à Lausanne en 1875. V. *Monde*, 2 octobre 1875.

but de la Franc-Maçonnerie, selon toutes les constitutions et les déclarations des maçons. — La conclusion qu'on ne peut se dispenser d'en tirer se résume dans ces paroles de l'auteur du *Voile levé* : « Si on voulait former des assassins, s'y prendrait-on autrement pour les accoutumer aux horreurs de la mort, et leur faire étouffer les remords d'une conscience qui serait susceptible de s'alarmer¹ ? »

La Maçonnerie ne regarde point comme de simples cérémonies sans conséquences ce qu'elle pratique dans ses loges. Elle a toujours pris et prend encore au sérieux les affreux serments et les rites sanguinaires de ses initiations. La pièce suivante en fait foi pour le dix-huitième siècle. C'est une circulaire, envoyée en juin ou juillet 1788 par le comité régulateur du Grand Orient de Paris à tous les Vén. des loges de son obédience. L'abbé Barruel, qui la cite, connaissait personnellement plusieurs d'entre ceux qui la reçurent à cette époque :

« Aussitôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint vous en accuserez la réception. Vous y joindrez le serment d'exécuter fidèlement et ponctuellement tous les ordres qui vous arriveront sous la même forme, sans vous mettre en peine de savoir de

¹ *Le Voile levé*, etc., p. 72, édit. de 1791.

quelle main ils partent, ni comment ils vous arrivent. Si vous refusez ce serment, ou si vous y manquez, vous serez regardé comme ayant violé celui que vous avez fait à votre entrée dans l'ordre des frères. Souvenez-vous de *l'aqua tofana*. Souvenez-vous *des poignards* qui attendent les traîtres ¹. »

Malgré la correction des rituels français par Ragon, la Franc-Maçonnerie ne s'est pas adoucie au dix-neuvième siècle. Les rituels des autres rites n'ont point été changés. Les discours et les enseignements qu'elle fait entendre dans ses loges et hors des loges ne prouvent pas qu'elle ait renoncé à employer la violence comme moyen d'action. Quelques citations seulement :

Dans une loge de la Saxe prussienne, en 1845, un orateur disait : « Si l'humanité doit progresser, *selon la volonté du grand maître*, il faut que

¹ Le comité régulateur qui expédiait pour toute la France cette pièce abominable, était alors composé de Condorcet, Mirabeau l'aîné, Sieyès, Brissot, Cara, le duc de La Rochefoucauld, Clavière, Pelletier de Saint-Fargeau, Valadi, La Fayette et quelques autres. (V. Barruel, *Mémoires*, etc., t. II, p. 337, 343 et 344, et t. IV, p. 206.) — Le P. Deschamps fait suivre cette circulaire de ces réflexions bien justes : « Que d'événements, que de victoires, que d'annexions, que de conquêtes, que de révolutions expliqués par ces serments ! » (T. I^{er}, p. 420.) Ajoutons : et aussi, par ces exécrables moyens d'action qu'emploie la Maçonnerie.

les vieux échafaudages s'écroulent, quand bien même toutes les puissances du monde s'efforceraient de les sauver de la ruine. C'est *par la violence qu'ils sont alors renversés*. Que si cette destruction est coupable aux yeux de la loi humaine, elle n'en est pas moins conforme à *la loi éternelle* (?!), qui seule a force pour l'*humanité*¹. »

« La loi éternelle » et « l'humanité » pour le F. : orateur, c'est la Franc-Maçonnerie.

Une autre loge, en Belgique, entendait un frère maçon affirmer dans son discours : « Nous avons le droit et le devoir de nous occuper de la question religieuse des couvents, de l'attaquer de front, de la disséquer, et il faudra bien que le pays entier finisse par en faire justice, *dût-il même employer la force* pour se guérir de cette lèpre². »

Voici un des discours de Garibaldi, le grand maître honoraire de toutes les loges maçonniques d'Italie :

« Si l'Italie n'a pas la place qu'elle doit occuper dans le monde, elle le doit à la *race noire*³ ; allons donc à Rome dénicher cette *courée de vipères* ; il

¹ F. : Heimburger dans la loge du Sondherausen. V. *les Sociétés secrètes*, etc., t. 1^{er}, p. 392 et 393.

² *Tracé des travaux de la grande fête Solesstiale nationale*. 1854.

³ Le clergé catholique.

faut un lavage, une lessive énergique, il faut effacer cette *race noire*, plus funeste que le *choléra-morbus*. Chaque homme, chaque femme, qui sent le poids de la honte qui pèse sur la reine du monde, doit courir *du clou au couteau, du couteau au canon*. Toute arme dans la main d'un Romain *servira à tuer un tyran ou un sicaire*. Cependant rappelez-vous que plus l'œuvre décisive approche, plus il faut s'entourer de précautions pour cacher le projet. Au milieu de la nuit et dans le silence et le mystère, que chacun s'assure *si son fer est prêt* ¹. »

Les filles de la Franc-Maçonnerie ressemblent entièrement à leur mère en ce point.

Au septième grade du Carbonarisme italien, *prince souverain patriarche*, les initiés « jurent la ruine de toute religion et de tout gouvernement positif, qu'il soit despotique ou démocratique. » Il leur est déclaré que « tous les moyens pour « l'exécution de leurs projets sont permis : *le meurtre, le poison, le faux serment*, tout est à leur « disposition ². »

L'instruction secrète et permanente de la vente suprême (1821) donnait cet avertissement à ses

¹ Garibaldi aux Romains. V. *les Sociétés secrètes*, t. III, p. 385 et 386.

² Jean Witt, *Mémoires secrets*, p. 21.

adeptes : « Vous savez que la moindre révélation, « que le plus petit indice échappé au tribunal de « la pénitence ou ailleurs, peut entraîner de gran- « des calamités, et que *c'est son arrêt de mort* « *que signe ainsi le révélateur volontaire ou invo-* « *lontaire.* »

Le réformateur de la Charbonnerie italienne, Mazzini, n'a rien changé à ses moyens d'action. Voici quelques articles de l'organisation de la *Jeune Italie* :

Article 30. « Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères *seront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les traîtres.* »

Article 31. « Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera *un ou deux affiliés pour son exécution immédiate.* »

Article 32. « Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt sera censé parjure, et, comme tel, *tué sur-le-champ.* »

Article 33. « Si le coupable s'échappe, *il sera poursuivi sans relâche, en tout lieu, et il devra être frappé par une main invisible, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ.* »

Article 34. « Chaque tribunal secret sera com- pétent non seulement pour *juger les adeptes cou-*

pables, mais pour faire mettre à mort toute personne qu'il aura frappée d'anathème. »

Article 39. « Les officiers porteront une dague de forme antique, les sous-officiers et soldats auront fusils et baïonnettes, plus un poignard d'un pied de long, attaché à la ceinture et sur lequel ils prêteront serment ¹. »

Quel abominable programme ! N'est-ce pas un véritable code d'assassins !

L'Internationale dépasse ces violences.

En son troisième congrès depuis sa fondation, celui de Bruxelles, ses orateurs faisaient entendre ces cris de sang et de mort :

« Pas de tolérance.... Le jour où nous serons les maîtres, il faut que nous usions de notre force pour fonder la République. S'il est besoin de la guillotine, nous ne reculerons pas.... Si la propriété résiste à la révolution, il faut par des décrets du peuple anéantir la propriété. Si la bourgeoisie résiste, il faut tuer la bourgeoisie..... J'en veux à la bourgeoisie capitaliste, aristocrate, bancocrate, celle qui fait les lois et notre misère. Celle-là doit périr. »

Un autre s'écriait : « Je suis ouvrier et c'est au nom des ouvriers que je demande la parole. On a

¹ *Les Francs-Maçons, etc.*, p. 454 et 455.

parlé de guillotine ; nous ne voulons que renverser les obstacles. *Si cent mille têtes font obstacle, qu'elles tombent. Oui !* »

Au congrès suivant, à Berne, un des membres terminait ainsi son discours : « Ma conclusion est *qu'il faut en finir avec tout ce qui existe, avec tous, avec cette bourgeoisie* qui n'a rien dans la tête, rien dans le cœur et qui ne tient plus debout, et ce n'est que *sur leurs ruines fumantes* que s'assoira la république, non dans leur sang, il y a longtemps qu'ils n'en ont plus dans les veines, mais c'est dans *leurs détritius accumulés* que nous planterons le drapeau *de la révolution sociale* ². »

Partout l'Internationale tient le même langage.

Le Nihilisme, branche de l'Internationale en Orient, disait à ses adeptes, les paysans russes : « Il ne nous reste plus qu'une chose à faire, *c'est d'étrangler nos maîtres* comme des chiens ! *Pas de quartier !* Il faut que tous disparaissent... il faut *incendier leurs villes !* Il faut que notre pays soit purifié par le feu ! A quoi bon ces villes ?

¹ Congrès de Bruxelles (1868). Discours des internationalistes Brismée et Pellerin. Voir les journaux du temps et *les Sociétés secrètes*, etc., t. III, p. 295.

² Congrès de Berne. Discours de l'internationaliste Jaclard. V. *les Sociétés secrètes*, etc., t. I^{er}, p. 258.

Elles ne servent qu'à engendrer la servitude... »

De son côté, l'Internationale d'Occident, vaincue à Paris, disait à ses soldats : « La lutte à coups de fusil est finie ; mais *l'incendie* nous reste. Que tous les châteaux, que tous les monuments *s'écroulent dans les flammes*, et que nos ennemis apprennent par là que nous sommes les vrais fils des Jacques et des hommes qui, en 94, vengeaient leurs défaites et leurs misères en incendiant des provinces. L'incendie, c'est la terreur du riche ; car après lui il ne reste que des ruines. *A nous donc le feu qui vengera* nos frères et aidera au complément de notre œuvre ¹. »

On pourrait croire que, des deux côtés, ce sont les cris de rage de quelques énergumènes seulement, réduits à l'impuissance. Non, c'est la doctrine de la secte, d'accord avec les principes de la Maçonnerie, sa mère, doctrine dont les conséquences ont été déduites de sang-froid.

Dans un procès de nihilistes, jugés et condamnés en 1871 par les tribunaux russes, une pièce a figuré au dossier, portant ce titre : *Instruction pour les révolutionnaires sur les rapports de l'association avec le peuple*. On y lit : « La révolu-

¹ Fribourg. *L'Internationale*, p. 184. *Paris-Journal. Gazette du Midi*, 2 avril 1871.

tion qui seule peut sauver le peuple sera celle qui déracinera tout ordre social et qui détruira toutes les traditions de l'ordre et des castes de la Russie. Par cela même, le but de l'association n'est pas d'obtenir l'octroi d'une organisation sociale favorable au peuple. L'organisation sortira sans aucun doute du mouvement et de la vie du peuple. Mais c'est l'affaire des générations futures; *la nôtre est une destruction terrible, complète, multiple, impitoyable.....* Réunissons-nous donc au monde des brigands, aux vrais et seuls révolutionnaires en Russie. Faire de ce monde-là un pouvoir invincible en *détruisant tout*, c'est là notre organisation, notre conspiration, notre tâche¹. »

A Londres, au 13 juillet 1871, le comité central, après la défaite de la Commune, lançait la circulaire suivante adressée à tous les comités de l'Internationale : « Considérant que l'on a égorgé sans pitié et mis à mort sans grâce ni merci les illustres chefs du mouvement socialiste français qui, heureusement, sont déjà remplacés par d'autres qui marcheront aussi bravement à la mort si la cause du prolétariat l'exige, *nous ordonnons à tous nos membres de tous les pays d'attiser le foyer*

¹ V. *l'Univers*, 15 août 1871, et *le Monde*, 17 août 1871.

de haine et de vengeance que nous avons allumé contre la religion, l'autorité, les riches et les bourgeois. Nous saisissons cette occasion pour vous dire que *l'apaisement n'est ni dans les cœurs, ni dans notre esprit*, et que nos idées sociales sont de jour en jour mieux appréciées par le prolétariat du monde entier. Bientôt nous aurons recours *aux explosions violentes et terribles* qui se chargeront d'exécuter le système social existant, *en abattant*, au besoin *par la hache et le fusil*, tout ce qui est aujourd'hui debout dans l'ordre civil et religieux ¹. »

Mais, direz-vous, depuis l'amnistie l'Internationale n'est-elle pas entrée, en France au moins, dans une voie « d'apaisement? » Le congrès ouvrier tenu à Paris au mois de juillet dernier donne la réponse à cette interrogation.

Les doctrines et les programmes des communaux et autres internationalistes s'y sont produits tout semblables aux doctrines et aux programmes du passé. Les théories de Bakounine ont été exposées et soutenues, et plus accentuées peut-être qu'en aucun autre congrès. C'est toujours le remaniement de fond en comble de la société actuelle ;

¹ *Monde*, 28 juillet 1871. V. aussi les journaux *la Liberté*, *la Gazette du Languedoc*, etc.

et pour arriver à ce résultat le moyen, prôné et accepté par la presque unanimité des délégués, a été, comme autrefois, *la violence*. Un des membres repoussa nettement l'emploi de la force, et protesta contre cette idée en se retirant. Sa manière de voir et sa protestation ont été vivement blâmées par la grande majorité de la réunion. Un autre, tout en acceptant la force comme moyen suprême, voulait qu'on employât d'abord le raisonnement. Il fut seul de son avis. « *La force est une nécessité,* » s'écria l'un des délégués, aux applaudissements répétés de l'auditoire. Plusieurs orateurs ont fait des charges à fond contre la bourgeoisie. Ils ont été les plus écoutés et les plus acclamés. La bourgeoisie a exploité le prolétariat qui est un réel esclavage. Les ouvriers n'ont rien gagné à la grande Révolution. La bourgeoisie s'est substituée à la noblesse. Le suffrage universel a été une immense duperie dont la bourgeoisie seule a profité. Qu'est-ce que le prolétariat aujourd'hui ? Rien. Que doit-il être ? *Tout*. Les prolétaires doivent remplacer les bourgeois. La révolution future doit être avant tout une révolution sociale. » *Il faut que le prolétaire emploie contre la bourgeoisie les mêmes moyens que celle-ci a employés contre la noblesse.* » « *Il n'y a que la force* pour imposer le collectivisme

qui est le règne de la justice. » — Dans les résolutions qui ont été votées conformément à ces discours, le congrès a formulé, entre autres, la déclaration suivante : IV. « Tout en se servant des « moyens légaux, le prolétariat *ne pourra arriver* « *à son émancipation par la voie pacifique*, ET « LA RÉVOLUTION SOCIALE PAR LA FORCE *reste la* « *seule solution définitive possible* ¹. »

II. Il était impossible que de pareils enseignements ne produisissent pas leurs fruits. Des faits sans nombre, bouleversements, révolutions, pillages et tueries chez les peuples, vols, attentats et assassinats particuliers de toute espèce, démontrent que les doctrines et les initiations de la Maçonnerie ne sont pas restées une lettre morte.

Nous ne saurions entrer dans tous les détails ; un rapide résumé suffit à notre but.

Aujourd'hui il est constaté et hors de doute que la grande Révolution française et les ébranlements qui en ont été la suite chez les nations européennes sont le fait de la conjuration maçonnique du dix-huitième siècle. Le renversement de l'antique

¹ V. *l'Univers* depuis le 22 juillet jusqu'aux premiers jours d'août, et surtout les n^{os} des 23 et 27 juillet et 1^{er} août 1880. Discours de MM. Deynaud, Hardouin, Hervé et Paularet. — Pour le résumé des doctrines de Bakounine, voir plus haut, pages 297 et suiv., et page 310.

monarchie française, l'établissement de la République, la substitution de la division territoriale et administrative de la Franc-Maçonnerie aux vieilles provinces de France, les massacres et les incendies, le règne de la terreur, les guerres extérieures et la guerre civile, tous ces renversements violents et tous ces crimes ont été préparés et perpétrés par la Franc-Maçonnerie. Le P. Deschamps en fournit des preuves incontestables dans son ouvrage que nous avons fréquemment cité¹. Les écrivains francs-maçons eux-mêmes en conviennent et s'en glorifient². Le même ouvrage (*les Sociétés secrètes et la société*) établit sur preuves que l'avènement au consulat et à l'empire du Corse franc-maçon Buonaparte, ses succès militaires et ses conquêtes furent amenés par l'appui, et souvent par la trahison, des francs-maçons de France et d'Europe. « L'ordre maçonnique considérait
« l'empereur Napoléon comme un instrument
« destiné à renverser toutes les nationalités euro-

¹ Sur le rôle actif et principal des loges maçonniques dans les destructions de toutes sortes perpétrées par la Révolution de 1789, il faut lire aussi l'ouvrage posthume de M. L. Revelière, membre de la Chambre des députés sous Louis XVIII et Charles X, intitulé : *Les ruines de la monarchie française. Cours philosophique et critique de l'histoire moderne*. 3 vol. Paris.

² V. en particulier Louis Blanc et Ragon.

« péennes; après ce gigantesque déblai, il espé-
 « rait réaliser plus facilement son plan d'une ré-
 « publique universelle. » Le haut maçon et car-
 bonaro de tous grades, Jean Witt, a fait la même
 déclaration.

Au dix-neuvième siècle, « la comédie de quinze
 ans, » la révolution de 1830, celle de 1848, sont
 encore l'œuvre de la Franc-Maçonnerie. C'est par
 elle que le carbonaro Louis-Napoléon arrive à la
 présidence, puis à l'empire, en violant tous les
 droits et toutes les lois, et en inondant de sang
 Paris et la France. Instruments des loges, Victor-
 Emmanuel, aidé par Napoléon III, dépouille les
 princes italiens et le pape. Les déchirements inté-
 rieurs de l'Espagne et du Portugal sont aussi le
 résultat de l'action maçonnique, à laquelle n'a
 point échappé même le Nouveau Monde. Dès
 1822, partout et sans transition, s'y établissaient
 violemment des républiques. « La république fé-
 « dérale et populaire, disent les notables mexi-
 « cains, déjà proclamée en décembre 1822, dans
 « une émeute militaire à Vera-Cruz, fut la source
 « de tous nos maux, la cause de notre ruine...
 « L'établissement des loges maçonniques divisées
 « en rite écossais et rite d'York, ces clubs téné-
 « breux, décidèrent PAR LEURS CONSPIRATIONS,

« PAR LE POISON, PAR LE POIGNARD, *du sort du pays et de la vie des citoyens* ¹. »

C'est la Franc-Maçonnerie qui a opéré l'unité de l'Allemagne et qui en paiement de son concours a obtenu et maintient la persécution du Kulturcampf. C'est elle qui, en France, abandonnant le neveu comme elle avait abandonné l'oncle, fit en 1870 une révolution devant l'ennemi et proclama la troisième république. C'est de connivence avec elle, et d'après ses principes, que l'Internationale, sa fille, massacra les otages et incendia Paris.

Lisez dans l'ouvrage du P. Deschamps l'explication avec témoignages à l'appui de tous ces événements, et vous serez convaincus de l'action violente que depuis près d'un siècle la Franc-Maçonnerie exerce sur le monde ².

Assurément j'aurais trop à faire si j'entreprenais de narrer, même en résumé, tous les attentats de la Franc-Maçonnerie contre la propriété. C'est assez de rappeler en général le pillage des biens ecclésiastiques et séculiers pratiqué constamment

¹ Rapport fait par ordre de l'Assemblée des notables du Mexique et inséré au *Moniteur français* du 15 septembre 1863.

² V. *les Sociétés secrètes et la Société*, t. I^{er}, ch. III. *Les Sociétés secrètes et l'autorité civile et politique*, §§ 7 et 8, t. II, ch. VI. *Les Sociétés secrètes et la Patrie ou la Nationalité*, §§ 4, 5, 6 et 7, et l'Appendice au commencement du tome III. T. III, ch. VIII. *Les Sociétés secrètes et la Papauté*, §§ 3, 4 et 5.

et sur une large échelle par les francs-maçons de tout pays dans toutes les révolutions des dix-huitième et dix-neuvième siècles ; puis le vol légal de toutes les propriétés de l'Église par le moyen d'iniques et sacrilèges décrets, œuvre de gouvernements maçonniques.

Quant aux crimes contre les individus, ils sont innombrables.

Mentionnons d'abord les principaux assassinats commis ou tentés par les francs-maçons *contre leurs frères*.

Au dix-huitième siècle, le chevalier de *Lescure*, franc-maçon du rite martiniste, fut empoisonné par l'*aqua tofana*, dès qu'il eut manifesté l'intention de quitter la secte. On sait que tous les francs-maçons de la Révolution, Girondins et Jacobins, s'envoyèrent successivement à l'échafaud, les uns les autres.

Au dix-neuvième siècle, *Nast* et *Stromayer*, deux des premiers fondateurs des loges modernes de la *Jeune Europe* en Allemagne, périrent par ordre des chefs de la société. De même le Suisse *Lessing*, de Zurich, fut assassiné à Munich ; *Kotzebue* fut poignardé par Ch. L. Sand ; le fr. maç. comte *de Rossi* fut tué d'un coup de couteau par un émissaire des ventes italiennes. Le carbonaro ré-

fugie italien *Emiliani*, déjà frappé une première fois, malgré la condamnation de son assassin par les tribunaux français, est mis à mort l'année 1823 à Rodez, en plein jour, d'un coup de *poignard* dans la poitrine, par un second sicaire de Mazzini. En 1827 l'Américain *William Morgan*, franc-maçon de Rochester, étant sur le point de publier un livre pour révéler le secret de la Franc-Maçonnerie, est jeté dans le lac Ontario et noyé par ordre du grand maître de sa loge. Vers 1846, le fameux *Nubius*, de la haute vente italienne, est empoisonné, comme tant d'autres, par l'*aqua tofana*. *M. Prévost-Paradol*, franc-maçon, ambassadeur en Amérique sous le second empire, est mort de la même manière. En 1874, le F. : *Ludovico Frappoli*, un des maçons les plus en vue de Florence, grand maître en 1865, disparaît tout à coup. On le dit enfermé dans une maison d'aliénés de Turin, au grand étonnement de ses amis qui n'avaient jamais soupçonné sa folie. Mille bruits divers circulent : ils cessent comme par enchantement sur un ordre venu du Grand Orient de Rome qui prescrit de se taire sur l'ex-grand maître et de mettre sa personne en complet oubli. En Russie, dans les années 1879 et 1880, les nihilistes *poignardent* trois des leurs, Tcherkassky, Scharkow, et Polosow, con-

damnés par leurs chefs pour crime de trahison.

Les rois maçons ne sont pas à l'abri des violences de la secte.

Louis-Philippe a subi dix-sept ou dix-huit tentatives d'assassinat de la part de ses F. . et peu féaux sujets. L'un des membres de la suprême vente d'Italie, *Napoléon III*, a failli être écrasé par l'explosion de la bombe d'Orsini, son confrère en carbonarisme.

Personne n'a encore oublié les attentats répétés dans l'année 1878, et contre l'*empereur Guillaume*, grand maître de toutes les loges d'Allemagne, par les socialistes Hœdel et Nobiling, et contre le *roi d'Espagne* par le Fr. .-M. . Moncasi, et contre le haut maçon roi d'Italie, Humbert I^{er}, par l'internationaliste Passanente. A la fin de l'année 1879 *Alphonse XII* a été de nouveau l'objet d'une tentative d'assassinat de la part d'un autre affilié des loges, Gonzalès Otero. Depuis quatorze ans le *czar Alexandre* est le point de mire de la rage des nihilistes qui, pour parvenir à le tuer, emploient des moyens de plus en plus violents et épouvantables. Dans des placards audacieux ils ont annoncé que, sans redouter aucune répression, ils recommenceraient jusqu'à parfaite réussite. Presque chaque jour, pendant ces trois dernières an-

nées, les journaux ont eu à enregistrer les récits des incendies terribles qu'ils allument de tous côtés en Russie ¹.

Les francs-maçons n'ont pas frappé avec moins de rage les hommes qui étaient leurs adversaires

¹ Le czar Alexandre est franc-maçon depuis 1874 (voir plus haut, page 342). Avant d'appartenir à la Franc-Maçonnerie, l'empereur a subi deux tentatives d'assassinat : le 16 avril 1866, de la part de l'étudiant nihiliste Karakosoff, et le 16 juin 1867, à Paris, au bois de Boulogne, de la part du nihiliste polonais Berezowsky. Le titre de franc-maçon n'a pas protégé longtemps le czar contre les attaques de ses nouveaux et T. . CC. . FF. .

Dans l'espace de deux années, de mai 1878 au mois d'avril 1880, on compte *neuf* attentats contre les souverains, dont *quatre* dirigés contre l'empereur Alexandre, tous perpétrés par des adeptes de la Franc-Maçonnerie ou des sociétés secrètes. Nous venons d'en énumérer cinq : deux contre Guillaume I^{er} d'Allemagne, les 11 mai et 2 juin 1878 ; deux contre Alphonse XII d'Espagne, les 25 octobre 1878 et 30 décembre 1879 ; un contre Humbert I^{er} d'Italie, le 17 novembre 1878. Les quatre autres contre le czar se sont succédé en cet ordre : le 15 avril 1879, à Saint-Pétersbourg, par Solawief ; le 1^{er} décembre 1879, par Hartmann : une mine de dynamite éclate sous une des lignes de fer auprès de Moscou ; le 17 février 1880, une mine semblable fait explosion sous la salle à manger du palais d'hiver à Saint-Pétersbourg ; en avril 1880, une tentative d'empoisonnement dans la même ville.

Tous ces souverains sont francs-maçons, sauf peut-être le roi d'Espagne ; et encore, en l'absence de preuves directes, il est bien permis de penser que, s'il n'était point affilié à la Maç. ., il n'aurait pas été placé sur le trône par les libéraux espagnols, qui ne sont autres que des francs-maçons sous un nom différent.

La Maç. . ne ménage guère ses membres royaux. Napoléon III a subi, paraît-il, sept tentatives d'assassinat, Guillaume en compte cinq, et Alexandre, jusqu'à présent, six. Par un effet de la justice divine, les ennemis et les persécuteurs de l'Eglise catholique ont toujours fini par se détruire entre eux.

déclarés, ou qu'ils regardaient comme des obstacles à leurs doctrines et à leurs projets.

Joseph II, empereur d'Allemagne, longtemps protecteur des francs-maçons, éclairé trop tard sur leurs sinistres desseins, termina son règne par une mort prématurée, dès qu'il eut manifesté sa résolution de fermer les loges dans ses États. Il est tout à croire qu'il périt par le poison. *Léopold II*, son frère et son successeur, mourut de la même façon, le 1^{er} mars 1792, empoisonné par des cuisiniers italiens de la secte. Quinze jours après, son allié contre la Révolution française, *Gustave III*, roi de Suède, fut assassiné d'un coup de poignard par les ordres du franc-maçon le comte Ankars-trom. Les documents officiels inédits, publiés en Allemagne en 1878 et analysés par le journal *l'Univers*, mettent ce fait hors de doute.

La mort du roi de France *Louis XVI* avait été résolue, en même temps que celle de *Gustave III*, dans l'assemblée générale des loges maçonniques tenue à Francfort en 1785, comme le prouvent les témoignages non suspects que donne la même feuille. Ce second régicide fut exécuté par la *Convention* française, qui n'était autre chose qu'un *convent* de francs-maçons.

Plus tard, le *duc de Berry* est assassiné par

Louvel, instrument des loges ; *Ferdinand II*, roi de Naples, est frappé par le carbonaro Agésilas Milano ; le grand catholique suisse *Joseph Leu* tombe sous les coups d'autres carbonari. *Le directeur de la police de Modène, le préfet de police de Naples, le légat de Ravenne, les généraux de Latour, d'Auerswald, de Lemberg, de Lignowski*, et beaucoup d'autres moins connus, sont condamnés à mort dans les ventes italiennes et *poignardés* par leurs émissaires. *L'empereur Nicolas* de Russie succomba, aussi lui, sous l'action du poison maçonnique.

Au 18 septembre 1860, à Castelfidardo, au moment où il s'élançait à la tête de sa colonne contre les Piémontais, *le général Pimodan* est blessé à mort par la balle d'un de ses soldats qui lui tire à bout portant un coup de fusil dans le dos. Ce soldat, carbonaro, nommé Biambilla, s'était engagé dans l'armée pontificale sur l'ordre de ses supérieurs maçons avec la mission de tuer le général. Ce fait est affirmé par le franc-maçon Carletti, secrétaire du grand maître Cavour.

En Amérique, en l'année 1875, le président de la République de l'Equateur, *Garcia Moreno*, tombe percé par *le poignard* d'un franc-maçon. L'assassin, à qui l'on offre la vie sauve s'il veut

révéler le nom de ses associés, répond : « Ma vie a peu de valeur ; si vous l'épargniez, mes camarades, eux, ne l'épargneraient pas. J'aime mieux être fusillé que *poignardé*. »

Les hommes énergiques que l'empereur de Russie met en action pour se défendre contre les attaques des nihilistes sont tombés eux-mêmes les premiers sous les coups de ces redoutables sectaires. Le général Mesentzoff a été *poignardé* en plein jour, en pleine rue de Saint-Pétersbourg, le 16 août 1879. Le 24 février de l'année suivante, le prince Krapotkine est tué au soir d'un coup de revolver dans les rues de Kharkow dont il était le gouverneur ; et le 3 mars 1880, à Saint-Pétersbourg, le général Loris-Melikoff échappe à peine à la mort ¹.

Enfin un fait qui, au mois de juin de l'année 1879, a causé dans toute l'Europe la plus douloureuse émotion, la mort du Prince Impérial chez les

¹ Voir pour tous ces faits d'assassinat : 1° les ouvrages sur l'histoire contemporaine ; 2° en particulier, le P. Deschamps, *les Sociétés secrètes*, t. I^{er}, p. 394, 395, 396, 418, 419, 420 et 485, et tom. II, pages 351 et 372. — Crétineau-Joly, *l'Eglise romaine*, etc., tom. II, *passim* ; 3° voir aussi les journaux : *Rosier de Marie*, 24 juin 1871. — *Monde*, 15 décembre 1874 et 8 octobre 1875 — *Univers*, 13 décembre 1875, 17 et 29 janvier, 13-14, 15 et 23 août 1878 ; 4, 11 et 29 mars, 19 avril, 18 juillet, 4, 5 et 6 décembre 1879 ; 19 à 27 février, 5 mars, 4 et 17 avril, 5 mai et 22 juin 1880.

Zoulous à l'extrémité de l'Afrique, soulève un soupçon terrible, mais non téméraire, dans l'esprit de quiconque connaît la Franc-Maçonnerie.... Ne serait-ce pas par les ordres secrets de ses hauts chefs que le fils de Napoléon III aurait été exposé et abandonné dans l'excursion où il a péri si misérablement?... Les francs-maçons sont nombreux en Angleterre et dans l'armée anglaise. Le prince de Galles, l'héritier présomptif de la couronne, est leur grand maître. Or, rien n'est plus simple que d'adresser à des généraux et à des officiers appartenant à la secte une recommandation dans le genre de celle de David à Joab : Envoyez-le au danger, et « abandonnez-le, afin que, frappé, il périsse » (II Reg., xi, 15). Avec un jeune homme qu'on savait ardent, téméraire, désireux de se faire un nom, la réussite plus ou moins prompte était à peu près certaine. Les détails donnés sur ce triste événement, les lettres de plusieurs officiers anglais publiées par les journaux, sont loin de rendre cette supposition invraisemblable ¹.

Non seulement la République française, mais la Maçonnerie européenne avait le plus grand intérêt à faire disparaître ce jeune prince. Elevé par une mère profondément religieuse, il était

¹ Voir *l'Univers* du 21 et du 25 juin 1879.

sincèrement attaché à la religion et à l'Église catholiques. Les quelques lignes intimes écrites par lui et publiées après sa mort ont prouvé qu'il n'avait pas voulu entrer dans la Franc-Maçonnerie, et qu'il était un adversaire décidé des sociétés secrètes. Puissantes raisons pour que les chefs maçonniques, qui n'ignoraient pas assurément ces dispositions du prince, eussent grande hâte de s'en débarrasser le plus tôt possible. Car une chose très certaine, c'est que le fils de Napoléon III aurait remplacé la République quand, à une échéance peu éloignée, tous les Français en seront las. Les hauts maçons ne sont pas sans prévoir ces revirements dont la France est coutumière. Or, il est bien plus dans les intérêts et selon la pratique déjà ancienne de leur secte hypocrite et rusée de tenir en réserve et tout prêt pour ce moment *psychologique* un homme qui, Orléans ou Bonaparte, lui appartienne de cœur et d'esprit. Avec lui ils pourront, sans interruption et avec non moins d'audace et d'activité, poursuivre et parfaire leurs projets contre l'Église et la société chrétiennes.

Le capitaine Carrey, revenu en Angleterre, a été déclaré non coupable. Nous n'en sommes pas surpris ; et cette décision change notre soupçon en jugement fondé. L'assassin Passanente a été gracié.

par l'influence des loges dont il était l'émissaire. Si Carrey n'appartenait pas à la Maçonnerie, et s'il n'avait pas été *un de ses instruments*, il n'eût point été acquitté ; on aurait fait droit à l'indignation générale. L'impunité procure et assure à l'ordre les dévouements dont il a besoin.

Il ne m'appartient pas de conseiller les augustes personnages qui s'appellent le comte de Chambord et le comte de Paris, ni ceux qui les entourent ; mais je ne puis m'empêcher de m'écrier : Que tous se défient et qu'ils fassent bonne garde ! La Maçonnerie est capable de tous les forfaits.

Cette liste funèbre des faits et gestes de la société maçonnique est longue ; elle ne renferme pourtant que les plus saillants de ses crimes. Ils mettent suffisamment en lumière les mœurs violentes et sanguinaires de cette association, et démontrent en même temps, à l'encontre des dénégations intéressées du F. : Ragon et des atténuations de son Rituel, que dans la Franc-Maçonnerie il y a toujours, maintenant comme avant 89, des chevaliers Kadosch, *exécuteurs de l'ordre*.

Je n'ignore pas que, devant ces accusations écrasantes, les francs-maçons s'indignent, les uns en hypocrites, les autres de bonne foi, et protestent qu'on les calomnie. Mais les protestations, si

nombreuses et si énergiques qu'elles soient, ne sauraient effacer les faits, ni détruire les principes et les doctrines qui les ont produits. D'une part, il est certain que les enseignements et les initiations, dans les hauts grades au moins, prêchent la légitimité et la nécessité de la vengeance et de la violence contre les rois, les papes et tout l'ordre social chrétien. Les frères de la Maç. extérieurement s'écrient : Nous sommes incapables de commettre de pareils attentats ; jamais on ne nous a rien enseigné ni commandé de pareil. Nous en convenons volontiers ; car nous savons que cette Maç. symbolique n'est que « un lieu de dépôt, » « une espèce de haras, » « le noviciat, » « l'antichambre assez mal éclairée » des sociétés secrètes, où on étudie les hommes, où l'on choisit les adeptes jugés capables de s'élever plus haut. Là surtout sont les dupes dont les maçons supérieurs se moquent entre eux et qu'ils traitent à l'égal des profanes de « *Buses* et de *Busards* ¹. » Les hauts chefs de la Maçonnerie se garderont bien d'exiger de ces maçons des trois premiers grades quoi que ce soit de nature à les trop effaroucher. L'ordre de poignarder ou d'empoisonner ne se donne qu'aux *élus*, aux *Kadosch* et autres degrés élevés. La

¹ *Révélations d'un rose-croix*, p. 92 et suiv.

Maç. : extérieure, ne cessons pas de le redire, est une espèce de paravent derrière laquelle la Maçonnerie juive opère en sûreté. Celle-ci tient par-dessus tout à conserver celle-là, et elle la met, autant que possible, à l'abri de toute atteinte. De là les dénégations et les désaveux. Mais, d'un autre côté, une chose est pleinement avérée de par les constitutions de la Maçonnerie officielle et extérieure et les affirmations réitérées des auteurs maçonniques approuvés, c'est que « la Maçonnerie est une. » Il n'y a pas deux Franc-Maçonneries. Les francs-maçons des arrière-loges et de toutes les sociétés secrètes ont les mêmes chefs suprêmes, soit connus, soit inconnus, que la Maçonnerie symbolique. Tous les membres de cette société sont donc solidaires et responsables, les niais et les dupes qui ne veulent pas voir, tout comme les scélérats qui conspirent et qui agissent derrière eux.

Personne donc ne peut repousser comme exagérée cette assertion du journal *le Monde* qui résume notre thèse : « L'histoire de toutes les associations qui ne travaillent pas au grand jour forme depuis un demi-siècle seulement (il aurait dû dire depuis un siècle) *un épouvantable labyrinthe de crimes*. Les illuminés, les francs-maçons, les carbonari et leurs nombreuses sectes ou

ramifications ont trempé directement dans toutes les révolutions qui ont ensanglanté l'Europe¹. »

Telle est la vérité du passé et du présent. Ce qui suit pourrait bien être la vérité de l'avenir.

Un maçon des hauts grades, converti et repentant, écrivait au journal *l'Univers* le 30 octobre 1872, ce qui suit :

« Vous ne me connaissez jamais personnellement, mais vous comprendrez que, sérieusement amené à Dieu par les circonstances, je trouve une satisfaction à réparer les fautes énormes de mon passé et mon long éloignement de notre sainte mère l'Église. Pour cette mère dont je vois si tard la beauté sainte et dont je goûte enfin l'ineffable amour, j'aimerais à me découvrir et à braver le stylet de mes compagnons de chaîne. Mais des devoirs de sang, et aussi l'espérance de faire quelque bien, me retiennent et me forcent de vivre parmi ces compagnons, d'assister à leurs réunions et de porter le grade qu'ils disent très élevé, dont ils m'ont affublé..... »

« Cependant il arrive aujourd'hui que parmi nous, francs-maçons, beaucoup se trouvent sinon complètement, au moins en quelque chose dans ma situation d'esprit. Beaucoup même des grades

¹ *Monde*, 16 et 17 novembre 1874.

élevés n'avaient pas soupçonné que la secte à laquelle ils promettaient de renverser la monarchie et l'Église catholique, *exigerait un jour l'emploi des moyens sauvages de la Commune, et s'appliquerait à dépasser l'Internationale*. Ils s'étaient persuadé que la secte continuerait à leur fournir les occasions d'avancer dans la politique, dans la diplomatie, dans la fortune. Mais ils s'aperçoivent avec terreur que la politique, la diplomatie et la fortune vont devenir le partage de la canaille pétrolière. Habitué à porter la main gantée et des habits propres, ils éprouveront de l'horreur à la pensée seule de certains contacts et *des dangers du radicalisme antisocial*. Mais Dieu tire le bien du mal, et la Franc-Maçonnerie, telle qu'on l'a connue, puissante, formidable par ses ramifications immenses, s'étendant des sommets du pouvoir aux échoppes de l'artisan, cette Franc-Maçonnerie va disparaître. Elle sera remplacée *par des associations de brutes et d'impies*, QUI PASSERONT SUR LE CORPS DE LA SOCIÉTÉ, LUI FERONT DES PLAIES HORRIBLES ET SE NOIERONT DANS LE SANG QU'ELLES AURONT VERSÉ AVEC LEUR PROPRE SANG¹. »

Cette curieuse lettre fait ressortir une fois de plus la vérité de ce que nous avons si souvent

¹ *Univers*, 4 novembre 1872.

affirmé : 1° que les maçons des grades les plus élevés ne savent presque rien des choses de la vraie Maçonnerie et qu'ils ignorent complètement où en définitive on les mène ; 2° combien grande a été l'illusion des classes dirigeantes de notre société chrétienne, quand elles sont entrées dans la Maçonnerie, pensant que cette secte se contenterait de les aider à satisfaire leurs ambitions ou leurs appétits sans rien plus exiger d'elles que le renversement de la monarchie et de l'Église catholique ; 3° quels liens de fer enchaînent les francs-maçons, et quels tristes esclaves et quelles pauvres dupes ils sont tous. Puissent les membres trop nombreux des classes intelligentes qui ont eu le malheur de prêter serment à la Maçonnerie et de se placer sous son joug, reconnaître leur criminelle erreur ! Puissent-ils comprendre enfin qu'ils ne sont que les misérables instruments et les valets du juif !

Pour l'accomplissement de ses desseins, le juif se prépare, et n'hésitera pas, à les broyer sous le choc de son autre esclave, « la canaille pétrolière. » Que la honte et la colère les prennent donc au cœur, et qu'ils se révoltent en masse contre leur infâme tyran ! Ce jour, s'il vient, sera le jour redoutable pour le juif prédit par Metternich.

Avant de terminer cet article, nous dirons un mot de l'*aqua tofana* dont il a été parlé plus haut à plusieurs reprises.

La pharmacie connaît un poison qu'elle nomme *aqua tofana*, dont la composition est attribuée à une célèbre empoisonneuse italienne du nom de Tofana, qui à cause de ses crimes fut étranglée en 1730. Ce poison est extrêmement subtil et ne laisse aucune trace ¹. Celui des francs-maçons, qu'ils appellent aussi *aqua tofana*, ou *tophana*, avec un léger changement d'orthographe, est bien plus dangereux et bien plus redoutable. Ce toxique, dans la composition duquel entreraient, paraît-il, de l'opium et des mouches cantharides, est aussi clair que l'eau la plus limpide et n'a aucun goût. Il attaque les parties nobles du corps et, selon la dose absorbée, il opère des effets divers, soit la mort instantanée, soit la mort à des intervalles plus ou moins éloignés; il produit une maladie de langueur, ou bien l'idiotisme, ou bien encore sans coliques, ni douleurs, ni symptômes particuliers, il conduit à un état de faiblesse et de consommation tel que la science est impuissante et la mort inévitable. Ce serait, dit-on, un franc-maçon, pharmacien

¹ On l'appelait au dix-huitième siècle : « *Aqua di Tufania*, eau de Toufanie. »

à Naples, qui aurait inventé ce poison, probablement en perfectionnant l'*aqua tofana* déjà connue. Il n'aurait travaillé que pour la secte et sans doute d'après les ordres de ses chefs ; aussi la composition de ce toxique infernal, qui ne se fabrique qu'à Naples, est resté leur secret. Ce même pharmacien a de plus trouvé le contre-poison, et par là il a rendu un horrible service aux sociétés secrètes. Cette découverte permet à leurs sicaires de verser le liquide mortel à d'autres et de le boire avec eux sans crainte, puisqu'ils sont sûrs d'en annihiler pour eux les suites et en même temps de détourner tout soupçon, tandis que leurs malheureuses victimes en subiront les effroyables effets. Une certaine quantité de cet affreux poison est remise par les chefs aux exécuteurs de l'ordre qui le cachent soigneusement et facilement ; car le volume nécessaire pour donner la mort est très petit. Ils en portent dans le châton d'une bague ¹.

Il est à propos de rapprocher ici de ce qui précède l'article suivant du journal *la Liberté* :

« Ce n'est pas sans raison que Parisel (médecin-chimiste de Paris et membre de la Commune) passait pour être le préparateur des inventions plus ou

¹ V. *les Sociétés secrètes, etc.*, t. I^{er}, p. 417, note, et *le Rosier de Marie*, 24 juin 1871.

moins infernales de la Commune. Il avait, entre autres combinaisons, commandé aux ateliers de Charrière une centaine d'engins minuscules pouvant se visser *dans le châton d'une bague et tuant leur homme* à simple pression du doigt. C'est une sorte de boule creuse ou perle de caoutchouc pouvant contenir quatre gouttes d'acide prussique. Deux tuyaux d'une délicatesse extrême sont adaptés à chaque extrémité. L'un est taillé de façon à pouvoir se visser sur la bague, l'autre, celui qui est extérieur, est taillé en bec de plume, de façon à pouvoir piquer la peau sous laquelle il injecte du même coup le liquide. On sait qu'il suffit d'une goutte d'acide prussique pour foudroyer un homme. *Ce bijou* était sans doute réservé aux femmes de la Commune. Bien qu'il ne fût pas avisé de sa destination précise, M. Charrière recula son exécution sous divers prétextes jusqu'au moment où la livraison devenait inutile» (cité par *le Monde semi-quotidien* du 27 juin 1871).

Les bijoux, poignards ou bagues, dont la Franc-Maçonnerie pare ses adeptes, sont de terribles bijoux !

III. *La diffusion des plus monstrueuses erreurs et de la plus hideuse corruption, troisième moyen d'action de la Franc-Maçonnerie.*

1° On ne pourra pas nous accuser de calomnier la Franc-Maçonnerie ; car pour connaître sa croyance et sa morale, nous avons demandé nos renseignements et nos preuves à ses écrits officiels, c'est-à-dire à ses rituels et à ses vocabulaires, aux symboles de ses loges et aux cérémonies de ses initiations, enfin aux interprétations et explications données par ses écrivains les plus autorisés et en particulier par son auteur sacré, le F. . Ragon.

L'étude attentive de toutes ces sources nous démontre que la Franc-Maçonnerie reconnaît et enseigne deux principes de toutes choses, « la Lumière et les Ténèbres, » « l'Ormuz et l'Ahriman » de la Perse ; que ces deux principes en s'unifiant forment « le grand Tout, *Pan*, appelé aussi *Isis* » par les anciens, qui est le Dieu universel dont l'essence est le « *Feu*, » « le *Feu incréé*, » « matière première et éternelle, » « source intarissable de vie, » « semence universelle de tous les êtres » qui retournent et se renouvellent incessamment en lui. Tel est le Dieu de la Maçonnerie. Et comme tout

l'ensemble des êtres dérive de cette source et sémence universelle, Dieu, chez eux, c'est aussi la *Nature* ; et parce que l'organe le plus visible de ce Dieu, *Feu-Nature*, est l'astre qui éclaire notre monde, Dieu, c'est encore pour eux le *Soleil*. Voilà ce que la Franc-Maçonnerie entend par l'expression qu'elle a longtemps placée en tête de ses constitutions et de ses écrits : *A la gloire du Grand Architecte de l'univers*.

On s'étonnera de telles absurdités, et on sera tenté au moins de doute sur nos affirmations. Qu'on se donne alors l'ennui de recourir aux documents maçonniques ; et après avoir subi le gâchis et le fatras d'hypothèses absurdes, de ridicules rêveries, d'explications indécentes, de contradictions continuelles, d'assertions, en opposition manifeste avec le bon sens et avec l'histoire, on reconnaîtra la parfaite exactitude de notre résumé. Mais, si on le préfère, un chemin plus facile et plus agréable conduira au même résultat ; ce sera la lecture du premier chapitre de l'ouvrage du R. P. Deschamps, dans lequel est analysée complètement et clairement toute la doctrine maçonnique¹.

Ainsi cette doctrine comprend dans ses ensei-

¹ V. *les Sociétés secrètes, etc.*, t. 1^{er}, ch. 1^{er}. — *Ibid.* Destruction de toute religion.

gnements fondamentaux : 1° l'*émanation*, une des bases du Gnosticisme, le feu incréé étant la source éternelle et la matière première d'où sortent tous les êtres ; 2° le *Dualisme*, fondement du manichéisme ; 3° le *Sabéisme* ou le culte du feu, du soleil, de la lumière, des esprits, des astres ; 4° le *Panthéisme*, et le plus abject, le panthéisme matérialiste, puisque tout est Dieu, Dieu étant le feu, matière première de tout ce qui existe.

Ces croyances révoltantes sont enseignées dès les premiers grades, dans la Maçonnerie symbolique, et elles ressortent, non pas de nos propres interprétations, mais de celles des auteurs maçons les plus célèbres, des FF. : Ragon, Clavel, Willaume et Tessier, maîtres à tous degrés, considérés et proclamés comme les premiers docteurs de l'ordre.

Elles sont derechef affirmées dans les hauts grades de la Maçonnerie supérieure, en particulier dans les grades d'*écossais* et de *rose-croix* du rite français et dans les 26°, 28° et 29° degrés de l'Écossisme.

En parlant des 23° et 24° degrés de ce même rite écossais, le F. : Ragon cite le F. : Vassal qui s'exprime ainsi : « Ces deux derniers grades n'enseignent donc que le *sabéisme*, ou *culte du feu*,

« du soleil, de la lumière, des étoiles, images « sacrées de toutes nos loges » (*Cours philosophique*, p. 351 et suivantes).

Nos interprètes authentiques ne manquent point de nous faire observer que ces doctrines sont celles des mystères de l'antiquité païenne, pratiqués dans les sanctuaires de l'Inde, de Babylone, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, et dont « l'ordre maçonnique dérive. »

Dans les grades de rose-croix et de grand écossais de Saint-André, la divinité de Jésus-Christ est niée formellement. On enseigne qu'il n'est qu'un homme, qu'un Juif crucifié pour ses crimes. Il n'en pouvait être autrement ; c'est la conséquence naturelle des principes posés.

La même doctrine panthéistique du Dieu *feu* ou *soleil* se trouve aussi dans le Carbonarisme italien ; mais là elle est enveloppée de formes, de pratiques et d'invocations chrétiennes qui étaient des masques nécessaires dans un pays tout imprégné de catholicisme ¹.

Le réformateur Mazzini admettait le même panthéisme que les francs-maçons et les carbonari, ses prédécesseurs. Il avait une manière de l'exposer légèrement différente et un peu plus nua-

¹ V. *les Sociétés secrètes*, etc., t. I^{er}, p. 218.

geuse ; mais le fond est tout semblable. Qu'on en juge :

« Dieu, dit-il, *existe parce que nous existons. Il est dans notre conscience, dans la conscience de l'humanité, dans l'univers qui nous entoure.* Vous l'adorez, même sans le nommer, et toutes les fois que vous sentez votre vie, ou la vie des personnes qui sont autour de vous: L'athéisme, c'est la séparation plus ou moins déclarée de Dieu, de son œuvre, de la terre. L'humanité est *le Verbe vivant de Dieu... Dieu s'incarne successivement dans l'humanité*¹. »

Dieu est donc l'univers, l'humanité, chacun de nous ; c'est toujours le Dieu-Nature ; et l'athéisme, suivant Mazzini, consisterait à croire en un Dieu personnel, distinct de ses œuvres ! Jusqu'alors on avait toujours pensé le contraire.

Ces croyances panthéistique au Dieu universel, *Feu, Lumière, Soleil*, nous expliquent la prédilection de la Maçonnerie et de toutes ses branches pour le *rouge* : le rouge est la couleur de leur Dieu, le feu. Cette couleur, nous l'avons vu, est spéciale aux grades supérieurs qui sont appelés « Maçonnerie rouge ; » les tentures, les tapis, les

¹ *Des devoirs de l'homme*. Cité par Edouard Lubienski : *Guerres et Révolutions d'Italie* en 1848 et 1849, p. 38.

ornementations de leurs loges sont rouges. A la réception d'un grand écossais de Saint-André, le président dit au récipiendaire : « Rappelez-vous que *la couleur du feu est celle des hauts frères écossais*; sans elle nous ne sommes rien; car tout est fondé sur l'amour et le sang. » De là le drapeau rouge des républicains français et la chemise rouge des soldats de Garibaldi.

Une nouvelle preuve que nous résumons exactement les doctrines maçonniques, c'est qu'elles sont exposées dans le même sens, et presque dans les mêmes termes par des écrivains renommés de nos jours appartenant à la Franc-Maçonnerie, par ses orateurs des loges et par ses revues.

« Le Dieu de la *conscience* est à la fois un Dieu vrai et réel, à la fois substance et cause, toujours substance et toujours cause, n'étant substance qu'en tant que cause, c'est-à-dire étant cause absolue, un et plusieurs, éternité et temps, espace et nombre, essence et vie, indivisibilité et totalité, principe, fin et milieu, au sommet de l'être et à son plus humble degré, infini et fini, c'est-à-dire à la fois *Dieu, nature, humanité*; en effet, si Dieu n'est pas *tout*, il n'est rien. Son caractère éminent étant une force créatrice absolue qui ne peut ne pas passer à l'acte, il suit, non que la création est

possible, mais qu'elle est nécessaire; il suit que, Dieu créant sans cesse et indéfiniment, la création est inépuisable et se maintient constamment... Il y a plus : *Dieu créé avec lui-même*, donc il crée avec tous les caractères que nous lui avons reconnus et qui passent nécessairement dans les créations. »

Donc, doit-on logiquement conclure, tout ce qui existe est la substance de Dieu, est Dieu même. C'est toujours le Grand Tout, le Dieu-Nature.

Or celui qui tient ce langage extravagant, c'est « un grand maître de l'Université et de l'enseignement d'État en France, directeur pendant de longues années de l'école normale supérieure qui formait tous les maîtres des lycées et des collèges, des facultés et des chaires de philosophie, » le F. : Victor Cousin, *maçon des hauts grades*, et « écho fidèle de toutes les Maçonneries et de tous les enseignements d'État en Europe ¹.

Le langage d'une autre étoile de l'Université est moins délayé et plus brutal :

« *Le culte du soleil est le seul culte raisonnable et scientifique ; le soleil est le dieu particulier de notre planète.* »

C'est le F. : Renan, haut dignitaire maçonnique

¹ *Fragments philosophiques*, 3^e édit. Préface, p. 76.

que, grand chancelier du G. . O. . de France, qui écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* cette païenne et grossière absurdité ¹.

Un F. . orateur de la loge de Liège tenait en 1854 ce discours aux applaudissements des FF. . assemblés :

« Je dirai que le nom de Dieu est un mot vide de sens, s'il ne désigne la cause universelle et la puissance active qui organise les êtres, l'être, principe de tout... *L'empire de la nature* sur tout ce qui naît, croît et périt ici-bas, est trop marqué pour qu'on puisse s'y méprendre. Tout nous prouve donc que ce n'est *point hors de la nature* que nous devons chercher la *divinité*. Quand nous voulons en avoir une idée, disons que LA NATURE EST DIEU.... »
 « Si, dégagés des préjugés, nous voulons envisager *notre âme* ou le mobile qui agit en nous-mêmes,

¹ *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1863.

— Il y a quelques années, avant que je connusse à fond la Franc-Maçonnerie, j'avais rencontré plusieurs hommes du peuple, manouvriers de la campagne, qui m'assuraient ne reconnaître d'autre *dieu* que *le Soleil*. Étonné de trouver en pleine France catholique, après des siècles de prédication chrétienne, ce que alors je regardais comme de vieux restes de paganisme, je demandai à l'un d'eux d'où lui venait une croyance si absurde : « C'est mon maître, m'a-t-il répondu, qui m'a appris qu'il n'y avait pas d'autre bon Dieu que le soleil, et que la sainte Vierge c'était la lune (!). » Le maître de ces pauvres ignorants était un *bourgeois franc-maçon* qui prêchait autour de lui la doctrine de sa loge. Les francs-maçons nous ramènent à l'idolâtrie.

nous demeurerons convaincus *qu'elle fait partie de notre corps*, qu'elle n'est que *le corps lui-même* considéré relativement à quelques-unes des fonctions ou facultés dont la nature l'a rendu susceptible. »

...« L'homme... seul de toutes les créatures a été doué d'intelligence pour découvrir la perfection *des œuvres de la nature*... Cette intelligence le rend capable de jouir d'une félicité plus durable et plus éminente que celle *des autres animaux*. *Est-il possible de douter que cette intelligence lui ait été accordée* pour se livrer entièrement aux plaisirs qui lui sont communs avec les bêtes?... »

« Enfin, mes très chers FF. . ., cette loi, ces dogmes, ces principes sont *vos principes, vos dogmes, votre loi*; c'est à leur propagation que vous avez engagé *votre foi* en faisant partie de l'Artroyal. Le bonheur de tous vous impose l'obligation sacrée de combattre le fléau de l'espèce humaine, la superstition, de lui substituer *le code sublime de la morale et de la nature* ¹. »

¹ *Le Franc-Maçon*, etc., par Eckert, t. I^{er}, p. 217: « Le traducteur, l'abbé Gyr, après avoir cité tout le discours dont nous avons extrait ces passages, et dont il dit en note posséder le manuscrit, ajoute : On attribue parfois à l'ignorance ou à la prévention les graves accusations que l'on fait peser sur la Maçonnerie. Ce discours fait disparaître toute illusion. L'orateur, qui nous saura gré de ne pas le nommer, y accumule

Il serait facile de multiplier les citations de ce genre. Les feuilles maçonniques font chorus à ces principes.

« Le Dieu de la Franc-Maçonnerie, *c'est la nature* : sa religion, sa morale, dit la *Revue maçonnique* de Paris. Nous ne parlons ni de prêtres, ni de culte ; *entre la nature et l'homme la chaîne est continue et immédiate* ; et il n'est pas besoin d'interprètes privilégiés. Des mots *Dieu* et *religion* il a été tant abusé ; on leur a attribué une signification spéciale tellement en dehors et au-dessus de ceux avec lesquels ils ne devaient avoir qu'une synonymie parfaite, que leur admission dans la langue maç. fut une immense faute ¹. »

Oui, c'est vrai ; ce fut une faute d'hypocrisie et d'imposture. Aujourd'hui le masque ne paraissant plus nécessaire, on le rejette.

Un autre journal disait en 1870 :

« La Franc-Maçonnerie nous apprend qu'il n'y a qu'une seule religion, une vraie et par conséquent

toutes les horreurs contre la religion catholique et le clergé. Pour lui tout se borne aux sensations physiques, il n'y a ni âme, ni Dieu : Dieu, *c'est la nature*, et la morale, c'est encore les lois physiques communes aux bêtes et au monde physique » (*les Sociétés secrètes, etc.*, t. I^{er}, p. 281).

— Cette doctrine et cette morale ne sont point particulières, on le voit, au maçon de Liège ; elles sont l'enseignement officiel et général de la Franc-Maçonnerie.

¹ *Revue maçonnique* de Paris, septembre 1835, p. 1 et suiv.

une seule naturelle, *le culte de l'humanité*. Car, *ce mystère, cette abstraction qui, érigée en système, a servi à former toutes les religions, DIEU, n'est autre chose que l'ENSEMBLE de tous nos instincts les plus élevés*; auquel, détachant de nous-mêmes ce que nous avons de plus noble, nous avons donné un corps, une existence distincte. *Ce Dieu n'est enfin que le produit d'une conception généreuse, mais erronée, de l'humanité, qui s'est dépouillée au profit d'une chimère. Rendons à l'homme ce qui lui appartient, et le culte que nous avons attribué à l'œuvre, reportons-le à son auteur¹.* »

Par conséquent, Dieu, c'est l'homme, c'est l'humanité, c'est la nature.

De ces doctrines à l'athéisme formel et déclaré, il y a une bien petite distance. Les francs-maçons l'ont franchie.

Dans la loge des francs-maçons allemands-américains de Leipzig, le 28 juin 1866, le F... Charles de Gagern faisait la déclaration suivante :

« Je suis fermement convaincu que le temps arrivera et doit arriver où l'*athéisme* sera l'opinion générale de l'humanité entière, et où cette dernière considérera le déisme comme une phase passée, tout comme les francs-maçons déistes

¹ *Monde maçonnique*, janvier 1870, p. 539.

sont au-dessus des divisions religieuses. Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais au-dessus de *toute croyance en un Dieu quelconque.* »

Ces paroles impies sont citées par un journal clandestin des loges que rédigeait le pasteur protestant F. Zille (*Freimaurer-zeitung*, n° du 15 déc. 1866).

Ce dernier ajoutait : « Les athées sont des titans qui défoncent et démolissent le ciel... et crient au monde... : seuls, les imbéciles, ignorants et faibles d'esprit, parlent, et rêvent encore *d'un Dieu* et de *l'immortalité*. Le F. Charles de Gagern s'efforce de conserver la Franc-Maçonnerie affranchie de tout dogme et de toute loi ecclésiastique. Il faut certainement lui être reconnaissant pour ses efforts » (même numéro). Ce frère de Gagern était en 1848 un des présidents du congrès de Francfort.

Aussi en avril 1867 *le Monde maçonnique* nous apprenait que « le groupe des loges qui, en attendant la décision de l'assemblée générale, croient devoir supprimer en tête de leurs planches la formule A la Gl. d. G. A. d. l'U., va grossissant chaque jour. » En juillet et août 1869, au congrès des loges françaises de l'Est, tenu à Metz, auquel assistaient les représentants d'un

nombre considérable de loges, fut votée à l'unanimité la suppression dans la constitution maçonnique des principes « Existence de Dieu et immortalité de l'âme, » remplacés par cet unique principe, *la solidarité humaine*. Ce vote fut émis sur les conclusions du premier orateur du congrès, le F. : Macé, hautmaçon, haut universitaire et chef de la Ligue de l'enseignement, et fut envoyé à toutes les loges de France, avec invitation d'y adhérer¹.

Enfin en 1876 le congrès franc-maçonnique annuel de France a donné la réponse attendue. Il y a été décidé, par 100 voix contre 65, « qu'il y avait lieu de reviser le premier article de la constitution maçonnique relative aux dogmes philosophiques et contenant une déclaration en faveur du *Grand Architecte de l'Univers*, et de mettre cet article d'accord avec un autre de la constitution qui consacre la liberté absolue de conscience². »

Par conséquent, la Franc-Maçonnerie ne croit plus désormais au Gr. : Ar. : de l'Un. : et supprime de toutes ses planches son antique et fameuse formule.

¹ *Congrès des loges de l'Est*. Compte rendu des travaux de la première session tenue à Metz les 29, 30, 31 juillet et 1^{er} août 1869. Metz, imprimerie de Mayer, 1870.

² *Univers*, 19 septembre 1876.

Les masques maçonniques tombent de plus en plus. Il y a près de quarante ans on en avait rejeté un autre.

« Autrefois, dit Ragon, le serment se prêtait
 « ainsi : (dans les initiations) Je jure et promets sur
 « les saints Évangiles et sur cette épée d'honneur.
 « De nos jours on a substitué les statuts généraux
 « aux Évangiles ou à la Bible ; on a bien fait,
 « car c'était une contradiction et une inconvenance
 « au symbole maçonnique qui n'a aucun point
 « d'analogie entre les cultes modernes ; mais on
 « dit : Je jure et promets sur les statuts généraux
 « de l'ordre et sur ce glaive symbole d'honneur¹.

Quel respect en effet pouvait inspirer la Bible ou l'Évangile à des hommes qui ne sont plus chrétiens et qui ne croient pas en Dieu ?

La dernière fille de la Franc-Maçonnerie, l'Internationale, n'avait pas attendu si longtemps à manifester les doctrines qu'elle tenait de sa mère. Dès ses premiers congrès elle montrait ouvertement ses idées d'impiété et d'irréligion. A la suite des congrès de Bruxelles et de Berne parut le *Programme de l'alliance internationale de la démocratie socialiste*, portant en tête des signatures les noms de Becker, de Bakounine et, plus tard,

¹ *Cours philosophique. Édition sacrée*, p. 118, note. 1842.

d'Albert Richard, les trois chefs de l'Internationale en Allemagne, en Suisse et en France, approuvé peu après par le conseil général de Londres (juillet 1869.) L'article 1^{er} est ainsi conçu :

« L'Alliance se déclare athée ; elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi et de la justice humaine à la justice divine¹. » Depuis « le mouvement socialiste européen tourne partout à l'athéisme².

Mgr l'évêque de Liège caractérisait donc très justement la Franc-Maçonnerie, quant au point de vue religieux, en disant qu'elle « est la réunion, « le complément de toutes les erreurs qui ont assailli et trompé les hommes ; semblable à ce « ministre du prince des ténèbres qui résume « en lui tous les genres de malignité, elle est une « légion d'erreurs. » (Mandement de Mgr de Montpellier, évêque de Liège, 9 septembre 1871.)

2° Il ne faut pas une grande attention d'esprit pour comprendre *quelle morale* doit nécessairement sortir *des dogmes* de la Maçonnerie.

D'ailleurs à notre époque les francs-maçons ne

¹ Fribourg. *Association internationale*, p. 131.

² *Univers*, 10 juillet 1878. — *Le Mouvement socialiste*, par G. de La Tour.

se gênent presque plus pour exposer au grand jour leur morale dans toute sa nudité. Mais dans les temps où les vérités de la foi et de la raison étaient moins diminuées qu'aujourd'hui parmi les hommes, la Franc-Maçonnerie avait dû se contrefaire et se cacher en ce point comme en tant d'autres. Elle parlait à chaque instant de morale et de vertu. Elle avait libellé, pour les profanes, une loi morale en douze articles recommandant la pratique des vertus naturelles. De nos jours encore, dans certains de ses écrits officiels, dans *ses constitutions et déclarations de principes*, elle repousse l'accusation d'immoralité; elle affirme que sa morale est « la morale la plus pure, la plus sainte » qui « a pour base la première de toutes les vertus, l'humanité ¹. » Mais à l'exemple des anciens gnostiques, la Maçonnerie ne donne point à ces mots le sens que leur a toujours attribué le genre humain. Ces préceptes moraux, ces déclarations de moralité et d'humanité, sont des masques tout comme ses anciennes professions de foi au christianisme et au Grand Architecte de l'Univers.

Des écrits maçonniques, auxquels nous renvoyons encore, il résulte que la morale telle que

¹ Déclaration de principes de la Fr.-Maç. du rite écossais. Au convent de Lausanne, 1875. — V. *Monde*, 3 octobre 1875.

l'entend la Maçonnerie consiste dans *les lois de la nature*, c'est-à-dire dans *l'ensemble* des besoins, des instincts et des passions de l'homme matériel. Chaque homme a le droit absolu et imprescriptible à l'égalité et à la liberté complète dans la satisfaction de ses besoins et de ses passions, lois de la nature. Par conséquent, il a aussi le droit *de poursuivre* l'acquisition et d'obtenir le maintien de cette égalité et de cette liberté *par tous les moyens possibles*. Ceci est rigoureusement logique, dès qu'on admet que la nature est Dieu, que tout est Dieu.

Tels sont les principes fondamentaux de morale que reconnaît la Maçonnerie et qu'elle développe à ses adeptes dans ses initiations successives. Telle est la signification qu'elle donne à ce mot : « la morale, » auquel elle ajoute aujourd'hui le qualificatif « indépendante, » c'est-à-dire la morale indépendante de toute autre loi que la nature. De même pour elle « la vertu », c'est l'acte et l'habitude de satisfaire ses besoins, et ses passions, selon l'égalité et surtout selon la liberté la plus entière. Cette vertu a reçu aussi son adjectif spécial : un maçon l'a nommée « la vertu laïque ¹. »

La conséquence immédiate et forcée de cette

¹ M. Ferry. V. *Univers*, 23 juillet 1879.

morale, c'est qu'il n'y a plus ni vices, ni vertus, ni morale au sens qu'ont toujours eu ces expressions pour la foi, la raison, le genre humain. Il en résulte en particulier que toutes les formes d'immoralité et d'impudicité sont légitimes et peuvent être légitimement satisfaites, parce qu'elles seront toujours des besoins ou des instincts ou des passions de la nature.

La Maçonnerie accepte toutes ces conséquences et les met en pratique. Elle applaudit dans ses loges des discours comme celui du franc-maçon de Liège. Elle n'hésite point à y étaler des emblèmes obscènes dont elle donne des explications non moins dégoûtantes. Ainsi, nous dit Clavel, *les deux colonnes*, surmontées chacune d'une *grenade entr'ouverte*, qui figurent dans tous les ateliers maçonniques, désignent « les deux *phallus générateurs* de la lumière et des ténèbres, de la vie et de la mort, du bien et du mal ¹. » *La rose et la croix*, qui composent le nom et le bijou d'un des plus hauts grades, le dernier du rite français, et qui décorent les loges dans les chapitres de ce grade, sont ainsi expliquées par Ragon : « La
« rose est l'emblème de la femme, comme la croix
« celui de la virilité ou du soleil, et leur assem-

¹ Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 75.

« blage, le *lingam* indien ¹. » Or le *linga* ou *lingam indien* est une abominable idole formée de la réunion des organes générateurs de l'homme et de la femme. Quels symboles et quel bijou ! Que cette courte explication en dit long sur la morale de la secte ! On a bien eu raison de dire que l'un des secrets les plus cachés de la Franc-Maçonnerie, c'était son immoralité. Il est selon la logique et l'expérience que l'impiété et la luxure aillent de pair et de compagnie. Du reste, le même Ragon nous apprend qu'en fait de *pureté*, la Franc-Maçonnerie ne connaît que la *propreté physique*, et qu'il n'y a d'*autre souillure* pour l'homme que la *malpropreté matérielle* (*Cours philosophique*, p. 391). Pour les francs-maçons, la chasteté, c'est la vertu qui nous *règle* « dans les plaisirs de l'amour, » et la chasteté absolue est réprouvée par les FF. . . et par les SS. . ., parce qu'elle est « contre le vœu de la nature et cesse d'être une vertu sociale ². »

Il n'est pas étonnant, dès lors, que le mariage et la famille ne soient rien pour la Maçonnerie.

Elle enseigne la légitimité et la nécessité du

¹ Ragon, *Cours philosophique*, p. 307.

² Ragon, *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 22 et 23.

divorce. Dans la cérémonie appelée *reconnaissance conjugale*, les deux conjoints maçonniques entendent le Vénér. : et le 1^{er} F. : surveillant tenir ce dialogue : « Que pensez-vous de l'indissolubilité du mariage? R. *Qu'elle est contraire aux lois de la nature et de la raison; aux lois de la nature, parce que les convenances sociales ont souvent uni des êtres que la nature avait séparés par des antipathies qui ne se dévoilent que dans le mariage; aux lois de la raison, parce que l'indissolubilité fait une loi de l'amour et prétend asservir le plus capricieux et le plus involontaire des sentiments. Quel doit en être le correctif? R. *Le divorce. Il est dans nos mœurs¹, en attendant qu'il soit dans nos lois et qu'il devienne légal².* »*

Nous ne devons donc pas être surpris que la Maçonnerie ait imposé à la France la loi du divorce pendant la grande Révolution et que, maintenant, le juif et franc-maçon Naquet poursuive avec tant d'insistance le rétablissement de cette loi immorale.

Au nombre de ses moyens d'action les plus puissants la Franc-Maçonnerie a toujours mis le relâ-

¹ Dans vos mœurs maçonniques!

² *Manuel complet*, etc. Reconnaissance conjugale, *ibid.*

chement des liens de famille et la corruption des mœurs.

Nous lisons dans les papiers secrets de la haute vente italienne ces instructions vraiment infernales :

« Le rêve des sociétés secrètes s'accomplira par
« la plus simple des raisons, c'est qu'il est basé
« *sur les passions de l'homme...* Dressons toutes
« nos batteries ; flattons toutes les passions, les
« plus mauvaises comme les plus généreuses ¹. »

« *L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs.* Il est assez disposé par la pente de son caractère à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté du spectacle. *Entraînez-le, soutirez-le...* Apprenez-lui discrètement à *s'ennuyer de ses travaux journaliers.* Par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, après lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquerez le désir d'une autre existence... Quand vous aurez insinué dans quelques âmes *le dégoût de la famille* et de la

¹ *Papiers secrets.* Instruction permanente de la haute vente pour les initiés avancés. 1819. *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 79.

religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la loge la plus voisine ¹. »

« Le catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que la monarchie ; mais ces deux bases de l'ordre social peuvent *crouler sous la corruption* : ne nous laissons donc jamais *de corrompre*... Ne faisons donc pas de martyrs : mais *popularisons le vice dans les multitudes*. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent... *Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques*... *C'est la corruption en grand* que nous avons entreprise, *la corruption du peuple par le clergé et du clergé par nous, la corruption* qui doit nous conduire à *mettre un jour l'Église au tombeau*. J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets et nous dire : « Pour abattre le catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme. » Le mot est vrai dans un sens ; mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, *corrompons-la avec l'Église*. *Corruptio optimi pessima*... *Le meilleur poignard pour frapper l'É-*

¹ *Ibidem*. Lettre du juif Piccolo-Tigre aux agents de la vente piémontaise, 18 janvier 1822. — *Ibidem*, t. II, p. 104 et 105.

glise au cœur est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin ! »

Cette corruption de la femme, la Maçonnerie l'a entreprise par ses loges d'adoption. Les limites de cette étude ne me permettent pas d'entrer dans les détails, et je renvoie de nouveau au livre du R. P. Deschamps². On y verra quelle est l'immoralité des cérémonies, des rites et des mots de passe, au moyen desquels les maçons ouvrent à la postulante ce qu'ils appellent *la porte de la vertu*. *La vertu maçonnique* sera encore mieux comprise, et on connaîtra parfaitement la valeur morale *des femmes vertueuses*, anciennes et nouvelles, de la Franc-Maçonnerie.

Nous ne pouvons pas davantage étudier les faits, conséquences de ces doctrines morales, qui appartiennent à l'histoire. Il suffira de rappeler « les amusements mystérieux » et les turpitudes pratiquées au dix-huitième siècle dans les loges templières de France et d'Allemagne, et de constater qu'il serait bien difficile de rencontrer au dix-neuvième siècle un franc-maçon libre penseur qui ne soit en même temps *libre viveur*.

¹ *Papiers secrets*. Lettre de Vendice à Nubius. *L'Eglise romaine*, etc., t. II, p. 128 et 129.

² *Les Sociétés secrètes*, etc., t. II, ch. IV. *Les Sociétés secrètes et la famille*.

Une autre passion que consacrent et exaltent les enseignements maçonniques, c'est l'orgueil. De tous les discours prononcés aux réceptions des grades il ressort avec évidence que le franc-maçon doit se regarder comme seul en possession de la lumière, de la vérité et de la science ; qu'il est seul l'homme saint, supérieur, rendu à la dignité naturelle et primitive de l'humanité. Les francs-maçons ont cela de commun avec les gnostiques, leurs pères, qu'ils se croient bien au-dessus de tous les autres hommes. Un journal de la secte résume ce sentiment en ces termes : « La Maçonnerie possède la science la plus éminente, dans laquelle toutes les études scientifiques sont agrégées et coordonnées. Les FF. . qui par l'investigation et les recherches parviennent à l'innocence maçonnique d'une manière conforme à l'essence de notre ordre, sont dignes d'être appelés *les dieux de la terre*¹. » Le fondateur du protestantisme, Luther, avait dit : « Tous les chrétiens sont prêtres ; » l'un des fondateurs de l'Illuminisme français, Saint-Martin, affirmait que « tous les hommes sont rois ; » la Franc-Maçonnerie complète cette progression de l'orgueil : Tous les francs-maçons sont

¹ *Revue maçonnique*. Manuel pour les FF. ., juillet 1850, p. 216.

dieux ! C'est vraiment le « *Sicut dii eritis* » de Satan.

Nous sommes obligé de nous arrêter. Il serait trop long d'exposer toutes les conséquences qui découlent des principes moraux de la Franc-Maçonnerie, et comment en particulier ils mènent à la ruine de toute propriété et de toute société. Et en ce point encore la secte a été logique ; elle a formé des associations qui, sans voile ni symboles, en plein jour de la publicité, établissent ces conséquences, démontrent la légitimité et la nécessité de la destruction totale de la propriété et de l'ordre social actuel. Elles en poursuivent de toute manière la réalisation complète.

La première de ces sociétés, c'est l'Internationale, et on doit dire aujourd'hui qu'elle est l'unique, parce qu'elle a absorbé ou rallié toutes les sectes socialistes et communistes de tout nom et de tout pays.

3° Or ces dogmes impies et absurdes, ces principes immoraux subversifs de toute vertu et de toute morale, la Franc-Maçonnerie les propage depuis plus de cent cinquante ans avec une activité, avec une persévérance, avec une habileté vraiment diaboliques.

La parole est l'instrument de cette infernale

propagande, *parole imprimée* dans les livres et les journaux, *parole proférée* dans les réunions maçonniques, dans les assemblées politiques et dans les chaires professorales. Cette parole retentit, non pas dans un seul pays, et aux oreilles d'un seul peuple, mais dans le monde entier, du moins dans le monde de la civilisation moderne, dans l'Europe et les deux Amériques.

Personne n'ignore qu'au dix-huitième siècle, et surtout dans les années qui ont précédé la grande Révolution française, l'Europe entière, et la France en particulier, furent comme inondées par les publications impies et obscènes des philosophes francs-maçons, malgré les prohibitions et les sévérités des lois de cette époque. Sous l'impulsion de la grande conjuration maçonnique, livres et libelles, de toute sorte et de tous formats, pénétraient en tous lieux. Cette propagande, interrompue sous l'Empire, reprit avec plus de force pendant la Restauration. La liberté de la presse, plus ou moins étendue selon les différentes contrées, la transforma en un déluge d'ouvrages saturés d'obscénités et de blasphèmes. Depuis lors, favorisés par des moyens nouveaux, bibliothèques publiques et des chemins de fer, cabinets et salons de lecture, librairie à bon marché, rapidité

et facilité des transports, le livre maçonnique proprement dit étale à tous les yeux les doctrines et la morale de la secte ; le livre hérétique du protestantisme « qui est la moitié de la Franc-Maçonnerie¹, » et un de ses corps auxiliaires, prête son actif et puissant concours, le livre scientifique, philosophique, historique, le livre politique, le livre littéraire de tout genre, le livre populaire de tous les tons et de tous les degrés, composés pour la plupart par des écrivains francs-maçons, ou bien inspirés, payés et propagés par la Maçonnerie juive, s'étendent sur le monde entier et le couvrent de leurs pages menteuses, immorales et impies.

Mais plus que tous les livres, le *journal*, à partir de 1789 jusqu'à nos jours, a semé à tous les vents du ciel et à tous les coins de la terre l'erreur et la corruption. Inutile d'expliquer et encore moins de démontrer ce qui se passe sous nos yeux. La feuille quotidienne, sans compter les autres hebdomadaires et mensuelles, se publie dans les cités par milliers d'exemplaires et se distribue à tous les angles des carrefours. Elle pénètre dans les moindres villages ; elle est lue dans les plus petits hameaux. *Les neuf dixièmes* de ces feuilles innom-

¹ V. la *Latomia*, journal franc-maçon.

brables enseignent plus ou moins des doctrines subversives de la religion et de la morale. A peu d'exceptions près, le journalisme, en Amérique comme en Europe, est *entre les mains des juifs* qui l'inspirent et le soudoient. Or le juif est le maître de la Franc-Maçonnerie, qui est son humble esclave. Aussi Léon XIII disait naguère : « Une fois en possession de la liberté, ou, pour mieux dire, de la licence effrénée, de publier tout ce qu'on veut, les partisans des nouveautés pernicieuses se sont empressés de *répandre un nombre infini de journaux*, destinés à attaquer ouvertement ou à révoquer en doute les principes du vrai et du juste, de combattre l'Eglise par la calomnie, d'exciter contre elle la haine, et d'inculquer dans les esprits les plus funestes doctrines. Ils ont bien compris en effet la facilité et les avantages que leur offrait, pour l'accomplissement de leurs desseins, la publication de feuilles quotidiennes qui insinueraient insensiblement le venin de l'erreur dans les esprits, et corrompraient les cœurs en flattant les sens et en excitant les appétits dépravés. Et le résultat a si bien répondu à leurs désirs, qu'on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité, en affirmant que la presse quotidienne est une des causes principales du déluge de maux qui nous

inonde et du misérable état auquel est réduite la société ¹. »

Mais la Maçonnerie juive, pour répandre ses poisons, ne se contente pas de la *parole imprimée*. Elle a d'abord à son service la parole de ses vénérables et de ses orateurs dans ses réunions ordinaires et extraordinaires, réunions des loges, des ventes, des chapitres, des convents, des congrès, des conciliabules de cent espèces. Nous avons fait connaître le nombre considérable des loges des francs-maçons, des ventes du Carbonarisme et des sections de l'Internationale. Quelle prédication répétée de l'erreur !

Elle emploie encore la parole politique. Les parlements, de quelque forme et de quelque nom qu'ils soient, états généraux, assemblées nationales ou législatives, convention, chambres ou sénats, lui fournissent l'occasion de propager ses idées. Elle ne dédaigne point les assemblées moins importantes, clubs, réunions électorales, banquets politiques etc., etc. Elle saisit toutes les occasions de porter sa parole au loin et au plus grand nombre. L'histoire nous a transmis ses discours dans les assemblées et les réunions révolutionnaires de

¹ Allocution aux journalistes, 22 février 1879. V. *le Messager du cœur de Jésus*, septembre 1877.

la fin du siècle dernier qui n'étaient que des convents de francs-maçons. La Maçonnerie a vomie alors en toute liberté ce qu'elle avait dans l'âme d'impiété, de luxure et de haine sauvage. Nous avons lu ce qu'elle a dit pendant « la comédie de quinze ans, » sous le règne du roi-maçon, dans la période républicaine de 1848, sur tous les théâtres politiques de l'ancien et du nouveau monde ; elle variait et modifiait son langage, mais l'imprégnait toujours de sa bave et de son venin. Aujourd'hui nous l'entendons pérorer dans les trois ou quatre parlements d'Europe où elle domine. C'est la répétition des abominables blasphèmes, des odieux mensonges, des grossières injures, des lâches calomnies et des tyranniques instincts de la première révolution française. Il n'y a de moins, jusqu'à cette heure, que l'odeur du sang.

Et cette parole horrible a été et est encore comme autrefois, transportée par l'imprimerie et la vapeur à des millions d'hommes qui ne l'avaient pas entendue. Elle est lue et acceptée, redite et commentée par des millions de bouches qui transforment, sans s'en douter, le cercle et le salon, le café et le cabaret, en succursales des loges.

La Franc-Maçonnerie expose et développe ses monstrueuses doctrines dans les chaires profes-

rales, et quand elle est maîtresse, elle ne veut pas souffrir d'autre professorat que le sien.

C'est la Franc-Maçonnerie, qui, aidée du protestantisme et du jansénisme, ses auxiliaires habituels, a chassé de l'Europe et forcé de se réfugier en Russie la célèbre Compagnie de Jésus, si capable et si méritante en fait d'enseignement. C'est elle qui la persécute encore aujourd'hui. C'est par elle que le jansénisme fut introduit en Autriche et put y rendre ses doctrines dominantes. C'est elle qui pendant notre grande Révolution a détruit tout enseignement en France.

Depuis longtemps elle règne dans les universités protestantes d'Angleterre et d'Allemagne dont les professeurs et les élèves sont presque tous francs-maçons. En Allemagne, les juifs, ses maîtres, possèdent les chaires les plus importantes des universités.

Grâce à l'or et à l'influence judaïques, la Maçonnerie a soudoyé et patronné toutes les idées et les œuvres antiphilosophiques, antichrétiennes et antisociales qui se sont produites à notre époque dans les sciences et les lettres, et elle a pu présenter et faire accepter la fausse et lourde science allemande comme la source et le modèle de toute vraie science, comme la régulatrice universelle de toute raison humaine.

C'est la Franc-Maçonnerie qui par son instrument, l'empereur maçon Napoléon I^{er}, a institué l'Université française, avec son monopole d'enseignement, cette énorme machine de guerre dressée contre l'Église¹. Les fruits d'impiété et d'immoralité qui sont sortis des lycées, des collèges et des écoles universitaires ont été tels² que la conscience publique indignée a fini par arracher au monopole une liberté d'enseignement imparfaite avec la loi de 1850. Mais l'Église catholique, semblable à ces plantes vigoureuses qui se développent et fructifient pour si peu qu'on leur donne d'air et de soleil, a formé à la faveur de cette loi une génération catholique et française, si nombreuse et si énergique, que la Maçonnerie en tremble pour elle-même et pour ses œuvres. C'est pourquoi elle a voulu arriver à tout prix au pouvoir. Et sitôt que les divisions des conservateurs, entretenues et augmentées par les tristes habiletés des catholiques libéraux, lui ont permis de devenir maîtresse du gouvernement, son premier souci avant toute autre affaire, c'est de supprimer toute

¹ V. *les Sociétés secrètes, etc.*, t. III, ch. VII. *Les Sociétés secrètes et l'enseignement.*

² V. l'ouvrage de M. A. de Badts de Cugnac, *l'Empoisonnement social résultat de l'enseignement universitaire*. V. *Univers*, 30 juin 1879.

liberté d'enseignement pour les catholiques et de s'établir l'unique docteur de la nation française.

L'application de ce plan n'est point particulière à la France. La secte veut avoir le monopole de l'enseignement sous toutes ses formes et à tous ses degrés dans l'univers entier. Les combinaisons politiques de l'Amérique tiennent à cette question; et nous voyons en Europe la Maçonnerie à l'œuvre, en même temps en France, en Italie, en Belgique, en Suisse et en Allemagne.

Une remarque curieuse à faire : ce sont *les hommes de la parole par profession*, MM. les avocats, qui, parmi les francs-maçons, arrivent les plus nombreux aux postes élevés de l'État. Au dix-huitième siècle, une multitude de membres des parlements et quantité d'avocats entrèrent dans les loges templières. Les loges actuelles en renferment un très grand nombre. Ce sont, pour la plupart, des avocats sans cause, appartenant à la dernière catégorie de l'ordre, qui, brûlant d'en vie de parler et de paraître, entrent à cette fin dans les loges dont ils deviennent les FF. : orateurs et qui par elles sont poussés aux premières places. Qu'on se remette en mémoire les noms

de nos gouvernants de 1848, de 1870 et 1871 à 1880¹ !

SEPTIÈME ET DERNIÈRE SECTION. — BUT FINAL DE LA
FRANC-MAÇONNERIE.

I. Il est incontestable que la Franc-Maçonnerie a un but vers lequel elle tend par tous ses moyens d'action, et que ce but fait partie de ses secrets. Le duc de Brunswick, illuminé et maçon, nous l'a dit au siècle dernier : « Il n'y a qu'un seul ordre (maçonnique). *Son but est son premier secret*, son existence et ses moyens, son second. »

L'existence, l'organisation et la direction judaïques et les moyens d'action de la Franc-Maçonnerie ne sont plus maintenant pour nous un secret. Mais son but, qui est son premier, c'est-à-dire son principal secret, le plus important de tous, n'est pas encore bien connu et compris complètement de tout le monde.

¹ *Paris-Journal* a publié, et *l'Univers* du 6 septembre 1872 a reproduit un article intitulé : *Tous avocats, nos maîtres!* qui justifie une partie de notre assertion. En 1879, sous un titre différent et un peu barbare, *l'Avocatocratie, la Marseillaise* fait la même statistique pour nos gouvernants actuels. Ces deux journaux ont oublié d'ajouter que presque tous nos avocats, gouvernant et administrant de 1870-71 à 1880, sont *francs-maçons*.

Dévoiler clairement ce secret principal, tel est l'objet de cet article.

Le but final de la Franc-Maçonnerie est triple. Elle veut en premier lieu la destruction totale de la religion catholique et l'anéantissement absolu de l'idée chrétienne dans le monde. C'est le but, pour ainsi dire, négatif. Le but positif, c'est ensuite de ramener la nation juive en Palestine et d'établir sur la terre entière sa domination incontestée. Ainsi déchristianisation des peuples, retour des juifs à Jérusalem, souveraineté universelle de cette nation, voilà le but final vers lequel est conduite la Franc-Maçonnerie.

La première partie de ce but apparaît aujourd'hui plus clairement que jamais.

Dès là que les juifs dominent et dirigent la Franc-Maçonnerie, on peut *à priori* comprendre sans difficulté que leur haine séculaire du Christ doit les pousser à employer l'arme puissante des sociétés secrètes pour la satisfaire. Cette haine demandera à frapper avant tout l'Église et la religion catholiques qui sont la réalisation la plus parfaite de la pensée de Jésus-Christ, et, après elles, les sociétés dissidentes qui ont retenu plus ou moins de son esprit et de ses doctrines. Le juif a toujours dans le cœur, prêt à s'en échapper, le cri

proféré par ses ancêtres déicides : *Tolle hunc!* Oter du monde toute idée et tout souvenir du Christ est une pensée et un projet parfaitement en harmonie avec le caractère et les rancunes du juif.

La Franc-Maçonnerie, du reste, a avoué cette première partie de son but.

Le fondateur du rite égyptien, Cagliostro, le révolutionnaire Mirabeau, illuminé et franc-maçon des grades les plus élevés, l'Anglais et haut maçon John Robison, le comte de Haugwitz, grand directeur des loges prussiennes, etc., tous les quatre hommes de la fin du dix-huitième siècle, et mêlés activement aux affaires de la Maçonnerie, conviennent qu'un de ses buts, dès cette époque, était l'anéantissement de la religion catholique¹.

Nous savons que l'élément juif entra dans la Franc-Maçonnerie par la porte de l'Illuminisme bavarois et français. La haine du catholicisme qui se trouvait au fond de toutes les sectes gnostiques, manichéennes, albigeoises, templières et cabalis-

¹ V. *Aveux de Cagliostro* devant l'inquisition romaine, dans Bernard Picard, *Coutumes et cérémonies religieuses de tous les peuples*, édit. de 1807, t. IX, p. 392. — *Mémoire de Mirabeau à Louis XVI*, lu et cité par Bertrand de Molleville, un de ses ministres. — *Histoire de la Révolution de France*. — Le Dictionnaire de Michaud, t. IV, p. 171. — *Preuves de la conspiration*, etc., préface. — *Mémoire au congrès de Vérone*. — *Adresse aux Etats de Saxe*, par Eckert.

tiques, n'avait pu être que renforcée par son union avec la haine judaïque.

En ce siècle aussi nous avons l'aveu formel des sociétés secrètes.

Jean Witt dit qu'au dernier grade du Carbonarisme l'initié jurait de travailler à la ruine de toute religion¹.

L'instruction de la haute vente affirme la même chose :

« Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, *l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne*, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard². »

A l'heure présente les faits sont tellement évidents que l'action de la grande conspiration judaïco-maçonnique apparaît à tous les yeux. Dans les deux hémisphères, en suivant partout les mêmes ordres et la même marche, elle monte à

¹ *Mémoires secrets*, etc., p. 22.

² *Papiers secrets*, etc. *L'Eglise romaine*, etc. — On cite ce mot du prince Napoléon Jérôme, qui appartient aux plus hauts grades de la Maçonnerie et du Carbonarisme : « On va livrer un tel combat à l'Eglise que, si elle y survit, je serai forcé de croire à son caractère divin! » (*Courrier de la Vienne*, 21 mai 1879.) *L'Univers*, il y a un certain nombre d'années, a rapporté, je crois, un propos tout semblable tenu par le juif Arbib, rédacteur de *la Liberta* de Rome.

l'assaut de l'Église et de la religion catholiques et se croit déjà assurée du succès¹.

La seconde et la troisième partie des aspirations juives et maçonniques semblent moins évidentes et moins prouvées, mais elles ne sont pas moins réelles.

Si nous n'avons pas d'aveux positifs en ce point comme en l'autre, c'est une affaire de prudence de la part de la Maçonnerie juive. Longtemps aussi elle a caché avec soin son projet de détruire la religion catholique et chrétienne. Aujourd'hui aucun danger n'est à craindre, nulle entrave à redouter. Il n'y a plus ni gouvernements catholiques, ni même de nations catholiques, mais seulement des catholiques dispersés parmi les nations; et ils ne semblent pas à redouter. Les catholiques francs et énergiques, hommes de résolutions viriles, sont relativement peu nombreux et presque partout impuissants.

Les catholiques de baptême et de nom sont pourtant en nombre plus considérable dans le monde que les juifs et les francs-maçons de toutes branches. S'ils étaient unanimes dans un atta-

¹ V. tous les journaux catholiques : *l'Univers*, *le Monde*, *la Civiltà cattolica*, etc., depuis une dizaine d'années et surtout depuis 1875. V. les mandements des évêques et les encycliques des papes déjà cités.

chement sincère et un amour ardent pour leur religion et leur Église, la juiverie maçonnique ne verrait pas beau jeu. Mais la plupart, on le sait très bien, soit par indifférence, soit par prudence libérale, soit par timidité ou lâcheté, n'oseraient point ou ne voudraient pas se défendre par la force. La Ligue catholique européenne ou universelle n'est pas à craindre. On dit donc nettement et hautement qu'on veut détruire le catholicisme. Mais déclarer qu'on a le dessein de s'emparer de la Terre sainte, qu'on travaille à dominer le monde, que, juif, on a la prétention d'être le souverain de tous les peuples, ce serait un langage par trop imprudent, que n'accepterait point sans réclamation à l'heure actuelle, même la Maçonnerie, et qui, ailleurs surtout, soulèverait des oppositions formidables, de redoutables chocs et compromettrait peut-être pour toujours le succès final. C'est pourquoi ce dessein est le plus caché des secrets.

II. Mais si la démonstration directe est difficile, les preuves indirectes abondent.

1. Nous trouvons une première indication dans le témoignage du comte de Haugwitz, qui avait travaillé avec la plus ardente curiosité à connaître à fond les secrets de la Maçonnerie.

Après avoir signalé les deux partis qui se dis-

putaient alors dans l'intérieur des loges, dont l'un voulait conserver certaines formes extérieures du culte protestant que l'autre rejetait parce qu'il était composé principalement de juifs, le comte ajoute : « Les deux partis se donnaient la main *pour* « *parvenir à la domination du monde... tel était* « leur but. »

Ainsi, à peine entré dans la Maçonnerie templière, les juifs lui inspirent leur désir et lui font accepter leur rêve de domination universelle.

Il était impossible qu'il en fût différemment, car les juifs sont naturellement « POSSÉDÉS PAR L'INSTINCT DE LA DOMINATION. » Le P. Ratisbonne qui l'affirme connaît à fond le caractère de sa race. En outre, une chose absolument indiscutable, c'est la double et tenace espérance que les juifs ont conservée jusqu'à présent de retourner dans leur ancienne patrie et de régner un jour sur tous les peuples. Voir la race de Jacob rentrée et installée en Palestine, Jérusalem splendidement rebâtie, et de cette ville, devenue la capitale universelle, dicter des lois au monde entier, telle a été, telle est encore l'attente de l'immense majorité des juifs. Cette majorité qui forme, dit l'Israélite Goschler, le noyau indestructible de la nation juive, est composée de tous les juifs tal-

mudistes, c'est-à-dire des juifs, non moins obstinément attachés aux pratiques du Talmud qu'aux prophéties scripturales sur lesquelles ils fondent leurs espérances.

Pour les temps anciens nous avons le témoignage de saint Jérôme, qui connaissait si bien les croyances judaïques.

Commentant le passage de Daniel où il est question de la petite pierre qui, détachée de la montagne, renverse et brise la statue de Nabuchodonosor, il dit : « Les juifs appliquent à tort ce passage à leur nation qui, à la fin des siècles, prétendent-ils, deviendra très puissante, renversera tous les royaumes de la terre et régnera éternellement ¹. »

Au quinzième siècle l'espoir des juifs est le même. Dans ses commentaires, le docte rabbin Abrabanel, qui fut ministre des finances en Portugal et en Espagne, sous Ferdinand le Catholique, annonce le règne du Messie, « époque glorieuse où s'accomplira l'extermination des chrétiens et des gentils » (Præco salutis). A cette même époque le savant allemand Reuchlin nous dit en parlant des juifs : « Ils attendent avec impatience le bruit des

¹ « Quod Judæi... male ad populum referunt Israel, quem in fine sæculorum volunt esse fortissimum, et omnia regna conterere et regnare in æternum. » (Com. in Danielelem, c. III, v. 634)

armes, les guerres, le ravage des provinces et la ruine des royaumes. *Leur espoir est celui d'un triomphe semblable à celui de Moïse sur les Chanaanens et qui serait le prélude d'un glorieux retour à Jérusalem, rétablie dans son antique splendeur. Ces idées sont l'âme des commentaires rabbiniques sur les prophètes. Elles ont été traditionnellement transmises et inculquées dans les esprits de cette nation; et ainsi se sont préparés, de tout temps, les Israélites à cet événement, terme suprême des aspirations de la race juive¹.* »

Cette attente est la même chez les juifs de tous les pays. Dans un rapport que fit en 1810 le docteur Buchanam à l'Eglise anglicane, on lit ce passage :

« Pendant mon séjour en Orient j'ai partout trouvé les juifs *animés de l'espoir de retourner à Jérusalem* et de voir leur Messie. Mais deux choses m'ont surtout frappé : c'est le souvenir qu'ils conservent de la destruction de Jérusalem et *l'espérance* qu'ils ont de voir un jour *cette cité sainte renaître de ses ruines*. Sans roi, sans patrie, ils s'entretiennent sans cesse de leur nation ; l'éloi-

¹ Buxtorf, *Synagogue judaïque*, ch. xxxv. Maïmonide dans *Surenheinsius*. *Mischua*, part. IV, p. 164. V. *le Juif*, etc., p. 466.

gnement du temps et des lieux semble n'avoir affaibli en rien le souvenir de leur infortune. Ils parlent de la Palestine comme d'un pays voisin et d'un accès facile... *Ils croient que l'époque de leur délivrance n'est pas très éloignée, et regardent, les révolutions qui agitent l'univers comme des présages de liberté* » (*Histoire des juifs* par Malo, p. 523-26).

Le récit du docteur Buchanan est confirmé en 1879 par celui de M. Halévy, Israélite converti. Ce voyageur a trouvé en Abyssinie une race de juifs nègres. Il donne des détails et des preuves irrécusables de ce fait. Ces juifs attendent toujours, eux aussi, un Messie puissant qui relèvera le royaume d'Israël. Ils racontèrent à M. Halévy qu'autrefois ils avaient entrepris une guerre sainte *dans le but de délivrer Jérusalem, de l'arracher aux infidèles et d'en faire, non seulement la capitale du peuple juif, mais la capitale de toutes les nations, sous un chef juif.* »

Ceci prouve d'une part que ces juifs ont fait leur exode en Abyssinie à l'époque de la ruine de Jérusalem par les Romains, et, de l'autre, combien est ancienne et tenace chez les juifs dispersés de tous les pays la croyance et l'attente de leur domination universelle future (V. *Missions*

catholiques, août 1879... *Univers*, 21 août 1879).

Un ancien rabbin converti, le célèbre chevalier Drach, nous fait connaître *le sentiment des docteurs d'Israël en 1827 sur le Messie et son règne*, en quelques pages que l'auteur du livre *le Juif* résume ainsi :

« L'objet de sa mission, ce sera *de délivrer Israël dispersé*, de l'affranchir de la captivité dans laquelle le forcent de gémir les nations, « *et de le ramener dans la Terre sainte*, après avoir défait Gog et Magog. » Au peuple élu de réédifier Jérusalem et son temple ; à lui de rétablir et de consolider « *un règne temporel dont la durée sera celle du monde....* » Toutes les nations alors « *seront assujetties aux juifs, et les juifs disposeront à leur gré des individus qui les composent et de leurs biens*¹. »

Ces idées et ces espérances n'ont point faibli de nos jours en Israël.

En 1860, un juif, nommé Sammter, adressait une longue lettre au journal la *Preussische Volksblatt* de Berlin (1860, n° 229), dans laquelle il prétendait que désormais les juifs devaient prendre la place de la noblesse chrétienne. « Dieu, di-

¹ Drach, *Seconde lettre d'un rabbin converti*, p. 99. Paris, 1827. V. *le Juif*, etc., p. 471.

sait-il, a dispersé les juifs sur la terre entière, afin qu'ils soient comme un ferment pour tous les peuples, et *comme les élus destinés à régner un jour sur tous les hommes*¹. »

Le journal *l'Union*, cité par *le Monde* du 4 août 1860, nous fournit une autre preuve dans la curieuse note que lui adresse un Israélite de Paris. Ce juif polonais, qui signe Henri Apatousky, rappelle en commençant que M. Crémieux, juif aussi et haut maçon, a pris, en cette année 1860, l'initiative d'une pressante invitation à tous ses coreligionnaires de France, en faveur des chrétiens de Syrie persécutés ; que cette intervention généreuse des Israélites français a été imitée en Angleterre et ne saurait manquer de l'être ailleurs. Puis il se demande comment juifs et rabbins ont pu, malgré les préceptes de la loi talmudique, venir si généreusement au secours des « non-juifs. » Il se prétend convaincu du désintéressement de M. Crémieux et des rabbins de Paris. « Mais, ajoute-t-il, cette conviction ne saurait nous empêcher de pénétrer les plans que d'autres membres du culte israélite peuvent avoir et peuvent essayer de faire avancer par ce moyen. Ma nation ne sait pas seulement former des banquiers et

¹ *Monde*, 12 novembre 1875.

des commerçants, elle sait aussi être diplomate au besoin. Elle comprend que l'empire ottoman approche de sa dissolution, et qu'il serait déjà en ruine si les puissances européennes ne prolongeaient son existence malade par leurs rivalités. Combien de temps durera-t-il encore ? On ne sait. Il peut tomber ; or l'empire tombé, on ne pourra plus le relever. Pourtant on ne pourra pas abandonner ces pays à l'anarchie. Peut-être les rivalités des puissances continueront-elles à s'opposer à l'annexion de telle ou telle province à des États européens, ou même à l'établissement d'un État séparé avec un roi pris dans une des familles régnantes. *Les rabbins ne supposeraient-ils pas que ces objections ne seraient pas faites à l'établissement d'un royaume judaïque avec un roi juif ?...* Maintenant si les juifs se conduisent si noblement envers les victimes chrétiennes, est-ce qu'ils ne pourraient pas compter sur la reconnaissance des chrétiens ? Du reste, *le rétablissement d'un royaume israélite n'est nullement un rêve nouveau. Cette idée n'a jamais été abandonnée par les juifs fervents.* Aussi fait-on depuis très longtemps des collectes régulières pour l'entretien à Jérusalem d'un grand nombre de juifs de tous les pays... qui prient *pour le rétablissement du royaume d'Israël.* »

Une autre lettre d'un juif, allemand sans doute celui-là, qui est signée *Lévy Bing* et que publient en mars 1864 les *Archives israélites*, confirme l'existence chez *les juifs contemporains* des sentiments et d'un espoir pareils à ceux des juifs du moyen âge et des premiers siècles de la dispersion. Le morceau est long, mais il sera lu avec intérêt :

« Nancy, 21 mars 1864. Monsieur, je suis de ceux qui pensent que notre génération ne verra pas le jour de la grande réparation promise. Et pourtant je ne voudrais pas affirmer le contraire, en présence des événements et des transformations auxquels nous assistons depuis ces quinze dernières années !

« Vous dites : Nous ne croyons cette idée, — du Messie et de son retour triomphal à Jérusalem, — ni réalisable ni acceptable¹ ! Avez-vous bien réfléchi à la gravité de ces paroles ? car elles constituent *la négation complète de notre foi et de notre mission dans le monde* ! Telle n'est certes pas votre pensée ; mais il convient qu'un organe de l'importance des *Archives* ne puisse être consi-

¹ Les rédacteurs des *Archives israélites*, juifs modernisés, sont du nombre de ceux qui tournent en mythe le Messie temporel qu'attend leur nation.

déré comme n'ayant pas toute la conscience des devoirs comme *des espérances d'Israël*. Comment ! Vous ne croyez pas à *la mission finale* de la maison de Jacob ? Jérusalem serait pour vous un vain mot ? Mais ce serait là *le renversement immédiat de notre culte, de NOTRE TRADITION*, de notre raison d'être ; et, à ce compte, il faudrait aussitôt brûler tous nos livres sacrés... Notre rituel, ordinaire ou extraordinaire, toujours nous parle de LA MÈRE PATRIE ; *en nous levant, en nous couchant, en nous mettant à table*, nous invoquons notre Dieu pour qu'il hâte *notre retour à Jérusalem*, SANS RETARD ET DE NOS JOURS ! Ce seraient donc là de vaines paroles ? La répétition générale, *universelle* de ces paroles, *n'aurait donc plus de sens* ? Ce serait de pure forme ?

« Heureusement qu'il n'en est pas ainsi ; et vous voyez, cher monsieur, que, si beaucoup d'entre nous ont oublié *l'importance du retour*, Dieu nous a suscité des *frères nouveaux*¹ qui comprennent parfois mieux que nous-mêmes CE MIRACLE, UNIQUE *dans la vie du monde*, d'un peuple *tout entier* dispersé depuis dix-huit cents ans *dans toutes les parties de l'univers sans se confondre, sans se*

¹ Les adeptes de la Maçonnerie et de ses branches, disciples des juifs.

mêler nulle part avec les populations au milieu desquelles il vit ! Et cette conservation incroyable, faite pour ouvrir les yeux aux plus aveugles, n'aurait aucune signification, aucune valeur pour nous et pour le monde?... Je l'ai dit plus haut, toute la religion juive est fondée sur l'idée nationale. Et qu'ils en aient ou non conscience, il n'est pas une pulsation, pas une aspiration des fils d'Israël qui ne soit vers la patrie. Je le répète, il faudrait fermer depuis le premier jusqu'au dernier de nos livres s'il fallait chasser Jérusalem de nos pensées ! Et ces aspirations, ces pensées, ce ne sont pas seulement une chose intime, personnelle à notre race, c'est un besoin universel... Si peu à peu les vengeances personnelles ont disparu... si... il n'est plus permis de se faire justice à soi-même, mais plutôt de s'en remettre à des juges généralement acceptés et désintéressés dans le litige, n'est-il pas naturel, nécessaire, et bien autrement important, de voir bientôt un autre tribunal, un tribunal suprême saisi des grands démêlés publics, des plaintes entre nations et nations, jugeant en dernier ressort, et dont la parole fasse foi ? Et cette parole, c'est la parole de Dieu, prononcée par ses fils aînés (les Hébreux), et devant laquelle s'inclinent avec respect tous les puî-

nés, c'est-à-dire *l'universalité des hommes*, nos frères, nos amis, *nos disciples*¹. »

Ce langage est aussi explicite et aussi clair que possible. Ce juif de Nancy, au milieu du dix-neuvième siècle, croit énergiquement, avec bien d'autres juifs, à la venue d'un Messie tout-puissant, à son retour triomphal à Jérusalem. Ce sont les aspirations de tout Israël, fondées sur sa tradition, sur son culte quotidien, sur tous les enseignements de ses livres sacrés. Les juifs n'ont pas d'autre patrie que leur *mère patrie*, la Palestine. Le rétablissement de la nation juive dans cette patrie est non seulement acceptable et réalisable, mais prochain peut-être. Et c'est un besoin universel, une nécessité, parce que alors les Hébreux, fils aînés de Dieu, seront le peuple arbitre universel et infaillible des peuples, *le Peuple Pape!*

Cet espoir indestructible explique la motion présentée au parlement de Pesth, en juin 1878, par un député juif, M. Istoczy, dans laquelle, à l'occasion du règlement des affaires d'Orient, il invitait le gouvernement austro-hongrois à RÉTABLIR LE ROYAUME DE JUDA EN PALESTINE².

¹ *Archives israélites*, 1864, p. 335 à 350. V. *le Juif*, etc., p. 467 à 469.

² *Tablettes d'un Spectateur* citées par *l'Univers* du 18 juin 1878.

Ainsi en résumé : son retour en Palestine et sa domination physique et morale sur le monde font la base « de la foi et du culte, » « de la tradition et de la nationalité » du peuple juif. Pour lui, la vraie patrie, c'est la Judée et Jérusalem ; les autres patries ne sont que des patries de circonstance et de passage. Ces idées et ces croyances « ont été traditionnellement transmises et inculquées dans les esprits de cette nation » par ses docteurs. Elles sont « l'âme » de leurs enseignements. « De tout temps les Israélites se sont préparés à ces événements, » terme suprême de leurs aspirations et de leurs prières. Ils attendent avec impatience les guerres, les révolutions, les ruines des royaumes ; ils s'en réjouissent comme de faits qui préparent leur délivrance et leur suprématie. Le retour à Jérusalem et l'établissement d'un royaume israélite sont l'objet d'un *plan* que les chefs de la nation essaient « de faire avancer, » par tous les moyens et en toutes les circonstances qu'ils croient favorables.

2. Or comment admettre que, avec des idées pareilles et des espérances si enracinées, les juifs ne songent point à mettre à profit pour les réaliser la puissance immense dont ils disposent par la Franc-Maçonnerie et les autres sociétés secrètes ?

N'est-il pas au contraire extrêmement probable, ou plutôt, disons-le hardiment, n'est-il pas certain que les chefs d'Israël ont depuis longtemps le projet arrêté, et déjà bien avancé, d'employer cette force d'action toute-puissante et si docile entre leurs mains à l'accomplissement des croyances et des aspirations séculaires de leur nation ? D'autant que la pensée de régner à Jérusalem et de dominer le monde ne peut que sourire à l'ambition et à l'orgueil. Ce chef invisible, grand patriarche de la Franc-Maçonnerie, et les hauts directeurs d'Israël, ses assesseurs, en seraient-ils plus dépourvus que les autres hommes ?

On objectera peut-être qu'une partie d'Israël a renoncé aujourd'hui à ses idées messianiques ; qu'il est entré franchement dans la voie de progrès des peuples modernes, qu'il a pris nos façons et nos mœurs, que cette venue du Messie et cette domination annoncée ne sont plus pour lui qu'un symbole qui ne peut porter aucun préjudice à son patriotisme national, et qu'il entend désormais par là « la perfectibilité indéfinie de l'humanité. »

Nous n'ignorons pas que la nation juive se partage aujourd'hui en deux groupes, les juifs du vieux type, les juifs du Talmud et les juifs que nous appellerons *modernisés* ; ceux-ci sont le

tout petit nombre. Ils se sont faits indifférents, libres penseurs ou religieux à leur façon, et ils sont tous plus ou moins lancés dans le mouvement commercial, industriel, politique et social de nos jours.

Mais est-ce que cette transformation d'une portion d'Israël a échappé à l'œil vigilant de ses chefs ? Ou bien se serait-elle opérée en dehors de leur direction et contrairement à leurs ordres ? Gardons-nous bien de le croire. L'autorité des princes de Juda a été dans tous les siècles trop respectée et trop obéie par tous les fils de la dispersion pour qu'un petit nombre ait osé s'y soustraire quand le gros de la nation la révère encore comme aux temps passés. Cette transformation est le résultat de la tactique nouvelle adoptée et de l'impulsion donnée à cette portion juive par les directeurs d'Israël, depuis que le dix-huitième siècle est venu leur apporter l'espoir d'une prochaine réalisation de leurs antiques espérances.

La preuve, c'est que presque tous ces juifs modernisés appartiennent à la Franc-Maçonnerie ou à ses branches ; ils en sont les cadres les plus solides et les inspireurs. Ce sont eux qui soufflent aux chrétiens des loges, comme aux profanes, les idées qu'on appelle « modernes » et qui ne sont que des idées « juives. » La tolérance religieuse,

l'indifférentisme, le libéralisme, la liberté de conscience, des cultes, de la presse, la fraternité, l'égalité, le suffrage universel, le communisme, le socialisme, le mépris et la haine du catholicisme et de toute idée chrétienne, la persécution de l'Église et de la papauté, le progrès indéfini, les grandes agglomérations, le libre échange, le cosmopolitisme, l'univers-patrie, la république universelle, etc., etc., tous ces grands mots, vides de sens, ou pleins d'erreurs et de périls, qu'accepte si facilement notre siècle irréfléchi, ne sont que des moyens préparatoires ou exécutoires du plan des juifs. L'oppression d'abord, la destruction plus tard du catholicisme donne satisfaction à leur haine irréconciliable; l'extinction de la foi chrétienne amène la corruption générale des mœurs qui rend l'imposition de la servitude plus facile; l'idée humanitaire et la patrie universelle conduisent à la destruction de l'idée et de l'amour des patries particulières, et favorisent l'établissement de la république universelle que préparent en fait l'abaissement de toutes les barrières commerciales et les grandes agglomérations. La république universelle, c'est le monde entier dominé et gouverné par quelques hommes; et les juifs veulent être ces hommes.

Ces Israélites modernisés ne sont autre chose que l'armée d'invasion de nos futurs dominateurs. Ils sont entrés dans la contrée à soumettre, dans les pays chrétiens ; ils en occupent déjà toutes les principales positions. Vous pensez et vous dites que le juif a renoncé à son ancien rêve de dominer le monde ; mais voyez donc ! il le domine à cette heure par ses soldats d'avant-garde : ils sont partout, ils ont la main en tout ; ils détiennent toutes les forces vives des peuples et presque tous les hauts emplois des gouvernements ; ils sont presque complètement les maîtres en tous lieux. Que faut-il de plus ? Encore quelques grands bouleversements, quelques chocs épouvantables de peuples à peuples, et les nations chrétiennes épuisées, s'absorbant les unes dans les autres, ne formeront plus, en Europe comme en Amérique, que trois ou quatre colossales monarchies ou républiques. Ces révolutions formidables, les juifs les préparent et les opéreront. Ne sont-ils pas depuis près d'un siècle, par leur instrument, la Franc-Maçonnerie, les artisans de tous les bouleversements survenus dans les deux hémisphères ? La gloire, les intérêts, l'existence de leur patrie particulière, de leur patrie de passage, les touchent fort peu ; ils n'ont qu'une patrie, la Palestine, et, pour y revenir et réaliser leur

orgueilleux espoir, ils feraient, s'ils le pouvaient, sauter la moitié du globe. Puis le temps viendra où, préparé par les nécessités commerciales, par les chemins de fer, le télégraphe électrique et les voies navigables, après quelques grandes secousses encore, ou quelques alliances, ou bien d'autres circonstances propices, se trouvera formé cet immense empire juif de l'Antéchrist prophétisé pour la fin des temps. Et la longue attente d'Israël sera réalisée et ses efforts couronnés du plus complet succès.

3. Et reconnaissons-le, le juif a tout ce qu'il faut en lui-même pour arriver à ce résultat.

Il a d'abord l'existence extraordinaire, unique dans la vie de l'humanité, miraculeuse, comme en conviennent les juifs eux-mêmes, « d'un peuple tout entier dispersé depuis dix-huit cents ans dans toutes les parties de l'univers, sans se confondre ni se mêler nulle part avec les populations au milieu desquelles il vit. » « Cette conservation incroyable » suppose à ce peuple une mission particulière, une grande mission. Or jusqu'à présent il semble n'avoir d'autre but que d'établir l'antichristianisme au milieu de la société chrétienne et de préparer l'empire de l'Antéchrist. Après sa conversion qui est prédite par l'Esprit-Saint, quelle sera sa

mission ? Nous n'avons pas, pour le moment, à rechercher la solution d'une des inconnues prophétiques les plus intéressantes des Écritures.

Par son caractère d'une souplesse extrême, par son activité, sa persévérance, sa sagacité extraordinaire, par son intelligence hors ligne ¹, par son tempérament même, il réunit en lui les signes d'un peuple dominateur, d'un peuple universel.

La science, d'accord avec l'expérience, nous montre que la race juive, faisant seule parmi toutes les autres une exception à une loi générale, est apte à vivre et à se perpétuer sous tous les climats ². Elle constate en ce peuple « le phénomène d'une immunité qui l'exempte des maladies et des fléaux, » et elle ajoute que « de tous les peuples civilisés il est le premier au rang de la vitalité. » Et chose bien remarquable ! la science statistique de notre époque reconnaît avec stupéfaction que, au milieu des peuples chrétiens où il habite et dont la population reste stationnaire ou n'augmente que modérément, la population juive éprouve

¹ Se rappeler les témoignages cités dans la section V, § 3, et voir *le Juif*, ch. X, art. 4, *Supériorité intellectuelle du juif*.

² Du *non-cosmopolitisme des races humaines*, page 392, par le Dr Boudin. — *Journal de la Société statistique de Paris*, août 1860. — Voir *le Juif*, etc., p. 395.

tout à coup, sans raison apparente et partout à la fois, une étonnante multiplication, un accroissement inexplicable.

« Dans tous les pays où nous avons pu nous procurer des recensements de la population juive, écrivait le président de la société anthropologique de Paris, *nous constatons un accroissement d'une rapidité insolite...* N'est-ce point là l'indice plutôt d'une grande mission providentielle qu'un simple hasard ? »

Quant à la population juive répandue dans les cinq parties du monde, le docteur Boudin l'évaluait, en 1860, à quatre millions trois cent mille. Pour l'Europe seule il comptait trois millions six cent mille juifs. En 1866 le journal *l'Univers israélite* portait le nombre total des juifs à six millions, dont plus de la moitié pour l'Europe. Dans un ouvrage paru en 1878 et cité plus haut, M. Du Mesnil-Marigny affirme que, « d'après les renseignements fournis par les Missions étrangères, les Israélites fixés au dehors de la Palestine seraient aujourd'hui au nombre d'environ sept millions. » Ce chiffre est confirmé par le *Cinquante-sixième rapport annuel de la Société pour*

Géographie et statistique médicale, par le Dr Boudin, t. II, p. 131. 1857. — V. *le Juif*, ch. X en entier.

la propagation du christianisme parmi les juifs, publié en 1879 à Berlin. D'après ce document, il y aurait *plus de cinq millions* de juifs habitant en Europe, deux cent mille en Asie, plus de quatre-vingt mille en Afrique, et de un à un million et demi en Amérique; total, environ six millions huit cent soixante douze mille ³. Le juif peut donc se dire à bon droit le citoyen de l'univers.

¹ Voici comment M. Boudin divise la population juive dans le monde, en 1860 (*Du Non-cosmopolitisme*, etc.):

Europe.	3,600.000
Amérique.	48 000
Afrique	450.000
Asie.	200.000
Australie	2.000

Total : 4.300.000

Le *Rapport* de Berlin a des chiffres plus élevés qui accusent une *augmentation* et un *déplacement* de population, en 1879 :

Europe.	5.091.825
Amérique.	1.500.000
Asie	200.000
Afrique, plus de . . .	80.000

Total : 6.871.825

Ce même *Rapport* de Berlin distribue les juifs dans les divers Etats de l'Europe en cette manière :

Russie.	2.621.000
Autriche	1.375.000
Allemagne	512.000
Turquie	100.000
Hollande	70.000
Angleterre	50.000
France.	49.000
Italie	35.000

Remarquons ces chiffres de *plus de cinq millions* de juifs habitant l'Europe, et près *d'un million et demi* habitant l'Amérique, de nos jours. Ils expliquent l'activité et la puissance des sociétés secrètes dans ces deux parties du monde.

A ces moyens intrinsèques s'ajoute la puissance irrésistible de l'or. Les richesses dont la nation juive dispose sont incalculables. Un de ces juifs modernisés, le baron de Rothschild, mort à Paris en 1868, a laissé à ses quatre fils huit cents millions de fortune, selon les uns, près de deux milliards, selon les autres. Il n'était pas le seul de sa famille, qui a des représentants au moins aussi riches en Angleterre, en Autriche, en Allemagne et en Russie, et qui partout par son or fait la loi aux gouvernements.

Mais ces richesses énormes des juifs modernisés

Espagne et Portugal.	
de 2 à	4.000
Suède	1.800
Norvège	25
Roumanie	274.000
Total :	5.091.825

Le chiffre donné pour la Roumanie, 274,000, est inférieur à la réalité, par suite des récentes et continuelles immigrations des juifs de Russie et d'Allemagne dans cette contrée. C'est un nouveau déplacement de population.

Le *Rapport* de Berlin est cité et analysé dans *l'Univers* du 5 décembre 1879.— *Histoire de l'économie politique des anciens peuples*, par Du Mesnil-Marigny. 3^e édit., tom. II, p. 268.

et lancés dans le mouvement de notre siècle seraient dépassées, paraît-il, par les trésors fabuleux déposés entre les mains de certaines familles israélites ignorées des chrétiens, mais bien connues des juifs. Ces familles privilégiées sont celles desquelles, selon la croyance traditionnelle des juifs talmudistes, doit sortir un jour le Messie attendu. Il en existe plusieurs en Galicie et en Russie. Les juifs les entourent d'une sorte de culte et mettent à leur disposition des quantités d'or et de richesses de toute sorte qui s'accumulent chaque année depuis des siècles et dont on ne connaîtra jamais la valeur exacte ¹.

De tous les moyens de réussite l'or est le plus puissant. Les juifs réaliseront donc leurs desseins.

4. Du reste ils ont déjà prouvé ce dont ils sont capables, et les résultats qu'ils ont obtenus et que nous avons sous les yeux doivent leur donner l'espoir, et à nous la crainte, de leur complète réussite.

Pour comprendre l'habileté et les progrès du juif, ainsi que la grandeur du succès acquis dans son plan de domination universelle, il est nécessaire de voir les obstacles qu'il avait à surmonter et la façon dont il a su les vaincre.

Ce fut vers le dix-huitième siècle, selon toute

¹ *Lé Juif*, p. 476 et suiv.

probabilité, que les chefs juifs, après tant de siècles de vaine attente, entrevirent, pour la première fois, comme prochainement réalisables, et l'émancipation de leur race et leur universelle domination.

Cependant des obstacles infranchissables paraissaient s'élever devant eux. Il leur fallait d'abord renverser de fond en comble l'édifice chrétien, appuyé sur des fondements séculaires dans tout l'ancien monde. Dans ce gigantesque travail se présentait à détruire en première ligne le catholicisme avec ses fortes institutions de la papauté temporelle, de la hiérarchie, des ordres religieux, et l'influence considérable qu'ajoutaient à son pouvoir spirituel et divin ses grandes richesses et ses biens territoriaux. L'ordre social, les usages et les mœurs reposaient partout sur le christianisme et étaient imprégnés profondément de ses doctrines. L'édifice chrétien était soutenu, ici, par des peuples catholiques nombreux et fervents, gouvernés par des dynasties franchement catholiques elles-mêmes; ailleurs, par des nations hérétiques, mais, de même que leurs princes, sincèrement attachées à la religion chrétienne. En outre, les deux mondes civilisés, l'Europe et l'Amérique, étaient partagés en une multitude d'États de

toute grandeur, jaloux de leur autonomie et garantis par les notions de justice et du droit des gens que l'Église avait répandues et inculquées depuis des siècles. Les gouvernements catholiques, comme les protestants, se contentaient d'être reliés entre eux par la communauté de croyances religieuses et par les relations commerciales indispensables, et les uns et les autres veillaient attentivement à l'intégrité de leurs frontières. Toutes ces choses, ainsi que de puissantes forteresses, à peine entamées encore par l'action subversive des principes protestants, se dressaient inébranlables en apparence devant les vœux et les projets d'Israël.

Son plan d'attaque fut admirablement conçu et non moins admirablement exécuté. Ce fut une œuvre de génie infernal. S'emparer d'abord de toutes les forces ennemies de la société catholique, les unir et les lancer contre elle, tel a été le premier point du plan de bataille. Il faut reconnaître que la partie, de ce côté, se présentait belle pour les chefs d'Israël. Nous avons déjà indiqué à quels adversaires nombreux et redoutables avait affaire l'Église catholique, au commencement de ce dix-huitième siècle. Toutefois ces ennemis isolés n'auraient pas pu lui nuire beaucoup, précisément

à cause de leur isolement. Le coup de maître fut de les avoir unis et surtout d'avoir trouvé le moyen de les unir. Ce moyen fut la société secrète.

Il y a toujours eu des sociétés secrètes dans le monde païen et chrétien. Depuis la prédication de l'Évangile, les débris des sectes dissidentes, gnostiques, manichéens, albigeois et leurs nombreux dérivés, ont tracé, plus ou moins caché et plus ou moins impur, leur sillon souterrain dans les bas-fonds du christianisme. Dans presque toutes, le juif avait son entrée, et souvent la haute main, par la cabale qu'elles pratiquaient généralement et dans laquelle le juif a toujours été maître et docteur. Mais ces associations ténébreuses n'avaient aucune prise sur les classes intelligentes et dirigeantes qui n'en faisaient point partie et les connaissaient à peine. Dès lors, si influent qu'y fût le juif, il ne pouvait avoir d'action sur la marche des affaires publiques et sur l'ensemble de la société. Il existait bien depuis le quatorzième siècle une société secrète aux allures aristocratiques, qui n'admettait dans son sein que des hommes appartenant aux classes élevées et qui, par là même, se tenait à une grande distance de toutes les autres associations occultes. C'était la Franc-Maçonnerie templière. Dès le commencement du

dix-huitième siècle la mode et l'engouement dans les classes supérieures s'étaient tournés vers les sociétés secrètes. Les loges templières se multipliaient partout, en Angleterre, en France, en Allemagne. Le juif n'avait jamais pu y pénétrer : un article de leur constitution imposait aux adeptes la profession de christianisme. Le point capital pour lui, c'était donc : ou trouver un moyen de s'introduire dans la Maçonnerie templière, ou former pour les classes dirigeantes une association secrète dont les juifs ne fussent pas exclus. A la seconde moitié du siècle le juif avait acquis l'un et l'autre point.

Le juif Paschalis établissait en France une société secrète basée sur la cabale et dans laquelle tout naturellement les juifs pouvaient être admis. Son disciple principal, Saint-Martin, qui appartenait à une famille d'Amboise distinguée dans les armes et qui suivit d'abord cette carrière, enveloppa et dissimula le fond de ses doctrines toutes judaïques sous une philosophie nuageuse que goûtèrent extrêmement les francs-maçons philosophes déjà membres, soit des loges templières d'Angleterre, soit de celles de France. La réputation du nouveau rite devint considérable. De nombreuses loges martinistes se fondèrent et les loges

templières s'empressèrent de s'y affilier. Les juifs entrèrent ainsi de plain-pied dans les sociétés secrètes des hautes classes françaises. Il est à remarquer que jamais en France on n'a fait de difficulté à recevoir les juifs dans la Maçonnerie; la raison en est sans doute dans l'origine première de l'Illuminisme français; tandis que, en Allemagne, même au commencement du dix-neuvième siècle, il y avait encore divergence de vues et controverses entre les francs-maçons sur ce sujet.

Cependant dans l'Allemagne aussis'était ouverte aux juifs une porte d'entrée toute grande dans la Franc-Maçonnerie. Weishaupt fondait l'Illuminisme bavarois et posait en principe l'*admissibilité* des hommes de toute religion et de tout culte. Les Israélites y entrèrent en foule, et en peu de temps eurent pénétré, par le moyen des loges illuminées, dans la plupart des loges templières allemandes. Là encore les juifs purent désormais exercer une action directe sur les classes élevées et mêlées aux affaires générales.

A cette époque toutes les sociétés secrètes aristocratiques n'étaient pas sous la main du juif; mais il commençait à en faire partie, et presque aussitôt elles se ressentirent de son influence : il les poussa à l'unification pour arriver à l'unité d'action qui

est dans son caractère et ses habitudes. Nous nous rappellerons ici que la première idée du grand convent ou congrès de Wilhemsbad était sortie des loges martinistes, juives par leurs origines et toujours ouvertes aux Israélites. Dans ce congrès peu importait au juif qu'un rite maçonnique dominât sur un autre et que la direction générale des sociétés à unifier fût dévolue au système templier, martiniste ou illuminé. La grande affaire pour lui, c'était de réunir en un même faisceau, non seulement ces sections de l'aristocratie des sociétés secrètes, mais encore toutes les autres associations de différents étages qui pullulaient dans le monde et dans lesquelles il avait une influence de longue date.

Le succès fut complet. Sous la direction des adeptes de Saint-Martin et de Weisshaupt, les uns et les autres juifs ou favorables aux juifs, fut acceptée et établie l'unité de toutes les sociétés secrètes du monde et constituée en réalité la Franc-Maçonnerie moderne.

Les juifs s'aperçurent promptement de la puissance de l'instrument qu'ils venaient de former. Moins de dix années après, ils assistaient à une révolution inouïe dans les fastes des nations. L'Europe entière était ébranlée. En France il se

fit, sur un théâtre restreint, comme une grande répétition du drame terrible qui se jouera dans l'univers aux temps de l'Antéchrist. Religion, lois, usages, mœurs, monarchie, institutions, administration, provinces, propriétés, tout était renversé de fond en comble. A la place s'élevaient le culte, l'administration, les divisions territoriales, les institutions et les pratiques des loges maçonniques. La France était entre les mains des francs-maçons.

Ce résultat si prompt et si étonnant était bien fait pour encourager les juifs. Aussi pendant la première moitié du dix-neuvième siècle n'ont-ils rien négligé afin de se rendre maîtres absolus d'un tel instrument de destruction et pour le perfectionner. Par leur or et leur intelligence supérieure, ils en sont bien vite devenus les seuls propriétaires et ont pu façonner à leur gré la matière maçonnique. Les événements qui se sont passés et se passent sous nos yeux permettent de deviner assez facilement leur manière de procéder.

Tout d'abord ils ont voulu assurer, en les masquant le plus possible, l'élaboration paisible de leurs grands projets. La Maçonnerie fut partagée en deux groupes en apparence étrangers. Au premier, nommé Maçonnerie symbolique, ils donnèrent un caractère extérieurement inoffensif

et un peu grotesque. Ce groupe devait rester société secrète, tout en cherchant discrètement à se montrer selon les circonstances et à attirer des prosélytes. Les juifs ont réussi à faire reconnaître cette Maçonnerie comme société d'utilité publique. Depuis lors elle n'est plus à proprement parler société secrète, mais elle est devenue, comme ils disent, « une société fermée ayant un secret. »

Ils ont travaillé à rattacher à ce groupe tout ce qui existe dans le monde d'éléments hostiles à la religion et à l'Église catholiques, à l'idée et aux institutions chrétiennes. Sous leur impulsion cette Maçonnerie s'est incorporé autant qu'elle a pu les protestants, les jansénistes, les hérétiques et les révoltés contre l'Église de toute sorte et les incroyants de toute espèce. Elle a appelé à elle les ambitieux qui veulent arriver aux honneurs et au pouvoir, les déclassés et les *fruits secs* de toutes les carrières qui cherchent une position sociale, les hommes de plaisirs et les *viveurs*, avides de jouissances matérielles, les commerçants et les industriels qui désirent réussir en affaires, les littérateurs et les savants envieux de se faire une renommée. Elle n'a point dédaigné le sexe faible : elle attire la femme et s'empare de l'enfant. A tous elle promet l'objet de leurs vœux, et grâce à

l'influence et à l'or du juif, elle le leur donne, au moins dans une certaine mesure, et à des conditions qui d'abord paraissent bien faciles et peu sérieuses, mais qui, à un moment donné, se présentent inflexibles et redoutables.

Les juifs tendent à englober dans ce groupe, non seulement des dupes et des niais, nombre et matière à impôt, mais surtout les hommes intelligents et importants de chaque nation, pour les avoir sous leur main. Et à ceux-là il n'est rien qu'ils ne promettent et qu'ils ne donnent. Plus les événements se déroulent, plus ce dessein de la Maçonnerie juive apparaît évident. A cette heure et sous le régime actuel, où l'on ne craint plus de se découvrir, il est aisé de voir que les hommes politiques qui *veulent arriver*, que les hommes de jouissance qui désirent se satisfaire largement, que les hommes de finances, de commerce, d'industrie et de grandes entreprises qui cherchent à réussir, ou bien sont francs-maçons, ou bien doivent s'engager dans la Franc-Maçonnerie¹. C'est dans cette

¹ On lit dans la *Décentralisation* : « Il paraîtrait que dans « certaines grandes administrations de l'Etat, on provoque les « employés de tout grade à entrer dans la Franc-Maçonnerie. « On leur assure indirectement que c'est un moyen de faciliter « leur avancement et de se procurer des protections influentes « pour arriver à des résultats importants. » *L'Univers*, qui cite ces paroles, ajoute : « Le fait est au moins vraisemblable,

Maçonnerie extérieure que les hauts chefs d'Israël « étudient les hommes, les tournent, devinent leurs penchants et leurs tendances, s'emparent de leur volonté, de leur intelligence et de leur liberté et en disposent. » Et quand ils sont mûrs, ils les dirigent vers la société secrète, c'est-à-dire vers la Maçonnerie supérieure. Et lorsqu'ils ont besoin d'agir sur l'esprit d'un homme totalement étranger, ou même hostile à la Franc-Maçonnerie, les juifs ne manquent pas de « frères insinuants » parfaitement formés aux procédés de Weishaupt et capables par l'astuce et l'hypocrisie d'atteindre le but indiqué.

Le second groupe maçonnique comprend les hauts grades qui se réunissent dans les arrières-loges. C'est là la véritable Maçonnerie. C'est là que les juifs admettent les hommes préparés et sûrs auxquels ils infiltrent, s'ils ne l'ont pas déjà au cœur, leur haine du catholicisme et de toute croyance chrétienne. Ils les imprègnent des idées « modernes, » conformes à leurs desseins. Ils les chargent de les propager, de les défendre et de les exécuter. A ceux-là ils révèlent successive-

« et les attaches maçonniques peuvent seules expliquer la réussite de certains personnages peu faits pour la situation élevée qu'ils occupent » (*Univers*, 10 octobre 1879).

ment, en les faisant passer par les rites et les degrés divers de l'initiation, une partie de leur plan et de leur but. Les hautes loges, composées uniquement de juifs, sont les seules, il n'en faut pas douter, qui connaissent toute la pensée des maîtres d'Israël.

Dans ce second groupe, sur une indication partie des chefs supérieurs, se conçoivent et s'élaborent ces projets destructeurs de toute religion, de la papauté, de l'autorité, de la morale, de la famille, de tout enseignement religieux, de la patrie, de la propriété, de la société, auxquels la Franc-Maçonnerie travaille avec tant de rage dans notre siècle. Puis, après que l'approbation d'en haut a été donnée aux plans et projets mûrement discutés, un mot d'ordre est transmis aux loges symboliques qui par leurs mille voix, aidées de celles de la presse, sondent l'opinion, la préparent, la forment, et rendent possible, ou plus facile, l'exécution du dessein arrêté.

C'est par ces hautes loges, et quelquefois, selon l'occurrence, par les loges extérieures, que s'établissent les sociétés secrètes, membres militants et violents de la Franc-Maçonnerie. Là elle réunit et enrégimente les bras dont elle a besoin pour exécuter les destructions physiques. Ces sociétés,

Carbonarisme, Internationale, Nihilisme ou autres, paraissent avoir leur vie et leur direction propres et séparées de la Maçonnerie. Mais en fait elles sont secrètement menées par les juifs des hautes loges qui ont toutes facilités pour les renier, et les combattre au besoin, si elles succombent dans leurs entreprises.

La Maçonnerie juive est donc comme une espèce d'organisme vivant aux proportions gigantesques qui enlace et enserre la société chrétienne d'un bout du monde à l'autre. Cet organisme est constitué dans une unité merveilleuse, puisque toutes les loges supérieures et inférieures dépendent du centre national appelé Grand Orient, et que tous les Grands Orient, en relations obligées les uns avec les autres, sont rattachés à un centre suprême, l'Orient des Orient, par un lien de dépendance absolue. Ce centre, c'est la haute et unique loge qui réunit les premiers chefs et les principaux d'Israël, et qui dirige, comme moteur souverain, la Maçonnerie et les sociétés occultes de tous les degrés, et de toutes les formes. Cet immense réseau, dont chaque maillé est un homme, se maintient dans sa formidable unité par la pression d'une discipline terrible, appuyée sur le secret obligatoire et sur des serments mul-

tipliés, par la crainte de la répression violente du poignard et du poison, et enfin par l'appât irrésistible de l'or judaïque.

Toutefois, dans cette armée innombrable il se produit bien, de temps à autre, en haut comme en bas, des divisions, des déchirements, des schismes. Mais le juif ne s'en tourmente point. Dans la Franc-Maçonnerie il ne tient pas plus à l'orthodoxie qu'au schisme, et il laisse au-dessous de sa puissance, sans s'en inquiéter, ses nombreux esclaves discuter et se diviser entre eux. Pour lui la Maçonnerie est avant tout un instrument de destruction. Il arrive aussi bien à détruire par un schisme que par un rite orthodoxe, par tel homme de caractère paisible et d'allures modérées que par tel autre audacieux et violent. Il utilise les hommes de toutes sortes. Il les élève, il les renverse, selon les circonstances. Il en produit et il en use des centaines et des milliers les uns après les autres dans tous les États du monde.

Tous les rites maçonniques, quels qu'ils soient, toutes les formes des sociétés secrètes, unies ou divisées, tous les membres des unes et des autres, quelles que puissent être leurs idées, leurs rivalités, leurs ambitions particulières, il les pousse selon ses plans vers le même objectif : destruc-

tion totale de l'idée et de la société chrétiennes.

Tous les chemins et tous les moyens lui sont bons. Plus les peuples se divisent et se heurtent entre eux, plus les nations s'affaiblissent, s'épuisent, se désorganisent et se désagrègent, plus il y a d'ébranlements dans les sociétés, de bouleversements et de catastrophes, plus le juif se réjouit et trouve que son œuvre avance. Nous avons ses aveux : il s'applique à renverser et à détruire *pour élever sa domination sur les ruinés*. S'il le croit profitable à ses desseins, il n'hésitera pas à lancer en dessous la Maçonnerie du prolétaire contre la Maçonnerie bourgeoise, l'Internationale contre les riches FF. : des degrés supérieurs, et à leur tour les maçons des hauts grades contre la Commune. Et si ensuite il a besoin pour ses projets de la réconciliation des frères ennemis, il présentera ses mains pleines d'or, de places et d'honneurs, pour apaiser les colères, guérir les blessures et réunir sous le même drapeau vainqueurs et vaincus.

Quant à ces grandes questions politiques de formes gouvernementales, de compétitions de dynasties, de rivalités de puissances, qui passionnent et divisent les hommes de nos jours, elles sont fort secondaires pour Israël. Il ne tient pas plus à la monarchie qu'à la république, à cette

puissance-ci qu'à celle-là, à telle dynastie plutôt qu'à telle autre. Il n'a de préférence que pour les hommes et les choses qui favorisent ses plans et mènent à son but. Mais il repoussera impitoyablement et combattra à outrance, par toutes les forces dont il dispose, telle dynastie, telle institution, telle classe de la société, telle influence politique ou gouvernementale, tel personnage princier, et même telle individualité plus humble, qui, reniant les idées modernes et se posant en adversaire de la Révolution, formerait par là même un obstacle ou un retard à l'accomplissement de ses vœux.

On ne pouvait pas imaginer une centralisation plus puissante et une situation plus forte que celle de la Maçonnerie judaïque. L'organisation de l'empire romain n'était ni plus savante, ni plus solide.

Et encore Israël ne s'est pas contenté de posséder cette puissance occulte si considérable. Il a voulu de plus pouvoir agir au grand jour au milieu des nations chrétiennes. Dès le début du siècle, la Maçonnerie s'agite et demande partout l'émancipation du juif. Les gouvernements européens sont sollicités avec insistance de faire du juif un citoyen comme les autres, et de renverser

les barrières nécessaires, établies par l'expérience des siècles passés, pour défendre contre le juif la société comme les individus.

Les juifs sont donc maintenant presque partout citoyens des pays qu'ils habitent. Ils en ont tous les droits et tous les privilèges. Et chose singulière ! d'être dangereux dont on se défait, de parias repoussés naguère et marqués d'un signe pour qu'ils fussent moins nuisibles, les juifs modernisés sont devenus au dix-neuvième siècle les hommes les plus soutenus, les plus influents et les plus puissants. Ils appartiennent à trois communautés qui, à des titres différents, les aident et les protègent. Comme leurs mœurs ils ont *modernisé* leurs noms qu'ils ont accommodés¹ selon la langue de leur patrie de circonstance, et par là leur origine israélite est généralement ignorée. Leur or, leur intelligence, leurs qualités morales, leur habileté en toutes choses les font parvenir aux premiers rangs et participer plus que personne à la protection et aux privilèges dus aux citoyens éminents. D'un autre côté, ils sont incorporés à cette toute-puissante association maçonnique, qui reconnaît en eux ses meilleurs cadres, ses adeptes

¹ Voir l'*Univers* du 4 décembre 1879 : *La noblesse juive allemande*.

les plus actifs et les plus dévoués, et qui, pour cette cause seule, sans savoir encore peut-être qu'ils sont de la race de ses maîtres, leur procure assistance et faveurs de toute sorte. Enfin, en se *modernisant*, ils n'ont point cessé de faire partie de la grande famille des fils de Jacob, qui les reconnaît toujours pour siens, et qui a toujours été, et est aujourd'hui plus que jamais, si attentive et si empressée à défendre et à soutenir partout ses membres.

On peut apprécier maintenant et le génie du juif et l'action qu'il exerce sur la société chrétienne depuis un demi-siècle.

Les conséquences de cette action et les résultats atteints fournissent encore mieux, hélas! la mesure de ce génie et la puissance de l'instrument qu'il emploie. Les juifs ont réussi à opérer une grande partie des destructions nécessaires à la réalisation de leurs projets.

En effet, si, comme eux, nous ne considérons les choses qu'au point de vue humain, nous devons reconnaître que, à proprement parler, l'ordre social chrétien d'autrefois est complètement détruit et que l'Église catholique est fortement ébranlée.

En tout pays, sauf encore en Autriche, l'Église

catholique, dépouillée de ses propriétés territoriales et de ses richesses, est réduite à l'état de mendicité. Elle n'a plus rien en propre, et pour sa vie matérielle la plus indispensable elle dépend de gouvernements, ou qui sont francs-maçons, ou bien que domine la Franc-Maçonnerie.

La papauté temporelle est renversée : le pape n'a plus qu'un palais, qui est une prison et dont il peut être mis dehors demain. L'action du clergé sur les affaires publiques est nulle; sur les masses comme sur les classes dirigeantes, elle est de plus en plus annihilée. Il est chassé de partout : on ne lui laisse pas même la libre disposition et l'usage paisible de ses demeures quotidiennes, la maison de son Dieu, sa sacristie et son presbytère. L'enseignement à tous ses degrés, dans presque tous les États, malgré les résistances catholiques, est enlevé à l'Église et placé entre les mains des pires ennemis de la religion. Aussi la foi chrétienne est minée chez les catholiques comme chez les hérétiques. Elle est remplacée par le doute, l'indifférence, un vague déisme, l'athéisme même, dans les classes supérieures, et par un matérialisme grossier et brutal chez l'homme du peuple. Au lieu de la confiance et du respect qu'attirait autrefois sur lui son caractère sacré, le prêtre

aujourd'hui ne voit dans les yeux comme dans les cœurs que la défiance, le mépris et la haine¹. Le droit des gens n'existe plus. La force prime le droit. Rien ne garantit maintenant un peuple faible contre un peuple fort et ambitieux. De grandes agglomérations ont été formées plus par l'hypocrisie, le mensonge et la trahison que par le triomphe d'armées victorieuses. Le désordre moral est universel. Nous retournons aux mœurs et aux coutumes païennes. L'autorité à tous ses degrés est

¹ Cette haine a été soufflée par *le Juif*, qui l'entretient soigneusement. Le clergé a tout à craindre de la Maçonnerie juive. Elle s'applique à profiter de toutes les occasions, elle sait les faire naître au besoin, pour détruire l'autorité et l'influence du prêtre, pour le rendre méprisable et odieux. Le faire massacrer par des mains catholiques, c'est le triomphe de sa politique infernale. La Prusse a semblé se rapprocher de Rome. Ce rapprochement ne s'opérera qu'en apparence. Puis dans la guerre inévitable que les divisions et les folies républicaines amèneront entre la France et l'Allemagne, les prêtres français se verront encore accusés comme en 1870, par toute la presse et par toutes les voix maçonniques, d'être de cœur avec les Prussiens, de leur envoyer de l'argent, de les faire venir pour détruire la République, et faire monter Henri V sur le trône. Cette fois, dans cette accusation, on joindra aux prêtres les nobles et les bourgeois. De là haines populaires terribles et massacres. Les otages seront nombreux.

Les Pères de l'Eglise qui se sont occupés de la fin du monde, saint Hippolyte entre autres, caractérisent l'époque qui la précède par plusieurs traits frappants et en particulier par celui-ci :

Les peuples alors « *nourriront une haine profonde contre les ministres de l'autel*. Chacun vivra selon ses caprices, sans loi et sans respect pour l'autorité. » Saint Hippolyte, 3^e siècle : *De consummatione mundi et de Antichristo*. V. *Lettres d'un ermite*, par J. E. de Camille, p. 120.

méprisée ; les liens de la famille sont rompus. La propriété est menacée partout. L'abaissement des caractères est général. On n'a plus d'estime que pour les richesses ; on ne fait d'efforts que pour les acquérir et jouir sans mesure des satisfactions matérielles qu'elles procurent. Les nations sont en décadence et de jour en jour se forment à la servitude. A la place de ces relations anciennes de la religion et de la foi qui les rapprochaient, il n'existe entre les peuples que les intérêts du commerce et de l'industrie développés et exagérés chaque année davantage. Ces intérêts, en même temps que les voies ferrées et navigables, se concentrent de plus en plus entre les mains des juifs et des francs-maçons, leurs instruments. Ainsi se préparent, à courte échéance peut-être, l'unité du monde et son asservissement, but constant des efforts d'Israël.

Telle est l'œuvre de la Maçonnerie juive. Les ruines sont incalculables. La Franc-Maçonnerie a donc été bien justement nommée par plusieurs *destruction et révolution*. Comment ne pas reconnaître qu'elle est l'instrument du juif, puisque les destructions qu'elle a opérées sont précisément celles que désire et qu'attend depuis des siècles tout Israël ?

Le juif doit être fier de son ouvrage et se croire

bien près à présent de dominer le monde. Aussi il ne peut cacher sa joie. Déjà en 1867, le juif et maçon supérieur Crémieux, président de l'*Alliance israélite universelle*, s'écriait : « Comme déjà tout est changé pour nous, en si peu de temps... Oui... je suis orgueilleux des juifs... Car lorsque j'étais enfant ils ne comptaient pour rien, et à mesure que l'âge est venu, je les ai vus pleins d'ardeur, pleins de courage, laborieux... je les ai vus conquérir dans toutes les carrières une position élevée ; j'ai entendu leurs noms retentir au milieu des plus beaux noms dont le pays s'honore. Courage ! redoublez d'ardeur : *quand on a si vite et si bien conquis le présent, que l'avenir est beau* !¹ Que devait donc dire M. Crémieux en 1879, maintenant que la France et presque toute l'Europe sont dirigées par la Maçonnerie juive ?

Les « non-juifs » ne peuvent s'empêcher, eux aussi, de voir que l'avenir est beau pour le juif ; mais assurément, si Dieu ne s'en mêle, beaucoup moins beau pour le chrétien.

Un écrivain de mérite, catholique fervent, le constate en 1869 avec crainte et tristesse².

¹ *Archives israélites*, p. 13, 1867. Discours de M. Crémieux à l'assemblée générale de l'Alliance israélite universelle.

² *Le Juif*, etc., ch. XII, par. 2.

Dix ans plus tard, le savant économiste déjà cité, en s'appuyant seulement sur des faits d'économie et de statistique, l'affirme à son tour en ces termes bien remarquables :

« *L'élévation prochaine d'Israël au faite des grandeurs semble donc certaine, puisque dans ce moment rien ne paraît devoir la conjurer. Ainsi, à moins d'une grande modification dans l'ordre et le mouvement des sociétés, nous le verrons avant peu, quelque extraordinaire que semble un pareil coup du sort, gouverner les nations, après s'être appliqué toutes leurs richesses, et, par suite, se multiplier sans mesure en chassant « de devant lui » (Exode, xxiii, 30) les habitants de toute la terre, ainsi qu'il en usa pour les Chananéens et pour les indigènes du nôme de Gessen. Certes on récriminera contre ce pressentiment de la substitution des Israélites aux races actuelles des diverses parties du globe, et nous ne pouvons disconvenir que cette prévision ne soit très osée. Mais l'histoire est là pour nous apprendre que dans chaque pays les populations indigènes sont peu à peu remplacées par la peuplade qui, campée sur leur territoire à la suite de traités ou d'heureux faits d'armes, leur est incontestablement supérieure en richesses, en industrie, en facultés productrices de toute sorte...* »

« Toutefois, si, suivant nos prévisions, les fils de Jacob, profitant de leur supériorité en tout ce qui procure la prospérité et la longévité dans ce monde, *parviennent à survivre à toute autre race*, comme on connaît l'attachement, l'esprit de fraternité qui les unit, personne ne contestera que c'est par eux qu'on verra se réaliser alors cette ère si désirée de l'humanité, ce vœu de tous les philanthropes, cette aspiration de tous les grands cœurs, nous voulons dire la *fraternité universelle*... Sans doute nos conjectures se reportent à une époque trop éloignée (?) pour que la génération actuelle les voie s'accomplir; mais dès aujourd'hui, par les faits que nous avons exposés, *il faudrait être aveugle pour mettre en question le SUPERBE AVENIR qui est réservé aux Israélites* ¹. »

Nous ne doutons pas de la fraternité des juifs les uns pour les autres et pour ceux qui se font leurs esclaves. Mais nous connaissons trop la haine du juif talmudiste et du juif franc-maçon pour tous les chrétiens en général et pour les catholiques en particulier. C'est donc l'extermination ou l'apostasie en masse des nations chrétiennes et

¹ *Histoire de l'économie politique des anciens peuples*, t. II, p. 283 et 285, par M. Du Mesnil-Marigny. Paris, 1878, chez Plon, 3^e édition.

catholiques que nous annoncerait M. Du Mesnil pour un avenir qu'il estime éloigné. Et encore pour arriver à cette conclusion ne s'est-il occupé que des données économiques et statistiques qui rentraient seules dans le cadre de son travail. Ajoutons-y la terrible puissance d'action que nous venons d'exposer et qui s'appelle la Franc-Maçon. . . , et nous devons conclure, comme lui, qu'un « superbe avenir est réservé aux Israélites, » mais que cet avenir, prochain peut-être, sera fort triste pour les catholiques et les chrétiens.

III. En prenant pour base de ses raisonnements les données générales qui précèdent, le lecteur peut facilement, s'il lui plaît, se rendre compte de tous les grands mouvements de la politique contemporaine dans le passé et pour l'avenir.

La raison de la guerre universelle déclarée à l'Église et des attaques furieuses que subit la religion, principalement dans les pays catholiques, est déjà tout expliquée. La haine déicide du juif suffit à en rendre compte; et ç'a été de sa part un trait de politique satanique que de renverser la papauté temporelle par le concours de deux nations catholiques, la France et l'Italie.

La situation où la France est réduite et celle qu'on lui prépare se comprennent aussi facilement.

Dans l'avenir les juifs ne veulent laisser debout ni gouvernement catholique, ni même une seule nation catholique, parce que, premièrement, les peuples sincèrement attachés au catholicisme ne subissent pas facilement d'ordinaire le joug de l'étranger ennemi de leur religion. Ils sont un empêchement sérieux à la domination universelle d'un seul individu ou d'une seule race. Il y a en eux un ressort surnaturel qu'on ne peut briser qu'en les anéantissant : il est plus facile et plus sûr de les affaiblir et de les réduire à l'impuissance en les pervertissant et en tuant chez eux la foi. En second lieu, aucune nation franchement catholique ne souffrira que les juifs reprennent la Palestine et s'y établissent. La France, étant la nation catholique la plus consistante et la plus forte, forme l'obstacle le plus considérable au double but du juif, la domination du monde et le recouvrement de la Judée; car, laissée à elle-même et à ses tendances d'origine et de tradition, la France assurément s'opposera toujours à la profanation de la terre sainte par le juif. Il faut donc que plus que les autres elle soit décatholisée, déchristianisée, afin que ses enfants n'aient plus aucun souci des saints lieux. Il faut qu'en aucune façon elle puisse être un centre de ralliement et

d'alliance pour les autres peuples catholiques, par conséquent il faut qu'elle soit épuisée et complètement écrasée par la ruine de toutes ses forces vitales, de son agriculture, de son industrie, de son commerce, de ses finances, de ses armées, par les divisions intestines continuelles, par les compétitions de pouvoir et de dynastie, et par les guerres civiles et religieuses, enfin par *le démembrement et le partage*. La république d'une part et l'empire allemand prussien de l'autre sont les deux instruments avec lesquels le juif travaille savamment et successivement à cette grande destruction.

Dans la pensée machiavélique d'Israël, cet État prussien a été préparé de longue date et façonné en puissance militaire formidable pour broyer, non seulement la France, mais aussi tous les autres peuples catholiques de l'Europe, et pour constituer un empire immense qui comprendra tout l'Occident du nord au midi. C'est l'une de ces grandes agglomérations qui doivent se former. Cette puissance hérétique et maçonnique ne peut que servir en tout les intérêts du juif. L'autre grande agglomération, c'est la Russie. Là le juif poursuit « une politique pleine de mystères, » « devant laquelle pâlit l'Europe » et que « les

yeux de la Grande-Bretagne pénètrent à peine. » La Russie est d'abord le bélier avec lequel le juif démolit la Turquie, afin de prendre un jour au milieu des décombres le morceau qu'il convoite. Mais la Russie est un gouvernement absolu dirigé par une famille qui a une tradition religieuse et politique directement opposée aux aspirations judaïques. Cette dynastie est chrétienne; elle veut dominer tout l'Orient et réunir les différentes communions grecques sous son autorité spirituelle. Elle ne peut donc pas souffrir que Jérusalem et la Palestine deviennent la demeure et la propriété des juifs. C'est pourquoi, ou cette dynastie tombera, ou bien cette politique traditionnelle devra être abandonnée. Le juif agit tant qu'il peut en ce double sens dans la Russie européenne par les sociétés secrètes et principalement par le sauvage nihilisme. Déjà des idées de modification dans le régime politique se font jour, le mot de gouvernement constitutionnel a été prononcé. On bat en brèche l'autocratie impériale. Les juifs ne pensent pas à détruire la Russie : ils en ont besoin. Son existence entre dans leurs plans. Mais il faudra que les Romanow, s'ils veulent rester sur le trône, changent leur politique et leur tradition religieuses. Ils laisseront de côté l'orthodoxie et

leur prétention à la papauté schismatique, ou bien, de l'absolutisme la Russie passera au constitutionnalisme sous une autre famille. C'est le procédé habituel et connu chez nous de la Maçonnerie juive. On le présentera comme l'unique réponse possible aux aspirations des peuples en révolte, le seul remède aux maux de l'État, l'obstacle le plus énergique aux fureurs du Nihilisme. Ce sera le conseil du franc-maçon et du juif, qui aura eu soin à l'avance d'aggraver les maux, de souffler les aspirations, de fomenter et de soudoyer les fureurs et les révoltes. La Russie alors sera promptement dans sa main et ne s'opposera plus à ses plans. On dit que l'héritier présomptif de toutes les Russies n'est pas éloigné des idées modernes ¹.

¹ On lit dans les *Lettres de Pologne et de Russie*, publiées par *l'Univers* du 18 décembre 1879 :

« Voici ce qu'on dit des projets de réorganisation intérieure de la Russie dont parle, à mots couverts, la feuille officieuse de Vienne (le *Fremdenblatt*). Le czar, moralement brisé par les cruelles déceptions de son règne, a donné carte blanche à son héritier pour réaliser cette constitution qu'il a imaginée avec ses conseillers pour sauver la Russie. Cette constitution octroie à la Russie un parlement avec deux chambres, une chambre basse fondée sur le suffrage universel et une chambre haute ou conseil des boyards nommée par le czar, etc. » Une note de la rédaction de *l'Univers* ajoute : « D'après les dernières nouvelles données par le télégraphe, le projet de constitution serait maintenant repoussé par le czar. » Or, dans la proclamation, affichée le jour même de la rentrée de l'empereur Alexandre à Saint-Petersbourg par le comité nihiliste, se

Quant à l'Autriche, elle doit être démembrée et dévorée par l'Allemagne. Son tour viendra après celui de la France. Pour le moment, une politique maçonnique la pousse tout doucement vers l'Orient par l'appât de quelques dépouilles turques. On tâche de la désintéresser ainsi de ce qui se prépare, comme il fut fait aux temps des démembrements de la Pologne. En attendant les grands coups, juifs et maçons la décatholisent et la minent tant qu'ils peuvent. Ils circonviennent le plus possible son prince impérial¹; un prince franc-maçon, ou ami de la Maçonnerie, ne se tourmentera guère de ce que pourra devenir la Palestine.

L'Angleterre a été longtemps l'instrument de prédilection des juifs. A l'heure présente elle a deux torts à leurs yeux : elle ne peut plus beaucoup leur servir pour leurs plans, et dans ses classes supérieures elle retourne au catholicisme. Un temps viendra où les deux colosses orientaux, la Russie et l'empire britannique des Indes, se ren-

trouve ce passage significatif : « Nous ne laisserons Alexandre II « en paix, nous ne lui pardonnerons ses offenses que dans le « cas où, reconnaissant les effroyables calamités qu'il inflige à « la Russie, l'injuste et criminelle oppression qu'il crée, il « transférerait son autorité à une assemblée élue librement « par le suffrage universel, et tenant ses instructions du corps « électoral » (même numéro de *l'Univers*).

¹ V. *Univers* du 30 mai et du 7 décembre 1879.

contreront. A cette époque le juif cherchera à faire coup double. Il se vengera de l'aristocratique Angleterre en voie de conversion vers Rome, et sera, là encore, la verge qui châtiara d'antiques prévarications. Les éléments révolutionnaires accumulés au sein de la nation anglaise et qui n'ont jamais fait explosion parce que la Maçonnerie juive n'a pas voulu les exploiter, travaillés à ce moment dans tous les sens, éclateront d'une manière formidable. L'empire des Indes, forcément abandonné à lui-même par la métropole en feu, tombera vite sous les coups de la Russie. Le juif aura obtenu un second succès : une agglomération de peuples plus considérable sous un même gouvernement. Alors il sera bien près de la domination universelle. Directeur du gouvernement, de l'administration et de tous les principaux emplois dans les deux immenses empires de l'Occident prussien et de l'Orient russe, quelle difficulté aura-t-il à les fondrel'un dans l'autre à la suite, soit d'une guerre, soit d'une alliance ? Et quelle impossibilité à ce que l'un des membres de ses familles messianiques, depuis longtemps peut-être suprême patriarche de la Maçonnerie, soit élevé sur le trône de ce royaume presque universel avec Rome, ou Jérusalem, pour capitale ? Quel temps demande-

raient la conquête du fond de l'Asie et la soumission des deux Amériques, divisées, révolutionnées et dominées en partie dès maintenant par les juifs? Un temps fort court. Gouverner de Jérusalem ou de Rome la grande colonie américaine ne sera pas plus difficile que de commander aujourd'hui de Londres à l'empire indien. Le monde alors n'aura qu'un monarque. Les juifs verront en lui leur Messie glorieux. Il les rappellera tous en Palestine, si déjà ils n'y étaient point réunis en corps de nation. Ce sera l'Antéchrist.

Si Dieu laisse les choses de notre époque marcher du train dont elles vont, qui pourrait nier que ce ne soit là l'avenir probable et peut-être prochain? Et quand bien même le Seigneur interviendrait pour donner à son Église ce temps de repos que nous espérons, cette période de calme, de triomphe moral et de préparation aux suprêmes combats, qui soutiendra que les plans d'Israël, un instant interrompus et retardés, ne seront pas repris avec plus d'ardeur et de succès et n'arriveront point à cette réussite finale?

Car nous savons par les saintes Écritures que le grand empire antichrétien doit se reformer un jour sous l'action du prince des ténèbres.

Or dans la Franc-Maçonnerie il n'y a pas seule-

ment l'action humaine du génie d'un peuple supérieur, il y a de plus l'action réelle de Satan.

IV. Nous avons raisonné jusqu'ici en ne tenant compte que de l'ordre purement naturel. Si maintenant nous examinons la question à un point de vue plus élevé, et si nous recherchons l'élément surnaturel qu'elle comporte, nous comprendrons bien mieux et la Franc-Maçonnerie en elle-même, et la puissance que les juifs exercent en elle et par elle, et pourront exercer dans l'avenir.

Il est incontestable, nous venons de nous en convaincre, que la Maçonnerie juive possède des moyens naturels d'influence très énergiques et très nombreux; mais elle n'aurait point une action et des succès aussi irrésistibles et aussi universels si elle n'était pas *assistée* par une force supérieure à la sienne propre, par une force surnaturelle.

Une influence satanique toute particulière s'étend aujourd'hui sur le monde. Tout catholique qui étudie avec réflexion les événements contemporains est forcé d'en convenir. Cette action de Satan est concentrée dans la Franc-Maçonnerie et opère par elle. Les témoignages les plus autorisés et les faits certains le démontrent.

Nombre d'écrivains catholiques appellent la Franc-Maçonnerie *la Révolution, la Révolution*

*universelle*¹. Cette dénomination est parfaitement juste. La Franc-Maçonnerie l'accepte et revendique comme siennes toutes les œuvres antireligieuses et antisociales de la grande révolution et des

¹ « Qu'est-ce en effet que la Franc-Maçonnerie ? Quelles sont ses œuvres ? Quelques-uns la nomment aujourd'hui la *Révolution et ils n'ont pas tort*. Car c'est elle qui a fait la grande révolution tout entière. Quatre-vingt-treize est sorti de ses principes, si ce n'est de ses entrailles, comme quatre-vingt-neuf ; elle a démoli les autels, renversé les églises, comme la royauté et les bastilles ; elle a emprisonné, banni, guillotiné les honnêtes gens, comme elle reniait Dieu et traquait ses ministres.

« En 1848, à la troisième révolution, elle accourut de partout en députations pompeuses, saluant le nouveau pouvoir comme son représentant, comme son fils, et s'écriant sur tous les tons que les grands mots de liberté, d'égalité, de fraternité qu'on étalait sur tous les murs venaient d'elle, qu'ils étaient sa propre devise à elle-même, qu'elle l'avait donnée et la donnait de nouveau à la France » (Circulaire de Mgr l'évêque de Laval à son clergé, au sujet des sociétés secrètes. 10 octobre 1865).

— « L'erreur moderne... s'appelle elle-même *Révolution*. Envisagée dans l'organisation qu'elle a donnée à ses séides, elle se divise en deux grandes classes, dont chacune comprend une société secrète et un parti public. La première classe se compose des francs-maçons d'en haut de laquelle émane au dehors le parti libéral. La seconde classe est formée de la Franc-Maçonnerie d'en bas, à laquelle est unie l'Internationale. Ces deux Franc-Maçonneries sont organisées sur le même plan et procèdent de la même manière (Lettre pastorale de Mgr de Montpeilier, évêque de Liège, 9 septembre 1871).

— « La Franc-Maçonnerie, c'est la *Révolution universelle*... C'est, je le répète, la Révolution universelle, qui ne connaît point de frontières, qui conspire contre les pouvoirs qui la tolèrent ou qui la protègent, qui conspire contre les pouvoirs qui la repoussent » (*les Livres Penseuses*, p. Saint-Albin, 1868, p. 86 et 87). V. le livre du P. Gautrelet : *la Franc-Maçonnerie et la Révolution*.

suivantes. (Voir le F. : Louis Blanc et les auteurs maç. : déjà cités.)

Or de Maistre a dit : « La Révolution française est *satanique* ¹. » Après lui, avec une autorité supérieure et en généralisant sa pensée, le grand Pontife Pie IX affirme aussi que « la Révolution est inspirée *par Satan lui-même*; » et plus expressément encore que « *la Franc-Maçonnerie est la digne fille de Satan* » qui est « *le véritable père de cette secte* ². » Ces paroles suffiraient.

¹ « La Révolution française est satanique : si la contre-révolution n'est pas divine, elle est nulle » (Lettre au Mis de Clermont, septembre 1815). — « La Révolution française est satanique dans son principe; elle ne peut être vraiment finie, tuée, exterminée que par le principe contraire qu'il faudra seulement délier; c'est tout ce que l'homme peut faire; ensuite il agira tout seul » (Lettre à Son Eminence Mgr l'archevêque de Raguse, décembre 1815. — Lettres et opuscules, 3^e édit., t. 1^{er} p. 381).

² « La Révolution est inspirée par Satan lui-même. Son but est de détruire de fond en comble l'édifice du christianisme et de reconstituer sur ses ruines l'ordre social du paganisme » (Pie IX, Encycl. du 8 décembre 1849). — « Depuis longtemps déjà et presque dès l'origine de la secte maçonnique, le Saint-Siège, qui en découvrait très clairement la malice, l'avait condamnée et frappée d'excommunications réitérées. Il avait bien prédit tous les maux qu'elle devait causer à la religion et à la société civile. En effet, *cette digne fille de Satan, faisant de l'homme comme un dieu*, et établissant chacun juge suprême de sa conduite, rejette par le fait même toute autorité divine et humaine, et brise par conséquent le lien qui constitue toute société. Les avertissements de l'Église ont été inutiles, et beaucoup même parmi ceux qui auraient dû étouffer ce monstre n'ont pas craint de le favoriser, *si bien que maintenant aucune*

Les témoignages maçonniques vont confirmer cette vérité d'une manière plus évidente.

Il est certain que les juifs ont été, surtout depuis leur dispersion, des *cabalistes* insignes, c'est-à-dire qu'ils ont conservé avec un soin particulier et pratiqué les doctrines de la cabale, non point de la cabale légitime et sacrée¹, non point de la cabale inoffensive qui se contente de combiner des lettres et des chiffres, mais les doctrines de la *cabale noire ou magique*, qui n'est autre chose que la quintessence de l'idolâtrie. *Cette cabale est la religion et le culte direct des Esprits déchus, des démons*. Elle enseigne les moyens de se mettre en rapport immédiat avec eux, de se les rendre favorables et d'en obtenir secours et faveur. Son origine remonte à Cham, peut-être à Caïn. Son premier siège a été la *Chaldée* et la *Babylonie*, son premier sanctuaire, la tour de Babel et Babylone. Elle a fait le fond des initiations secrètes

force humaine n'est capable de lutter contre lui. Il faut donc, pour arracher cette vénéneuse racine des maux qui affligent les nations et poussent dans l'abîme éternel les âmes qu'elle éloigne de la vie et du salut, recourir au Tout-Puissant : seul il a pu jadis chasser du ciel le véritable père de cette secte, seul il peut maintenant la faire disparaître de la terre, etc... » (Bref de Pie IX, au directeur de l'*Association réparatrice envers la Sainte Trinité*, établie en France sous le patronage de saint Michel. V. *Univers*, 9 avril 1875).

¹ Voir la note de la page 600.

de tous les mystères célèbres de l'antiquité païenne¹, puis des sectes gnostiques, manichéennes et de leurs rejets multiples.

Les juifs ont toujours été fidèles à ce culte infâme des démons. Saint Jean Chrysostome appelait les juifs de son temps des « démoniaques » dont « les âmes et les synagogues étaient habitées par des démons. » (*Advers. Judæos. Orat. 1^a et 2^a* Edit. Migne, t. I^{er}, pages 848-49-52-60). « Aujourd'hui encore, disait le célèbre évêque de Vultourre, Simon Maïol, au commencement du dix-septième siècle, aujourd'hui encore, quoi de plus commun parmi les *juifs*, surtout « en Orient, que la pratique de la magie ? » *Hodie etiam apud Judæos, præsertim in Oriente, quid magia frequentius? (De Judæorum perfidia, t. III, p. 329. Moguntia. 1615).*

De nos jours des auteurs non suspects répètent les mêmes affirmations. « Les juifs, dit Figuier, sont tous regardés comme docteurs de la loi chez les Illuminés². » « Il est certain, assure le fr. . maç. . Éliphas Lévi, que les juifs, *depositaires les plus fidèles des secrets de la cabale*, ont été presque

¹ « Les doctrines mystiques et les pratiques magiques de l'antiquité sont en partie conservées dans la cabale » (Hœfer, rationaliste, *Histoire de la chimie*, t. I^{er}, p. 242).

² *Histoire du merveilleux*, t. IV, p. 162, 1860. Ouvrage anticatholique.

toujours en *magie*, les *grands maîtres* du moyen âge¹. »

Dès là que le juif est le vrai propriétaire de la Franc-Maçonnerie, nous serions en droit d'en induire sans nulle témérité, quand bien même nous n'aurions aucune preuve directe, que la cabale doit être pratiquée parmi les francs-maçons.

Mais en plus de cette induction légitime, nous savons, par l'histoire, que les rites des loges martinistes et de Cagliostro avant 1789 étaient fondés sur la cabale; et aujourd'hui la Franc-Maçonnerie avoue qu'elle la pratique encore. Les explications, quoique bien adoucies, du F.°. Ragon sur le 89^e grade du rite Misraïm, le démontrent clairement; nous les avons citées plus haut². Et le rose-croix révélateur, à qui nous avons emprunté plusieurs pages, dit formellement : « La Maçonnerie peut se diviser en trois classes : la Maçonnerie hébraïque, la *Maçonnerie cabalistique*, et la Ma-

¹ *Dogmes et rites de la haute magie*, t. II, p. 220, 2^e édit. Paris, 1861, par Eliphaz Lévi, pseudonyme d'un ecclésiastique apostat, qui s'est fait franc-maçon cabaliste.

L'auteur, dit M. Des Mousseaux, auquel nous empruntons cette citation et la précédente, eût dû ajouter au moyen âge l'époque de la Renaissance ou du protestantisme, qui fut tout à la fois et tout naturellement une époque de grands magiciens et de grands hérétiques ou de grands révoltés (*le Juif*, p. 517, note).

² P. 382 et 383.

« çonnerie éclectique. Chacune de ces branches se
 « distingue de l'autre par un enseignement par-
 « ticulier, quoique leur but soit absolument le
 « même... Les maçons cabalistiques ont emprunté
 « à Manès *son bon et son mauvais principe, escortés*
 « *chacun de bons et de mauvais génies qui habitent*
 « *les planètes* et exercent de là sur les humains
 « une influence conforme à leur nature » (*Révé-*
lations d'un rose-croix, p. 11 et 12).

« Tout ce qu'il y a de scientifique et de gran-
 diose, enseigne à son tour le maç. cabaliste
 Éliphas Lévi, dans les rêves religieux de tous les
 illuminés Jacob Bohne, *Svedenborg, Saint-Mar-*
tin, est emprunté à la cabale; *toutes les associa-*
tions maçonniques lui doivent leurs secrets et leurs
symboles » (*Dogmes et rites*, etc., t. I^{er}, p. 95).

Et dans un autre ouvrage :

« La doctrine cabalistique est le dogme de la
 haute magie, et, voilée sous le nom de cabale, est
 indiquée par tous les hiéroglyphes sacrés des anciens
 sanctuaires et des rites encore si peu connus de la
 Maçonnerie ancienne et moderne. »

« La grande association cabalistique, connue en
 Europe sous le nom de Maçonnerie, apparaît tout à
 coup dans le monde, au moment où la protestation
 contre l'Église vient de démembrer l'unité chré-

tienne » (*Histoire de la Magie*, 1860, p. 24 et 399).

Les blasphèmes bien connus des FF. : Renan et Proudhon, qui réhabilitent et exaltent Satan, confirment ces témoignages ¹. La profession de

¹ Voici les blasphèmes du F. : Proudhon que nous citons avec horreur et en tremblant, mais que pourtant il faut faire connaître, pour que la Franc-Maçonnerie soit mieux comprise :

« Moi je dis : le premier devoir de l'homme intelligent et bon « est de chasser incessamment l'idée de Dieu de son esprit et « de sa conscience. Car Dieu, s'il existe, est essentiellement hos-
« tile à notre nature...

« Esprit menteur, Dieu imbécile, ton règne est fini ; cherche
« parmi les bêtes d'autres victimes. Et maintenant te voilà dé-
« trôné et brisé!...

« ... Dieu, c'est satire et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et
« mensonge ; Dieu, c'est tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal. »

Ces blasphèmes sont sortis directement de l'enfer. Les paroles suivantes de cette même voix de possédé achèvent de le prouver :

« Viens, Satan, viens, le calomnié des prêtres et des rois, que
« je t'embrasse, que je te serre sur ma poitrine. Il y a long-
« temps que je te connais et que tu me connais aussi. Tes œu-
« vres, ô le béni de mon cœur ! ne sont pas toujours ni belles,
« ni bonnes, mais elles seules donnent un sens à l'univers et
« l'empêchent d'être absurde. Toi seul animes et fécondes le tra-
« vail, tu ennoblis la richesse ; tu sers d'essence à l'autorité, tu
« mets le sceau à la vertu. »

A son tour, d'une façon plus habile et moins brutale, le F. : Renan, après avoir essayé de rabaisser Jésus-Christ, tente de réhabiliter l'Esprit de ténèbres :

« Satan est, sans contredit, celui qui a le plus gagné au pro-
« grès des lumières et de l'universelle civilisation. Le moyen âge,
« qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir méchant.
« Milton comprit enfin *ce pauvre calomnié*. Son siècle, aussi
« fécond que le nôtre en réhabilitation de toutes sortes, ne
« pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire
« malheureux que le besoin d'action jeta dans des entreprises
« malheureuses. »

Le langage de ces deux francs-maçons est celui de cabalistes fervents.

foi impie et plus récente d'un journal de Livourne, l'*Ateo*, est l'énoncé même de notre thèse. « *Satan* « est notre chef, disent les rédacteurs, le génie « de la restauration humaine, la force vengeresse « de la raison. » (V. *Univers*, 29 août 1877.)

Quant aux faits, il suffira de citer ceux dont l'auteur du *Juif de Vérone* se porte garant et qu'il raconte ainsi :

« Rome, comme l'avait décidé Mazzini dans la réunion du 4 mars (1847) tenue à Paris avec les coryphées du socialisme, devait être un foyer caché, puis une fournaise ardente de conjurations..... Déjà étaient descendus des Alpes, un à un, pour se rendre à Rome, les satellites les plus féroces et les plus habiles de l'Italie, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Pologne, sous les ordres de Mazzini, de Ruffini, de Dybousky, de Zalesky, de *Marx*, et de Weitling... Le foyer où se concentrait l'iniquité était situé derrière la Longara.... Là était l'autel de Satan qui s'élevait en rival auprès des temples du Tout-Puissant ; là le démon était adoré comme divinité suprême ; là il recevait les encens et les prières ; là on célébrait des mystères obscènes ; là on lui offrait des sacrifices monstrueux ¹. »

¹ A. Bresciani, *le Juif de Vérone*, 2^e édit. Casterman, t. I^{er}, p. 75 et suiv. 1859.

Ce récit du chanoine Bresciani est confirmé par celui du comte Lubienski, dans son histoire des *Guerres et de la Révolution d'Italie en 1848 et 1849*, et que le P. Deschamps abrège en ces termes : « Les sociétés secrètes mettaient toutes leurs voiles au vent pour compléter dans Rome même leur organisation. Leurs réunions publiques ou clubs se tenaient dans les cafés, les intimes ou clandestines par les meneurs seuls dans des lieux particuliers. Chaque club ou *vente* en avait un *plus mauvais, ou plus bas* au-dessous de lui, de manière que le premier réunissait l'élite de la société, *tandis que le dernier, où se commettaient d'abominables crimes et d'exécrables sacrilèges,* TOUCHAIT AUX LIMITES DE L'ENFER¹. »

Bresciani ajoute : « Au sein de l'Europe, il existe une *Société ténébreuse qui anime et inspire toutes les sociétés secrètes et leurs projets perfides*². »

¹ V. *les Sociétés secrètes, etc.*, t., III, p. 154. *La Semaine religieuse* de Grenoble, que cite *l'Univers* du 30 août dernier, rapporte et garantit un fait particulier bien remarquable de l'intervention diabolique dans la Fr.[°]-Maç.[°], dont le R. P. Jandel a été un des acteurs et le héros.

² Si nous en croyons M. l'abbé P. Martin, la *Chaldée* serait encore de nos jours un centre de cabale qui rayonnerait jus- qu'en Europe. Des peuplades appelées Jésidis, ou Schamanites, ayant une religion et un culte cabalistiques et tout sataniques, habitent cette contrée; elles s'étendent dans la Mésopotamie,

Donc par l'intermédiaire des juifs et de la cabale dont ils sont les docteurs, Satan inspire et dirige la Franc-Maçonnerie tout entière. Depuis leur déicide les juifs sont devenus l'instrument tout spécial de Satan. Notre-Seigneur, même avant sa passion, les appelait déjà « enfants du diable, » *vos a patre diabolo estis*; et après son crime le pharisien et sa descendance ont été nommés par le divin Sauveur dans l'Apocalypse à deux reprises différentes, « Synagogue de Satan, *Synagoga Satanæ*, » c'est-à-dire Église du diable. Dans cette église le diable a toujours été adoré. Tandis qu'il était chassé de ce monde et dépouillé de ses antiques honneurs et que les unes après les autres les nations païennes rejetaient son joug et adhéraient au Christ triomphant, l'archange déchu se conservait encore en secret un culte, des ministres et des fidèles, dans les juifs cabalistes et les sectes

la Médie, le Kourdistan et les monts Sindjar; et leur population atteindrait « le chiffre de plusieurs millions. » Ce peuple cabaliste aurait « des temples dans une des plus grandes capitales du nord de l'Europe. » Leurs chefs suprêmes ont une autorité absolue : on leur obéit aveuglément. Ils transmettent leurs ordres au moyen de chefs subalternes; « il est probable même que, par des ramifications mystérieuses, leurs ordres parviennent aux extrémités les plus reculées de l'Asie et peut-être de l'Europe » (*la Chaldée, esquisse historique*, etc., par M. l'abbé P. Martin, chapelain de Saint-Louis des Français à Rome, 1867. — V. *le Juif*, note VI, p. 550 et suiv.).

hérétiques qui pratiquaient la cabale. « Ce mystère d'iniquité » commençait avec l'Église, dès les temps de la prédication apostolique, ainsi que nous l'apprend saint Paul¹. Pendant des siècles cette église démoniaque a vécu sous la société chrétienne, en tronçons séparés, le plus souvent inconnus les uns aux autres. Mais maintenant nous voyons sous nos yeux Satan travailler avec succès à refaire l'unité et la catholicité de son Église. Il calque son œuvre sur celle de Jésus-Christ. Il est, selon le mot de Tertullien, « le contrefaiseur et le singe de Dieu. » « C'est l'organisation des sociétés « secrètes, dit le protestant et franc-maçon converti Haller, qui m'a fait pressentir l'Église « catholique longtemps avant de l'avoir, non seulement embrassée, mais même étudiée². » Paroles bien significatives.

Tout cet ensemble d'idées et de faits, au moyen duquel Satan s'efforce de rétablir son règne d'autrefois, et que nous venons d'étudier, a donc été très justement appelé « la Révolution, » c'est-à-dire le retour en arrière (*volvère retro*). Car c'est en arrière de dix-huit siècles qu'il veut

¹ Nam mysterium jam operatur iniquitatis » (II ad Thessal., 11, 7).

² V. *le Juif de Vérone*, p. 35 et suiv.

nous ramener. Pie IX nous l'a solennellement affirmé dans son encyclique de 8 décembre 1849¹.

De sorte que les juifs commandent et mènent la Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes, ses branches, pour arriver par elle à la possession de la Judée et à la domination du monde, et Satan de son côté inspire et dirige les juifs pour reconstituer par eux et par les sectaires de l'*occultisme* son ancien empire sur tous les peuples de la terre.

Tel est le but final et dernier vers lequel, sans qu'elle le sache, marche toute la Franc-Maçonnerie.

¹ Voir plus haut.

CHAPITRE TROISIÈME

SUITE DE LA VISION PREMIÈRE DE LA PREMIÈRE TROM-
PETTE : SON APPLICATION A LA FRANC-MAÇONNERIE.

Mes lecteurs ont eu la patience de lire cette étude bien longue encore, quoique abrégée, sur la Franc-Maçonnerie. Les documents qui l'appuient sont irrécusables : ils le savent. Ils ont donc maintenant sous les yeux l'objet réel, à mon sens, de la prophétie symbolique de saint Jean.

Qu'ils comparent les deux termes, la figure prophétique et la chose prédite, et qu'ils jugent ! Je les prie de relire l'explication exégétique de cette première vision par laquelle j'ai commencé (Chap. I^{er}) et d'essayer eux-mêmes l'interprétation avant d'aller plus loin dans cette lecture. Je suis convaincu que le symbole abrégé de l'Apocalypse leur paraîtra, ce qu'il est pour moi-même, une *réduction* parfaite de cette grande hérésie contemporaine, la Franc-Maçonnerie, et qu'ils souscriront entièrement aux interprétations et explications suivantes.

Catholiques, nous sommes tous unanimes à

croire que Satan, père du mensonge, est l'auteur de toutes les hérésies, médiatement d'abord par les démons inférieurs, ses instruments, en attendant qu'il vienne en personne inspirer les dernières erreurs et diriger les suprêmes combats contre l'Église.

Pendant de longues années les quatre anges maudits, dont parlent les versets 14 et 15, n'ont eu d'action nuisible que dans les limites des pays arrosés par l'Euphrate. Ils y étaient enchaînés sans pouvoir agir au delà. Ils y avaient leurs esclaves dans les peuples musulmans et dans les anciens hérétiques; et là surtout ils entretenaient des fidèles de choix dans les adeptes de la cabale magique. La puissance divine ne permettait pas qu'ils pussent propager leur malice particulière au delà de ces contrées d'une manière efficace et générale. Mais ils se tenaient prêts pour *l'heure*, le *jour*, le *mois* et *l'année*, c'est-à-dire, pour ce moment très précis où, par un concours multiple de circonstances favorables, se trouverait préparée la voie à leurs succès futurs chez les peuples chrétiens et chez les catholiques.

Le dix-huitième siècle arrive. En ses premières années les temps déterminés s'accomplissent. *Quatre* circonstances principales, venant des erreurs

protestantes, gallicanes, jansénistes et philosophiques, ont disposé les esprits et les cœurs à toutes les révoltes, à toutes les absurdités, à tous les excès.

A ce moment précis, la coupe de la justice divine est pleine : elle déborde. Le sixième âge commence. Les quatre démons de l'Euphrate sont déchaînés : ils reçoivent la permission d'agir sur toute la terre. Leur première action porta sur ces associations secrètes, sur lesquelles ils avaient déjà une puissance spéciale en raison de leurs origines et de leur initiation aux mystères cabalistiques et païens de l'Orient et de la Chaldée. La plus importante par le nombre et la qualité de ses membres était alors la Franc-Maçonnerie templière. C'est elle que choisirent ces esprits de ténèbres, comme l'instrument particulier avec lequel, grâce au concours des protestants, des gallicans, des jansénistes et des philosophes, ils allaient agir d'une manière terriblement efficace sur les deux hémisphères. C'est pourquoi nous voyons, au commencement du dix-huitième siècle, la Maçonnerie templière prendre des développements surprenants, recevoir des forces considérables, s'adjoindre toutes les sociétés secrètes, anciennes et récentes, et former cette puissance

occulte, formidable à l'Église, que l'histoire signale dans la dernière moitié du dix-huitième siècle.

Si nous recherchons historiquement l'origine première de ce nouveau pouvoir hostile à Dieu, nous sommes toujours forcés d'*aller en Chaldée et aux pays de l'Euphrate* pour trouver son point de départ, ainsi que nous l'a démontré le précédent chapitre. Il nous faut remonter jusqu'aux quatre anges maudits, jusqu'à la cabale juïque et diabolique, pour connaître sa suprême direction ; car la Franc-Maçonnerie est satanique dans son principe comme dans ses agissements ; nous l'avons prouvé et l'Apocalypse nous en avait avertis.

A présent que nous savons le nombre actuel des adhérents de la Maçonnerie et de ses branches, vingt à trente millions et plus peut-être, le chiffre apocalyptique de deux cents millions ne nous paraîtra plus inexplicable. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, depuis les commencements du dix-huitième siècle jusqu'à la fin du dix-neuvième et probablement au delà, le total général des membres de la Franc-Maçonnerie et des sociétés secrètes s'élevât en chiffres ronds à deux cents millions d'adeptés. L'Apocalypse nous apprendrait

ainsi le nombre exact des victimes de cette hérésie.

Mais comme l'Esprit-Saint n'a révélé cette indication si précise que pour cette hérésie seule, il serait possible qu'il y eût quelque autre mystère. A notre époque l'Église catholique compte environ deux cents millions de fidèles. C'est le chiffre le plus élevé qu'elle ait atteint jusqu'à présent. L'Esprit-Saint n'aurait-il pas voulu nous apprendre que l'hérésie, commencée et régnant au sixième âge, réunirait elle aussi un jour, au septième âge il est à croire, une quantité égale de partisans? Et par là ne nous fournirait-il pas une donnée précieuse sur la manière dont se réaliseront les grandes prophéties de la fin des temps? Deux cents millions de francs-maçons sur la terre, deux cents millions de dévots de Satan parmi les hommes, montrent très possible et rendront très facile l'empire universel de l'Antéchrist.

L'intervention de l'Agneau dans cette vision (verset 13) nous a fait entrevoir que cette nouvelle hérésie susciterait des empires et des gouvernements extrêmement hostiles à l'Église. Puis l'apparition du symbole, au sens déjà démontré et déterminé, le cavalier et le cheval, l'un et l'autre revêtus de cuirasses, est venue nous apprendre que cette hérésie serait en elle-même

constituée en forme de gouvernement, qu'elle compterait des partisans dans tous les pays civilisés de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et que, par une série de chefs suprêmes, elle les gouvernerait d'un bout du monde à l'autre; qu'elle agirait partout comme *une armée*, et une armée de cavalerie, avec ses généraux, ses officiers, son plan de bataille, sa consigne, l'unité et la rapidité de l'action. Or dans la précédente étude il nous a été prouvé que la Fr.:.-Maç.: est constituée sous la forme d'un gouvernement puissant et centralisateur, entièrement indépendant du gouvernement extérieur de chaque nation, possédant tous les rouages administratifs qu'emploient aujourd'hui les États modernes; que les Grands Orients sont reliés entre eux par leur dépendance d'un Orient supérieur, pouvoir suprême duquel dépend la Franc-Maçonnerie tout entière, qui forme ainsi dans le monde un empire immense et presque universel. Ce pouvoir suprême a été exercé par des chefs secrets qui se sont succédé depuis le dix-huitième siècle jusqu'à nos jours. Sous leur impulsion et par leurs ordres, la Maçonnerie s'est emparée de la direction gouvernementale dans bien des pays; elle a marché et marche encore maintenant comme *une immense armée*,

recevant en tous lieux le mot d'ordre et exécutant le plan d'attaque prescrit contre l'Eglise et contre la société chrétienne. Les faits contemporains nous ont montré et nous expliquent ce qu'avait vu le siècle passé sans trop le comprendre.

Rien de frappant comme les détails du symbole comparés avec l'objet réel.

Ces animaux monstrueux, à tête de lion, au corps de cheval et à la queue de serpents, reproduisent tous les traits saillants et distinctifs de la Franc-Maçonnerie en général, de chaque loge en particulier, et de chaque franc-maçon individuellement.

La Franc-Maçonnerie est composée de fait par la réunion de différentes sortes d'hommes en un seul corps moral. C'est d'abord une quantité d'hommes ambitieux si bien figurés par *la tête de lion*. Ces hommes veulent arriver aux honneurs et au pouvoir. La Maçonnerie s'en sert pour l'accomplissement de certains de ses desseins. Ils sont mis en avant par les chefs suprêmes. Ils ont une certaine apparence : par eux la Franc-Maçonnerie se montre sous son jour le moins désavantageux. En second lieu, nous voyons dans la secte des hommes symbolisés par *le corps de cheval*, hommes que les chefs maçons appellent eux-mêmes « bornés, buses, busards, » incapables,

« *quibus non est intellectus*, » bons seulement pour faire nombre, fournir des ressources et procurer de la considération à l'ordre par leurs richesses et leur position sociale. Ce sont les dupes, troupeau innombrable dans la Maçonnerie. Enfin cette *horrible queue de serpents* qui dressent leurs têtes et qui mordent, dépeint d'une façon merveilleusement juste ces hommes « *pernicieux et nuisibles* » qui forment la queue de la Franc-Maçonnerie, cette queue que nous connaissons si bien et qui embarrasse si souvent les ambitieux à tête de lion. Ils s'appellent carbonari, internationalistes, communards, socialistes, nihilistes, « *qui nuisent* » en assassinant, volant, pillant, incendiant, et qui menacent la société tout entière, l'Église et la Franc-Maçonnerie elle-même, d'une complète destruction.

Quand la Maçonnerie veut se faire voir et se faire admirer, elle présente d'abord sa tête de lion : les FF. . . présidents, ministres, sénateurs, députés, préfets, conseillers de toute sorte, etc., toute la foule des ambitieux repus ou à repaître montre assez bonne figure : vu à distance, le lion a quelques grâces majestueuses. Sans trop de répugnance, elle amène ensuite son corps de cheval ; mais le plus souvent elle tiendrait à cacher sa queue de serpents, que la tête couperait volontiers

si elle pouvait. Mais *le juif cavalier et ses successeurs* maintiennent fortement unis les trois hideux morceaux de leur monture horrible. Assis sur le cheval, ils mènent la tête de lion par la bride et le mors, et avec les serpents de la queue ils « nuisent » quand ils veulent et comme ils veulent, pour l'accomplissement de leurs secrets desseins. Et de même qu'un cheval ne peut que sentir son cavalier et ne saurait voir son visage quand il le porte sur son dos, de même les francs-maçons de toutes les espèces, de la tête, du corps et de la queue, sentent bien leur chef suprême par l'obéissance absolue que les serments leur imposent, mais ils ne le voient et ne le connaîtront jamais.

Chaque loge forme une Maçonnerie en petit.

Le symbole doit donc pouvoir s'appliquer également à ces groupes maçonniques. Et en effet il représente aussi leur composition. La tête de lion symbolise ce bourgeois ambitieux pour lui ou pour les siens qui, afin de placer un fils ou un neveu, ou bien pour devenir maire, conseiller ou député, se fait affilier à une loge. Le cheval, c'est ce prud'homme stupide et vaniteux qu'on amène dans la loge, moins pour sa personne que pour sa fortune. C'est de lui que Weishaupt disait : « Il est une « espèce d'imbéciles, à qui il ne faut pas le dire

« parce qu'on peut tirer quelque avantage de leur
« sottise. Sans avoir de l'esprit, ils ont au moins
« des écus.... ils font nombre et remplissent la
« caisse. » Et Piccolo-Tigre : « Cette vanité du
« citadin et du bourgeois à s'inféoder à la Franc-
« Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si
« universel que je suis toujours en admiration de-
« vant la stupidité humaine. » La queue de ser-
pents représente les francs-maçons plus avancés,
appartenant aux arrière-loges. Ce sont ces initiés
dont parle *Nubius*, qui doivent être « toujours
prêts à aimer à être inconnus et à n'être comptés
pour rien ¹. » Hommes pervers et hypocrites, qui
ne se mettent point en avant comme la tête de
lion, mais qui, en silence, semblables aux ser-
pents qui fixent et fascinent leur proie, observent
et étudient dans la loge symbolique chacun de ses
membres, les tournent et les retournent, devinent
leurs penchants et leurs tendances, et dirigent
vers la société secrète ceux qu'ils jugent mûrs et
dignes ². » Le vénérable de la loge, c'est le ca-
valier qui mène cette monture.

Ce symbole fécond nous dépeint encore le franc-

¹ *Papiers secrets*, lettre de Nubius à Volpe. V. *l'Église ro-
maine*, etc., t. II, p. 113.

² Lettre de Piccolo-Tigre, *ibidem*, p. 105.

maçon en particulier, sous son côté moral. Nous nous hâtons de dire qu'il y a toutefois d'honorables exceptions. Mais, dans la généralité, le franc-maçon de tous les degrés et de toutes les branches, cet hérétique du sixième âge, reproduit exactement, dans sa physionomie morale, les principaux vices symbolisés par la bête à tête de lion, corps de cheval et queue de serpents. Il est bouffi d'orgueil; il n'en peut être autrement, puisque la Maçonnerie, sa mère, lui enseigne chaque jour que les maçons sont au-dessus de tous les autres hommes, qu'ils sont les dieux de la terre. Sa soumission à ses chefs connus et inconnus est aveugle, servile, passive, comme celle du cheval qui obéit au frein et à l'éperon. Il est menteur, calomniateur et hypocrite, surtout vis-à-vis de l'Église, à l'exemple de l'antique serpent, son véritable maître; et comme le serpent dans les emblèmes gnostiques et maçonniques est aussi le symbole de l'impureté, la plupart du temps le franc-maçon n'est qu'un franc-polisson.

Enfin le symbole apocalyptique a mis sous les yeux des chrétiens longtemps à l'avance tous les moyens d'action dont s'est servi, et dont se sert encore de nos jours cette hérésie abominable de la Maçonnerie.

Nous avons appris qu'elle était essentiellement violente, qu'elle employait pour arriver à ses fins des violences de toutes sortes, qu'elle était absolument impérieuse et exigeait de ses adeptes une obéissance servile et sans examen : le maçon n'a qu'une chose à faire : recevoir le mot d'ordre et exécuter la consigne ; qu'elle pratiquait le mensonge et l'hypocrisie sous toutes leurs formes, et enfin qu'elle enseignait toute espèce d'erreurs, dogmatiques, sociales et morales.

Or en nous rappelant l'explication déjà donnée de ces animaux monstrueux, nous voyons que le lion, animal colère et terrible, symbolise la violence et la domination ; que le cheval est l'emblème du servilisme et de la soumission passive ; que le serpent figure le mensonge et l'hypocrisie, et pour dernier trait des plus caractéristiques, de *la bouche* de ces bêtes sortaient du *feu*, de *la fumée* et du *soufre*, qui sont le symbole expressif de l'erreur dogmatique, sociale et morale. Nous nous sommes convaincus qu'aucune hérésie n'a eu « la puissance de la *bouche*, » c'est-à-dire de la parole, comme la Franc-Maçonnerie, et aucune n'a enseigné l'erreur d'une manière si radicale et si universelle. Nous savons qu'aujourd'hui elle tend de toutes ses forces, et elle arrivera partout, si Dieu

ne l'arrête, à s'emparer du monopole de l'enseignement. Elle veut que le monde n'entende plus d'autre parole que la sienne et que par ses doctrines toutes les générations futures soient formées à son image.

Remarquons encore que les francs-maçons sont les adorateurs du *feu* qui est le Dieu de la Maçonnerie, et que la figure du *serpent* revient souvent dans les pratiques et les emblèmes de leurs ancêtres, et se retrouve comme objet symbolique dans leurs loges.

Ces affreuses bêtes ont fait mourir « la troisième partie des hommes. » Il est, hélas! trop vrai que, chez les peuples catholiques, la Franc-Maçonnerie a fait mourir surnaturellement un très grand nombre d'hommes, en leur ôtant la foi. Nos pères l'ont vu au dix-huitième siècle; nous l'avons vu et nous le voyons dans ce siècle-ci, beaucoup d'hommes, sans être affiliés en aucune manière à la Franc-Maçonnerie, ont perdu la foi et toute pratique religieuse, par suite des erreurs qu'elle répand dans toutes les classes de la société, au moyen de la parole, et principalement de la parole imprimée, mauvais livres et journaux.

Nous connaissons encore ces « autres hommes » qui « n'ont pas été tués » par la Franc-Maçonnerie.

rie, et qui n'ont pas la foi. Ils sont bien nombreux aussi au sixième âge.

D'abord les idolâtres : au dix-neuvième siècle, il y a des hommes qui, en dehors de la Maçonnerie, rendent un culte aux démons; ce sont les spirites. Il y a surtout des populations innombrables encore païennes dans le centre de l'Asie, dans l'Inde, la Chine, le Japon, en Amérique, en Afrique, dans les îles de l'Océanie, et chez lesquelles nos missionnaires, malgré toute l'ardeur et la persévérance de leur dévouement et de leur zèle, n'ont obtenu jusqu'à ce jour que peu de succès.

Et parmi les non-idolâtres, que de juifs, de musulmans, d'hérétiques et de mauvais catholiques s'abandonnent, pendant cette sixième période, sans remords et sans repentance, « aux meurtres, aux empoisonnements, à la fornication, au vol, » à tous les crimes! Les statistiques criminelles en sont une des preuves tristement convaincantes.

C'est donc une vérité incontestable que, au dix-huitième siècle et principalement au dix-neuvième, l'Église catholique est entourée d'ennemis de tous côtés. Ils sont à l'intérieur comme à l'extérieur de la société catholique, qui est attaquée avec fureur dans presque toutes les contrées de la terre.

Enfin toutes nos inductions sont confirmées par les faits actuels.

A notre époque l'humanité se trouve dans un état inconnu aux siècles passés. Par les relations commerciales, par l'électricité et la vapeur, les peuples les plus éloignés sont reliés les uns aux autres. L'habitant de l'Europe et de l'Amérique, et désormais aussi, depuis peu, le Japonais et le Chinois, peuvent chaque matin, au moyen du journal, faire la revue du globe entier et savoir, à quelques jours ou à quelques semaines de date, l'histoire contemporaine de tous les pays du globe.

Aussi l'Église, grâce à la persécution, est-elle plus catholique et plus connue que jamais.

Les fléaux physiques ont accompagné comme toujours la nouvelle hérésie. Les horreurs de la grande Révolution française lui appartiennent directement. Elle a soufflé et encouragé les guerres de la République et du premier empire. Un statisticien allemand en a publié le bilan en perte d'hommes, sans compter les pertes matérielles. D'après M. Haussener, « le nombre total des décès d'hommes en Europe dans les guerres de 1792 à 1815 a été de *cinq millions cinq cent trente mille* (5.530.000). Ce qui donne pour les vingt-trois années une moyenne de *deux cent quarante mille*

quatre cent trente-quatre par an (240.434). (V. *le Monde*, 28 juillet 1866).

Depuis cette époque, à mesure que l'hérésie s'accroît en nombre et en influence, les fléaux physiques se multiplient et s'étendent sur le monde entier.

« Les différentes guerres qui ont affligé l'Europe
« depuis l'année 1815 jusqu'en 1864 ont causé la
« mort de *deux millions sept cent soixante-deux*
« *mille* hommes (2.762.000). Dans ce chiffre ne sont
« pas compris les décès provoqués par les épidémies
« résultant de la guerre » (même statisticien).

Ce savant ne parle pas des guerres qui ont eu lieu en Amérique dans cet intervalle, parmi lesquelles il faut noter la guerre de sécession des Etats-Unis et celle du Mexique. Depuis 1864 l'Europe a subi la guerre de Prusse et d'Autriche, de France et de Prusse, la guerre civile de la Commune de Paris, la guerre de Russie et de Turquie. Dans l'Amérique les républiques et les monarchies du Sud se heurtent encore les unes contre les autres. Que de victimes depuis seize ans ! La guerre a vraiment décimé les deux parties du monde sur lesquelles s'est le plus développée la Franc-Maçonnerie.

Nous ne pouvons rien dire des crimes commis pendant le sixième âge contre la vie et la propriété

particulières. Cette statistique criminelle, de plus en plus lamentable, nous prendrait trop de temps.

Quant aux autres fléaux, il faut reconnaître qu'à partir du milieu de ce siècle, ils frappent sans relâche sur tous les points du globe.

Les nations chrétiennes sont punies par des inondations terribles et désastreuses qui se répètent à de courts intervalles, par des incendies effroyables qui détruisent des villes entières, par la détérioration et la diminution croissantes des denrées alimentaires les plus précieuses. De leur côté les peuples infidèles sont châtiés dans leur résistance à la grâce, et par des cyclones, par des soulèvements de la terre et de la mer, qui font périr des centaines de milliers de personnes à la fois, et surtout par d'épouvantables famines.

L'Arabie, l'Algérie, la Perse, l'Inde, la Chine ont offert un désolant spectacle. La Chine, si rebelle à Jésus-Christ, voit ses provinces décimées les unes après les autres. Au commencement de l'année 1879, *vingt-trois millions* d'habitants étaient morts, soit de la faim, soit de la peste. Et la famine et la peste n'ont pas encore cessé¹!

Voit *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers, extrait d'une lettre adressée à l'Union* par M. Marle de Brest, procureur des missions franciscaines, à Paris. — Dimanche 9 mars 1879.

Présentement (septembre 1880), sous la direction de la détestable hérésie maçonnique et sous l'influence de ses enseignements, l'Europe marche vers des guerres civiles et sociales; et vers des guerres de peuples à peuples; devant lesquelles pâliront toutes les luttes et toutes les commotions politiques des âges précédents.

Exsurgat Deus!

CHAPITRE QUATRIÈME

SECONDE VISION DE LA SIXIÈME TROMPETTE. TRIOM-
PHE DE LA VÉRITÉ. TEMPS DE REPOS POUR L'ÉGLISE
AVANT SES DERNIERS COMBATS.

Les visions des cinq premières trompettes ne contiennent que l'unique tableau de l'hérésie annoncée, après lequel le prophète décrit une nouvelle épreuve de l'Église. L'Esprit-Saint semble vouloir indiquer par là que, dans ces époques antérieures, les secours ordinaires de Dieu suffisaient à l'Église pour soutenir la lutte.

Mais au sixième âge les attaques l'emportent en proportion sur les assauts passés; elle aura donc besoin d'une assistance divine toute particulière. C'est pourquoi la sixième trompette comprend deux visions. La seconde de ces visions va nous apprendre que Dieu viendra en aide à son Église d'une manière extraordinaire.

L'interprétation de cette vision, qui appartient plus à l'avenir qu'au présent, offre de sérieuses difficultés. Nous n'avons presque plus de points certains de comparaison. Toutefois, en suivant toujours la même méthode, c'est-à-dire, en exa-

minant de très près les symboles et en recourant aux passages semblables de la Bible pour les expliquer, nous espérons arriver à comprendre assez exactement ce que l'Esprit-Saint a voulu prophétiser.

SIXIÈME TROMPETTE

INTERPRÉTATION DE LA SECONDE VISION

(Apocalypse, chap. X et XI)

C. x, v. 1. Et vidi alium C. x, v. 1. Et je vis un autre
angelum fortem descenden- ange fort, descendant du ciel,
tem de cælo, amictum nube, vêtu d'une nuée; et un arc-
et iris in capite ejus; et facies en-ciel était sur sa tête, et son
ejus erat ut sol, et pedes ejus visage était comme le soleil,
tanquam columnæ ignis; et ses pieds comme des co-
lonnes de feu;

2. Et habebat in manu sua 2. Et il avait dans sa main
libellum apertum, et posuit un petit livre ouvert, et il posa
pedem suum dextrum super son pied droit sur la mer et le
mare, sinistrum autem super gauche sur la terre;
terram;

3. Et clamavit voce magna, 3. Puis il cria d'une voix
quemadmodum quum leo ru- forte, comme quand un lion
git. Et quum clamasset lo- rugit. Et lorsqu'il eut crié,
cuta sunt septem tonitrua sept tonnerres firent entendre
voces suas. leurs voix.

4. Et quum locuta fuissent. 4. Et quand les sept tonner-

septem tonitrua voces suas, res eurent fait entendre leurs
 ego scripturus eram; et au-voix, moi j'allais écrire; mais
 divi vocem de cœlo dicentem du ciel j'entendis une voix
 mihi : Signa quæ locuta sunt me disant : Scelle ce qu'ont
 septem tonitrua, et noli ea dit les sept tonnerres et ne
 scribere. l'écris pas.

5. Et angelus quem vidi 5. Et l'ange que j'avais vu
 stantem super mare et super se tenant debout sur la terre
 terram, levavit manum suam et sur la mer, leva sa main
 ad cœlum, vers le ciel,

6. Et juravit per viventem 6. Et jura, par Celui qui vit
 in sæcula sæculorum, qui crea- dans les siècles des siècles,
 vit cœlum et ea quæ in eo qui a créé le ciel et ce qu'il con-
 sunt, et mare et ea quæ in eo tient, et la mer et ce qu'elle
 sunt : quia *tempus* non erit renferme : qu'il n'y aura
 amplius. plus désormais de *retard*¹.

¹ Je traduis selon le texte original grec. La traduction de la Vulgate : « il n'y aura plus désormais *de temps*, » est fautive. Dans le texte grec, le mot traduit par « *tempus* » est le substantif χρόνος. Or, ce mot n'a pas la signification de « temps » par opposition à « l'éternité; » il veut dire « longueur de temps » et par suite « retard. » D'où le vrai sens est celui-ci : il n'y aura plus de longueur de temps, il n'y aura plus de retard, c'est-à-dire : Dieu n'accordera plus de délai au monde coupable, il ne fera plus attendre à son Église les secours et le triomphe final qu'il lui a promis par les prophètes.

Le verset suivant, 7, prouve que c'est là le vrai sens. Car, si l'on traduisait « *tempus* » par « temps, » avec cette signification que le temps va cesser, que le monde va finir et l'éternité va commencer, ce verset 7 n'aurait plus de liaison avec le précédent; il serait même en contradiction avec lui. Le verset 6 prédirait que le temps va finir, et le verset 7 annoncerait malgré cela qu'il va y avoir encore « des jours, » des temps par conséquent, pendant lesquels Dieu achèvera l'accomplissement des prophéties. Tandis que, en traduisant par « retard, » les deu

7. Sed in diebus vocis sep- 7. Mais que dans les jours
 timi angeli, quum cœperit de la voix du septième ange,
 tuba canere, consummabitur quand il *devra* sonner de la
 mysterium Dei, sicut evange- trompette, s'accomplira le
 lizavit per servos suos pro- mystère de Dieu, ainsi qu'il
 phetas. l'a annoncé par ses serviteurs
 - les prophètes ¹.

versets sont très bien liés ensemble : ils offrent un sens très clair et très suivi : il n'y aura plus de retard, car à l'époque de la septième trompette, aux jours marqués par la septième trompette, Dieu consommera tous ses desseins mystérieux, etc... Aussi M. l'abbé Drack dit-il avec raison : « Tempus non erit « amplius; il ne faut pas entendre ces mots en ce sens que le « temps va cesser, c'est-à-dire que le monde va finir; mais « que l'accomplissement des menaces de Dieu, l'heure de ses « châtements ne vont plus *tarder*. Les temps de sa patience et « de son support sont passés, ainsi qu'il est dit formellement « au verset suivant » (Apocalypse, *in hoc loco*, p. 107).

Le texte grec, qui est l'original, — il ne faut pas l'oublier, — corrobore cette interprétation et montre qu'elle est la seule véritable. Il porte : ὅτι χρόνος οὐκ ἔτι ἔσται: Et si donnant au mot χρόνος le sens de « temps, » il faut traduire, selon le génie de la langue grecque : un temps ne sera plus; car il n'y a pas d'article devant χρόνος; ce qui ne signifie rien. Il faut donc prendre une autre signification de ce mot. Or, comme en témoignent les dictionnaires d'Henri Etienne et de Planche, χρόνος veut dire encore *temporis diuturnitas seu longinquitas*, d'où, aussi : *retard*. La traduction donne alors un sens facile et acceptable : un retard ne sera plus, une longueur de temps ne sera plus désormais : il n'y aura plus ni retard ni délai. Les dérivés de χρόνος confirment cette signification. Nous ne citons que ceux qu'emploie le Nouveau Testament : *Moram autem faciente* sponso : *χρονίζοντος δὲ τοῦ νυμφίου*. Matth., xxv, 5. — *Moram facit* Dominus meus : *χρονίζει ὁ κύριός μου*. Matth., xxiv, 48 et Luc, xii, 45. — Quod *tardaret* ipse in templo : *ἐν τῷ χρονίζειν αὐτον ἐν τῷ ναῷ*. Luc., i, 21. — Et non *tardabit* : *καὶ οὐ χρονίει*. Ad Hæbr., x, 37.

¹ Nous avons traduit aussi le verset 7 selon le grec : ὅταν μέλλῃ σαλπίζειν, veut dire aussi bien « quand il *devra* sonner de la

8. Et audivi vocem de cœlo 8. Et j'entendis la voix qui iterum loquentem mecum et du ciel me parla de nouveau, dicentem : Vade et accipe li- et me dit : Va, et prends le brum apertum de manu an- livre ouvert de la main de geli stantis super mare et su- l'ange qui se tient debout sur per terram. la mer et sur la terre.

9. Et abii ad angelum, di- 9. Et j'allai vers l'ange, lui cens ei ut daret mihi librum. disant de me donner le livre. Et dixit mihi : Accipe librum Et il me dit : Prends le livre et devora illum, et faciet ama- et dévore-le; et il te causera ricari ventrem tuum, sed in de l'amertume dans le ventre, ore tuo erit dulce tanquam mais dans ta bouche il sera mel. doux comme du miel.

10. Et accepi librum de 10. Et je pris le livre de la manu angeli et devoravi il- main de l'ange, et je le dé- lum; et erat in ore meo tan- vorai; et il était dans ma quam mel dulce; et quum de- bouche doux comme du miel, vorassem eum amaricatus est et lorsque je l'eus dévoré, mon venter meus. ventre sentit de l'amertume.

11. Et dixit mihi : Oportet 11. Et il me dit : Il faut que te iterum prophetare genti- tu prophétises de nouveau à bus et populis et linguis, et beaucoup de nations, de peu- regibus multis. ples, de langues et de rois.

C. xi, v. 1. Et datus est C. xi, v. 1. Et un roseau me mihicalamus similis virgæ, et fut donné, semblable à une dictum est mihi : Surge, et verge, et il me fut dit : Lève- metire templum Dei, et al- toi, et mesure le temple de tare, et adorantes in eo. Dieu et ceux qui y adorent.

trompette » que « quand il *commencera* à sonner de la trompette. » La première traduction s'harmonise mieux avec le sens général des deux versets 6 et 7.

2. Atrium autem, quod est foris templum, ejice foras : devant le temple, mets-le de côté et ne metiaris illud, quoniam cōtē, parce qu'il a été abandonné aux gentibus, et ci-donné aux gentils; et ils fouvitatem sanctam calcabunt leront aux pieds la cité sainte mensibus quadraginta duo- pendant quarante-deux mois. bus.

3. Et dabo duobus testibus 3. Et je donnerai à mes meis, et prophetabunt diebus deux témoins de prophétiser mille ducentis sexaginta, pendant mille deux cent amicti saccis... soixante jours, revêtus de
 sacs.....

14. Væ secundum abiit; et 14. Le second malheur est ecce væ tertium veniet cito. passé; voici que le troisième viendra bientôt.

C. x, v. 1. *Et je vis un autre ange fort.* Cet ange n'est point un personnage prophétique. C'est un des anges que nous voyons figurer dans la *vision permanente* des chapitres IV et V, que saint Jean nomme souvent *le ciel*. Les anges dans l'Apocalypse sont uniquement les *ministres* de la révélation et non pas des types symboliques d'hommes prophétisés. Saint Jean nous a dit au commencement de sa vision que Jésus-Christ la lui avait « signifiée, » « *mittens per angelum,* » « la lui montrant par son ange, » c'est-à-dire par l'intermédiaire de ses anges.

Dans les visions où les anges paraissent et agissent, il faut donc examiner seulement quelles *qualifications* leur sont données, *quels attributs* ils portent et *quelles actions* ils font ; car ce sont autant de détails symboliques au moyen desquels l'Esprit-Saint veut manifester l'avenir par l'entremise des anges. Or cet ange est « descendant du ciel, » « fort, » « vêtu d'une nuée, » « un arc-en-ciel sur sa tête, » « son visage est comme le soleil et ses pieds comme des colonnes de feu. » Étudions ces symboles.

I. Saint Jean voit l'ange « *descendant du ciel sur la terre.* » Évidemment nous n'avons pas besoin d'explications pour comprendre que cet acte symbolique annonce l'intervention de Dieu en faveur de l'Église. Le secours divin sera puissant et tout particulier, car l'ange est qualifié de « fort. »¹ Cette expression ne se rencontre que dans trois endroits de l'Apocalypse et dans des circonstances où, d'après le texte, Dieu agit ou se prépare à agir, d'une manière particulière, contre les œuvres de Satan. La première fois c'est dans la vision permanente : un ange « fort¹ » demande à toute la création s'il est quelque créature capable de rompre les sceaux du livre et de l'ouvrir ; la seconde

¹ Ap., v, 2. *Et vidi angelum fortem prædicantem, etc.*

fois, c'est dans ce passage-ci, où saint Jean dit : Je vis un *autre* ange fort, un second ange fort. La troisième fois, c'est quand un ange « fort, » saisissant une grande meule, la jette dans la mer; action symbolique qui marquait la ruine totale de Babylone, c'est-à-dire de la cité du mal ¹. Nous savons en outre que l'ange messenger du grand mystère de l'incarnation est appelé Gabriel, nom qui veut dire : *force* de Dieu. L'action divine contre les ennemis de l'Église à un moment marqué du sixième âge sera donc forte et étonnante.

II. Mais l'ange, pour premier attribut, est *revêtu d'une nuée*. Cette nuée lui sert comme de vêtement et de *voile*. Le visage, les mains, les jambes et les pieds seuls de l'ange sont à découvert.

Dans la Bible « la nuée » *cache* la majesté divine aux regards des hommes. Dieu, dont le vêtement est la lumière, « *amictus lumine sicut vestimento,* » s'enveloppa d'une nuée au mont Sinaï; il parle du sein d'une nuée au Thabor, etc., etc. L'ange, étant revêtu d'une nuée, nous représente donc une intervention dans laquelle le Seigneur *se cachera* en partie. Ce sera une action divine bien caractérisée,

¹ Ap., xviii, 21. Et sustulit *unus angelus fortis lapidem,* etc.

mais qui ne sortira pas de l'*ordre providentiel*. Dieu agira sous le *voile* des événements ; les faits seront tels qu'on ne pourra pas s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu ; mais ils ne seront pas des faits *d'un ordre miraculeux*, extraordinaire et inusité, comme, par exemple, la mission des deux témoins, annoncée dans cette vision même pour le septième âge.

Un arc-en-ciel était sur la tête de l'ange. L'arc-en-ciel est le symbole de la paix, de la miséricorde, de la fin des épreuves et des châtements. Ceci n'a pas besoin d'être prouvé. C'est donc un temps de paix et de repos qui est promis à l'Église.

Son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu. Le mot « colonne » indique qu'il faut comprendre sous les mots « *ses pieds*, » non seulement les pieds, mais les *jambes* et une partie des *cuisse*s. Plusieurs autres passages de l'Écriture portent le même mot, « pied, » avec cette signification plus étendue que son sens propre. Le visage de l'ange et toute la partie inférieure de son corps étaient donc *lumineux*. Cet ange est un *messenger de lumière* ; il apporte aux hommes la lumière divine qui est la lumière de la vérité. Ce symbole signifie que l'intervention du ciel s'opérera par une grande effusion de la vérité. *Sa lu-*

mière s'imposera à tout le monde; elle sera irrésistible.

Tel est le sens général du symbole. Les moyens dont Dieu se servira pour répandre et faire accepter cette lumière de la vérité sont indiqués dans la vision en ces deux manières : premièrement, par le sens profond *des attributs* de l'ange, et secondement par les *actions symboliques* qu'il va faire.

L'ange est revêtu d'une nuée, et il a un arc-en-ciel au-dessus de la tête. L'arc-en-ciel ne peut paraître que sur les nuées; par conséquent, dans la vision cette nuée devait s'étendre quelque peu au moins au-dessus de la tête de l'ange, afin de donner lieu à l'apparition de l'arc-en-ciel. Cette nuée n'avait évidemment qu'une médiocre étendue.

Mais la nuée n'est pas uniquement le symbole d'une *opération divine voilée*; les saints Pères en ont fait aussi la figure prophétique de la Vierge Marie¹. Or dans la vision *la nuée porte l'arc-en-*

¹ Les saints Pères et les commentateurs appliquent à Marie ce qu'on lit dans le 3^e livre des Rois, c. XVIII, v. 44 : « Ecce *nubecula* parva, quasi vestigium hominis, ascendebat de mari... » « Voici que parut une toute petite nuée, grande comme le pas d'un homme, s'élevant de la mer. » Sur ce passage, le savant commentateur Gaspard Sanchez s'exprime ainsi : « In hac *nube* S. Joannes, episcopus Hierosolymitanus, agnoscit Beatam Virginem; et ex nubis proprietate, quæ ascendens ex mari amaro, nihil tamen inde traxit amaritudinem, sine ulla macula ortam

ciel. Dès lors l'ange, entouré de cet attribut significatif, *une nuée portant un arc-en-ciel*, n'aurait-il pas pour mission d'annoncer symboliquement à saint Jean, c'est-à-dire à l'Église représentée par l'apôtre, que la première intervention divine, le premier secours d'en haut, lui viendra directement de la *Vierge Marie*, que, la paix promise, elle la devra à Marie, que c'est Marie qui la lui *apportera*? En ce siècle, de célèbres et incontestables apparitions de la T. S. Vierge semblent confirmer cette interprétation. Jamais à aucune autre époque de l'histoire de l'Église, la Mère de Dieu ne s'est tant occupée de ses enfants, *d'une manière extérieure et visible*, qu'en ce sixième âge. Nous connaissons l'apparition de Paris, en 1830, qui nous a valu la médaille miraculeuse de la Vierge conçue sans péché; celle de la Salette, en 1846, qui nous invitait au repentir et au changement de vie; celle de Lourdes, en 1858, qui s'est nommée l'Immaculée Conception, et qui, en redisant son invitation

esse dicit, etc. » — « Dans cette nuée, saint Jean, évêque de Jérusalem, reconnaît la bienheureuse Vierge; et d'après la propriété du nuage qui, s'élevant des flots amers, n'emporte rien de leur amertume, il conclut qu'elle est née sans aucune tache » (*Comment in lib. III Reg. hoc loco*, 2^e édit. Migne, t. X, col. 1147). — Saint Epiphane appelle Marie : « *Nubes lucida*, » *nuée lumineuse* (*Orat. de laudibus S. Mariæ. deiparæ. V. Office de l'Imm. Concept., jour octave, 1^{re} leçon du III^e nocturne*).

à la pénitence, nous a souri; celle de Pontmain, en 1871, qui annonça la fin de nos malheurs; les apparitions de Prusse, de Pologne et d'Irlande en ces dernières années, etc.; les nombreux miracles de guérison et de conversion qui s'opèrent en ces divers lieux bénis par la présence de Marie. De plus, dans cette inspiration spéciale qui a déterminé le saint Pontife Pie IX à définir le dogme de la conception immaculée de la Mère de Dieu, dans cette acclamation unanime et cet enthousiasme universel avec lesquels l'Église accueillit cette vérité; dans ce mouvement extraordinaire et inattendu des foules qui reprennent leurs antiques habitudes des pèlerinages depuis si longtemps interrompues, n'y a-t-il pas une action évidente du ciel? N'est-ce pas aussi une intervention divine et toute une série de puissants secours venus d'en haut? Et en même temps par là le monde n'a-t-il pas reçu une admirable effusion de lumière et de sainteté? Pour la plupart des hommes, il est vrai, cette lumière et cette action de Dieu par Marie sont obscurcies et voilées comme par un nuage, ainsi que l'avait prédit le symbole de l'Apocalypse. Ils ne veulent pas les reconnaître, ou, plutôt, ils sont à cette heure, à cause des ténèbres répandues par l'erreur maçonnique, incapables de les reconnaître. Mais

le temps viendra où la lumière, comme nous l'apprendra encore la vision, se fera voir forcément et brillera avec éclat à des yeux aujourd'hui aveuglés ou volontairement fermés. Pour nous, fidèles catholiques, nous voyons et nous comprenons. Aussi, en empruntant à l'éloquent évêque de Genève¹ sa gracieuse métaphore, nous pouvons dire que, de 1830 à nos jours, la très miséricordieuse Vierge Marie a tracé, sous les regards de l'Église attentive et émue, un magnifique arc-en-ciel, présage de triomphe et de paix. Il y a dix-huit siècles, saint Jean avait vu au-dessus de la tête de l'ange ce symbole des miséricordes futures de la Mère de Dieu.

Ces événements et leurs dates nous apprennent de plus que la seconde vision de la sixième trompette n'est pas la suite rigoureusement chronologique de la première. Ces deux visions, à une époque qu'on peut déterminer maintenant, marchent d'une manière parallèle. C'est au moment où, en ce siècle, l'hérésie de la Maçonnerie juive a commencé de prendre ses grands et redoutables développements, vers 1830, que commence aussi à paraître « la nuée portant l'arc-en-ciel, » c'est-à-

¹ Discours de Mgr Mermillod, à la fête du couronnement de Notre-Dame de la Salette, 21 août 1879. V. *Univers* du 27 août.

dire que Marie intervient et se montre pour la première fois.

Depuis, les secours ont toujours suivi la progression du mal. La vision va encore nous le prouver. L'ange est porteur d'un quatrième attribut tout particulier.

« *Et il avait dans sa main¹ un petit livre ouvert.* »

Ce livre était *ouvert*. Ce détail a une double signification, l'une et l'autre véritables. Au sens propre, un livre *ouvert*, c'est un livre dont la lecture, ou la composition est commencée et n'est pas encore achevée; dans le sens métaphorique, c'est un livre qui n'est pas prophétique, ou dont l'intelligence n'offre aucune difficulté et est accessible à tous.

Plusieurs interprètes croient que ce livre est le même que celui dont il est question dans la vision permanente, aux chapitres V et VI, et que l'Agneau a pris pour en ouvrir les sceaux. Mais le texte distingue trop nettement ces deux livres, par deux mots différents, pour qu'on puisse les confondre : Le premier est appelé βιβλιον, *liber*,

¹ Le texte ne dit nulle part de quelle main l'ange tenait le livre. Ce détail n'avait sans doute aucune importance, puisque l'Esprit-Saint n'a pas jugé à propos de l'indiquer, tandis qu'il a expressément distingué le pied droit et le pied gauche et que la main qu'il leva pour faire son serment était la main droite.

livre, et le second, βιβλιδάριον, *libellus*, petit livre.

Nous croyons que le vén. Holzhauser en a donné la véritable interprétation, disant que *ce petit livre dans la main de l'ange était la prophétie du plus grand et du dernier des conciles, qui se tiendrait dans le sixième âge*¹. Il a ajouté que ce concile condamnerait l'athéisme². Pour ce dernier point, le vénérable interprète a dû recevoir quelque inspiration prophétique spéciale, car le texte sacré ne fournit pas la moindre indication d'où on puisse l'inférer.

L'ange descendant du ciel, et tenant à la main un petit livre ouvert, serait donc un symbole désignant un second genre de secours divin. Au sixième âge Dieu assisterait encore son Église en une autre manière, à savoir, en inspirant à son vicaire, le souverain pontife, de réunir un concile général malgré les difficultés et les inquiétudes de cette époque et en faisant réussir heureusement cette entreprise hardie.

Ici nous avons un grand fait d'histoire contemporaine pour nous servir de point d'appui dans cette interprétation. Un concile écuménique en

¹ *Interprétation de l'Apocalypse* par Barthélemy Holzhauser, traduction du chanoine de Wuilleret. 2^e édit, Paris, Louis Vivès, t. II, p. 6.

² *Ibid.*, tome I^{er}, page 189.

effet a été convoqué et s'est *ouvert* en 1869. Il a promulgué des décrets, et le premier se trouve être précisément la condamnation de l'athéisme ! Ce concile n'est pas terminé; il est suspendu; le livre de ses décrets reste *ouvert*, il attend sa suite et sa conclusion.

La prédiction d'Holzhauser, on en conviendra, est tout à fait remarquable. Il y a deux cents ans il était humainement impossible de prévoir les progrès de l'athéisme et sa condamnation par un concile écuménique. Il faut donc que le vénérable interprète ait reçu touchant ce grand événement une lumière surnaturelle.

L'accomplissement de sa prophétie en est la preuve. De là, l'interprétation qu'il a faite du « petit livre ouvert » reçoit, à notre avis, une grande autorité, sinon une complète certitude; car l'application et la prophétie sont corrélatives. Ce petit livre dans la main de l'ange serait donc bien la prédiction symbolique du concile du Vatican.

Du reste, nous venons de le voir, le symbole en lui-même est significatif et s'applique fort bien au concile du Vatican, qui n'est pas achevé et demeure ouvert.

Assurément on ne saurait légitimement soutenir que Holzhauser a été inspiré dans toutes ses

interprétations de l'Apocalypse. Ceci n'est nullement démontré et est fort contestable. On pourrait même, quant au point présent, faire une distinction et dire : Holzhauser a bien été surnaturellement éclairé pour prophétiser un fait de haute importance, un fait culminant dans une période de l'Église, comme paraît devoir être ce concile général qui a condamné l'athéisme ; mais rien ne démontre avec évidence que ce soit en vertu de l'inspiration divine qu'il a appliqué et adapté sa prophétie sur le concile du Vatican au passage en question de l'Apocalypse. Annoncer qu'il y aura au sixième âge un concile général condamnant l'athéisme, c'est le fait du prophète inspiré, mais prétendre que cette prédiction est renfermée dans ces paroles : « Et l'ange tenait à la main un petit livre ouvert, » c'est l'idée personnelle de l'interprète sujet à l'erreur, qui applique une connaissance prophétique à un passage de l'Apocalypse dans lequel l'Esprit-Saint peut fort bien n'avoir rien mis de semblable. Ce raisonnement a de la force ; nous en convenons. Toutefois on doit reconnaître qu'il y a au moins une très grande probabilité à ce que la lumière divine qui l'a éclairé sur un point l'ait également éclairé sur l'autre. Voici nos raisons qui répondent à la difficulté précédente.

L'Esprit-Saint ne communique point de lumières prophétiques sans un motif d'intérêt général ou particulier. Il est évident que cette prophétie n'a pas été donnée seulement pour les besoins spirituels de quelques simples fidèles : elle est d'une portée trop élevée et trop étendue. Dans cette prédiction du concile, Holzhauser a été inspiré pour le bien de l'Église universelle et particulièrement de l'Église enseignante. Cela ne nous paraît pas contestable. Mais on ne voit pas bien quel grand avantage l'Église en aurait recueilli, si, comme tant d'autres prophéties privées, elle avait été faite et conservée en un texte isolé. Ce qui constitue sa haute valeur et tout son intérêt, c'est qu'elle est enchâssée dans une interprétation de l'Apocalypse, c'est la place précise qu'elle occupe dans le travail du vénérable écrivain. L'Esprit-Saint l'a éclairé sur le fait à venir du concile uniquement pour que l'application et l'adaptation de cette prédiction divine au passage choisi par le pieux interprète en reçoive l'autorité la plus grande, l'autorité d'une parfaite certitude. Et cela, dans le but de procurer par ce moyen à l'Église, à telle époque de son histoire, les plus précieuses lumières sur le livre mystérieux. Et en effet, par suite de l'accomplissement de la prophétie, l'interprétation du pas-

sage en question, étant reconnue évidente et certaine, devient comme un phare lumineux qui éclaire non seulement plusieurs pages de l'Apocalypse, mais ce livre presque en entier. Car il s'ensuit que nous possédons à présent *une date historique* et un point de repère inattaquable pour l'interprétation de ce livre si obscur. Nous sommes sûrs que le second verset du chapitre X : « Et habebat (angelus) in manu sua libellum apertum, » annonce un fait accompli maintenant et qui doit être inscrit pour les années 1869 et suivantes. De là il résulte que la seconde vision de la sixième trompette, où se trouve ce verset, regarde bien notre temps ; que la première vision qui précède lui appartient aussi, puisqu'elle est comprise sous le son de la même trompette ; que cette sixième trompette prophétise toute notre époque. Dès lors la grande hérésie maçonnique qui commence au dix-huitième siècle et qui est à son apogée aujourd'hui, est bien symboliquement prédite dans l'horrible armée équestre rassemblée par les quatre démons de l'Euphrate. Et comme avant la Franc-Maçonnerie il n'y a point d'hérésies générales autres que le protestantisme, l'abbé Lachétardie a bien interprété la vision de la cinquième trompette, la nuée de sauterelles-scorpions, en l'expliquant du

protestantisme et de ces milliers de sectes. Dès lors, pour l'ensemble de l'Apocalypse, nous avons des lumières que ne pouvaient avoir les interprètes antérieurs, pas même Holzhauser, bien que son interprétation et sa prédiction réalisée nous les fournissent. La division des âges de l'Église devient plus sûre et plus claire. Nous sommes bien en plein sixième âge, l'âge de l'hérésie maçonnique, âge prophétisé par la sixième trompette et la sixième épître. En remontant dans le passé, nous trouvons le cinquième âge, prophétisé par la cinquième épître, le cinquième sceau et la cinquième trompette, l'âge de l'hérésie protestante, puis le quatrième âge, époque de la grande puissance ecclésiastique, l'âge aussi des nombreuses hérésies de l'Orient et de la défection dans l'unité et dans la foi des malheureuses Églises grecques, prophétisé par la quatrième épître, le quatrième sceau, la quatrième trompette, etc., etc. Et toutes ces époques correspondent parfaitement, selon l'histoire, avec les divisions écrites par l'Apocalypse; elles ne sont pas arbitrairement taillées dans son texte, comme celles que nous donnent plusieurs interprètes, Holzhauser lui-même. Enfin, chose extrêmement importante, l'Église apprend qu'elle est bien certainement à cette heure à son avant-

dernière période, déjà fort avancée, et que la septième, celle des suprêmes combats, va bientôt venir : *væ tertium veniet cito.*

III. Cette succession presque ininterrompue de lumières et de sciences a eu pour l'Église les plus heureux résultats. Mais en même temps, au mépris de toutes ces interventions de Dieu, le monde n'a pas voulu recevoir la lumière; il ne s'est point converti. Au contraire, le mal et l'influence des méchants ont grandi. La puissance de l'hérésie maçonnique s'est accrue d'une manière effrayante. Il semble qu'elle est sur le point de détruire l'Église et de dominer l'univers entier. C'est l'impression pénible sous laquelle nous avait laissé la première vision. Dieu sera-t-il vaincu? Sommes-nous arrivés aux temps du triomphe total des méchants? Non. La suite de la seconde vision va nous montrer, dans les actions symboliques de l'ange, que le Seigneur, après être intervenu selon la miséricorde, interviendra par les coups de sa force et de sa justice.

Et l'ange posa son pied droit sur la mer et son pied gauche sur la terre.

Dans la sainte Écriture cette locution « poser le pied sur quelque chose » est employée pour signifier que cette chose est tout à fait soumise et

domptée¹. Cette métaphore se trouve aussi dans le langage de tous les autres peuples qui, de plus, par la peinture et la sculpture, en ont fait un symbole très clair et fort expressif.

L'ange lumineux pose donc ses deux pieds qui *brillent de l'éclat du feu* sur la terre et sur la mer, pour montrer qu'au sixième âge il viendra un moment où la lumière de la vérité brillera sur *la terre entière* et, pour un certain temps, la soumettra à son empire. *La mer*, par ses agitations et ses tempêtes, peut symboliser les peuples les plus dominés par l'hérésie maçonnique, et à cause de cela les plus révolutionnaires et les plus remuants. C'est pourquoi l'ange pose sur la mer le *piéd droit*, qui est le plus fort. Il pose le pied gauche sur la *terre*, symbole des peuples plus calmes, parce que la Franc-Maçonnerie est moins puissante chez eux. Les uns et les autres s'inclineront devant l'éclat de la vérité.

Quel moyen emploiera le Seigneur pour produire un changement si merveilleux? Une autre action symbolique de l'ange nous l'apprend.

— *Et il cria d'une voix forte, comme lorsque le*

¹ Voir Deutéronome, xxxiii, 29. — Josué, x, 24. — Voir le mot *Pes* au *Dictionnaire de Philologie sacrée*, éd. Migne.

lion rugit ; et lorsqu'il eut crié, sept tonnerres firent entendre leurs voix.

Dans l'Ancien Testament les prophètes appliquent souvent cette figure de langage au Seigneur : le Seigneur rugit comme un lion. Ainsi Jérémie dit : « Dominus de excelso rugiet, et de « habitaculo suo dabit vocem suam : rugiens rugiet super decorem suum » : « Le Seigneur « rugira du haut du ciel, et il fera entendre sa « voix du haut de sa demeure sainte ; il rugira « comme un lion contre le lieu de sa gloire » (Jérémie, xxv, 30. Voir aussi Joël, III, 16, etc.).

Tous les interprètes s'accordent à reconnaître que ces expressions et autres semblables signifient que Dieu va exercer une terrible vengeance et envoyer aux hommes d'effroyables châtimens. On sait aussi que quand le lion rugit dans les forêts, tous les autres animaux qui l'entendent tremblent de frayeur et se taisent. Amos a dit : « Leo rugiet, quis non timebit? Le lion rugit, qui « ne craindra point? » (III, 8.)

L'acte symbolique de l'ange doit avoir dans l'Apocalypse la même signification que dans l'Ancien Testament. Par conséquent, il annonce qu'au sixième âge le Seigneur frappera les ennemis de l'Église d'épouvantables punitions. Des bouleversements

politiques et sociaux, des désastres et des calamités de toute sorte, des faits imprévus par les politiques et les sages du siècle, des événements inattendus tout contraires à leurs trames et à leurs calculs, viendront tout à coup atterrir les ennemis de l'Église et de la Religion, renverser leurs plans de fond en comble et les réduire au silence et à l'impuissance. Alors les hommes verront clairement dans toutes ces choses les conséquences des principes et des pratiques des modernes hérétiques. La vérité se fera jour. On se frappera la poitrine; on comprendra que l'Église catholique seule possède la sagesse divine pour diriger et maintenir en paix les sociétés; que, sans ses doctrines et ses enseignements, il ne peut y avoir ni autorité respectée, ni gouvernement possible, ni ordre stable dans le monde, et qu'elle est nécessaire même pour assurer la tranquille possession des biens matériels. Alors on se tournera vers elle et vers ses fils dévoués, en tremblant qu'il ne soit trop tard. Car ce qui se passera sera tel qu'on redoutera les conséquences prochaines des malheurs survenus autant que les malheurs eux-mêmes. Ces effrayantes conséquences sont marquées par *l'écho* que firent les voix des sept tonnerres aux rugissements de l'ange.

Les meilleurs interprètes disent que quand l'Apocalypse parle de tonnerre, de voix et d'éclairs, il faut entendre ces expressions dans le sens d'une menace de châtiments. « Ces voix (des sept tonnerres), dit M. l'abbé Drach, annonçaient des malheurs et exprimaient des menaces. Ceci acquiert encore plus de force par ce que nous lisons au livre VI, chap. x, des Révélation de sainte Brigitte. Cette sainte, comme le rapporte Corneille Lapiere, y écrit qu'ayant demandé à Dieu ce qu'avaient dit les sept tonnerres, il lui fut répondu qu'ils avaient fait les menaces les plus terribles contre les persécuteurs de l'Église » (*Apoc.*, p. 106).

Mais le Seigneur ne frappera point jusqu'à destruction complète. Pour cette fois encore il épargnera les ennemis de son Église, et *ne détruira pas alors entièrement la cité du mal* dont la ruine définitive n'aura lieu que plus tard.

Cette signification ressort du verset suivant :

« Et quand les tonnerres eurent fait entendre leurs voix, moi, j'allais écrire; mais j'entendis une voix me disant du ciel : Scelle les paroles des sept tonnerres et ne les écris pas. »

L'ordre de sceller les paroles des tonnerres ne veut pas dire qu'elles ne s'exécuteront pas, mais

qu'elles sont tenues en suspens et qu'elles ne s'accompliront que plus tard. C'est dans un sens analogue que Daniel a reçu un ordre semblable : « Tu autem, Daniel, claude sermones et « signa librum *usque ad tempus statutum* » (xii, 4 et 9). « Mais pour vous, Daniel, tenez ces « paroles fermées et mettez le sceau sur le livre « *jusqu'au temps marqué,* » où elles seront comprises et s'accompliront.

Je pense que les sept tonnerres correspondent aux sept coupes des chapitres xv et xvi; et que les paroles qu'ils faisaient entendre n'étaient autres que l'annonce de ces derniers châtimens, « septem plagas *novissimas,* » les « sept dernières plaies, » par lesquelles Dieu punira les hommes du septième âge et commencera la destruction de la cité du mal, de Babylone, de la société des enfants de Satan.

L'attribut symbolique que porte l'ange, l'arc-en-ciel, s'harmonise avec toute cette interprétation : il prédit la paix à l'Église, et aussi au monde coupable. Après d'effroyables malheurs, le châtimement sera suspendu. Le monde, à cause de l'Église, aura encore des jours de paix et de tranquillité.

Tous ces événements appartiennent à l'avenir.

Mais l'Esprit-Saint prend soin immédiatement de prévenir ce monde coupable, de la manière la plus expresse et avec la plus grande solennité, qu'il n'aura plus désormais devant lui, comme aux autres époques, des siècles d'existence.

« Et l'ange que j'avais vu se tenant debout sur la mer et sur la terre, leva la main vers le ciel et jura par Celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et tout ce qu'il contient, et la mer et tout ce qu'elle renferme : QU'IL N'Y AURAIT PLUS DÉSORMAIS DE RETARD ; mais que dans les jours de la voix du septième ange, quand il devra sonner de la trompette, s'accomplira le mystère de Dieu, ainsi qu'il l'a annoncé par ses serviteurs les prophètes. »

Ainsi ce temps de paix et de repos, c'est le *dernier délai* concédé par la justice à la miséricorde ; quand il sera passé, il n'y aura plus de retard pour les œuvres de la justice divine ; le septième ange devra faire retentir le son de cette trompette qui annoncera les derniers assauts de Satan, les dernières révoltes de l'humanité rebelle et ses dernières complicités avec l'ennemi de Dieu, le septième et dernier âge du monde pécheur.

Pendant ces jours, « sera consommé le mystère de Dieu, » c'est-à-dire Dieu complétera et mani-

festera tous ses desseins sur son Église, desseins jusqu'alors peu compris, desseins prédits par de mystérieuses prophéties dans les deux Testaments. Ils apparaîtront avec éclat, à la fin du septième âge, par le triomphe absolu de la cité du bien sur la cité du mal, détruite pour jamais, et dans le règne social de Jésus-Christ sur le monde au milieu de l'humanité fidèle, son Église catholique.

Mais avant ces grands événements du dernier âge, pendant le temps de paix de la fin du sixième, que se passera-t-il ? Les actions symboliques faites dans la vision continuent de nous instruire.

« Et j'entendis la voix qui, du ciel, me parla de nouveau et me dit : Va, prends le petit livre ouvert de la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre. Et j'allai vers l'ange, lui disant de me donner le livre. »

Cette voix qui parle de nouveau à saint Jean, c'est la même qui, précédemment, lui avait donné l'ordre de sceller les paroles des sept tonnerres et qui avait commandé au sixième ange de délier les quatre démons.

C'était la voix de l'Agneau qui se tenait sur l'autel.

Que signifie-t-elle et que veut dire ce qu'elle enjoint à saint Jean de faire ? Elle signifie une

nouvelle inspiration de l'Esprit-Saint, poussant à demander la reprise des travaux du concile.

Dans tout le cours de l'Apocalypse, saint Jean représente l'Église; nous l'avons déjà dit. C'est en la personne de son apôtre bien-aimé que Notre-Seigneur révèle l'avenir à l'Église de tous les siècles pour son instruction et sa consolation.

Donc, après les catastrophes vengeresses, après qu'une douloureuse expérience aura fait la lumière dans les esprits les plus prévenus, princes, grands, riches, peuple et clergé, demanderont le concile comme remède aux plaies affreuses causées à l'ordre social par l'hérésie judaïco-maçonnique et ses conséquences. De tous les points du monde, l'Église s'adressera à sa suprême autorité spirituelle, la suppliant de lui « donner le livre. »

Le concile du Vatican rouvrira ses assises solennelles.

Il condamnera toutes les erreurs que la Franc-Maçonnerie juive a vomies sur le monde, et dans ses décrets il *dira la vérité* sur tous les points intéressant les choses religieuses, sociales et politiques. Il est à croire, comme le dit Holzhauser, que le concile « déclarera le sens légitime des saintes Écritures » et que, en particulier, l'Apocalypse et les prophéties qui regardent la fin du

monde seront éclaircies par un jugement doctrinal.

Les définitions et les enseignements de ce dernier des conciles formeront « un petit livre, » qui sera *le résumé de toutes les lumières* que l'Église à cette époque aura mission de répandre sur le monde.

Son heureuse terminaison, son acceptation joyeuse par l'Église entière et ses suites sont prophétisées par les paroles et les actions symboliques suivantes.

Et l'ange me dit : Prends le livre et dévore-le, et il te causera de l'amertume dans le ventre ; mais dans ta bouche il sera comme du miel. Et je pris le livre et je le dévorai ; et il était dans ma bouche doux comme du miel, et lorsque je l'eus dévoré, mon ventre sentit l'amertume.

Dans Jérémie et dans Ézéchiel nous trouvons deux actes symboliques semblables. Jérémie résume en une ligne sa vision. Ézéchiel la raconte en détail et elle est presque entièrement semblable à celle de l'Apocalypse ¹.

¹ Jérémie résume sa vision en ces termes : « J'ai trouvé (c'est-à-dire, vous m'avez présenté) vos paroles ; je m'en suis nourri, et votre parole est devenue la joie et les délices de mon cœur » (xv, 16).

Ezéchiel raconte ainsi la sienne : « Fils de l'homme..... ou-

Le Seigneur lui présente un livre déroulé, un livre ouvert, renfermant des plaintes et des malédictions; rien par conséquent de difficile à comprendre. Le prophète reçoit l'ordre de manger ce livre. Il est averti qu'il en sera rempli et nourri comme par un aliment. Il le mange et le trouve doux à sa bouche comme du miel. Le sens de cette action symbolique est clair et saisissable à première lecture. Dieu indique par là au prophète deux choses : d'abord qu'il lui remplit et lui pénètre l'esprit de ses paroles, c'est-à-dire de ses desseins contre Israël et qu'il le charge d'en porter la connaissance à son peuple; en second lieu, que cette mission sera d'un accomplissement facile et nullement désagréable pour lui, que personne ne pourra l'arrêter, ni lui faire obstacle.

vrez la bouche, et mangez ce que je vous donne. Alors j'eus cette vision. Tout à coup une main s'avança vers moi, laquelle tenait un livre roulé, et elle étendit devant moi ce livre qui était écrit dedans et dehors. On y avait écrit des plaintes lugubres, des cantiques et des gémissements. Ensuite le Seigneur me dit : Fils de l'homme, mangez tout ce que vous trouverez (c'est-à-dire ce que je mets devant vous). Mangez ce livre et allez parler aux enfants d'Israël. En même temps j'ouvris la bouche, et il me fit manger ce livre, et il me dit : Fils de l'homme, votre ventre se nourrira de ce livre que je vous donne, et vos entrailles en seront remplies. Je mangeai ce livre, et il devint doux à ma bouche comme du miel. Et il me dit : Fils de l'homme, allez trouver la maison d'Israël, et vous leur annoncerez mes paroles; car c'est à la maison d'Israël que je vous envoie (Jérémie, ch. 11, 8, 9, et chap. 11, 1, 2, 3, 4).

Cette interprétation, qui ressort du texte seul sans difficulté aucune, a de plus été présentée tout au long par le Saint-Esprit lui-même. « Mangez ce livre, et allez parler aux enfants d'Israël. Allez trouver la maison d'Israël, et vous leur annoncerez mes paroles ; car c'est à la maison d'Israël que je vous envoie »... Et plus loin : « La maison d'Israël a un front d'airain et un cœur endurci, mais j'ai rendu votre visage plus ferme que leur visage, votre front plus dur que leur front. Je vous ai donné un front de pierre et de diamant. Ne les craignez (donc) point et n'ayez point peur devant eux » (III, 7, 8, 9). Et de fait, les deux prophètes Jérémie et Ézéchiël ont accompli avec énergie, et sans être arrêtés par aucun obstacle, leur mission d'avertissements et de menaces.

La vision symbolique de l'Apocalypse, qui reproduit les traits principaux de celle d'Ézéchiël, doit avoir le même sens. Ce que le Seigneur a voulu faire entendre à Ézéchiël, il veut ici le faire entendre à l'Église, représentée par saint Jean. Il y a seulement quelques nuances en plus que nous expliquons d'abord. L'Esprit-Saint avait dit au prophète de l'Ancien Testament : Mange, *comede* ; il dit à l'Église : Dévore, *devora*, c'est-à-dire

mange, avec l'avidité et la satisfaction d'un homme qui a grand'faim et grand besoin, l'aliment que je te présente.

Après le concile, l'autorité ecclésiastique, par tous les degrés de sa hiérarchie, invitera avec instance le peuple chrétien, qui aura alors plus que jamais si grand besoin d'être instruit, à se nourrir des enseignements de vérité et de sainteté renfermés dans ses décrets. Et de même que saint Jean a dévoré, a mangé avec avidité et empressement « le petit livre, » de même la chrétienté acceptera le concile avec enthousiasme et s'empressera de se pénétrer de ses doctrines.

Mais ce n'était pas seulement pour leur satisfaction personnelle que ces prophètes de l'Ancien Testament devaient se nourrir des paroles divines, ils recevaient en même temps l'ordre de les porter au peuple d'Israël. De même saint Jean, c'est-à-dire l'Église, après avoir dévoré le concile, reçoit un ordre semblable avec l'assurance, et plus tard l'expérience, qu'il sera pour elle aussi d'une exécution facile et agréable.

« *Et il me dit : Il faut que tu prophétises de nouveau à beaucoup de nations, de peuples, de langues et de rois.* »

Le mot *prophetare*, prophétiser, a ici la double signification que lui assignent les saintes Écritures, de *prêcher* et de prophétiser. Ainsi l'Église, dont l'apostolat n'a jamais été interrompu, le continuera et l'étendra pendant la dernière partie du sixième âge surtout, dans les plus vastes proportions, chez tous les peuples de la terre. Elle prêchera *de nouveau* (πάλιν, *iterum*) ces nations qu'elle avait converties *une première fois* et que l'hérésie a séparées d'elle depuis des siècles; elle prêchera *de nouveau* avec plus d'ardeur ces nations païennes si nombreuses qui, depuis tant d'années, résistent à son zèle; elle prêchera *de nouveau*, comme autrefois à ses débuts, ces peuples déshérités, ces millions d'hommes du centre de l'Afrique qui viennent d'être mis naguère en communication avec notre vieux monde pour la première fois. De la bouche sainte et sanctifiante de l'Église sortiront *toutes les vérités* pour la vie surnaturelle d'un grand nombre, *multis*, de même qu'étaient sorties de la bouche des monstrueux chevaux de l'hérésie maçonnique toutes espèces d'erreurs pour la mort « de la troisième partie des hommes. »

Et cette prédication sera « douce à sa bouche comme du miel, » parce qu'il lui arrivera ainsi

qu'aux prophètes de l'Ancien Testament : rien ne lui fera obstacle.

Toutes les barrières et toutes les difficultés seront levées devant l'Église. Les chefs des nations qui gouverneront après les grandes catastrophes, et les classes dirigeantes des sociétés voudront que les peuples entendent sa voix et suivent ses enseignements. Elle portera donc dans le monde entier *la pure lumière de l'Évangile*, et lui prophétisera non seulement les vérités de la vie future et des faits terribles de la fin du monde, mais aussi la proximité de ces grands événements.

Alors s'accompliront à la lettre les paroles de Notre-Seigneur : « Et cet évangile du royaume « sera prêché dans le monde entier, en témoignage à toutes les nations; et alors viendra « la fin » (Matth., xxiv, 14).

Ce sera le dernier témoignage que le Sauveur se donnera au milieu des nations, de sorte que leur apostasie soit sans excuse.

Mais dans l'Apocalypse, l'Esprit-Saint ajoute un détail que n'a point et que ne pouvait pas avoir la prophétie d'Ézéchiël. L'ange avertit saint Jean que la manducation de ce livre, après avoir mis dans sa bouche la douceur du miel, lui causera de l'amertume dans le ventre, c'est-

à-dire des douleurs intimes dans les intestins.

Que veut dire par là l'Esprit-Saint ?

A mon avis, c'est encore *un avertissement* pour l'Église, et *une prophétie* sur les conséquences morales et les suites historiques du concile.

Le Saint-Esprit avertit l'Église qu'à la grande douceur et à la vive allégresse causée par la prédication universelle de la vérité, succédera pour elle l'amertume de profonds et d'intimes chagrins. Malgré cette prédication portée avec tant de zèle et de facilité d'un bout du monde à l'autre, malgré l'éclat éblouissant de la vérité et de la protection divines, l'Église ne devra point se faire d'illusions pendant ce temps de joie et de paix, en comptant qu'elle reprendra pour des siècles son influence et son action sur les peuples comme pendant les mille années de son règne militant du moyen âge. Elle est prévenue que sa prédication si ardente ne jettera point de profondes racines au sein des populations et ne formera point de générations séculaires de fidèles. Au bout d'un temps relativement court, elle éprouvera d'intimes douleurs; elle subira des épreuves et des luttes qui lui seront suscitées, non pas du dehors, non pas même de l'hérésie, mais par ses propres enfants.

Elle aura le chagrin de voir les peuples l'abandonner et se séparer d'elle entièrement. Cette signification de « l'amertume du ventre » est donnée par le Saint-Esprit dans le verset premier du chapitre suivant. Car, dans la vision qui nous occupe, le symbole : « Le livre mangé fut doux à la bouche comme du miel » correspond aux paroles : « Il faut que tu prêches de nouveau à beaucoup de nations, etc., » et est expliqué par elles; nous en avons vu la preuve dans l'Ancien Testament.

De même, cet autre symbole : « Le livre mangé a causé de l'amertume au ventre » doit se rapporter au verset 1^{er} du chapitre xi, qui suit, et y trouver son interprétation, en vertu du parallélisme qui existe entre ces versets. En effet, puisque, appuyés sur la prophétie d'Ézéchiél, nous avons sûrement le droit de dire que la manducation du livre et sa douceur à la bouche sont expliquées par l'ordre d'aller prêcher de nouveau, nous sommes légitimement amenés à penser que la seconde partie du symbole, l'amertume causée dans le ventre par le livre dévoré, doit avoir aussi une explication, que ces deux explications se suivent comme se suivent les deux symboles et que, par conséquent, le verset 1^{er} du chapitre xi^e renferme l'interprétation du second symbole.

Nous allons exposer cette interprétation.

« *Et un roseau me fut donné, semblable à une verge; et l'ange (selon le grec) me dit : Lève-toi et mesure le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent. Quant au parvis qui est devant le temple, mets-le de côté, et ne le mesure pas; car il a été abandonné aux Gentils, et ils foulent aux pieds la cité sainte pendant quarante-deux mois. Et je donnerai à mes deux témoins de prophétiser pendant mille deux cent soixante jours, revêtus de sacs*¹. »

Voilà l'annonce des quatre principaux événements du dernier âge de l'Église : l'apostasie com-

¹ Ce passage demande quelques explications topographiques. Il faut se rappeler la distribution de la vision permanente (ch. iv, v, vi). Le temple avec son parvis était posé derrière le trône de Dieu. Saint Jean, élevé au niveau de la vision (*ascende huc*), l'avait tout entière en face, le ciel atmosphérique avec le soleil et les étoiles au-dessus de sa tête, et la terre et la mer au-dessous de lui. Quand il reçut l'ordre d'aller prendre le livre de la main de l'ange qui se tenait debout sur la terre et sur la mer, il descendit vers lui sur la terre. Puis après la manducation du livre, le prophète reçoit une verge à mesurer de la main de quelqu'un qu'il ne nomme pas. Alors le texte grec ajoute ceci : « Et l'ange s'était élevé en me disant : Lève-toi (aussi) et mesure le temple. » C'est-à-dire que l'ange et saint Jean remontèrent de la terre dans la vision permanente, et que à saint Jean alla faire sur le temple l'action symbolique qui lui était commandée. Faute de se rendre un compte exact de la position et des détails de la vision permanente, on comprend difficilement cet ordre donné au prophète d'aller mesurer le temple de Dieu, alors que le seul temple de Dieu, celui de Jérusalem, était détruit depuis longtemps.

plète des nations, la conversion des juifs, la dernière persécution et le secours miraculeux de la mission d'Hénoch et d'Élie.

L'acte de mesurer un lieu avec une verge indique que ce lieu a des limites qu'on peut préciser d'une manière prompte et facile. On ne peut pas mesurer avec promptitude et facilité, au moyen d'une verge ou d'une perche, un espace d'une étendue considérable¹.

Comme le dit avec raison M. l'abbé Drach, « l'apôtre emploie des expressions se rapportant « au temple et à la ville de Jérusalem, mais la

¹ Le vén. Holzhauser a interprété cet acte symbolique dans un sens tout opposé. Il prétend que saint Jean a reçu l'ordre de *mesurer* le temple pour signifier l'immense étendue de l'Eglise au sixième âge (t. II, p. 18). Cette interprétation est inacceptable, parce qu'elle est en contradiction avec la nature des choses et le sens des mots. Un seul homme ne peut mesurer facilement et promptement avec une verge, ou une toise, comme traduit Holzhauser, qu'un espace restreint. L'action de mesurer un lieu avec une petite mesure doit signifier nécessairement que ce lieu est petit. Dans toutes les langues, quand on veut dire qu'un espace est excessivement grand, est d'une surface extrêmement considérable, on dit qu'il est *immense*, c'est-à-dire *sans mesure* (*immensus*, *in privat.*, et *mensus*, mesuré, mesurable), qu'il est *incommensurable*, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de mesure qui puisse lui être comparée, ou avec laquelle il puisse être déterminé. — Holzhauser apporte à l'appui de son explication un texte de l'Écriture qui prouve le contraire : « Et compte, si tu peux, les étoiles. » Dieu ne dit pas à Abraham : compte ; mais, compte, *si tu peux*. Or, il ne pouvait pas compter les étoiles, qui pour l'œil de l'homme sont *innombrables*. L'ange ne dit pas à saint Jean : mesure si tu peux ; mais absolument : mesure.

« suite du chapitre fait voir que, dans la pensée
« de saint Jean, par *le temple et la ville sainte*
« (v. 2) il faut entendre l'Église de Jésus-Christ et
« les persécutions qu'elle aura à souffrir à la fin
« des temps » (Ap., p. 108).

L'Église catholique est donc représentée ici par le *temple*. L'acte de mesurer ce temple avec une verge indique que l'étendue de l'Église sera bien réduite. On demandera sans doute ce que seront devenus à cette époque « le grand nombre de peuples et de rois » que l'Église avait évangélisés naguère. L'Esprit-Saint nous l'apprend en ces termes :

« Quant au parvis qui est devant le temple,
« mets-le de côté; car il a été abandonné aux
« Gentils. » Le temple représente donc le lieu des fidèles et le parvis représente le lieu des nations. Or ce parvis doit être mis de côté et, selon la force du texte, *jeté dehors*. L'Esprit-Saint annonce ici qu'il abandonnera les nations à cause de leur ingratitude et de leur abus des grâces et qu'il les rejettera. L'Église, sous son inspiration, sera obligée de les repousser de son sein : *Ejice foras*. Et les nations fouleront aux pieds la cité sainte, la cité des fidèles, désignée par cette nouvelle expression symbolique, pendant quarante-

deux mois, c'est-à-dire, trois ans et demi. Ce sera la persécution des derniers temps. A ce moment le Seigneur enverra à son épouse le secours miraculeux des deux témoins qui, selon une tradition presque unanime, seront Hénoch et Élie. Ils prêcheront pendant douze cent soixante jours, qui font aussi trois ans et demi.

Nous avons à rechercher maintenant comment ces faits se rattacheront au grand concile du Vatican et en seront comme les conséquences et la suite.

La guerre, qui recommencera contre l'Église, qui lui causera une vive et intime douleur et qui amènera l'apostasie finale, aura son point de départ et son prétexte dans les décrets et les prescriptions de ce concile.

Il nous semble que les textes « *et faciet amaricari ventrem tuum et quum devorassem eum amaricatus est venter meus,* » fourniraient cette indication, si nous pénétrons davantage dans leur signification complète.

Le terme grec rendu par *amaricari*, *πιπραίνειν*, signifie aussi au figuré : aigrir, irriter, exaspérer. D'autre part, le mot *venter*, ventre, désigne aussi au figuré dans l'Écriture les hommes adonnés aux plaisirs du ventre, à la gourmandise, à l'im-

pureté etc.¹. De sorte que ces phrases, *faciet amaricari ventrem tuum, et amaricatus venter meus*, auraient une seconde signification qui serait celle-ci : l'acceptation et l'application des décrets du concile irriteront et exaspéreront les hommes charnels et matériels de l'Église. Il se passerait dans le monde du sixième âge, après les grandes catastrophes et après le retour des classes dirigeantes vers l'Église, ce qui a eu lieu aux temps de la conversion de Constantin. Ces hommes charnels, mobiles et sans consistance qui suivent toujours le parti du vainqueur et le courant de l'opinion dominante, se rallieront en masse à l'Église et aux pratiques extérieures de la religion. Mais la bonne impression s'affaiblira peu à peu avec les années. Les prescriptions du concile, mises partout en vigueur par des pouvoirs énergiques et franchement chrétiens, gêneront les passions mal comptées de ces hommes plus catholiques extérieurement que fidèles de cœur et de conviction. Ils s'irriteront de ces empêchements, ils en murmureront tout bas. De leur côté, les ennemis endurcis de l'Église, d'abord abasourdis et réduits au silence, comme les pharisiens à la suite de la

¹ Cretenses, malæ bestiæ, ventres pigri, etc... Quorum Deus venter est, etc... Saint Paul.

résurrection de Lazare, ne tarderont pas à relever la tête. Ils renoueront de nouveau en secret leurs abominables complots. La Franc-Maçonnerie juive reformera ses cadres et reprendra son action souterraine. Successivement disparaîtront ces bons et généreux fidèles qui, après avoir soutenu sans faiblir la persécution de l'hérésie, s'étaient trouvés au moment des punitions et des bouleversements les seuls soutiens de l'ordre social et religieux. Dans la sixième épître Notre-Seigneur leur a fait la promesse qu'il les préserverait « de l'heure de la tentation qui doit venir dans tout l'univers éprouver ceux qui habitent sur la terre. » Ils mourront donc en paix pendant ce temps de calme de l'Église assistés de ses grâces et de ses bénédictions.

Et quand seront morts, eux aussi, ces princes sages et vertueux qui avaient sauvé la société de l'abîme où elle s'engloutissait, sous leurs successeurs catholiques moins solides, plus amis du libéralisme que de la vérité, tous ces éléments mauvais, comprimés jusque-là, feront explosion. Le septième âge commencera. Ce seront au début des plaintes et des récriminations de toutes sortes qui s'élèveront du milieu des catholiques. On dira que l'Église est trop exigeante. On réclamera contre certains décrets. On se mettra à l'aise avec les

prescriptions gênantes du concile. Un ralentissement universel dans l'observation des lois religieuses et un relâchement déplorable de conduite se manifesteront rapidement. C'est à ces nombreux chrétiens matériels, lâches et attiédés que s'adressent les paroles sévères du Sauveur au commencement de la septième épître. La révolte suivra de près la tiédeur.

L'Église sera obligée d'éloigner de la fréquentation de ses sacrements des hommes qui réclameront hautement la liberté de leurs passions et de leurs inclinations perverses : *Ejice foras*. Ce sera une grande et intime douleur pour elle.

Partout alors la Franc-Maçonnerie les sollicitera et leur ouvrira ses rangs, et bientôt chez toutes les nations du globe, classes supérieures et classes populaires, se précipiteront à l'envi dans les loges. La cité du mal sera repeuplée. La Maçonnerie juive deviendra plus nombreuse et plus puissante que jamais. Elle reprendra avec ardeur ses plans de domination universelle. Nous verrons se reproduire contre l'Église, mais avec encore plus d'étendue, avec plus de haine et d'habileté sataniques, tout ce qui se passe aujourd'hui. Il n'y aura plus à cette époque d'éléments de résistance, ni aucun motif d'espoir : l'apostasie des nations sera

entière. Dieu les abandonnera complètement : *Ejice foras et ne metiaris illud*. L'armée et le peuple de l'Antéchrist seront prêts, il ne tardera pas à paraître. L'Église chez les Gentils sera réduite à un tout petit nombre d'adorateurs fidèles. Ce nombre s'augmentera par la conversion des juifs qui est annoncée en même temps dans ce passage : « *Metire templum Dei et altare et adorantes in eo.* »

Dans la vision permanente, la divinité nous a été montrée, siégeant au milieu de ses œuvres, au milieu de la création et de la rédemption, de la rédemption préparée, que rappelle le *temple de Jérusalem*, et de la rédemption opérée, que représente l'Agneau se tenant comme immolé sur l'autel. En envoyant saint Jean mesurer ce *temple* et en disant que *la cité sainte* serait foulée aux pieds par les Gentils, l'Esprit-Saint a voulu indiquer, il me semble, que le peuple juif converti formerait alors la plus grande partie de l'Église. C'est dans ce temps qu'Hénoch sera envoyé au secours des fidèles dispersés au milieu des peuples apostats, et que Élie prêchera, soit, selon les uns, pour opérer la conversion des juifs réunis en corps de nation, soit, selon d'autres, après cette conversion pour les fortifier pendant la persécution de l'Antéchrist.

Tous ces événements ne sont annoncés ici que

très brièvement : leur accomplissement appartient au septième âge. Les visions qui suivent le son de la septième trompette les racontent avec étendue, en même temps que les derniers jours du monde.

Il ne peut faire de doute pour personne que le long récit de la mission des deux témoins ne soit une anticipation. Ce passage s'étend du verset 4 au verset 13 du chapitre xi. Il diffère entièrement des précédentes pages par son allure et son style tout historiques. La seule lecture prouve avec évidence qu'il se rapporte aux temps de la bête, c'est-à-dire au règne de l'Antéchrist.

Mais pourquoi cette annonce d'événements appartenant au septième âge? Pourquoi surtout l'anticipation du récit de la mission d'Hénoch et d'Élié? Nous en voyons deux raisons :

La première, qui regarde uniquement l'anticipation, est un motif d'ordre et de méthode. L'Esprit-Saint ayant jugé à propos d'annoncer ici la dernière persécution et la venue des deux témoins, il n'y a rien de surprenant qu'il continue le même sujet en donnant immédiatement le récit de leur mission, de ses résultats et de sa fin; d'autant que les circonstances de la narration ôtent toute équivoque quant à sa place chronologique. C'est une méthode qui paraît adoptée par le Saint-Esprit de

ne pas scinder certains grands événements dépendant les uns des autres. Elle nous semble avoir présidé à l'agencement de presque toutes les visions qui suivent la septième trompette. Ces visions groupent ensemble des faits d'un même ordre plutôt qu'ils n'en donnent la chronologie suivie. Ceci est manifeste surtout pour la vision de l'enchaînement et du déchaînement de Satan (ch. xx). Ces deux grands faits sont séparés par des siècles, mais comme ils se tiennent intimement l'un à l'autre, l'Esprit-Saint n'a pas voulu les séparer, et il a laissé à la sagacité de l'interprète de trouver leur place rigoureusement chronologique dans la série des siècles passés.

La seconde raison est un motif de miséricorde. En faisant ces annonces et ce récit à la suite des visions du sixième âge, Notre-Seigneur nous avertit en général une seconde fois, d'une façon encore plus énergique et plus frappante, que les hommes de la fin de cette période verront tout le septième âge, qu'ils seront témoins et acteurs dans ces temps effrayants de la mission d'Élie et d'Hénoch.

De plus, en particulier il veut convaincre ses fidèles enfants de cette époque terrible qu'il ne les abandonnera pas. L'Esprit-Saint fait en cet endroit pour les fidèles catholiques ce qu'il a fait ailleurs

pour les puissances hostiles à l'Église. Dans les visions des sceaux, visions des choses et des pouvoirs du dehors, il a placé par anticipation au sixième sceau, sous les yeux des potentats persécuteurs du sixième âge, le tableau des signes précurseurs de la fin de toute puissance humaine. C'était leur dire en un langage emblématique : « Avant peu vous serez déposés, jugés, condamnés ! » *Erudimini qui judicatis terram!* Dans les visions des trompettes, visions des choses et des épreuves du dedans, il a placé à la sixième trompette sous les yeux de ses enfants du sixième âge, afin de les avertir, de les rassurer et de les encourager, la prédiction abrégée des dernières épreuves, et à la suite le récit historique du secours miraculeux qu'il leur réserve pour le moment des plus grands combats de l'Église. Il leur redit par là clairement : « Ne craignez rien : je vaincrai encore le monde ! »

Le divin Sauveur a bien daigné prévenir l'Église d'une manière générale avant les trois dernières trompettes des luttes et des malheurs qu'elles prédisaient, il n'est point étonnant que, dans sa bonté, il ait tenu à la prévenir une seconde fois, et d'une manière plus expresse et plus détaillée, avant le troisième et dernier malheur si redouta-

ble, afin qu'elle puisse y préparer ses enfants. Car il sera bien nécessaire que les hommes du sixième âge, qui verront le triomphe et qui sont destinés à voir aussi le septième âge, soient préservés de l'illusion et d'une confiance en l'avenir qui seraient si cruellement déçues. Le changement si rapide, et presque à vue pour ainsi dire, dont ils seront témoins dans les commencements du septième âge, pourrait amener une éclipse dans leur foi. Mais les élus ne doivent pas être séduits. C'est pourquoi Dieu les avertit avec tant de soin, et il leur fera la grâce de comprendre l'avertissement.

D'un autre côté, c'est pendant ce temps de paix que devra être formée la génération peu nombreuse mais vigoureuse dans la foi, qui ne se laissera pas entraîner dans l'apostasie générale, et qui conservera l'Église au milieu des Gentils. Or il sera absolument indispensable que ces hommes, petits enfants à l'heure actuelle, ou qui naîtront un peu plus tard, soient prévenus et élevés en vue des luttes exceptionnelles qui les attendent. Ils auront bien besoin, devant le désolant spectacle de la révolte universelle, devant ces insultes quotidiennes faites à leur religion et jetées sans relâche à la face de l'Église par les francs-maçons d'alors, sous le coup d'une persécution de séduction et

d'habileté diaboliques, ils auront bien besoin de se rappeler les enseignements qui leur auront été donnés. Car cette défection des peuples sera un scandale immense. On verra en grand ce qui s'est passé à Jérusalem sur un petit théâtre par rapport à Notre-Seigneur. L'entrée triomphante du dimanche des Rameaux a rendu les ignominies du vendredi saint beaucoup plus terribles pour la foi des faibles. C'est alors que l'apparition d'Élie et d'Hénoch sera attendue de jour en jour, comme une justification victorieuse et une réponse triomphante à toutes les paroles et à tous les actes de l'hérésie. Et quand leur prédication et leurs miracles les auront signalés au milieu des peuples stupéfaits, et qu'ils auront fait justice et d'une science orgueilleuse et d'un surnaturel diabolique, le petit troupeau des justes s'écriera plein de confiance avec le prophète : « Oui, voici bien le Seigneur, « mon Dieu, mon aide, c'est pour cela que je n'ai « pas été confondu¹ ! »

L'Esprit-Saint a donc fait ces annonces et cette anticipation à la suite des visions du sixième âge, afin de donner à l'Église enseignante les lumières requises pour qu'elle puisse à son tour avertir et préparer ses enfants.

¹ Isaïe, iv, 7, 8, 9.

Ainsi les dernières années du sixième âge seront bien un temps de *lumières* et de *vérité*. Le symbole de l'ange lumineux paraissant au début de la seconde vision est parfaitement justifié. L'Église recevra et donnera toutes les lumières désirables pour le présent et pour l'avenir.

A l'heure actuelle sont accomplies les interventions miséricordieuses symbolisées par les attributs de l'ange, la nuée portant l'arc-en-ciel et le petit livre ouvert. Nous sommes, croyons-nous, bien proches des interventions de la justice, figurées par ses actes symboliques, après lesquelles, si Dieu nous conserve, nous pourrons dire : *Væ secundum abiit*, le second malheur est passé; la puissance judaïco-maçonnique est brisée au moins pour un temps.

Quando hæc erunt?... Quand se réaliseront tous ces faits? Quand viendra l'intervention de la puissance et de la justice divines qui après le châtement nous procureront la paix et le repos? Nous l'ignorons complètement. Sur ce point le Seigneur n'a pas voulu nous donner dans l'Apocalypse la plus petite indication. Ce temps du triomphe de la vérité et de la paix pour l'Église ne sera pas très long; car l'Esprit divin a dit : *Væ tertium veniet cito* : le troisième malheur viendra bientôt.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Sixième épître : L'ÉGLISE EN FACE DE LA FRANC-
MAÇONNERIE OU DE LA RÉVOLUTION. — SES CEU-
VRES. — SES MÉRITES. — SA RÉCOMPENSE AU
SIXIÈME ÂGE.

Les sept épîtres ne dévoilent point l'avenir de l'Église au même point de vue que les sceaux et les trompettes. Elles font connaître sommairement les mérites et les démérites les plus culminants des membres de l'Église en chaque âge, c'est-à-dire ce qui caractérise en bien et en sainteté l'ensemble d'une période. Évidemment nous ne devons point y trouver la narration des mêmes événements que dans les visions des sceaux et des trompettes. Néanmoins, parce que les luttes du dehors comme celles du dedans sont les sources de ces mérites de l'Église, il arrivera nécessairement que le texte des épîtres contiendra des allusions à plusieurs d'entre ces faits. Du reste, cette concordance est une des démonstrations de l'unité de l'Apocalypse, et aussi une des preuves de cette opinion qui rattache les sept épîtres au reste du livre, et que nous avons embrassée. Il faut donc que, tout en nous appre-

nant des choses spéciales à l'Église, les épîtres nous montrent en quelque manière leur liaison et leurs rapports avec les visions des trompettes et des sceaux correspondants.

Dans toutes les épîtres le nom de la ville, les qualifications et les attributs que Notre-Seigneur se donne au commencement, ont une signification symbolique qui doit reproduire quelques côtés particuliers de l'époque historique prédite. Je crois avoir solidement établi cette assertion pour chacune des précédentes épîtres dans mon étude complète et détaillée de l'Apocalypse.

La sixième nous offrira les mêmes indications aussi claires et aussi concordantes.

(Apocalypse, chap. III.)

v. 7. Et angelo Philadelpiæ v. 7. Et à l'ange de l'Église Ecclesiæ scribe : Hæc dicit de Philadelphie écris : Voici Sanctus et Verus, qui habet ce que dit le Saint et le Véclavem David, qui aperit et ritable, qui a la clef de Danemo claudit, claudit et nemo vid, qui ouvre et personne ne aperit.

ferme, qui ferme et personne n'ouvre.

8. Scio opera tua. Ecce dedi 8. Je sais tes œuvres. Voilà coram te ostium apertum, que j'ai posé devant toi une quod nemo potest claudere; porte ouverte que personne quia modicam habes virtu- ne peut fermer; parce que tu tem, et servasti verbum as peu de force, et que cepen-

meum, et non negasti nomen dant tu as gardé ma parole,
meum. et tu n'as pas nié mon nom.

9. Ecce dabo de synagoga 9. Voilà que je produirai ¹
Satanæ qui dicunt se judæos quelques-uns de la synago-
esse, et non sunt, sed men- gue de Satan qui se disent
tiuntur. Ecce faciam illos ut Juifs et ne le sont pas, mais
veniant et adorent ante pedes qui mentent. Voilà que je les
tuos, et scient quia ego dilexi ferai venir et se prosterner à
te. tes pieds, et ils sauront que
je t'ai aimé.

10. Quoniam servasti ver- 10. Parce que tu as gardé
bum patientiæ meæ, et ego la parole de ma patience, moi
servabo te ab hora tentatio- aussi je te garderai de l'heure
nis, quæ ventura est in or- de la tentation, qui doit venir
bem universum tentare ha- dans tout l'univers éprouver
bitantes in terra. ceux qui habitent la terre.

11. Ecce venio cito; tene 11. Voici que je viens bien-
quod habes, ut nemo accipiat tôt; garde ce que tu as pour
coronam tuam. que personne ne reçoive ta
couronne.

L'Église du sixième âge est appelée figurative-
ment *Philadelphie*. « Écris à l'ange, c'est-à-dire
« à l'évêque, ou, selon le grec, *pour* l'évêque de
« Philadelphie. » Ceci veut dire : Écris pour aver-
tir, pour instruire l'Église enseignante de l'époque

¹ *Dabo*, je produirai, je poserai, j'établirai, traduction de
l'abbé Glaire, comme au verset 8 : *dedi*, j'ai posé (V. Nou-
veau Testament, p. 441, note).

dont le nom de la ville de Philadelphie est l'appellation symbolique.

Philadelphie, en grec *Φιλαδέλφεια*, est un mot qui signifie *amitié fraternelle, fraternité*. Le sixième âge serait donc l'âge de la fraternité.

Jamais appellation n'a été plus exacte.

A toutes les époques, l'Église a produit un grand nombre d'œuvres de charité fraternelle; mais il faut bien reconnaître qu'en aucune autre elle n'a présenté une si grande quantité d'œuvres individuelles et collectives de charité envers le prochain. Au dix-huitième siècle le triomphe et la haine des modernes hérétiques ont été l'occasion de dévouements sublimes, et pendant la grande Révolution française, et pendant les guerres européennes qui l'ont suivie. L'histoire ne pourra pas raconter le zèle charitable de tant de prêtres qui bravaient la mort pour porter les secours de la religion aux fidèles, et aussi l'habileté courageuse et dévouée de tant d'obscurs chrétiens qui, au péril de leur vie, ont caché et sauvé tant de prêtres et de victimes de la persécution et des combats. Il n'est peut-être pas un point de la France, et il est un grand nombre de lieux en Europe, où des traditions locales précieuses ont dit et redisent encore des traits de la plus admirable charité. Il est à re-

gretter qu'ils ne soient pas partout soigneusement recueillis. Pour compenser les atrocités commises par l'hérésie maçonnique, l'Église, en ces jours malheureux, a écrit au livre de vie de bien belles pages qui ne seront lues qu'au jugement dernier.

Après ces temps mauvais, il s'est fait dans l'Église catholique une étonnante floraison « de frères et de sœurs, » qui, aussi nombreux au moins qu'au moyen âge, se livrent plus exclusivement aux œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Il n'est point, au dix-neuvième siècle, un besoin ou une maladie de l'esprit et du corps qui n'ait « son frère ou sa sœur » pour le satisfaire ou la soigner. Les enfants de l'Église sont toujours « frères » entre eux, quelle que soit leur vocation. Mais aujourd'hui, par leurs dévouements et par leurs inépuisables largesses à toutes les nécessités et à toutes les misères du monde entier, ils prouvent de la manière la plus éclatante que parmi eux se trouvent et de chez eux sortent les œuvres de la véritable fraternité.

D'autre part, un fait qui ne s'était jamais produit à aucune autre époque, c'est cette contre-
façon de la fraternité catholique que la Franc-Maçonnerie prétend établir sur une grande échelle, au sixième âge. Elle a placé dans sa de-

visé et dans ses constitutions *la fraternité*. Tous ses membres se donnent le nom de « frères et de sœurs. » Elle se dit la seule *vraie fraternité*. Elle prêche *la fraternité universelle*, et elle veut la réaliser dans le monde. Satan est toujours le singe de Dieu. La Franc-Maçonnerie a de belles paroles ; mais on connaît ses actes. Au siècle passé elle commandait *la fraternité*..... ou *la mort*. Nous savons comment, au moyen des prisons, de la guillotine, du canon, des fusillades, des assassinats et de l'incendie, elle a pratiqué et pratiqué *la fraternité universelle*. En ce siècle-ci comme en l'autre, les actions démentent les beaux discours. Les francs-maçons ont bien une *fraternité*, mais c'est la fraternité dans le mal, la fraternité de l'enfer.

C'est donc une chose digne de remarque que ce sixième âge soit en réalité, plus qu'aucun autre temps, tout ensemble pour la cité du bien comme pour la cité du mal, une époque de *fraternité*, et que précisément l'Église de cet âge soit appelée par Notre-Seigneur l'Église de *Philadelphie* ou de l'amitié fraternelle.

« *Voici ce que dit le Saint et le Véritable, qui a la clef de David, qui ouvre et personne ne ferme, qui ferme et personne n'ouvre.* »

Ces appellations et ces attributs du divin Sauveur sont aussi choisis en vue de notre sixième âge.

Quelle est la prétention la plus accentuée des hommes de notre époque ? Depuis le dix-huitième siècle jusqu'à l'heure présente, ils affirment avec le plus énergique entêtement que le bien comme le vrai vient uniquement de l'homme, de la seule raison humaine. Rationalistes et francs-maçons redisent sous mille formes : la raison est la seule règle du vrai, les appétits et les instincts de l'homme sont l'unique règle du bien ; c'est la seule raison humaine qui a la clef de la science, de la politique, des questions religieuses, économiques et sociales ; c'est elle qui suffit à ouvrir les sources de tout bien en ce monde, comme à en fermer l'entrée à tous les maux ; en vertu de la loi du progrès, qui est la loi de l'humanité, la raison arrivera à constituer pour l'homme ici-bas un état de bonheur aussi parfait que possible ; l'Église catholique, étant le seul obstacle à ce progrès à cause de l'inflexibilité de ses principes, doit, en attendant qu'elle disparaisse tout à fait, être enfermée dans ses temples et ses sacristies. Et en conséquence de ces doctrines, les uns et les autres, avec les nombreux moyens dont disposent les puis-

sants de la terre, s'efforcent de fermer à l'Église toute action et tout accès sur les choses de la société, de la mettre sous clef, pour ainsi dire, dans un isolement et une impuissance d'où elle ne puisse sortir.

A toutes ces absurdités des hommes du sixième âge, Jésus-Christ a répondu d'avance en la sixième épître :

C'est moi qui suis la Sainteté et la Vérité par essence, c'est moi qui ai le souverain pouvoir sur toutes les nations que mon Père m'a données en héritage, c'est moi qui ai succédé à la puissance du règne de David à qui a été promis un royaume éternel, c'est moi qui suis le Messie et le Rédempteur ¹. C'est de moi seul que les hommes peuvent recevoir et doivent attendre la vérité, la sainteté, le bonheur qu'ils poursuivent en vain par toutes les ressources de leur génie.

C'est en mon Église, où je réside, dont je suis le chef et le protecteur, que j'ai déposé ces trésors

¹ L'expression « qui habet clavem David » comprend toutes ces idées. Dans l'Écriture, *clavis*, la clef, est le symbole de la puissance et du gouvernement : « habere clavem » veut dire avoir et exercer le pouvoir. De là : « habere clavem David » signifie : 1° avoir le pouvoir de David; 2° elle est un des caractères donnés dans le sens spirituel au Messie. Voir Isaïe, xxii, 22 et iv, 6. Comparer Job, xii, 14. Voir *Dict. de philologie sacrée* au mot *Clavis*.

qu'ils n'obtiendront que par elle. Vous voulez, ô hommes du sixième âge, emprisonner mon Église dans le cercle de vos institutions et de vos lois ! Eh bien ! voici que je briserai toutes vos barrières et que j'ouvrirai devant Elle une porte que personne ne pourra fermer : je lui donnerai une force de vie et de notoriété, une autorité de parole, une étendue et un succès de prédication, devant lesquels toutes vos manœuvres et vos persécutions demeureront impuissantes.

Notre-Seigneur s'adresse ensuite à toute l'Église collectivement, et tout particulièrement à l'Église enseignante, *per modum unius*.

« *Je sais tes œuvres.* » Toutes les épîtres sans exception (selon le grec) débutent par cette formule. Celle-ci ne contient aucun reproche ; Jésus-Christ ne fait que des éloges, des promesses et des encouragements. Ceci est bien consolant pour la sainte Église et les bons fidèles de ce sixième âge.

Notre-Seigneur indique la raison du mérite spécial de leurs œuvres :

« *Tu as peu de force,* » *modicam habes virtutem* ; c'est-à-dire : tu possèdes peu de puissance et de richesses, peu de moyens humains pour réussir. C'est la signification du mot grec δύναμις

et c'est en ce sens que traduisent les commentateurs ¹.

Le Sauveur prédit ici à son Église ce qu'elle expérimente en notre âge : elle n'a eu jusqu'alors que bien peu de facilités extérieures pour remplir sa mission ; et, du côté des hommes et des choses de la société, les fidèles ont éprouvé des difficultés de plus en plus grandissantes pour opérer leur salut.

Il est historiquement de pleine évidence que, depuis le dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, l'Église est abandonnée à elle-même, à ses propres et faibles ressources. Au dernier siècle, elle avait encore la situation matérielle des âges précédents. Cependant il est vrai de dire qu'en ces temps elle avait « peu de force ; » car, en Amérique, elle naissait au milieu de grandes difficultés locales ; en Europe, elle était entravée dans son action, tout à la fois par la mauvaise volonté, la lâcheté, ou l'hostilité de la plupart des gouvernements, et par une multitude d'abus qu'ils avaient introduits et qu'ils maintenaient malgré Elle dans son administration. La Franc-Maçonnerie dominait et inspirait à peu près toutes les cours européennes. L'Église avait les pieds et les mains liés. A la fin

¹ Voir MM. Glaire et Drach, *in hoc loco*.

du siècle elle fut entièrement dépouillée en France et n'y a point recouvré son ancien état. Au contraire, au siècle suivant, partout, biens, richesses, position extérieure, jusqu'au principat temporel de son chef, lui sont successivement enlevés ; et plus que jamais les pouvoirs du jour la traitent en ennemie : *modicam habes virtutem*.

Malgré cela, l'Église a produit des œuvres agréables à son divin époux. Elles sont de trois sortes. Il en fait le résumé sommaire en ces termes :

« *Tu as gardé ma parole ; tu n'as pas nié mon nom ; tu as gardé la parole de ma patience.* »

La signification précise et complète de ces textes demande à être expliquée.

« *Tu as gardé ma parole.* » Le verbe grec τηρέω, traduit par *garder*, veut dire, selon toute sa force : *veiller à la garde de...* Les mots λόγος, *verbum*, parole, signifient par eux-mêmes « *enseignement, doctrine ;* » et comme saint Jean, dit M. l'abbé Glairé ¹, emploie souvent la phrase « *garder la parole* » pour « *garder la loi*, » le sens complet serait : « *Tu as veillé à la garde de ma doctrine et de ma loi.* »

Or c'est là un éloge incontestablement mérité

¹ *La Sainte Bible. Nouveau Testament*, p. 441, note 10.

par l'Église enseignante du sixième âge. Il n'est pas d'époque où papes et évêques n'aient surveillé avec plus de soin le dépôt divin de la vérité et de la sainteté. Les souverains pontifes ont dénoncé les premiers et à plusieurs reprises l'hérésie maçonnique; ils l'ont condamnée, ainsi que les autres hérésies, les schismes, les écrits empestés et les actes criminels du dix-huitième siècle.

Au dix-neuvième, ces condamnations ont été maintes fois répétées, notamment dans le célèbre concile du Vatican; et il n'est pas une erreur s'élevant contre la foi ou la morale qui ne soit presque aussitôt censurée, pas un écrit de quelque importance qui échappe à la vigilance des pasteurs de l'Église catholique. La définition de l'infaillibilité pontificale a fait ressortir, avec plus d'éclat que dans les siècles passés, la loi divine de sa constitution et de son gouvernement.

« *Tu n'as pas nié mon nom,* » c'est-à-dire, tu as affirmé mon nom. Ce nom, c'est *Jésus*, et aussi : « Verbe de Dieu. » Jésus-Christ est l'homme-Dieu. Or ce nom de Dieu, vrai nom du Christ, gêne surtout et irrite les sectaires impies du sixième âge. Ils le nient et voudraient le faire disparaître. Pour eux, au siècle dernier, Jésus-Christ n'était pas Dieu, c'était *l'infâme*. Aujourd-

d'hui, par suite de leurs progrès dans l'iniquité, Dieu même n'est plus qu'un vieux mot, inutile et même nuisible à l'homme et à la société : il n'y a pas de Dieu. En présence de ces absurdités impies, en présence des violences dont elles ont été l'origine, non seulement l'Église n'a pas ralenti sa prédication constante et habituelle de l'existence de Dieu, et de la divinité de Jésus-Christ, mais elle les a affirmées avec encore plus d'énergie par les livres et les discours de ses pontifes, de ses prêtres, de ses orateurs et de ses écrivains ; elle les a vengés par ses actes les plus solennels, en établissant pour toute la catholicité au dix-huitième siècle la fête du *saint nom* de Jésus, et en condamnant au dix-neuvième dans le concile du Vatican l'athéisme et les athées.

« *Tu as gardé la parole de ma patience.* »

« Cette expression, dit M. l'abbé Glaire, est une hyperbate hébraïque : la construction régulière est : *ma parole* ou *mon précepte de la patience*, touchant la patience ¹. » Le mot grec ὑπομονή, traduit par « patience, » signifie encore et mieux : l'action de soutenir un choc, d'attendre de pied ferme, de résister courageusement. De sorte que cette patience commandée et louée

¹ *La Sainte Bible, Nouveau-Testament*, p. 441, note 10.

par le Seigneur n'est point une patience inerte, passive, qui subit lâchement l'attaque, mais bien une patience énergique, qui résiste avec courage et sans se lasser au mal, à l'erreur, au péché. Telle est, dans le sixième âge, l'attitude de l'Église enseignante en particulier vis-à-vis des attaques de la Maçonnerie juive. La persécution de cette « synagogue de Satan, » dont les agissements hostiles sont prédits en détail à la sixième trompette, est annoncée en cette sixième épître, par voie de corrélation, dans la prophétie de la résistance courageuse de l'Église.

C'est un des caractères bien frappants de cette période que, d'un côté, l'Église soit attaquée avec fureur de toute manière et partout à la fois, et que, de l'autre, elle résiste avec une persévérance infatigable et repousse avec une indomptable énergie tous les assauts partout en même temps. Dans le siècle écoulé, elle a combattu vigoureusement par la parole et par la plume, comme nous venons de le dire, et pendant les dernières années, jusqu'au sang : en France, prêtres et fidèles sont morts courageusement pour Dieu. De nos jours, elle n'a pas cessé un instant de subir de toutes parts une lutte terrible, une violente ou une hypocrite persécution, admirablement sup-

portée depuis le sommet du pontificat jusqu'au plus humble degré du sacerdoce.

Ainsi qu'une armée rangée en bataille, par une grâce toute particulière à ce sixième âge, l'Église oppose en tous lieux l'unité raffermie du commandement et de l'obéissance, à l'union infernale des innombrables phalanges de la Franc-Maçonnerie.

L'attention du lecteur doit être appelée ici sur plusieurs concordances bien significatives entre les paroles de Jésus-Christ dans les épîtres et les diverses époques auxquelles elles s'appliquent.

La première, la quatrième et la sixième épître offrent *seules* l'éloge de *la patience courageuse* de l'Église.

Notre-Seigneur lui dit à ses commencements, en l'âge d'Éphèse : « Je sais ton *énergique patience*... » tu possèdes une *patience énergique* » (ὀπομονή). Ces paroles se rapportaient à une persécution ; et dans ces temps cette patience soutenait la persécution suscitée contre l'Église naissante par *les juifs*, par ceux que Notre-Seigneur avait nommés « les fils du diable, » *vos a patre diabolo estis* (V. les Actes des apôtres et les Épîtres). Alors était en train de s'opérer « ce mystère d'iniquité » dont parle saint Paul, par les

efforts des juifs déicides et endurcis et par les hérésies gnostico-judaïques. A l'âge suivant, sous l'influence de ces mêmes juifs ont commencé les persécutions des empereurs romains contre l'Église ¹. C'est pourquoi Notre-Seigneur lui dit dans la deuxième épître, à l'âge de Smyrne : « Tu es calomniée par ceux qui se disent juifs, mais ne le sont pas, mais qui sont la synagogue de Satan. » Les juifs (*Judæi*), en effet, dans ce deuxième âge cessèrent d'être les enfants d'Abraham et de *Juda* selon l'esprit ; à partir du second siècle de notre ère, ils devinrent la véritable synagogue ou église du diable. Sous leur action, l'iniquité mystérieuse dont saint Paul avait signalé les débuts grandit et s'affermi. Chassés de la Judée et dispersés par le monde, les juifs, fils des pharisiens, mêlèrent les subtilités et les rêveries de la cabale pharisaïque aux conceptions du gnosticisme et aux mystères de la cabale païenne. C'est vers cette époque que fut constitué le corps du cabalisme magique, ou culte des esprits de ténèbres dont les juifs devin-

¹ Voir une communication sur la situation légale des chrétiens dans l'empire romain, à la fin du 1^{er} siècle, présentée à l'Académie des inscriptions, en mars 1879, par M. Ferdinand Delaunay, où il est dit que l'horrible massacre de l'an 65 fut ordonné par Néron, sur les suggestions de la fameuse Poppée, *l'âme damnée des juifs* (Revue littéraire de *l'Univers*, mars 1879). V. aussi Tertullien.

rent et ont été jusqu'à nos jours les docteurs et les gardiens¹.

Au quatrième âge Notre-Seigneur loue de nouveau la *patience énergique* de l'Église, *novi... patientiam tuam* (ὕπομονήν). C'est que, dans les commencements de cette époque, l'Église eut à subir de rudes persécutions locales et beaucoup de souffrances à endurer pour convertir les barbares ariens qui étaient ennemis de la divinité de Jésus-Christ et les barbares païens qui l'ignoraient.

Dans la sixième épître, Jésus-Christ fait, comme dans la première et la quatrième, l'éloge de la *patience énergique* de l'Église (ὕπομονή). Or, ces pa-

¹ Il y a eu, chez les Juifs, une *cabale légitime*, tradition orale sacrée, jusqu'à la prédication de N.-S. qui y fit de fréquentes allusions. Les pharisiens avaient commencé déjà à l'altérer en plusieurs points. Ils la corrompirent davantage quand ils s'aperçurent qu'elle était toute favorable aux dogmes du christianisme. Elle devint la *cabale rabbinique*, que Rabbi Judas fixa par écrit, vers 190, dans son recueil appelé *Mischna* ou *Misna* (Répétition de la loi, seconde loi, loi orale). Ce recueil fut augmenté plus tard d'un certain nombre de suppléments, puis de la *Ghemara* (commentaire et complément) de Jérusalem et de la *Ghemara* de Babylone. La réunion de tous ces écrits forme le Talmud. La *cabale magique* est antérieure aux Juifs. Elle est la quintessence de l'idolâtrie, c'est-à-dire, le culte formel des esprits déchus, conservé dans les sanctuaires païens de l'Orient. Les Juifs la connaissaient et l'avaient pratiquée longtemps avant la captivité de Babylone. Ils y revinrent après leur dispersion. (Voir *De l'harmonie de l'Église et de la Synagogue*, par le chev. Drach; t. I^{er}, notice sur le Talmud, p. 121 et suiv., et t. II, p. xv et s. et p. xxvi et xxvii. Voir aussi *le Juif*, etc. Les deux cabales, p. 509 et suiv.)

roles se rapportent également à une persécution, et à une persécution suscitée encore par l'influence et l'action des *juiifs* que Notre-Seigneur appelle de nouveau « la synagogue de Satan. » Nous avons raconté et nous voyons de nos yeux les furieux assauts que pousse contre l'Église, en notre sixième âge, de même qu'au premier et au second, le *juiif*, inspirateur et chef de la Franc-Maçonnerie. Cette véritable synagogue du diable est arrivée aujourd'hui presque à l'apogée de sa puissance, et elle marche à la réalisation complète du « mystère d'iniquité » qui sera le rétablissement de la domination universelle de Satan sur le genre humain.

Autres concordances : Dans la première épître, Jésus-Christ loue l'Église, parce qu'elle a souffert pour son nom : « Et sustinuisti propter *nomen meum*. » Jésus-Christ est Dieu ; son nom, c'est : Fils de Dieu, Verbe de Dieu. Cette phrase veut donc dire : « Tu as souffert pour annoncer mon nom divin, ma divinité, pour affirmer que je suis Dieu aux Juifs scandalisés et aux Gentils railleurs. »

Cette louange est répétée au troisième âge, à l'âge de Pergame (Πέργαμος, forteresse, citadelle) : « Et tenes *nomen meum*, » tu gardes non nom, tu soutiens mon nom divin, ma divinité. C'était à

l'époque de l'hérésie arienne qui détruisait la *divinité de Jésus-Christ*, en faisant le Verbe, le Fils de Dieu, inférieur au Père. L'Église a repoussé énergiquement cette erreur et soutenu la *divinité* du Fils de Dieu, consubstantiel à son Père. En même temps, dans cet âge s'est manifestée avec éclat l'autorité doctrinale et directrice de la Rome pontificale. De toutes parts on recourait à la papauté au milieu des controverses dogmatiques et des dissensions administratives. Cette autorité apparaissait de plus en plus comme la *forteresse* spirituelle de la religion.

Or, au sixième âge se reproduit aussi le même éloge. La sixième épître porte : « Non negasti *nomen meum* : » tu as affirmé mon nom divin, ma *divinité*. Et c'est encore à une époque où la *divinité* de Jésus-Christ est niée avec acharnement, où l'existence même de Dieu est combattue ; et dans cet âge également, la définition de l'infaillibilité pontificale montre plus que jamais la papauté comme la *citadelle* inébranlable de l'Église.

Cette expression *nomen meum* ne se lit que dans ces trois épîtres.

A cause de ces trois sortes d'œuvres méritoires, Notre-Seigneur a fait à l'Église du sixième âge trois promesses :

1. « *Voici que j'ai posé devant toi une porte ouverte que personne ne peut fermer.* »

« Cette expression, *ostium apertum*, dit « M. l'abbé Drach, ici et ailleurs, signifie la faculté que Dieu ménage à ses ministres d'annoncer sa parole et les heureux fruits de conversion dont il la féconde ¹. » Évidemment il s'agit en ce passage de cette grande et dernière prédication de l'Église que tout favorisera dans le monde entier, et qui est prédite aussi à la sixième trompette pour les dernières années du sixième âge. On peut même dire que cette prédiction a commencé de s'accomplir dès à présent dans ce vaste et nouveau champ que le Seigneur vient d'ouvrir tout récemment aux travaux apostoliques au centre du continent africain. Cette région, si longtemps inexplorée et inconnue, renferme environ cent cinquante millions d'idolâtres ². C'est bien la porte dont parle aussi saint Paul : « *Ostium mihi apertum est magnum et evidens* : une grande porte m'est manifestement ouverte (II ad Co-

¹ *La Sainte Bible. Apocalypse*, p. 69, n. 8. Comparer : Act., xiv, 26. II Corinth., ii, 12. Col., iv, 3.

² Voir le journal *le Messager du Sacré-Cœur*, août 1878 : *Les nouvelles missions de l'Afrique centrale*. Voir aussi *l'Univers*, 10 août et 22 décembre 1878, et 27 janvier, 20 février et 19 juin 1879.

rinth., xvi, 9). Les envoyés de l'Église sont déjà entrés en grand nombre par cette porte qu'ont ouverte, sous l'action providentielle de Dieu, la curiosité et la persévérance de savants voyageurs. Les missionnaires catholiques auront, comme l'apôtre, à triompher de nombreux adversaires et de multiples difficultés. Mais ils réussiront; le Seigneur est avec eux, et il a dit que personne ne pourrait leur fermer cette porte.

2. « *Voilà que je produirai quelques-uns de la synagogue de Satan qui se disent juifs et ne le sont pas, mais qui mentent; et je ferai qu'ils viennent et se prosternent à tes pieds et qu'ils sachent que je t'aime.* »

On peut trouver un premier accomplissement de cette promesse dans les conversions individuelles qui se sont produites en ce siècle parmi les juifs et qui sont nombreuses et marquantes¹. Ceci n'est point la prédiction de la conversion totale du peuple juif, puisque Notre-Seigneur ne parle que de *quelques-uns*. Mais la réalisation complète de cette promesse aura lieu surtout après les grandes catastrophes du sixième âge. La synagogue de Sa-

¹ V. *Harmonies de l'Église et de la Synagogue*, par le chev. Drach, tome I^{er}, p. 26, note 33, page 224, et page 31. Cet ouvrage a été publié en 1844.

tan, ce n'est pas seulement la nation juive, c'est la Maçonnerie tout entière, son docile instrument.

Les châtimens ouvriront bien des yeux. Parmi les juifs modernisés, comme parmi les francs-maçons de tout grade, beaucoup se convertiront sincèrement, reviendront à l'Église, en proclamant sa divinité, en reconnaissant par conséquent qu'elle est l'œuvre de prédilection de Dieu.

Rappelons-nous la lettre du franc-maçon converti, revenu à l'amour de l'Église, et les paroles attribuées à certains coryphées des sociétés secrètes. Il y a plus qu'on ne croit peut-être de maçons et de juifs qui veulent arriver à savoir pertinemment *par les faits* si l'Église catholique est divine ou non et qui en tentent sérieusement l'expérience. Cette expérience criminelle aura un résultat bien différent de celui qu'ils espèrent : elle les ramènera à l'Église : « Ecce faciam ut veniant et adorent ante pedes tuos et sciant quia ego dilexi te. »

3. « *Je te garderai de l'heure de la tentation qui doit venir dans tout l'univers éprouver ceux qui habitent sur la terre.* »

Cette tentation, c'est le septième âge qui est proche, c'est la persécution de l'Antéchrist. Notre-

Seigneur le marque clairement par les paroles qui suivent : « Voici que je viens bientôt. »

Il assure aux membres fidèles et courageux de l'Église de la seconde partie du sixième âge qu'il leur épargnera l'épreuve terrible de la période finale. Ainsi que nous l'avons déjà dit : ces pasteurs énergiques et vigilants, ces fidèles généreux qui auront soutenu sans faiblir les luttes que nous traversons et que le Seigneur aura préservés pendant les catastrophes vengeresses, termineront en paix leur carrière avant que ne s'achève le sixième âge.

Notre-Seigneur les exhorte à persévérer dans leurs saintes dispositions et dans la pratique des œuvres qu'il vient de louer : *tene quod habes*, conservez bien ce que vous avez, afin qu'avec la paix de vos derniers jours vous obteniez également la couronne éternelle de gloire ; *ut nemo accipiat coronam tuam*.

EN RÉSUMÉ.

L'Apocalypse présente ainsi le sixième âge :

La sixième épître loue sans réserve les œuvres nombreuses et particulièrement méritantes de

l'Église dans l'âge de la *fraternité*. Elle annonce, d'une manière indirecte, une persécution de la synagogue de Satan, dans laquelle, dépouillée de toute puissance intérieure et humaine, mise pour ainsi dire sous clef violemment et hypocritement par des pouvoirs hostiles, l'Église néanmoins résistera vaillamment sur tous les points du monde à la fois, dans une unité parfaite des fidèles et des pasteurs qui veilleront sans faiblir à la conservation et à la défense du dépôt de la vérité et de la sainteté. En récompense, Notre-Seigneur promet, en premier lieu, d'ouvrir au zèle de l'Église un vaste champ d'action que personne ne pourra fermer devant elle et où elle recueillera les plus heureux fruits de conversion; en second lieu, de lui ramener un certain nombre des membres de la synagogue satanique, c'est-à-dire, des juifs et des nouveaux hérétiques, afin que tous voient son amour pour elle; en troisième lieu, de lui donner la paix et le repos pendant les dernières années de ce sixième âge si agité et si laborieux jusque-là.

Le sixième sceau menace, par anticipation, d'une ruine totale et irrémédiable les pouvoirs humains, tous hostiles à l'Église pendant la sixième époque. La puissance sera enlevée aux enfants de

la cité du mal et passera pour toujours aux saints du Très-Haut.

La sixième trompette dépeint dans *une première vision* l'effroyable hérésie dont les menées secrètes et publiques feront tant de mal à l'Église pendant cette période. La cité de Dieu sera attaquée dans le monde entier et environné d'ennemis de toutes parts. Le prophète en fait l'énumération : deux cents millions de nouveaux hérétiques, un nombre considérable de catholiques tués dans la foi par leur parole empestée, puis les infidèles déjà morts à toute vie surnaturelle, et enfin les vicieux et les criminels de ces temps lamentables.

Une seconde vision annonce que le Seigneur n'abandonnera pas son Église. Il interviendra, d'abord selon la miséricorde, pour faire triompher la Vérité. Il répandra la lumière par l'intermédiaire de la Vierge Marie, sa mère immaculée, et par les enseignements de l'Église, principalement dans le plus grand et le dernier des conciles œcuméniques. Il interviendra ensuite, selon la rigueur de la justice, par les événements, pour imposer aux hommes cette lumière de la vérité. Il forcera les plus endurcis par les catastrophes politiques et sociales à reconnaître que l'Église est le seul ap-

pui solide et la seule véritable conservatrice des sociétés et des gouvernements. Les châtimens cependant seront arrêtés et un délai accordé au monde. Alors, par un retour merveilleux, ce monde, s'adressant à l'Église, lui demandera ses lumières salutaires. Le concile du Vatican se continuera. Ses doctrines et ses décrets seront acceptés partout avec la plus grande joie. L'Église prêchera la vérité sans obstacle dans l'univers entier. Mais comme la fin du sixième âge doit être une époque de lumières, que l'Esprit-Saint n'en veut refuser aucune à l'Église avant ses épreuves finales, il la prévient, en cet endroit, de ce qui va bientôt lui arriver : il résume en quelques mots le septième âge.

L'Église est avertie que ce temps de repos sera court, que le triomphe de la vérité durera peu. Les nations abuseront de nouveau de tant de grâces ; elles seront rejetées : alors commencera le septième âge. L'Église sera réduite à un tout petit nombre de fidèles que viendra augmenter la conversion des juifs. Mais le Seigneur ne l'abandonnera pas en cette extrémité : Élie et Hénoch seront envoyés à son secours.

Que Dieu nous préserve de vivre au septième âge ! Heureux ceux qui verront le repos de l'Église

et le triomphe de la vérité! Plus heureux encore ceux qui mourront, avant la fin de cette paix, dans la joie du Seigneur!

Que la Vierge immaculée nous fasse à tous, amis lecteurs, cette double grâce!

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE	1
INTRODUCTION. — Résumé des principaux points de l'étude sur les parties précédentes de l'Apocalypse.	
I. Utilité des travaux sur l'Apocalypse	2
II. Neuf règles ou principes d'interprétation.	3
III. Liaison et rapports de l'Apocalypse avec l'Ancien et le Nouveau Testament	8
IV. Division de l'Apocalypse. — Les sept épîtres. — Leur sens général.	16
V. La vision permanente	18
VI. Le livre aux sept sceaux. — Sens général des visions des sceaux et des trompettes	23
VII. Les quatre chevaux et les quatre cavaliers, symbole de l'empire romain et de ses empereurs, dans les quatre premiers âges de l'Église. — Développements et preuves.	25
VIII. Les visions des trompettes annoncent les grandes hérésies, symbolisées par le feu. — Développements et preuves	36
IX. Les sept périodes ou âges de l'Église : Premier âge : Commencements de l'Église. — Deuxième âge : Persécutions et martyrs. — Troisième âge : Autorité de Rome pontificale. — Docteurs. — Quatrième âge : Ruine et châtement du quatrième empire de Daniel. — Puissance du cinquième empire, l'Église catholique. — Règne de mille ans. — Enchaînement et déchaînement de Satan. — Cinquième âge : Premier déchaînement de Satan : protestantisme. — Sixième âge : Second déchaînement de Satan : Franc-Maçonnerie.	49

CHAPITRE PREMIER.

- Sixième âge de l'Église. — Sixième trompette. — Explication exégétique de la première vision : nouvelle et horrible hérésie, figurée par l'apparition d'une armée de cavaliers et de chevaux effroyables à têtes de lions et à queues de serpents 78

CHAPITRE SECOND.

DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Première section.

- Définition de la Franc-Maçonnerie. — Sa condamnation par l'Église. — Sources et documents 108

Deuxième section. — Origine de la Franc-Maçonnerie.

- I. Origines fabuleuses 138
- II. Origines historiques :
- 1° Origines hérétiques : Gnostiques, Manichéens, Albigéois, Sociniens. 139
- 2° Origine templière 152
- Culpabilité des Templiers démontrée par des documents anciens et nouveaux 153
- Filiation templière de la Maçonnerie 177
- 3° Résumé et accord des diverses opinions sur les origines de la Franc-Maçonnerie 221

Troisième section. — Développement de la Maçonnerie.

- I. Dix-huitième siècle : Progrès considérables de la Maçonnerie templière au commencement du dix-huitième siècle. — Les philosophes Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot, Condorcet, etc., etc., tous francs-maçons. — Le Martinisme, ou Illuminisme français. — La Maçonnerie égyptienne ou de Misraïm; Cagliostro. — L'Illuminisme bavarois; Adam Weishaupt. — Unification de toutes les sociétés secrètes au congrès de Wilhemsbad en 1782. — Présence et première action du juif dans

CHAPITRE TROISIÈME.

Application à la Franc-Maçonnerie de la première vision de la sixième trompette	718
--	-----

CHAPITRE QUATRIÈME.

Seconde vision de la sixième trompette. — Interventions di- vines. — Triomphe de la vérité. — Temps de repos pour l'Eglise avant ses derniers combats. — Première inter- vention divine : apparitions de la Bienheureuse Vierge Marie, concile du Vatican, etc. — Seconde intervention de Dieu sous le voile des événements. — Catastrophes politiques et sociales. — Châtiments. — Les princes et les peuples, éclairés par les événements sur les consé- quences des doctrines et des pratiques de l'hérésie con- temporaine, reviendront à l'Eglise, seule conservatrice des pouvoirs humains et des sociétés. — Temps de paix et de repos; dernier délai accordé au monde pécheur. — Reprise du concile du Vatican. — Triomphe de la vérité. — Prédication de la religion catholique dans tout l'uni- vers. — Avertissements donnés à l'Eglise : annonce abrégée des principaux événements du septième âge . . .	736
---	-----

CHAPITRE CINQUIÈME.

Sixième épître : l'Eglise en face de la Franc-Maçonnerie juive ou de la Révolution. — Ses œuvres, ses mérites, sa récompense au sixième âge.	787
Résumé.	809

- de la Maçonnerie. — Le serpent, véritable symbole et emblème affectionné de la Franc-Maçonnerie 542
- II. Les violences de toutes sortes. — Le caractère violent de la société maçonnique démontré par les rites et les discours de ses initiations, par ses enseignements. — Preuves de faits : révolutions, pillages, assassinats ; le prince impérial. — L'aqua tofana ; la bague du commandeur le docteur Parisel 568
- III. La diffusion des plus monstrueuses erreurs et de la plus hideuse corruption. — Doctrines et croyances maçonniques : dualisme, sabéisme, athéisme, etc. 610
- Morale maçonnique : principe : droit sacré pour tous les hommes à la satisfaction des instincts et des passions de la nature. — Pratique : impureté, orgueil, etc. 627
- Pour répandre ses funestes erreurs, la Maçonnerie possède, plus que toutes les hérésies passées, « la puissance de la bouche » ou de la parole : parole proférée dans des assemblées et des réunions de toute espèce ; parole imprimée : le livre et surtout le journal 637
- Septième section.* — But final de la Maçonnerie.
- Triple but de la Maçonnerie qui a été son principal secret.
- Le premier but, parfaitement connu aujourd'hui : la destruction de la religion et de l'Eglise catholique, de tout l'ordre social chrétien et de toute idée chrétienne dans le monde 646
- Le second et le troisième, encore peu connus : retour de la nation juive dans la Palestine et domination absolue de la race d'Israël sur l'univers entier. — Preuves 651
- Possibilité, actuellement fort visible, de cette universelle domination. — Explication de la politique générale, présente et à venir. 697
- But final de la Maçonnerie au point de vue surnaturel. La Maçonnerie est inspirée et dirigée par Satan ; elle pratique le cabalisme magique ou le culte des esprits déchus ; la Maçonnerie juive est l'instrument avec lequel Satan s'efforce de reconstituer son ancienne domination sur l'humanité ; préparation des peuples et de l'empire de l'Antéchrist 705

- 3° Prétention de la Maçonnerie à organiser la société à son image. 421
- II. Organisation des principales branches de la Maçonnerie. — Carbonarisme : rites et grades italiens. Réforme mazzinienne. Rite français. — Fénianisme. — Internationale. — Nihilisme, etc. 424

Cinquième section. — De quelques particularités importantes dans l'organisation de la Franc-Maçonnerie.

- I. Les serments maçonniques.
- Au dix-huitième siècle : serments du premier grade de la Maçonnerie des illuminés ; du dernier grade de la Maçonnerie martiniste. 433
- Au dix-neuvième siècle : serments de l'apprenti maçon ; de l'élu, de l'élu des quinze, de l'écossais, du chevalier d'Orient, du rose-croix, du grand écossais de Saint-André, du grand élu de la Charbonnerie italienne, de l'initié de la Charbonnerie des saisons, de la parfaite maîtresse dans la Maçonnerie des femmes. — Conclusion 439
- II. Les secrets de la Franc-Maçonnerie.
- Ignorance des simples maçons, des princes maçons, des chefs officiels, des maçons supérieurs. — Les vrais secrets connus de quelques hauts initiés seulement. — Nombre incalculable de dupes dans la Maçonnerie. 453
- III. L'autorité réelle et dirigeante dans la Maçonnerie.
- 1° Elle n'est point dans les dignitaires officiels et extérieurs, ni dans les Grands Orient, ni dans les grands maîtres. Elle est dans les mains de quelques inconnus, du patriarche suprême et de ses cinq ou six assesseurs, dont les maçons ne sauront jamais les noms et ne verront jamais les visages. — Ces inconnus sont des juifs 474
- V. Les juifs, véritables chefs et directeurs réels de la Franc-Maçonnerie et de toutes les sociétés secrètes, ses branches. — Preuves de raison, de témoignages et de faits. 488

Sixième section. — Moyens d'action de la Franc-Maçonnerie.

Le mensonge et l'hypocrisie. — Prétendue bienfaisance

- la Maçonnerie. — Révolution française, œuvre des francs-maçons girondins et jacobins. — Le Corse Buonaparte, haut maçon, porté à l'empire, puis renversé par les francs-maçons 225
- II. Période contemporaine : Tactique nouvelle de la Maçonnerie : Maçonnerie extérieure et Maçonnerie occulte. 258
- 1° Branches multiples de la Franc-Maçonnerie.
- 1° Carbonarisme : Charbonnerie italienne; la haute vente; Nubius; le juif Piccolo-Tigre, etc.
- Charbonnerie française; la société des Saisons.
- La Jeune Europe; Mazzini. — Faits. 260
- 2° L'Internationale : le juif Lassalle, le juif Karl Marx. — Socialisme. — Nihilisme. 279
- 3° Le Fénianisme. — 4° L'Alliance universelle religieuse. — La Société de la foi laïque. — 5° L'Alliance universelle israélite; le juif Crémieux; la Roumanie et les juifs. — 6° Le Solidarisme. — 7° La Ligue de l'enseignement. 320
- 2° Etendue géographique et numérique.
- 1° De la Maçonnerie proprement dite; 2° de l'Internationale; 3° total de l'armée maçonnique 354

Quatrième section. — Organisation de la Franc-Maçonnerie.

- I. Organisation de la Maçonnerie proprement dite :
- 1° Maçonnerie des hommes. — Rites divers. — Maçonnerie extérieure ou des trois premiers grades. — Maçonnerie occulte ou des arrière-loges. — Grades supérieurs ou hauts grades. — Grade 89° du rite de Misraïm. — Existence certaine des hauts grades. — Loges et ateliers, subdivisions maçonniques. — Insignes, bijoux, emblèmes, langage et écriture maçonniques. — Loge, local du temple de la Maçonnerie. — Administration. — Grand Orient. 367
- 2° Maçonnerie des femmes, ou loges d'adoption. — Origine. — Rites et grades. — Immoralité. — Maçonnerie des enfants. — Baptême, mariage et sépulture maçonniques 408